

Université Aix-Marseille I
Université de Provence
UFR Civilisation et Humanités
Aix-en-Provence 2010

Denis ABONNEN

De L'AMICALE de L'ENEP à L'AEPS (1936-1982)

**ENGAGEMENT ASSOCIATIF et FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE
des ENSEIGNANTS d'EPS**

Thèse de Doctorat d'Histoire

Préparée sous la direction de M. le Professeur Jean-Marie GUILLON

Jury :

Mme CAROL Anne, Université Aix-Marseille I
M. ALARD Paul, Université Aix-Marseille II
M. GLEYSE Jacques, Université de Montpellier II

REMERCIEMENTS

Ma reconnaissance s'adresse tout d'abord à mon directeur de thèse, Jean-Marie Guillon qui a accepté très favorablement mon sujet et m'a fait confiance. Il a suivi mon travail avec assiduité tout en gardant une souplesse d'intervention qui fut propice à la liberté de recherche que je souhaitais. Ses conseils contribuèrent à entretenir ma volonté d'aboutir, sa lecture précise et ses remarques furent précieuses et formatrices. Je suis très reconnaissant également à Robert Mencherini qui le premier a accueilli avec bienveillance le projet d'un apprenti. Il a su transformer un désir en projet organisé et réalisable.

Je remercie les dirigeants de l'AEEPS d'avoir soutenu ce travail. Mireille Avisse tout d'abord, la présidente nationale qui a mis à ma disposition l'ensemble des archives de l'association. L'aide et le travail de Michel Godard ont grandement facilité ma tâche. Merci également aux membres du CA côtoyés régulièrement au cours de ces années. Leur enthousiasme et leur passion ont renforcé ma détermination.

J'ai rencontré un accueil chaleureux chez tous les anciens amicalistes contactés. Leurs témoignages ont été précieux. Merci à Jean Pinturault et son épouse Simone de m'avoir reçu plusieurs fois et remis certains de leurs documents.

Toute ma gratitude à Jean Zoro. Sollicité à de très nombreuses reprises il a toujours répondu à mes attentes, me confiant ses archives personnelles et ses dossiers. Au-delà des entretiens de travail, nos conversations qui duraient parfois une journée entière me permirent de comprendre l'esprit de l'Amicale, des amicalistes. L'histoire de l'éducation physique vécue par un praticien se déroulait comme un film et étayait et complétait mes connaissances historiques livresques.

Mes amis maintenant et mes collègues de travail...j'espère retrouver le chemin d'une vie sociale normale que j'ai trop occultée.

Enfin, comment exprimer à ma famille proche les sentiments qui m'assaillent au moment de conclure ce projet personnel, long et pesant pour eux ? J'ai voulu le mener à bout pour prouver une ambition, être un guide...pardonnez cette fierté gratuite dont vous avez supporté le coût.

Glossaire	12
Introduction	16
Première partie	31
LA STRUCTURE AMICALISTE DE L'ENEP (1936-1944)	31
Chapitre 1.....	32
La genèse de la création de l'ENEP.....	32
1A/ Une profession mal définie et peu valorisée au début du XX^e siècle.....	33
1) Le recrutement.....	34
2) La formation	36
3) Les textes réglementaires	38
4) Quelle administration étatique ?.....	40
1B/ Prémisses à une structure nationale de formation pour l'Education Physique.....	42
1) Une école militaire : l'Ecole de Joinville	42
2) Une structure civile.....	44
3) Choix des responsables politiques : une Ecole civile et militaire	47
1C/ Le contrôle de l'Education Physique des années 1920 aux années 1930.....	49
1) Une conjoncture favorable aux finalités médicales et hygiénistes.....	50
2) La conception du corps à l'Ecole	52
3) L'arbitrage des politiques	54
1D/ Émergence de l'ENEP	55
1) Les différentes formations au début des années 1930.....	55
2) Plusieurs formations pour un seul diplôme	61
3) La création de l'ENEP.....	65
1 E/ L'ENEP, des débuts difficiles.....	69
1) Confrontation d'objectifs différents et contradictoires.....	69
2) Campagne contre les médecins et contre la direction de Chailley-Bert.....	72
3) Troubles à l'ENEP.....	78
4) Le changement d'orientation à l'ENEP.....	81
Conclusion du chapitre 1	87

Chapitre 2.....	89
La création de l'Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP.	
L'action d'Ernest Loisel	89
2A/ Création de l'Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP.....	90
1) L'initiative de Dessendier.....	90
2) Les motifs d'une Amicale à l'ENEP	92
3) Autres structures d'appui pour les élèves de l'ENEP.....	96
4) Le contexte du Front Populaire	97
2B/ L'Education Physique et Ernest Loisel.....	101
1) Loisel et l'éducation physique.....	101
2) Sa conception de l'Education physique.....	103
3) Les engagements de Loisel.....	107
4) Action de Loisel au sein de l'ENEP	109
5) Écrits et conférences.....	112
6) Les activités de l'Amicale sous la conduite d'Ernest Loisel.....	118
2C/ Les temps changent.....	122
1) Le CGEGS de Borotra sous Vichy.....	122
2) Le modèle éducatif de Borotra	123
3) Ernest Loisel : du Front populaire au CGEGS	125
4) Loisel et la doctrine nationale d'EGS.....	130
5) Ernest Loisel : ascension et chute.....	134
6) Devenir de l'EGS	137
2D/ Les activités de l'Amicale sous l'occupation.....	140
1) Transformation de l'ENEP en ENEPS	140
2) L'orientation sportive des activités pratiquées à l'ENEPS.....	144
3) Les notes techniques.....	149
4) D'autres actions ponctuelles témoignent de l'esprit amicaliste	155
Conclusion du chapitre 2	160
Chapitre 3.....	162
L'Amicale se positionne dans le contexte nouveau de l'après guerre	162
3A/ Les conditions du redémarrage : se regrouper	164
1) La rentrée 1944-1945	164
2) Le contexte pour l'Education Physique.....	166

3) La reprise des activités de l'Amicale.....	170
4) Les premiers dirigeants de l'Amicale à la reprise	173
3B/ S'organiser pour « se » rassembler et faire adhérer.....	177
1) S'organiser.....	177
2) Adhérer ...un devoir.....	178
3) Les stages pour convaincre.....	183
4) Communiquer pour obtenir l'adhésion des anciens et se positionner	187
3C / De la défense des ENSEPS aux revendications	190
1) S'unir contre les mauvaises conditions de vie à l'ENSEPS de Gravelle	190
2) Promouvoir et défendre les ENSEPS	195
3) Les revendications	200
3D/ Le stage de Dinard	207
1) Objectifs	207
2) Déroulement	208
3) Remise en question.....	212
4) Contrecoups du stage de Dinard 1948.....	215
Conclusion du chapitre 3	222
Conclusion première partie	224
Deuxième Partie.....	226
L'INFLUENCE D'UN CORPS PROFESSIONNEL D'ÉLITE (1950-	
1967).....	226
Introduction de la deuxième partie	227
Chapitre 4.....	229
L'installation de l'Amicale des anciens élèves de l'ENSEP	229
(1950 à 1962)	229
4A/ Administrer l'Amicale avec sérénité ?	230
1) Conséquences de Dinard 1948	230
2) Nouvelle structuration du CA.....	234
3) Un nouveau Président, nouvelles difficultés	235
4) Du « rifici » à l'ENSEP	238
5) Conséquences de l'« affaire Mérand »	241

4B/ L'Amicale des « Anciens ».....	246
1) De nouveaux statuts pour se rapprocher de la DG JS ?.....	246
2) Une position ambiguë.....	248
3) Collaboration en demi-teinte avec la DG JS	250
4) L'Amicale soutenue par la DG JS mais exclue des concertations	252
5) L'Amicale n'est plus une structure d'intercession pour les élèves	254
6) Des renoncements qui fragilisent l'Amicale	256
7) Des mesures jugées vexatoires et provocatrices.....	259
8) Une nouvelle donne politique, de nouvelles alliances ?.....	261
9) Le nombre d'adhérents	265
4C/ L'Education physique féminine.....	267
1) La place des femmes dans l'Amicale	267
2) La conception d'une éducation physique féminine	269
3) L'influence d'Ernest Loisel	270
4) La distinction féminine en éducation physique	273
5) La réalité de la commission féminine.....	275
Conclusion du chapitre 4	281
Chapitre 5.....	282
Les structures de formation de l'Amicale.....	282
5A/ Des Notes Techniques et Pédagogiques de l'ENSEP à la revue EP.S.....	284
1) La fin programmée des <i>Notes Techniques et Pédagogiques de l'ENSEP</i>	284
2) Le kaléidoscope des revues d'éducation physique	289
3) La création de la revue <i>EP.S</i>	297
5B/ Le Parcours d'EP.S.....	305
1) L'appel aux Amicalistes	305
2) L'aide de la DG JS	307
3) Tentatives de fusion avec INS	312
4) Les auteurs et le contenu des articles d' <i>EP.S</i>	317
5C/ Les actions de formation de l'Amicale.....	322
1) L'activité des différents comités	322
2) Les stages de recyclage	326
3) Le programme des stages de recyclage	327
4) Les stages de perfectionnement.....	334

5) Les stages pour les professeurs d'Education physique des ENI.....	343
5D/ Le Premier degré d'éducation physique	352
1) Les ouvrages des structures concurrentes.....	352
2) Publication du <i>Premier degré d'éducation physique</i>	355
Conclusion du chapitre 5	362
Chapitre 6.....	365
La décentralisation et la régionalisation de l'Amicale	365
6A/ L'Amicale contrainte à s'émanciper	367
1) L'Amicale à la recherche d'alliés	367
2) Des décisions équivoques du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports	374
3) La stratégie de Maurice Herzog néfaste à l'Amicale	376
4) Transformation des relations de l'Amicale avec le SNPEP	379
5) Les ENSEPS : dernière cause à défendre pour l'Amicale ?	386
6) Le local dernier bastion de résistance, germe du renouveau	388
7) La rupture	394
6B/ Reconstitution du réseau de l'Amicale : la décentralisation	398
1) L'orientation nouvelle sous l'influence d'André Paganel.....	398
2) Orientation nouvelle des actions nationales traditionnelles de l'Amicale.....	400
3) L'activation du réseau des correspondants régionaux.....	405
4) La régionale de Paris	410
5) Le nombre d'adhérents : un indicateur pertinent de la validité du projet.....	416
6) L'engagement des délégués régionaux et départementaux	418
6C/ La participation de l'Amicale au renouveau pédagogique des années 1960 ..	423
1) Renouveau imposé par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports.....	423
2) L'Amicale et le SNEP, rivaux sur le terrain de la pédagogie.....	425
3) Des stages nationaux de l'Amicale aux journées régionales de formation	435
4) Des colloques de Vichy 1964, 1965...au stage de l'Amicale	448
Conclusion du chapitre 6	455
Conclusion de la deuxième partie	457

Troisième partie.....	462
VERS LA FPC DE TOUS LES ENSEIGNANTS D'EPS (1968-1982)	
.....	462
Introduction de la troisième partie	463
Chapitre 7.....	465
Les années de crise (1968-1971)	465
7A/ Renouveau de la direction des ENSEPS.....	467
1) Des directeurs, héritiers du projet historique de leurs établissements.....	467
2) Des promotions déguisées	469
3) Mai 68 dans les ENSEPS	472
4) L'après mai 68.....	473
7B/ La place des ENSEPS dans la formation nouvelle.....	476
1) Évaluation du déficit en cadres pour l'EPS.....	476
2) La position des ENSEPS questionnée dans un projet de formation.....	480
3) Le projet du recrutement et de la formation nouvelle	483
4) Le retour à l'EN ?	485
5) L'apport de Mai 68.....	490
6) Les ENSEPS dans le cadre d'une formation universitaire ?	492
7C/ Le renouvellement du Bureau de l'Amicale et ses conséquences	494
1) Remise en question de l'action de l'Amicale dans la formation des enseignants	
.....	494
2) Nouvelle direction, nouvelles orientations	497
3) L'enquête « Des éducateurs physiques, pourquoi ? »	502
4) Radicalisation des positions, divergences et malaise	509
Conclusion du chapitre 7	519
Chapitre 8.....	521
L'expansion de l'association pendant la présidence de Jean Zoro	521
(1971-1982).....	521
8A/ Sortir de la crise	522
1) Un sursaut salutaire	523
2) Le bureau national transitoire.....	524
3) L'enquête nationale	526
4) Les difficultés	529

5) Vers l'élection du nouveau président	531
8B/ Croître en multipliant les actions	535
1) Un nouveau président	535
2) L'annuaire.....	537
3) L'action 33-53	537
4) Attirer les membres associés	543
5) La croissance du nombre des adhérents et les problèmes financiers.....	551
8C/ L'ouverture et l'orientation de l'Amicale.....	561
1) La stratégie de la prudence	561
2) La proposition d'ouverture	564
3) Le vote et ses conséquences	566
4) L'orientation de l'Amicale des Enseignants d'EPS	569
8D/ La FPC pour tous les enseignants d'EPS.....	574
1) Association agréée dans le cadre de la FPC	574
2) L'enseignant militant de l'EPS.....	575
3) Une mise en concurrence.....	576
4) Une activité renouvelée	578
Conclusion du chapitre 8	580
Chapitre 9.....	584
L'innovation technique et pédagogique et la formation continue des enseignants d'EPS	584
9A/ Un exemple d'innovation technique et pédagogique: le tennis.....	586
1) D'une activité complémentaire à une activité au contenu éducatif.....	586
2) La conception de Gilbert Omnès et l'élaboration d'une démarche pédagogique	590
3) Le tennis scolaire : l'impossible pratique de masse	596
9B/ Les sports collectifs : vers l'innovation pédagogique.....	601
1) Du stage de sports collectifs de l'Amicale de 1965 à ... celui de 1968	601
2) Les avancées du stage de sports collectifs de 1968.....	611
3) L'utilisation des travaux de Jean Piaget en éducation physique	616
4) La rénovation de l'EP : du stage de 1973 aux « Rencontres de l'Education physique »	619

5) Les stages Maurice Baquet et les stages de sports collectifs de l'Amicale des Enseignants d'EPS	631
6) Les rencontres de l'éducation physique : la rénovation de l'éducation physique par la coordination des actions de FPC.....	634
7) Vers les universités d'été.....	639
9D/ L'AEEPS et la Formation Professionnelle Continue.....	641
1) ENSEPS et formation continue	641
2) Jeunesse et sport et formation continue.....	643
3) Des certitudes	647
Conclusion du chapitre 9	652
Conclusion de la troisième partie.....	653
Conclusion.....	655
Index	663
Sources.....	673
Bibliographie.....	707
Annexes	731
Annexe 1 : L'AEEPS en bref.....	732
Annexe 2 : liste des principaux dirigeants responsables de l'association.....	735
Annexe 3 : Annonce du premier bal de l'Education physique (1935).....	737
Annexe 4 : récépissé de déclaration de l'Amicale	741
Annexe 5 : Statuts de l'Amicale	743
Annexe 6 : Education Générale et Sportive sous Vichy.....	748
Annexe 7 : Texte et manuscrit d'Ernest Loisel.....	750
Annexe 8: Ernest Loisel, texte pour la doctrine nationale d'Education physique et Sportive	753
Annexe 9: Rapport de M. Marty, directeur de l'ENEPS	755
Annexe 10: Brouillon du courrier de Mlle Dubois (juin 1944)	759
Annexe 11: Dossier des élèves de l'ENEPS, rédigé à la Libération.....	761
Annexe 12: manuscrit du premier bulletin de l'Amicale après la Libération... ..	763
Annexe 13: premier numéro des <i>Notes Techniques de l'ENEPS</i>	765
Annexe 14: deuxième numéro des <i>Notes Techniques de l'ENEPS</i>	766
Annexe 15: troisième numéro des <i>Notes Techniques de l'ENEPS</i>	767
Annexe 16: quatrième numéro des <i>Notes Techniques de l'ENEPS</i>	768
Annexe 17: dernier numéro des Notes Techniques et Pédagogiques de l'ENSEP	769
Annexe 18: Premier numéro d'Education Physique et Sport	770
Annexe 19 : Quelques photographies de promotions de l'ENEP, de l'ENEPS puis de l'ENSEPS	772
Annexe 20 : Les participants au stage de Dinard de 1948.....	774

Annexe 21 : Circulaire sur le désaccord de la régionale de Paris avec le Bureau national en 1970	775
Annexe 22 : Photographies des participants aux stages de tennis	776
Annexe 23: Photographies des participants aux stages de Gymnastique et de rugby	777
Annexe 24: Stages sports collectifs, puis « Rencontres de l'Education physique » à Montpellier	778
Annexe 25: Les stages nationaux.....	779
Annexe 26: Vie des régionales	780
Annexe 27: Enquête nationale sur l'avenir et l'orientation de l'Amicale	781
Annexe 28 : Evolution du nombre d'adhérents (travail et archives Jean Zoro).....	782
Annexe 29 : Quelques ouvrages	783
Annexe 30 : Ouvrages de l'Amicale sur le premier degré.....	784
Annexe 31 : Ouvrages de l'Amicale sur les sports collectifs	785
Annexe 32 : Ouvrages de l'Amicale sur le tennis et la natation.....	786
Annexe 33 : Ouvrage de l'Amicale sur la Gymnastique	787
Annexe 34 : ouvrages de l'Amicale sur la didactique de l'éducation physique.....	788
Annexe 35: ouvrages de l'Amicale sur le Rugby	789
Annexe 36 : ouvrages sur l'histoire de l'Education physique	790
Table des matières.....	791

Glossaire

-A-

AEEPS : Amicale des Enseignants d'Education Physique et Sportive

AEEPS : Association des Enseignants d'Education Physique et Sportive

AFRAPS : Association Francophone pour la Recherche sur les Activités Physiques et Sportives

AG : Assemblée Générale

-C-

CA : Conseil d'administration

CAEG : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de la Gymnastique

CAEP : Certificat d'Aptitude à l'Education physique

CAPEP : Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique

CAPEPS : Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive

CEDRE : Collectif d'Etude Disciplinaire et de Réflexion sur l'Enseignement

CEEP : Certificat d'Etudes en Education Physique

CEMEA : Centres d'Education aux Méthodes d'Education Active

CGEGS : Commissariat Général à l'Education Générale et Sportive

CGT : Confédération Générale du Travail

CNMA : Centre national de Moniteurs d'Antibes

CNMA : Collège National de Moniteurs et d'Athlètes

CPS : Conseil Pédagogique et Scientifique

CREGS : Centre Régional d'Education Générale et des Sports

CREGS : Centre Régional d'Education Générale et Sportive

CREP : Centre Régional d'Education Populaire (et de Sport)

CREPS : Centre Régional d'Education Physique et Sportive

CRIP : Centre Régional d'Instruction Physique

-D-

DEA: Diplôme d'Etudes Approfondies

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales

DG EPS : Direction Générale de l'Education Physique et des Sports

DG JS : Direction Générale de la Jeunesse et des Sports

-E-

EGS : Enseignement Général et aux Sports

EGS : Education Générale et Sportive

ENEP : Ecole Normale d'Education Physique

ENEPS : Ecole Nationale d'Education Physique et Sportive

ENI : Ecole Normale d'Instituteurs

ENP : Ecole Normale Professionnelle

ENS : Ecole Normale Supérieure

ENSEP : Ecole Normale Supérieure d'Education Physique

ENSEPS : Ecole Normale Supérieure d'Education Physique et Sportive

ENSET : Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique

EONAGA : Enfance Ouvrière Nîmoise Au Grand Air

EP.S : Revue Education Physique et Sport

EPS : Education Physique et Sportive

-F-

FARE : Fédération des animateurs des Républiques Educatives

FARS : Fédération des animateurs des Républiques des Sports

FEN : Fédération de l'Education Nationale

FFEP : Fédération Française d'Education Physique

FFEPGV : Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire

FFGE : Fédération Française de Gymnastique Educative

FGE : Fédération Générale de l'Enseignement

FPC: Formation Professionnelle Continue

FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail

-I-

INRP : Institut National de la Recherche Pédagogique

INS : Institut National des Sports

IREP : Institut Régional d'Education Physique

IREPS : Institut Régional d'Education Physique et Sportive

-L-

LFEP : Ligue Française de l'Education Physique

LGEP : Ligue Girondine de l'Education Physique

-M-

MAFPEN : Mission Académique à la Formation des Personnels de l'Education Nationale

-O-

OSSU : Office du Sport Scolaire et Universitaire

-P-

PCF : Parti Communiste Français

-S-

SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière

SIEPEPS : Société d'Informations et d'Etudes Pédagogiques de l'Education Physique et Sportive

SNEEPS : Syndicat National de l'Enseignement de l'Education Physique et Sportive

SNEP : Syndicat National de l'Education Physique

SNPEP : Syndicat National des Professeurs d'éducation physique de l'Enseignement public

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

-U-

UA : Unité et Action

UER EPS : Unité d'Enseignement et de Recherche en Education Physique et Sportive

UID : Unité Indépendance et Démocratie

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

USFSA : Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques

USGF : Union des Sociétés de Gymnastique de France

Introduction

« On voit tout ce que l'éducation physique peut gagner d'une connaissance de son passé. En apprenant à saisir sa véritable image, elle revendiquera à bon droit le titre d'éducation puisqu'elle est solidaire de toute entreprise éducative dont elle partage les exigences et le sort. »

Ulmann Jacques, *De la gymnastique aux sports modernes*, PUF, Paris, 1965, p. 5.

Raymond Gratereau professeur à l'ENSEPS jeunes filles, s'exprimait ainsi à propos de la formation du professeur d'éducation physique:

« D'autre part, il apparaît de plus en plus urgent que des publications officielles précisent l'évolution de nos activités et que des stages maintiennent l'unité de notre action. (...). La formation d'un éducateur, considérée comme définitive le jour du dernier examen, est une erreur et plus encore actuellement lorsqu'il s'agit d'un éducateur physique¹. »

Ce court extrait d'un texte paru dans le cahier de comptes-rendus de l'ENSEPS de Châtenay et exposé en 1947 devant la commission pédagogique du SNPEP est présenté en 1953 dans le bulletin de l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP pour être porté à la réflexion des amicalistes².

Cette phrase de conclusion témoigne d'une véritable vision critique de la conception de la formation telle qu'elle est dispensée dans les établissements nationaux que sont les ENSEPS. Elle pose, implicitement, d'autres perspectives de préparation pour les professeurs d'éducation physique. La structure qui assure la formation des enseignants d'éducation physique doit-elle cesser son action à la fin des trois années du cursus d'étude ? La valeur des nouvelles générations de professeurs d'éducation physique est sans doute d'avoir acquis les bases d'un contenu culturel suffisamment étendu pour une intégration réussie dans les équipes enseignantes des établissements scolaires du secondaire. Une formation généraliste leur permet de s'adapter aux évolutions techniques et pédagogiques de l'enseignement. Il semble illusoire, en effet, d'acquérir un savoir professionnel performant sur des méthodologies d'éducation physique dont le contenu dépassé ne sera plus conforme avec l'évolution des connaissances scientifiques ou des mentalités. Cependant, cette ouverture d'esprit qui procure une prise de recul utile et nécessaire aux adaptations pédagogiques peut aussi passer pour de l'insouciance si le bagage initial n'est pas alimenté au-delà du temps d'étude.

La France des années 1950 est une nation dont les institutions sont centralisées. En éducation physique, deux écoles normales, une pour les jeunes filles et une pour les jeunes gens, assurent la formation de l'élite des professeurs d'éducation physique. Mais

¹ Gratereau Raymond, *Hyper*, n° 32, supplément au n° 15 de *EP.S*, avril 1953, p. 4.

² *Hyper*, n° 33, supplément au n° 16 d'*EP.S*, juin 1953, p. 2.

ceux-ci sont loin de représenter l'ensemble du corps professoral. D'autre part, il n'y a pas d'unité dans la conception de l'enseignement de l'éducation physique en France. Des affrontements qui relèvent d'approches idéologiques antagonistes opposent des partisans de méthodes différentes. L'Etat montre des difficultés réelles à s'engager dans ce débat et les Instructions officielles de 1945, n'apportent pas, bien au contraire, la cohérence si nécessaire pourtant au positionnement d'une discipline scolaire en voie de constitution.

« Comme les Instructions -prenant en cela le contre-pied de ce qui s'était passé pendant la guerre- se refusent à imposer « une quelconque orthodoxie doctrinale », coexistent méthode naturelle, méthode néosuédoise et méthode sportive. Écartelés entre des modèles très différents puisqu'ils vont du mythe du bon sauvage naturellement développé à l'efficiace sportive, les enseignants d'éducation physique souffrent de manque d'ordre et d'unité d'autant plus gravement que l'ordre et l'unité font partie des valeurs qu'ont leur a enseignées pour qu'ils les transmettent, et leur apparaissent comme la condition d'une préparation efficace à l'effort de construction nationale³. »

La carence de l'Etat dans le domaine de l'organisation de l'Education physique est évidente. Elle se manifeste également par un immobilisme dans le domaine de la construction d'installations sportives. Aucune décision ne permet de penser que des moyens importants seront mis en œuvre pour améliorer les conditions de travail des professeurs d'éducation physique. Leur formation et leur recrutement sont réduits. Dans son ouvrage sur les problèmes du sport sous la IV^e République Marianne Amar commente cette incapacité de l'Etat face aux problèmes structurels à venir.

« Les pouvoirs publics pourtant ne bougeront pas, suscitant des réformes qu'ils sont ensuite incapables de mettre en œuvre. Pis, ils n'hésiteront jamais à sacrifier le sport sur l'autel de l'austérité et des impératifs budgétaires.

En ce domaine ils seront, une fois n'est pas coutume, rapides et efficaces. Dès octobre 1947, la « Commission de la Hache » décide de licencier 274 agents contractuels de la Direction générale, dont 134 enseignants. Trois mois plus tard, la « Commission de la Guillotine » parachève le désastre en infligeant un véritable coup d'arrêt au recrutement : 28,5% des postes sont supprimés, soit 428 maîtres et 1004 professeurs⁴. »

³ During Bertrand, *La crise des pédagogies corporelles*, éditions du scarabée, Paris, 1981, 278 p.

⁴ Amar Marianne, *Nés pour courir. Sport, pouvoirs et rébellions. 1944-1958*, PUG, Grenoble, 1987, p. 57.

Ces commissions amputent sous des prétextes d'économie budgétaire un corps professoral en construction. Alors, au moment même où leurs effets commencent à être ressentis, le fait qu'un enseignant de l'ENSEPS propose comme projet à l'association dont il est issu, l'organisation d'une formation continuée, relève d'une vision critique, ambitieuse et novatrice. En effet, la formation en dehors du temps de travail n'est-elle pas jusque là une affaire personnelle ?

Ici, le dessein qui se veut collectif, est autrement plus large et plus ambitieux. Il s'agit ni plus ni moins, que substituer aux structures administratives une organisation associative de praticiens dont un des buts serait de promouvoir par des actions de formation une conception unitaire de l'Education physique. Elle prolongerait ainsi l'apprentissage initial acquis pendant les années d'étude dans les ENSEPS.

Cette vision du rôle dévolu à l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP ouvre des interrogations sur la signification sociale de sa création, de son fonctionnement et de son développement.

En prenant pour objet d'étude l'Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP puis de l'ENSEP, nous examinerons son trajet et les transformations qui amenèrent ses dirigeants à faire évoluer cette association. Nous nous interrogerons sur la place qui lui est allouée dans le paysage de l'Education physique tout au long de la deuxième moitié du XX^e siècle, depuis sa création en 1936 jusqu'en 1982.

En devenant l'Amicale des Enseignants d'Education Physique et Sportive l'entreprise initiale est élargie à tous les enseignants d'éducation physique.

Le projet de cette association revêt-il une fonction sociale ? Cette étude propose de mettre en évidence les rôles joués par ce groupe particulier au sein de la communauté des enseignants d'éducation physique. Nous verrons comment ses réalisations ont façonné l'image d'un professeur, véritable professionnel de l'enseignement, malgré la particularité de sa discipline.

Le professeur d'EPS doit l'identité qui lui est désormais reconnue à l'action de différentes structures associatives et syndicales. L'Amicale est sans aucun doute l'une de celles qui auront permis la structuration de ce corps professionnel enseignant au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Elle peut alors constituer une voie d'accès possible à une histoire particulière de l'Education physique du XX^e, celle de ses praticiens.

Les études historiques sur l'éducation physique se sont particulièrement étoffées au cours de ces vingt-cinq dernières années. Sans doute faut-il y voir l'un des effets de la

consolidation du cursus universitaire des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et la création du concours d'agrégation. Des postes universitaires s'étant ouverts, les laboratoires intégrant des recherches historiques se sont petit à petit mis en place. Bien sûr la majorité des recherches sont tournées vers le sport, un des principaux phénomènes sociaux du XX^e siècle. Mais, jusqu'au milieu du XX^e siècle, la particularité de toutes les formes de pratiques physiques n'est pas aussi nette qu'aujourd'hui. Si bien que l'intérêt historique pour les thèmes relatifs au sport passe dans bien des cas par l'éducation physique, forme éducative d'une pratique physique, avant de devenir discipline scolaire, telle qu'elle est définie par André Chervel⁵.

« La discipline scolaire est donc constituée par un assortiment à proportions variables suivant les cas, de plusieurs constituants, un enseignement d'exposition, des exercices, des pratiques d'incitation et de motivation et un appareil docimologique, lesquels, dans chaque état de la discipline, fonctionnent évidemment en étroite collaboration, de même que chacun d'eux est, à sa manière, en liaison directe avec les finalités⁶. »

Les conditions d'intégration de l'éducation physique comme discipline scolaire est le sujet de la thèse d'Etat de Pierre Arnaud soutenue en 1986⁷. Ce dernier examine comment les pratiques d'activités physiques et sportives en dehors de l'Ecole sont présentées pour y être assimilées. Ce processus de conformité est indispensable selon Arnaud, afin que chaque matière soit acceptée comme discipline scolaire. Cette « orthodoxie scolaire »⁸ dont les caractéristiques sont définies par Octave Gréard dès 1868, revêt des conditions liées à l'organisation pédagogique. Pour Arnaud, ce processus l'emporte sur celui de l'intégration car l'éducation physique n'a de spécificité et de légitimité que dans l'école.

C'est une toute autre approche historique qui guide Jacques Gleyse, issu lui aussi du secteur des sciences de l'éducation. Dans sa thèse consacrée également au processus d'intégration, mais à celui des enseignants d'éducation physique dans l'enseignement secondaire, il relève un certain nombre de paradoxes les concernant. Pour être acceptés

⁵ Chervel André, *La culture scolaire, une approche historique*, Paris, Belin, 1998.

⁶ Chervel André, « Pour une histoire des disciplines scolaires », *Histoire de l'éducation*, n° 38, mai 1988, p. 59-119, p. 100.

⁷ Arnaud Pierre, *Le sportman, l'écolier, le gymnaste : la mise en forme scolaire de la culture physique*, thèse pour le doctorat d'état en sciences de l'éducation, sous la direction de Avanzini Guy, Université de Lyon 2, 1986, 1152 pages.

⁸ Arnaud Pierre, « Contribution à une histoire des disciplines d'enseignement : la mise en forme scolaire de l'éducation physique », *Revue Française de Pédagogie*, n° 89, oct.- nov.- déc. 1989, p. 29-34, p. 29.

dans l'institution ils ont dû, selon lui, renoncer à une partie de leur spécificité, « le physique et le sport » et en conséquence à la corporéité de leurs élèves dans ses aspects pulsionnels et hédoniques. Après sa thèse, il entreprend d'appliquer le principe de l'archéologie des discours de Michel Foucault au champ de l'éducation physique. Son ouvrage de référence, *Archéologie de l'éducation physique au XX^e siècle en France*⁹, décrit les liaisons entre le discours explicatif sur l'éducation physique et les connaissances concernant le corps et les savoirs techniques en général. Il poursuit ensuite cette perspective en étudiant les différentes étapes de l'instrumentalisation des corps depuis la machine humaine du XVIII^e et la gymnastique à la période récente des théories bio informationnelles sur l'apprentissage moteur des actions sportives¹⁰.

Résolument répertoriée comme un travail d'histoire politique, la thèse de Jean-Luc Martin¹¹, entreprend de montrer l'importance des décisions politiques dans l'évolution de l'Education physique au cours de la deuxième partie du XX^e siècle en France. Utilisant à la fois les témoignages des acteurs clés de la période et les archives nationales, Jean-Luc Martin étudie les relations entre les volontés des politiciens et leurs réalisations dans le domaine de l'éducation physique et du sport.

Ces travaux universitaires, publiés sous forme d'ouvrages, montrent l'éventail des thèmes consacrés à l'histoire de l'éducation physique. L'épreuve écrite de tous les concours de recrutement des professeurs d'éducation physique demande des connaissances sur l'histoire de cette discipline. Une part de culture, liant le contexte social à des réalisations méthodologiques de différentes époques, est attendue pour illustrer un thème lié aux finalités ou objectifs de l'éducation physique actuelle. Le contenu de cette épreuve suscite la réalisation d'ouvrages destinés aux étudiants préparant les concours. Mais au-delà des travaux universitaires, les contributions sont très inégales. Pas toujours animés par une démarche d'historien, les enseignants justifient bien souvent leurs idées et quelquefois leurs convictions, en faisant appel à des ouvrages aux références discutables. Il suffit qu'un auteur éminent dans un domaine pédagogique particulier, reprenne certaines assertions, dans un raisonnement nécessairement simplifié et généralisé, pour qu'elles soient acceptées comme telles. Si

⁹ Gleyse Jacques, *Archéologie de l'Education Physique et sportive au XX^e siècle en France. Le corps occulté*, PUF, Paris, 1995.

¹⁰ Gleyse Jacques, *L'instrumentalisation du corps. Archéologie de la rationalisation instrumentale du corps de l'Age classique à l'époque hyper moderne*, L'harmattan, Paris, 1997.

¹¹ Martin Jean-Luc, *La politique de l'éducation physique sous la V^e République*, thèse pour le doctorat d'Histoire du XX^e siècle, IEP, 1998.

bien que la véracité de certains points de vue est acquise parfois grâce au principe d'autorité du discours répété.

Certaines opinions sur l'Amicale n'échappent pas à ce phénomène. Dans bien des cas, l'absence de références sur l'Amicale altère l'action passée des ses dirigeants. Ce qui tronque nous semble-t-il, la compréhension d'événements ou d'avènements pédagogiques plus complexes que des raisonnements simplistes, parce que raccourcis, laissent supposer.

Incontestablement, c'est le travail effectué par Alain Gelès dans le cadre d'un mémoire collectif de la section 9 de l'ENSEPS nouvelle¹² qui envisage pour la première fois le rôle de l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENEP, puis de l'ENSEP d'une façon approfondie. Le thème de cette recherche est le bilan des actions de formation professionnelle continue des organismes privés¹³. En mettant en exergue le travail de trois grandes structures en le comparant avec l'action de l'Administration, des problèmes de fonctionnement et d'attribution apparaissent par rapport à la loi du 16 juillet 1971.

L'action des dirigeants et des adhérents de l'Amicale est connue des professeurs d'éducation physique. Si leur activité n'est pas répertoriée dans l'histoire de l'Education physique, il faut sans doute en attribuer la raison au fait que l'histoire des praticiens de cette discipline scolaire n'a pas été l'objet des premières recherches historiques. Ce n'est pas que le rôle des acteurs de l'éducation physique ne passionne pas. Bien au contraire, faire l'histoire de l'Education physique a longtemps consisté en effet, à retracer le parcours des plus illustres de ses propagandistes. Nous ne citerons à ce sujet, que quelques travaux qui ont fait l'objet d'une recherche universitaire. Mais d'autres

¹² Une ENSEPS nouvelle formule est créée en 1970. Elle accueille à partir de cette date des enseignants d'EPS qui effectuent une formation supérieure sanctionnée par un diplôme. Cette formation dure 18 mois et débouche sur le diplôme de l'ENSEPS qui donne la possibilité aux enseignants de postuler dans les UER EPS en voie de constitution. À l'issue de sa formation, chaque enseignant doit produire un mémoire relatif au thème général de sa section. Les enseignants de la section 9 recrutés sur le thème « Sciences de l'information, activités physiques et sportives » choisirent en accord avec leurs directeurs, un sujet collectif, « La formation professionnelle continue des enseignants d'éducation physique et sportive ». Parmi les différentes contributions individuelles, trois portèrent sur des études historiques liées au thème. Alain Gelès dans le bilan des actions de formation professionnelle continue dans le domaine de l'EPS, envisage les actions des organismes privés.

¹³ Gelès Alain, « Bilan des actions de formation professionnelle continue dans le domaine de l'EPS. Les actions des organismes privés », *Formation professionnelle continue des enseignants d'éducation physique et sportive*, mémoire collectif de la section 9 de l'ENSEPS, Paris, 1976, documents études INS et ENSEPS.

articles, récits et ouvrages existent sur la vie et l'œuvre de personnalités¹⁴ de l'Éducation physique. Il est vrai qu'il est tentant de montrer l'influence qu'ont pu avoir certains théoriciens dans l'évolution des conceptions de l'éducation physique. Souvent visionnaires ou tout simplement opportunistes, d'une ténacité remarquable, ils ont cristallisé autour de leur action une orientation de l'éducation physique qui, sans aucun doute parce qu'elle est une activité humaine soumise à l'influence de son époque, se serait produite. Ainsi, lorsque Marcel Spivak recherche les origines militaires de l'éducation physique¹⁵, il est amené à étudier la vie de Francisco Amoros, considéré comme le père fondateur de l'éducation physique en France. Aussitôt, nous comprenons que les formes de pratique physique ne sont pas neutres. Dans sa thèse d'Etat, Marcel Spivak établit des relations entre les méthodes d'éducation physique qui se sont succédé du Second Empire au Front Populaire et l'esprit nationaliste¹⁶. Il cerne, à l'approche imminente de la Première Guerre mondiale, le rôle d'un militaire, autre théoricien de l'éducation physique, Georges Hébert, dans la préparation des athlètes français pour les Jeux olympiques de 1916. Hébert tient également une place prépondérante dans la thèse de doctorat de Gilbert Andrieu, soutenue certes en Sciences de l'éducation, mais qui est également une recherche historique de l'esthétique des corps, poursuivie grâce à la pratique des exercices physiques. C'est également par cette approche que l'œuvre de Georges Demeny est appréhendée. Une revue complète de sa méthode et des difficultés rencontrées pour son introduction à l'école est réalisée par Jean-Michel Delaplace en 2000¹⁷. C'est sous l'angle des sciences appliquées à l'éducation physique que Christian Pociello retrace le parcours de Georges Demeny¹⁸. Cette histoire, reste malgré tout,

¹⁴ Nous pouvons citer par exemple, un ouvrage sur la vie et l'œuvre de Pierre Seurin, édité par la FFEPGV (Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire) : Groupe d'Études Historique FFEPGV, *Pierre Seurin. Entre éducation physique et sport. 1913-1983*, Paris 2001.

¹⁵ Spivak Marcel, *Les origines militaires de l'éducation physique (1774-1848)*, thèse de doctorat en Histoire, Montpellier III, 1975.

« Pour notre modeste part, nous avons contribué à rétablir dans un cadre historique plus rigoureux la vie et l'action de celui qui peut être considéré comme le père fondateur de l'éducation physique en France, Francisco Amoros. Ceci nous amena à explorer l'apport de l'institution militaire pour le développement de cette éducation physique, pendant l'époque si troublée qui va du règne de Louis XVI à la Révolution de 1848 », Spivak Marcel, « Quelques aperçus de la recherche en histoire de l'éducation physique et des sports en France », *Histoire de l'éducation*, n° 10, avril 1981, p. 8-19, p. 1.

¹⁶ Spivak Marcel, *Éducation physique, sport et nationalisme en France du Second Empire au Front Populaire : un aspect original de la Défense Nationale*, thèse pour le doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines, Paris I Sorbonne, 1983.

¹⁷ Delaplace Jean-Michel, *Georges Hébert, la méthode naturelle et l'école*, thèse de doctorat en Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Lyon 1, 2000.

¹⁸ Pociello Christian, *Physiologie et éducation physique au XIX^e siècle*, thèse de Sciences de l'éducation, Paris 7, 1974.

celle des maîtres à penser, celle des méthodes. Les thèmes relatifs aux préoccupations quotidiennes de l'enseignement ne sont pas abordés.

Les ouvrages de témoignages recèlent bien souvent au contraire, leurs aspects anecdotiques. Ils offrent tout de même l'avantage de ne pas toujours souscrire à une problématique éloignée de la réalité concrète. L'évocation de la trajectoire professionnelle des enseignants cerne le discours sur la pratique de terrain. Si le témoignage doit être utilisé avec toutes les précautions d'usage, il garde toutefois l'intérêt d'être une représentation de la réalité vécue ou éprouvée.

Dans un petit ouvrage intitulé *L'EPS face au sport*, Gérard Couturier recueille le témoignage de quinze acteurs de l'éducation physique de la période de 1945 à 1995. Son entretien avec Maurice Portes, centré sur le rôle de l'AEEPS, permet à un amicaliste de longue date, considéré comme une figure historique de l'association, d'expliquer les raisons de son adhésion dès sa première nomination et de cerner brièvement le parcours de cette association dans laquelle il s'est investi pendant des années. Il retrace également les actions de formation et les différentes productions de cette association dont le fonctionnement lui semble adopter une perspective assurant la diversité des points de vue et dans laquelle une position consensuelle doit émerger.

Dans cet ouvrage, Robert Mérand interrogé sur un choix de trois situations concrètes essentielles des décennies 1960, 1970 et 1980, choisit de rappeler le stage organisé par l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP en 1965, la reprise des stages de sports collectifs de l'Amicale en 1973 à Montpellier et enfin l'entrée de l'EPS à l'INRP en 1982. Tout au long de cet entretien, nous sentons à quel point, celui qui est considéré comme la personnalité qui a le plus marqué l'éducation physique entre 1950 et 1990, reste attaché bien des années après à l'ENEP son école de formation ainsi qu'à son amicale dont il contribua à enrichir les réalisations.

Il apparaît à la lecture des trajectoires de ces enseignants que leurs activités se sont toujours inscrites dans des structures associatives, syndicales ou administratives. C'est l'environnement de celles-ci qui permet l'expression affirmée de leurs points de vue. C'est dans un milieu repéré que l'on peut apprécier la valeur, la quantité, en un mot l'influence, d'idées alors partagées par un groupe de professionnels. Il nous semble dès lors, qu'une étude du rôle de ces différentes structures peut dévoiler une approche originale de l'histoire de l'éducation physique comme discipline scolaire.

Des travaux historiques sur les structures syndicales des enseignants d'éducation physique ont été entrepris au cours de cette dernière décennie. En 2002, Michaël Attali présente une étude des deux principaux syndicats représentant les enseignants d'éducation physique : le SNEP¹⁹ pour les professeurs et le SNEEPS²⁰ pour les maîtres. Tout en s'intéressant à la structure et au fonctionnement de ces organisations, Michaël Attali nous montre l'incursion de ces organisations dans le domaine pédagogique. Elle est annoncée comme un complément aux revendications classiques sur les conditions de travail des enseignants. Puis, au fur et à mesure de la captation des enjeux du système scolaire, les problèmes pédagogiques deviennent un atout majeur pour fédérer une profession sur la base de compétences professionnelles. C'est également le thème de recherche de William Chameyrat en 2005. S'attachant exclusivement au SNEP, il examine son rôle dans l'intégration de l'éducation physique au sein de l'Education nationale. Portées par ses dirigeants, les motivations de ce syndicat sont influencées par des enjeux qui dépassent la défense corporative. Balayant une période plus longue, Guilhem Véziers plonge aux origines des groupements professionnels du début du XX^e siècle pour y voir l'origine du mouvement syndical. La distinction entre associations amicales et syndicats qui s'établit sur le partage entre la défense corporative et la diffusion pédagogique demeure stable jusqu'aux années 1960. Mais la recherche de l'efficacité militante dépasse ensuite ce principe. L'ancrage du SNEP dans une pédagogie sportive, promotionnée par la culture marxiste dont ses dirigeants se revendiquent après 1969, lui permet de parvenir à représenter les aspirations d'une majorité de toute une corporation.

Ces thèses accréditent toutes les trois le fait que le principal syndicat des professeurs cherche et trouve une partie de sa légitimité en s'appuyant sur l'adoption de positions pédagogiques. Cette option donne une tonalité particulière aux rapports nécessairement entretenus avec les structures associatives qui ont pour but l'organisation de formations et la diffusion de revues pédagogiques. Dans leurs thèses sur le SNEP, Michaël Attali, William Chameyrat et Guilhem Véziers décrivent fugacement les rapports entretenus entre le SNEP et l'Amicale au tournant de l'année 1950 et rappellent l'impossible collaboration entre ces deux structures pour créer la revue *EP.S*²¹.

¹⁹ SNEP : Syndicat National de l'Education Physique.

²⁰ SNEEPS : Syndicat National de l'Enseignement de l'EPS.

²¹ Chameyrat William, *Le SNEP, Syndicat National de l'Education Physique, dans la construction d'une discipline d'enseignement : l'Education Physique et Sportive. 1944-1992*, thèse pour le doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Bordeaux 2, 2005, p. 120.

Bernard Lebrun²² consacre sa thèse à la revue *Les notes techniques de l'ENSEP*. Il souligne que l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP prend en charge cette revue à partir de 1945. Lorsqu'elle cesse de paraître, l'élargissement voulu du lectorat impose aux dirigeants de l'Amicale d'accepter de dissocier leur revue pédagogique du *Bulletin de l'Amicale* en 1950. Ils fondent alors, avec l'appui de la Direction générale de l'Éducation physique et des Sports, la revue *EP.S*.

Michaël Attali, William Chameyrat et Guilhem Véziers soulignent également l'opposition farouche de l'Amicale lors de la création de la revue pédagogique de la SIEPEPS par le SNEP en 1964²³. Selon Guilhem Véziers, l'esprit amicaliste, succinctement décrit à l'écart des débats idéologiques, est pris en défaut en raison de la constitution d'un groupe favorable aux idées marxistes²⁴. Cette opinion, émise auparavant par Jacques Thibault dans un article au titre évocateur²⁵, est fondée sur la théorie de l'entrisme des militants du parti communiste. Argumenté sur le militantisme de quelques membres de l'Amicale à la FSGT et leur participation aux stages des deux structures, cet avis minimise le travail de l'ensemble des dirigeants amicalistes. Gilles Bui-Xuan est encore plus précis lorsqu'il envisage « une superposition abusive d'une Amicale et d'un syndicat ²⁶ ». C'est, généraliser sans étude approfondie, une influence qui ne concerne qu'un groupe restreint d'amicalistes.

Pour son travail de formation, l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP est citée plusieurs fois dans l'ouvrage de Michaël Attali et Jean Saint-Martin consacré à la démocratisation de l'éducation physique²⁷. Au cours de la IV^e République, le sport se mêle au processus de démocratisation de l'EPS en cours. L'influence de l'Amicale dans la mise en forme sportive de l'EPS des années 1950 est vite rapidement illustrée par sa

²² Lebrun Bernard, *Les origines d'une éducation physique sportive scolaire. 1943-1950. Analyse à partir de la revue « Les notes techniques de l'ENSEP »*, thèse pour le doctorat en STAPS, Université de Rennes 2, dir. Léziard Yvon, 2006.

²³ Véziers Guilhem, *Histoire du syndicalisme des professeurs d'éducation physique entre 1880 et 2002. Un militantisme corporatif, pédagogique et politique*, thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Lyon 1, 2004, p. 257.

Chameyrat William, *op. cit.*, p.120.

Attali Michaël, *Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique. 1945-1981*, Paris, L'Harmattan, 2004, p.167-172.

²⁴ Véziers Guilhem, *op. cit.*, p.271.

²⁵ Thibault Jacques, « La face cachée de l'éducation physique en France », *L'éducation physique au XX^e siècle*, dir. René Bertrand-Xavier, dossier EP.S n° 15, Poitiers, 1992, p. 328-345.

²⁶ Bui-Xuan Gilles, « L'autonomisation d'une corporation : une histoire de corps », *L'éducation physique au XX^e siècle*, dir. René Bertrand-Xavier, dossier EP.S n° 15, Poitiers, 1992, p. 303-327.

²⁷ Attali Michaël, Saint-Martin Jean, *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*, Paris, Armand Colin, 2004.

volonté d'élargir la diffusion de la pédagogie des ENSEPS en transformant les *Notes Techniques et Pédagogiques* de l'ENSEP par la création de la revue *EP.S*²⁸.

Le rôle de cette association est souligné de nouveau lorsque le sujet de la formation continue devient une préoccupation majeure des enseignants d'EPS dans les années 1970. Lorsque qu'elle cesse d'être le complément d'une formation initiale pour les plus volontaires et devient alors pour l'ensemble de la profession un enjeu majeur pour s'intégrer dans l'Education nationale, l'Amicale des Enseignants d'EPS multiplie ses stages de formation²⁹. La démocratisation de l'EPS s'inscrit dorénavant dans une perspective scolaire. Cette association reflète alors bien le dynamisme et la volonté des enseignants d'EPS de prendre des initiatives dans l'innovation pédagogique afin de proposer un contenu adapté à tous leurs élèves.

Ainsi, lorsqu'il est question d'établir le panorama de l'univers professionnel des enseignants d'EPS, Michaël Attali retient l'AEEPS parmi les structures issues de la communauté des enseignants d'EPS. L'article que nous y avons consacré montre l'influence contrastée de cette association au cours des différentes périodes de l'histoire de l'EPS au XX^e siècle³⁰. Il présente les axes forts de ce travail de thèse.

Une première approche historique, sous la forme d'un DEA nous avait permis de prendre connaissance d'une partie des archives de l'association. Certaines, déjà classées grâce aux soins bénévoles de l'un de ses responsables, étaient directement utilisables. D'autres restaient à l'état de jachère. Il a donc fallu entreprendre un travail d'organisation et d'appropriation de certaines sources. Une grande partie des archives concernant les comptes-rendus des réunions de travail du conseil d'administration de l'association pour la période allant de 1959 à 1982 n'était pas stockée dans le fond d'archives de l'association. Un président de l'association, Jean Zoro, avait gardé ces documents dans un souci de conservation. C'est donc son fonds personnel que nous avons utilisé. D'abord classé selon une logique simple, il a été numérisé pour être archivé par la suite. Ce travail de récolement a permis de démontrer l'intérêt historique des archives de l'association à tel point qu'un legs de ce fonds dans le domaine public est envisagé.

²⁸ Attali Michaël, Saint-Martin Jean, *ibid.*, p. 82-83.

²⁹ Attali Michaël, Saint-Martin Jean, *ibid.*, p. 239-240.

³⁰ Abonnen Denis, Attali Michaël, « De l'Amicale à l'AEEPS : des spécialistes au service de l'EPS », dir. Attali Michaël, *L'univers professionnel des enseignants d'éducation physique*, Paris, Vuibert, 2006, p. 62-89.

Notre corpus de sources a donc été établi au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux. Il est constitué de l'ensemble des numéros du bulletin de l'association *Le Bulletin de l'Amicale* puis « *Hyper* », de l'ensemble des numéros des revues publiées par l'association, « *Les notes techniques de l'ENEPS* », *Les Notes techniques de l'ENSEP*, *Les Notes techniques et pédagogiques de l'ENSEP* et *EP.S*. Ces sources nous permettent d'étudier le fonctionnement de l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENEP, de l'ENSEP puis l'AEEPS à l'aide des différents comptes-rendus des assemblées générales, des conseils d'administration, des articles reflétant la vie de l'association et les actions de ses différents membres et responsables. Elle est complétée par les archives de certains secrétaires et présidents, constituées de courriers, de circulaires et de prises de notes lors des réunions. Ainsi, l'engagement de certaines personnalités dans les activités de l'association apparaît nettement. La qualité de ce fonds d'archives permet également d'appréhender les relations entre certains acteurs notoires de l'éducation physique. D'autres périodiques d'éducation physique complètent cet ensemble de revues : *Les cahiers techniques et pédagogiques de l'INS*, la revue de la *SIEPEPS*, *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*.

Les carnets des comptes financiers de l'association n'ont pas permis une recherche portant sur l'ensemble de la période étudiée. Certains sont manquants. Cette source lacunaire ne nous a pas donné des indications précises permettant de connaître le nombre d'adhérents ou bien le nombre d'ouvrages vendus comme nous le pensions. Les bilans financiers de chaque assemblée générale comblèrent ce manque. Pour certaines années, nous avons pu vérifier tout de même les processus de prise de cotisations et l'impact de certaines publications grâce à des recueils de comptes précis.

Autre source indispensable, les bulletins syndicaux de la période d'après-guerre, le *Bulletin du Syndicat National des Professeurs d'Education Physique de l'Enseignement Public* et ensuite le *Bulletin du Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public* ancienne série jusqu'en 1969 et nouvelle série jusqu'en 1982, nous ont permis de débusquer les enjeux, en particulier sur le plan pédagogique, entre les différentes structures regroupant les enseignants d'éducation physique. Les trajectoires de certains dirigeants, appartenant parfois aux deux structures, apparaissent également à la consultation de l'ensemble de la collection.

Il est assez courant dans les travaux sur l'histoire de l'éducation physique de considérer que les parutions des Instructions officielles sont des jalons dans l'évolution de cette discipline. À l'échelon du praticien la réalité est différente. Les ruptures ne sont pas

aussi nettes. La vie de l'association dont nous retraçons l'histoire est, certes, marquée par des événements extérieurs qui la font évoluer, à l'exemple des Instructions officielles. Mais ce sont plutôt des césures, des périodes d'adaptation suivies par les responsables de l'association. Elles produisent alors des effets avec un décalage dans le temps et conduisent les dirigeants à donner à l'association de nouvelles orientations.

Nous distinguerons ainsi trois périodes dans l'évolution de l'association. La fondation, en 1936, avec comme objectif majeur la défense de l'Ecole normale de formation. Elle inclut la Seconde Guerre mondiale. A partir de 1945, année de la scission de l'Ecole normale de formation d'origine en deux ENSEPS, la deuxième période est celle de l'installation de l'Amicale dans le paysage de l'éducation physique. Le projet est d'influer sur la pédagogie de l'éducation physique en France par la constitution d'un corps professionnel d'élite et par la création de moyens de diffusion. La troisième période marquée par la disparition des ENSEPS retrace celle de l'ouverture de l'association à tous les enseignants d'éducation physique. Cette démocratisation de l'accès à l'association en quelque sorte, est concomitante avec un engouement des enseignants d'EPS pour une formation professionnelle nouvelle et continue. La borne finale est l'année 1982, le moment où cette FPC s'institutionnalise, posant un nouveau problème d'adaptation à une équipe renouvelée de dirigeants.

Tout au long de l'époque étudiée, la chronologie produite par l'association Amicale des Anciens Elèves de l'ENEP, de l'ENSEP puis Amicale des Enseignants d'Education Physique et Sportive est singulière. Elle est marquée par le fonctionnement particulier de sa structure et est également régie par l'évolution des formes pratiques de la pédagogie de l'éducation physique.

Cette association est donc un élément décisif pour étudier comment la discipline Education physique s'est affirmée dans son parcours scolaire au XX^e siècle.

L'analyse de la structuration de ce groupe social peut également donner des indications sur la constitution d'un corps professionnel d'enseignants. Pas toujours repérable dans l'univers professionnel dans lequel il s'inscrit, ce groupe constitue toutefois une communauté dont les membres, qui partagent les mêmes valeurs, conservent une véritable indépendance d'esprit. Notre étude sur l'histoire de l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENEP, de l'ENSEP puis de l'AEEPS n'est pas un projet d'histoire sociale ou d'ethnographie. Mais elle doit pouvoir nous permettre de montrer comment un groupe professionnel repéré, à travers la formation prolongée puis continue des

enseignants d'éducation physique, s'approprie des éléments essentiels pour orienter les contenus de sa discipline dans un projet spécifiquement scolaire.

Au cours de cette recherche nous étudierons également les rapports entretenus entre l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENEP, de l'ENSEP puis de l'AEEPS, avec l'administration en charge de l'Education physique dans les différents ministères, le syndicat des professeurs d'éducation physique et d'autres structures associatives prenant en charge les problèmes de pédagogie de l'éducation physique. Des enjeux se révéleront sans doute. Les particularités des propositions de l'Association étudiée sur l'enseignement de l'éducation physique doivent apparaître. Ainsi, c'est au plus près du terrain que nous aborderons le mode de diffusion des idées ou des conceptions qui s'élaborent en éducation physique au cours de cette période si riche et si active. Leur processus de maturation s'enracine dans des essais successifs validés par la confrontation directe entre praticiens lors de rassemblements, dont l'organisation est l'objectif prioritaire de l'Amicale puis de l'AEEPS. Notre projet est donc également de contribuer modestement à la constitution de l'Histoire de l'Education physique vécue à travers le prisme de l'histoire de l'Amicale puis de l'AEEPS et de ses dirigeants.

Première partie

LA STRUCTURE AMICALISTE DE L'ENEP (1936-1944)

« L'éducation physique doit être avant tout une œuvre scolaire et constituer un enseignement pédagogique. L'Université doit entreprendre la tâche de cultiver le corps comme l'esprit et de réaliser une vie physique parallèlement à la vie intellectuelle. »

Hébert Georges, *Le sport contre l'éducation physique*, Vuibert, Paris, 1938 (deuxième édition), p. 143.

Chapitre 1

La genèse de la création de l'ENEP

La structure que nous étudions est fondée sous la dénomination « Amicale des Anciens Elèves et Elèves de l'ENEP ». Cette création s'inspire d'un modèle couramment employé au début du XX^e siècle pour regrouper des fonctionnaires, des enseignants, ayant des intérêts communs. Elle peut apparaître, sous cet angle, comme la simple reproduction d'initiatives prises dans les établissements d'enseignement. Cependant, si cet acte fondateur s'inscrit dans la mouvance générale de l'année 1936, les caractéristiques de l'établissement auquel se rattache cette amicale lui conféreront un rayonnement particulier. Elle va être à l'initiative d'actions particulières et innovantes qui auront des incidences certaines sur le développement de l'éducation physique en France. La démarche de sa création donne une indication précise de la façon dont l'ENEP est vécue et ressentie par les élèves et les professeurs. Elle marque un tournant dans l'orientation de cet établissement national destiné à former les professeurs d'éducation physique. L'émergence de cet établissement fut une longue gestation alors que cette discipline d'enseignement est présente dans le système scolaire depuis 1869. Nous ne nous attarderons pas à étudier le cheminement de cette discipline jusqu'en 1933. Ce travail a déjà été entrepris.¹ Il nous paraît toutefois nécessaire de retracer l'itinéraire de la formation des professeurs d'éducation physique pour contextualiser la genèse de l'ENEP. Nous pourrions alors évoquer les bouleversements que cette création provoque. Les motivations de la fondation de l'Amicale ne peuvent se comprendre, en effet, sans l'étude des circonstances et des conséquences de la mise en place de l'Ecole Normale d'Education Physique.

1A/ Une profession mal définie et peu valorisée au début du XX^e siècle

Si Jacques Thibault peut conclure en évoquant la naissance de l'ENEP en 1933 qu'« à ce moment, l'éducation physique possède un statut et des maîtres² », cet événement est la résultante de circonstances aussi bien adaptatives que volontaristes de la part de dirigeants politiques soumis à des pressions de multiples natures. La création d'une

¹ Thibault Jacques, *Sport et éducation physique. 1870-1970*, J. Vrin, Paris, 1972.

² Thibault Jacques, « Un accouchement laborieux », revue *Esprit*, mai 1975, p. 696-703, p. 701.

Ecole normale d'éducation physique constitue l'aboutissement d'un changement de considération, laborieux mais décisif, de l'Etat en matière d'Education physique. Cette discipline, présente au sein du système éducatif depuis 1869³ est gérée cependant par d'autres administrations extérieures à l'Instruction publique. La formation des enseignants et leur recrutement relèvent d'un autre ministère, celui de la Guerre, ou d'initiatives privées subventionnées. En quelques années, celles qui suivent la Guerre de 1914-1918, les attentes du pays à propos du rôle de l'Education physique évoluent. C'est par le contrôle du recrutement des professeurs d'éducation physique que passe le changement tutélaire sur l'Education physique. La création de l'ENEP est l'aboutissement d'un processus complexe. Sa structure initiale va être rapidement dépassée en raison d'événements multiples. Certains sont internes à cette Ecole et d'autres dus à l'évolution des mentalités liées à des contingences politiques. Après avoir assuré le contrôle de l'enseignement de l'éducation physique par la création d'emplois d'inspecteurs, l'Etat décide de prendre en charge la formation des enseignants d'éducation physique en fondant l'ENEP.

1) Le recrutement

Bien que le décret du 3 février 1869 portant sur l'organisation de l'enseignement de la gymnastique institue la création de commissions régionales chargées de délivrer les certificats d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique, l'enseignant chargé de l'éducation physique n'est pas intégré dans le corps professoral. Malgré la loi du 27 janvier 1880 qui en complétant le décret du 3 février, va « rendre l'enseignement de la gymnastique obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons dépendant de l'Etat, des Départements et des Communes », les maîtres de gymnastique restent marginaux dans le système éducatif. Ce sont la plupart du temps d'anciens militaires de carrière, des sous-officiers peu instruits mais bons démonstrateurs de mouvements et capables de donner des ordres et de se faire respecter.

Dans son ouvrage *Sport et éducation physique*, Jacques Thibault cite avec une pointe d'ironie les rapports des supérieurs hiérarchiques des maîtres chargés des exercices

³ Décret du 3 février 1869, portant sur l'organisation de l'enseignement de la gymnastique. Ce décret intervient après la publication, le 15 février 1868, du rapport du docteur Hillaret.

physiques pour l'année 1868 du collège de Libourne et du lycée de Pau, retrouvés aux archives départementales de la Gironde.

« Le premier, ex-sous-officier de chasseurs à pied, est « jeune, agile, fort, bon praticien ayant assez d'autorité sur les élèves pour les entraîner » et le second, « Ancien élève du Commandant d'Argy⁴ à l'école de Joinville-le-Pont, est un bon maître ayant une bonne méthode⁵. »

Cette complaisance de ton s'accompagne d'une faible considération pour la fonction et pour ces militaires subalternes qui, ayant terminé leur carrière, complètent ainsi leur retraite.

Ces fonctionnaires n'ont aucun diplôme universitaire. Ils justifient leur capacité à enseigner par la mise en jeu de leur activité physique et non par leur valeur intellectuelle. Ils sont la plupart du temps recrutés à la suite de décisions individuelles. Aussi, ils ne peuvent être considérés comme de véritables enseignants, lesquels sont nommés par l'Etat.

La situation évolue peu pendant les quelques vingt sessions de jury du CAEG⁶. Les statistiques de 1887 rappelées par Jacques Thibault, montrent que « sur 200 maîtres de collège, 178 n'ont aucun grade, 13 possèdent des grades étrangers, 8 sont des instituteurs et 1 est bachelier. Par contre dans les lycées, 102 professeurs sur 105 sont pourvus du certificat d'aptitude ainsi que 5 maîtres sur 28 »⁷. C'est d'ailleurs avec une pointe de regret que Michel Breal, un universitaire, constate que « ...nos professeurs de philosophie, de latin, d'histoire ou de mathématiques ont de la peine à voir un collègue dans l'ancien sous-officier qui vient montrer aux élèves quelques tours de trapèze⁸ ».

Mais il ne semble pas facile d'attirer dans cet emploi un personnel mieux instruit. La raison est essentiellement liée au traitement alloué à ces maîtres de gymnastique qui est insuffisant pour une activité de fonctionnaire à temps complet⁹.

Dans la majorité des cas cet emploi est un complément de salaire, soit d'une retraite pour les anciens militaires ou pour d'autres, d'une activité libérale. La fonction de

⁴ Le commandant d'Argy est le premier directeur de l'Ecole militaire de Joinville-le-pont, chargée de former les moniteurs militaires de gymnastique.

⁵ Thibault Jacques, *Sport et éducation physique*, *op. cit.*, p. 62.

⁶ Le CAEG (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de la Gymnastique) est le premier diplôme reconnu pour pouvoir enseigner les pratiques physiques à l'Ecole.

⁷ Thibault Jacques, *op. cit.*, p. 64.

⁸ Breal Michel, *Excursions pédagogiques*, Paris, Hachette, 1882, cité par Jacques Thibault, *op. cit.*, p.64.

⁹ Thibault Jacques, *idem.* et Deleplace Jean-Michel, « Histoire de la formation des cadres en éducation physique », *Cours du CNED Agrégation EPS 430-89*, Centre de Grenoble, 1989, p. 5.

maître de gymnastique s'avère dans ce cas un moyen idéal pour recruter des clients pour une salle de gymnastique privée.

La militarisation de la gymnastique qui atteindra son sommet avec la création des bataillons scolaires, laissera dans les esprits des traces vives. Les militaires demeurent majoritaires dans la fonction de maître de gymnastique dans les collèges et les lycées au tournant du siècle. Seul le premier degré sera pénétré par un courant plus pédagogique grâce à l'intervention des instituteurs auxquels le CAEG est octroyé. Il faut cependant minimiser cette tendance dans la mesure où la formation des instituteurs est assurée par l'Ecole de Joinville ou ses ramifications dans les provinces, les CRIP¹⁰.

2) La formation

C'est à partir de 1880, dans le cadre du Cercle de Gymnastique rationnelle¹¹ que les instituteurs peuvent se préparer au CAEG. Le Cercle fonctionne sur le modèle des nombreux cercles républicains qui naissent en France à cette époque. Ils représentent souvent un relais politique¹². Pour Georges Demeny, à l'initiative de cette structure de formation, c'est un moyen de faire connaître ses travaux effectués à la station physiologique du Parc des Princes sous l'autorité de Marey. Concrétisant les aspects théoriques de sa conception rationnelle du mouvement humain, il rédige son ouvrage majeur : *Les bases scientifiques de l'éducation physique*¹³. En substituant au terme de « gymnastique » celui « d'éducation physique » il impose la primauté de la rationalité et du positivisme à l'exercice physique. Celui-ci non seulement s'apprend mais son enseignement nécessite la construction méthodique des leçons. D'où son engagement en faveur des instituteurs et des professeurs de gymnastique. Grâce à l'appui de Charles Cazalet¹⁴, il crée en 1903 sur la base du Cercle de Gymnastique rationnelle, le Cours supérieur d'Education physique dans le cadre du lycée Janson de Sailly.

¹⁰ Les Centres Régionaux d'Instruction Physique ...

¹¹ Le Cercle de Gymnastique rationnelle est une structure dans laquelle Georges Demeny intervient pour préparer les volontaires qui veulent enseigner la gymnastique. Demeny est également l'initiateur des cours de la ville de Paris

¹² Voir sur cette question le mémoire pour le diplôme de l'INSEP de Collot-Laribe Jean, *Naissance de la profession d'enseignant d'éducation physique : les enjeux professionnels, sociaux et politiques (1871-1990)*, Paris, 236 p.

¹³ Demeny Georges, *Les bases scientifiques de l'éducation physique*, Paris, Alcan, 1902, 328 p.

¹⁴ Président de la puissante USGF, l'Union des Sociétés de Gymnastique de France.

« En 1903, grâce à l'opiniâtreté du Président Cazalet, le *Cours supérieur* d'éducation physique est ouvert à Paris, du 1^{er} au 31 août. Les enseignements sont dispensés par Georges Demeny, le docteur J. Philippe et P. Racine. »

Cette réalisation équilibre l'influence que continue d'exercer l'Armée dans le domaine de la formation des exercices physiques par l'intermédiaire de son règlement général.

D'autres structures, fondées sur des conceptions hygiéniques¹⁵ ou d'utilité sociale¹⁶ des exercices physiques, qui ont vu le jour au cours de la même période, commencent à prendre une importance significative au sein de la société.

C'est sur les thèmes de l'hygiène et de la dégénérescence de la race que le courant médical, sans vraiment y parvenir, essaie d'infléchir les orientations des cours d'exercices physiques à l'école.

Si bien que les pratiques physiques qui découlent de toutes ces structures sont aussi diverses que variées. Les maîtres de Gymnastique sont alors soumis aux influences de ces différentes méthodes auxquelles il faut ajouter l'audience croissante du sport qui peu à peu s'invite dans le système scolaire et universitaire.

À la sortie de la Grande Guerre, l'École de Joinville essaie de prolonger son rôle d'école de formation pour militaires et civils dans le domaine des exercices physiques. Mais, la société française évolue et ses aspirations se démarquent des valeurs patriotiques et d'ordre d'avant-guerre. Le temps est à la recherche du plaisir, de la liberté et des initiatives tous azimuts. Les « années folles » se tournent avec avidité vers les pratiques sportives.

Cependant, les conséquences néfastes de la guerre stimulent les partisans des activités physiques à but hygiénique. Le champ des pratiques physiques reste encore un moment marqué par la « guerre des méthodes ». Toutefois, la rivalité entre les différents protagonistes ne s'exprime plus directement au niveau de leurs théories et principes méthodologiques. Bien sûr, les partisans de la gymnastique suédoise, regroupés principalement dans le sud-ouest de la France, autour du Ling français¹⁷, Philippe

Callède Jean-Paul, « Une figure bordelaise : Charles Cazalet (1858-1933) » in Delaplace Jean-Michel, *L'Histoire du sport, l'histoire des sportifs, le sportif : l'entraîneur, le dirigeant*, L'Harmattan, 1999, p. 161-184.

¹⁵ En particulier, la Ligue Girondine d'Éducation physique présidée par le Dr Tissié qui introduit la gymnastique suédoise en France.

¹⁶ « Être fort pour être utile ». Devise de la doctrine de la méthode naturelle de Georges Hébert. « L'éducation, en élevant les sentiments, oriente ou maintient la force morale dans une voie utile et bienfaisante ».

Hébert Georges, *L'éducation physique, virile et morale par la méthode naturelle*, tome 1, Paris Vuibert, 1942, p. 12.

¹⁷ Surnom donné à Philippe Tissié en raison de son engagement en faveur de la propagation de la gymnastique suédoise mise au point par Ling. Jean Saint-Martin fait une revue historique de l'œuvre de Philippe Tissié en montrant les objectifs de ce neuropsychiatre utilisant une forme de pratique des exercices physiques à des fins de rééducation aussi bien mentale que physique, Saint-Martin Jean, « Philippe Tissié ou l'éducation physique au secours de la dégénérescence de la jeunesse française (1888-

Tissié, continuent de propager la doctrine. Mais, c'est désormais autour du thème de l'hygiène, de la sauvegarde de la race que se situe l'axe de prédilection de Tissié, sans toutefois, en ce qui le concerne, verser dans l'eugénisme¹⁸.

De même, Georges Hébert, qui a vu l'ascension de sa méthode naturelle stoppée par la guerre, reprend avec enthousiasme son combat qu'il mène à la fois contre le sport et la sphère médicale.

Désormais le conflit entre les méthodes se situe au niveau de leurs capacités respectives, supposées atteindre les finalités et les objectifs qui sont imposés par la nécessité du moment : régénérer la santé physique et morale des français.

Dans ce contexte, l'Ecole militaire de Joinville qui devient après la Première Guerre mondiale, l'Ecole militaire et civile d'éducation physique, commence à diffuser son règlement, la méthode française d'éducation physique. Elle tient lieu de manuel pour l'ensemble des praticiens des exercices physiques en France.

3) Les textes réglementaires

Le grand mérite des instructeurs de l'Ecole de Joinville, rédacteurs du règlement de 1919, Henri de Bellefon et Gabriel Marul, est d'avoir su rassembler ce qui leur paraissait indispensable dans l'ensemble des procédés de toutes les méthodes connues. S'appuyant sur les principes rationnels de la structure de la leçon de Demeny, l'inspirateur de la méthode dite française, ils présentent un ensemble organisé suivant le principe de l'éclectisme. Claude Prévost dans un article célèbre¹⁹, présente les conceptions philosophiques de l'éclectisme. S'interrogeant sur la conception développée par « la méthode française », il considère cette construction comme un syncrétisme plutôt que le résultat d'une synthèse.

« Ce schéma (l'éclectisme) était présenté, dès 1919, dans le Règlement Général de l'Ecole de Joinville comme représentant « la méthode française ». De Bellefon et Marul, instructeurs à Joinville estiment qu'il convient de s'orienter « vers une doctrine essentiellement éclectique ». Les

1935) » *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, numéro 5, 2006, mis en ligne le 1er décembre 2008, consulté le 5 octobre 2009, URL : <http://rhei.revues.org/index374.html>.

¹⁸ En effet, la préoccupation eugéniste est déjà présente en France chez les médecins au XIX^e siècle. Certains choisissent, dans le contexte angoissant de la fin du XIX^e, une voie autoritaire qui débouche par exemple sur l'évocation de la nécessité de stériliser les mauvais procréateurs, Carol Anne, *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Le Seuil, 1995.

¹⁹ Prévost Claude, « Éloge de l'éclectisme », *STAPS*, n^o spécial CAPEPS, novembre 1987, p. 35-64.

auteurs se réfèrent à Amoros et Hébert et, visant les applications dans la vie, renvoient à Demeny. Ils citent, en fait de justification, des militaires, des médecins, des moniteurs. La question est claire : cet éclectisme est-il une synthèse ? (Ce qui ne suffirait pas à le justifier) ou un syncrétisme²⁰ ? »

Mais l'intérêt de ce manuel est qu'il constitue pour le moment une base tangible et efficace sur laquelle les instructeurs de Joinville s'appuient pour instruire les instituteurs. Ces derniers en effet, passent entre leurs mains pour s'initier obligatoirement à la pratique et à l'enseignement de l'éducation physique.

Toutefois dans ce manuel, émanant pourtant d'une structure de l'armée, il n'est plus question de préparation physique militaire, ce qui tranche avec les productions précédentes. La difficulté d'une défense efficace du pays est le seul thème militaire abordé. Ce problème est la conséquence d'une forte dénatalité résultant de la « saignée » des jeunes générations victimes de la guerre de 1914-1918.

« A cette diminution de la population correspond aussi celle des défenseurs du pays, et comme on ne respecte que les peuples forts, l'hypothèse d'agression s'avère encore plus probable²¹. »

Ce sont surtout les finalités hygiéniques et de santé qui sont principalement évoquées dans l'avant propos de cet ouvrage :

« Soigner est nécessaire, mais ce n'est pas un remède d'avenir, mieux vaut...prévenir. C'est dans ce sens que d'autres œuvres ont été créées pour protéger les mamans et les nourrissons. L'hygiène, par ailleurs, a fait des progrès notables, le logement insalubre est en régression, l'urbanisme qui tend à donner plus d'air et de lumière se développe. L'envoi d'enfants à la mer et à la campagne, à l'époque des vacances, se généralise. Mais les effets de la cure d'air, pour être durables, doivent être entretenus par la pratique régulière des exercices physiques pendant le reste de l'année, pratique qui est naturellement encore plus indispensable aux enfants qui ne peuvent quitter la ville où ils s'étiolent dans des logements souvent exigus²². »

L'auteur de ces lignes n'est autre qu'Henri Paté, homme politique, futur responsable chargé au ministère de la Guerre de l'Education physique et de la Préparation militaire. Nous comprenons mieux dès lors la teneur des pages VII et IX dans lesquelles Henri

²⁰ Prévost Claude, *Idem*.

²¹ Bellefon (de) Henri, Marul Gabriel, *La méthode française d'éducation physique*, 10^{ème} édition, Chiron, Paris, non datée (à partir de 1919), p. VI.

²² Bellefon (de) Henri, Marul, Gabriel, *ibid.*, p. VII.

Paté fait l'inventaire des ministères revendiquant la prise en charge de l'Education physique. En 1918, Henri Paté vient de créer un « Comité national de l'éducation physique (et sportive), de l'hygiène sociale pour la régénération de la race²³ ». Ce groupement est une initiative privée qui rassemble des personnalités soucieuses des questions sanitaires et sociales, et également des problèmes de « régénérescence de la race ». Certains voient dans cette structure la préfiguration d'un « ministère des sports ». En fait, ce comité est à l'origine de la création d'un ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales en 1920²⁴. Par la suite, Henry Paté sera présent sur la scène politique chargé de l'Education physique dans différents ministères ou commissions jusqu'en 1930²⁵.

4) Quelle administration étatique ?

Les questions d'éducation physique sont désormais abordées dans les débats politiques. À travers la pratique apparemment neutre et ludique d'activités physiques ou sportives, se nouent des enjeux majeurs révélés par les finalités ou les objectifs qu'ont bien su traduire les propagandistes des différentes méthodes dans leurs rivalités sans cesse renouvelées²⁶.

Désormais, il semble bien que ce soit dans le champ politique et institutionnel que se cristallisent les affrontements pour un contrôle des exercices du corps. Les différends entre Georges Hébert et l'Ecole de Joinville existent toujours au cours de cette période. Ils manifestent le désir des deux camps d'asseoir la suprématie de leur conception de la préparation physique dans les armées. La reconnaissance officielle apparaît à travers la diffusion du règlement général²⁷. C'est cependant dans les différentes commissions

²³ Defrance Jacques, « Henry Paté et l'engagement de l'Etat dans le champ de l'éducation physique et des sports (1918-1930) », *Revue du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports*, n°1, novembre 2002, INJEP, Paris, p.55-78, p. 60.

²⁴ Décret du 27 janvier 1920.

²⁵ Pour des précisions sur la trajectoire politique d'Henry Paté se rapporter à l'article de Jacques Defrance, « Henry Paté et l'engagement de l'Etat dans le champ de l'éducation physique et des sports (1918-1930), *op. cit.*, p. 55-78.

²⁶ La « guerre des méthodes » est un épisode bien connu de l'histoire de l'Education physique. Elle opposa avant la Première Guerre mondiale, Demeny et Tissié, puis Tissié et Hébert, sans compter différents militaires de Joinville ou encore de Coubertin. Chacun défendant la primauté de sa doctrine exclusive.

²⁷ Sur ce sujet, voir plus particulièrement : Delaplace Jean-Michel, « Georges Hébert et l'Ecole de Joinville », in, Simonet Pierre et Veray, Laurent, (sous le dir. De), *L'empreinte de Joinville. 150 ans de sport, 1852-2002*, INSEP, Paris, 2003, p. 83-105.

parlementaires ou ministérielles ou bien dans les comités consultatifs que se joue le sort de la tutelle sur l'Education physique.

L'autorité de l'Etat va peu à peu s'exprimer dans les années suivantes. La création d'une structure administrative se chargeant de l'Education physique est un élément fondateur de son contrôle en la matière. Le grand mérite d'Henry Paté aura été de convaincre les parlementaires conservateurs du Bloc national de la nécessité d'une telle structure. Nommé Commissaire à l'Education physique et aux Sports au ministère de la Guerre en 1921²⁸, il va militer malgré son ministère de tutelle, pour une conception hygiénique de l'éducation physique. Ses thèmes de prédilection autour de la régénération de la race par l'Hygiène sociale et l'Education physique, lui permettent de réaliser l'alliance du « militaire et de l'hygiéniste ».

Dans le même temps, un autre député, Gaston Vidal, républicain socialiste présent dans les mêmes commissions qu'Henry Paté de 1920 et 1922, est favorable à l'organisation des pratiques sportives de compétition. N'est-il pas le dernier président de l'USFSA²⁹ ? Ses penchants politiques pour l'union des gauches et ses idées laïques l'engagent à concevoir un service de l'Education physique rattaché au ministère de l'Instruction publique³⁰. Une partie se joue pour savoir sous quelle tutelle l'Etat va placer les services et l'administration de l'Education physique et des Sports et bien entendu, l'ensemble de ses enseignants.

²⁸ Sous le gouvernement d'Aristide Briand, du 22 juillet 1921 au 15 janvier 1922, Henry Paté est chargé temporairement au ministère de la Guerre d'un commissariat concernant l'Education physique et la préparation militaire.

²⁹ L'USFSA, l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques a été fondée en 1889. Cette organisation a contribué à la structuration du sport naissant par l'organisation des premières compétitions officielles.

³⁰ Dans le gouvernement Poincaré (15 janvier 1922-29 mars 1924), Gaston Vidal est au ministère de l'Instruction publique chargé de l'Education physique alors que Henry Paté est au ministère de la Guerre commissaire général chargé de l'Education physique et de la Préparation militaire.

1B/ Prémisses à une structure nationale de formation pour l'Education Physique

Pour les raisons évoquées plus haut, l'armée a été à l'origine d'une forme de contrôle des exercices physiques en France. Aussi, que ce soit directement en vue de la préparation militaire ou pendant les temps de paix, en direction de la formation physique scolaire ou sportive, l'Ecole de Joinville, première structure nationale de formation pour les exercices physiques, marque de son empreinte la période de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle en France. Les cours civils d'éducation physique entretiennent des rapports avec cette Ecole. Il nous semble primordial de retracer, même sommairement, la trajectoire de ces structures pour comprendre sur quelles bases l'ENEP va être fondée.

1) Une école militaire : l'Ecole de Joinville

Le 15 juillet 1852, une Ecole Normale de Gymnastique Militaire dite de Joinville-le-Pont ouvre ses portes sous le commandement de Louis d'Argy, assisté de Napoléon Laisné. Cette école chargée d'instruire et de former les moniteurs de gymnastique de l'armée, évolue sous l'action des personnalités qui vont y œuvrer et sous l'influence des pratiques et méthodes du moment. Elle devient en 1872, l'Ecole Normale de Gymnastique et d'Escrime de Joinville. En raison de la nécessité du moment, elle perd petit à petit son caractère exclusivement militaire et se rapproche du secteur scolaire. Après la défaite de 1870, la conscription pour tous mise en place en 1872 est renforcée par les lois de 1889 et de 1905. Ainsi l'armée, par le passage obligé qu'elle propose à tous les garçons, représente « une véritable ossature pédagogique de la Nation¹ ». A partir de ce moment-là elle doit s'adapter à la formation du plus grand nombre pour garantir la préparation physique du soldat dont elle a besoin. Elle n'a plus à instruire seulement des engagés aux qualités physiques correctes. Le nombre d'officiers instructeurs doit être multiplié. Pour gagner du temps leur méthode de formation doit se rapprocher de la gymnastique en vigueur dans le système scolaire. La gymnastique est

¹ Vigarello Georges, « Conférence d'ouverture », in, Simonet Pierre et Veray Laurent, (sous la direction de), *op. cit.*, p.13-30, p. 23.

d'autre part une discipline fort prisée pour l'éducation de la jeunesse. Elle représente pour l'ensemble des Français une pratique physique dont les répercussions sont autant morales que morphologiques. Il s'établit donc une sorte de convergence bénéfique pour Joinville. La gymnastique militaire va évoluer et devenir scientifique à partir de 1882 sous l'influence des travaux de Marey et de Demeny à la station physiologique du Parc des Princes². Le Règlement de l'instruction de la gymnastique ne peut que changer et se rapprocher du manuel scolaire. C'est bien le cas du Règlement de 1902, dont l'avant propos du général André, ministre de la Guerre, est sans ambiguïté :

« Ce groupement des exercices, qui a déjà été adopté pour le manuel de gymnastique de l'instruction publique, a l'avantage d'établir une union intime entre la gymnastique scolaire et la gymnastique militaire³. »

À ce moment-là, rien ne s'oppose qu'à l'occasion de leur service militaire les instituteurs passent par Joinville. A partir de 1907, ils viennent en stage d'une durée de trois mois pour se perfectionner à l'enseignement de la gymnastique. D'après Yves Josseleau⁴, cité par Gilbert Andrieu⁵, le nombre d'instituteurs passera de 93 en 1907 à 1501 en 1913.

Ainsi jusqu'en 1914, l'Ecole de Joinville bénéficie d'une suprématie dans la formation des éducateurs militaires et civils. Par l'intermédiaire de ses règlements successifs et des moniteurs formés sortant de l'Ecole, cet établissement va être l'institut national et supérieur de l'enseignement de la pratique physique de gymnastique en France.

Malgré sa réouverture en 1916, sous le nom de Centre d'Instruction Physique et le titre d'Ecole Supérieure d'Education Physique de Joinville-le-Pont qui lui est attribué en 1925, l'Ecole de Joinville est déstabilisée par les prises de position de ses responsables dans l'épisode de la « guerre des méthodes ⁶ ». Jusqu'en 1939, année de sa fermeture,

² Voir à ce sujet Pociello Christian, *Une tentative de rationalisation de l'éducation physique : Marey et Demeny*, mémoire de l'INSEP, 1972.

³ Général André, avant propos du *Manuel de gymnastique militaire*, 1902. Cité par Andrieu Gilbert, « L'Ecole de Joinville contrainte au changement », in, Simonet Pierre et Veray Laurent, (sous la direction de), *op. cit.*, p. 31-45, p.40.

⁴ Josseleau Yves, *Rôle de l'armée dans l'évolution de l'enseignement des activités physiques en France du milieu du XIXème siècle à la fin de la Première Guerre mondiale*, mémoire de l'INSEP, 1972.

⁵ Andrieu Gilbert, *op. cit.*, p. 42.

⁶ Dans le combat idéologique que se livrent avant la Première Guerre mondiale Philippe Tissier et Georges Demeny d'une part, puis Georges Hébert au commandant Coste lui-même défenseur de la méthode suédoise d'autre part, l'institution de Joinville vacille sur les fondements de sa méthode.

elle survivra plus qu'elle ne vivra grâce à la réputation qu'elle aura acquise avant la Première Guerre mondiale.

L'insalubrité de ses locaux est incompatible avec le prestige qu'elle continue d'avoir sur le plan international. Cette situation, qui traduit un certain immobilisme, montre bien l'embarras des responsables politiques de cette période à propos de cet établissement. Faut-il reconstruire l'Ecole ou la supprimer ? Dans un article au titre évocateur en forme d'interrogation⁷, Jean Saint-Martin montre bien les atermoiements des responsables politiques. Ils sont soumis à la pression des partisans d'une pratique physique orchestrée par d'autres institutions⁸ et aux intimidations des autres nations européennes qui continuent de voir dans la gymnastique de l'Ecole de Joinville une réminiscence d'une formation militaire déguisée.

« L'éducation physique en France dépend de l'armée et uniquement de l'armée ; la preuve est que la seule grande école d'éducation physique est l'Ecole de Joinville qui est militaire ; le ministère de l'Instruction publique n'a qu'une organisation embryonnaire. (...) Vous voyez bien que l'éducation physique en France est un camouflage de l'armée ! Si la conclusion est fautive, les préliminaires sont vrais et portent que des populations soigneusement entraînées à regarder la France comme le dernier refuge du militarisme au monde. Il est temps qu'une école civile d'éducation physique suffisamment bien installée permette de montrer aux étrangers que l'action de l'Instruction publique en France est loin d'être exclusivement militaire⁹. »

Un moment, la solution de mettre en place une structure mixte à la fois civile et militaire, a tenté les politiciens responsables du service.

2) Une structure civile

■ Le Cours de gymnastique de Napoléon Laisné pour les instituteurs parisiens

L'idée de disjoindre la formation physique de la formation militaire n'est pas une idée neuve. Cette conception passe déjà par la création d'un centre de formation d'enseignants civils. Paradoxalement, c'est un des concepteurs de l'Ecole militaire de

⁷ Saint-Martin Jean, « L'Ecole de Joinville. Une pièce maîtresse dans le rayonnement géopolitique de l'éducation physique française entre les deux guerres mondiales ? » », Simonet Pierre et Veray Laurent., (sous la direction de) *op. cit.*, p. 47-65.

⁸ Le sport qui fait une percée essentielle à l'occasion des Jeux interalliés de 1919 bouleverse par exemple la conception officielle mais datée de Joinville.

⁹ *Journal Officiel*, documents parlementaires, chambre, 1^{ère} séance du 8 décembre 1932, annexe n° 1013, p. 443, cité par, Saint-Martin Jean, *op. cit.*, p.58.

Joinville, Napoléon Laisné, qui avança le premier dès 1868, l'idée d'une Ecole normale civile :

« Pourquoi la capitale du monde ne posséderait-elle pas une école normale de gymnastique qui fournirait abondamment des professeurs à la hauteur de leur fonction¹⁰ ? »

Mais, cette suggestion comporte un obstacle majeur même si elle va dans le sens d'un renforcement pédagogique de la pratique de la gymnastique. Afin que des enseignants civils soient formés pour travailler dans le système scolaire il faut créer un nouveau corps enseignant¹¹ que les instigateurs d'un nouvel ordre scolaire, comme Victor Duruy, ne sont pas prêts à instaurer faute de moyens. Pourtant l'obligation de la gymnastique est renforcée dans les écoles publiques en 1880-1882. L'armée par contre, avec le réservoir de personnels formés qu'elle procure et la forte respectabilité dont elle jouit alors dans le pays, présente une légitimité totale.

Devenu inspecteur de la gymnastique dans les écoles primaires de la ville de Paris, Napoléon Laisné crée en 1872 le cours d'information de gymnastique des instituteurs parisiens. Mais cette formation ne peut rivaliser avec la formation militaire de Joinville. Rares sont les instituteurs qui s'engagent de façon assidue dans cette formation pour obtenir le CAEG, diplôme créé en 1869.

« Malgré une volonté d'instituer un corps de professeurs titulaires d'un certificat d'aptitude délivré par l'Instruction publique, au terme d'épreuves effectuées dans l'enceinte scolaire, avec une note de pédagogie dotée d'un coefficient double, on observe que les candidats ayant une expérience militaire réussissent mieux que les pédagogues à cet examen. Ainsi dans la région parisienne, les élèves de l'Ecole de Joinville écrasent littéralement les candidats instituteurs : les premiers sont tous reçus avec des mentions brillantes, les élèves des écoles normales primaires ont des résultats plus ordinaires, tandis que les instituteurs en fonction sont majoritairement recalés¹². »

¹⁰ Cité par Vigarello Georges., *op. cit.*, p. 22.

¹¹ La création du CAEG, Certificat d'Aptitude à Enseigner le Gymnastique, délivré par l'Instruction publique et nécessaire pour enseigner la gymnastique à l'école ne contribue pas à la l'émergence d'un nouveau corps enseignant.

¹² Defrance Jacques, « Le pouvoir de Joinville sur l'Ecole publique », Simonet Pierre, *l'INSEP. De la gymnastique joinvillaise aux sports contemporains*, édition Gérard Klopp, Luxembourg, 1998, p.108-119, p. 111.

Le cours d'information de gymnastique de la ville de Paris deviendra plus tard le Cours Normal de la ville de Paris. A partir de 1927, il donnera naissance à un véritable cursus de recrutement interne de professeurs d'éducation physique pour la ville de Paris¹³.

■ Cours Supérieur de l'Education Physique

Nous avons vu qu'en 1880 Georges Demeny crée le Cercle de Gymnastique rationnelle dans un contexte favorable à l'éducation physique scolaire. Il organise dans ce cadre des cours en direction des enseignants. Mais son audience reste limitée. Les instituteurs candidats au CAEG restent peu nombreux.

Ce n'est qu'au début du XX^e siècle, dans la conjoncture trouble qui résulte de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que les enseignants laïques vont s'intéresser davantage à la formation physique de leurs élèves. En 1903, Georges Demeny crée le Cours Supérieur de l'Education Physique avec l'appui du président de la puissante Union des Sociétés de Gymnastique de France, Charles Cazalet. Les stagiaires venant des différentes régions de France sont regroupés pendant un mois au lycée Henry IV à Paris. Reconnue par l'Etat, cette formation acquiert petit à petit une grande renommée. Elle se concrétise par la création d'un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de la Gymnastique degré supérieur, délivré à l'issue d'un examen concluant le stage. Georges Demeny dirige cette formation jusqu'en 1917, année de sa mort. Les docteurs Jean Philippe et Racine puis le professeur Latarjet, seront ses successeurs et continueront d'animer ce cours organisé ensuite au lycée Michelet de Vanves à partir de 1927. La présence de professeurs de l'université comme enseignants confère à ce cours un label universitaire que son qualificatif de « supérieur » renforce. C'était l'ambition de son créateur : donner à l'éducation physique des valeurs et un contenu universitaires. Cependant, malgré les efforts déployés par ses successeurs et le prestige attribué à ce cours, la formation qu'il délivre ne sera jamais considérée comme universitaire.

¹³ Barnier Lucien, « Cours supérieur. 1903-1933 », in, Zoro Jean, *Images de 150 ans d'E.P.S.*, éditions AEEPS, Paris 2002, p. 304.

3) Choix des responsables politiques : une Ecole civile et militaire

Les responsables politiques sont régulièrement interpellés pour trouver une solution à la fondation d'un Institut national de formation des exercices physiques. À l'occasion de la visite annuelle de l'Ecole de Joinville ou lorsqu'une délégation étrangère vient en stage à Joinville, la vétusté des installations et du matériel est soulevée. Souvent, le responsable politique de cette structure en appelle au prestige national et à la grandeur de cette Institution aux yeux des étrangers. C'est par exemple l'appel pathétique de Tricard-Graveron, lui-même sous-secrétaire d'Etat de l'Education physique au début des années 1930, repris par *L'Auto*, le quotidien sportif d'avant la Seconde Guerre mondiale :

« Je ne veux pas que les missions étrangères qui viennent si souvent visiter l'Ecole de Joinville emportent dans leur pays l'impression pénible que j'ai moi-même éprouvée. Je veux aussi que ceux qui dirigent si intelligemment Joinville possèdent des locaux où ils puissent travailler dans le calme avec tout le confort désirable¹⁴. »

C'est au milieu des années 1930 que la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'Ecole de Joinville éclate sur le plan parlementaire. La commission des finances est chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre autorisant la reconstruction de l'Ecole supérieure d'Education physique de Joinville-le-Pont. Dans son rapport, Georges Barthélemy écrit :

« Quand on songe que c'est là où sont parqués et des officiers de mérite et de véritables savants, et ces moniteurs et élèves qui font l'admiration du monde entier, quand on songe que c'est là où l'on reçoit les missions étrangères venues pour étudier nos méthodes d'enseignement appréciées par tous, on a, nous le répétons, honte¹⁵. »

Mais, malgré les objectifs hygiénistes développés par les députés médecins et le souci des responsables politiques de concevoir une formation physique qui n'apparaisse pas comme agressive aux yeux des grandes nations voisines, la décision de reconstruire Joinville tarde.

¹⁴ *L'Auto* du 20 janvier 1931, p. 1, cité par Saint-Martin Jean., *op. cit.*, p. 52.

¹⁵ *Journal Officiel*, documents parlementaires, Sénat, séance du 5 mars 1936, annexe n°155, p. 97, cité par Saint-Martin Jean., *ibid.*, p. 50-51.

La solution de créer une structure mixte, à la fois civile et militaire, comme les exemples étrangers les y incitent, recueille la faveur des politiciens responsables du service de l'Education physique. Le choix du lieu est arrêté en 1936 au camp de Saint-Maur. Un crédit pour un total de 14 millions réparti sur deux ans : 6,5 millions pour 1936 et 8 millions pour 1937¹⁶, est voté au chapitre 86 du budget du ministère de la Santé, des Loisirs et de l'Education physique. Ainsi, le Centre National d'Education Physique qui doit abriter l'Ecole Supérieure d'Education Physique pour la partie militaire et l'Ecole Normale d'Education Physique pour la partie civile, sont bien désormais sous la tutelle budgétaire d'un ministère différent de celui de la Guerre. Mais ce concept attise les tensions plus qu'il ne les règle. Les militaires acceptent mal d'être mis à l'écart. Les partisans d'une éducation physique hygiénique, tel Philippe Tissié, réclament la fin du monopole de l'Armée en matière d'éducation physique. Les enseignants nouvellement formés à l'ENEP ne se voient pas cantonnés dans « un vestibule de la caserne¹⁷ ». Les premiers travaux débutent dans ce climat de défiance. Ils ne seront pas terminés. En 1939 dès le début de la Seconde Guerre mondiale, l'Ecole de Joinville ferme définitivement.

¹⁶ Loi du 30 mars 1936, cité par Saint-Martin Jean, *ibid.*, p. 63.

¹⁷ Selon l'expression de Pierre Simonet, *op. cit.*, 1998, p.62.

1C/ Le contrôle de l'Education Physique des années 1920 aux années 1930

Au cours de la première moitié du XX^e siècle le champ¹ des pratiques physiques en France se caractérise par ce qu'il est convenu d'appeler « la guerre des méthodes ». Des concepteurs pertinents de pratiques physiques novatrices ou empruntées à d'autres pays se livrent une lutte sans merci pour étendre leur domaine d'influence. Création de ligues, d'associations, investissement des structures officielles ou parallèles, diffusion de revues, jeu politique, tous les moyens sont utilisés par les partisans des différentes méthodes qui s'excluent les unes les autres par leurs excès dogmatiques. C'est bien le grand mérite de l'Ecole de Joinville, favorisée un moment par le prestige et l'autorité de l'armée, d'avoir pu réussir un compromis méthodologique. Moins une synthèse qu'un amalgame de toutes les doctrines, la méthode française, résulte d'un impossible compromis. Elle est bâtie grâce à la notion pragmatique de leçon. Elle peut ainsi représenter l'enseignement officiel des pratiques physiques et sportives. Mais, c'est un paravent qui masque mal la réalité complexe du champ des pratiques physiques de cette première moitié du XX^e siècle.

Des formations d'éducateurs existent au sein des différentes structures proposant leurs méthodes. Leurs influences sur l'éducation physique scolaire sont loin d'être négligeables. Un nouvel institut émergent dans l'espace de l'Education physique sera soumis à ces diverses influences s'il est résolument fondé sur des positions pédagogiques et éducatives de rassemblement.

L'idée de créer un Institut national chargé de former les enseignants d'éducation physique est en germe depuis le début des années 1920. Le projet ne se concrétise qu'en 1933. Ce retard résulte des atermoiements des responsables politiques partagés entre une structure existante rattachée à l'Armée et les finalités désormais nécessaires d'une éducation physique résolument hygiénique. Cette création nouvelle qui semble consacrer la dominance du monde médical sur l'emprise militaire est en fait une victoire sans lendemain. En effet, les praticiens d'une éducation physique libérés de l'uniforme militaire ne veulent pas endosser pour autant la blouse blanche de la médecine.

¹ Pris avec le sens de la notion définie par Bourdieu.

1) Une conjoncture favorable aux finalités médicales et hygiénistes

■ Les réactions aux traumatismes de la Grande Guerre

La France sort meurtrie de la « Grande guerre ». C'est la nation la plus atteinte des pays d'Europe occidentale. Le nombre de ses morts consécutifs au conflit, représente une proportion de 1 pour 29 habitants alors que pour l'Allemagne le chiffre des tués est de 1 pour 36 habitants. Cette « effroyable saignée² », à laquelle s'ajoutent les blessés (trois millions), affecte les rangs de la génération montante et active du pays. Le bilan est d'autant plus lourd que toutes les classes de la société ont été touchées et que les destructions matérielles sont immenses.

Cependant, l'enthousiasme de la fin de la guerre crée les conditions psychologiques d'une exaltation générale qui s'exprime sur tous les plans. Les Français aspirent à plus de liberté d'action. Cette insouciance manifestée dans le quotidien est sans doute un élément favorable pour oublier les difficultés de la guerre. Les femmes n'ont pas été absentes du conflit. Elles ont géré des situations difficiles et acquièrent dès lors une indépendance certaine. Il faut voir dans cette émancipation qui s'annonce, la principale origine de l'essor du mouvement sportif français.

« L'émancipation féminine, qui est l'une des conséquences sociales les plus marquantes du conflit, a tout d'abord fortement contribué à vulgariser les activités sportives. (...) Aussi peut-on dire que les premières sociétés omnisports exclusivement féminines sont Fémina-Sport fondée en 1911 et Académia créée en pleine guerre en 1915 par G. de Lafrete. Ces clubs (...) sont très vite imités, tant dans la capitale qu'en province³. »

La croissance du mouvement sportif s'amorce sous l'effet de plusieurs facteurs convergents. Les garnisons alliées ont importé pendant la guerre des sports nouveaux comme le basket-ball et le volley-ball⁴. Les Jeux interalliés de 1919 qui se déroulent sur le stade Pershing dans le Bois de Boulogne renforcent ce processus. L'esprit mobilisé

² Cette expression est issue d'un article de Jacques Thibault, dont les principales données chiffrées sont tirées. Thibault Jacques, « 1919-1929 : la conjoncture des années d'après-guerre », *Revue STAPS*, Clermont-Ferrand, 1987, p. 145-172.

³ Thibault Jacques, *Sports et Education Physique, op. cit.*, p. 161-162.

⁴ Plusieurs auteurs ont montré le rôle des foyers américains de l'YMCA (Young Men Christian Association) dans la diffusion de ces activités sportives, inventées aux USA, en France ou dans le monde.

par les activités sportives, traduit dans la littérature⁵ ou dans la presse écrite⁶, est en harmonie avec le mouvement général de pensée, enthousiaste et intrépide.

Dans ces conditions sociales et psychologiques qui concourent à fonder un imaginaire collectif puissant, la gymnastique d'avant-guerre diffusée essentiellement à travers des projets patriotiques de sacrifice et de vertus morales, ne peut plus être la pratique physique de référence des Français. Pour les plus hardis, le terrain de sport devient le lieu où s'exerce leur soif de puissance, de victoire et de liberté retrouvée. Pour les plus sages, les objectifs de la pratique des exercices physiques doivent viser désormais la recherche d'une santé physique chancelante et la rééducation des fonctions vitales amoindries par les traumatismes de la guerre.

■ Renforcement de la médecine en Education physique

D'une façon générale, la médecine accroît son champ d'action dans le pays avec l'ampleur de la demande de traitements et de rééducation aux blessés. Le nombre d'étudiants en médecine croît considérablement⁷, les spécialités se multiplient. Les techniques issues des soins prodigués pendant les années de guerre font progresser les unités d'intervention en milieu hospitalier. Les médecins créent des revues et organisent des colloques pour partager leurs procédés. C'est dans ce contexte scientifique et d'appropriation de territoires que se développent des études médicales sur les exercices physiques. L'intérêt des médecins pour la pratique physique n'est pas nouveau et quelques auteurs ont déjà traité ce thème au début du XX^e siècle. Mais leurs recherches ne correspondaient pas complètement aux finalités de la période. Désormais, l'heure est à la reconstruction des corps et des organismes. Une médecine envahissante est là pour donner l'orientation qui convient. Rien d'étonnant dès lors, qu'il soit question d'éducation physique dans les congrès de médecine. Ses effets et sa méthodologie font l'objet de débats. En 1921, sous l'impulsion du docteur Richard, La Société Médicale d'Education Physique et de Sport est créée dans le but de regrouper les médecins s'intéressant à l'éducation physique et aux sports du point de vue pathologique et physiologique. Cette structure regroupe en outre le professeur Langlois, un

⁵ Montherlant (de) Henri, *Les olympiques*, Genevois Maurice, *Euthymos, vainqueur olympique* ou encore Obey André, *L'orgue du stade*.

⁶ *Le miroir des sports* ou *Très sport*.

⁷ Il passe selon Jacques Defrance de 5 800 en 1890 à 17 700 en 1935-36, Defrance Jacques., « La signification culturelle de l'hébertisme », Clément Jean-Pierre et Herr Michel (dir.), *L'identité de l'éducation physique scolaire au XX^e siècle*, AFRAPS, Clermont-Ferrand, 1993, p. 171-187.

physiologiste responsable du Cours supérieur d'Education physique, le docteur Chailley-Bert, le docteur Bellin Du Coteau, le docteur Dufestel médecin des écoles de la ville de Paris et le docteur Boigey qui officie à l'Ecole de Joinville. Tous, ont pour objectif de permettre aux sciences médicales d'investir davantage les terrains d'entraînement et les établissements scolaires où se pratique l'éducation physique.

Encore faut-il convaincre les élus des nouvelles valeurs hygiéniques et rééducatives de la pratique physique et montrer la nécessité de contrôler celle-ci scientifiquement. Bien entendu, le problème de son enseignement et de la formation de ses cadres professionnels se pose en corollaire. Cette question divise le corps médical. Les choix des uns et des autres dépendent de leur lieu d'activité principal et surtout de leurs options politiques et philosophiques.

Au cours du premier Congrès national de l'Education Physique organisé à Bordeaux en 1923, le docteur Tissié soutient une proposition du docteur Sigalas concernant la constitution de structures dispensatrices de cours d'éducation Physique. Le vœu que soient créés « des instituts d'Education Physique au siège des universités régionales et rattachés tout naturellement et logiquement aux facultés ou écoles de médecine de ces universités⁸ » est adopté à l'issue du congrès. Le docteur Tissié se trouve ainsi à l'origine de la création des IREP. Il offre une caution morale et représente l'autorité d'un grand défenseur de la cause hygiénique de l'éducation physique. Il a d'ailleurs, des responsabilités officielles dans l'installation du premier d'entre eux à Bordeaux.

« Il est prévu que ces institutions soient à la fois : des centres de recherche, des centres d'enseignement, des centres de pratique de l'EPS. Devraient y enseigner à côté des professeurs de faculté spécialistes (anatomistes, physiologistes, cliniciens) des techniciens de la gymnastique et des sports⁹. »

2) La conception du corps à l'Ecole

La création des IREP en France constitue un épisode charnière dans le contrôle de la formation des enseignants d'éducation physique par la sphère médicale. Cependant l'éducation physique reste une discipline du système éducatif, et son administration,

⁸ Cité par Thibault Jacques., « L'éducation physique en France après la Première Guerre Mondiale et les influences étrangères », *Actes des journées d'étude : l'éducation physique et le sport en France de 1913 à 1936 et les influences étrangères*, Andrieu Gilbert, (organisées par), p.1-5, p. 2.

⁹ Thibault Jacques, *idem*.

bien que sensible aux arguments développés par les médecins spécialistes de l'éducation physique, n'entend pas se départir aussi facilement de son contrôle pédagogique. Au contraire, des références pédagogiques nouvelles tendent à renforcer la place d'un enseignement d'éducation physique à l'école.

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, un vaste mouvement se constitue dans le but de réaliser une refonte en profondeur de l'Université. Les « Compagnons de l'Université Nouvelle », partant du principe qu' « un peuple qui s'est uni dans la guerre ne peut être divisé dans la paix¹⁰ », propose de concevoir un enseignement plus démocratique afin de réaliser leur idéal d'union nationale. Les principes de l'Ecole unique et une ébauche de décentralisation naissent dans cette mouvance aux élans généreux. Les idéaux que les méthodes actives d'éducation peinaient à propager dans le système éducatif émergent comme une évidence dans cette ambiance propice à la reconstruction. Portés sur l'expression de toutes les aptitudes, plutôt que sur l'acquisition de savoirs académiques, ces courants s'inscrivent à merveille dans les objectifs et les projets des réformateurs. Dans ce flot de concepts le corps de l'enfant conquiert la place légitime que lui refusait une pédagogie de contrôle du mouvement et des pulsions.

« Les Compagnons réclament, enfin, une « éducation de toutes les facultés ». Pour cela, ils souhaitent, après la guerre, l'avènement d'un ordre nouveau, qu'ils veulent d'abord instaurer dans l'individu. La culture du corps, de la volonté et celle de l'esprit, doivent concourir à créer un être équilibré qui ne sera pleinement productif qu'à cette condition¹¹. »

Ces idées sont reprises par l'enseignement primaire essentiellement. Leurs effets apparaissent dans les apprentissages scolaires et dans la formation des maîtres. Les Instructions Officielles du 20 juin 1923 montrent cette orientation décisive. Cette concordance de points de vue pédagogiques entre les formations des instituteurs et des professeurs d'éducation physique marque durablement les esprits. Elle va s'avérer la principale source d'opposition à l'hégémonie médicale sur l'éducation physique. Cependant, peu de modifications sont visibles dans les pratiques de terrain. La traduction du changement de l'orientation de l'Education physique se manifesterà par

¹⁰ Les Compagnons, *L'université nouvelle*, Tome 1, p. 21, cité par Garcia Jean-François, « De l'enseignement intermédiaire à l'école unique », Clément Jean-Pierre et Herr Michel, *op. cit.*, p. 107-126, p.118.

¹¹ Garcia Jean-François, *ibid.*, p. 119.

l'engagement des hommes politiques qui trouvent dans l'affaire, un territoire à conquérir.

3) L'arbitrage des politiques

La montée de la sphère médicale se traduit entre 1919 et 1930 par un renoncement progressif de l'armée sur le contrôle de l'Education physique. L'effacement des visées « préparatrices » s'amorce sous l'influence des médecins militaires et des physiologistes œuvrant à l'Ecole de Joinville. Les responsables militaires de l'Ecole de Joinville intègrent de nouvelles méthodes au règlement général et accueillent les instituteurs en formation. Ils tentent ainsi en vain de garder une partie de leur monopole sur la formation des éducateurs physiques. Ce basculement progressif se concrétise par des prises de positions politiques. Il est remarquable de constater que des politiciens du même bord, mais responsables de ministères différents comme ceux de l'Armée, l'Instruction publique ou encore l'Hygiène publique, s'affrontent au sujet du contrôle de l'Education physique.

1D/ Émergence de l'ENEP

Au début des années 1930, la situation de l'Education physique et de ses enseignants est confuse. Par l'intermédiaire d'Henry Paté, l'Education physique est passée du ministère de la Guerre au ministère de l'Instruction publique. L'emprise médicale sur la formation des enseignants d'éducation physique est presque totale. Mais c'est encore vers l'Ecole de Joinville que se tournent les chefs d'établissements scolaires lorsqu'il s'agit de recruter leur préposé à l'enseignement de l'éducation physique. L'Instruction publique veut garder la maîtrise de la pédagogie y compris en éducation physique mais les instituteurs effectuent leur formation en éducation physique toujours à l'Ecole de Joinville ou dans les CRIP¹. Pour ajouter au désordre qui règne dans l'ambiance de « guerre des méthodes », chaque courant partisan d'une orientation d'éducation physique fustige par presse interposée les tenants des autres options. Ainsi, à la confusion des formations s'ajoute celle des opinions. Les candidats aux CAEG degré élémentaire et degré supérieur ne savent plus « à quel saint se vouer ».

1) Les différentes formations au début des années 1930

■ L'École de Joinville :

Tissié, farouche opposant à la gestion de l'Education physique par l'armée, n'hésite pas à écrire que :

« L'école militaire de gymnastique et d'escrime de Joinville a fourni jusqu'à ce jour les moniteurs de gymnastique à l'Université. Ceux-ci, qu'aucune préparation spéciale antérieure ne désignait à cette fonction, ont contribué, par leurs connaissances rudimentaires en éducation physique, leur incompetence scientifique et leur savoir quelquefois sous primaire, à retarder l'évolution de cette éducation en jetant sur elle un certain discrédit et en faussant les idées². »

Dans son ouvrage de 1922, il poursuit un différend commencé avant la Guerre de 1914-1918 avec Georges Demeny, physiologiste à l'Ecole de Joinville, lorsque ce dernier s'est détourné de la gymnastique suédoise. Il dénonce en fait, le long monopole qu'a exercé l'Armée sur les exercices physiques par le biais de la préparation militaire et la

¹ Centres régionaux d'Instruction Physique (chaque région militaire a son centre) créés dès 1916.

² Tissié Philippe, *L'éducation physique rationnelle*, F. Alcan, Paris, 1922, p.194-195.

décision arbitraire de l'Ecole de Joinville dans le choix d'une méthode d'éducation physique qui ne lui convient pas. En 1930 dans les colonnes de sa revue, il fustige également la tentative de changement de cette Ecole, lorsque sous couvert de modernité elle concilie ses objectifs avec ceux de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France et ceux de l'Union des Sociétés d'Education Physique et de Préparation militaire. Cette Ecole de Joinville est pour lui :

«...un carrefour où les sociétés de gymnastique et de sports ont pris position, et à laquelle elles imposent leurs désirs si ce n'est leur volonté étant le nombre qui commande. Les chefs directeurs de cette école n'ont pas toujours les coudées franches et, pour se maintenir, doivent quelquefois donner satisfaction à ces Associations privées n'ayant d'autre mandat que celui que leur donne le rôle politique qu'elles jouent³. »

Il est vrai que la formation qu'offre l'Ecole de Joinville ou les CRIP est sans commune mesure avec celle que dispensent désormais les IREP. Mais, c'est surtout la valeur culturelle des postulants qui est différente. L'inscription dans les IREP nécessite l'obtention du baccalauréat. Les cours sont ouverts aux étudiants de médecine. Or, les futurs moniteurs militaires entrant à Joinville ou dans les CRIP sont loin d'avoir le même niveau d'étude⁴. Jacques Defrance souligne les exigences nouvelles de la formation des futurs enseignants et l'insuffisance de celle affichée dans l'armée.

«Dans ce contexte, la formation en douze semaines dans les CRIP pour les moniteurs de gymnastique militaire, d'origine sociale populaire, admis sans critère de scolarisation antérieure, est perçue comme très nettement insuffisant, y compris par certains militaires : ainsi le commandant Ardenne, dans un article publié par l'Education physique en 1923, souligne le faible niveau de lecture et d'écriture de ces moniteurs et la brièveté de leur formation⁵. »

La formation dispensée par Joinville est encore essentiellement constituée par la pratique des exercices physiques ou sportifs. Les moniteurs sortant de l'armée sont des

³ Tissié Philippe., « La notice sur l'Ecole de Joinville », *Revue des jeux scolaires et d'Hygiène sociale*, 1930, p. 17.

⁴« Sur un effectif de 90 moniteurs en formation dans un CRIP on recense les professions antérieures suivantes : 25 manouvriers d'usine, 20 manœuvres, 13 cultivateurs, 7 ouvriers d'art ou ajusteurs, 5 facteurs de poste ou petits commis, 9 employés de commerce, 9 boutiquiers, commerçants et 2 étudiants ».

Passage de la revue *L'Education physique*, n° 9, 1923 cité par Jacques Defrance, « Le pouvoir de Joinville sur l'école publique », p. 108-119, dans, Simonet Pierre Véret Laurent, (sous la dir. de) *op. cit.*

⁵ Defrance Jacques, *Ibid.*, p.118.

bons praticiens, d'habiles démonstrateurs et rompus à l'art du commandement. Par contre, ils sont en décalage avec l'explication scientifique des phénomènes physiologiques que leur action pédagogique contribue à engager. Sur le plan de la formation, l'armée semble donc définitivement disqualifiée.

■ Le Cours supérieur

C'est toujours le vieux dispositif du CAEG degré supérieur qui donne une qualification pour enseigner dans les établissements scolaires du cycle long. Le CAEG premier degré permet d'exercer dans les classes du cycle court.

Le décret du 13 juin 1923 relatif à l'organisation du Cours Supérieur d'Education Physique qui est sous la direction du professeur Langlois renforce ce dispositif tout en lui conférant des caractéristiques étatiques. Le texte précise que « l'Etat se doit de le réorganiser, afin de parfaire les moyens et les buts qui lui sont assignés. (...) le ministre de l'Instruction publique et des Beaux arts nomme le directeur, fixe la durée et désigne l'établissement public dans lequel il a lieu⁶ ». Le budget attribué à ce cours passe alors de quatre mille francs à vingt mille francs.

Peut-on alors affirmer que la formation des enseignants d'éducation physique devient universitaire ? À cette profonde réforme sont associés divers médecins comme les professeurs Langlois, Latarjet, Richard, Debeyre, Chailley-Bert. Ils sont responsables des enseignements. Ils s'engagent dans ce cours à la hauteur de l'espérance que font naître les nouvelles dispositions administratives et politiques en faveur de l'éducation physique⁷. Cette dynamique dont bénéficie l'Education physique est donc également renforcée par les initiatives du corps médical.

■ Un Lyonnais, à la direction du Cours supérieur d'éducation physique de Paris

En 1923, à peine confirmé dans ses fonctions, le professeur Langlois décède. Il est remplacé à la Faculté de médecine de Paris par le docteur Chailley-Bert qui était son préparateur de cours de physiologie. La direction du Cours supérieur est reprise par le docteur Latarjet qui y enseigne l'anatomie depuis plusieurs années. Celui-ci est en

⁶ IO du 13 juin 1923.

⁷ Loi de finances du 31 décembre 1921 : un crédit spécial est accordé pour l'Education Physique dans l'enseignement, création d'une structure provisoire de l'Education physique et des Sports dans l'enseignement le 6 mars 1922 par décret, mise en place d'un Comité consultatif de l'Education physique le 11 avril 1922 dont la mission est la recherche scientifique des méthodes d'Education Physique rationnelles et la formation et l'organisation du corps des professeurs d'éducation physique.

même temps professeur à la Faculté de médecine de Lyon. Chailley-Bert devient à partir de cette année-là l'assistant du professeur Latarjet au Cours supérieur.

Tous deux, mus par des ambitions identiques, s'engagent dans la formation et le recrutement des enseignants d'éducation physique. D'une certaine façon, leur rivalité va précipiter la création d'une Ecole Normale d'Education Physique.

Les candidats passent les épreuves du CAEG degré supérieur à la fin du stage du Cours supérieur. Pour suivre les directives de l'Instruction publique, la pratique physique s'intègre pour une large part entre les conférences des médecins. Ce qui fait écrire au docteur Richard :

« Le Cours Supérieur est aussi devenu un centre d'études et de démonstrations. Il comporte également des conférences complémentaires de sciences appliquées à l'Education physique, des leçons de pédagogie, des leçons de sport et de jeux⁸. »

■ Le Cours supérieur ne donne pas toujours les résultats escomptés...

En se rénovant, le Cours supérieur s'ouvre à d'autres fonctions et formations que celles des candidats au CAEG degré supérieur. Pour en accentuer la dimension nationale et pour obtenir la direction de la fameuse « Grande Ecole Normale d'Education Physique que tout le monde attend », Latarjet propose qu'il soit ouvert à des personnalités de l'administration de l'Instruction publique.

« A cet effet, un stage d'une semaine a lieu pendant la durée du Cours Supérieur, sous la direction du professeur Latarjet et avec la participation de ses collaborateurs. Il est ouvert aux inspecteurs d'Académie, aux proviseurs et aux principaux, aux directrices de lycée et de collèges de jeunes filles, aux inspecteurs et inspectrices primaires, aux inspectrices des écoles maternelles, aux chefs d'établissements d'enseignement public, aux professeurs de gymnastique des dits établissements⁹. »

Pour rehausser son prestige et sans doute pour peser un peu plus sur les décisions gouvernementales en matière d'Education Physique, le professeur Latarjet invite à plusieurs reprises Edouard Herriot, Lyonnais comme lui. Alors qu'il est ministre de l'Instruction publique dans le cabinet d'union nationale de Raymond Poincaré, ce

⁸ Richard Camille, *L'enseignement en France*, Armand Colin, Paris, 1925.

⁹ Néaume Philippe, *L'éducation physique et ses enseignants au XXème siècle*, éditions Amphora, Paris, 1992, p. 27.

dernier vient en 1926 et en 1927 à la séance de clôture de la semaine d'information. A la lecture de la *Publication du Cours Supérieur d'Education Physique et du stage d'information de l'Université* d'André Latarjet, David Cahan rapporte que celui-ci, en bon politique, « salua en lui l'homme animé de désir de réalisation, qui se penche sur toutes les misères humaines et vers l'avenir du pays¹⁰ ».

En réponse, Edouard Herriot exprime sa volonté de permettre aux enfants des villes de pratiquer l'éducation physique. C'est un moyen pour lui de lutter contre les mauvaises conditions d'hygiène. Il annonce dans son élan, la création d'une commission chargée d'étudier le programme d'éducation physique :

« C'est un programme dont l'exécution peut largement contribuer à l'amélioration du bonheur des petits, des humbles, de tous ceux qui souffrent, car n'est-il pas pénible, pour un être de cœur, de penser que dans un pays comme le nôtre, tandis que les enfants heureux sont à la campagne, (...), d'autres pauvres petits enfants des villes et des banlieues sont rentrés le soir, par les grandes chaleurs dans de pauvres logements. Et bien pour ces enfants que nous connaissons bien, que l'on reconnaît à leurs visages pâles et livides, l'éducation physique est un bienfait. Car le bonheur pour ces enfants, ce doit être le plaisir de vivre normalement, de respirer, de goûter l'air et la lumière : c'est cela la vie¹¹. »

Par ces paroles, Herriot engage l'Education physique au service de l'Hygiène publique. Cette finalité rejoint les objectifs des médecins réformateurs de l'Education physique. Ainsi, grâce à la conquête de l'opinion des politiques, le pouvoir médical sur l'Education physique s'accroît au point que certains auteurs vont employer les expressions de « vassalisation de l'Education physique à la médecine », « pouvoir hégémonique des médecins en éducation physique » ou encore « de la tutelle médicale sur l'Education physique ».

Toutefois, le Cours supérieur reste trop limité dans sa durée. Il a toujours lieu sous forme de stage pendant cinq semaines en été. C'est sans doute cette insuffisance qui a incité les participants, rassemblés au premier congrès de l'Education physique à Bordeaux en septembre 1923, de proposer la création des centres régionaux rattachés

¹⁰ Cahan David, « Le professeur André Latarjet : un homme, une œuvre trop méconnue », Andrieu Gilbert, (sous la direction de), Journées d'études du 03 et 04 février 1989 : l'éducation physique et le sport en France de 1913 à 1936 et les influences étrangères, Centre de recherche en STAPS, Paris X Nanterre, 1989, p. 105-116, p. 111.

¹¹ Cahan David, *idem*.

aux facultés de médecine où « on préparerait enfin, de façon rationnelle et sous contrôle de l'autorité médicale, des professeurs de gymnastique dignes de ce nom¹² ».

■ La création des IREP¹³

En engageant l'Éducation physique au service de l'Hygiène publique, Édouard Herriot, habile tacticien, renforce les partisans des idées sociales contre ceux qui appuient leur pouvoir politique sur le prestige de l'Armée. Mais du coup, par cette prise de position il apporte des arguments aux médecins avides de mettre la main sur toute la formation des éducateurs physiques. C'est dans l'effervescence de ce changement tant souhaité, qu'Édouard Herriot complétant le triomphe des « médecins gymnastes » signe le 10 décembre 1927 le décret qui entérine la création de l'IREP de Bordeaux.

La naissance de cet institut et par corollaire, celle de ceux qui suivront, doivent beaucoup à la ténacité et à la pugnacité de Philippe Tissié. Dès les premières heures de son engagement en faveur d'une éducation physique rationnelle importée de Suède et aux accents thérapeutiques et hygiéniques en direction de la société, il a milité pour que cet enseignement soit pratiqué par des professeurs compétents formés au sein de l'Université. Il a fondé la Ligue Girondine d'Education Physique pour la propagation de ses idées. Les conséquences de la guerre et le climat favorable aux approches médicales qui en résulte, renforce sa détermination et lui offre des opportunités pour avancer ses projets. Il s'appuie sur le décret du 31 juillet 1920 relatif à la constitution nouvelle des universités qui permet à tout « institut destiné aux recherches scientifiques et aux applications pratiques¹⁴ » un rattachement aux facultés de médecine et part en campagne pour que ces Instituts Régionaux d'Education Physique voient le jour. Malgré les avis favorables des milieux universitaire et politique dont il ne manque pas de s'entourer, il lui faudra attendre fin 1927 pour voir son projet se réaliser à Bordeaux. D'autres suivront rapidement¹⁵. Si bien qu'en 1930, onze Instituts Régionaux d'Education Physique proposent aux étudiants en médecine et aux médecins de préparer

¹² Cité par Dorville Christian, « Les concours de recrutement comme révélateurs de l'identité de l'éducation physique », Clément Jean-Paul et Herr Michel (sous la direction de) *op. cit.*, p. 311-326, p.315.

¹³ Sur cet important épisode se rapporter à l'article de Saint-Martin Jean, « La création des Instituts régionaux d'éducation physique et le modèle du médecin gymnaste », *STAPS* n° 71, 2006, p.7-22.

¹⁴ Décret du 31 juillet 1920, J.O du 6 août 1920, p. 11293.

¹⁵ IREP de Lyon, décret du 21 janvier 1928, IREP de Lille, décret du 27 mars 1928, IREP de Paris, décret du 8 juin 1928, IREP de Nancy, décret du 8 mars 1929, IREP de Strasbourg, décret du 17 mars 1929, IREP de Toulouse, décret du 28 avril 1929, IREP de Clermont-Ferrand et IREP de Marseille décret du 29 juin 1929, IREP de Caen et IREP de Rennes, décret du 20 septembre 1929, IREP de Montpellier, décret du 15 novembre 1929.

un diplôme médical spécifique. Les futurs candidats aux CAEG y préparent le concours d'Etat nécessaire pour enseigner. Les cours ont lieu tout au long de l'année universitaire mais sur deux heures seulement en fin de journée. Les étudiants en éducation physique suivent pendant deux ans une formation qui est ponctuée par la délivrance d'un diplôme universitaire, le CEEP, le Certificat d'Etudes en Education Physique, nécessaire pour postuler au CAEG. Si bien qu'en peu de temps, le niveau scientifique et culturel des candidats au CAEG augmente et rend bientôt les épreuves le constituant obsolètes¹⁶. En 1931, lorsque le CAEP¹⁷ remplace le CAEG, des conditions d'accès au concours qui s'appuient sur les examens scolaires apparaissent :

« Nul ne sera admis à se présenter, s'il ne justifie de la possession du Brevet élémentaire, du Brevet de l'enseignement primaire supérieur (section générale), du diplôme d'études secondaires ou de tout autre diplôme d'Etat d'un degré plus élevé (Brevet supérieur, Baccalauréat, etc...)»¹⁸. »

2) Plusieurs formations pour un seul diplôme

■ Les IREP en se multipliant se diversifient et se singularisent

Les formations délivrées dans les différents IREP se diversifient au fur et à mesure des années et se singularisent. Ces particularités, qui peuvent apparaître comme des spécialisations dans le secteur de la recherche pour les différentes régions, sont en réalité des prétextes pour entrer en concurrence et drainer des subventions exceptionnelles. De ce fait, elles offrent aux adversaires politiques de la formation décentralisée des IREP un argument imparable : l'inégalité devant le même concours d'Etat. C'était déjà la raison évoquée par Henry Paté pour justifier le report de leur ouverture lorsque le recteur Sigalas proposa leur création lors du premier congrès d'Education Physique à Bordeaux en 1923.

Dans cet esprit de course à la meilleure formation, le professeur Chailley-Bert, devenu directeur de l'Institut d'Education Physique de l'Université de Paris, met en place en

¹⁶ Pour suivre un stage au cours duquel se déroulaient les épreuves du CAEG Degré supérieur, il ne fallait pas témoigner d'un niveau scolaire particulier. Et, si une épreuve écrite est inscrite au programme de ce concours, les candidats sont essentiellement jugés sur des épreuves de démonstration et de pédagogie des exercices physiques.

¹⁷ Certificat d'Aptitude à l'Éducation Physique. Ce diplôme remplace le CAEG en 1931. La formation des candidats reste toutefois anarchique.

¹⁸ *Journal Officiel de la République française*, 20 août 1931, article 216 bis.

1930 un Cours de Perfectionnement au degré supérieur du CAEG préparant pendant une année entière cinquante élèves considérés comme boursiers de l'Etat. Cette surenchère scientifique dans le domaine de l'éducation physique est largement critiquée par les partisans d'autres conceptions de l'enseignement de cette discipline. Georges Hébert concepteur et propagateur de la Méthode Naturelle s'insurge depuis quelques années contre la prise en charge excessive de l'Education physique par le corps médical. En 1927, dans un article célèbre de la revue *L'Education Physique*¹⁹, intitulé martialement « Médecin, halte là ! », il invite les médecins à modérer leurs prétentions en ce domaine. Il reprend continuellement ce thème dans les colonnes de sa revue en l'alimentant par des extraits de la presse nationale. Les arguments et le ton employés révèlent la nature excessivement critique, à la limite de la bienséance et du bon usage.

Lorsqu'il met en évidence des arguments financiers face à la confusion que provoque la divergence des formations, la critique est acerbe :

« Il existe à Paris un Institut d'éducation physique destiné à préparer des candidats aux examens des futurs professeurs de même nom dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Ce centre de hautes études (dit-on !) a eu des petits : c'est onze Instituts appelés « régionaux » que la France possède en divers points de son territoire et...que l'Etat rétribue.

...A quoi pensez-vous qu'aboutissent ces dits Instituts ?

Le voici : à présenter cent cinquante candidats hommes ou femmes pour qu'à l'examen, cinquante à peu près d'entre eux soient définitivement admis.

Qui peut prétendre qu'en agissant ainsi, la formation d'un professeur d'EP revient bon marché à la communauté ?

Mais ce n'est pas tout ; sur ces cinquante admis, l'Etat, n'a besoin que de trois cette année²⁰. »

■ Les IREP remis en question

Les IREP sont rapidement remis en question en raison de leur diversité et du manque de débouché qu'ils offrent aux éducateurs physiques. Si le nombre d'étudiants formés en éducation physique a augmenté depuis la création des IREP et si le niveau de formation et de recrutement s'est accru, le nombre de postes offerts aux concours du CAEG degré supérieur puis du CAEP est toujours sensiblement le même. Cela prouve que les politiques qui ont « cédé » aux médecins dans le registre de la formation sont encore loin de faire l'unanimité dans leurs rangs. En limitant le nombre de postes, le ministère

¹⁹ Georges Hébert est le rédacteur principal de cette revue.

²⁰ *Le guide Chorégraphique*, cité par le Comité de rédaction, *L'Education Physique*, « A travers Journaux et Revues. Le scandale des Instituts d'Education Physique », n° 26, avril 1933, p. 154.

de l'Instruction publique montre bien qu'il entend garder ses prérogatives sur le recrutement de ses enseignants.

Cette situation paradoxale laisse de nombreux candidats dans le désarroi à tel point que le tout nouveau Syndicat National des Professeurs d'Education Physique de l'Enseignement Public s'en émeut dans les colonnes de sa revue :

« Le nombre de candidats au Cours Supérieur d'Education Physique devient de plus en plus grand. En 1932 : 550 candidats, 67 jeunes filles et 177 jeunes gens admissibles. Postes disponibles : jeunes filles : 0, jeunes gens : 3 postes vacants. Les candidats reçus en 1928-29-30-31 n'ont eu aucune nomination...Actuellement il existe des diplômés du degré supérieur de quoi suffire pendant une vingtaine d'années...Dans les conditions actuelles, aiguiller les jeunes gens vers la carrière de l'Education physique est une tromperie et une mauvaise action²¹. »

■ Le retour du projet d'établissement national

Un concours national préparé dans des Instituts régionaux délivrant une formation en éducation physique sans programme unitaire est fortement ressenti comme un écueil par l'administration de l'Éducation physique. C'est ainsi qu'il est de nouveau question d'un institut civil national de formation qui pourrait s'appuyer sur une structure déjà existante comme le Cours Supérieur.

Cet établissement national ne peut échapper au contrôle de l'administration de l'Education nationale. Les enseignants d'éducation physique relèvent de ses services. Cependant, les personnalités de l'Education physique du moment sont issues essentiellement du corps médical. Les facultés de médecine, auxquelles sont rattachées les Instituts d'Education physique, sont des structures mixtes à la fois médicales et universitaires. Elles peuvent rassembler tous les suffrages alors que l'armée et son Ecole de Joinville semblent disqualifiées.

La direction de cet établissement couronnant l'architecture de la formation en éducation physique est un poste stratégique. Les décisions prises au sommet de la pyramide de ce système orientent d'une façon certaine les choix de la formation et de la méthode à utiliser. Cette charge ne peut être confiée qu'à une personnalité du corps médical et universitaire de premier plan.

Deux personnalités se lancent dans cette course aux responsabilités, convaincues chacune d'avoir les titres et les appuis politiques pour parvenir à obtenir ce poste. Il

²¹ « Diplômés et nombre de postes », *L'éducateur physique*, août 1932, p 32.

s'agit du professeur Latarjet et du professeur Chailley-Bert. Le premier est directeur de l'IREP de Lyon et du Cours supérieur. Il est très proche d'Edouard Herriot. Le second, directeur de l'IREP de Paris, a créé un Cours de perfectionnement dans ce même IREP. Il enseigne également dans le Cours supérieur géré par son concurrent. Le professeur Chailley-Bert a l'avantage de pouvoir compter sur l'appui de l'Université parisienne et surtout sur ses amis députés.

Dans ce combat de « frères ennemis » chacun essaie de montrer que ses réalisations sont les plus intéressantes, en critiquant par presse interposée celles de son concurrent :

« Jusqu'ici, on a peine à le croire, ces professeurs étaient nommés après quatre semaine d'études faites dans un cours de vacances qui portait (et porte encore, hélas !), le nom pompeux de Cours Supérieur d'Education Physique de l'Université. Je veux bien que pour être admis à ce cours, il fallait passer un examen théorique et pratique, mais la valeur moyenne des candidats était désespérément médiocre. Comment voulait-on qu'un enseignement donné par des maîtres ainsi formés pût jouir de quelques considérations²² ! »

Les manifestations de cette rivalité qui apparaît aux yeux de tous commencent à irriter les professeurs d'éducation physique eux-mêmes. Ils estiment que les répercussions de cette opposition jettent du discrédit sur toute la profession et font du tort à leur cause :

« Nous n'ignorons pas qu'il y a rivalité entre l'actuel directeur du Cours Supérieur et le docteur directeur d'un non moins fameux Institut. Question de boutiques dans laquelle nous n'avons pas à intervenir, mais ce que nous ne pouvons tolérer, c'est cette manœuvre consistant à démolir les anciens professeurs issus du Cours Supérieur pour atteindre indirectement la personne visée²³. »

Dans cette situation de concurrence, les résultats obtenus par les candidats au concours du CAEP sont annoncés comme la concrétisation directe de la valeur des cours respectifs. Toutes les suppositions sont permises lorsque l'on constate que chaque cours a des représentants dans le jury. Les observateurs neutres ne s'y trompent pas. D'ailleurs, il n'est pas rare que pour éviter une élimination qui serait la conséquence du tirage au sort d'un jury malveillant, les futurs candidats suivent les deux formations

²² Chailley-Bert Paul, cité par un ancien élève du Cours Supérieur, « Réponse à une critique contre les « vieux » diplômés du Cours Supérieur d'avant-guerre », *L'éducation physique*, n° 26, avril 1933, p. 149.

²³ Un ancien élève du Cours Supérieur, « Réponse à une critique contre les « vieux » diplômés du Cours Supérieur d'avant-guerre », *L'éducation physique*, n°26, avril 1933, p. 149.

consécutivement. Si bien que, devant la diversité des formations et dans cette ambiance venimeuse, le « futur professeur ne sait plus à quel saint se vouer²⁴ ».

En 1932, profitant de sa position au Cours Supérieur à l'issue duquel se déroule le concours du CAEP, le professeur Latarjet invite Marie Jean-Philippe Marcombes, un médecin sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale chargé de l'Education physique et. Celui-ci annonce que pour unifier la formation des professeurs et clarifier la situation il est prévu :

« La création prochaine d'une Ecole Supérieure d'Education physique, destinée à compléter les connaissances de tous ordres des meilleurs élèves ayant passé le degré supérieur, Ecole qui serait nationale et indépendante des Instituts Régionaux de province et de Paris²⁵. »

3) La création de l'ENEP

■ Les aléas de l'instabilité politique

Fort de sa position stratégique à la direction de Cours supérieur et confiant en ses relations politiques, le professeur Latarjet pense que son heure est venue. Mais l'instabilité ministérielle de cette période emporte provisoirement le Président du Conseil, Édouard Herriot et son sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique. C'est le député Hippolyte Ducos, radical lui aussi, qui est nommé le 4 mars 1933, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Education nationale au sein du gouvernement d'Edouard Daladier. Il est spécialement chargé de toutes les questions concernant l'Enseignement technique et l'Education physique. Ce dernier consulte pour parvenir à clarifier la situation de la formation des professeurs d'Education physique. En peu de temps, il se fait une opinion et *L'éducation physique* nous rapporte la lecture du *Journal* du 20 mars 1933 :

« M. de Monzie et M. Ducos (l'un ministre et l'autre sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale) se sont vivement préoccupés de la formation des professeurs d'éducation physique. Ils ont pu constater les inconvénients du régime actuel, fondé sur l'existence des instituts régionaux et

²⁴ Selon l'expression relevée dans « Tracé d'un candidat à l'enseignement de l'E.P. », article de *L'écho des sports* du 19 septembre 1933, cité par Semerdjian Fabienne, « Un accouchement laborieux : l'ENEP de 1933 à 1936 », Andrieu Gilbert (sous la direction de) *op. cit.*, p. 121.

²⁵ *Sport et santé*, novembre 1932, cité par Semerdjian Fabienne, *ibid.*, p 122.

du centre de perfectionnement de Paris, ainsi que sur le certificat d'aptitude divisé en deux parties, le degré élémentaire et le degré supérieur.

Leur intention est d'y remédier, en s'inspirant des précédents réalisés dans le domaine de l'enseignement primaire supérieur et de l'enseignement technique, c'est à dire par l'institution d'une Ecole normale qui devra préparer à un professorat en deux parties, dont la première serait assimilée au degré supérieur du certificat. La création de cet établissement, superposé aux instituts d'université, dont les mérites sont réels et dont la suppression n'est pas envisagée, aura pour résultat de coordonner les méthodes d'enseignement et de susciter dans le personnel une émulation éminemment favorable au développement de l'éducation physique²⁶. »

Au cours de cet épisode ministériel, Anatole de Monzie est confirmé au portefeuille de ministre de l'Education nationale. Ses collaborateurs se chargent de récolter les opinions des principales personnalités. Ainsi *L'éducation physique*, sous la plume du même rédacteur, nous apprend que le député Jammy Schmidt a présenté en décembre 1932, un rapport sur l'Ecole Normale d'Education physique dans lequel il avance les arguments développés par le professeur Chailley-Bert.

« Nous avons, au sujet de l'Ecole normale projetée, consulté diverses personnalités dévouées à l'Education physique, et notamment M. Chailley-Bert. Nous croyons pouvoir résumer ainsi leurs principales observations : « L'intérêt de la création d'une Ecole normale d'Education physique est non seulement d'ordre intérieur, mais aussi d'ordre international. La propagande antifrançaise à l'étranger ne manque pas une occasion d'insinuer que l'Education physique en France n'est qu'une préparation militaire déguisée²⁷. »

Se rangeant aux principaux arguments antimilitaristes et donc soutenant ouvertement la position des partisans d'une Ecole libérée des contraintes « préparatrices », Chailley-Bert flatte une administration de l'Education physique qui cherche à s'émanciper.

Il offre également, par sa position de directeur de l'IREP de Paris et du Cours de Perfectionnement, pour lequel des locaux au sein de l'Université ont été dégagés, la garantie d'une installation rapide et adéquate à la future nouvelle Ecole Normale d'Education physique.

²⁶ Comité de rédaction, « Ce que nous pensons. De l'Ecole normale d'Education physique », *L'Education Physique*, n° 27, juillet 1933, p. 188.

²⁷ Schmidt Jammy, *Rapport parlementaire*, cité par le comité de rédaction, *L'éducation physique*, « De l'Ecole Normale d'Education Physique », n° 28, octobre 1933, p. 272.

■ Le professeur Chailley-Bert de l'Institut de Paris rafle la mise

Par décret, le 23 juin 1933²⁸, le Cours de Perfectionnement de l'Institut de Paris du professeur Chailley-Bert est transformé en Ecole Normale d'Education Physique.

Au mois d'août 1933, les candidats du Cours supérieur du professeur Latarjet sont prévenus de l'inutilité du concours pour lequel ils se sont préparés en raison de l'absence de postes et de la création de l'ENEP. Du fait de la transformation du CAEP en CAPEP²⁹, Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique qui comporte deux parties, les candidats passent à la fois un examen et un concours. L'examen leur attribue la première partie du CAPEP et le concours permet à ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats de devenir les premiers boursiers de l'Etat en éducation physique.

Par le décret du 5 octobre 1933, « le Cours de perfectionnement annexé à l'Institut d'éducation physique de l'Université de Paris prend le nom d'Ecole normale de l'éducation physique³⁰ ». Tout en conservant son poste à l'IREP de Paris, le professeur Chaillet-Bert devient le premier directeur de cette Ecole nationale créée pour unifier les formations.

La modification de certains articles du décret de juin semble montrer que l'Etat accentue son autorité :

« Cette école est placée sous l'autorité directe du Sous-secrétaire d'Etat chargé de l'éducation physique³¹. »

Par sa caractéristique nationale, cette Ecole satisfait les personnalités favorables à la création d'un institut indépendant des différentes influences. Elle paraît être ainsi dans une situation administrative favorable pour unifier l'ensemble des formations et garantir l'équité de tous les candidats lors du concours de recrutement. Le choix de la personnalité du directeur, sa position à la tête de l'Institut d'Education physique de Paris et son implantation à l'Université, donnent à cette Ecole des allures de structure universitaire. La formation des professeurs d'éducation physique semble donc être sur le même plan que celle des autres enseignants comme le souhaitent bon nombre de personnalités depuis longtemps.

²⁸ *Journal Officiel*, 25 juin 1933. Transformation du Cours de perfectionnement de l'Institut d'Education physique de Paris en ENEP.

²⁹ *Journal Officiel*, 12 août 1933. Relatif au CAPEP.

³⁰ *Journal Officiel*, 24 octobre 1933. Portant sur l'organisation de l'enseignement à l'ENEP.

³¹ *Journal Officiel*, 25 juin 1933, *idem*.

Cette création qui doit donc satisfaire un grand nombre de personnes. Les concepteurs de cette école ont d'ailleurs bien pris soin de prévoir dans le conseil d'administration de l'ENEP des représentants très divers. Pas moins de quarante six personnes le composent. Des ministres, d'anciens sous-secrétaires d'Etat de l'Education physique, des parlementaires, des recteurs d'académie, des inspecteurs, des représentants du monde de la presse et du sport et bien entendu des médecins se côtoient pour permettre de dégager un sentiment d'unanimité dans l'aboutissement de cette entreprise. Dans sa gestion quotidienne, le directeur est aidé dans sa tâche par quatre personnes chargées des questions administratives. Ce dispositif grandiose est suivi par une imposante structure pédagogique qui prend l'allure d'un étalage de tous les sujets se rapportant à l'éducation physique et à la médecine. Pas moins de treize professeurs d'université et médecins sont chargés des cours théoriques et trois professeurs d'éducation physique s'occupent de l'enseignement pratique et de la pédagogie.

Mais, cette décision que tout le monde attendait semble avoir été prise dans l'urgence. En effet, malgré cet acte fort qui couronne l'engagement de l'Etat dans le contrôle de la formation et le recrutement des professeurs d'éducation physique, le choix de la localisation de cette Ecole au sein de la Faculté de médecine de Paris et sa gestion assurée par un professeur de médecine laissent paraître un doute sur son indépendance :

« La gestion financière de l'école sera assurée par l'Université de Paris, au moyen des ressources mises à sa disposition pour cet objet³². »

Le professeur Chailley-Bert reçoit de l'Etat la somme de 550.000 francs par l'intermédiaire de l'Université de Paris. Le décalage entre l'ampleur de cette somme, le nombre important de personnes mobilisées dans la nouvelle structure et le peu d'élèves en formation font s'interroger :

« Pour combien d'élèves, demandera-t-on, ce groupe impressionnant de professeurs, d'administrateurs et de conseillers ? Pour 28 boursiers et 10 élèves auditeurs, des deux sexes.

Si ces jeunes gens ne devenaient pas des maîtres de gymnastique admirables, ce serait à désespérer de tout³³. »

³² *Journal Officiel*, 24 octobre 1933, *op. cit.*, article 1.

³³ Comité de rédaction, *L'éducation physique*, n° 29, janvier 1934, p. 25.

1 E/ L'ENEP, des débuts difficiles

1) Confrontation d'objectifs différents et contradictoires

■ Objectif de l'Etat

Par l'intermédiaire de ses ministres et sous-secrétaires d'Etat, L'Etat a pour objectif de créer un établissement national ayant pour ambition de mettre au point une doctrine nationale de l'enseignement de l'éducation physique dont les finalités ne seraient pas suspectées de préparation à la guerre par les autres nations européennes. Cet établissement de formation des professeurs d'éducation physique doit se positionner ainsi au sommet de la pyramide représentée par les différents IREP. Il unifie les différentes orientations que ceux-ci préconisent et garantit de ce fait l'équité du concours de recrutement de la deuxième partie du CAPEP. Les sortants de cette école, avec le diplôme de professeur d'éducation physique vont ainsi grossir les rangs d'un corps de la fonction publique au gré des postes attribués chaque année par l'Etat.

■ Objectif de la direction de l'ENEP

Les enseignants qui exercent à l'ENEP sont pour une large part des universitaires. Nous en dénombrons treize pour seulement trois enseignants d'éducation physique. Ces professeurs d'université ou médecins ont pour ambition de faire de l'éducation physique un secteur d'intervention médical et de recherche en anatomie et en physiologie. Leur enseignement théorique destiné à renforcer le niveau des études, s'inscrit dans cette vision d'ensemble. Au programme de la deuxième partie du CAPEP « seront approfondies les questions directement en rapport avec les phénomènes musculaires ou capables de donner aux professeurs des qualités pédagogiques plus développées¹ ». L'arrêté du 1^{er} août 1933 fournit les différentes rubriques de ce programme chargé. L'anatomie, la physiologie et l'hygiène côtoient la pédagogie et les épreuves techniques. Nous trouvons des cours aussi divers que « l'hérédité, la croissance », « l'alimentation », « l'influence de la lumière, du froid, du chaud », « les notions relatives au massage » que « l'importance générale des préoccupations relatives à l'Education physique aux différentes époques de l'histoire : des Grecs à l'époque

¹ *Journal Officiel*, 12 août 1933, *op. cit.*

moderne : en France et à l'étranger² », ou que « les bases physiologiques de la psychologie³ ». Pour le professeur Chailley-Bert l'éducation physique doit devenir à terme une discipline universitaire et l'ENEP intégrera l'Université. Pour parvenir à faire fonctionner cette école et atteindre son objectif, il dispose de moyens importants.

Jusqu'en 1931, il n'y avait aucune exigence de niveau d'étude pour se présenter au CAEG, et la préparation très limitée dans le temps portait pour l'essentiel sur la pratique et la pédagogie des exercices physiques. Les élèves de cette nouvelle école sont-ils prêts à assimiler autant de connaissances diverses et variées en si peu de temps ?

■ Les objectifs des futurs professeurs d'éducation physique

Les élèves de l'ENEP sont-ils formés pour devenir des étudiants de l'Université comme le sont les élèves issus du cycle secondaire de l'enseignement ? Ce sont en majorité des normaliens destinés à la carrière d'instituteur ou bien des éducateurs ayant été formés par l'enseignement primaire ou primaire supérieur. Ils sont peu préparés à poursuivre des études longues sur des sujets divers et variés. La culture générale est la visée de l'enseignement secondaire, l'acquisition des connaissances pratiques directement utilisables dans la vie courante est l'objectif de l'enseignement primaire.

« L'enseignement secondaire prétendait former l'esprit par une gymnastique intellectuelle efficace quels que soient les exercices qui lui servaient de prétexte, et utile à tous les élèves, à quelque activité qu'ils se destinent...En contrepartie, ce caractère désintéressé, gratuit, ce côté théorique et abstrait, cette exigence même convenait mal à des élèves préoccupés de gagner rapidement leur vie. D'où la fortune de l'enseignement primaire supérieur, plus court, plus proche des réalités quotidiennes, et plus attentif aux besoins immédiats des élèves⁴. »

En proposant pléthore de cours magistraux théoriques, un peu éloignés semble-t-il, des préoccupations premières des élèves de son Ecole Normale, le professeur Chailley-Bert désirait certainement augmenter le niveau d'étude de son établissement pour l'amener vers des sphères universitaires. Rivé à son objectif, il ne tient pas compte de la mentalité des élèves professeurs. Ils sont avant tout soucieux d'acquérir rapidement les contenus techniques et pédagogiques pour pouvoir enseigner l'éducation physique. Ils ont leur

² *Idem.*

³ *Idem.*

⁴ Prost Antoine, *L'école et la famille dans une société en mutation, dans Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, tome IV*, Nouvelle Librairie de France, Paris, 1981, p. 214.

sens critique aiguisé par une expérience d'enseignement déjà entreprise. Non dénués de personnalité (la carrière poursuivie par certains le prouve), ils savent agir dans leur domaine de compétence. En cela, ils ne sont pas des étudiants ordinaires de l'Université. En raison de leur formation de base, ils méconnaissent totalement le milieu universitaire auquel ils ne vouent symboliquement aucun attachement. Ce système leur semble à la fois compliqué et éloigné de leurs perspectives de carrière. Préoccupés par leur avenir personnel, ils n'envisagent pas encore les effets, jugés bénéfiques par leurs anciens maîtres, de l'entrée de l'Education physique au sein de l'Université. Dans son ouvrage sur les enseignants d'EPS, Philippe Néaumet qui fut un ardent défenseur de l'intégration universitaire de l'Education Physique écrit comme à regret à propos des élèves des deux premières promotions de l'ENEP:

« Leur promotion naturelle c'est, via la 4^{ème} année d'ENI, le CAPEN et la possibilité d'enseigner dans une Ecole Normale primaire ou dans une Ecole Primaire Supérieure. Ils se méfient « des autres », de leur méthode d'approche des connaissances et particulièrement ils refusent la tutelle des médecins... qu'ils ne veulent pas voir succéder aux militaires⁵...»

Chaque groupe intervenant dans le fonctionnement de la structure de l'ENEP (les politiques, les enseignants formateurs et les élèves) attribue à cet établissement des visées répondant à leurs attentes sans doute contradictoires. Comment parvenir à intéresser les élèves de l'ENEP à l'enseignement de l'éducation physique si la majorité des cours dispensent un contenu scientifique reprenant l'ensemble des contenus scientifiques dispensés dans les IREP et si les exercices techniques sont une accumulation d'épreuves sans lien entre elles ? Comment concilier les exigences universitaires des professeurs formateurs et les besoins immédiats des élèves ? Ils sont surtout intéressés par les problèmes de pédagogie pratique et par l'apprentissage des différents exercices physiques qui composent le programme chargé du CAPEP. Peut-on parvenir à unifier l'enseignement de l'éducation physique en France si les enseignants eux-mêmes ne participent pas de façon prioritaire à la détermination des exigences fondamentales régissant leur propre formation ?

⁵ Néaumet Philippe, *L'éducation physique et ses enseignants au XX^e siècle*, Edition Amphora, Paris, 1992, 215 p., p.30.

2) Campagne contre les médecins et contre la direction de Chailley-Bert

■ Action de Georges Hébert

Georges Hébert dénonce depuis 1927 la place grandissante des médecins dans toutes les structures de l'Education physique⁶. Il y voit une récupération de l'Education physique par la médecine et une orientation contre les intérêts des éducateurs. La sphère médicale a formalisé les objectifs hygiéniques pour la pratique de l'Education physique. Elle œuvre pour que ses procédés deviennent prépondérants dans l'enseignement. Ce faisant, les médecins ont investi toutes les structures s'occupant d'Education physique. Des orientations méthodologiques s'appuyant sur des conceptions médicalisées de l'éducation physique y sont préconisées.

Georges Hébert est un militaire⁷ qui, marqué par les observations faites au cours de ses voyages⁸, a mis au point une méthode d'éducation physique dont l'objectif est l'utilité sociale. Sa devise « Etre fort pour être utile », le confirme. Sa méthode est basée sur l'utilisation des mouvements naturels du corps humain qu'il répartit dans dix groupes fondamentaux appelés « familles » d'exercices. La marche, la course, le saut, la quadrupédie, le grimper, l'équilibre, le lancer, le lever-porter, l'attaque-défense et la natation, présentés dans leurs combinaisons variées, composent la leçon d'éducation physique. En outre, Hébert a érigé des principes intangibles qu'il faut absolument respecter pour être en accord avec sa méthode. C'est ce qui constitue la doctrine de la « méthode naturelle » d'Hébert dont le principe général est de faire confiance à « l'ordre naturel » pour parvenir à un développement physique harmonieux.

« Tout être vivant, obéissant au besoin naturel d'activité qui est en lui, arrive à son développement physique complet par la simple utilisation de ses organes de locomotion, de ses moyens de défense et de travail industriels⁹. »

⁶ Dans le numéro 2, de *L'éducation physique*, la revue dont il est le rédacteur en chef, Hébert écrit un article au titre resté célèbre, « Médecins halte-là », dans lequel il dénonce le rôle omnipotent tenu par les médecins dans un domaine, pour lui réservé aux éducateurs.

⁷ Il est lieutenant de vaisseau.

⁸ Il se trouve à Saint-Pierre de la Martinique le 7 mai 1902, lors de l'éruption de la Montagne Pelée. Il assure avec ses hommes le sauvetage de quelques centaines d'habitants. A cette occasion il observe les réactions des hommes face au danger et se rend compte que dans des circonstances tragiques seuls des individus forts physiquement et moralement, peuvent être utiles aux autres.

⁹ Hébert Georges, *L'éducation physique virile et morale par la méthode naturelle*, tome 1 : exposé doctrinal et principes directeurs de travail, Paris, Vuibert, 1942, cinquième édition, 492 p, p. 1.

Grâce aux démonstrations effectuées lors du Congrès international d'Education physique de Paris en 1913, la méthode naturelle de Georges Hébert atteint une certaine notoriété. Après la direction de l'Ecole de gymnastique de la Marine, il obtient en 1913, celle du collège d'athlètes de Reims, établissement destiné à préparer les sportifs français aux Jeux olympiques de 1914. Libéré de ses obligations militaires à la suite d'une blessure consécutive à la bataille de Dixmude en octobre 1914, il se consacre à la diffusion de sa méthode et à l'aboutissement de projets qui y sont liés. En 1922, il prend la direction de la revue *L'éducation physique* dont il devient le rédacteur en chef. Cette revue, très lue, a beaucoup d'influence.

En 1927, la publication de son article « Médecin, halte-là ! » est une véritable déclaration d'opposition à l'ordre médical. Hébert le publie l'année des premières créations des IREP en réaction à la tentative d'hégémonie de « l'ogre médical ». Pourtant, il n'est pas complètement opposé à l'étude de l'éducation physique par les médecins.

« Si le médecin étudiait la science de l'éducation physique tout autant qu'il approfondit celle du traitement de la maladie, il pourrait collaborer efficacement et rendre d'immenses services à l'œuvre d'éducation physique de la jeunesse¹⁰. »

Il dénonce la prétention des médecins à déduire des procédés méthodologiques et pédagogiques d'éducation physique de l'étude de l'anatomie et de la physiologie humaines.

« Une méthode de travail, en effet, ne peut pas être déduite de simples connaissances anatomiques et physiologiques. Elle ne peut découler que d'observation des faits, par expérience tant sur soi-même que sur de nombreuses catégories de sujets de tous âges et de tous milieux¹¹. »

Il s'oppose par-dessus tout à ceux qui visent une nomination à des postes de responsabilités en Education physique, ce qu'il considère comme une usurpation. Pour lui, l'éducation physique doit être le domaine des éducateurs responsables, « instruits des effets généraux et particuliers des exercices sur l'organisme » et formés à la pédagogie dont les qualités s'acquièrent « par une formation spéciale et une longue

¹⁰ Hébert Georges, « avant propos » de la cinquième édition, *ibid.*, p. XII.

¹¹ Hébert Georges, *ibid.*, p. X.

expérience professionnelle ». Il distingue ainsi ce qui est de l'ordre du médical de ce qui est de l'école et de l'éducation.

« L'éducation physique est avant tout une question d'ordre pédagogique et non pas physiologique, encore moins médical. Elle nécessite une connaissance approfondie de l'enfant et de l'adolescent, que seuls sont à même de posséder les maîtres de la jeunesse vivant au milieu d'elle. C'est pourquoi elle doit être en premier lieu une œuvre scolaire¹². »

Dans les colonnes de sa revue, Hébert milite pour une éducation physique fondée sur le bon sens et revendique qu'elle appartienne aux éducateurs. Ses nombreuses attaques contre L'ENEP, qu'il perçoit comme une structure renforçant le pouvoir médical sur l'éducation physique, sont alimentées par cette détermination farouche. Son argumentaire porte essentiellement sur deux points : les dépenses excessives engagées pour mettre en place des structures de formation basées sur les sciences en rapport avec la médecine et sur l'incapacité des médecins à produire une méthode et à former des éducateurs.

« Ce que nous pensons », est une rubrique de la revue *L'éducation physique* dans laquelle sont exprimées directement ou par l'intermédiaire d'articles favorables, les idées d'Hébert et de ses collaborateurs sur tous les sujets touchant à l'éducation physique. Le problème de l'intérêt envahissant des médecins sur l'éducation physique y est régulièrement exposé depuis 1927. Dans les numéros 28, 29, 30¹³ et 31¹⁴ la critique s'intensifie. Si bien que dans le numéro 32 le comité de rédaction doit préciser le sens de ces attaques en raison de l'interrogation de certains lecteurs médecins :

« Il ne nous est jamais venu à l'idée d'attaquer le corps médical, au sein duquel nous avons de nombreux et excellents amis. Nous ne songeons pas davantage à éloigner de l'éducation physique les médecins qui s'y intéressent, et nous sommes les premiers, dans cette revue, à publier les travaux de spécialistes éminents.

Ce contre quoi nous nous élevons c'est contre la prétention, émise par quelques médecins, de diriger et de régenter l'EP parce qu'ils sont médecins. Nous pensons que le corps médical doit

¹² Hébert Georges, *ibid.*, p. XI.

¹³ Comité de rédaction, « Ce que nous pensons », « Les médecins sont en train d'envahir l'Education physique », *Education physique*, n° 30, avril 1934, p. 113.

¹⁴ Comité de rédaction, « Ce que nous pensons », « De la main-mise des médecins sur l'EP en France », *Education physique*, n° 31, juillet, août, septembre 1934, p.186.

avoir dans cette question un rôle de conseiller, mais que la direction doit appartenir aux maîtres chargés d'instruire et d'éduquer la jeunesse¹⁵. »

Ces attaques contre les ambitions des médecins à occuper les postes en vue dans le secteur de l'Education physique portent et insensiblement s'immiscent dans l'esprit des éducateurs.

Dans le numéro 33 de la revue *L'Education physique*, le directeur de l'Institut suédois d'hygiène gymnastique de Toulouse, fervent adepte de la gymnastique suédoise, méthode pourtant concurrente de la méthode naturelle est convié à s'exprimer. Il use des mêmes arguments avec des accents pathétiques pour refuser l'orientation médicale donnée à l'Education physique. La formule qu'il emploie restera célèbre :

«Résumons. Du véritable Educateur physique au Médecin, il n'y a que trois relations possibles. Ami : toujours, collaborateur : souvent, subordonné : jamais¹⁶. »

Sa position draine les éducateurs peu disposés à la cause de l'hébertisme. Si bien que ce ralliement à la cause « anti médicale » par un éminent représentant de la méthode suédoise réalise un « Front constructif » des éducateurs physiques contre les médecins. Ces opinions portent atteinte au savoir professoral des responsables des Instituts régionaux et de l'ENEP. Elles renforcent la volonté d'autonomie des représentants d'une profession qui est en voie de constitution sur des bases nouvelles et libres de toute tutelle.

« L'Education physique aurait-elle cessé d'être un « dressage » avec les militaires pour devenir maintenant un remède grâce aux médecins¹⁷ ? »

Cette interpellation sous forme interrogative à l'adresse de chaque éducateur devient désormais un slogan de la revue.

Le deuxième argumentaire de Georges Hébert porte sur les moyens élevés demandés par les responsables médicaux de l'Education physique et utilisés selon lui en pure perte.

¹⁵ Comité de rédaction, « A nos lecteurs médecins », *L'Education physique*, n°32, octobre, novembre, décembre 1934, p.280.

¹⁶Commandant Laulhé, « Education physique, médecine et pédagogie. La leçon de deux congrès », *L'éducation physique*, n° 33, janvier, février, mars 1935, p. 30-34, p. 34.

¹⁷ Forsant Octave, cité par *L'Education physique*, n° 28, octobre 1933, p. 273.

« Nous avons déjà le Cours supérieur (sic) de l'Université (Pr. Latarjet) ; l'Ecole supérieure (sic) d'Education physique de Joinville ; une pléiade d'Instituts d'Education physique ; enfin l'Institut d'Education physique de Paris (Dr Chailley-Bert), ce dernier honoré d'une formidable subvention de 600.000 fr. avec villégiature aux sports d'hiver. Nous avons maintenant l'Ecole Normale d'Education Physique. La comédie continue. Contribuables à vos poches ! Pour l'installation de la nouvelle Ecole¹⁸. »

Dans la revue, une rubrique intitulée « À travers journaux et revues » répertorie les articles alimentant l'argumentation de Georges Hébert. Ainsi sous le titre « Mettra-t-on de l'ordre dans la maison ? », la rubrique du numéro 29 de janvier 1934 reprend un article de *L'écho des sports* du 16 janvier 1934 qui critique sévèrement l'ampleur des sommes engagées pour le fonctionnement de l'ENEP.

« Un petit million a déjà été dépensé. Cinq cent mille francs vont suivre pour cet aménagement qui ne saurait être définitif ! Le fonctionnement de l'Ecole Normale coûte par ailleurs 550.000 francs par an environ. Voyez à combien revient chacun des élèves ; et leur nombre total est de vingt-huit¹⁹. »

■ Attaques de « politiques »

Après la nomination du professeur Chailley-Bert à la direction de l'ENEP, on peut penser que la querelle entre les deux « frères ennemis » de l'Education physique est terminée. Mais ce dernier, fort du prestige que lui octroie sa fonction, veut définitivement terrasser son adversaire. Il manœuvre pour obtenir la fermeture du Cours supérieur et du stage d'information du professeur Latarjet. Effectivement, le Cours supérieur n'a pas lieu en août 1934 pour cause de réparations au lycée Michelet. Mais il est maintenu. Cette attaque déloyale (la décision de supprimer le Cours supérieur en 1934 a été prise pendant un voyage du professeur Latarjet) ne fait que renforcer la détermination de ce dernier :

« Il s'est rué sur son adversaire et sur la « Commission Tripartite » qui avait décidé la suppression de son fameux Cours²⁰. »

¹⁸ Hébert Georges, « Ce que nous pensons », *L'Education physique*, n° 27, juillet 1933, p.189.

¹⁹ Article de *L'écho des sports* du 16/01/1934, cité par "ce que nous pensons", le Comité de rédaction de la revue *L'Education physique*, présidé par Georges Hébert, éditeur Vuibert, Paris, n° 30 avril 1934, p. 149.

²⁰ « Du match en cours entre deux éminents professeurs », *l'Education Physique*, n° 30, avril 1934, p.113

Les critiques qu'il fait alors sur la préparation menée à l'ENEP donnent de la consistance à celles d'Hébert. Elles sont reprises par un ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique, Adolphe Chéron, qui déclare publiquement que l'Ecole Normale d'Education Physique ne donne pas les résultats escomptés.

« Elle ne fait pas honneur à l'Université... elle ne répond pas aux besoins et aux espérances que l'on avait le droit d'attendre d'elle...le Docteur Chailley-Bert n'offre pas de bien grandes garanties²¹. »

Et l'auteur de l'article rapportant ces propos ajoute :

« Par les temps de « crise » que nous vivons, M. le professeur Chailley-Bert devrait juger suffisants pour son école les 620.000 francs de dotation annuelle. D'autant plus que l'on commence à se demander si cette Ecole a vraiment quelque utilité²². »

Ces arguments économiques qui mettent en évidence les dépenses excessives plus ou moins bien justifiées, laissent penser à un détournement d'argent public pour un profit personnel. Ce procédé est peu glorieux. Mais il ne fait que reprendre des éléments connus par l'ensemble des protagonistes. Le débat, qui était circonscrit au monde de l'éducation physique, est porté alors sur la place publique. Il touche principalement les enseignants et leurs organisations syndicales naissantes comme la Fédération Nationale des Educateurs Physiques qui relaie les arguments avancés par le comité de rédaction de la revue de Georges Hébert dans les colonnes de sa revue *L'éducateur physique*²³.

L'opinion publique est particulièrement sensible à l'annonce de ces petites exactions qui sont transformées en autant de scandales. La crise économique qui touche la France à partir de 1931 accentue les inégalités sociales et génère des frustrations. En 1934, il existe un profond malaise lié au chômage et à l'instabilité gouvernementale dans l'opinion publique. La découverte du scandale politico-financier de l'affaire Stavisky jette le trouble et suscite des réactions violentes. Le mouvement antiparlementariste s'enfle jusqu'à la manifestation violente du 6 février 1934 qui menace l'Assemblée nationale. Ce climat général propice à la dénonciation de tous les problèmes, y compris

21 L'Auto, 21/02/1934, cité par "ce que nous pensons", le Comité de rédaction de la revue L'Education physique, présidé par Georges Hébert, Vuibert, Paris, n° 30, avril 1934, p. 112.

22 Idem.

23 « Les scandales des subventions », L'éducateur physique, mai 1934.

de l'Education physique, renforce une campagne d'opinion contre une réalisation de l'Etat estimée onéreuse et pour certains superflue. Pour les éducateurs, candidats à la première partie du CAPEP, la situation est toujours aussi confuse. Elle débouche en plus, sur un programme de préparation et de présentation inutilement alourdi.

« Rien n'est changé pour les candidats se présentant à la première partie du professorat : épreuves écrites en juin, préliminaires pratiques en août, examen pédagogiques au début d'octobre, ce qui leur supprime totalement les vacances. Et ils seront moralement obligés de suivre le cours supérieur, maintenu en dépit de toute logique²⁴. »

Le questionnement sur la valeur du corps médical à assumer des responsabilités dans le domaine de l'Education physique et l'obligation de suivre des cours de disciplines médicales, la plupart du temps éloignées des préoccupations concrètes des questions de pédagogie pratique, jettent le trouble dans l'esprit des hommes de terrain que sont les élèves de l'ENEP.

L'autorité et la compétence du professeur Chailley-Bert sont remises en question. L'organisation des études est réprouvée. Il n'en fallait pas plus. Le fragile équilibre de l'édifice bascule à l'issue d'événements internes.

3) Troubles à l'ENEP

■ Premiers incidents

En 1935, lors des examens de fin de deuxième trimestre, les élèves de deuxième année protestent collectivement. Ils estiment ne pouvoir exécuter certains exercices du programme. S'estimant surmenés, ils avaient demandé au directeur de l'Ecole la dispense de certaines épreuves prévues pour cet examen de fin de trimestre. Celle-ci leur avait été refusée sans explication. Convoqués devant un conseil de discipline, ils ne se sont pas présentés et ont fait connaître à leur autorité supérieure, le sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique, les raisons de leur décision²⁵. Ce conflit met en évidence la divergence d'objectifs entre la direction de l'ENEP responsable de programmes de formation chargés et ambitieux et les élèves professeurs de la première promotion qui

²⁴P.M., *Le populaire* du 22/01/1934 rapporté dans la rubrique « La gabegie de l'Education physique », *L'Education physique*, n° 30, avril 1934, p. 150.

²⁵ « Des récents événements de l'Ecole Normale d'EP », *Education physique*, n° 35, juillet-août-septembre 1935, p. 185.

subissent ceux-ci. Ces derniers soulignent le déséquilibre entre les matières du programme fixé par arrêté ministériel. Ils demandent que les exercices physiques soient dispensés en alternance avec les cours théoriques pour respecter le principe élémentaire de récupération. Ils réclament, en outre, une formation en pédagogie mieux adaptée à l'éducation physique.

Si elles devaient être réalisées, ces différentes attentes des élèves professeurs modifieraient de façon très sensible le programme de formation de l'ENEP.

■ La forte personnalité des élèves de l'ENEP

Ces élèves professeurs de la première promotion de l'ENEP ne sont pas complètement démunis de connaissance sur la pédagogie de l'éducation physique et sont à même de juger si l'enseignement qui leur est dispensé va leur être utile dans leur carrière d'enseignant. Ils ont été, pour la plupart, élèves au Cours Supérieur dirigé par le professeur Latarjet. On reconnaît sur les photographies proposées dans l'ouvrage de Jean Zoro pour illustrer le Cours supérieur de 1932 et 1933, Mlles Fromentel et Bazet, ainsi que Paganel, Cassagne, André et Guimier qui font partie de cette première promotion. Sont-ils influencés par les relations établies avec le professeur Latarjet et prennent-ils en quelque sorte son parti dans le différend qui l'oppose au professeur Chailley-Bert ? Ou bien sont-ils tout simplement conscients de la carence de l'enseignement qui leur est proposé ?

Mireille Fromentel²⁶ a préparé le premier degré du CAEP à Lyon. Dès 1931, après avoir obtenu son baccalauréat, elle suit les cours de l'IREP de Lyon dirigé par le professeur Latarjet. L'année suivante elle suit le programme du Cours supérieur du lycée Michelet qu'il dirige et se présente au premier concours d'entrée à l'ENEP en 1933²⁷. Yvonne Gasnot (épouse Surrel)²⁸ ancienne élève de l'ENI de Tours et André Paganel²⁹ font partie de cette première promotion. Jean Guimier³⁰ a été pensionnaire à l'ENI du Mans où il s'est formé comme instituteur stagiaire. Mais son goût de la pratique sportive, servi par une forte constitution physique, l'oriente vers le professorat d'éducation

²⁶ Mireille Fromentel a fait toute sa carrière à l'ENEPS puis l'ENSEPS jeunes filles. Elle sera présidente de l'Amicale pendant de nombreuses années.

²⁷ Renseignements obtenus auprès de Jean Zoro vérifiés dans les archives de l'AEEPS.

²⁸ Yvonne Surrel-Gasnot deviendra la directrice de l'ENSEPS jeunes filles après avoir été professeur à l'ENEPS. Sa carrière est totalement liée à son établissement.

²⁹ André Paganel sera le président de l'Amicale des moments de crise.

³⁰ Jean Guimier deviendra une figure de l'Education physique d'après guerre en raison de son engagement politique.

physique comme un certain nombre d'instituteur stagiaires³¹. Raymond Dessendier³² a un parcours atypique. C'est un navigateur de la marine marchande. Marqué par Georges Hébert dès 1931, il prépare le concours de l'ENEP en 1933 à l'âge de 27 ans en suivant à la fois les cours de l'IREP de Paris et ceux du stage du Lycée Michelet. Robert Surrel, qui deviendra le secrétaire général du Syndicat National des Professeurs d'Education Physique de l'Enseignement Public, fait également partie de cette première promotion. Il souligne l'évènement de 1935, lors de l'inhumation de son ami André Paganel en 1976. Il lui rend hommage en lui attribuant la responsabilité de ce mouvement de protestation :

« En songeant à cette promotion je ne puis m'empêcher d'évoquer le souvenir de deux autres camarades. A la suite d'une manifestation des élèves, conscients de ce que l'Ecole aurait dû leur apporter, nous avons été exclus pour quinze jours ; trois d'entre nous, considérés comme meneurs avaient dû à leur forte personnalité de se voir sanctionnés d'une exclusion plus longue. Cruelle coïncidence : marqués par le destin tous trois sont aujourd'hui disparus et tous trois de façon brutale. C'étaient Dessendier, Guimier et Paganel³³. »

■ Une remise en cause plus radicale

Lors des examens du CAPEP de 1935, certains candidats de l'ENEP ont été recalés. Des notes éliminatoires ont été attribuées à des candidats malheureux en raison de leur piètre exécution au lancer de disque ou au saut à la perche. Ceux-ci, très critiques sur le type des épreuves qui contribuèrent à leur élimination, provoquèrent des discussions passionnées et vives.

Si la démonstration est une compétence essentielle requise pour un professeur d'éducation physique de cette génération, elle porte principalement sur des exercices généraux d'éducation physique. Celles de certaines spécialités athlétiques, marginales dans les établissements scolaires, ne leur semblent pas devoir entraîner leur élimination eu égard à l'improbabilité de leur enseignement.

Les remous créés par cette situation, pour le moins confuse, davantage sans doute que les arguments avancés par les défenseurs des élèves collés, émurent le sous-secrétaire

³¹ Couturier Gérard, *Jean Guimier, 1913-1975*, L'Harmattan, Paris 2001, 227 p.

³² Raymond Dessendier est le créateur officiel de l'Amicale. Il sera professeur à l'ENSEPS jeunes gens où elle enseignera la Méthode naturelle.

³³ Surrel Robert, « Paga...mon Ami ! », *Hyper*, n° 110, juin 1976, p. 11.

d'Etat à l'Education physique au point qu'il décida de « pourvoir chacun d'eux d'un poste officiel leur permettant de préparer à nouveau le professorat³⁴. »

Ces circonstances semblent les bienvenues pour Ernest Laffont, le ministre de la Santé publique et de l'Education physique. Il met en cause l'autorité du professeur Chailley-Bert et des professeurs de l'ENEP en nommant une commission chargée d'étudier la question du CAPEP et des études à l'ENEP. On ne s'étonnera pas que cette commission soit présidée par le professeur Latarjet. Désavoué par ces décisions, le professeur Chailley-Bert abandonne la direction de l'ENEP mais reste à la tête de l'IREP de Paris, plébiscité, malgré tout, par ses collègues dirigeant la Faculté de médecine.

Ernest Loisel, un inspecteur d'académie, est nommé à la rentrée 1935-1936 directeur de l'ENEP. Cette année universitaire débute mal. Les responsables de l'Université de Paris, mécontents de la décision prise à l'encontre de leur collègue Chailley-Bert, récupèrent les locaux mis à la disposition de l'ENEP. C'est dans un immeuble du ministère de la Santé publique, rue de Tilsit que les élèves de l'ENEP vont suivre les cours théoriques. Les cours pratiques se déroulent au stade Rolland Garros³⁵.

4) Le changement d'orientation à l'ENEP

Malgré cette situation difficile, les élèves de la promotion 1934-1936 qui ont suivi le déroulement du mouvement de protestation, sont heureux du changement. Ils ont un pédagogue à la direction de leur Ecole, ancien inspecteur d'académie. Les élèves de la première promotion sont satisfaits d'avoir pu donner une orientation décisive à leur Ecole grâce au culot de leur action et à leur détermination. A l'occasion de la cérémonie commémorative en hommage à Ernest Loisel, Maurice Cassagne, élève de la première promotion, rappelle comme président de l'Amicale, le résultat de ce coup d'éclat avec satisfaction :

« C'est là, rue Lacretelle, que les anciens, ceux de la première heure, subirent pendant deux années un enseignement encore mal adapté au nouveau programme du professorat. Sans doute, l'organisation nouvelle en France d'un enseignement supérieur de l'Education Physique devait présenter des faiblesses, attirer des critiques et faire certains mécontents.

³⁴ « Des examens de sortie de l'Ecole Normale d'EP », *L'éducation physique*, n° 36, octobre-novembre-décembre 1935, p. 259.

³⁵ « Les tribulations de l'Ecole Normale d'EP », *L'Education physique*, n° 37, janvier 1936, Vuibert, p. 22.

Mais n'est-ce pas là un mal pour un bien, puisque ces mécontents, dont je me plais à avoir fait partie, surent forcer la destinée logique de notre Ecole en lui donnant, en la personne de M. Loisel, le Chef universitaire dont elle avait le plus grand besoin.³⁶ »

La situation délicate de l'ENEP est difficilement compréhensible. En accord avec le ministre de l'Education nationale Mario Roustan, Ernest Laffont met fin à la fonction du professeur Chailley-Bert. Par cette décision, le ministre de la Santé publique et de l'Education physique souligne l'indépendance nécessaire de l'ENEP. Cependant aucun des deux ministres n'a l'autorité suffisante pour réussir à conserver à cet établissement les locaux que l'Etat avait contribué à rénover. C'est en faisant un constat d'impuissance que le ministre s'exprime auprès d'un journaliste de *L'Auto*, Marcel Oger :

« Malgré les difficultés de toutes sortes que j'ai rencontrées, contre les intérêts particuliers qui pensaient que l'Ecole Normale d'Education Physique était leur propriété, en dépit de pressions de toutes sortes, après avoir été expulsé de la rue Lacretelle, j'ai tenu à faire fonctionner l'Ecole Normale d'Education Physique »... « Vous verrez que nous surmonterons rapidement la crise ; ce qu'on pourra sans doute regretter, c'est que plus d'un million de francs ait été dépensé pour aménager, rue Lacretelle, une école que l'Université de Paris refuse aujourd'hui de prêter à l'Etat, parce que nous avons pris des sanctions utiles, que nous maintiendrons envers et contre tous³⁷... »

Cette situation résulte de la faible autorité de l'Etat sur son Université. Les « valse gouvernementales » de la III^e République le discréditent. Par contre, cet épisode renforce les prises de décisions individuelles des ministres concernés. Mais malgré les difficultés, la séparation de l'Education physique de l'ordre médical est perpétrée et sera maintenue.

Cette passe d'arme convient au comité de rédaction de la revue *l'Education physique* qui voit dans la nomination d'Ernest Loisel « le commencement de la fin du règne des médecins en Education physique officielle³⁸ ». Celui-ci est accueilli avec un tel enthousiasme par le comité de rédaction de cette revue, si critique envers tous les

³⁶ Cassagne Maurice, « Allocution de M. Cassagne », président de l'Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENSEP, *Hommage à Ernest Loisel, discours prononcés lors de la cérémonie commémorative du 7 janvier 1946*, plaquette éditée par l'Amicale, p. 5.

³⁷ « Des tribulations de l'Ecole Normale d'EP », *L'Education physique*, n° 37, janvier-février-mars 1936, p. 22.

³⁸ « D'un heureux changement de direction », *L'Education physique*, n° 37, *idem*.

adversaires de la méthode naturelle d'Hébert, que nous sommes convaincus qu'Ernest Loisel était connu comme une personnalité favorable à l'hébertisme.

« Véritable éducateur, possédant une saine conception de l'Education physique à l'école, M. Loisel est tout à fait à sa place à la tête d'un établissement chargé de former des maîtres pour la jeunesse. Fidèle à notre principe que l'Education physique doit être confiée à des universitaires compétents, nous lui faisons entièrement confiance et nous le soutiendrons de toutes nos forces dans la difficile tâche de redressement qui lui incombe³⁹. »

Quelle influence peut-on accorder à cette revue d'enseignement et de critique telle que se détermine *L'Education physique* ? Toujours est-il que le but que s'est fixé Hébert dès son installation au comité directeur de cette revue est en partie atteint. L'ordre médical n'est plus en charge de la principale structure de formation des enseignants d'éducation physique. C'est désormais un universitaire qui vient de publier un ouvrage aux idées novatrices, *Les bases psychologiques de l'Education physique*, qui se tient désormais à la tête de l'ENEP. Les conceptions d'Ernest Loisel diffèrent du courant médical. Elles recentrent l'objet de l'éducation physique sur la personnalité des enseignants et de leurs élèves plutôt que sur les effets physiologiques de leurs organes.

■ Les convictions du nouveau directeur de l'ENEP

Né en 1882, Ernest Loisel a fait ses études universitaires à Rennes. Ses goûts l'ont orienté vers la langue allemande et il devient, après avoir obtenu l'agrégation en 1909, professeur au lycée de Lorient (1909-1912) puis de Bordeaux (1912-1914). Il s'intéresse au mouvement scout dès 1911 et fonde, à Lorient puis à Bordeaux, un groupe d'Éclaireurs de France. Après la Première Guerre mondiale, au cours de laquelle il servit de traducteur sur le front, il est nommé inspecteur d'Académie. Il occupe ce poste à Aurillac en 1919, à la Rochelle en 1923 et enfin à Rennes en 1928. Au cours de ces années passées auprès de l'enseignement primaire, il sait s'attirer le respect des enseignants et écrit sur l'éducation physique à l'école. Il se fait remarquer par ses supérieurs hiérarchiques en commentant « par la voie du bulletin, les prescriptions des programmes et coordonne les procédés d'éducation physique⁴⁰ ».

³⁹ *Idem.*

⁴⁰ « Allocution de M. Schlemmer », *Hommage à Ernest Loisel... op. cit.*, p. 11.

Son intérêt pour l'éducation physique, qu'il pratique, l'a amené à suivre l'enseignement de cette discipline dans les écoles et à participer à la formation des enseignants à l'IREP de Rennes. Son ouvrage est le résultat de son action de formateur. Ce n'est donc pas en intellectuel qu'il écrit cet ouvrage mais en homme de terrain et en érudit. Il se met au niveau de ses interlocuteurs, fidèle à sa ligne de conduite et à son enseignement.

« C'est en éducateur parlant à des éducateurs que nous aborderons la pédagogie de l'éducation physique⁴¹. »

En prenant le parti des éducateurs, Ernest Loisel situe son propos au niveau de la pédagogie et la valorise. Il place cette matière à la hauteur de l'enseignement théorique biologique ou médical. Ainsi pour lui, la pédagogie de l'éducation physique doit faire appel à la fois à l'expérience des « anciens maîtres » et à la recherche expérimentale. Ce faisant, il positionne l'éducation physique comme une discipline « contributive aux fins générales de l'éducation⁴² ». Ses professeurs doivent faire preuve de savoir-faire plutôt que de connaissances acquises théoriquement. Cette opinion assimile l'éducation physique à une discipline qui a les caractéristiques de l'enseignement primaire ou de l'enseignement technique. Elle satisfait les élèves professeurs qui retrouvent des repères dans ce projet. Cependant, elle contribue à éloigner l'éducation physique de l'Université tant que la recherche expérimentale en pédagogie demeure absente. Les élèves de l'ENEP pensent que le titre d'agrégé d'Ernest Loisel et l'esprit studieux qu'il fait régner garantissent à leur établissement une place au sein de l'Université. Mais, c'est méconnaître totalement les systèmes éducatif et universitaire français qui sont, à cette époque, extrêmement cloisonnés.

Au contraire, cette Ecole Normale d'Education Physique, qui n'est pas encore qualifiée de « Supérieure », dirigée par un ancien inspecteur d'académie, possède toutes les caractéristiques d'un établissement chargé de former des enseignants destinés à exercer dans le primaire.

■ Les problèmes essentiels demeurent

En 1927, le salaire des professeurs d'éducation physique correspond à celui des professeurs d'enseignements spéciaux comme ceux de dessin, de couture ou de chant.

⁴¹ Loisel Ernest, *Les bases psychologiques de l'éducation physique*, Bourrelier, Paris, 1955, p. 9.

⁴² Loisel Ernest, *ibid.*, p. 7.

Mais après la dévaluation de 1931, les instituteurs en devenant professeurs d'éducation physique subissent une régression de leur salaire et de leur statut.

« Dès 1931, le salaire d'un professeur d'éducation physique de degré supérieur représente moins de la moitié de celui d'un professeur licencié⁴³. »

La création de l'ENEP n'arrange pas cette situation. Elle est considérée comme scandaleuse par le syndicat qui commence à se structurer autour de ce problème. Il faudra que les professeurs d'éducation physique attendent l'arrivée du Front populaire pour que le 26 mars 1938, Jean Zay signe un décret portant leur traitement à la hauteur de leurs collègues de dessin⁴⁴.

Le concours de recrutement des professeurs d'éducation physique est calqué sur le modèle des enseignants du technique. Le diplôme nécessaire pour postuler à ce concours est le baccalauréat mais le brevet est accepté également. À la différence de leurs « collègues » du secondaire, il ne leur est pas délivré de licence à la suite de leurs études.

La prise de fonction d'Ernest Loisel confirme l'option qui avait été prise en 1933, lors de la création de l'ENEP. L'Education physique reste en marge du système secondaire français par la situation faite à ses enseignants et par leurs modes de recrutement et de formation. Bien sûr, un pas a été fait pour sa reconnaissance grâce à l'action efficace du corps médical. Mais en 1935, le choix fait à la suite des mouvements de protestation au sein même de la nouvelle Ecole de formation engage cette structure dans la voie de l'enseignement primaire ou professionnel. Cette option satisfait pleinement les élèves de cette Ecole qui sont majoritairement issus de cet ordre scolaire-là.

Dans son ouvrage sur les enseignants d'EPS, Philippe Néaumet qui fut un ardent défenseur de l'intégration universitaire de l'Education physique⁴⁵, écrit comme à regret à propos des élèves des deux premières promotions de l'ENEP:

« Leur promotion naturelle c'est, via la 4^{ème} année d'ENI, le CAPEN et la possibilité d'enseigner dans une Ecole Normale primaire ou dans une Ecole Primaire Supérieure. Ils se méfient « des autres », de leur méthode d'approche des connaissances et particulièrement ils refusent la tutelle

⁴³ Véziers Guilhem, « Aux sources du syndicalisme en éducation physique. Origine et évolution de la défense corporative. 1903-1940 », *STAPS*, n° 61, 2003, p. 103.

⁴⁴ Véziers Guilhem, *ibid.*, p. 104.

⁴⁵ Claude Pineau, Doyen honoraire du groupe E.P.S., dans un éloge, écrit lors de la disparition de Philippe Néaumet le 26/05/2002, rappelle son projet et son action menés dans cette perspective.

des médecins... qu'ils ne veulent pas voir succéder aux militaires... cette série de contestations vis-à-vis d'une Ecole balbutiante devait retarder de 40 ans l'intégration universitaire de l'éducation physique⁴⁶. »

Cependant, en s'émancipant les professeurs d'éducation physique pouvaient-ils d'un seul coup prétendre à la reconnaissance immédiate de leurs collègues du secondaire ? Ils sont considérés par eux comme des sous-enseignants ignares et formés à la va-vite. M. Sauvage, chef du bureau de l'Education physique au ministère de l'Instruction publique résume bien en 1927, le sentiment des professeurs du secondaire à l'égard de « leur collègue » d'éducation physique :

« L'administration de l'enseignement secondaire ne considère pas la gymnastique comme un enseignement⁴⁷. »

Bien souvent le professeur d'éducation physique est seul dans son établissement, milieu somme toute hostile dans lequel il a doit s'affirmer. Il doit faire preuve d'énergie et d'enthousiasme. Mais la plupart du temps il ne peut compter que sur lui-même car les contacts entre professeurs d'éducation physique ne sont pas facilités. Le syndicat, qui est en passe de se structurer, est balbutiant. Le nombre réduit de professeurs d'éducation physique disséminés sur le territoire français n'est pas favorable à leur rassemblement⁴⁸. La création de l'ENEP puis son émancipation de l'Université de Paris à l'arrivée d'Ernest Loisel à sa direction, ne sont-ils pas des événements forts pour permettre aux professeurs d'éducation physique de prendre conscience de la constitution naissante de leur profession ? Ce dispositif de formation, calqué sur le modèle des ENI, ne favorise-t-il pas le sentiment d'appartenance à une Ecole et ainsi à un corps d'enseignants spécifique ? Face aux difficultés de toute nature l'engagement devient la seule voie possible pour parvenir à la reconnaissance. Tout est donc à faire pour cette nouvelle génération de professeurs d'éducation physique qui choisissent ce métier en toute connaissance de cause et par passion.

⁴⁶ Néaume Philippe, *L'éducation physique et ses enseignants au XX^e siècle*, Edition Amphora, Paris, 1992, 215 p., p.30.

⁴⁷ Véziers Guilhem, *ibid.*

⁴⁸ On compte en 1939, 645 enseignants d'éducation physique pour l'ensemble du territoire. Attali Michaël, *Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique. 1945-1981*. L'Harmattan, Paris, 2004, 345 p., p. 21.

Conclusion du chapitre 1

A la rentrée 1935-1936, l'ENEP a des difficultés matérielles à la suite de son expulsion de l'Université. Mais elles ne sont rien en comparaison avec ce qui attend ce jeune établissement hybride aux structures mal définies. L'ENEP a toutes les caractéristiques d'une Ecole Normale chargée de former des enseignants du système scolaire Primaire ou Primaire Supérieur. Mais les professeurs d'éducation physique qui sortent de cette Ecole Normale sont destinés à enseigner l'éducation physique dans les établissements scolaires du Secondaire. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, des grandes difficultés rencontrées par les professeurs d'éducation physique pour intégrer la population enseignante des lycées, ni de la place longtemps restée marginale de l'éducation physique dans le système éducatif, ni enfin des tribulations à venir du creuset essentiel de leur formation. Empruntons à Philippe Néaumat cette réflexion en guise de conclusion provisoire et de perspective :

« Malheureusement l'Ecole Normale d'Education Physique sort du même coup de l'Enseignement Supérieur avant d'y être entrée... Seule l'Education physique devra attendre la Vème République pour que ses structures « du Primaire Supérieur » soient supprimées. Elle paiera cher et longtemps l'option de 1933¹. »

Nous ne tempérerons pas le pessimisme de Philippe Néaumat. Mais, ce n'est pas seulement l'option prise en 1933 qu'il faut remettre en question. L'implication des deux premières promotions, manipulées peut être, fragilisées, assurément, par une situation de crise ouverte, doit être signalée.

Projetons-nous au-delà de la recherche d'une quelconque responsabilité dans la situation de l'ENEP qui semble à Philippe Néaumat peu propice à l'Education physique. Remarquons simplement que l'orientation donnée en 1935 avec l'arrivée d'Ernest Loisel est dans la continuité structurelle de l'option prise en 1933. N'a-t-elle pas permis,

¹ Néaumat Philippe, *op. cit.*, p.31.

au contraire, avec un nouveau projet de formation de déboucher sur un dispositif administratif favorisant les traits singuliers et spécifiques de la formation initiale des professeurs d'éducation physique? L'esprit de « promotion² » et « d'attachement » à l'ENEP va naître dans cette structure fermée sur elle-même. Rompus aux difficultés et à l'indifférence de l'administration, face aux problèmes matériels et relationnels rencontrés dans leur établissement, les professeurs d'éducation physique vont développer le sentiment d'appartenance à un « corps » professionnel spécifique. Nous allons essayer de montrer que la création de l'Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP a contribué à consolider ces axes forts.

² Les élèves à l'ENEP sont répartis en fonction des années d'entrée dans des classes dénommées promotions.

Chapitre 2

La création de l'Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP. L'action d'Ernest Loisel

En 1935, à la suite de la fronde des élèves, Ernest Loisel est nommé directeur de l'ENEP. Il donne aussitôt à cette école une orientation nouvelle correspondant à sa conception de l'éducation physique. Considérant qu'elle doit être une discipline scolaire indépendante des structures militaires et médicales, il exprime l'opinion de la majorité des éducateurs physiques. Tout est donc à prouver pour ce nouveau directeur et ses élèves qui souhaitent faire de leur établissement une structure de formation de valeur.

L'Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP est créée à la rentrée 1936, lorsque la deuxième promotion quitte l'Ecole. Cette opération paraît donc orchestrée par quelques élèves nostalgiques. Cependant, les conditions matérielles dans lesquelles les études se déroulent à l'ENEP depuis la prise de fonction d'Ernest Loisel, nous poussent à y voir des raisons plus profondes. Cela nous conduit tout naturellement à envisager le rôle d'Ernest Loisel dans cette entreprise et à essayer de comprendre pourquoi il devient la figure tutélaire de l'Amicale à la suite de l'avènement du Gouvernement de Vichy et de ses conséquences douloureuses.

2A/ Création de l'Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP

1) L'initiative de Dessendier

Le 22 septembre 1936, Raymond Dessendier, professeur d'éducation physique issu de la première promotion de l'ENEP, fait parvenir à la préfecture de Paris un courrier dans lequel il manifeste son intention de fonder une association ayant pour titre : l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'Ecole Normale d'Education Physique. Cette lettre est accompagnée de deux exemplaires des statuts de l'Association rédigés la veille qu'il signe au titre de président. Le but de cette association est annoncé dans le premier article :

« Cette association a pour but de maintenir entre les associés des liens d'amitié, de faciliter l'entraide matérielle et morale que cette amitié impose, de créer autour de l'Ecole un faisceau de sympathies et de contribuer au développement de l'Education physique et des Sports¹. »

À la suite de cette demande, la préfecture de Paris délivre le récépissé de déclaration d'association sous le numéro 173 923. L'insertion au *Journal Officiel* numéro 237 est datée du 9 octobre 1936. Dessendier précise dans son courrier que cette association « est provisoirement administrée par le Président (...) et que (...) dès que le bureau sera composé conformément à l'article 5 des statuts, l'association fera connaître les noms, prénoms, professions et adresses des membres du Bureau² ».

La déclaration d'existence anticipe sur le regroupement constitutif des membres associés. Cette procédure est pour le moins curieuse dans le milieu associatif. Elle laisse supposer une procédure d'urgence. Cependant il ne peut s'agir d'un acte isolé. Le dernier article des statuts, le 24^e, rédigé à la main stipule que :

« Ces statuts ont été rédigés en vue de la reconnaissance de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Normale d'Education Physique, comme Association reconnue d'utilité publique³. »

Cela laisse supposer qu'une activité associative est déjà en cours et que les projets des intéressés sont sérieux. Nous sommes convaincus que des raisons essentielles et sous-jacentes, liées à la survie même de l'Ecole de formation sont à l'origine de cette initiative. Le projet ambitieux et rassembleur des fondateurs de l'Amicale⁴ est sans aucun doute d'insuffler un esprit et une âme à des éducateurs privés de structure matérielle et de reconnaissance sociale par le biais d'une structure associative dans l'espoir d'y développer des liens forts et communautaires.

¹ *Statuts de l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP*, archives de la préfecture d'Anthony, pièce n° AY03853.

² *Courrier Dessendier*, archives de la préfecture d'Anthony, pièce n° AY03859.

³ *Statuts de l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP*, ibid.

⁴ C'est sous ce vocable raccourci qu'est désignée et connue l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP dans le milieu de l'éducation physique.

2) Les motifs d'une Amicale à l'ENEP

■ L'organisation d'un bal à l'origine de la création de l'Amicale

Au printemps 1936, un comité d'élèves et d'anciens élèves de l'ENEP prend en charge l'organisation du « Premier bal de l'Education physique ». Pour cette manifestation d'importance, des invitations ont été envoyées aux différents ministres concernés par l'Education physique, aux présidents de fédérations et à toutes les personnalités et personnes connaissant l'ENEP. Les principaux journaux⁵ relaient l'information de la tenue de ce bal qui est « donné au profit de la Caisse de Secours des élèves et anciens élèves de l'Ecole Normale pour venir en aide aux étudiants dans la gêne et aux jeunes professeurs dont vous connaissez la situation⁶ ».

Cette louable raison invoquée dans les lettres d'invitation ne peut complètement masquer le but essentiel de ce projet. En créant cet événement, il s'agit avant toute chose de rassembler les professeurs d'éducation physique, de faire connaître l'ENEP et de convaincre les personnalités de la valeur de ce nouvel établissement de formation.

« Ce bal où se retrouveront les Amis, les Personnalités et les Professeurs de l'Education physique, sera, nous le souhaitons, le début d'une heureuse tradition qui nous réunira tous dans une atmosphère de gaieté et de jeunesse et nous donnera ensuite plus de force pour être unis dans le travail et avec la volonté de faire à l'Education physique la place qu'elle doit avoir dans notre Pays⁷. »

En fait, c'est une véritable entreprise de communication destinée à sensibiliser les responsables administratifs et politiques au sort réservé à l'ENEP et ses élèves, à l'Education physique et à ses professeurs.

Nous savons à quelles difficultés Ernest Loisel s'est confronté dès son arrivée à l'ENEP lors de la rentrée 1935. Rejetés des installations rénovées de la Faculté de médecine de Paris, le personnel administratif, les professeurs et les élèves se replient dans des locaux de fortune, peu propices au bon fonctionnement de l'établissement et aux études. En bon directeur et face à des élèves « complètement désemparés et quelques peu révoltés⁸ », Ernest Loisel doit lier des relations avec les personnalités politiques et

⁵ *Le Populaire, L'Auto, L'Action française, l'Écho de Paris, Le Petit Parisien.*

⁶ Dessendier Raymond, pour le Comité, lettre envoyée aux ministres et aux présidents d'associations, datée du 18 mars 1936, archives de l'AEEPS, chemise « bals ».

⁷ Dessendier Raymond, *idem*.

⁸ « Allocution de M. Schlemmer », p. 13.

administratives pouvant l'aider dans sa mission. Dans le microcosme que constitue l'administration de l'Education physique de cette époque, l'approche directe des hommes de pouvoir est facilitée par des rapports cordiaux entretenus à l'occasion de manifestations de ce type. Il s'avère également nécessaire de se constituer un réseau relationnel pour aboutir dans des démarches officielles.

Au cours de la soirée du « Premier bal de l'Education physique », Ernest Loisel rencontre dans les salons de l'hôtel d'Orsay M. Nicolle, ministre de la Santé et de l'Education physique, les représentants des ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Air, le général Martin, commandant de Saint-Cyr, le colonel Legros, commandant de Joinville, et MM. Coulon et Strohl, Inspecteurs généraux de l'Education physique. Tous purent apprécier dans les intermèdes de danse, de musique et de sports de combat les élèves de l'Ecole Normale d'Education Physique sous la conduite de leurs professeurs⁹.

■ Raymond Dessendier, organisateur du Bal de l'EP

Au nom du comité d'organisation du Bal de l'Education physique, Raymond Dessendier s'est chargé de coordonner les différentes opérations de promotion et de réservation. Les différentes factures de la location des salles, du matériel, des droits d'auteurs et de perception de taxes sur les spectacles¹⁰, prouvent que cette soirée importante fut réussie comme l'attestent les articles de journaux relatant l'événement :

« Le premier bal de l'Education physique organisé par les élèves et anciens élèves de l'Ecole Normale d'EP, avait réuni une très brillante assistance¹¹. »

Elles montrent aussi que ce comité a utilisé le nom de la future association et qu'il est considéré comme organisateur de l'évènement par les services de « perception du droit des pauvres et de la taxe sur les spectacles¹² ».

Une manifestation de ce genre provoque des mouvements de trésorerie qui nécessitent le support d'une structure associative en tant que personne morale pour assurer la responsabilité d'une telle gestion. Le fait d'avoir été confronté à un problème de cette nature dès la rentrée 1936, a sans doute précipité Raymond Dessendier à envoyer les

⁹ *Programme des intermèdes*, archives de l'AEEPS, chemise « bals ».

¹⁰ *Documents premier bal de l'EP*, archives de l'AEEPS, chemise « bals ».

¹¹ « Le premier bal de l'EP a obtenu un vif succès », *L'Auto du 31 mars 1936*.

¹² *Reçu de la perception du Droit des Pauvres et de la Taxe d'Etat sur les Spectacles*, Archives de l'AEEPS, chemise « bals ».

statuts de l'Amicale avant même le rassemblement constitutif de l'association, considérant sans doute que son fonctionnement était effectif depuis février 1936. Il s'est conformé finalement à cette démarche administrative qui lui apparaissait comme superfétatoire.

Cette disposition d'esprit est bien dans le caractère de Raymond Dessendier tel qu'il apparaît dans les témoignages que nous avons recueillis auprès de personnes qui l'ont côtoyé professionnellement. Jean Zoro nous le décrit comme « quelqu'un qui apparaît fonceur et fantasque¹³ ». Pour Jean Pinturault¹⁴ qui a collaboré avec lui à l'ENSEPS jeunes gens sur l'enseignement de la méthode naturelle, « ce qui dominait c'est son caractère intransigeant et respectueux scrupuleusement des principes de la doctrine de Georges Hébert. Il vivait ces principes jusque dans sa façon d'être et de se comporter au point d'en devenir la caricature¹⁵ ». Cette attitude lui fera prendre des décisions rapides, issues de positions solitaires et intransigeantes¹⁶. Dans le respect absolu de ses convictions, celles-ci iront parfois même à l'encontre de son intérêt personnel.

Dans un article qui résume une partie de son itinéraire d'enseignant d'EPS, Jacques Thibault rapporte à son propos une impression qui confirme ces témoignages et nous laisse entrevoir la stature hors norme et non-conformiste du personnage.

« Raymond Dessendier qui assure quelques cours est un personnage qui éveille notre curiosité. Ecologiste avant la lettre, il arrive à l'Ecole sur une bicyclette horizontale et professe sur nombre de sujets des opinions non-conformistes, alors mal perçues, mais dont j'ai réalisé par la suite la pertinence et l'utilité¹⁷. »

Nommé à sa sortie de l'Ecole au collège de Saint-Ouen, il demeure suffisamment proche de l'ENEP pour continuer l'action qu'il a entreprise avec ses camarades de la première promotion : œuvrer à la transformation des structures de l'ENEP et lui donner une orientation de Grande Ecole à l'instar des Ecoles Normales Supérieures de

¹³ Entretien Jean Zoro, 08/03/2003, à Croissy.

¹⁴ Jean Pinturault est un élève de la promotion 1942-1944. Il a été professeur à l'ENSEPS garçons de 1951 à 1971. Lors de sa nomination il est chargé de cours sur la Méthode naturelle de Georges Hébert. Il fut donc le collaborateur direct de Raymond Dessendier pendant ses premières années d'enseignement à l'ENSEPS.

¹⁵ Entretien Jean Pinturault du 20/12/2004, au Cannet.

¹⁶ Abandonnant un projet pour lequel il avait beaucoup travaillé, il démissionne du CA national de l'Amicale et de sa fonction de responsable des *Notes techniques et pédagogiques* pour montrer son désaccord avec la mesure qui transfère les élèves de l'ENSEP dans un bâtiment militaire à la Redoute de Gravelle. *Bulletin de l'Amicale*, n° 8, décembre 1946, p. 2.

¹⁷ Thibault Jacques, « De l'Ecole Nationale à l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique et Sportive », *EP.S*, n° 234, mars-avril 1992, p. 9-14, p. 13.

l'enseignement primaire de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses. Hébertiste convaincu et passionné, il partage avec Ernest Loisel la conviction que l'enseignement de l'éducation physique est aussi bien éducation du caractère qu'entraînement physique. Il est dès lors, l'Ancien le mieux disposé pour soutenir Ernest Loisel dans son combat quotidien.

■ Une association comme signe distinctif d'une grande Ecole

Fonder une association d'élèves et d'anciens élèves de l'ENEP est également une manière de rapprocher cet établissement des autres Grandes Ecoles Primaires Supérieures qui possèdent toutes une association semblable. Par exemple, l'Association Amicale de Secours des anciens élèves de l'Ecole Normale Supérieure, fondée le 1^{er} juillet 1846 « a pour but de contribuer au rayonnement et à l'efficacité de l'Ecole, de venir en aide aux anciens élèves et élèves de l'Ecole...¹⁸ ».

Une des particularités des Grandes Ecoles est de générer chez les élèves qui suivent les enseignements un « esprit Ecole » les distinguant des autres centres de formation. C'est tout un ensemble d'éléments matériels et de rituels¹⁹ qui constituent ce qu'il est convenu d'appeler la tradition de l'Ecole. L'existence d'une association d'élèves et d'anciens élèves est un des éléments matériels qui en renforcent la transmission des valeurs.

Cette association a aussi pour fonction d'aider matériellement les adhérents. En cas d'accident en cours d'étude ou pendant l'exercice de leur métier, l'élève professeur ou l'enseignant, et celui d'éducation physique y est plus particulièrement exposé, ne peut pas compter, en 1936, sur l'aide matérielle de l'Etat. La législation n'a pas encore prévu de procédure pour couvrir totalement ses fonctionnaires dans l'exercice de leur métier. Il faut attendre par exemple, dans un domaine s'y rapprochant, la loi du 5 avril 1937, pour que la responsabilité civile de l'Etat se substitue à celle de l'enseignant.

L'organisation d'un bal s'avère un moyen efficace pour constituer un fonds de réserve conséquent, destiné à venir en aide aux élèves en cas de problème grave. L'association est une solution pour donner à l'entreprise le statut juridique nécessaire pour récolter des fonds.

¹⁸ Statuts de l'association.

¹⁹ Blanc Dominique, « Numéros d'hommes. Rituels d'entrée à l'Ecole Normale d'Instituteurs », *Revue Terrain*, n° 8, 1987, p. 52-62.

3) Autres structures d'appui pour les élèves de l'ENEP

Les anciens élèves de l'ENEP peuvent adhérer à d'autres structures de défense des enseignants d'éducation physique : le Syndicat National des Professeurs d'Education Physique de l'enseignement secondaire public et la Fédération Nationale des Moniteurs et Professeurs d'Education Physique. En 1936, ces deux organismes sont très représentatifs des enseignants d'éducation physique. Leurs dirigeants respectifs, Etienne Orjollet et René Plasson, sont respectés par le gouvernement du Front populaire qui se met en place à la rentrée scolaire 1936. Les sortants de l'ENEP d'ailleurs, adhèrent en nombre au SNPEP. Ils n'oublient pas que le syndicat a soutenu en 1935, leur combat contre la direction de l'Ecole de Chailley-Bert. La vague d'adhésion des jeunes sortants est une des raisons de la forte croissance des effectifs du SNPEP qui atteint 380 membres en 1938²⁰. A l'arrivée d'Etienne Orjollet au secrétariat général, le syndicat étend son influence à tous les enseignants d'éducation physique. Pour pouvoir gagner en représentativité et s'adresser aux enseignants du technique et des écoles primaires supérieures, le SNPEP est donc contraint d'étendre ses revendications et de surseoir ainsi à celles concernant les seuls sortants de l'ENEP. Les élèves de l'ENEP ne peuvent donc pas espérer énormément d'un syndicat des professeurs d'éducation physique en pleine construction et dont les causes à défendre sont plus larges que celles de l'ENEP. Pour la même raison, ils ne peuvent attendre que leurs revendications soient relayées par la Fédération Nationale des Moniteurs et Professeurs d'Education Physique de René Plasson. Cette fédération est une amicale présidée par Paul Fisher qui est l'héritière de l'Association Amicale des Professeurs d'Education Physique de France et des Colonies diplômés de l'Université et des anciens élèves du Cours supérieur. Elle s'est reconstituée lorsque Paul Fisher et Raymond Cormontagne, alors président d'une Association Amicale des Professeurs d'Education Physique de l'Enseignement secondaire public et donc, s'adressant exclusivement aux titulaires du CAEG degré supérieur, réalisent en 1926, ce qu'ils nomment « l'Union sacrée » pour transformer leurs amicales en un seul syndicat. Il faut deux ans aux enseignants d'éducation physique des deux amicales pour se mettre d'accord sur cette procédure de rassemblement. Si l'Amicale de Raymond Cormontagne n'a plus sa raison d'être lors de

²⁰ Véziers Guilhem, *Histoire du syndicalisme des professeurs d'éducation physique entre 1880 et 2002*, dirigée par Arnaud Pierre, thèse STAPS, 2004, Université Claude Bernard Lyon 1, tome 1, p. 112.

la création du syndicat qui s'adresse aux seuls détenteurs du CAEG degré supérieur, celle de Paul Fisher conserve sa légitimité en regroupant tous les enseignants d'éducation physique. Cette association conserve son caractère amicaliste en devenant, sous la présidence de René Plasson en 1929, la Fédération Nationale des Moniteurs et Professeurs d'Education Physique²¹. Les dirigeants de cette Amicale revendiquent une amélioration du traitement des professeurs d'éducation physique depuis des années et comme le syndicat, soutiennent les élèves de l'ENEP dans leur action contre Chailley-Bert. Il faut noter qu'ils diffusent la conception de la méthode française d'éducation physique de Demeny²². Les anciens élèves de l'ENEP peuvent retrouver dans ces caractéristiques des raisons d'adhérer à ce groupement. Cependant, représentant des enseignants aux statuts très différents, la Fédération Nationale des Educateurs Physiques n'a pas de projet attractif pour les élèves et anciens élèves de l'ENEP qui pensent que leurs revendications particulières vont disparaître dans des consensus plus généraux. L'ENEP de Loisel ouvre une ère nouvelle dans la formation des professeurs d'éducation physique. Créer une Amicale au sein de l'ENEP c'est marquer vis-à-vis des autres enseignants d'éducation physique leur singularité et leur indépendance.

4) Le contexte du Front Populaire

Après les élections législatives du 3 mai 1936, le président Albert Lebrun charge Léon Blum de constituer un gouvernement. Le gouvernement du Front Populaire investi le 4 juin 1936, va pouvoir appliquer son programme de réformes sociales qui l'a porté au pouvoir. Aux acquis des accords Matignon s'ajoutent les mesures de la loi sur les congés payés du 11 juin 1936 et la semaine de 40 heures du 12 juin 1936²³. Ces deux textes créent les conditions de la mise en place d'une politique favorable à la pratique des activités physiques et sportives en dégagant du temps libre pour la majorité des gens.

Dans ce premier gouvernement Blum, l'Education physique est administrée par un sous-secrétariat d'Etat tenu par Pierre Dézarnault. La présence à la tête de l'Education physique de ce médecin qui fut rapporteur des crédits de la Santé publique dans le

²¹ Concernant les rapports entretenus entre Amicales et syndicats de l'Education Physique se reporter à la première partie de la thèse de Véziers Guilhem, *idem.*, p. 32-173.

²² Véziers Guilhem, *ibid.*, p. 128, p. 147 et p. 152.

²³ Lois promulguées le 20 juin et le 21 juin 1936.

précédent gouvernement, inquiète le monde de l'Éducation physique. La crainte des groupements représentant les enseignants d'éducation physique est de voir leur ministre orienter les actions de son administration vers les aspects sanitaire et hygiénique de l'éducation physique au détriment de ses aspects scolaires. Cette inquiétude est justifiée par le rattachement du sous-secrétariat chargé de l'Organisation des Loisirs et Sports au ministère de la Santé tenu par Henri Sellier, qui est médecin et milite pour l'amélioration de l'hygiène publique en donnant une place prépondérante au sport.

« La pratique au grand air des exercices physiques devient ainsi le complément indispensable des mesures d'hygiène que, dans un effort de plus en plus large, la Société prend en faveur des masses populaires. Tout ce que l'Etat dépense pour la sauvegarde de la santé des jeunes représente une économie certaine. Le terrain de sport est le rival du sanatorium ou de l'hospice²⁴. »

Dans son opposition aux médecins, le syndicat des professeurs d'éducation physique trouve un appui auprès de la Fédération Générale de l'Enseignement²⁵ et un allié en la personne de Hébert, principal rédacteur de la revue *L'Éducation physique*. Ce dernier résume bien l'opinion des enseignants d'éducation physique lorsqu'il écrit un peu avant ces évènements:

«La façon brutale et spontanée dont la Fédération de l'Enseignement vient, par ordre du jour, de repousser la candidature d'un certain médecin, pour un poste officiel, constitue un acte de défense naturelle, si l'on peut dire. Un sentiment de révolte se produit, en effet, instinctivement, chez les maîtres, à la pensée que la jeunesse saine et virile puisse être confiée à quelque personnage indigne du titre d'éducateur.

Depuis le mois de mai 1936, la direction générale des services de l'éducation physique est entièrement dans les mains des médecins²⁶. »

À la rentrée 1936-1937, les conditions de travail à l'ENEP sont toujours aussi précaires et médiocres.

²⁴ Sellier Henri, « Création d'un Conseil Supérieur des Sports. Rapport à Monsieur le Président de la République. » J.O. du 20 juillet 1936.

²⁵ La FGE est la Fédération Générale de l'Enseignement, parrainée par la CGT. La FGE comporte lors de son congrès constitutif de 1928, 16 syndicats, dont un petit syndicat récemment créé, celui des professeurs d'éducation physique. Sur ces questions, voir Attali Michaël, *Syndicalisation et professionnalisation des enseignants d'Éducation Physique entre 1945 et 1981*, thèse STAPS, co-dirigée par Defrance Jacques et Bock Fabienne, Paris X Nanterre, 2002, 560 p, p. 46.

²⁶ Hébert Georges, « La voix de l'opinion publique », *L'Éducation physique*, n° 42, avril 1937, p. 84.

« Pour suivre les cours, les élèves devaient se rendre tantôt à la faculté de médecine, tantôt dans une salle prêtée par le Ministre de la Santé publique, rue de Tilsit, tantôt sous les gradins du stade Rolland Garros. Cette précarité des locaux a marqué toute la période pendant laquelle M. Loisel exerça ses fonctions²⁷. »

Les nouvelles provenant du sous-secrétariat d'Etat à l'Education physique ne permettent pas à la direction de l'ENEP d'être optimiste car les crédits destinés à l'Ecole sont revus à la baisse par le Sénat avec le décret du 14 août 1936. Sur les 59 000 F d'augmentation en achat de matériel, le Sénat n'en vote que 35 000 le 7 septembre²⁸. Le personnel de l'ENEP et les élèves grondent de plus en plus devant l'immobilisme administratif. Les requêtes d'Ernest Loisel auprès des responsables, soumis au pouvoir politique, ne sont guère suivies d'effet. D'une façon générale, l'essor formidable donné aux activités physiques lors de l'arrivée au pouvoir du Front Populaire, s'accompagne pour les professionnels de l'éducation physique d'un doute sur leur place dans l'enseignement, en raison des finalités médicales et hygiéniques qui suivent encore ce mouvement. En même temps, la fin de l'année 1936 est une période au cours de laquelle les verrous liés à des restrictions patronales ou administratives, peuvent semble-t-il, sauter devant des propositions légitimes. Les différentes revendications ont des chances d'aboutir, si elles sont portées par des rassemblements puissants d'individus unis derrière des objectifs communs.

L'appui d'une association représentant une force collective, apparaît sans doute une éventualité à Ernest Loisel pour faire émerger un certain nombre de problèmes matériels et conceptuels.

Travaillant dans des conditions précaires et pour le moins inadaptées, sans un espoir prochain d'amélioration en raison des restrictions budgétaires, le directeur et les professeurs de l'ENEP ont du mal à envisager comment ils vont pouvoir oeuvrer pour le renouveau de l'Education physique auquel ils aspirent. De plus, en raison des choix politiques du moment, ils risquent de se retrouver de nouveau confrontés à la sphère médicale, dont les visées sur l'Education physique mobilisent les énergies défensives de certaines organisations.

²⁷ Surrel Yvonne, *Revue EP.S* n° 20, introduction à la reproduction de l'article de Ernest Loisel « L'apprentissage du mouvement », p. 3.

²⁸ Ory Pascal, « La politique du Front Populaire en matière d'éducation physique », *Compte rendu de la journée d'étude du 14 mars 1987 Paris X Nanterre*, organisé par Andrieu Gilbert, p. 19.

Isolés face à leurs problèmes spécifiques, les personnels de l'ENEP décident de créer une force collective au sein même de leur Ecole. L'appui d'une association regroupant les élèves, les professeurs et les anciens élèves de l'ENEP, leur apparaît comme une évidence. Ernest Loisel voit sans doute dans la constitution de cette amicale, l'élément lui permettant de partager ses problèmes de gestion et d'en différer les conséquences humaines.

Cette association semble avoir plusieurs fonctions. Au sein de celle-ci s'expriment la colère, les frustrations et les espoirs. Elle a le double avantage d'être à la fois une structure de revendication atténuant la charge du directeur et une structure interne de proposition qui renforce l'action de Loisel auprès de l'administration centrale et du pouvoir politique. Il va œuvrer à son démarrage et appeler à son essor, concrétisant ainsi les désirs des professeurs et des élèves de l'ENEP qui le considèrent alors comme « le principal artisan de notre Amicale »²⁹.

²⁹ Le Bureau de l'Association Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENEP, « Le Bureau à tous les Anciens », *Bulletin de l'Amicale*, n° 2, avril 1945, p. 2.

2B/ L'Éducation Physique et Ernest Loisel

1) Loisel et l'éducation physique

Loisel découvre l'éducation physique dans les lycées de Lorient puis de Bordeaux où il enseigne l'allemand de 1909 à 1914. Il n'hésite pas à pratiquer le sport à une période où les universitaires se tiennent à l'écart de cette activité avec condescendance. Il s'engage même, à fonder au sein du mouvement scout qui vient de naître, les premiers groupes d'Éclaireurs à Lorient puis à Bordeaux¹. Il a compris et admis qu'une éducation purement intellectualiste ne permet pas le développement des principales qualités qui font des enfants et adolescents les adultes responsables de demain. Le mouvement scout suscite des prises d'initiatives et génère des situations d'engagement physique. Il attire cet éducateur qui y voit un moyen pour raffermir les caractères et la volonté des lycéens. C'est pour la même raison qu'il est attiré par le mouvement hébertiste. Il a l'avantage d'allier au développement physique des individus le renforcement des qualités morales². Il voit dans ces mouvements d'éducation généralisée, l'application pratique des écrits des grands maîtres du mouvement pédagogique d'Éducation nouvelle. Son parcours d'enseignant puis d'inspecteur pédagogique, va lui donner l'occasion d'orienter les enseignants de son département vers des mises en œuvre puisées à ses orientations pédagogiques³. C'est tout naturellement qu'il se tourne vers la formation des professeurs d'éducation physique lorsque l'IREP de Rennes se crée en 1929.

Lorsque Loisel publie son « œuvre maîtresse⁴ », *Les bases psychologiques de l'Éducation physique*, il est déjà connu pour son engagement dans une conception de l'éducation physique qui tranche de l'orientation médicalisée qui y est donnée. C'est dans un contexte éducatif plus large et donc plus ambitieux qu'il veut situer cette discipline « qui doit contribuer aux fins générales de l'éducation⁵ ».

¹ « Allocution de M. Galtier, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Rennes », *Plaquette cérémonie en hommage à Ernest Loisel du 7 janvier 1946*, Archives AEEPS.

² La devise principale de Georges Hébert : « Être fort pour être utile ».

³ Comme inspecteur d'académie à la Rochelle puis à Rennes, il mettra en place des actions pour inciter les instituteurs à organiser des séances de natation. Il prend part au développement de l'organisation de l'éducation physique dans les classes de l'enseignement primaire.

⁴ L'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP, « Avant propos », Loisel Ernest, *Les bases psychologiques de l'Éducation physique*, Collection Bourrelier Armand Colin, Paris, 1955, 6^{ème} édition, p. 5.

⁵ Loisel Ernest, *Les bases psychologiques de l'Éducation physique*, *ibid.*, p. 7.

Pour parvenir à convaincre ses lecteurs que l'éducation d'un enfant est un tout indissociable, il se place dans la lignée des « grands maîtres de l'éducation moderne », Rabelais, Montaigne, Rousseau, Pestalozzi et plus particulièrement ceux de l'Ecole active.

Posant comme postulat de base « que toute œuvre pédagogique est une, s'appliquant à l'être humain qui est un lui-même⁶ », la seule façon acceptable de trouver les principes directeurs valables d'une doctrine pédagogique est, pour lui, de progresser dans la connaissance expérimentale de l'enfant.

Fidèle au principe premier d'une méthode active, il situe d'emblée le but de toute éducation : faire des individus des hommes d'action capables d'agir et de prendre des décisions dans un contexte social dont il faut tenir compte. Ainsi, sans s'opposer aux médecins, il leur laisse l'étude du fonctionnement physiologique de l'organisme et prend le parti de la pédagogie de l'« agir » et de l'action. Cette façon de concevoir la place de l'éducation physique dans le système éducatif conforte l'engagement des élèves de l'ENEP formés dans les ENI⁷. Ils ont été en effet, sensibilisés aux méthodes actives d'éducation que les instructions officielles de 1923, destinées à l'enseignement primaire, ont contribué à faire connaître.

C'est donc bien un éducateur qui arrive à la tête de l'ENEP en 1935. Il est accueilli avec un sentiment d'immense espoir pour porter la cause de l'Education physique et de ses enseignants.

« Après l'âge militaire et l'âge médical de l'éducation physique est venu enfin l'âge pédagogique ». On prête à Loisel cette phrase célèbre qu'il aurait prononcée dans son allocution de prise de fonction à l'ENEP. Celle-ci, rassurante envers ses élèves, doit être comprise comme un souhait, une exhortation. C'est également une manière de se positionner et de s'engager. Il annonce ainsi la voie à suivre. Cette volonté, Ernest Loisel l'a déjà formulée précédemment dans les dernières pages de son ouvrage. Retraçant en un court paragraphe le passage de la Gymnastique militaire à l'Education physique médicale, il poursuit sur une prospective de l'Education physique :

« Mais nous restons convaincus que cette étape doit être franchie à son tour. Après l'âge militaire et après l'âge médical de l'éducation physique, doit venir l'âge pédagogique, celui où les maîtres

⁶ Loisel Ernest, *Les bases psychologiques de l'Education physique, idem.*

⁷ Ecoles Normales d'Instituteurs.

du premier et du second degré enseigneront la gymnastique avec la même compétence et la même conviction que le français ou les mathématiques »⁸.

Avec son arrivée à l'ENEP, ce souhait se transforme en vœu qu'il s'engage à tenir devant toute une profession qui espère une revalorisation de sa discipline⁹. Cette évolution passe par la promotion de nouvelles méthodes d'enseignement, davantage fondées sur les réalisations pratiques, sur l'action. Nous percevons alors combien la tâche que s'assigne Loisel est immense.

« Ce jour-là, c'est une matière d'enseignement qui intègrera dans les emplois du temps et dans la vie scolaire, c'est la tradition de Rousseau, effacé par le scientisme suédois, qui triomphera à nouveau avec les doctrines de l'éducation nouvelle. Point n'est besoin d'être prophète pour prévoir une évolution qui est dans la logique des choses et dont les peuples étrangers nous ont déjà donné l'exemple. L'unité même de l'éducation nationale est en jeu¹⁰. »

2) Sa conception de l'Education physique

Par son approche pédagogique qui positionne l'éducation physique dans le système éducatif, Ernest Loisel aborde différemment le problème des références scientifiques.

« Il est possible que la pédagogie active reste encore longtemps une utopie,...C'est pourtant dans son cadre que nous devons rechercher une méthode d'éducation physique car elle seule permet à l'éducateur d'aujourd'hui de faire des hommes¹¹. »

Il est de bon ton dans tout ouvrage sur l'éducation physique de faire appel essentiellement à l'anatomie et la physiologie comme sciences d'appui de l'éducation physique. Ces domaines médicaux servent de justification aux différentes méthodes en vigueur, hormis la méthode naturelle de Georges Hébert. Lorsque Loisel situe l'éducation physique comme un fait pédagogique comparable aux méthodes actives

⁸ Loisel Ernest, *op. cit.*, p.198-199.

⁹ « Ce n'est pas un propos historique (et encore moins historien) qui est formulé par cet auteur, à par peut être au tout début de la partie, mais bien un propos militant. Loisel n'analyse pas, il prophétise ("doit advenir"), il prescrit l'avenir. Il milite pour sa propre institution de rattachement. »

Gleyse Jacques, « Quelques croyances en éducation physique au XX^e siècle, en France », in, Gleyse Jacques et Coll., *L'éducation physique au XX^e siècle. Approches historique et culturelle*, Editions Vigot, Paris, 2000, p. 183-202, p. 198.

¹⁰ Loisel Ernest, *idem*, p. 199.

¹¹ Loisel Ernest, *ibid.*, p. 24.

d'éducation, il dépasse le niveau du référentiel biologique. Considérer l'enfant actif comme un tout et intervenir sur cette unité agissante à l'aide d'une méthode pédagogique globale, renvoie les prescriptions des sciences biologiques au rang d'épiphénomène. Par ce raisonnement phénoménologique, il se démarque à l'instar de Hébert, de toutes les conceptions relatives à l'éducation physique exprimées jusque-là. Ainsi l'appel à la psychologie et à la pédagogie pour étudier l'éducation physique se trouve justifié au même titre que les sciences biologiques.

« L'étude psychologique et pédagogique des mouvements du corps est donc légitime. »¹²

« La physiologie ne peut donc nous donner seule la clé du problème que nous avons posé, celui de la mobilisation du corps humain¹³. »

« L'étude du mouvement humain est, en réalité, à la fois physiologique, psychologique, pédagogique et morale¹⁴. »

En fait, Loisel ne traite pas véritablement de données psychologiques dans son ouvrage. Si quelques références à ce domaine sont abordées au sujet de l'imitation, de l'activité volontaire ou de l'habitude dans le chapitre sur « les mouvements humains¹⁵ », il fait essentiellement appel à des thèmes relevant de la psychopédagogie.

Cette manière d'étudier l'enfant pour enseigner l'éducation physique, inaugure une nouvelle matière dans la formation des professeurs d'éducation physique. Celle-ci donnera lieu à une épreuve de psychopédagogie lors des épreuves des concours de recrutement. Elle se prolongera pendant des années.

Ce cadre méthodologique permet à Loisel de réaliser ce qu'Hébert n'a jamais réussi à obtenir : le bond qualitatif dans la formation de la discipline éducation physique. Trop obstiné à développer le rôle utilitaire de l'éducation physique à l'extérieur de l'institution scolaire, et en raison des conflits qu'il génère par l'étroitesse de son discours doctrinal Georges Hébert ne peut devenir la personnalité phare des enseignants d'éducation physique. Mais des années durant, par l'intermédiaire de ses nombreux ouvrages et par la diffusion de ses idées dans la revue *L'éducation physique*, Hébert a préparé le terrain à cette nouvelle approche de l'éducation physique.

¹² Loisel Ernest, *ibid.*, p. 9.

¹³ Loisel Ernest, *ibid.*, p. 99.

¹⁴ Loisel Ernest, *ibid.*, p. 100.

¹⁵ Loisel Ernest, *ibid.*, p. 104-112.

D'ailleurs Loisel exprime sans ambiguïté son ralliement à la méthode naturelle. Mais en bon stratège averti des effets que fait naître la personnalité d'Hébert dans le monde de l'Education physique, il n'hésite pas à faire appel aux autres méthodes d'éducation physique au risque d'apparaître partisan de l'éclectisme.

« L'examen que nous faisons de chacune des méthodes s'efforce d'être juste et impartial. Si nous nous rallions à la gymnastique naturelle qui nous paraît être dans la tradition de notre pédagogie libérale et active, nous n'hésitons pas à faire appel aux autres méthodes qui la complètent et la remplacent avantageusement à certains âges et dans certaines circonstances¹⁶. »

La conception de l'éducation physique que développe Ernest Loisel n'est pas révolutionnaire. Il l'exprime dès l'introduction de son livre : « Nous n'apporterons aucune théorie nouvelle¹⁷ ». Rapidement entrevue elle s'apparente à la tentative faite par les théoriciens de l'Ecole nationale de Joinville qui prend corps dans ce que l'on appelle la Méthode française. Son principe était simple : utiliser de chaque méthode connue ce qu'elle a de meilleur et rassembler ainsi dans un plan de leçon ces éléments disparates. La mise en train qui comprend des assouplissements et des évolutions, s'inspire de la gymnastique suédoise et de la méthode de Demenÿ. La partie de leçon proprement dite demande des réalisations de sept grandes familles d'exercices proposées par Hébert. Enfin, le retour au calme termine la leçon¹⁸. Cette méthode est caractérisée d'éclectique parce qu'elle réunit les procédés des différentes méthodes analytiques et de la méthode naturelle. Elle inclut aussi les jeux et les sports comme exercices d'application. Mais le plan de la leçon est immuable et le respect absolu de l'enchaînement des procédés lui donne une rigidité toute militaire.

Un esprit de synthèse et un sens de l'adaptation se perçoivent chez Loisel. Chaque méthode connue représente un intérêt pour l'éducateur, à condition qu'il connaisse les avantages pédagogiques qu'il peut en retirer. Ainsi, tenant compte des caractéristiques des enfants auxquels il s'adresse, le professeur peut accommoder son enseignement.

¹⁶ Loisel Ernest, *ibid.*, p. 10.

¹⁷ Loisel Ernest, *idem*.

¹⁸ De Bellefon Henri et Marul Gabriel, *La méthode française d'éducation physique*, Etienne Chiron, Paris, 1930, 10^{ème} édition, 354 p.

« L'intensité et le rythme d'une leçon d'éducation physique, ainsi que le choix des exercices, varient avec l'âge, le sexe, l'état de santé, le genre de vie des élèves, ils varient aussi avec la saison, l'heure de la journée, le lieu ou le terrain dont on dispose¹⁹. »

Par son principe d'ajustement aux élèves et aux conditions et sous-tendue par le concept central de l'action, la conception de Loisel est un éclectisme synthétique²⁰. Il ne renouvelle pas l'éclectisme syncrétique de la Méthode française en raison du rôle essentiel qu'il attribue à l'enseignant. C'est ce dernier qui choisit les procédés adaptés et utiles à ses élèves et qui leur permet, en leur donnant un but, de transformer leur activité en éducation à l'action. Ainsi, loin d'être un exécutant quelconque d'une méthode prescrite, il devient par ses connaissances et ses choix, le concepteur de ses leçons. Le professeur va ainsi dépasser l'éclectisme de la méthode française en faisant de son enseignement une synthèse. Il est le résultat d'une adaptation méthodologique qui apparaît dans la composition de son plan de leçon quotidien.

« La composition de la leçon exige donc, pour s'adapter à toutes ces conditions, une intelligence souple et une connaissance de toutes les méthodes et de tous les mouvements, permettant d'en discerner la valeur pédagogique, et les effets physiologiques réels, permettant aussi de les exécuter correctement et efficacement²¹. »

La proposition de Loisel donne une importance considérable à l'enseignant qui prend dès lors, le statut de pédagogue éclairé. Elle justifie ainsi la formation méthodologique et psychopédagogique des professeurs d'éducation physique. Nous comprenons mieux pourquoi Loisel est accueilli très favorablement par les élèves de l'ENEP et leurs Anciens. Les professeurs d'éducation physique lui seront éternellement reconnaissants de les avoir symboliquement libérés de toute forme de tutelle, en leur offrant une indépendance pédagogique. En élevant leur matière au rang de discipline d'enseignement, Loisel devient la personnalité fondatrice d'une ère nouvelle de l'enseignement de l'éducation physique.

¹⁹ Loisel Ernest, *op. cit.*, p.192.

²⁰ Pour cette distinction entre éclectisme synthétique et syncrétique voir l'article de Prévost Claude, « Éloge de l'éclectisme », revue *STAPS*, n° spécial préparation au CAPEPS Clermont-Ferrand , 1987, p. 27-58.

²¹ Loisel Ernest, *op. cit.*, .p.192.

3) Les engagements de Loisel

Ernest Loisel arrive à la direction de l'ENEP avec des convictions. Nous l'avons vu, c'est un adepte des idées pédagogiques des méthodes actives d'éducation. Sa lecture attentive des nouveaux pédagogues lui a permis de faire le lien avec l'enseignement de Jean-Jacques Rousseau qu'il tient comme le premier pédagogue d'une éducation globale et totale. Cette volonté d'unifier l'enseignement intellectuel et l'éducation corporelle l'amène à découvrir et à expérimenter le mouvement des Eclaireurs de France. Il voit également dans la méthode naturelle d'éducation physique d'Hébert la forme la plus aboutie, pour l'heure, des conceptions novatrices d'éducation physique. Il est convaincu que sa position à la direction de l'ENEP va lui permettre de convaincre enfin le monde de l'éducation physique de la nécessité de réaliser une conception synthétique des méthodes d'éducation physique en France. L'ENEP a été en partie conçue pour cela. Les idées nouvelles commencent à avoir une certaine audience ; il ne reste plus qu'à agir.

Cet établissement de formation pour les professeurs d'éducation physique est le lieu idéal pour mettre en application sa conception sur l'éducation totale et globale. Seule formation après le baccalauréat dans laquelle les activités physiques ont autant d'importance que les matières intellectuelles, le cursus des professeurs d'éducation physique est un champ expérimental unique pour les idées nouvelles d'éducation. Les activités physiques n'y sont pas perçues uniquement comme un adjuvant nécessaire aux études théoriques. Il y a un nécessaire dépassement par le fait que les élèves doivent traduire leur connaissances en savoir professionnel, donc en action. Former des hommes capables de faire des choix et d'agir efficacement est un objectif qui se perçoit dans les propos pédagogiques du moment.

Ernest Loisel est convaincu que les professeurs d'éducation physique font partie de ces hommes d'action indispensables dans le système éducatif. C'est la raison pour laquelle il revendique pour eux une meilleure place dans la hiérarchie enseignante. Il a la conviction qu'en valorisant la profession de professeur d'éducation physique leur discipline sera prise au sérieux et enseignée dans de meilleures conditions à l'Ecole.

Nous sommes convaincus que l'idée de créer une Amicale au sein de l'ENEP pour rassembler les élèves et les anciens élèves avec l'objectif de créer un « esprit Ecole » a germé dans l'esprit de Loisel dès les premières semaines de sa prise de fonction. Il a œuvré dans le scoutisme et dans le milieu associatif. Il sait à quel point les relations

amicales entretenues dans des moments forts, lors des études ou dans des actions collectives, marquent les individus. Elles les engagent à conserver des liens indestructibles qui tiennent lieu de pactes sacrés entre camarades. Si bien qu'une aide morale en cas de besoin ne se demande pas. Elle est aussitôt octroyée. Celui qui la dispense a le sentiment de contribuer au renforcement du groupe entier, tout en consolidant sa position personnelle. C'est ce que l'on appelle l'esprit de corps.

Loisel voit ses élèves partir une fois leur CAPEP en poche. Il cherche à retenir ses promotions grâce à un ancrage réel et symbolique dans l'ENEP. Seule une association spécifique peut développer et faire vivre un tel « esprit de corps ». La consigne est comprise plus que dite. Chaque ancien élève a la charge de faire rayonner l'esprit de l'Ecole sur son lieu de travail et dans la structure administrative qui l'accueille. Il doit se tenir prêt à aider les générations futures de diplômés qui ne tarderont pas à investir le terrain.

« Et cet esprit universitaire a semblé si précieux à ses bénéficiaires qu'une Association des anciens élèves de l'Ecole s'est formée pour en maintenir et sauvegarder la foi et la flamme²². »

Sa position de directeur, d'universitaire, d'enseignant proche de ses élèves et sa présence dans tous les moments difficiles font de Loisel un guide pour ses élèves. Il est plus qu'aimé ; il est adulé car il contribue à maintenir l'espoir de meilleures conditions matérielles de travail et surtout, l'espérance que l'Education physique devienne une discipline scolaire enfin reconnue à la hauteur de l'engagement de ses professeurs.

Mais en contre partie, Ernest Loisel, investi de cette mission aussi lourde, ne peut faillir. Personnifiant l'espoir de ses promotions et d'une profession qui est en voie de constitution, il devient malgré lui le chef de file d'un groupe : celui des élèves et anciens élèves de l'ENEP rassemblés dans cette association qui vient d'être créée.

« Nous renouons la tradition hélas ! Sans la présence effective de notre cher directeur, M. Loisel, décédé pendant la guerre et qui avait été le principal artisan de notre amicale²³. »

Toutes les actions de Loisel auprès de l'administration, du grand public et des médias auront cette caractéristique complexe. Il n'intervient pas en son nom personnel, ni

²²Allocution de M.Schlemmer, *Plaquette hommage à Ernest Loisel*, discours prononcés le 7 janvier 1946, p.14.

²³Collectif, « Le bureau à tous les Anciens », *Bulletin de l'Amicale* n° 2, avril 1945, p. 2.

même comme directeur de l'ENEP, mais comme le représentant symbolique d'une partie d'une profession en voie de constitution dont les représentants se sentent différents des enseignants d'éducation physique qui existent déjà. Il est le porte-parole d'une nouvelle génération de professeurs d'éducation physique, celle qui revendique un ancrage universitaire et qui cherche à intégrer totalement sa profession dans l'Education nationale. Cette nouvelle lignée, entièrement rassemblée au sein de l'Amicale, espère en un avenir prometteur malgré les difficultés momentanées. De nouvelles valeurs sociales favorisent en effet la jouissance d'un temps de loisirs consacré à la découverte de la nature et à la pratique physique et des sports.

4) Action de Loisel au sein de l'ENEP

■ Le programme et les épreuves pour devenir enseignant d'éducation physique

En 1933, deux diplômes subsistent pour pouvoir enseigner l'éducation physique : le Certificat d'Aptitude à l'Education Physique et le Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique. Chacun de ces diplômes possède deux parties ou degrés. La possession du degré supérieur du CAEP équivaut à la première partie du CAPEP. Cet examen est préparé dans les IREP. Les examens du CAEP sont subis chaque année par un grand nombre d'élèves-maîtres et d'élèves-maîtresses des Ecoles normales.

Les épreuves du CAEP :

Cet examen comprend une interrogation écrite d'une durée de 1h 30, un examen pratique de six épreuves et une épreuve pédagogique. Chacune des épreuves est notée sur 20. La première est assortie d'une note éliminatoire de 8 sur 20, la troisième d'une note éliminatoire de 10 sur 20. Enfin, cette épreuve est assortie du coefficient 2. Les candidats qui obtiennent un total de 40 points sont admis.

Notons que quatre épreuves physiques sont imposées et deux choisies par les candidats dans un ensemble comportant :

- 1) Des épreuves athlétiques (vitesse, course de fond, saut en hauteur saut en longueur et lancer de poids)
- 2) Des épreuves gymniques : grimper de corde, barre fixe, barres parallèles, barres horizontales, exercice d'assouplissement sur place et avec déplacement, poutre
- 3) Natation

4) Lever de poids, exclusivement pour les hommes.

Nous voyons que ce programme d'épreuves physiques, ajouté à ceux des épreuves écrites et de pédagogie, constitue en lui-même de quoi composer un projet pluri annuel. Il n'est pas étonnant, dès lors, de retrouver parmi les entrants à l'ENEP bon nombre de normaliens préparés dès leur entrée dans leur l'école par leur professeur d'éducation physique. Munis de leur brevet supérieur ou de leur baccalauréat, ils peuvent ensuite présenter la première partie du CAPEP et en réussissant, continuer leurs études en éducation physique.

Sachant que les élèves constituant les promotions des classes des écoles normales d'instituteurs sont issus exclusivement de l'enseignement primaire, cette voie menant à l'éducation physique est pour ces élèves une passerelle rêvée pour accéder à l'enseignement secondaire grâce aux bourses d'études. Elle représente le résultat d'un système fondé sur la méritocratie. Il n'est pas étonnant que ces normaliens éduqués dans ce système de valeurs, soient empreints de qualités remarquables, parmi lesquelles domine la volonté de réussir, de briller et d'entreprendre.

Le CAPEP :

Il comporte deux parties : un examen et un concours. L'examen de la première partie est généralement préparé dans les IREP et permet aux meilleurs d'accéder à l'ENEP. Cet établissement prépare en deux ans la deuxième partie du CAPEP. C'est un concours dont le nombre de places est fixé chaque année en fonction des besoins en postes de professeurs d'éducation physique.

Les épreuves du concours du CAPEP comprennent deux séries d'épreuves. Deux écrits de quatre heures constituent cette première série d'épreuves. La deuxième série comprend des épreuves orales, techniques et de pédagogie. La note de 6 sur 20 est éliminatoire pour les épreuves orales et celle de 8 sur 20 pour l'épreuve de pédagogie.

Le programme des différentes matières de biologie de la première et deuxième partie de CAPEP, constitué d'anatomie, de physiologie et d'hygiène, comporte un nombre considérable de chapitres. Lors des épreuves, le candidat peut être interrogé sur l'anatomie du tube digestif ou sur l'ostéologie du pied, sur les phénomènes accompagnant la contraction musculaire ou sur l'automatisme cardiaque, l'étude physiologique des différents exercices ou sur les règles générales du pansement des plaies. En pédagogie, il doit connaître le rôle de l'éducation physique dans l'éducation générale aussi bien que les conditions de l'autorité d'un professeur ou alors, le

développement du sens social par le sport. Bien entendu, les questions administratives ne lui sont pas épargnées et la responsabilité civile fait partie du programme.

Ce programme particulièrement chargé est mis en place et appliqué dès 1933. C'est son ampleur et sa variété qui sont à l'origine de la plainte des élèves pour surmenage en 1935. On aurait pu croire alors que le nombre de matières diminuerait de l'emploi du temps des élèves de l'ENEP. Il n'en est rien.

En fait, avec l'arrivée de Loisel, c'est davantage un changement organisationnel qui se met en place plutôt qu'une régression du programme. L'alternance des temps de pratique physique et des cours intellectuels s'est judicieusement adaptée au rythme d'apprentissage des élèves. Certains enseignants acceptent même de concevoir des séances théoriques sur les lieux d'entraînement physique. Il faut dire que les conditions précaires de travail ne laissent pas d'autre choix possible.

« Pour suivre les cours les élèves devaient se rendre tantôt à la faculté de médecine, tantôt dans les locaux prêtés par le ministre de la Santé publique, rue de Tilsit, tantôt sous les gradins du stade Roland Garros²⁴. »

Désormais, l'étendue d'un tel programme devient au contraire un facteur positif de la formation. Son ampleur et sa valeur sont des arguments utilisés par Loisel pour valoriser le professeur d'éducation physique.

■ Malgré les difficultés matérielles qu'il rencontre dès la première année de fonctionnement, Loisel cherche à structurer les enseignements dispensés à l'ENEP en accord avec les principes éducatifs qu'il revendique. Il supprime une partie du contenu des cours théoriques anormalement élevé et propose que les élèves fassent de la pédagogie appliquée. Il fait appel à un entraîneur de l'équipe de France d'athlétisme, anciennement chargé de l'éducation sportive au Cours supérieur de l'Université de Paris, Maurice Baquet, comme directeur technique²⁵ et tient à présenter aux élèves la Méthode naturelle :

²⁴ Surrel Yvonne, *op. cit.*, p. 3.

²⁵ Moustard René, « Maurice Baquet (1897-1965). Un précurseur de l'éducation sportive », préface, Baquet Maurice, *Education sportive ; initiation et entraînement*, l'Harmattan, Paris, 1998, p. XII-XXII. Maurice Baquet rendra d'ailleurs un hommage à Loisel en lui dédiant son deuxième ouvrage, *Précis d'initiation sportive*, Bourrelier, Paris, 1943, « A la mémoire d'Ernest Loisel, sous la direction de qui cette collection a été commencée ».

« Désireux de la faire connaître à ses élèves au même titre que les autres méthodes d'éducation physique, M. Loisel appela M. Lafitte à leur faire une série de causeries sur la Méthode naturelle²⁶. »

Peu de temps après, Pierre-René David est recruté pour initier les élèves aux principes de la méthode naturelle. Ses enseignements s'ajoutent à ceux dispensés par Mireille Fromentel, Auguste Gonce et Etienne Gajan.

Comme professeur, Loisel enseigne la psychopédagogie et la psychologie. Ce qui lui permet de voir quotidiennement les promotions de garçons et de filles et d'illustrer ses propos théoriques d'anecdotes puisées à son expérience d'Inspecteur d'académie de l'Education nationale. Loisel a travaillé dans son département avec les instituteurs sur les problèmes de l'enseignement de l'éducation physique. Il sait faire partager à ses élèves l'importance d'un travail d'éducation corporelle commencé dès les premières classes du primaire. Ce principe a son importance car ce sont les professeurs d'éducation physique qui, lorsqu'ils sont nommés dans les Ecole normales d'instituteurs, initient et forment les normaliens à l'enseignement de l'éducation physique des classes du primaire.

5) Écrits et conférences

À son activité quotidienne, Ernest Loisel, en proie à toutes les difficultés auxquelles il doit faire face, entreprend à l'extérieur de l'Ecole une action de communication destinée à promouvoir l'éducation physique et ses enseignants.

■ L'école primaire et l'intégration de l'éducation physique à l'Education nationale

Dès le premier gouvernement du Front populaire, l'organisation d'une structure chargée de l'Education physique se trouve posée. Des discours d'hommes politiques influents, comme Henri Sellier, Pierre Dézarnaulds ou de journalistes comme Pierre Marie, concourent à parler d'une « une politique sociale de l'éducation physique ». Lutte contre le surmenage scolaire, incorporation de séances d'éducation physique régulières dans l'emploi du temps de la journée des écoliers, aménagement d'un après midi de plein air ainsi que la construction d'un terrain d'évolution par école, sont les axes

²⁶ Comité de rédaction, « La méthode naturelle à l'Ecole Normale d'Education Physique », *L'Education physique*, n° 39, Juillet-août-septembre 1936, Vuibert, Paris, p. 222.

communs qui se dégagent de projets convergents. Reste la position du rattachement de l'Éducation physique. Titulaire du poste, le docteur Pierre Dézarnaulds voit plutôt l'éducation physique concourir à l'amélioration sanitaire des écoliers français. Léo Lagrange, titulaire du sous-secrétariat d'État à l'Organisation des Loisirs et des Sports, n'a aucune raison de s'opposer à un collègue avec qui il projette la création du Brevet Sportif Populaire²⁷. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale est partisan du rattachement de l'Éducation physique à son ministère. Pour lui, ce rapprochement est inéluctable. Il voit dans les projets de Dézarnaulds un moyen pour introduire davantage d'éducation physique à l'école. Tenu au courant des projets du ministre ou tout simplement sollicité par sa hiérarchie, Loisel, encouragé par les changements politiques qui interviennent en France avec le Front populaire, propose un projet d'organisation de l'Éducation physique à l'école primaire. Il le remet aux membres de la commission le 30/09/1936²⁸. Ce projet comporte un ensemble d'instructions générales suivi par trois exemples de leçons et un programme d'après-midi de plein air. À la lecture de ce document, nous percevons bien chez Loisel la forte imprégnation des idées de Georges Hébert. En même temps nous constatons son désir d'apaiser les conséquences de la polémique entre Hébert et les responsables de l'École de Joinville²⁹ :

« La leçon sera toujours effectuée en déplacement et non « sur place ». Nous préconisons donc le système de Joinville et celui de Georges Hébert, qui présentent une certaine analogie. A cet effet on pourra utiliser « le plateau » imaginé par G. Hébert c'est-à-dire un rectangle de grandeur variable selon la place dont on dispose et le nombre des élèves³⁰. »

Dans le reste du document, l'appel aux procédés de la méthode naturelle est très explicite. Dans la partie leçon proprement dite, Loisel utilise la terminologie de Hébert. Il est question en effet de « marcher, de grimper, de sauter, de lever-porter, de courir, de lancer, d'attaque-défense ». Loisel préconise une leçon quotidienne d'éducation physique d'une durée réelle de 25 minutes et un après-midi de plein air de 3 heures par semaine.

²⁷ Le Brevet Sportif Populaire, créé par le décret du 9 mars 1937, J.O. n° 61 du 13 mars 1937.

²⁸ Loisel Ernest, *Projet d'organisation de l'Éducation physique à l'école primaire*, Archives de l'AEPS, carton Yvonne Surrel, conférences Loisel 1936-1.

²⁹ Cette polémique entre Hébert et les responsables de l'École de Joinville provient de la dénonciation d'Hébert. Il considère avoir été spolié des principes de sa méthode par l'École de Joinville.

³⁰ Loisel Ernest, « Projet d'organisation de l'éducation physique à l'école primaire », Archives de l'AEPS, chemise Textes de Loisel, n° 1.

Ce projet, tel qu'il est libellé, ressemble au programme expérimental mis en place au cours de l'année scolaire 1936-1937 par le gouvernement du Front populaire sous l'appellation « Plan Dézarnault », du nom du sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique. La certitude d'une relation de collaboration entre Loisel et Dézarnault, étayée par la découverte d'un manuscrit de Loisel d'un discours de Dézarnault³¹, nous laisse supposer que le directeur de l'ENEP est à l'origine de la conception du programme de ce plan. D'ailleurs cette année là, l'ENEP par l'intermédiaire de ses élèves professeurs, participa à la réalisation de cette expérimentation dans le XVI^e arrondissement pour quelques 1 700 élèves. La volonté de réaliser ce plan traduit pour le titulaire du poste du sous-secrétariat d'Etat à l'Education physique, médecin lui-même, plus le souci de mener à bien une action de santé publique plutôt qu'une action éducative. Il obtient malgré tout un franc succès puisqu'il sera étendu à vingt-neuf départements cours de l'année scolaire 1937-1938.

Pourtant, si dans le même temps la législation prévoit que l'enseignement de l'éducation physique soit assuré au même titre que l'éducation intellectuelle par les instituteurs, la discipline Education physique n'est pas dans l'Education nationale. Toutefois, la nomination de postes de professeurs d'éducation physique dans chaque école normale, réservés en priorité aux titulaires du CAPEP, donc aux sortants de l'ENEP, laisse penser que ce choix de positionnement a les faveurs du ministre de l'Education nationale. En effet, sollicité par Léon Blum sur la question de l'Education physique, Jean Zay donne une réponse qui confirme cette option :

« Il me paraît hors de contestation que l'Education physique soit une partie essentielle de l'éducation. C'est pourquoi l'esprit, même le moins logicien, a quelque peine à concevoir que cette importante partie de sa mission ait pu être retirée au Ministère de l'Education nationale³². »

Cette intégration de l'Education physique au sein de l'Education nationale est une revendication du syndicat des professeurs d'éducation physique qui est à ce moment-là sous la conduite de Lucien Lemaire. Elle aboutit et Dézarnaults cède son sous-secrétariat d'Etat. Le 29 juin 1937, le regroupement de l'Education physique, des Sports

³¹ Dézarnault Dr., « Le rôle du ministère de la santé publique dans l'organisation générale de l'Hygiène en France, dans la lutte contre la dénatalité et pour la protection de l'enfance. » Archives de l'AEEPS, textes Loisel-dossier Surrel.

³² Lettre de Jean Zay à Léon Blum du 21/11/1936, Archives nationales, côte F60 435, cité par Véziers Guilhem, *op cit.*, p. 141.

et des Loisirs sous la conduite de Léo Lagrange est intégré au ministère de l'Éducation nationale tenu par Jean Zay au sein du gouvernement Chautemps³³.

■ La revalorisation des professeurs d'éducation physique

L'objectif d'intégrer l'Éducation physique à l'Éducation nationale s'accompagne de celui de faire des professeurs d'éducation physique des « enseignants comme les autres ». Leur revalorisation passe par l'amélioration de la place réservée à la discipline dans le système éducatif et donc l'augmentation des heures pour les élèves. Le secrétaire national du Syndicat National des professeurs d'éducation physique, Etienne Orjollet ne partage pas complètement cet avis. Il donne la priorité aux conditions de travail des enseignants en postes et s'insurge paradoxalement contre cette possible augmentation. En raison du manque cruel d'installations l'accroissement du nombre de professeurs aboutirait à une impasse. Un raisonnement identique avait été tenu quelques années avant par Lucien Lemaire qui s'élevait alors contre les nouvelles créations de postes de professeurs à la rentrée 1932.

« Il est question de modifier la répartition des matières d'enseignement pour donner plus d'importance à l'Éducation physique. Nous reconnaissons bien volontiers que cela est nécessaire mais, étant donné l'organisation actuelle, nous pensons qu'une telle réforme irait à l'encontre de son but et rendrait impossible notre enseignement³⁴. »

Pour Loisel, la revalorisation du statut du professeur d'éducation physique passe nécessairement par sa capacité à s'intégrer dans l'ensemble des structures dans lesquelles l'éducation physique a sa place. C'est l'argument essentiel qu'il développe dans sa causerie du 18 octobre 1936 au poste de radio Paris PTT. Une première phrase d'introduction évoque rapidement le sort indigne réservé à l'ancien professeur de gymnastique. Le reste du discours s'ingénie à montrer l'important rôle joué par l'éducation physique et par ses enseignants dans la société française. Si le professeur d'éducation physique n'était pas bien considéré, c'est affirme Loisel, en raison du mépris de l'Université française à l'égard de la gymnastique. Le retour au culte du corps, engagé par l'accès récent aux loisirs ou par la lutte contre le surmenage, en

³³ L'Éducation physique, les sports et les loisirs sont regroupés au sein du même sous-secrétariat tenu par Léo Lagrange dans le premier gouvernement Chautemps du 22 juin 1937 au 18 janvier 1938. Il fait partie de l'Éducation nationale.

³⁴ *La quinzaine universitaire*, n° 327, 15/02/1936, p. 272, cité par Véziers Guilhem, *op. cit.*, p. 138

donnant une importance nouvelle à l'éducation physique, contribue du même coup à élever « le rang du professeur d'éducation physique dans la hiérarchie des valeurs sociales, ses responsabilités se sont accrues³⁵ ». Les professeurs d'éducation physique désormais bien formés et cultivés sont prêts à prendre des responsabilités non seulement au sein du système éducatif mais également dans l'ensemble des structures sociales où l'éducation physique a sa place. Il revendique alors une revalorisation salariale des enseignants d'éducation physique.

« Nous avons pour nos élèves (de l'ENEP) comme pour leur aînés de légitimes ambitions. Le jour où les professeurs d'éducation physique, mis à la place que réclame pour eux l'unanimité de leurs collègues des autres enseignements, auront enfin l'esprit libre des soucis matériels, ils deviendront les conseillers compétents et écoutés de toutes les sociétés d'éducation physique, de préparation militaire et de sport³⁶. »

Cette action de communication a un effet formidable auprès des élèves professeurs et des anciens normaliens. A la tête de l'ENEP un directeur compétent les écoute et les défend. Loisel offre de la dignité et de la considération aux professeurs d'éducation physique.

Les professeurs d'éducation physique obtiennent gain de cause par le décret du 26 mai 1938³⁷. Le courrier échangé entre René Plasson et le ministre de l'Education nationale tend à prouver que le rôle de Jean Zay a été dans cette affaire déterminant³⁸. Ainsi, il semblerait comme ce fut le cas précédemment pour le retour de l'Education physique à l'Education nationale, que l'opinion d'un ministre important change la destinée d'un corps professoral. Alors que le syndicat des professeurs d'éducation physique, créé en 1926, développe ses arguments en faveur d'une augmentation salariale qui se trouve régulièrement repoussée³⁹, il n'est pas impossible de penser que des arguments ultimes, présentés par une personne à qui tous les services administratifs reconnaissent une réelle compétence, et qui de surcroît ne tire aucun avantage direct à la mesure qu'elle préconise, puisse emporter par sa conviction la décision finale.

³⁵ Loisel Ernest, « le professeur d'éducation physique », causerie radiodiffusée par le poste de Paris PTT le 18/10/1936, p. 1.

³⁶ Loisel Ernest, *ibid.*, p. 4.

³⁷ J.O. du 31 mai 1938.

³⁸ Véziers rapporte dans sa thèse des phrases échangées entre les deux hommes prouvant ce rôle.

Véziers Guilhem, *ibid.*, p.133-134.

³⁹ Véziers Guilhem, *ibid.*, p. 123-135.

Pendant l'année 1938, pratiquement chaque mois, Loisel va poursuivre un cycle de conférences radiodiffusées au poste de la Tour Eiffel. À ces conférences s'ajoutent des articles publiés dans le principal quotidien sportif de l'époque, *L'Auto*, résumant un voyage d'étude sur l'éducation physique et le sport en Allemagne⁴⁰.

Ainsi cet universitaire fin lettré qui pratique l'éducation physique et le sport pour mettre en adéquation les principes éducatifs et de vie auxquels il adhère, s'engage en fin de carrière dans la défense d'une cause qui concerne les élèves de l'ENEP et leurs prédécesseurs. Par cette action de communication, il vulgarise les idées nouvelles sur l'éducation physique en leur donnant de l'audience. Il devient par voie de conséquence, un maillon entre les professeurs d'éducation physique et la Nation toute entière. Il incarne ainsi un rôle de « passeur » d'idées nouvelles sur l'éducation physique et l'éducation en général.

Cette action dans les médias ne saurait faire oublier son activité quotidienne à l'ENEP ainsi que ses nombreuses démarches administratives auprès des services de l'Education physique dans le but d'améliorer le sort de ses professeurs et élèves. Ses anciens élèves saisiront à maintes reprises l'occasion de rappeler les conditions et l'état d'esprit dans lequel travaillait Loisel au sein d'une ENEP qui n'existait que par son appellation.

« Ceux qui ont vécu, de près ou de loin, cette crise de croissance dans la vie de notre Ecole, évoquent avec émotion et admiration la noble figure de M. Loisel luttant jour après jour, contre des intérêts hostiles à l'indépendance et à la souveraineté de notre Ecole⁴¹. »

« Cette précarité des locaux a marqué toute la période pendant laquelle M. Loisel exerça ses fonctions, période héroïque dont les anciens se souviennent avec attendrissement, non pas parce qu'ils avaient alors 20 ans, mais parce que l'Ecole, petite famille aux promotions masculine et féminine, riche d'une dizaine d'individualités, se resserrait autour de ce grand homme bourru, débordant de bonté, communiquant l'enthousiasme à tous pour bien mener la lutte ; car ce fut une lutte constante, lutte contre l'indifférence des Pouvoirs publics, contre l'insuffisance des crédits, contre la routine, lutte pour faire la place à cet Établissement nouveau-né, qui, au départ, n'avait même pas un toit⁴². »

A la lecture de ces textes écrits par deux personnalités de l'Amicale, nous comprenons qu'il n'était pas vraiment nécessaire au tout début de l'association de programmer des

⁴⁰ Loisel Ernest, « L'éducation physique a pris outre-Rhin dans la vie scolaire, la vie militaire, la vie sociale, la vie populaire une place de premier plan », *L'Auto* du 19/11/1937.

⁴¹ Cassagne Maurice, Allocution lors de la cérémonie commémorative du 7 janvier 1946, p. 6.

⁴² Surrel Yvonne, Directrice de l'ENSEP de jeunes filles, introduction à l'article d'Ernest Loisel, « L'apprentissage du mouvement », *EP.S* n° 20, p. 2-5, p. 3.

réunions pour parler des problèmes de l'Ecole. Le nombre restreint d'élèves et d'Anciens favorisait les rassemblements. A chaque moment creux de la journée une occasion pouvait être un prétexte pour parler de l'avenir de l'ENEP et de l'Education physique⁴³.

Tableau 1 : Chronologie des articles et des conférences d'Ernest Loisel

Année	Date	Titre de l'article ou du texte	Lieu de diffusion
1936	18/10/1936	- Le professeur d'éducation physique	Poste de radio Paris PTT
1937	23/11/1937 10/12/1937	- L'éducation physique et le sport dans l'enseignement. - Pour l'éducation physique virile et morale	Exposition Internationale, Palais de l'enseignement ...
1938	16/01/1938 20/02/1938 14/03/1938 20/03/1938 24/04/1938 24/07/1938 25/12/1938	- L'ENEP et le Sport - La méthode française d'EP - La méthode allemande d'éducation physique masculine - Les méthodes d'EP féminine - Quelques méthodes étrangères - Gymnastique corrective et gymnastique générale - L'éducation physique et le sport	Paris PTT Poste Tour Eiffel Ecole Supérieure d'EP (stage info armée) Poste Tour Eiffel Poste Tour Eiffel Poste Tour Eiffel Poste de Paris PTT
1939	29/01/1939 14/05/1939 04/06/1939	- L'apprentissage du mouvement - L'éducation physique de la jeunesse scolaire - Plan de réorganisation du sport français	Poste Tour Eiffel Poste Tour Eiffel

6) Les activités de l'Amicale sous la conduite d'Ernest Loisel

Au cours de ces années, l'activité de l'Amicale se résume à la réalisation du bal annuel de l'Education physique. Les autres réunions, plus ou moins informelles tenues dans les locaux de l'Ecole, donnent lieu essentiellement à des comptes-rendus des démarches

⁴³ Les promotions d'élèves des années Loisel sont réduites. Ainsi nous comptons pour la promotion 1935-1937, les études ayant une durée de deux ans, 14 femmes et 9 hommes ; pour la promotion 1936-1938, 9 femmes et 12 hommes ; pour la promotion 1937-1939, 14 femmes et 14 hommes. Si bien que l'ENEP au cours de l'année universitaire 1937-1938 par exemple, se compose de deux classes de 23 et 21 étudiants

effectuées par Loisel auprès de son administration pour l'amélioration des conditions de travail.

Cependant, au fur et à mesure que les promotions des élèves formés quittent l'ENEP pour engager leur activité professionnelle, le nombre d'Anciens croît au point qu'il s'avère nécessaire pour Loisel de réaliser la diffusion d'un bulletin de l'Amicale afin de conserver le contact avec les Anciens.

Le premier bulletin paraît en 1939. Dans son éditorial, Loisel lance un appel à tous les Anciens⁴⁴. Le regroupement autour de l'Ecole est indispensable pour lui garantir indépendance, stabilité et surtout crédibilité. Les Anciens de l'ENEP, associés aux élèves, représentent une force qui n'est pas négligeable parmi l'ensemble des professeurs d'éducation physique. Ceux-ci sont en 1938, 645 en postes dans les établissements secondaires⁴⁵. Un nombre aussi réduit s'explique par la faiblesse du recrutement que nous avons déjà évoqué. Au moment où paraît le premier bulletin de l'Amicale, nous recensons 59 élèves à l'ENEP et 119 Anciens en postes⁴⁶.

Non seulement Loisel est le véritable instigateur de la création de l'Amicale, mais il en est aussi le principal artisan. Cette amicale est un moyen à la fois simple et extraordinaire pour fédérer autour de l'ENEP malmenée, un faisceau de sympathies et de solidarités. Un groupe organisé donne aux idées de ses membres une certaine représentativité. L'Amicale relaie les combats menés par le directeur de l'ENEP. Chaque Ancien quittant l'Ecole reste rattaché à elle par les liens associatifs et se sent investi d'une mission : celle d'évoquer et de soutenir l'ENEP. Loisel, visionnaire, envisage le jour où les professeurs d'éducation physique seront en majorité des anciens élèves de l'ENEP. Ce jour-là, l'éducation physique en France sera imprégnée de l'esprit de son Ecole. Elle sera alors reconnue comme « la grande Ecole d'éducation physique » en France.

Ce discours, émaillé d'espoir, d'utopie et en même temps de réflexions profondes, passe d'autant mieux auprès des étudiants qu'il est prononcé par une personne qui engage toute son énergie dans l'entreprise. Loisel est écouté parce qu'il est à la fois calme et déterminé. Il s'appuie sur les conditions difficiles du moment pour laisser ses auditeurs envisager un avenir à la hauteur de leurs espérances.

⁴⁴ M. Poirion fait allusion à cet appel dans son éditorial du 2^{ème} bulletin de l'Amicale, le premier après la période de guerre : « Mais je relis avec émotion l'appel que M. Loisel inscrivait en 1939 en tête du premier bulletin... », *Bulletin de l'Amicale*, n°2, avril 1945, p. 1.

⁴⁵ Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy*, Presses universitaires de Lyon, 1991, p. 13.

⁴⁶ Amicale de l'ENSEP, *Annuaire 1976 des anciens élèves de l'ENSEPS*, Paris, éditions O.C.B., 1976.

« Sa forte personnalité ne s'imposa pas avec une autorité brutale mais sut gagner les cœurs. La bonté de son regard adoucissait ce que le visage pouvait avoir de rude, et rendait bienveillant un accueil qui ne se dérobaient en aucune conjoncture⁴⁷. »

Par le rôle de chef de file que lui procurent son action quotidienne auprès de ses élèves et sa fonction, Loisel se sent investi de la mission de révéler toute la valeur éducative de l'éducation physique et de ses professeurs. Il engage par son exemple, l'ensemble des élèves et des Anciens à relever le défi auquel est confronté leur groupe : malgré une situation matérielle à la limite de l'acceptable, devenir un centre de formation physique d'avant-garde dont l'autorité rejaillira sur toutes les structures d'éducation physique et de sport en France.

Tableau 2 : Nombre d'élèves de l'ENEP avant la guerre de 1939-1945

Promotions	Femmes	Hommes	Total	Années universitaires	Nombre d'élèves à l'Ecole	Nombre d'Anciens
1933-1935	14	14	28	1933-1934	28	---
1934-1936	08	11	19	1934-1935	47	---
1935-1937	14	09	23	1935-1936	42	28
1936-1938	09	12	21	1936-1937	44	47
1937-1939	14	14	28	1937-1938	49	70
1938-1940	12	14	26	1938-1939	54	91
1939-1941	17	16	33	1939-1940	59	119

Au cours de ses premières années d'existence, la contribution réflexive de l'Amicale est principalement celle de Loisel. Sur le plan des réalisations pratiques, l'Amicale aide matériellement en cas de besoin les élèves ou les professeurs et organise chaque année un bal de l'Education Physique pour récolter des fonds et faire connaître l'ENEP. L'Amicale, en dehors de la mutualisation d'une somme d'argent disponible pour aider

⁴⁷L'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP, « Avant propos », in, Loisel Ernest, *Les bases psychologiques de l'éducation physique*, op. cit., p. 5.

ses membres dans le besoin, est une caution morale qui permet à Loisel de s'exprimer au nom d'un groupe constitué.

2C/ Les temps changent...

1) Le CGEGS de Borotra sous Vichy

Après la déclaration de guerre de septembre 1939 et l'invasion de la France par les armées nazies, le temps n'est plus aux compromis entre structures associatives ou syndicats et l'administration. Le gouvernement que forme à Vichy le Maréchal Pétain le 16 juin 1940 va prendre des décisions autoritaires et réactionnaires vis-à-vis de la période du Front populaire. Dès le 20 juin l'intervention du Maréchal sur les ondes nationales donne le ton :

« Depuis la victoire, l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on a servi. On a voulu épargner l'effort ; on rencontre aujourd'hui le malheur¹. »

L'Ecole et toutes les structures éducatives dont les caractéristiques sont jugées trop intellectualistes sont visées par ces reproches. Dans le cadre de la politique de « Révolution nationale », il s'agit désormais, de valoriser l'action concrète pour former des hommes capables de relever le pays. Dans ce contexte d'idées, la pratique physique va être valorisée. Un industriel et polytechnicien, sportif de haut niveau, Jean Borotra, est appelé pour mettre en place une politique nouvelle d'Education physique et des Sports, incluse dans celle plus générale d'Education. Cette forme d'« éducation intégrale² » est destinée à renforcer les corps et les âmes.

L'attachement reconnu que porte Borotra à Pétain et sa carrière de joueur de tennis de niveau international³, lui procurent une certaine liberté de décision dont il usera durant les deux années de sa présence à la tête du Haut-commissariat à l'Education Générale et aux Sports. Jean-Louis Gay-Lescot le décrit comme un homme peu engagé politiquement mais sincère en amitié et persuadé de l'intérêt de réformer l'éducation de la jeunesse, grâce à des disciplines fondées sur l'action.

¹ Azéma Jean-Pierre, *Nouvelle histoire de la France contemporaine. Tome 14. De Munich à la Libération, 1938-1944*, Seuil, Paris, 1979, p. 70.

² Expression employée par Jean Gotteland, *Pour l'éducation intégrale-physique intellectuelle et morale*, Paris, Nathan, 1928.

³ Borotra, avec ses partenaires R. Lacoste, H. Cochet et J. Brugnon a remporté six fois la coupe Davis entre 1927 et 1932 pour le compte de l'équipe de France. Surnommé le « basque bondissant », il est une référence du tennis mondial de l'Entre deux guerres.

« S'il était possible de résumer en quelques mots les raisons qui semblent pousser Borotra à ce poste plutôt qu'à un autre, il conviendrait de retenir l'amertume d'un combattant de la guerre précédente, la volonté de rompre avec un passé récent, synonyme d'échec et cause de défaite, un attachement indéfectible à Pétain et une connaissance de sport qui se limite à son expérience personnelle⁴. »

Borotra entend appliquer dans son travail les principes de volonté et de courage qu'il a développés tout au long de sa carrière sportive. Il veut réussir dans son action à la tête d'une structure administrative qu'il lui faut créer de toutes pièces. C'est aussi un homme de relations qui essaie de convaincre et qui sait s'entourer.

« Par ailleurs, Jean Borotra possède sans aucun doute une aptitude, un talent particulier en matière de relations humaines qui lui procurent cette facilité apparente de s'entourer de réelles compétences, même venues d'horizons variés⁵. »

Car, tout est à construire au sein de cette nouvelle structure ambitieuse. Pour que l'Education physique fasse partie de son Haut-commissariat et que celui-ci intègre le ministère de l'Instruction publique, il doit convaincre et s'imposer. En homme de conviction, il va s'appuyer sur des hommes de devoir dont les idées sont proches du projet ambitieux qu'il imagine pour l'Education physique et le Sport au sein du système éducatif français.

2) Le modèle éducatif de Borotra

N'étant pas universitaire et souhaitant inscrire l'action du Haut-commissariat dont il a la charge au sein du ministère de l'Instruction publique, Borotra cherche à s'entourer de professeurs d'université et de spécialistes de l'enseignement. Eugène Evesque et Ernest Loisel sont de ceux-là. Plus tard Henri Marty, Jean-Jacques Chevallier ou Jean Gotteland rejoindront le CGEGS de Borotra. Ce sont des spécialistes de l'enseignement qui ont travaillé au projet du Front populaire sur une rénovation de l'enseignement de l'éducation physique ou qui sont des hébertistes convaincus et acteurs essentiels de

⁴ Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy, op. cit.*, p. 21.

⁵ Gay-Lescot Jean-Louis, « J. Borotra (1898-1994) et Vichy (1940-1942) », Arnaud pierre, Terret Thierry, Gros Pierre, Saint-Martin Jean-Philippe (textes réunis par), *Le sport et les français pendant l'occupation*, Tome 2, L'Harmattan, 2002, p. 21-31, p. 23.

l'École des Roches. Borotra connaît l'École des Roches, il y effectue des démonstrations de tennis à l'occasion de la fête de l'École en juin. Cette école qui fonctionne depuis 1899 est destinée aux enfants de la haute bourgeoisie. Elle utilise un système pédagogique qui « privilégie les pratiques de plein air et les sports dans le cadre d'une éducation intégrale au service de l'action⁶ ». À partir de 1924, l'hébertisme est la méthode d'éducation physique utilisée dans cette école qui sert de modèle éducatif. Elle inspire à la fin des années 1930 les observateurs engagés dans une refonte de l'éducation physique. Borotra utilise son réseau de relations pour s'entourer de personnalités de l'enseignement dont les conceptions sont en accord avec son projet d'Éducation générale et sportive.

Dans son ouvrage, Ernest Loisel évoque de façon élogieuse « l'École des Roches où depuis lors des générations successives des jeunes gens, la plupart de familles aisées, se préparent au baccalauréat tout en recevant une éducation des plus modernes⁷ ». Il y voit, sous la conduite de Georges Bertier, directeur de cette école, un modèle de l'école active.

« La liste des anciens élèves nous a donné la preuve que, dans la politique, dans l'industrie, dans l'armée, dans les colonies et à l'étranger les « Rocheux » deviennent presque toujours des hommes d'action qui n'ont pas renoncé pour cela à la vie de l'esprit. (...) on a réalisé un heureux équilibre entre l'activité du corps et celle de l'esprit, entre la liberté dirigée et surveillée, et la discipline indispensable à la vie de tout groupement humain⁸. »

Pour lui, c'est dans un système éducatif fondé sur les préceptes pédagogiques de l'éducation active que l'éducation physique doit trouver sa place.

« C'est pourtant dans son cadre (de pédagogie active) que nous devons rechercher une méthode d'éducation physique car elle seule permet à l'éducateur d'aujourd'hui de faire des hommes⁹. »

Il n'est pas étonnant dès lors, que Borotra, lors de sa prise de fonction en 1940, non seulement maintienne Loisel à la direction de l'ENEP, mais lui demande en plus de réfléchir à une doctrine nationale d'éducation physique.

⁶ De Reyke Régis, « Le rayonnement pédagogique et social de l'école des Roches sous Vichy », Collectif, *Le sport et les français pendant l'occupation*, tome 2, *ibid.*, p. 267-276, p. 267.

⁷ Loisel Ernest, *Les bases psychologiques de l'éducation physique*, *op. cit.*, p. 18.

⁸ Loisel Ernest, *ibid.*, p. 19.

⁹ Loisel Ernest, *ibid.*, p. 24

Borotra a réussi en effet à faire intégrer au sein de l'Instruction publique, tenue par Jacques Chevalier, la structure administrative qu'il a créée. Mais, malgré les nouvelles dispositions générées par la loi du 20 décembre 1940, dite Charte des Sports, le CGEGS n'a toujours pas trouvé de Doctrine Nationale.

3) Ernest Loisel : du Front populaire au CGEGS¹⁰

A cette période, Loisel est sans doute avec Eugène Evesque le plus à même d'écrire sur les méthodes d'éducation physique. Il consacre toute une partie de son ouvrage de 1935 à ce sujet et avance des propositions :

« La méthode dite française, c'est-à-dire, en réalité, la méthode de Joinville, s'est efforcée de réunir, sans toujours les concilier, la tendance analytique et la tendance naturiste. (...) On ne saurait en vouloir à une méthode officielle de mettre à profit tous les dogmatismes pour essayer de faire œuvre utile, à la condition que l'exécutant, c'est-à-dire le professeur, conserve assez de liberté pour adapter la méthode aux conditions énumérées plus haut et aussi à son propre tempérament. (...) Le plan de la leçon française d'éducation physique est judicieux et nous l'adopterons volontiers, à la condition, toutefois, qu'on mette l'accent sur les seuls mouvements qui comptent, les mouvements naturels et utilitaires ou, si l'on tient à ce mot, les applications¹¹. »

Dans les *Cahiers de pédagogie moderne* de 1938¹², Loisel s'engage davantage pour que soit mise en forme assez rapidement une méthode qui « permettra peu à peu aux éducateurs physiques de résoudre les problèmes que pose pour eux la vie scolaire de chaque jour¹³ ».

Il est directeur de l'ENEP, dont une des missions est de concevoir et d'enseigner aux futurs professeurs d'éducation physique cette méthode civile qui permettrait d'unifier la conception de l'éducation physique dans le système scolaire. En observateur des pays étrangers, il essaie de faire prendre conscience du retard par rapport aux autres pays voisins que cause l'inorganisation de notre système en vigueur. Il avance quelques principes.

¹⁰ Commissariat Général à l'Education Générale et Sportive.

¹¹ Loisel Ernest, *ibid.*, p. 193-194.

¹² Loisel Ernest, « Principales méthodes d'éducation physique », *Cahiers de pédagogie moderne*, éditions Bourrelier, Paris, 1938, p. 13-26.

¹³ Loisel Ernest, « Principales méthodes d'éducation physique », *ibid.*, p. 25

« D'autres pays aux institutions unitaires et totalitaires ont déjà codifié officiellement leur méthode nationale. Chez nous, c'est encore le chaos des tendances. (...) Mais encore conviendrait-il de fixer un certain nombre de points qui épargneraient aux exécutants les tâtonnements et les recherches inutiles. En voici quelques-uns qui nous semblent se dégager de cette étude¹⁴. »

À l'issue d'un voyage d'étude en Allemagne dont il connaît la langue et la culture, il essaie d'alerter les autorités militaires et politiques sur l'utilisation de la méthode d'éducation physique allemande dans le renforcement des vertus morales. Les finalités éducatives allemandes sont essentiellement dirigées vers l'exaltation du patriotisme et le service de l'Etat :

« L'Ecole constitue l'une des pierres angulaires de l'édifice national socialiste. L'Education de la jeunesse se propose comme fin unique, non le bonheur de l'individu, mais l'intérêt de la Nation et de l'Etat.

L'Education Nationale socialiste prend l'être humain dans sa totalité, afin « de le rendre par le développement de toutes ses énergies, celles du corps, celles de l'âme et celles de l'esprit, apte et prêt à se mettre au service de la communauté nationale ».

Dans le cadre pédagogique ainsi tracé, l'Education Physique prend « une importance décisive ». Elle constitue « une pièce fondamentale et intégrante » de l'Education générale. Mais Education Physique ne signifie pas éducation du corps, c'est plutôt « l'éducation partant du corps et se servant du corps » pour inculquer à l'enfant les vertus qui sont à la base de la communauté nationale, à savoir « l'obéissance, le goût de l'ordre, la conduite chevaleresque, l'esprit de camaraderie et de l'équipe¹⁵. »

Il reconnaît à l'éducation physique allemande une place centrale dans l'enseignement qui la positionne à l'avant-garde des idées éducatives de l'époque,

« Cette conception qui confère à l'enseignement de la gymnastique des titres de noblesse qu'il ne possède sans doute dans aucun autre pays...¹⁶ »

Son approche pédagogique fondée sur la notion psychophysiologique de fonction, lui donne selon lui, une avance conceptuelle décisive au regard de l'éducation à l'action.

¹⁴ Loisel Ernest, *idem*.

¹⁵ Loisel Ernest, *Conférence faite à l'Ecole Supérieure d'Education Physique, devant les officiers supérieurs du stage d'information*, le 14 mars 1938, archives AEEPS, dossier Mme Surrel, p.1.

¹⁶ Loisel Ernest, *Conférence faite à l'Ecole Supérieure d'Education Physique, idem*.

« La conception pédagogique de l'éducation allemande est avant tout biologique. L'idée de fonction la domine à tous les degrés. Or la fonction a sa force motrice au-dedans d'elle-même, dans l'organisme qui la soutient. (...) L'éducation physique, elle aussi, ne s'impose pas d'autorité. Elle fait appel d'emblée aux forces vives de l'enfant, à son besoin inné de mouvement, à sa spontanéité motrice en un mot¹⁷. »

Il n'est pas question pour Loisel de copier, ni même d'importer l'état d'esprit dans lequel se pratique l'éducation physique en Allemagne. S'il avoue son enthousiasme pour une construction théorique si bien adaptée à l'esprit allemand, il ne souhaite absolument pas son intrusion en France.

« J'ajoute que nul moins que moi ne désire l'introduction en France du « Führerprinzip ». L'unanimité n'est obtenue là-bas que par un « conformisme » auquel personne d'entre nous ne serait disposé à se soumettre. (...) Ne prenons ni à la légère, ni au tragique le plan grandiose destiné à remettre l'Allemagne à la place que la défaite militaire lui a fait perdre. L'éducation physique est une des pièces maîtresses de ce plan. L'esprit totalitaire et unanime l'anime comme il anime la vie allemande d'aujourd'hui. Cet esprit n'est pas le nôtre, et je ne pense pas qu'il le devienne jamais. Ce n'est pas une raison pour hausser les épaules et passer. Ce n'est pas une raison non plus pour baisser le dos et attendre¹⁸. »

Dans son cycle de causeries au poste de la Tour Eiffel, il consacre d'ailleurs également une intervention¹⁹ sur les enjeux de l'utilisation des méthodes d'éducation physique pratiquées dans les principaux pays voisins de la France en complétant le panorama qu'il dresse de l'éducation physique des pays européens.

« Mais d'autre part la force musculaire, l'adresse, la détente et la résistance constituent une source d'énergie trop puissante pour que certaines nations n'aient pas songé à l'utiliser pour des fins idéologiques. Les gouvernements totalitaires, dressant les peuples entiers pour la défense d'un idéal unique, ne pouvaient négliger la culture du corps, base solide de toute action sociale, nationale ou humaine. (...) Et ainsi, si étrange que cela puisse paraître, la gymnastique est devenue un peu partout le reflet des idées politiques et sociales des différentes nations²⁰. »

¹⁷ Loisel Ernest, *Conférence faite à l'Ecole Supérieure d'Education Physique*, *ibid.*, p. 3.

¹⁸ Loisel Ernest, « Tous travaillent avec enthousiasme à refaire une race », *L'Auto*, 19/11/1937.

¹⁹ Loisel Ernest, « Quelques méthodes étrangères d'éducation physique », *Causerie faite au Poste de la Tour Eiffel le 24/04/1938*, archives AEEPS, dossier Mme Surrel

²⁰ Loisel Ernest, *Quelques méthodes étrangères d'éducation physique*, *ibid.*, p. 1.

Cette revue des systèmes d'éducation physique de nos pays voisins est un argument utilisé par Loisel pour convaincre les décideurs français. Loisel n'est pas un politique. C'est un homme de conviction. Il est le défenseur d'une Education intégrale totale qui fait une place importante à l'éducation physique et à ses enseignants dont il est le représentant. Pour faire avancer ses idées il a dû se battre contre une administration frileuse. Sa déception est grande devant le bilan d'un gouvernement favorable à ses idées novatrices mais dont les avancées ont été freinées par manque de moyen. Jean Zay lui-même, dans une conférence de presse donnée le 7 mars 1939, fait le bilan des réformes qu'il reste à accomplir et convient que les mesures ont été insuffisantes²¹. En 1940, Loisel est entouré des personnalités qui ont déjà travaillé avec lui à la rédaction du premier cahier de pédagogie moderne préfacé par Jean Zay. Il est en contact également avec le milieu hébertiste. L'administration de Borotra a les moyens financiers²² pour faire des réformes importantes dont les principes éducatifs reprennent ceux du Front populaire et de Jean Zay. Le moment lui semble venu d'œuvrer pour rédiger enfin les directives qui orienteront de manière essentielle la conception de l'éducation physique qu'il essaie de faire partager depuis quelques années.

« L'école française, peu à peu dégagée de son intellectualisme exclusif va enfin faire œuvre d'éducation totale, elle va s'efforcer de former à la fois des intelligences et des caractères.»²³

« Nous pensons seulement que cette expérience ne réussira vraiment que si elle s'accompagne d'une politique des terrains et si elle est précédée d'une amélioration de la situation matérielle et morale du professeur d'éducation physique. »²⁴

« Mais au lycée, le personnel spécialisé actuellement en service suffit à peine à donner chaque semaine les deux heures réglementaires. Comment assurerait-il la charge nouvelle ? (...) Mais, même avec l'appoint de moniteurs, le personnel des professeurs d'éducation physique ne peut, dans l'état actuel de ses effectifs, assumer entièrement la tâche nouvelle. »²⁵

²¹ Les leçons tirées par Jean Zay lors de cette conférence et l'esprit du « Plan de Réorganisation de l'Education Physique et des Sports » du 26 avril 1939, constituent l'essentiel des arguments développés par le régime de Vichy. Tout en dénonçant les errements du Front Populaire, le Gouvernement de Vichy en reprend les mesures en matière d'Education et d'Education Physique selon Gay-Lescot Jean-Louis, *op. cit.*, p. 14-15.

²² En 1940, au terme de la loi du 13 novembre 1940, Borotra dispose pour mettre en place le CGEGS une autorisation de dépense de 1,9 milliards de F. En 1939, seuls 50 millions de F avaient été accordés à l'Education Physique (Gay-Lescot Jean-Louis, *ibid.*, p. 30).

²³ Loisel Ernest, « l'éducation physique et le sport dans l'enseignement », conférence faite au palais de l'Enseignement à l'Exposition Internationale, le 23 novembre 1937, p. 1.

²⁴ Loisel Ernest, *ibid.*, p.12.

²⁵ Loisel Ernest, *ibid.*, p.10.

« A une éducation physique étendue il faut un professeur d'éducation physique relevé. (...) Tout se tient dans les problèmes de l'éducation. Sacrifier l'Education physique c'est faire du tort à tout l'enseignement²⁶. »

Loisel n'a aucun intérêt personnel à répondre à la sollicitation de Borotra. Il a travaillé avec les dirigeants politiques du Front Populaire, Jean Zay et Léo Lagrange. Il partage leurs points de vue sur la place de l'éducation physique dans le système sportif français.

« Le grand mérite de M. Jean Zay, notre Ministre de l'Education nationale est d'avoir compris que l'avenir de notre pays, dans le domaine sportif exigeait un plan d'ensemble et que ce plan d'ensemble devait prendre l'enfant à l'école afin de le guider et l'orienter ensuite vers les spécialisations de son choix, ces spécialisations devant intervenir le plus tard possible²⁷. »

Il attribue les causes de l'échec des mesures prises par Jean Zay et Léo Lagrange à une insuffisance de moyens financiers. Cette carence limita la construction des installations sportives programmées et le recrutement des professeurs d'éducation physique dont Loisel avait fait la pierre angulaire de l'édifice. En 1940, il pense qu'il a de nouveau l'occasion de faire admettre ses idées en vue de réaliser le plan de sauvegarde qu'il préconise, grâce à la volonté politique annoncée. L'autre point clé dont dépend la réussite de son projet d'ensemble est l'adoption par tous les éducateurs d'une méthode unique à laquelle se référer.

« Est-ce le choix de la méthode qui arrête les exécutants ? Il est évidemment décevant de voir se poursuivre chez nous la guerre des systèmes alors que partout ailleurs l'on s'est mis d'accord sur le plan scolaire d'éducation physique. Mais qu'on ne s'y trompe pas : les vrais éducateurs sont déjà fixés sur la valeur des différents systèmes. C'est dans le cadre de l'école active qu'évolue notre éducation nationale, c'est dans ce cadre également que l'éducation physique trouvera sa voie. Elle seule permet de libérer les énergies spontanées de l'enfant et de les discipliner pour un meilleur rendement social²⁸. »

Loisel, engagé dans la défense d'une conception de l'éducation physique qu'il tient absolument à faire partager, saisit l'opportunité de peser dans la mise en place d'une réforme de l'éducation incluant l'éducation physique. Il la sent inéluctable car les

²⁶ Loisel Ernest, *ibid.*, p.11.

²⁷ Loisel Ernest, « Le plan de réorganisation du sport français », Causerie faite au poste de la Tour Eiffel le 4 juin 1939, Archives AEEPS, dossier Mme Surrel

²⁸ Loisel Ernest, « Le plan de réorganisation du sport français », p. 2.

circonstances tragiques de la défaite ont permis la prise de conscience de son indispensable nécessité. Le 15 octobre 1940, répondant à la sollicitation de Borotra, il fait parvenir au CGEGS un rapport sur la doctrine nationale d'éducation physique

« Ce Rapport n'est pas une manœuvre opportuniste de la part de Loisel : en 1940, sa carrière est faite et ses engagements personnels l'éloignent du régime qui vient de se mettre en place²⁹. »

4) Loisel et la doctrine nationale d'EGS

A la suite d'échanges de courrier avec ses commanditaires, Loisel modifie son texte originel. Nous avons retrouvé dans les archives de l'AEEPS, un dossier dans lequel Mme Surrel directrice de l'ENSEP filles³⁰ avait conservé des documents personnels de Loisel. Quatre versions différentes de ce texte y figurent. La première est datée du 15 octobre 1940. Ce document de 25 pages est intitulé *Rapport sur la doctrine nationale d'Education Physique et Sportive*. Comme le souligne Jean-Louis Gay-Lescot, nous percevons effectivement dans ce texte une « option en faveur de la méthode naturelle de Hébert³¹ ». Loisel organise son propos en trois parties : les principes, les activités et les applications. Les principes au nombre de deux, introduisent dix activités qu'il énumère comme un programme. Il est semblable à celui présenté par les Instructions officielles de 1938. Son originalité est de proposer dans le paragraphe « applications » différents types de séances: la leçon d'entraînement général, la séance d'étude, la séance d'initiation sportive, la séance en parcours varié et la promenade scolaire. Malgré la tentative de synthèse originale que propose Loisel dans les principes, ce texte dénote à travers ses applications une organisation éclectique qui est le postulat intangible de la méthode française d'Education physique. D'ailleurs, Loisel s'y réfère en conclusion.

« C'est aux Universitaires d'abord de tous les ordres d'enseignement, c'est d'une façon générale à tous les éducateurs Français, puis les dirigeants, aux instructeurs, et aux moniteurs des grands clubs

²⁹ Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy, op. cit.*, p.54.

³⁰ Mme Surrel est entrée à l'ENEP en 1933 (Mlle Gasnot Yvonne), a été enseignante à l'ENEPS de 1941 à 1945, date à laquelle elle pris la direction de l'ENSEPS filles à Châtenay-Malabry jusqu'en 1967.

³¹ Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy, op. cit.*, p. 55.

sportifs, comme à ceux des plus humbles sociétés de village que nous confions cette forme nouvelle de la méthode française d'Education Physique, naturelle et sportive³². »

Dans sa version ultime³³ datée du 28 novembre 1940, nous remarquons que si l'ensemble du texte est toujours organisé suivant ces trois parties, l'agencement et le contenu de celles-ci sont différents. Dans les principes organisateurs, Loisel a ajouté aux « fonctions adaptatives » et au « retour à la nature » un paragraphe sur les « fins morales » destiné à énoncer toutes les conditions d'« être fort pour être utile ».

La deuxième partie sur les pratiques physiques est davantage structurée. Les différentes activités énumérées par Loisel sont rassemblées en fonction d'un objectif général que l'éducateur doit poursuivre. Ainsi, dans les activités visant « la formation générale de base », nous retrouvons des exercices qui ont une « action fonctionnelle » donc ceux de la méthode naturelle. Les exercices destinés à « l'action structurale » de corrective ou de redressement, sont empruntés à la méthode suédoise. Enfin, « l'action utilitaire » rejoint la méthode naturelle dans le sens où ces gestes utiles « à la base de toute activité professionnelle : lever, porter, tirer, pousser, enfoncer, arracher, tourner, tenir en équilibre », seront enseignés dans un cadre réel.

« C'est dire qu'un geste ne sera jamais exécuté à vide : pas de lancer sans projectile, pas de coup de poing dans l'espace, pas de natation à sec³⁴. »

Certainement convaincu de l'utilité sociale du sport par ces quelques années passées à la tête de l'ENEP au contact de professeurs comme Maurice Baquet et sans doute aussi, par la conception généreuse du loisir sportif développé sous le Front Populaire, Loisel consacre tout un chapitre à « l'initiation sportive » qui, conduite de façon pédagogique et adaptée à l'âge des enfants, est parée de qualités formatrices indispensables.

« Si l'Education Physique se doit de préparer à la vie, c'est-à-dire, à toutes les formes de l'activité motrice, elle doit avant tout initier l'enfant à la pratique des sports, prolongement de l'entraînement

³² Loisel Ernest, *Rapport sur la doctrine nationale d'Education Physique et Sportive*, archives de l'AEPS, dossier Mme Surrel, p. 25.

³³ Les autres versions corrigées de l'écriture manuscrite de Loisel sont datées du 11 novembre 1940 et du 23 novembre 1940.

³⁴ Loisel Ernest, *La doctrine nationale d'Education Générale et Sportive*, écrit du 28 novembre 1940, archives de l'AEPS, dossier Mme Surrel, p. 8.

général. (...) Le sport bien dirigé c'est de la morale en action, ce qui est, et les maîtres de la pédagogie ne nous contrediront pas, la leçon véritable de morale³⁵. »

Suit une véritable classification des sports ; individuels, collectifs, de combat, agrès et natation, dans laquelle chaque catégorie est appréhendée suivant l'âge des enfants et les adaptations pédagogiques nécessaires pour leur garder leur caractère éducatif. Les paragraphes consacrés aux jeux, au rythme, au chant, à la danse et enfin à l'éducation manuelle sont conservés sans modification notable. Ils apparaissent comme des apports à une éducation intégrale, orientation affirmée dans le concept d'Education Générale et Sportive.

Dans la partie consacrée aux applications, la nomenclature des types de séances et leur durée demeurent. Enfin, un petit paragraphe destiné à l'organisation de l'emploi du temps de l'EGS est ajouté par Loisel.

« Ajoutons que dans un avenir prochain, nous disposerons pour nos disciplines de 9 heures hebdomadaires d'Education générale et sportive dans les enseignements primaire et secondaire. Dans l'enseignement supérieur 3 après-midi seront laissés disponibles pour la pratique de nos activités. Dans l'enseignement technique, nous disposerons de 5 à 6 heures, suivant les établissements³⁶. »

Cette avancée sur le plan organisationnel tend à prouver que Borotra, séduit par le rapport initial de Loisel, le sollicite davantage.

D'après Jean-Louis Gay-Lescot, ses propositions, appuyées par Etienne Evesque³⁷, sont considérées comme dignes d'intérêt. Si bien que Borotra le nomme rapporteur de la commission chargée de rédiger le texte de la Doctrine nationale d'EGS.

Une comparaison approfondie des deux textes permet de se rendre compte de l'influence des propositions de Loisel. Le passage du livre d'Alexis Carrel cité par Loisel dans son paragraphe sur les fonctions adaptatives est repris dans la première partie du texte des I.O. de 1941.

« L'homme atteint son plus haut développement quand il est exposé aux intempéries, quand il est privé de sommeil et qu'il dort longuement, quand sa nourriture est tantôt abondante, tantôt rare,

³⁵ Loisel Ernest, *La doctrine nationale d'Education Générale et Sportive*, *ibid.*, p. 9-10.

³⁶ Loisel Ernest, *La doctrine nationale d'Education Générale et Sportive*, p. 21.

³⁷ « Le programme proposé par Loisel sera entendu et reçoit, au mois de novembre suivant, le soutien de Eugène Evesque dont Borotra a également sollicité l'avis. », Gay-Lescot, *op. cit.*, p. 56.

quand il conquiert par un effort son abri et ses aliments. Il faut aussi qu'il exerce ses muscles, qu'il se fatigue et qu'il se repose, qu'il combatte et qu'il souffre, que parfois il soit heureux, qu'il aime et qu'il haïsse, que sa volonté alternativement se tende et se relâche, qu'il lutte contre ses semblables et contre lui-même. Il est fait pour ce mode d'existence, comme l'estomac pour digérer les aliments³⁸. »

Sa classification des activités et des différents types de séances est adoptée. À l'évidence, les deux textes montrent une similitude dans l'approche des problèmes de l'éducation. Cependant, des différences dans le choix des références sont retentissantes. Pour Loisel, le retour à la nature et l'éducation dans des conditions rigoureuses à partir d'activités physiques est justifié par un appel à la science et à l'expérience d'éducateurs aguerris. Dans le texte officiel, cette option est justifiée par des passages du discours de Philippe Pétain contre la primauté de l'intellectualisme, cause de tous les maux de la France. Ce qui fait des Instructions Officielles un texte essentiellement idéologique à la différence de celui d'Ernest Loisel. Les justifications des principes éducatifs ont été détournées du sens initial donné par Loisel.

Jean-Louis Gay-Lescot nous apprend que la rédaction du texte des Instructions Officielles fut difficile. Sans doute que le rapporteur de la commission de rédaction éprouvait des difficultés à parsemer le texte initial de ces apports idéologiques. De nombreuses moutures durent être revues³⁹. Si bien qu'en toute dernière alternative, devant l'impatience du responsable en poste à Paris, M. Bonneau, le texte d'Ernest Loisel sera tout simplement repris avec toutefois quelques aménagements⁴⁰.

Le modèle d'EGS qui apparaît à sa lecture n'est pas révolutionnaire et s'apparente aux expérimentations de 1936-1937 tentées dans le primaire. Les expériences menées dans les trois départements du Loiret, de l'Aude et de la Meurthe-et-Moselle qui préfigurent les Instructions Officielles de 1938, donnent une place essentielle aux activités physiques. Elles sont un adjuvant indispensable aux disciplines fondamentales et équilibrent le travail intellectuel. La méthode naturelle d'Hébert est considérée comme

³⁸ Loisel Ernest, *La doctrine nationale d'Education Générale et Sportive*, p. 1, citation de Carrel in *L'Homme, cet inconnu*, reprise par les I.O. de 1941, *Les activités d'éducation générale*, Éditions Archat, Paris, 1941, p. 4.

³⁹ Jean-Louis Gay-Lescot parle de 12 moutures différentes du texte de synthèse.

Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy*, op. cit., p. 57.

⁴⁰ La conclusion du Rapport que M. Bonneau envoie au Commissariat est nette. Il y a « nécessité absolue de se borner à une refonte du texte de Loisel, lequel, émanant de la Commission, engage, dans une certaine mesure, le Commissariat général qui a réuni la Commission. »

Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy*, op. cit., p. 57.

celle la plus adaptée aux conditions de travail rencontrées par les instituteurs. Le sport est proposé en fin de parcours éducatif comme le « couronnement » de l'éducation physique. L'objectif est de renforcer la santé physique des écoliers pour leur permettre d'étudier dans de meilleures conditions. Dans le texte des I.O. de 1941, la conception et la place des activités physiques, appelées alors « activités générales », sont pratiquement similaires au texte de 1938. C'est la proposition faite par Loisel, renforcée par l'avis d'Eugène Evesque. À ce moment-là, l'influence de Loisel apparaît donc comme déterminante auprès du CGEGS et de son responsable Jean Boroetra.

5) Ernest Loisel : ascension et chute

En novembre 1940, Loisel est dans une situation délicate. Il est directeur de l'ENEP et principal animateur de son Amicale. Il vient d'être sollicité comme spécialiste de l'enseignement et de l'éducation physique et ses conceptions sont reconnues par le CGEGS et Boroetra. Cette nouvelle structure a obtenu les moyens nécessaires pour mettre en place une réforme éducative en accordant une place à l'éducation physique ce que n'avait pu réaliser le secrétariat d'Etat à l'Education physique du Front populaire par manque de crédit. Il pense que le moment est sans doute venu de profiter de l'écoute favorable des responsables politiques pour demander l'extension du recrutement des professeurs d'éducation physique et du renforcement leur reconnaissance. Loisel en avait déjà fait des conditions majeures de la réussite de l'introduction de la demi-journée de plein air dans les programmes d'enseignement.

« Mais que d'idées nouvelles jaillissent actuellement à l'occasion des réformes scolaires : idées nouvelles dont peut et doit tirer bénéfice l'éducation physique. (...) L'éducation intégrale va-t-elle dans notre vieille Université se traduire en actes positifs ? (...) Mais ce n'est pas rapprocher cette heure que de se dissimuler les obstacles qui se trouvent sur la route. (...) Mais au lycée, le personnel spécialisé actuellement en service suffit à peine à donner chaque semaine les deux heures réglementaires. Comment assumerait-il la charge nouvelle ? (...) Mais même avec l'appoint de moniteurs, le personnel des professeurs d'éducation physique ne peut, dans l'état actuel de ses effectifs, assumer entièrement la tâche nouvelle.

Qu'on en augmente le nombre me dira-t-on ? Et aussitôt se présente l'obstacle le plus redoutable. Point d'argent, point de suisse. Le professorat d'éducation physique ne nourrit pas son homme. C'est un fait. La fonction ne recrute pas suffisamment. C'est là un autre fait. Et le problème crucial de la réforme de l'éducation physique est ainsi devenu un problème d'argent. Comment exiger

d'un homme qu'il s'adonne de tout cœur à sa tâche si celle-ci est rude et si le salaire est insuffisant⁴¹. »

En 1940, le professeur d'éducation physique ne devient-il pas le modèle parfait de l'homme d'action, instruit de disciplines scientifiques et de sciences humaines, formé corporellement par les différentes méthodes d'éducation physique et apte au commandement et à l'organisation ? La réussite de la réforme de l'enseignement engagée par le CGEGS passe par une augmentation de leur recrutement et une valorisation de leur formation. Pour Loisel, c'est également un moyen pour renforcer l'influence de l'Ecole Nationale d'Education Physique et Sportive⁴².

À partir de l'été 1940, le syndicalisme est étouffé et malgré les efforts de leur secrétaire général Orjollet, le Syndicat des professeurs d'éducation physique n'a plus d'influence⁴³. Loisel reste le dernier défenseur des professeurs d'éducation physique ayant une crédibilité auprès de Borotra.

La mise en place de l'Education Générale et Sportive nécessite l'augmentation du nombre d'intervenants en éducation physique dans les écoles primaires et de professeurs d'éducation physique pour le secondaire. Le recrutement d'élèves professeurs de l'ENEPS est augmenté en 1940⁴⁴. Cette multiplication du chiffre des élèves professeurs par deux et demi ne peut toutefois compenser les besoins en enseignants d'éducation physique que les nouvelles directives engendrent. En effet, il n'y a en 1941, que 641 professeurs d'éducation physique et la promotion de 1940 ne sera opérationnelle qu'en 1942.

En novembre 1940, un nouveau corps d'enseignants est créé, celui des moniteurs d'éducation physique et sportive⁴⁵. Ces enseignants d'un type nouveau sont destinés à pallier rapidement le manque de personnel. Rapidement formés en quelques semaines

⁴¹ Loisel Ernest, « L'éducation physique et le sport dans l'enseignement », texte extrait de la conférence faite le 23/11/1937 au Palais de l'Enseignement à l'Exposition Internationale, p. 9-10.

⁴² L'ENEP devient l'ENEPS, Ecole Nationale d'Education Physique et Sportive, le 21 mars 1941.

⁴³ Dans sa thèse sur le syndicalisme des professeurs d'EPS, Véziers nous apprend qu'Etienne Orjollet rencontre plusieurs fois Borotra comme représentant du syndicat des professeurs d'éducation physique, mais « si Borotra l'écoute, ce dernier n'est cependant pas disposé à satisfaire ses doléances ».

Véziers Guilhem, *Histoire du syndicalisme des professeurs d'éducation physique*, op. cit., p. 166.

Loisel interviendrait auprès de Borotra en prenant le relais du syndicat.

⁴⁴ 33 élèves professeurs femmes sont recrutées en 1940 au lieu de 17 en 1939 et 47 élèves professeurs hommes au lieu de 16 en 1939. Ces chiffres proviennent de *l'annuaire 1976 des anciens élèves de l'ENSEPS*, Amicale de l'ENSEP, éditions O.C.P., réalisé sous la conduite de Jean Zoro.

⁴⁵ Le corps des moniteurs d'EPS est institué par la loi du 12 novembre 1940.

dans les CREGS⁴⁶, ils ont un horaire supérieur aux professeurs et sont moins bien rétribués. L'institution de ce nouveau corps d'enseignants alerte les professeurs d'éducation physique et Loisel intervient auprès du CGEGS le 1^{er} décembre 1940⁴⁷. Les moniteurs d'éducation physique sont placés sous la responsabilité des professeurs d'éducation physique dans les établissements du secondaire. Mais leur présence irrite ces derniers qui voient ainsi leur formation de deux années dévalorisée par l'arrivée de ces enseignants au rabais mis en place par le nouveau pouvoir.

Loisel cherche de nouveau à renforcer le statut des professeurs d'éducation physique le 9 mai 1941. Sa pugnacité semble être récompensée puisqu'il reçoit une réponse en Juin 1941⁴⁸. Mais celle-ci, évasive, ne correspond pas à ses attentes : obtenir l'assimilation des professeurs d'éducation physique aux professeurs licenciés. Un autre motif d'insatisfaction apparaît. Les Instructions Officielles de juin 1941 créent les maîtres d'Education Générale et Sportive. Ce sont en majorité des enseignants de français. Les professeurs d'éducation physique se retrouvent leurs adjoints dans des activités qu'ils considèrent de leur compétence.

Ainsi, en juin 1941, la situation des professeurs d'éducation physique est paradoxale. Leur discipline n'a jamais été aussi présente dans l'école comme moyen d'enseignement en raison de la politique de rénovation de l'enseignement du CGEGS. Les objectifs qui lui sont assignés sont considérés comme le socle sur lequel s'appuient les autres disciplines éducatives. Ses horaires sont significatifs : 9 heures hebdomadaires. Mais, le professeur d'éducation physique, pourtant formé pendant deux ans à l'ENEPS, reste marginal et sans possibilité de faire évoluer sa carrière. Il est le subalterne du maître d'EGS, dont les connaissances dans les matières de l'EGS⁴⁹ restent limitées. Il a comme adjoints des moniteurs d'éducation physique et sportive qui interviennent souvent au même titre que lui dans les établissements secondaires. Enfin, il n'a aucune possibilité d'accéder aux postes de responsabilités comme inspecteur dans les antennes régionales et départementales du CGEGS⁵⁰ qui se sont pourtant multipliées. Pour Loisel, ce n'est pas l'augmentation du nombre d'élèves professeurs à l'ENEPS qui peut compenser le mauvais sort réservé à ceux qui l'ont investi de leur confiance et qui ont mis en son action tous leurs espoirs. Est-ce une dernière action tentée pour essayer

⁴⁶ Centres Régionaux d'Education Générale et Sportive

⁴⁷ Gay-Lescot Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy*, op. cit., p. 110.

⁴⁸ Gay-Lescot Jean-Louis, *idem*.

⁴⁹ L'Education Générale et Sportive

⁵⁰ Commissariat Général de l'Education Générale et Sportive

de fléchir sa hiérarchie excédée par son insistance qui a précipité sa perte ? Toujours est-il que le 18 octobre 1941, alors que la rentrée de l'ENEPS a lieu, Loisel est forcé de démissionner de sa fonction de directeur de l'ENEPS. Le motif invoqué étant la loi relative aux sociétés secrètes du 13 août 1940.

« M. Loisel fut frappé, je dirai même frappé à mort, pour délit d'opinion rationaliste, car laïque à l'esprit critique très poussé, il était tout désigné pour servir de victime. »⁵¹

« Brutalement, le 18 octobre 1941, M. Loisel était déclaré démissionnaire d'office, selon la loi sur les sociétés secrètes⁵². »

Il est remplacé à la rentrée 1941 par Henri Marty, qui a été sous-directeur de l'École des Roches. Cette nomination n'est pas une surprise car depuis le début de sa prise de fonction, Borotra désirait utiliser les compétences de Marty, adepte de la méthode naturelle et de l'introduction des activités sportives dans l'enseignement.

6) Devenir de l'EGS

■ Les maîtres

Malgré les annonces qui dénoncent « les errements du passé », le texte des I.O. de 1941 ne fait pas du programme de l'EGS un enseignement complètement rénové et repensé comme cela avait été esquissé en 1940. Il place l'EGS comme un complément indispensable à l'école certes, mais comme un complément tout de même qui ne remplace pas totalement l'enseignement intellectuel scolaire. Pour renforcer l'enseignement de ces activités générales et sportives, qui pourrait n'apparaître que compensatoire, en enseignement essentiel, les I.O. de 1941 créent des enseignants d'un type nouveau, les maîtres d'EGS. Le maître d'EGS, généralement un professeur de discipline intellectuelle, de français la plupart du temps, est l'enseignant coordonnateur et responsable des activités d'EGS. Il est considéré comme un intermédiaire faisant la liaison entre les activités d'EGS et les activités traditionnelles de l'école.

⁵¹ Cassagne Maurice, « Allocution de M. Cassagne », *Hommage à Ernest Loisel*, discours prononcés lors de la cérémonie commémorative du 7 janvier 1946, Plaquette éditée par l'Amicale des Elèves et Anciens Elèves de l'ENSEP, p. 6.

⁵² Schlemmer, « Allocution de M.Schlemmer », *Hommage à Ernest Loisel*, *ibid.*, p. 15.

■ La doctrine

En 1940, à la mise en place du CGEGS, ce sont les mêmes spécialistes de l'éducation et de l'Education physique qui proposent, tout comme en 1938, une réforme du système d'enseignement. En 1937-1938 il s'agissait de lutter contre le mauvais état physique de la jeunesse française :

« En créant le Brevet sportif populaire, c'est à un effort national de rénovation physique que nous entendons convier tous ceux qui ont la charge de la jeunesse française et le souci de l'avenir de notre pays⁵³. »

En 1940-1941, la réforme de l'EGS a pour mission de rendre les élèves plus actifs et de compléter l'enseignement intellectuel. Certains passages des I.O. de 1941 auraient pu être écrits sous le gouvernement du Front populaire. Il semble même que sur le plan des connaissances en sciences humaines, elles soient plus audacieuses.

« ...réduite à un enseignement intellectuel, l'éducation est incomplète et par là même faussée. L'homme n'est pas seulement une intelligence pure, c'est un être d'action, chez qui l'esprit et le corps sont intimement liés et réagissent continuellement l'un sur l'autre⁵⁴. »

Cependant, lorsque les serviteurs du régime de Vichy interviennent pour remodeler le texte de Loisel en ajoutant certains articles, un amalgame s'opère. En particulier, lorsque les sciences humaines sont évoquées pour rendre l'intellectualisme français coupable de la défaite.

« Nous nous attacherons à détruire le funeste prestige d'une pseudo culture purement livresque, conseillère de paresse et génératrice d'inutilités⁵⁵. »

Le souci éducatif que semble montrer l'utilisation pédagogique de l'EGS sera vite abandonné à la recherche du quadrillage efficace de la Nation.

⁵³ Rapport de Léo Lagrange au président de la République, cité par Gay-Lescot, *Sport et éducation sous Vichy, op. cit.*, p. 12.

⁵⁴ I.O. de 1941, *Les activités d'éducation générale*, Éditions Archat, Paris, 1941, p. 3.

⁵⁵ Cette phrase citée dans le texte des I.O. de 1941 est tirée d'un discours du Maréchal Pétain. « Discours du Maréchal Pétain », *Revue des deux Mondes*, 15 août 1940, p. 3.

« Ces activités, auxquelles désormais une large place sera réservée dans les horaires des établissements d'enseignement, ont été appelées « activités d'éducation générale », parce qu'elles permettent de développer simultanément ; et par suite harmonieusement, toutes les facultés de l'être vivant et agissant. (...)

« Pour former des élites, c'est-à-dire avant tout des chefs, il convient de leur apprendre à organiser et à commander, et par là même à obéir⁵⁶. »

Au-delà de cette usurpation de contenus, l'application des Instructions Officielles de 1941, surtout après le départ de Borotra, transforme les finalités nobles, issues de l'étude des pédagogues et des psychopédagogues des méthodes actives d'éducation, en moyens au service d'un régime liberticide. Un bon exemple de la méthode employée par les responsables de Vichy pour détourner des objectifs éducatifs révélés par le Front Populaire est l'utilisation et la mise en place de la gymnastique rythmique.

Dès 1938, l'intérêt de faire pratiquer cette activité est souligné dans l'ouvrage de pédagogie moderne consacré à l'Education physique, publié sous la direction d'Eugène Evesque. Cette gymnastique harmonique est enseignée à l'ENEP puis à l'ENEPS essentiellement aux élèves féminines par Mme André. En octobre 1942, le CGEGS semble découvrir subitement les bienfaits de sa pratique, et le nouveau Commissaire, le colonel Pascot, désigne la méthode utilisée par Irène Popard, une spécialiste de cette discipline artistique, comme la seule pouvant être accréditée. Le 21 octobre 1942, la gymnastique harmonique d'Irène Popard est imposée dans les programmes d'étude des professeurs d'EPS. Cet acte d'autorité reposant sur des raisons personnelles va nuire à la gymnastique harmonique. Il dessaisit d'une de leur pratique d'enseignement les professeurs d'EPS qui s'ingénieront à mettre à l'index cette méthode de gymnastique rythmique dès que l'occasion leur sera donnée. Ils s'orienteront alors vers d'autres méthodes d'enseignement de la rythmique.

⁵⁶ I.O. de 1941, *op. cit.*, p. 3.

2D/ Les activités de l'Amicale sous l'occupation

1) Transformation de l'ENEP en ENEPS

À la rentrée 1941-1942, après le départ forcé de Loisel, les élèves de l'ENEP perdent leur chef de file et leur principal défenseur. L'Amicale n'est pas dissoute mais la loi sur les associations du 20/12/1940 empêche son fonctionnement au grand jour¹.

L'arrivée d'Henri Marty correspond à des modifications conséquentes. L'ENEP est transformée en Ecole Nationale d'Education Physique et Sportive. Ce changement de sigle s'accompagne d'une modification de l'état d'esprit de la direction de l'Ecole. Le qualificatif de « national » est ajouté à tous les établissements administratifs au cours de cette période. Cette mesure est suivie par un renforcement du contrôle administratif et dans le cas de l'ENEPS d'un renforcement disciplinaire. Chacun doit rendre des comptes à tous les échelons de la hiérarchie et il n'est pas question, comme c'était le cas sous la direction de Loisel, de communiquer avec une association d'élèves et d'anciens élèves. Si bien que l'ensemble des promotions formées pendant la période de l'Occupation n'ont jamais entendu parler de l'Amicale, restée en sommeil.

Pourtant le nombre d'élèves entrant à l'ENEPS et de professeurs réussissant le CAPEP puis le CAPEPS est augmenté dans une proportion importante à la suite des orientations données à l'Enseignement par Jean Borotra et Jacques Chevalier, puis Jérôme Carcopino². Ainsi 140 femmes et 162 hommes sont formés à l'ENEPS pendant cette période. C'est plus du double du nombre de professeurs d'éducation physique sortis de l'ENEP durant les années Loisel (66 femmes et 65 hommes de 1935-1937 à 1939-1941 et 123 femmes et 152 hommes de 1940-1942 à 1943-1945)³. À l'ENEPS, il faut donc gérer désormais des groupes importants tout en assurant leur contrôle, afin que l'esprit de la « Révolution nationale » soit garanti.

En 1940, Henry Marty occupait, jusqu'à sa nomination à l'ENEPS, un rôle au sein de l'organigramme provisoire du CGEGS. Mais il est surtout jusqu'à cette date, le directeur adjoint de l'école des Roches, plus particulièrement chargé de l'organisation

¹ Les comptes de l'Amicale sont arrêtés à cette date.

² J. Chevalier est ministre de l'Education nationale du 14 décembre 1940 au 24 février 1941 ; J. Carcopino secrétaire d'Etat de l'Instruction publique et de la Jeunesse du 25 février 1941 au 18 avril 1942.

³ Voir le tableau 3, nombre de professeurs sortis de l'ENEP puis de l'ENEPS avant et après l'Occupation

de l'éducation physique et des sports. Régis de Reyke, dans son travail sur l'école des Roches⁴, considère que les principes pédagogiques de cette école furent récupérés comme modèles de l'Education générale par Jérôme Carcopino et Jean Borotra.

Tableau 3 : Nombre de professeurs sortis de l'ENEP puis de l'ENEPS avant et pendant l'Occupation

Années	Femmes	Hommes
1933-1935	14	14
1934-1936	8	11
1935-1937	14	9
1936-1938	9	12
1937-1939	14	14
1938-1940	12	14
1939-1941	17	16
1940-1942	33	47
1941-1943	20	24
1942-1944	39	40
1943-1945	31	45

Ces derniers utilisent le réseau affinitaire qu'ils entretiennent avec les responsables de cette école, comme avec ceux du mouvement scout et hébertiste, pour mettre en place les activités d'Education Générale et Sportive.

« Ce dernier (Jérôme Carcopino), secrétaire d'Etat à l'Education nationale, est très lié à l'école des Roches comme, semble-t-il, Jean Borotra, commissaire à l'Education générale et aux sports (CGEGS)⁵. »

Il n'est donc pas étonnant que Borotra fasse appel à Marty. Celui-ci fait alors appliquer au sein de l'Ecole Nationale d'Education Physique et Sportive les principes énoncés par

⁴ De Reyke, Régis, *L'école des Roches : une école modèle - un modèle d'école. Son rayonnement pédagogique et social dans le champ éducatif français, 1899-1952*, thèse STAPS, sous la direction de Pociello Christian, Paris XI, 2000.

⁵ De Reyke Régis, « Le rayonnement pédagogique et social de l'école des Roches sous Vichy », *op. cit.*, p. 268.

les Instructions Officielles de 1941, dont le modèle d'organisation pédagogique est mis en pratique à l'école des Roches depuis des années. La première mesure importante pour la rentrée 1941 de l'ENEPS est l'instauration d'un régime d'internat pour les élèves. Cette disposition semble prise à la hâte à l'approche de la rentrée puisque les conditions de mise en place sont précaires. Les filles sont logées dans un hôtel, rue de la Tombe-Issoire et les garçons à l'hôtel Terminus du boulevard Brune.

« Les installations très rapidement organisées grâce à la diligence des Services du Commissariat Général, à l'activité de M. Manteau, gérant intérimaire et au dévouement éclairé de M. Lemaire secrétaire administratif du Centre National, ont donné toute satisfaction, mais se sont révélées trop exigües, comme je l'ai signalé dans ma lettre adressée à M. le Commissaire Général en date du 20 juin 1942⁶. »

Cette mesure permet d'avoir continuellement les élèves regroupés dans un même lieu. L'organisation des emplois du temps est facilitée. Pourtant ce n'est pas le souci de cadrage qui est soulevé par Marty pour justifier l'importance du régime d'internat.

« D'autre part, en leur permettant de vivre ensemble l'Internat crée parmi les élèves un « esprit d'école » dont les effets bienfaisants de solidarité et de compréhension mutuelle pourront se continuer même après la sortie de l'Ecole⁷. »

Pour parfaire le dispositif de contrôle, chaque promotion est scindée en équipes qui désignent un chef. Chaque équipe choisit un nom particulier, soit un animal, soit une fleur, auquel s'ajoutent une devise et un cri de ralliement.

« C'est ainsi que les équipes constituées prirent les noms et devises ci-après :

Hommes 1^{ère} année :

Chamois : toujours plus haut§

Sangliers : j'accroche !

Épagneuls : franc jeu !

Femmes de 1^{ère} année :

Liserons : en avant !

Bleuets : vers la lumière !

⁶ Marty Henry, *Rapport sur la vie et l'enseignement de l'ENEPS, pendant l'année scolaire 1941-1942*, daté du 20 juillet 1942, archives de l'AEEPS, dossier Mme Surrelprogramme de l'ENEPS, p. 2.

⁷ Marty Henry, *Rapport sur l'Internat de l'ENEPS, ibid.*, p. 3.

Coquelicots : joie toujours !

Hommes 2^{ème} année :

Mermoz : tout droit !

Bayard : devoir toujours !

Surcouf : tenir !

P. de Coubertin : toujours sport !

J. Bouin : faire face !

Yves du Manoir : gai dans l'effort !

Femmes de 2^{ème} année :

J. Hachette : agir vite !

H. Boucher : devoir toujours !

Atalante : vers le but !

Diane : sans dérive !⁸ »

Les chefs d'équipe doivent tenir le cahier de présence et veiller aux rassemblements des équipes aux heures fixées. Les rassemblements matinaux pour la levée des couleurs, donnent lieu à un cérémonial immuable au cours duquel chaque équipe après l'appel scandé son cri de ralliement. En fin du rassemblement une équipe désignée entonne un chant choisi par le chef⁹. Ce mode d'organisation et de responsabilisation est employé à l'Ecole des Roches. C'est un élément de la vie sociale favorable à l'émulation. Toutefois, l'utilisation avec des adultes de tels procédés qui semblent de nos jours puérils, interroge. Il nous semble participer à l'infantilisation des esprits qui précède sa mise au pas. Dès lors, l'esprit critique garde-t-il la possibilité de s'exercer comme cela se passe dans le cadre d'une association par exemple ? Le reste de la vie quotidienne est réglé par des tâches de service comme la mise en place et le rangement du matériel. Il existe une instance dans laquelle les élèves peuvent s'exprimer : le conseil des chefs d'équipes. Il se tient une fois par semaine en présence du directeur et de quelques professeurs choisis. Mais ainsi encadré, il ne permet pas une expression libre et la représentation des élèves est limitée et contrôlée,

L'internat mis en place par Henry Marty est ainsi une structure organisée hiérarchiquement dans laquelle chaque élève a une place. Ce quadrillage des esprits par la tenue de rôles immuables et déterminés une fois pour toute, crée effectivement une vie sociale dont les liens sont forts. Les rapports qui s'exercent entre les individus sont tels qu'ils se figent à jamais et demeurent dans la vie active. Les IREP sont considérés

⁸ Marty Henry, *Rapport sur la vie et l'enseignement de l'ENEPS, idem.*

⁹ Informations résultant des entretiens avec Jean Zoro qui fut élève de la promotion 1941-1943.

en comparaison, comme trop indépendants et libres d'esprit car aucun contrôle de ce type n'y est réalisé. Ces instituts étaient les seuls à préparer les étudiants à la première partie du CAPEP jusqu'en 1941. Désormais, les CREGS qui reçoivent une grande partie du budget attribué au CGEGS, concurrencent les IREP dans cette formation. Pour garantir une formation préparant à l'ENEPS conforme au projet du CGEGS et éviter l'esprit libertaire des IREP, le CGEGS crée à La Haute-Barde son centre de préparation à la première partie du CAPEPS. Les 80 élèves, 40 femmes et 40 hommes entrant au cours de l'année scolaire 1942-1943 y sont boursiers, donc beaucoup plus vulnérables aux pressions morales. L'objectif de prolonger l'esprit de solidarité développé à l'Ecole dans la vie professionnelle était aussi le projet d'Ernest Loisel. L'association Amicale avait été créée en partie pour cela. Mais ce projet s'accompagnait aussi d'un désir de veiller à l'amélioration des conditions matérielles de travail et de la diffusion d'un esprit de recherche en éducation physique. L'Amicale a été créée dans un esprit de défense de l'Ecole et de promulgation de sa pédagogie et pas seulement dans le but de figer un réseau d'affinités et d'appartenance à un idéal dicté par une hiérarchie de contrôle.

2) L'orientation sportive des activités pratiquées à l'ENEPS

À partir de 1942, le CAPEP est transformé en CAPEPS et change de forme et de nature. Un nouveau concours préparatoire à l'ENEPS est créé¹⁰. Il comporte neuf épreuves d'aptitude physique au lieu de six notées sur 200 points, une épreuve d'aptitude intellectuelle au lieu de deux notée sur 100 points et une épreuve d'aptitude pédagogique notée sur 80 points qui remplace la présentation d'une leçon. 20 points sur 400 sont attribués à un examen morphologique. Notons que ce concours ne comporte plus deux séries d'épreuves (pour subir la deuxième partie des épreuves les candidats devaient alors obtenir la moyenne de 10 aux épreuves écrites et aux épreuves techniques individuelles). La part réservée aux activités physiques avec un emprunt accru aux activités du domaine sportif est augmentée. Cette évolution va dans le sens de la mise en place de l'EGS. Un examen préliminaire au CAPEPS, créé par le décret du 31 décembre 1943, radicalise complètement ce dispositif en introduisant des épreuves

¹⁰ Les nouvelles dispositions de cette entrée à l'ENEPS allaient permettre à une élève auditrice libre, Mlle Choisy, non boursière, de le devenir en réussissant à la fois le concours préparatoire à l'ENEPS et l'examen de passage de deuxième année (courrier de Henry Marty à M. le Directeur du Centre National d'Education Générale, datée du 25 octobre 1943, archives de l'AEEPS, dossier Mme Surrel

Un cours, ajouté au programme de l'année scolaire 1941-1942¹¹, celui de « Rythmique », est modifié en enseignement de « Gymnastique harmonique » et la « gymnastique médicale » se transforme en « gymnastique corrective »¹². L'enseignement « d'Education Sportive » confié à Maurice Baquet modifie très sensiblement l'esprit dans lequel la formation est entreprise. Il tend à incorporer des activités sportives dans l'enseignement qui sera dispensé par les futurs professeurs d'EPS. La pratique des sports se développe dans les associations pendant la période de l'Occupation¹³. Baquet vient de rassembler dans un premier ouvrage, ses conceptions et ses connaissances sur leur initiation et leur entraînement. Dans ce livre publié aux éditions Godin sous le titre évocateur « Education sportive », le directeur technique de l'ENEPS, développe l'idée selon laquelle l'éducation physique et le sport que l'on oppose souvent se complètent parfaitement.

« L'Education physique doit tendre à améliorer et à développer les qualités physiques et morales d'un sujet. (...) Le sport, au contraire, vise à l'utilisation et accessoirement, au développement de ces mêmes qualités¹⁴. »

Pour Maurice Baquet, le sport a un intérêt éducatif indéniable car sa pratique tout en ayant un effet sur l'amélioration des qualités physiques des individus développe des vertus morales. Citant une phrase de Loisel, « c'est de la morale en action », il vante l'intérêt du sport, d'un point de vue éducatif, à la condition que celui-ci soit enseigné par des éducateurs formés. À sa fameuse formule, « Le sport a des vertus, mais des vertus qui s'enseignent »¹⁵, il faut, pour respecter sa réflexion, ajouter :

« Etre technicien ne suffit pas. Le problème consiste à trouver et à former des éducateurs pleins d'enthousiasme et susceptibles d'agir tour à tour ou simultanément sur le corps, le caractère et l'esprit même des enfants¹⁶. »

¹¹ Voir tableau 4 qui est la reproduction du programme de l'ENEPS joint au rapport envoyé par Henry Marty (*Rapport sur la vie et l'enseignement de l'ENEPS, idem*).

¹² « Emploi du temps du 2^{ème} trimestre de l'année 1942-1943 », archives de l'AEEPS, dossier Mme Surrel, programme ENEPS.

¹³ Gay-Lescot Jean-Louis, « La politique sportive sous Vichy », sous la dir. de Rioux Jean-Pierre, *La vie culturelle sous Vichy*, éditions Complexe, Bruxelles, 1990, p. 83-115, p. 101.

¹⁴ Baquet Maurice, *Education sportive. Initiation et entraînement*. Éditions Godin, Paris, 1942, p. 9.

¹⁵ Baquet Maurice, *ibid.*, p. 13.

¹⁶ Baquet Maurice, *idem*.

Cet ouvrage s'inscrit tout à fait dans la logique de transformation de l'enseignement par le CGEGS en accentuant le rôle éducatif de l'éducation physique et du sport comme l'atteste l'auteur de la préface.

« La Doctrine Nationale ne pouvait trouver partisan plus fervent en ses grandes lignes, lui, dont les efforts ont toujours tendu à faire **d'abord** des sujets complets, c'est-à-dire des hommes capables de s'intégrer dans la vie sociale à la fois physiquement, moralement et intellectuellement¹⁷. »

Baquet est conscient que la pratique exclusive du sport et de l'éducation physique n'est pas une garantie suffisante pour transformer les individus et en faire des êtres de qualité adaptés à la vie sociale et moralement irréprochables.

« Modeler le corps, l'embellir, améliorer la technique, la tactique et, d'une manière générale augmenter le rendement qualitatif et exclusivement sportif d'un sujet, c'est réaliser une partie de la tâche ; ce n'est pas résoudre le problème de l'éducation intégrale, c'est-à-dire de la formation physique, morale et intellectuelle de l'individu, corps, âme, esprit¹⁸. »

Pour résoudre cette question, il accorde une importance considérable au rôle de l'enseignant, rejoignant encore sur ce point l'homme qui l'a imposé au sein de l'ENEP, Ernest Loisel. C'est sur la valeur de l'éducateur que repose le transfert des vertus développées par le sport aux autres moments de la vie des individus. D'où la nécessité de former les responsables qui touchent de près les sportifs et d'en faire des éducateurs.

« La grande difficulté, pour le maître de sport, l'éducateur en général, qu'il soit dirigeant ou même journaliste, - car celui-ci aussi est, selon nous, un éducateur responsable- est de faire en sorte que la pratique du sport conduise à appliquer en dehors de celui-ci, des vertus développées par lui¹⁹. »

Confiants, dans le rôle éducatif des activités sportives et contraint par les épreuves du CAPEPS, Marty puis Bonnet qui lui succède en 1943 donnent une importance accrue à l'enseignement des sports. Il ne s'agit plus de réaliser une performance moyenne, dans l'exécution de laquelle les étudiants retrouvent en partie la rationalisation des gestes des familles naturelles de la méthode naturelle, mais de réussir à établir un record, gagner

¹⁷ R.G., « Préface », Baquet Maurice, *Education sportive. Initiation et entraînement*. Éditions Godin, Paris, 1942, p. 6.

¹⁸ Baquet Maurice, *op. cit.*, p. 14

¹⁹ Baquet Maurice, *idem*.

des matches ou des combats. Ce n'est plus, par exemple, le saut en longueur dont l'objectif utilitaire de la méthode naturelle est le franchissement d'un fossé, mais le saut en longueur en vue de connaître sa performance maximale²⁰.

Très rapidement, il apparaît nécessaire aux élèves de l'ENEPS de connaître la technique et le règlement des différentes épreuves sportives. Ce qui ne semble pas toujours facile auprès des professeurs habitués à d'autres pratiques et à un enseignement adapté à l'ancien CAPEP. L'enseignement des sports ne semble pas la préoccupation première d'une partie de l'équipe des enseignants et la pratique sportive des élèves, favorisée par les nouvelles orientations, est suivie avec attention et inquiétude par la direction. Le rapport établi par Henri Marty à la fin de l'année scolaire 1941-1942 accorde une place notable aux différents cours assurés par les professeurs. Horaires, programmes y sont commentés de façon précise. Pour la partie « sports », il en est tout autrement. Deux phrases laconiques nous permettent de constater que les professeurs se plaignent d'un manque de « moyens physiques (résistance) de certains élèves, surtout parmi les femmes » et « qu'ils devront insister plus qu'il n'a été fait jusqu'ici sur la préparation à l'arbitrage, essentielle pour nos élèves²¹ ». Les performances sportives individuelles et collectives réalisées à l'extérieur de l'Ecole par les élèves y sont relatées tout en regrettant l'enthousiasme des élèves pour ces activités génératrices d'accidents.

« L'activité sportive, hors de l'école, a été grande et il y aurait plutôt à freiner qu'à stimuler dans ce domaine. La pratique de certains sports collectifs en compétition, le jeudi ou le dimanche ajoute un effort important à ceux qui sont déjà demandés à l'organisme des joueurs par les activités normales de l'école. Il est anormal que ce soit les joueurs de l'ENEPS qui constituent à eux seuls telle ou telle équipe d'un même club²². »

Il apparaît donc que dans le domaine sportif, mis à part Gajan et Baquet, les professeurs sont autant à la recherche d'informations techniques et réglementaires que les élèves. Malgré le cloisonnement des promotions créé par le système des équipes, ceux-ci vont

²⁰Mme Curtet (née Chabaud), élève de la promotion 1942-1944, qui fut à de nombreuses reprises championne de France de saut en longueur dont elle détient le record, nous raconta par le détail, comment elle doit à la carence d'un enseignement d'athlétisme son orientation fortuite vers le saut en longueur. Dans les cours d'athlétisme, les performances n'étaient pas mesurées, seule comptait la recherche de la gestuelle. Elle découvrit peu de temps avant le concours du CAPEPS, en s'exerçant avec une camarade pour décider du choix des épreuves d'athlétisme, qu'elle était capable d'obtenir à tous les sauts la note maximale. Son professeur qui leur enseignait le saut en longueur n'avait su déceler ses qualités naturelles par faute d'esprit sportif (entretien avec Yvonne et Lucien Curtet, le 15 mars 2003 à Cannes).

²¹ Marty Henri, *op. cit.*, p. 10-11.

²² Marty Henri, *idem*.

conserver l'habitude des réunions de travail prise avec Loisel sous le couvert de l'Amicale des élèves, pour améliorer leur entraînement sportif et préparer les questions sportives du programme du nouveau CAPEPS.

3) Les notes techniques

Le dernier CAPEP a lieu en 1941. Pour les élèves de la promotion 1940-1942, le CAPEPS s'annonce modifié avec une importance accrue pour les activités physiques sportives. Dans cette perspective nouvelle, les élèves de deuxième année sont soucieux de devoir préparer les questions du nouveau concours qui demandent à être traitées à partir de contenus sportifs précis. Cette promotion a la particularité d'être séparée en deux. Les élèves originaires de la « zone libre » ont été rassemblés au CNMA d'Antibes²³ lors de la rentrée 1940-1941. C'est un lieu qui regroupe les cadres de l'Ecole de Joinville et les meilleurs athlètes nationaux de toutes les disciplines sportives. Les élèves de l'ENEPS de la promotion 1940-1942 se fondent dans cet ensemble et participent au chantier du Collège d'Antibes placé sous la direction du colonel Beaupuis. En peu de temps, ce centre national devient la vitrine principale du CGEGS. On y expérimente les activités physiques que préconiseront les I.O. de 1941. Les élèves de la demi-promotion de l'ENEPS y pratiquent beaucoup d'activités sportives entourés des meilleurs champions français et des cadres sportifs qui les entraînent. Pour compléter l'enseignement sportif, le CNMA fait publier sous forme de feuillets les cours dispensés par les enseignants²⁴. Les élèves de la demi-promotion de l'ENEPS sont donc dans un environnement privilégié de pratiques et d'études sportives.

Les autres élèves de la promotion 1940-1942, originaires de la zone occupée de la France sont basés à l'ENEPS, boulevard Jourdan. Ils ont le sentiment d'être mal préparés par leurs professeurs pour les questions relatives aux sports. Ils ont pris des licences sportives dans les clubs de la région parisienne comme l'atteste le répertoire des élèves des promotions 1940-1942 et 1941-1943, fourni au CGEGS par Henri

²³ Centre National des Moniteurs et Athlètes d'Antibes.

²⁴ Ces feuillets comportant une quinzaine de pages, sont intitulés « Cours de... » et numérotés. À titre d'exemple, le cours n° 23 a pour titre « Cours de natation. Le crawl ». Il comporte une description technique du crawl avec les fautes possibles et corrections à leur apporter et des exercices préparatoires à la nage en question. Un exposé sur les effets de l'exercice de la nage crawlée et sur ses différentes techniques utilisées dans le monde complété par des notions d'entraînement et de réglementation (CNMA d'Antibes, « Cours de natation. Le crawl », imprimerie de *L'Eclaireur de Nice*, 5 décembre 1942, 14 p., bibliothèque des archives de l'AEEPS).

Marty²⁵. À la fin de l'année 1941, les élèves de la demi-promotion 1940-1942 rejoignent la zone occupée et le boulevard Jourdan où ils retrouvent leurs camarades. Jean Borotra les accueille le 12 novembre 1941 affirmant dans son discours tout son intérêt pour l'éducation physique²⁶. Les deux demi-promotions séparées par la guerre fusionnent et les élèves se retrouvent avec enthousiasme. Ils décident de mettre en commun leurs connaissances respectives et de les répercuter à l'ensemble des élèves de l'Ecole. Un échange naturel se met en place si bien que tous les élèves veulent se procurer les productions écrites quelques semaines plus tard. Un élève de 2^{ème} année, Louis Ripert, prend alors en charge l'organisation de la reproduction des articles pour l'ensemble des élèves de l'Ecole : les *Notes Techniques* sont nées.

« Les élèves se réunissent souvent pour étudier en commun les diverses matières de leur programme. Ils publièrent pour l'usage intérieur de l'Ecole et sous la direction de l'un d'eux, M. Ripert, élève de 2^{ème} année, des Cahiers de Notes Techniques (souligné dans le texte), dont la rédaction les amena à préciser leurs connaissances et dont la collection restera pour chacun d'eux un utile document²⁷. »

Les élèves s'organisent en commissions, reproduisant un fonctionnement de type associatif, pour écrire des articles validés par leurs professeurs. L'esprit d'Ecole, développé sous la conduite de Loisel avec la création de l'Amicale faisant son office, c'est une petite entreprise qui se met en place. Les deuxièmes années sont chargées de la reproduction des notes. Régulièrement, devant leur machine à ronéoter, ils impriment pendant plusieurs heures les pages de la première publication de l'ENEPS.

En janvier 1942, paraît le premier numéro. Le premier article est signé par Emile Schoebbel, sur la natation. Ce n'est pas tout à fait un hasard. Cet enseignant a pris la suite de Raymond Dessendier pour l'organisation des bals de l'Education Physique par l'Amicale. Il contribue aussitôt au lancement du premier numéro des *Notes Techniques*. Au sommaire : un article sur la natation, un sur l'origine du Basket-ball par la commission Basket-ball sous le contrôle de Gajan, les règles du Hand-ball d'après les

²⁵ Listes des élèves des promotions de 1^{ère} et 2^{ème} année, garçons et filles. Tableau sur lequel sont indiqués le club d'origine avant l'arrivée à l'ENEPS, le club actuel et les sports pratiqués. Archives AEEPS, dossier Mme Surrel.

²⁶ Entretien Jean Zoro du 8 mars 2003 à Croissy et photographie du rassemblement dans Zoro, Jean, *Images de 150 ans d'E.P.S.*, éditions AEEPS, Paris, 2002, p. 69.

²⁷ Marty Henri, *op. cit.*, p. 4.

travaux de Loisel et de Baquet et un article sur le plan général d'entraînement annuel scolaire par les élèves de la commission de pédagogie, d'après le cours de M. David. Entre janvier 1942 et juin 1943, les élèves de l'ENEPS produiront onze numéros des *Notes Techniques*. Le travail de présentation et de reliure est sommaire. Les numéros ne sont pas paginés et les feuillets sont simplement assemblés dans une chemise de classement. Par contre les articles sont de qualité. Ils permettent de rendre compte des préoccupations techniques et pédagogiques du moment. Nous avons pu consulter l'ensemble des cinquante et un articles de ces onze numéros²⁸. Si nous reprenons la classification adoptée par Marty lors de son rapport de 1942, nous avons la répartition suivante des articles :

Tableau 5 : Classification des articles des *Notes techniques de l'ENEPS*

Sujet de l'article	Nombre	Numéro de la revue et année	Auteur
Textes officiels	10	1) 15/02/1942 n°1 2) 15/02/1942 n°1 3) 15/03/1942 n°2 4) 24/04/1942 n°4 5) 12/06/1942 n°6 6) 12/06/1942 n°6 7) 02/1943 n°8 8) 02/1943 n°8 9) 03/1943 n°9 10) 05/1943 n°10	CGEGS CGEGS CGEGS CGEGS
Texte sur des sujets généraux	5	1) 13 /03/1942 n°2 2) 24/03/1942 n°3 3) 24/03/1942 n°3 4) 20/05/1942 n°5 5) 16/12/1942 n°7	Loisel Loisel Loisel Gonce (<i>tous sports</i>) Dr Fournié
Education physique	2	15/02/1942 n°1 : Répart activités 03/1943 n°9 : EP du tout petit	David
Sports individuels et collectifs	7 et 9	Basket-ball : 15/02/1942 n°1 16/12/1942 n°7 05/1943 n°10 Football : 15/02/1942 n°1 17/06/1943 n°11 Handball : 15/02/1942 n°1 24/04/1942 n°4	Elèves + Gajan Imberty Elèves + Baquet Elèves + Loisel Ricard

²⁸ Voir tableau 5.

		Volley-ball : 20/05/1942 n°5 Rugby : 16/12/1942 n°7 Haies : 20/05/1942 n°5 12/06/1942 n°6 17/06/1943 n°11 Triple saut: 12/06/1942 n°6 Demi fond : 12/06/1942 n°6 Saut à la perche : 16/12/1942 n°7 Saut en hauteur: 05/1943 n°10	M. Dupont Sapin Sapin Gajan Lespiac et Curtet
Sports de combat	2	20/05/1942 n°5: Boxe anglaise 03/1943 n°9 : Lutte	Blanchet David
Natation	1	15/02/1942 n°1	
Agrès	4	24/03/1942 n°3 : parallèles 24/04/1942 n°4 : Cheval 20/05/1942 n°5 : parallèles 02/1943 n°8 : Poutre	Zoro
Rythmique	2	24/03/1942 n°3 02/1943 n°8	Fromentel A. Nouals
Danses folkloriques	3	16/12/1942 n°7 03/1943 n°9 17/06/1943 n°11	Fromentel Bellugue Fromentel
Marche	2	13/03/1942 n°2 03/1943 n°9	Mme Surrel
Escalade	1	17/06/1943 n°11	Fuerstein et Thiard
Escrime	1	13/03/1942 n°2 : Historique	Chevallier
Poids et haltères	1	13/03/1942 n°2	---
Médecine Ball	1	13/03/1942 n°2	---

Sur ces cinquante et un articles, quinze abordent des problèmes généraux de l'Education physique : dix sont la reproduction de textes officiels délivrés par le CGEGS, 3 sont les rédactions des conférences données par Ernest Loisel et deux sont des copies d'articles de revue écrits dans *Tous sports* par Gonce, professeur à l'ENEPS et par le docteur Raoul Fournié, président de la LFEP, dans *La revue des Jeux scolaires et d'Hygiène sociale*. Les autres, sont des articles consacrés aux activités sportives. Cette répartition montre l'intérêt des concepteurs des *Notes techniques de l'ENEPS* pour insérer leur

fascicule dans « l'esprit du temps ». Les connaissances réglementaires et informatives permettent sans doute d'alimenter la réflexion des candidats sur les orientations générales de l'Education Physique en vue de préparer les épreuves écrites du concours. Le recours aux textes de Loisel nous interroge toutefois. Ce dernier vient d'être limogé de la direction de l'ENEPS d'une façon abrupte. Il devient un personnage infréquentable dans le domaine public. Pourtant quatre fois (numéros 1, 2 et 3) son travail est repris et proposé en référence. S'agit-il de prolonger l'action qu'il a entreprise, de lui rendre hommage et en même temps de signifier d'une façon subtile la désapprobation envers la mesure radicale qui l'a touché dans ce contexte limité de diffusion des *Notes Techniques* ? Le vide laissé par le départ de Loisel rend-il nécessaire le recours à son action passée ? N'oublions pas que Louis Ripert fait partie de la dernière promotion Loisel. Dans le même temps, d'autres hommages discrets sont rendus à l'influence et à l'activité de Loisel. C'est tout d'abord Eugène Evesque, chargé de diriger le cahier de pédagogie moderne sur l'éducation physique publié début 1942 qui, en ouverture, tient à préciser qu'Ernest Loisel a dirigé en grande partie la rédaction de l'ouvrage.

« Qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui ont bien voulu participer à ce travail, en particulier M. Loisel pour la part importante qu'il a prise non seulement à la rédaction, mais à la direction du Cahier²⁹. »

C'est également Baquet dans son deuxième ouvrage, *Précis d'initiation sportive*. Il rappelle en introduction l'intérêt de Loisel pour son travail sur le rôle du sport en éducation.

« A la mémoire d'Ernest Loisel, sous la direction de qui cette collection a été commencée³⁰. »

Si nous examinons ensuite les trente six articles consacrés aux activités physiques, deux seulement ont pour sujet principal l'éducation physique à travers la méthode naturelle. Pour les autres, il s'agit de traiter une activité physique sportive dont le sujet historique, réglementaire ou technique, est développé de façon isolée des autres activités générales et sportives. Mis à part les six articles concernant la danse, la rythmique et le

²⁹ Evesque Eugène, « Introduction », *L'Education générale et sportive*, Cahier de pédagogie moderne, éditions Bourrelier, Paris, 1942, p. 4.

³⁰ Baquet Maurice, « Préface », *Précis d'initiation sportive*, Bourrelier, Paris, 1943.

renforcement musculaire à l'aide de médecine balls, tous les autres traitent des sujets sur l'enseignement ou l'entraînement sportif. La part des disciplines sportives est ainsi de vingt huit articles sur trente six, c'est-à-dire un peu plus des trois quarts de l'ensemble du contenu. C'est donc bien une documentation essentiellement sportive qui est mise en chantier par l'intermédiaire des *Notes techniques* à destination de l'ensemble des promotions de l'ENEPS.

Les I.O. de 1941 donnent une importance extrême à la Méthode naturelle au point que l'on a pris l'habitude de dire qu'elle a été la méthode officielle du CGEGS. Parmi les activités d'Education Générale et Sportive la méthode naturelle est choisie pour assurer la formation de base. La leçon d'éducation physique et la séance d'étude se composent à partir des exercices naturels. Les sports tiennent aussi une place importante puisqu'ils entrent, en fonction de l'âge des élèves, dans la composition des séances spécifiques d'initiation ou d'entraînement sportif. Dans le dispositif du nouveau CAPEPS, le traitement des activités sportives alimente les questions d'examen tout comme les questions relatives à la méthode naturelle. Bien que les parts consacrées à la méthode naturelle et à l'entraînement sportif dans les textes relatifs au CAPEPS soient équitables, les élèves de l'ENEPS consacrent la majeure partie de leur travail de recherche de documentation dans le domaine sportif. Il est juste de noter que dans certains domaines d'étude, l'ensemble des professeurs fait preuve d'une réelle compétence. Mais cette recherche active dans les activités sportives confirme, comme les entretiens que nous avons eus avec les anciens élèves³¹, l'insuffisance de la préparation dans ce domaine. Elle montre aussi une évolution très marquée vers des contenus d'examen et d'enseignements sportifs. Ce qui situe leur importance à la hauteur de la méthode naturelle.

Les Notes Techniques de l'ENEPS n'est pas une publication d'association. Elles en diffèrent car exclusivement réservées à des articles techniques, réglementaires ou de pédagogie de l'Education physique. On retrouve cependant dans les circonstances et les conditions de leur création, l'esprit qui anima les fondateurs de l'Amicale lors de la rédaction de leur premier *Bulletin*. L'entraide et la solidarité se perpétuent dans les nouvelles promotions. C'est l'esprit collectif critique et responsable qui l'emporte sur l'individualisme et le repli sur soi face au concours. C'est le fonctionnement d'un

³¹ Entretiens Zoro Jean, le 25 janvier 2003 à Croissy et Curtet Lucien, le 15/ mars 2003 à Cannes.

groupe autonome qui l'emporte face à une administration dirigiste³². En 1945, à la reprise des activités de l'Amicale, l'envoi des *Notes Techniques* sera jumelé à celui du nouveau *Bulletin de l'Amicale*, confirmant ainsi cette continuité entre la première tentative de Loisel et la reprise des activités de l'Amicale après la Libération.

4) D'autres actions ponctuelles témoignent de l'esprit amicaliste

A la rentrée 1941-1942, la direction de l'ENEPS structure les promotions en instaurant des équipes de travail. Cette organisation favorise les rapports exclusifs entre membres d'une même équipe, sans toutefois entamer le désir de solidarité entre tous les élèves de l'Ecole. Les *Notes techniques* sont un bon exemple de travail communautaire. S'il n'y a plus d'actions organisées au nom de l'association Amicale à partir de décembre 1940, au point que les élèves de la période de l'Occupation ne connaissent pas son existence, quelques personnalités qui ont lancé l'aventure amicaliste sont encore à l'ENEPS. C'est le cas d'Emile Schoebel qui participe chaque année à l'organisation des « bals de l'Education physique ». Au cours de l'année 1941-1942, ce dernier met en place une souscription mensuelle auprès des élèves, des professeurs et de l'administration, afin de recueillir de l'argent pour envoyer des colis aux prisonniers de guerre. Pour multiplier les sommes recueillies il prend l'initiative d'organiser le 22 mars 1942 une réunion de natation à la piscine de l'avenue d'Orléans³³ sur le modèle du bal de l'Education physique. Préparée par les professeurs et élèves de l'Ecole, cette manifestation à laquelle Jean Borotra assiste, permet de regrouper une somme assez importante³⁴. Un colis de nourriture est ainsi envoyé à 160 prisonniers.

L'organisation que l'Ecole met en place à la rentrée 1941-1942 ne permet pas les liens intra et inter promotion. Ce sont des initiatives indépendantes de la direction, prises par les élèves ou les professeurs, qui vont maintenir l'esprit d'entraide et de solidarité

³² « Et le sens de cette création, c'était, nous voulons être considérés comme des gens autonomes. (...) Alors on a négocié et on a été soutenu par le corps professoral et par la direction de l'Ecole nationale et en particulier par la directrice adjointe Mlle Dubois et par le directeur technique de cette école, Maurice Baquet. (...) ..., on voulait être des profs de gym qui ne suivaient pas comme des moutons les directives de la révolution nationale, on s'adaptait. »

Lebrun Bernard, « Entretien Mérand Robert du 26 mars 2001 », *Les origines d'une éducation physique sportive scolaire. Analyse à partir de la revue « Les Notes techniques de l'ENSEP »*, Thèse de doctorat STAPS, dir. Léziard Yvon, Université Rennes 2, 2006, p. 119.

³³ Marty Henry, *op. cit.*, p.20.

³⁴ La somme recueillie est de 8 401,55 F. Elle s'ajoute au résultat de la souscription mensuelle qui correspond à 4 175 F.

favorisé par la création de l'Amicale. La publication des *Notes techniques* ou l'organisation de l'aide aux prisonniers sont de bons exemples de travail communautaire. D'autres initiatives naissent au cours de ces années d'Occupation. Ce sont des actions conviviales mais disparates qui ne sont plus directement représentatives d'un groupe professionnel. Certains élèves, généralement ceux qui ne jouent pas dans les clubs sportifs, prennent l'habitude de faire des sorties de pleine nature³⁵. Se constitue ainsi une distinction entre les élèves. Pour les uns la pratique du camping et des sorties au plein air, pour les autres la pratique sportive au sein des associations sportives. Des options pédagogiques différentes peuvent naître de cette distinction. En ce qui concerne la promotion 1941-1943, ce sont les élèves adeptes des sorties de pleine nature que l'on retrouve au sein de la colonie de vacances de la presse parisienne à Liancourt. Ils utilisent la méthode naturelle et le scoutisme comme les activités de base du centre³⁶. D'autres, comme Jean Vivès ou Lucien Curtet, concourent en athlétisme sous les couleurs du PUC. Mais l'esprit de « promotion » demeure.

Celle de 1941-1943 est tout à fait singulière. Les élèves gardent entre eux des relations qui dépassent les liens amicaux noués au cours des activités de loisirs. Ils prennent l'habitude de se réunir au cours de l'année scolaire 1943-1944. Tout un échange de correspondance centralisé par quelques responsables se met en place. Des renseignements personnels mais aussi de nature professionnelle circulent, reproduisant ainsi en quelque sorte le système de réseau qui avait été lancé par l'Amicale en 1939.

Nous avons retrouvé dans les archives que Jean Zoro a bien voulu nous confier, un document d'époque. C'est un compte-rendu manuscrit d'une de ces réunions de promotion. Le regroupement a lieu à l'ENEPS, le vendredi 7 avril 1944. Les 17 participants sont professeurs d'éducation physique. Des renseignements sur les présents et des nouvelles sur les absents sont échangés. Ce sont des indications d'ordre professionnel, mêlées d'avis sur les conditions de travail en milieu scolaire qui rassemblés ressemble au bulletin de l'association lancé avant la guerre.

« Giraud : Collège technique de Vienne, pas content, manque de matériel. Mauvais directeur ; pas de plan possible. Gosses trop occupés. E.G. lamentable. S'occupe des Cam' rout' pour jeux

³⁵ Entretiens Zoro Jean et Curtet Yvonne et Lucien *op. cit.*.

³⁶ Entretien Jean Zoro du 25 janvier 2003 à Croissy.

dramatiques (Pichrochole...). Pays sportif : le rugby est roi : va s'y mettre. Vient de se marier avec Renée³⁷.

Le système de correspondance mis en place fonctionne, avec une trésorière qui réclame comme il se doit l'argent des cotisations : « Pradier Margueritte : aimerait recevoir les 15 francs des retardataires³⁸ ». Un secrétaire recueille et ventile des informations pédagogiques et administratives malgré les menaces qui pèsent.

« Ceux qui ont des renseignements intéressants : envoyez à Zo (Zoro) qui fera passer à tous lors de la prochaine réunion. Livres intéressants, numéros de fête, de veillées, compte rendu des stages natation, lutte... Envoyez à Zo pour les changements de postes : les postes libres, les postes désirés, les postes doubles³⁹... »

Le Service du Travail Obligatoire⁴⁰ guette ces jeunes gens, car la loi du 16 février 1943 concerne aussi les fonctionnaires. Certains ont été requis en France et travaillent dans les industries malgré leur prise de fonction comme enseignant. C'est le cas de Lasserre « qui est employé comme chef d'atelier à la poudrerie de Toulouse⁴¹ » ou d'Imberty « qui est aux chantiers à Paray-le-Monial et espère s'en sortir⁴² ».

Les élèves de cette promotion essaient de perpétuer au-delà de l'Ecole, tout en conservant des liens avec elle puisqu'ils s'y réunissent, l'esprit dans lequel ils ont vécu leur scolarité. Avec les difficultés quotidiennes, les élèves des promotions suivantes sont moins disposés à entreprendre des actions collectives. En raison de l'accentuation de l'option collaboratrice du régime de Vichy et de la généralisation du dispositif du STO, ils évitent de faire parler d'eux.

Le colonel Pascot qui est depuis le 18 avril le commissaire général à l'Education générale applique étroitement les directives du régime de Vichy. Marty appelé à des fonctions plus élevées concernant l'Education Générale et Sportive, est remplacé en novembre 1943 par M. Bonnet à la direction de l'ENEPS. Il est sous l'autorité directe du colonel Bernard, directeur du Centre National d'Education Générale et des Sports, qui participe activement à la traque des réfractaires au STO. Il tient à appliquer les

³⁷ « Réunion ENEPS à Paris », *archives personnelles de Jean Zoro*, p. 2.

³⁸ « Réunion ENEPS à Paris » *idem*.

³⁹ « Réunion ENEPS à Paris » *ibid.*, p. 5.

⁴⁰ Loi du 16 février 1943.

⁴¹ « Réunion ENEPS à Paris », *op. cit.*, p. 5.

⁴² « Réunion ENEPS à Paris », *idem*.

directives pour les élèves de l'ENEPS comme l'indique un courrier parvenant à Bonnet le 6 mars 1943⁴³ et confirmé le 28 mars 1944⁴⁴. Nous savons depuis le témoignage de Jacques Thibault, élève de la promotion 1943-1945, que la position M. Bonnet, dont l'attitude était scrupuleusement dictée par les ordres provenant de sa hiérarchie, n'était pas facile⁴⁵. Les événements qui se déroulèrent à l'ENEPS au cours des derniers jours du régime de Vichy sont représentatifs des difficultés vécues. Au mois de juin 1944, la situation se tend entre le colonel Bernard et Bonnet. Celui-ci jusqu'à cette date, avait essayé de retarder au mieux le départ de ses élèves de l'Ecole au STO, comme l'atteste une démarche entreprise par les élèves de la promotion 1943-1945 à la Libération⁴⁶. Le 2 juin, le colonel Bernard entretient les élèves de l'ENEPS et ceux du CNMA réunis boulevard Jourdan, pour les inciter à partir en Allemagne dès la fin des épreuves du CAPEPS, afin dit-il, d'accomplir leur devoir. Celles-ci se terminent le jeudi 8 juin. Le 7 juin, lendemain du débarquement en Normandie, le colonel Bernard confirme par une lettre adressée à la direction de l'ENEPS ses propos du 2 juin. En l'absence de M. Bonnet, parti accompagner sa famille et retenu loin de l'Ecole en raison du débarquement, Mlle Dubois assume les responsabilités de l'ENEPS face aux dernières pressions du colonel Bernard. Le vendredi 9 juin au matin, ce dernier lui donne l'ordre par téléphone de réunir les élèves de 2^e année et de les retenir jusqu'au mardi 12 juin à l'Ecole. À 13 h 30, elle rassemble la promotion des élèves de 2^e année, leur fait part des directives du Directeur du Centre National de rester à l'Ecole jusqu'au mardi 12 juin et leur conseille néanmoins de partir aussitôt rejoindre leurs familles⁴⁷. Le lendemain, dans

⁴³ « Cette école appartient à la catégorie des établissements d'enseignement supérieur prévu à l'art. 1^{er} du décret 538 du 24 février relatif à l'accomplissement du service obligatoire du travail par les étudiants. En conséquence, les élèves régulièrement inscrits dans cet établissement sont tenus d'accomplir ce service à partir du 1^{er} Septembre 1943 », *Courrier du CGEGS à Bonnet du 6 mars 1943*, archives AEEPS, dossier Mme Surrel.

⁴⁴ *Courrier Commissaire général aux Sports adressé à M. le Directeur de l'ENEPS daté du 28 mars 1944*, archives AEEPS, dossier Mme Surrel.

⁴⁵ Thibault Jacques, *Itinéraire d'un professeur d'éducation physique : un demi siècle d'histoire et d'éducation physique en France*, éditions AFRAPS, 1992, p. 75-77.

⁴⁶ Les élèves de la promotion 1942-1944 adressent un courrier daté du 21 novembre 1944 à M. Sarrailh dans lequel ils témoignent des actions de M. Bonnet et de Mlle Dubois, alors directrice adjointe de l'ENEPS, en leur faveur face aux mesures du STO pour les disculper de toute action suspecte de collaboration : « Directement visés par les mesures du S.T.O., nous avons pu apprécier à sa juste valeur la lutte quotidienne menée avec acharnement par Monsieur Bonnet et Mademoiselle Dubois, lutte couronnée de succès puisque tous les jeunes gens ont pu terminer leur année scolaire dans le cadre de l'Ecole. Nous nous élevons contre une décision prise à l'égard de M. Bonnet pour des fins dites « nationales et patriotiques » sans vérifications préalables, décision qui, même rapportée est une grave atteinte à son honneur. », cf. Les élèves de l'ENEPS, « La défense des élèves devant le service du travail obligatoire », dossier daté du 14 novembre 1944, *archives de l'AEEPS*, dossier Mme Surrel

⁴⁷ Les événements du mois de juin à l'ENEPS sont rapportés dans le document écrit par les élèves de la promotion 1942-1944. Nous avons retrouvé dans les archives de l'AEEPS, parmi les documents

un courrier adressé au directeur du Centre National d'Education Générale, elle annonçait son impossibilité de faire signer aux élèves leur acceptation de partir au STO car ceux-ci étaient partis en vacances⁴⁸. Cette initiative sauve les élèves de la promotion 1942-1944 d'un départ certain en Allemagne.

Vivant dans ce contexte difficile de suspicion perpétuelle, les élèves des dernières promotions de la période de la Guerre ne pouvaient rien entreprendre d'important collectivement. C'est bien la promotion 1941-1943 qui fait le lien symbolique entre l'effervescence de l'émergence de l'Amicale de l'ENEP avec Loisel et la reprise des activités de l'Amicale début 1945.

conservés par Mme Surrel, un brouillon d'un courrier adressé par Mlle Dubois au Commissaire général de L'EGS, dans lequel elle retrace de façon précise ces événements. Cette lettre est adressée au CGEGS le 12 juin 1944.

⁴⁸ Courrier réponse de Mlle Dubois au colonel Bernard datée du 10 juin 1944, (référéncée n° 1985), *archives de l'AEPS, dossier Mme Surrel*

Conclusion du chapitre 2

Les premières années de l'existence de l'Amicale de l'ENEP se sont déroulées dans une période au cours de laquelle la population française vit des événements intenses puis tragiques. Le Front Populaire, en donnant la possibilité matérielle à de nouvelles catégories de Français de consacrer une partie de leur temps aux loisirs, « libère les corps » et porte l'attention sur la pratique de l'éducation physique et du sport dans un souci de santé physique publique et de bien être social. Les conceptions nouvelles de l'enseignement de l'éducation physique qui en découlent et les projets qui suivent sont repris par le régime de Vichy. Cependant les visées du CGEGS, contrairement aux ambitions du Front populaire qui cherchaient à libérer les énergies, les contraignent par des réalisations dictées.

Créée dans le but de promouvoir l'Education physique en assurant la défense de l'Ecole Normale d'Education Physique et le statut de ses élèves, l'Amicale de l'ENEP rassemble la quasi-totalité des élèves des promotions de l'ENEP. Les élèves de cette Ecole, dont le projet de formation élaboré par son directeur Ernest Loisel s'oriente vers la conception d'une éducation physique pédagogique, sont minoritaires parmi les enseignants d'éducation physique du secondaire. Ne pouvant compter que sur leur action pour soutenir leur conception de l'éducation physique et leur statut particulier, ils espèrent en l'Amicale. Ils placent tous leurs espoirs dans l'action d'Ernest Loisel, leur directeur et véritable animateur de l'Amicale. Un premier *Bulletin*, premier trait d'union entre les élèves et les anciens élèves, voit le jour en 1939. L'objectif de sa création est de faire de l'Amicale une association dépassant le cadre d'activités ponctuelles, comme l'organisation du Bal de l'Education Physique et de fédérer les énergies autour d'orientations communes de l'Education physique. Le dessein de Loisel est de composer un noyau fort et agissant, constitué des anciens élèves et des élèves de l'ENEP. Il serait chargé de diffuser une conception sérieuse et pédagogique de l'éducation physique. Loisel ne ménage pas ses efforts dans ce but et intervient régulièrement dans les médias. Il devient une personnalité incontournable de l'Education physique au moment de l'installation du CGEGS de Jean Borotra. Cette

structure inédite, mise en place par le régime de Vichy, compte sur la pratique des activités physiques et du sport pour contribuer à revitaliser l'enseignement français. Dans ce contexte, Loisel qui œuvre pour que l'Education physique obtienne une place prépondérante dans l'Education française est sollicité par Borotra pour mettre en application ses conceptions. Il s'engage un moment dans la rénovation des contenus de l'enseignement. Trompé par l'espoir de faire aboutir ses idées et abusé par un discours qui masque des objectifs liberticides par des finalités empruntées à des théoriciens humanistes, il sera congédié de son poste de directeur de l'ENEP, victime à son tour de mesures répressives.

L'ENEP dans le même temps, transformé en ENEPS change de caractéristiques. Le fonctionnement d'une Amicale n'y est plus possible. Malgré une structure plus stricte qui les contrôle, les élèves maintiennent des activités collectives dont le fonctionnement a des caractéristiques amicalistes. S'adaptant à l'augmentation du programme des activités sportives au CAPEPS, ils conçoivent une revue, les *Notes Techniques*, véritable source documentaire pour l'ensemble des élèves dans la perspective de leur concours. D'autres actions, établies plutôt sur les valeurs conviviales et de camaraderie naîtront dans cet ENEPS. Ces futurs professeurs doivent faire face à la concurrence des moniteurs d'Education physique et Sportive, corps créé par le régime de Vichy pour appliquer l'EGS.

Les élèves de la promotion 1941-1943, en organisant ces actions collectives, maintiennent l'esprit de corps né dans l'ENEP de Loisel. Ils feront le lien professionnel avec les autres promotions, ce qui rendra possible la reprise des activités de l'Amicale après la Libération.

Chapitre 3

L'Amicale se positionne dans le contexte nouveau de l'après guerre

Les élèves de l'ENEPS, malgré les conditions difficiles de la guerre, ont réussi à maintenir des liens entre eux. Ces attaches affectives, tissées grâce à l'esprit de camaraderie et de solidarité qui naît souvent face à des situations exceptionnelles, se nouent également en raison du sentiment d'appartenance à une même Ecole. Les élèves, unis dans la formation, souhaitent le demeurer dans l'exercice de leur fonction. Née, du projet de défense de leur structure de formation et de la conception de l'éducation physique qui y est enseignée, l'Amicale concrétise cette volonté. Cette association va rester inactive durant la période de guerre. Malgré cela, l'esprit d'entraide des élèves de l'ENEPS a permis la création des fascicules des *Notes techniques*.

Il convient de se demander si les Anciens¹ vont pouvoir garder intact leur projet dans le contexte différent qui suit la Libération, et dans quelles conditions les nouvelles générations d'élèves vont pouvoir intégrer les valeurs véhiculées par l'Amicale. La place attribuée à l'éducation physique a été accrue dans l'enseignement sous le gouvernement de Vichy. L'activité sportive s'est développée. Pour combler le déficit en enseignants d'éducation physique, le corps des moniteurs d'éducation physique a été créé. Les professeurs d'éducation physique ne sont plus les seuls intervenants dans l'école. Les dirigeants de l'Amicale doivent intégrer cette composante pour appréhender la situation de l'Education physique dans le contexte nouveau qui suit la Libération. Désormais, les relations entretenues avec les structures administratives sont nécessaires et déterminantes face aux différents enjeux. Tout en faisant le choix de situer leur action sur le plan pédagogique, les dirigeants de l'Amicale doivent faire face aux défis que les décisions prises par l'administration de tutelle de l'Education physique imposent à leur école de formation.

¹ Par convention, anciens élèves de l'ENEP, puis de l'ENSEP.

3A/ Les conditions du redémarrage : se regrouper

1) La rentrée 1944-1945

En raison des embarras administratifs causés par la Libération de Paris, la rentrée 1944-1945 de l'ENEPS, se fait en novembre 1944. Jacques Thibault², qui fut un élève de la promotion 1943-1945 raconte, dans un petit ouvrage³, son périple pour rejoindre dans des conditions particulières son établissement et y subir les épreuves physiques lui donnant la possibilité d'accéder en 2^{ème} année.

L'Ecole Nationale d'Education Physique et Sportive devient de nouveau l'Ecole Normale d'Education Physique. À l'ancien sigle, sont ajoutés deux « S ». Le premier qui élève cette Ecole au rang d'Ecole Normale Supérieure convient particulièrement aux Anciens. En revanche, le « S » de « Sportive » qui lui reste accolé, réminiscence de la période de Vichy, ne semble pas du goût de tous les élèves et professeurs. Cette école, autre nouveauté, est scindée en deux⁴. Les filles sont éloignées de Paris et vont à Châtenay-Malabry. Les garçons eux, restent au boulevard Jourdan. Ils sont toujours logés de façon précaire. Cette séparation, qui sera une des difficultés à surmonter pour rassembler tous les élèves au sein de l'Amicale, est un argument pour ceux qui voient une évolution de l'éducation physique distincte entre « les jeunes filles » et « les jeunes gens ». Nous constatons par exemple, qu'à travers la représentation du sigle de leur école l'éducation physique sera perçue différemment à Châtenay et l'ENSEPS jeunes gens. En 1944, lorsqu'il s'agit de symboliser leur école par un écusson⁵, chaque centre y inscrit « ENSEP » et retire de leur sigle le « S », partant du principe que le sport est un élément de l'Education physique au même titre que la méthode naturelle ou la gymnastique rééducative, par exemple. Mais, en 1956, lorsque les garçons rejoignent

² Jacques Thibault est un professeur d'éducation physique. Il soutient en 1970 à Bordeaux, en Sciences de l'éducation, une thèse sur l'histoire de l'éducation physique intitulée *L'influence du mouvement sportif sur l'évolution de l'éducation physique dans l'enseignement secondaire français*.

³ Thibault Jacques, *Itinéraire d'un professeur d'éducation physique*, Clermont-Ferrand, AFRAPS, 1992.

⁴ Il existe désormais une ENSEPS jeunes filles et une ENSEPS jeunes gens.

⁵ Jean Zoro dans son ouvrage, consacre un article à l'explication de cet écusson. Dessiné par André Rabier de la promotion 1936-1938, le symbole, le départ de course, est déposé seulement en 1947. Il représente l'Ecole de formation des professeurs d'EPS. Pour montrer son attachement à cette Ecole, l'Amicale le reprend dès 1936 dans son logo. Il y figure encore actuellement. Ce qui montre une volonté forte d'enracinement dans cette Ecole Normale. Les maquettes du symbole du départ de course sont conservées dans les archives de l'AEEPS (Zoro Jean, *Image de 150 ans d'EPS*, Paris, éditions AEPPS, 2002).

l'INS, les contenus de leurs cours ont évolué. Ils rajoutent, en 1959, à leur écusson le « S » de sportive, radicalisant bien avant 1967, la place du sport dans l'Education physique. Les filles conservent le sigle ENSEP, ne changeant pas de position à propos du sport en éducation physique.

Cette petite digression explique pourquoi dans les divers écrits sur l'Ecole de formation des professeurs d'EPS les auteurs écrivent tantôt « ENSEP » et tantôt « ENSEPS ». Parfois, pour ne pas prendre position, le terme « ENSEPS » est considéré comme le pluriel d' « ENSEP ». Hormis ces considérations qui relèvent surtout d'une sensibilité, c'est bien deux Ecoles Normales Supérieures d'Education Physique et Sportive qui s'ouvrent à la rentrée 1944-1945, puisque c'est désormais leur appellation administrative⁶.

À Châtenay-Malabry, sur le site du Centre Spécial utilisé par l'EGS de Pascot, l'ENSEPS jeunes filles fait sa rentrée sous la direction de Charlotte Michel et boulevard Jourdan, Michel Poirion, ancien directeur d'Ecole Normale, prend la charge de l'ENSEPS jeunes gens. Ces deux établissements nationaux sont sous la tutelle d'un service, la Direction Générale de l'Education physique et des Sports, intégré au ministère de l'Education nationale.

Le positionnement des établissements de formation des professeurs d'éducation physique dans l'organigramme gouvernemental, le choix des personnalités occupant les postes administratifs de direction, ne sont pas sans conséquence sur la place accordée à l'éducation physique scolaire et surtout, sur la considération ressentie par les enseignants et les élèves professeurs. Oscillant entre la tentation forte d'un retour à l'humanisme développé par le Front Populaire en matière de sport et d'éducation physique et le respect des contingences économiques nées de la situation d'après-guerre, les parlementaires français hésiteront quelques temps avant de sacrifier la formation physique scolaire de la jeunesse sur l'autel de l'austérité⁷. S'en remettant au secteur associatif demandeur, ils vont privilégier le choix d'une structure intégrant l'éducation physique aux sports et à la jeunesse et faire des coupes sombres dans les postes budgétaires des enseignants d'éducation physique. Cette place administrative

⁶ Nous utiliserons donc le sigle ENSEPS pour parler de l'Ecole Normale Supérieure d'EPS, que ce soit pour celle des filles ou des garçons. Cependant, en ce qui concerne le libellé de l'association, il s'agit bien de l'Amicale de l'ENSEP. Les Anciens optent pour ce sigle en considérant que le sport est intégré à l'éducation physique dans les activités proposées par leur association.

⁷ Thème développé par Marianne Amar dans son ouvrage. (Amar Marianne, *Nés pour courir*, Presses Universitaires de Grenoble, 1987, p. 43-59).

particulière de l'éducation physique entre Education et Jeunesse et Sport est ambiguë. Elle va provoquer des confusions sur le rôle des professeurs d'éducation physique dans la société française.

2) Le contexte pour l'Education Physique

Au sein du Gouvernement provisoire installé à la Libération, une Direction Générale de l'Education physique et des Sports est rattachée au ministère de l'Education nationale⁸. Sa création montre la volonté de regrouper l'ensemble des services qui interviennent dans ce domaine et l'ambition du gouvernement de placer ces activités dans le cadre de l'enseignement leur garantissant ainsi une finalité morale certaine.

Les ENSEPS et les autres centres régionaux, sont à la charge de la Direction de l'Education physique et du Sport scolaire et universitaire qui s'occupe des programmes des examens et des enseignants d'Education physique. La Direction des Sports et le Service de l'Education Post-scolaire complète les attributions de la Direction Générale de l'Education physique et des Sports sans qu'il y ait interférence administrative dans ces différentes structures. À la tête de cet édifice administratif, confirmant la primauté de l'éducation sur les activités physiques et le sport, est nommé un recteur, Jean Sarrailh.

Mais, le mouvement sportif ressent son lien avec l'Education nationale comme un frein puissant à son expansion. La présence de ce normalien à la tête de cette Direction Générale gêne les présidents des différentes fédérations sportives qui veulent reprendre une partie du pouvoir qui leur avait échappé sous le gouvernement de Vichy. Finalement, contraint par le mouvement sportif, Sarrailh cède ses fonctions le 1^{er} février 1946. Il est remplacé par le colonel Gaston Roux qui a été directeur de cabinet de Léo Lagrange avant la guerre. Cette nomination, confirmée dans le gouvernement suivant de Georges Bidault, s'inscrit donc dans un héritage, celui des idées du Front Populaire de 1936. Elle laisse pressentir le retour d'un sous-secrétariat à la Jeunesse et aux Sports. Il comblerait le mouvement sportif, assuré de trouver une administration favorable à son expansion et les tenants d'un mouvement éducatif extra scolaire de la jeunesse qui puisent leurs arguments dans l'utilisation sociale du contenu sportif.

⁸ Le 18 août 1945.

Cette référence au passé se confirme en juin 1946, lorsqu'un sous-secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports est confié à Andrée Viénot, député SFIO des Ardennes. Cette nomination qui confine au mimétisme⁹ par rapport à 1936, rassure le mouvement sportif. Il doute toutefois des compétences d'une femme pour résoudre leurs problèmes, confirmant ainsi son penchant à la misogynie. Cependant, la présence de Gaston Roux à la tête des services généraux de l'Education physique et des Sports rassure.

Seuls, les professeurs d'éducation physique, attachés à l'intégration de leur discipline au sein de l'Education nationale, leur garantissant une place parmi les enseignants des établissements scolaires dans lesquels ils exercent, restent dubitatifs devant ce retour à la conception généreuse mais risquée d'avant 1940. Ils trouvent dans le service de l'Education nationale un allié impromptu et efficace qui n'accepte pas d'être dépossédé ainsi de la mission qui lui avait été préalablement confiée. La position des enseignants d'éducation physique est en effet tout à fait originale, pour ne pas dire ubuesque. Leur discipline est administrativement sous la responsabilité de leurs chefs d'établissements, mais eux, comme personnels enseignants sont gérés par secrétariat d'Etat à la Jeunesse et Sports. Inutile de préciser que cette place singulière ne facilite pas leur intégration et que les écueils administratifs ne manquent pas d'être soulignés par les chefs d'établissements. Pour caractériser cette position de l'éducation physique, Joffre Dumazedier a eu cette célèbre formule : « ...l'Education Physique reste marginale dans le système scolaire. Elle n'y est pas installée ; elle y campe¹⁰ ».

Les enseignants d'éducation physique peuvent être nommés dans les trois secteurs du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et Sports : le scolaire, l'extra-scolaire et le sport¹¹. Ces secteurs sont cloisonnés administrativement mais le professeur d'EPS, en raison de sa formation, a la possibilité de passer d'un service à l'autre au gré de ses affectations. Jacques Thibault décrit, dans son *Itinéraire d'un professeur d'éducation physique*¹², les différentes affectations de sa carrière. Son témoignage montre bien les difficultés auxquelles pouvait être confronté un jeune professeur en raison de l'ambiguïté de cette

⁹ Selon l'expression employée par Marianne Amar, *op. cit.*, p. 44.

¹⁰ Dumazedier Joffre, « Sport et activités sportives », *EP.S* n° 123, septembre-octobre 1973. p. 15-19, p.18.

¹¹ Philippe Néaumet, dirigeant syndicaliste des années qui suivront est très critique sur le regroupement de ces services. Il emploiera la formule « De la fusion est née la confusion ». (Néaumet Philippe, « Le Syndicat National de l'Education Physique et l'éducation physique et sportive de 1958 à 1969. Promotion de la discipline et de ses enseignants. L'intégration universitaire », in, Andrieu Gibert, *Journée d'étude sur l'éducation physique et le sport en France de 1958 à 1969*, CRSTAPS Paris X Nanterre, Paris, 1988, p. 27-43, p. 28.)

¹² Thibault Jacques, *Itinéraire d'un professeur d'éducation physique*, *op. cit.*

position administrative. Nommé pour son premier poste à l'École Normale d'Instituteurs de Limoges en octobre 1946, il dépendait d'un directeur d'établissement avec qui les rapports furent excellents :

« L'accueil du Directeur Monsieur Galichet un homme jeune, fut tout à fait aimable. Il me mit immédiatement à l'aise et parut heureux qu'un professeur d'éducation physique sortant de l'ENSEPS soit affecté dans son établissement¹³... »

Ce ne fut pas le cas, par contre, avec son supérieur hiérarchique de la Jeunesse et Sports :

« Dans un discours tout à la fois faussement bonhomme et impératif il me fit part de ses conceptions en matière administrative. Elles me parurent se résumer en un laïcisme agressif¹⁴. »

Lors du regroupement des services en décembre 1946, en raison de l'opposition entre le service de la Jeunesse et celui des Sports, un nouvel inspecteur départemental remplace l'autoritaire interlocuteur de Jacques Thibault :

« Il disparut d'ailleurs très vite à l'issue du premier trimestre, au cours d'affrontements entre les personnels venus des Sports et ceux de la Jeunesse qui donnèrent lieu à une remise en ordre générale. Il fut remplacé par un professeur agrégé de physique et chimie, un homme courtois et distingué qui n'avait qu'un seul défaut : il ignorait à peu près tout de l'éducation physique scolaire même si son ouverture d'esprit lui permit vite d'en comprendre l'essentiel¹⁵. »

Jacques Thibault obtient ensuite une mutation à la Direction Départementale des Sports de la Gironde qui lui permet de rallier Bordeaux. Abandonnant pour un temps le secteur scolaire, il continue ainsi sa carrière dans un autre service de la DG JS, la Jeunesse ouvrière.

La situation transversale des professeurs d'éducation physique dans ce grand service va nécessiter une adaptation des structures de rassemblement des professeurs d'éducation physique. Cette particularité n'échappe pas aux dirigeants du syndicat des professeurs d'éducation physique (le SNPEP) qui se restructure après la Libération :

¹³ Thibault Jacques *ibid.*, p. 112.

¹⁴ *Idem.*

¹⁵ *Idem.*

« Nous constatons d'abord en lisant ce schéma que les Directions de l'Enseignement sont cloisonnées verticalement. Elles sont étanches et ne communiquent que par le sommet. Chacune a son autonomie. Il en est de même pour la notre (Direction de l'Education Physique et des Sports scolaires et universitaires¹⁶.»

Ce regroupement des services trouble un moment les dirigeants du SNPEP qui restent particulièrement attachés à l'intégration de leur corps professionnel à l'Education nationale. Faut-il apparaître comme le syndicat des professeurs de l'enseignement public et laisser à d'autres organisations le soin de rassembler les professeurs en postes dans les directions des Sports et de l'Education populaire et de la Jeunesse ? La prise en compte de cette situation ambiguë¹⁷ va déterminer le choix d'une structure syndicale particulière, autonome, en direction de la totalité du personnel des différentes directions composant la Direction Générale de l'Education physique et des Sports :

« En conséquence, c'est donc sur chacune d'elles (Directions d'Enseignement) et dans un but bien déterminé qu'il faut agir. Il est donc logique que soit groupée dans un même Syndicat la totalité du Personnel qu'elles gèrent, Personnel qui a d'ailleurs, de ce fait, des intérêts communs... En définitive, tant que nous aurons une Direction autonome, nous devons avoir un Syndicat autonome qui, appuyé par la Fédération Nationale groupant tous les Syndicats du Ministère de l'Education Nationale, jouira d'une efficacité toute autre que celle d'organisations dispersées¹⁸.»

La Direction Générale de l'Education physique et des Sports¹⁹ va survivre aux différents et nombreux gouvernements qui se succèdent pendant la IV^e République. Elle assure durant cette période la continuité du service de l'Education physique qui sera ballottée de secrétariats d'Etat en ministères jusqu'en 1958²⁰.

Ainsi le grand ministère de l'Education nationale englobant l'Education physique et les Sports né dans l'euphorie de la Libération se transforme. En perdant l'éducation physique, le projet d'une éducation, combinant harmonieusement développement

¹⁶ « Fonctionnement du ministère de l'Education nationale », *bulletin du Syndicat National des Professeurs d'Education Physique de l'Enseignement Public*, n°7, décembre 1947, p. 7.

¹⁷ Philippe Néaume considère que « de la fusion est née la confusion ». Néaume Philippe, « Le syndicat national de l'Education Physique et l'Education Physique et Sportive de 1958 à 1969, promotion de la discipline et de ses enseignants, l'intégration universitaire », in Andrieu Gilbert (dir.), journée d'étude, *L'Education Physique et le Sport en France de 1958 à 1969*, CRSTAPS, Paris X Nanterre, Paris, p. 27-43, p. 28.

¹⁸ Fonctionnement du ministère de l'Education nationale », *op. cit.* p. 8.

¹⁹ Elle se transforme en direction générale de la Jeunesse et des Sports en 1949. Gaston Roux reste le responsable de ce service.

²⁰ Thibault Jacques, « Un accouchement laborieux », *Revue Esprit*, mai 1975, p. 696-703.

intellectuel et formation physique, semble abandonné. Il pèse bien peu sous les effets de la réalité économique et des difficultés financières.

La période qui s'annonce, celle de la reconstruction, nécessite un engagement professionnel certain. Les professeurs d'éducation physique se heurtent de nouveau à l'épineux problème du positionnement de leur discipline. Pour être cohérents avec leurs aspirations, pour affirmer leur volonté d'intégrer totalement l'Education nationale, ils vont devenir des militants corporatifs convaincus. Pour certains, cet engagement professionnel se traduit par une action syndicale forte. Elle se concrétise par des adhésions massives²¹. Pour d'autres professeurs, leurs présences à des postes clés est la traduction d'une volonté d'apparaître dans les structures pour propager leurs conceptions de l'éducation physique. D'autres encore, militent dans des courants d'idées ou dans les associations sportives. Pour un très grand nombre d'enseignants d'éducation physique, à la pratique quotidienne du métier s'ajoute un engagement dans une ou parfois plusieurs structures associatives ou syndicales dans lesquelles ils agissent pour le rayonnement de leur discipline.

3) La reprise des activités de l'Amicale

C'est dans ce contexte d'engagement corporatif militant qu'« une quarantaine d'Anciens et les représentants des élèves se trouvaient réunis dans les locaux de notre modeste mais chère Ecole, à l'occasion de l'Assemblée Générale du 10 mars 1945²² ». Cette première réunion marque la reprise des activités de l'Amicale après la Libération. Elle a été préparée par un groupe d'Anciens de la région parisienne qui souhaitent faire revivre l'association qui avait marqué leurs années d'étude et leurs premiers pas dans la profession. C'est aussi l'occasion de renouer avec les camarades perdus de vue pendant la période de l'Occupation. Quelques enseignants en poste en province font le voyage pour retrouver l'ambiance de l'Ecole. Mais, en grande majorité, ce sont les professeurs de la région parisienne qui sont au rendez-vous.

²¹ Selon Véziers, entre 1946 et 1948, le syndicat des professeurs double de volume, passant de 680 à 1085 syndiqués, ce qui correspond alors à près de 70% de la corporation. Véziers Guilhem, *op. cit.*, p. 177.

²² « Assemblée Générale », *Bulletin de L'Amicale*, n° 2, avril 1945, p. 1.

Remarque : ce premier bulletin de l'Après Guerre est considéré comme le n° 2. Un premier numéro paru en 1939 reste symboliquement le premier de la série. Ce qui montre bien la volonté des Anciens d'établir un lien entre l'Amicale sous Loisel et l'Amicale reconstituée après la Libération.

Le nouveau directeur de l'Ecole, Michel Poirion, un ancien inspecteur de l'Ecole primaire, favorable à la poursuite des activités de l'Amicale, se positionne aussitôt comme l'héritier de Loisel et le continuateur de son œuvre.

« Je reprends donc la tâche de mon prédécesseur et j'appelle à l'Amicale toutes celles et ceux qui portent au cœur notre écusson.²³ »

Tout comme Loisel dans le premier numéro du *Bulletin*, il exhorte les Anciens à manifester leur attachement à leur école de formation afin de donner du crédit aux revendications qu'il compte porter auprès de la DG EPS.

« L'Ecole elle-même doit se sentir soutenue par l'Amicale. Les difficultés matérielles sont lentes à vaincre et l'appui des Anciens Elèves peut aider l'Administration à améliorer une situation qui est encore précaire²⁴. »

Il insiste notamment sur la force de pression que peuvent représenter désormais les nombreux Anciens répartis en France :

« Mais l'esprit de l'Ecole n'est pas seulement dans les salles et sur son stade, il rayonne dans toute la France porté par plus de quatre cents anciens élèves ; il anime l'Amicale qui regroupe les promotions dispersées²⁵. »

Cependant, au-delà de la dispersion des Anciens sur tout le territoire national, une autre difficulté est à vaincre pour que l'Amicale retrouve les ambitions d'Ernest Loisel. Les promotions de l'Occupation qui n'ont pas connu les activités de l'Amicale et qui n'ont eu le témoignage de l'esprit de solidarité envers l'Ecole qu'à travers la réalisation des *Notes Techniques* ou à l'occasion des rassemblements de promotions, constituent une majorité d'anciens élèves à convaincre de la nécessité de se regrouper.

²³ Poirion Michel, « Le Directeur aux Anciens de l'Ecole », *Bulletin de L'Amicale*, n° 2, avril 1945, p. 1.

²⁴ Poirion Michel, *idem*.

²⁵ Poirion Michel, *idem*.

L'ensemble des élèves et professeurs concernés par l'Amicale s'élève à 566²⁶ à la rentrée 1945. Ce chiffre important reste toutefois modeste compte tenu du total des postes d'enseignants d'éducation physique. Il ne nous a pas été possible de connaître ce chiffre pour 1945. Cependant le travail de recherche de Michaël Attali²⁷, qui a fait un relevé précis à partir de l'année 1948, nous permet de considérer que les Amicalistes possibles représentent environ 12 % de la population enseignante d'éducation physique. C'est dire si l'Amicale a besoin de tous ses Anciens pour défendre les intérêts des ENSEPS qui ne mobilisent que cette petite fraction de professeurs d'éducation physique. De plus, depuis 1941, les professeurs d'éducation physique ne sont plus les seuls à assurer l'enseignement de l'éducation physique dans les établissements du secondaire. Nous avons vu que Borotra, pour pouvoir réaliser l'augmentation effective du nombre d'heures d'enseignement de l'éducation physique à l'Ecole²⁸, a créé un nouveau corps d'enseignants par la loi du 12 novembre 1940, les moniteurs d'éducation physique. Plus rapidement formés dans les CREGS²⁹, sur une durée qui varie de quelques semaines à six mois, ils sont devenus les éléments primordiaux de l'EGS³⁰. Dès 1941, 850 postes de moniteurs sont créés, si bien qu'à la Libération le nombre de moniteurs est équivalent à celui des professeurs. Le maintien des moniteurs dans le système scolaire pose un autre problème. Leur formation essentiellement pratique est basée sur l'enseignement des techniques des sports. Elle oriente leur pratique pédagogique vers ces apprentissages. Les professeurs ont une formation plus générale plus complète et éclectique. Elle comprend de la gymnastique rééducative, de la méthode naturelle et des sports. Ils tiennent à respecter dans les programmes d'enseignement un équilibre entre ces différentes pratiques et acceptent mal d'être mis en concurrence dans le système scolaire avec des techniciens sportifs ou des maîtres de

²⁶ Ce chiffre est l'addition du nombre de professeurs formés à l'ENEP puis à l'ENEPS et du nombre des élèves de première et de deuxième année présent dans les ENSEPS à la rentrée 1945. Aux 381 Anciens (180 femmes et 201 hommes) s'ajoutent 76 (31 femmes et 45 hommes) élèves de 2^{ème} année et 109 (59 femmes et 50 hommes) élèves de première année. Chiffres recueillis d'après le nombre de professeurs constituant les différentes promotions de l'Ecole Normale figurant dans *l'Annuaire de 1976 des Anciens Elèves de l'Ecole Normale Supérieure d'EPS, 1933-1975*, Amicale de l'ENSEP, Edition O.C.P. Paris 1975,

²⁷ Attali Michaël, « Tableau 3. Les effectifs enseignants et syndicaux entre 1948 et 1957 », *Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique, 1945-1981*, l'Harmattan, Paris, 2004, 345 p, p. 62.

²⁸ La circulaire du 15 novembre 1940 instaure un volume de neuf heures d'éducation physique et sportive dans le primaire et le secondaire. Cette mesure qui ne sera pas complètement respectée en raison des difficultés liées au manque d'installation sportive et surtout au surcroît de fatigue engendré par de mauvaises conditions d'alimentation chez les enfants, nécessite l'augmentation en grand nombre des enseignants d'éducation physique.

²⁹ Centres Régionaux d'Education Générale et Sportive.

³⁰ Education Générale et Sportive.

jeux sportifs. La propagation d'une forme pédagogique d'excellence passera donc également par l'opposition au recrutement de moniteurs d'éducation physique³¹ dans le système scolaire. Car, si l'enseignement de l'éducation physique et des sports, en s'immiscant dans les programmes et dans les mœurs, est renforcé pendant la période de la guerre, le corps des professeurs, paradoxalement, en sort affaibli.

4) Les premiers dirigeants de l'Amicale à la reprise

À l'issue de l'Assemblée générale de rentrée, les élections des membres du CA³² de l'Amicale confirment la présence pratiquement exclusive d'enseignants de la région parisienne, celle des écoles de formation. Quelques enseignants de province ont accueilli fraîchement la procédure de vote qui porte au CA de l'Amicale les personnes désignées sur les bulletins. Le secrétaire essaie de s'expliquer pour éviter que ces premières élections soient l'objet de désaffection en direction de l'Amicale :

« Quelques critiques sur le choix des candidats au Conseil d'Administration ont été formulées. Nous avons fait en sorte que toutes les promotions soient représentées mais vous savez trop hélas ! qu'il est difficile de trouver à Paris ou dans ses abords immédiats des camarades des plus jeunes promotions. Il n'était pas question de « vote forcé » pour qui que ce soit. Les noms que portait le bulletin n'étaient qu'une indication et vous aviez le loisir de les remplacer par ceux de votre choix³³. »

Les statuts de l'association prévoient douze membres au CA, dont obligatoirement quatre femmes. Parmi les élus, sept sont de la première promotion (1933-1935), les autres sont tous issus des promotions d'avant-guerre³⁴. Cinq, sont enseignants dans les ENSEPS. Ils sont de la génération Loisel. Sont élus aux différentes fonctions de membres du bureau :

Président : M. Cassagne, professeur à l'ENSEPS garçons

³¹ Les moniteurs d'éducation physique deviennent en 1945 les maîtres d'éducation physique. Ce corps professionnel est créé par le décret du 17 mars 1945 pour remplacer celui des moniteurs d'éducation physique institué par le régime de Vichy.

³² Conseil d'administration.

³³ Allemandou, « Le coin du secrétaire », *bulletin de l'Amicale* n° 2, p. 3.

³⁴ Les élus sont : Mmes André, Surrel Yvonne, Coutiau, de la promotion 1933-1935 et Paruitte de la promotion 1937-1939. MM. Cassagne, Dessendier, Guimier, Surrel, de la promotion 1933-1935, Ricard de la promotion 1934-1936, Rubellin de la promotion 1935-1937, Allemandou de la promotion 1936-1938, et Lebras de la promotion 1937-1939.

Vice-présidente : Mme André, professeur à l'ENSEPS filles

Secrétaire : M. Allemandou, professeur au collège Jules Ferry de Versailles

Trésorier : M. Rubellin, professeur à l'ENSEPS garçons

Deux représentants des élèves de l'Ecole, de la promotion 1943-1945, Deconninck et Salomon sont élus respectivement trésorier et secrétaire adjoints.

Parmi les membres du CA de l'Amicale, quelques personnalités qui ont ou auront au cours de cette période des rôles importants dans le domaine de l'Education physique émergent. Jean Guimier est alors en poste comme inspecteur à la DG EPS³⁵ au 2^e bureau chargé des Ecoles Nationales de formation des professeurs et des moniteurs, des Centres régionaux d'éducation physique, des Instituts régionaux d'éducation physique, du matériel et du contrôle du personnel de ces différents établissements³⁶. Robert Surrel et René Ricard sont très actifs au sein du syndicat des professeurs d'éducation physique qui se réorganise lui aussi. Orjollet, ancien secrétaire général avant la guerre, nommé inspecteur, cède sa place à Robert Surrel et René Ricard devient, dès la fin 1945, le secrétaire corporatif. Madame Surrel, professeur à l'ENSEPS jeunes filles, est nommée à la rentrée 1946 directrice de cet établissement. Elle y restera jusqu'en 1967, marquant fortement par sa présence et ses prises de décisions la formation de nombreuses générations d'élèves. Sa nomination à la direction de l'ENSEPS jeunes filles a pour conséquence de laisser une place vacante au sein du CA de l'Amicale. Elle est aussitôt nommée présidente d'honneur comme Michel Poirion. Au cours de ces années de démarrage de l'Amicale, Mme Surrel sera très souvent présente aux différents CA, intervenant non seulement comme responsable de l'ENSEPS jeunes filles mais bien souvent aussi comme l'amicaliste de la première heure, fidèle à l'esprit d'engagement d'Ernest Loisel qu'elle ne cessera de promulguer tout au long de sa carrière.

« Nous essayons aujourd'hui de faire revivre son œuvre qui est féconde³⁷. »

L'article 5 des statuts prévoit l'élection des membres du CA pour trois ans, celle des membres du bureau chaque année et de renouveler le CA par tiers chaque année. Cet

³⁵ Direction Générale de l'Education physique et des Sports.

³⁶ Renseignements provenant de l'*Encyclopédie générale des Sports et Sociétés sportives en France*, Éditions artistiques et documentaires, Paris, 1947, p. 6.

³⁷ Surrel Yvonne, introduction à un article de la revue *EP.S* présentant le texte d'une causerie de Ernest Loisel faite le 29 janvier 1939 à la radiodiffusion et intitulé « L'apprentissage du mouvement ». *EP.S* n° 26, juin 1953, p. 2-5, p.

article ne favorise pas la stabilité de l'organigramme de l'association. Toutefois, une disposition supplémentaire permet d'entériner rapidement les changements de membres au CA et de lui garantir cependant une certaine stabilité administrative.

« En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus proche Assemblée...Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers chaque année³⁸. »

Ces statuts sont ceux d'une association d'établissement dans lequel les élèves se renouvellent chaque année. Ils favorisent des prises de responsabilités d'un CA constamment renouvelé et donc d'une majorité de membres. Mais, si cette structure associative ainsi construite favorise l'organisation d'actions prévues sur l'année universitaire, elle est un obstacle à des projets d'envergure demandant davantage de préparation.

Au cours de ces premières années de reprise d'activité de l'Amicale, les membres du CA se renouvellent au point que l'on ne retrouve que cinq membres du CA de 1945 après l'assemblée générale de 1947. Y figurent le président, le secrétaire général et le trésorier. Cette constatation montre à l'évidence que le fonctionnement de l'association est assuré en majeure partie par le bureau de l'association. Devant l'ampleur des tâches à assumer, en particulier pour la prise en charge des *Notes techniques*, Allemandou le secrétaire et Rubellin le trésorier ne souhaitent plus faire partie du Bureau pour l'année 1947-1948. Tous les deux, professeurs nouvellement nommés à l'ENSEP³⁹, ne supportent pas les critiques amorcées contre l'enseignement dispensé dans leur Ecole. Ils sont remplacés par Jacques Personne et Robert Mérand qui devient, en qualité de secrétaire, le responsable des *Notes techniques*. Ce changement des responsables n'est pas anodin. Il va contribuer à recentrer les activités de l'Amicale sur un pôle plus pédagogique. La nouvelle gestion des *Notes techniques* associée à la préparation d'un stage annuel de perfectionnement pédagogique lance les activités de l'Amicale au-delà du contexte fermé des ENSEPS. Pour que ce projet d'envergure puisse être soutenu, la

³⁸ *Statuts de l'Association Amicale des Anciens Elèves et Elèves de l'ENEP*, archives de la sous-préfecture d'Anthony, pièce AY03853.

³⁹ « Nominations : professeurs à l'ENSEPS, Châtenay-Malabry : Mme Torrens, Saint-André (1935-1937), Gratereau. Professeurs à l'ENSEPS, boulevard Jourdan : MM. Dessendier (1933-1935), Dutartre (1933-1935), Allemandou (1936-1938), Lagisquet. »
« Nouvelles diverses », *Bulletin de l'Amicale*, n° 6, mars 1946, p. 9).

structure associative de l'Amicale doit évoluer. C'est l'alternative qui sera proposée aux adhérents dès juillet 1948.

3B/ S'organiser pour « se » rassembler et faire adhérer

1) S'organiser

Il paraît logique qu'une association dont les activités ont cessé pendant quatre années cherche en priorité dans un premier temps à rassembler ses adhérents potentiels. D'autres amicales qui fonctionnaient avant la guerre ont tout simplement cessé d'exister pour n'avoir pas poursuivi ce premier objectif.

Pour relayer l'appel aux accents d'exhortation de Poirion dans le premier bulletin, le Bureau de l'Amicale essaie de trouver des éléments favorisant le contact entre les Anciens. L'engagement de réaliser et de diffuser un bulletin d'association est la première décision prise par le nouveau bureau. Pour donner de l'audience à ce nouveau bulletin, le Bureau propose aux gérants traditionnels des *Notes techniques* de jumeler les deux publications. *Les Notes techniques* est une revue très attendue par les Anciens. C'est la continuation d'un travail engagé pendant l'Occupation pour aider à la préparation du CAPEPS. Mais, pour rassembler, il faut nécessairement recenser l'ensemble des Anciens pour montrer le potentiel possible. Le Bureau consacre le deuxième numéro du bulletin à la « communication de la liste de tous les Anciens Normaliens sortis de l'Ecole depuis sa création, avec leur lieu de fonction¹. »

Cette initiative donne une garantie forte aux Anciens sur la volonté du Bureau de l'Amicale de vouloir tous les représenter. Ce travail difficile eut l'impact souhaité : unir autour de l'appartenance à la même Ecole tous les Anciens éparpillés sur le territoire. Chacun peut ainsi, s'il le désire, contacter un camarade de promotion perdu de vue pendant l'Occupation. Cette rubrique se perpétue dans les numéros qui suivent. Le bulletin s'agrémentait régulièrement d'informations sur les mariages des normaliens, sur les naissances ou sur leurs nominations. Ainsi, chacun peut suivre l'itinéraire de ses camarades de promotion, facilitant ainsi les retrouvailles autour de préoccupations nouvelles.

Le recrutement des délégués régionaux prit un peu plus de temps. En décembre 1946, chaque adhérent peut enfin découvrir dans le numéro 8 du bulletin le responsable de l'Amicale pour sa région. Désormais, ils ont la charge de récolter les adhésions, simplifiant ainsi le travail du trésorier et du secrétaire national qui peuvent se consacrer

¹ *Bulletin de l'Amicale*, n° 2, mai 1945, p. 1.

ainsi à d'autres projets. Seize régions sont organisées. Des rassemblements y sont proposés autour d'activités conviviales. Ils ont pour but de maintenir des liens amicaux entre les adhérents. L'Amicale commence alors à se développer en province.

2) Adhérer ...un devoir

■ Adhésion des Anciens

Le Bureau de l'Amicale pense que la communication des coordonnées de la presque totalité des Anciens² par la voie du Bulletin est une opération qui les fera adhérer à l'Amicale. Pour inciter davantage les Anciens à adhérer à une association que la plupart, en raison de la Guerre, ne connaît pas, le *Bulletin de l'Amicale* est joint aux *Notes techniques*. Des enseignants particulièrement actifs dans leur diffusion sont cités dans le *Bulletin*. Malgré cette incitation positive et les nombreux appels lancés dans les colonnes du *Bulletin*, seuls 140 Anciens³ sont recensés lecteurs des *Notes techniques* en octobre 1945. Au cours de cette première année de fonctionnement, les recettes des adhésions équivalent à celles des *Notes techniques*⁴. Les montants de l'abonnement et de la cotisation nous permettent de déduire que le chiffre des anciens élèves qui cotisent est de l'ordre de 200. Le nombre des abonnés est plus difficile à trouver dans la mesure où le prix de l'abonnement est passé en cours d'année de 75 à 100 francs. Cependant, ce chiffre dépasse le double des adhérents à l'Amicale, à tel point que le président Cassagne n'hésite pas à affirmer que *Les Notes techniques* est la revue d'éducation physique la plus lue en France. Le nombre de lecteurs ne cesse d'augmenter au cours de l'année 1947 grâce à un changement de format, alors que le nombre d'adhérents stagne. Ainsi, les comptes dévoilés au cours de l'AG de 1947 montrent que les cotisations des adhérents ne représentent plus que 10 % du prix des abonnements aux *Notes techniques*.⁵ Le Bureau regrette « qu'une fois de plus que de nombreux Anciens n'aient pas eu le geste élégant de joindre leur cotisation au montant de leur abonnement aux

² Dans le numéro 3 du *Bulletin de l'Amicale*, le Bureau communique la liste avec le lieu de fonction de 338 Anciens sur les 381 sortants que nous avons recensés d'après les listes des promotions figurant dans *L'annuaire 1976 des anciens élèves de l'ENSEPS*.

³ « Abonnements aux *Notes techniques* », *Bulletin de l'Amicale* n° 5, octobre 1945, p. 2.

⁴ Cotisations Amicale : 38 330 francs, abonnements *Notes techniques* : 41 905 francs. Le prix de la cotisation est de 150 francs et celui de l'abonnement de 100 francs.

⁵ Cotisations amicales : 39 790 francs, abonnements *Notes techniques* : 337 037 francs.
« Bilan trésorerie », *Bulletin de l'Amicale* n° 10, juin-juillet 1947, p. 6.

*Notes techniques*⁶». En conséquence, le Bureau décide pour sanctionner les Anciens qui ne paient pas leur cotisation de ne plus leur adresser les bulletins, hormis le premier de l'année qui sera envoyé à tous. À ce moyen coercitif s'ajoute, au contraire, une disposition facilitant la démarche de l'adhérent pour 1948 : le service des *Notes techniques* est assuré gratuitement aux membres actifs et honoraires à jour de leur cotisation. Celle-ci augmente en raison du changement de format de la revue et de cette nouvelle disposition. Est-ce un sursaut moral qui gagne d'un coup un nombre important d'Anciens ? À l'AG de 1948 le chiffre des adhésions monte à 402 contre 220 en 1947. En fait, le jumelage de la revue avec le bulletin qui entraîne sans doute la démission de Dessendier, le responsable des *Notes techniques* hostile à cette disposition, empêche les Anciens, lecteurs de la revue, de disjoindre la cotisation de leur abonnement. Nous pouvons voir dans la recrudescence des adhésions le résultat d'une démarche de facilitation. Toutefois, nous préférons souligner la multiplication des actions de regroupement pour lesquelles l'adhésion est nécessaire. Les stages d'agrément organisés pendant les vacances sont sans doute une des raisons essentielles à l'augmentation du nombre d'adhérents pour l'année 1948.

Au cours de l'année qui suit, malgré les problèmes créés par les événements de l'AG de Dinard, la politique des stages est poursuivie. Elle apparaît à tous comme un élément essentiel de l'adhésion des Anciens. Des difficultés d'organisation et des conditions difficiles de réalisation⁷ ne rebutent pas l'équipe regroupée autour de Rubellin qui continue dans sa démarche. Malgré une possibilité plus réduite d'accéder aux stages, le nombre d'adhérents recensés au cours de cette année-là progresse et atteint le chiffre de 475.

■ Adhésion des élèves

Contrairement à celui de leurs aînés, le nombre d'élèves inscrits et cotisant à l'Amicale ne cesse d'augmenter les premières années de la reprise d'activité. De 143 inscrits sur 174 élèves en 1945, ils sont 179 sur 219 en 1946 pour atteindre des chiffres record en 1947 et 1948 : 245 inscrits sur 258⁸.

⁶ « Compte rendu AG 1947 », *op. cit.*, p. 6.

⁷ En 1949, les stages de montagne organisés pendant les vacances de Pâques ne firent pas une bonne réputation aux organisateurs. Les conditions d'hébergement et l'absence de neige nuirent au responsable Rubellin. Les stages d'été prévus pour des destinations lointaines ne permettent pas d'accueillir un grand nombre de personnes.

⁸ Voir le tableau des adhésions.

Pour expliquer cet engouement des élèves pour l'Amicale, nous évoquerons la diffusion des *Notes techniques*, revue utile pour s'informer sur les recherches techniques et pédagogiques en éducation physique. Mais plus que cela, l'Amicale apparaît pour les élèves de Gravelle comme une association capable de porter leurs revendications auprès de l'administration. Elle est en quelque sorte un recours pour les élèves des ENSEPS. En effet, au cours de ces premières années, les Ecoles de formation sont la préoccupation essentielle du Bureau de l'Amicale. Les élèves des ENSEPS comptent sur leur association pour défendre leur situation et plaider une amélioration de leurs conditions de travail auprès des autorités, surtout après le transfert des jeunes gens à la Redoute de Gravelle.

Tableau 1 : Nombre des adhérents de l'Amicale. Effectifs des Anciens et des élèves des ENSEPS⁹

Années	Adhérents	Effectif Anciens	Elèves cotisants	Effectif élèves	% cotisants/nombre d'Anciens	% Elèves cotisants/Effectif
1938	42	70	44	49		
1939	28	91	50	54		

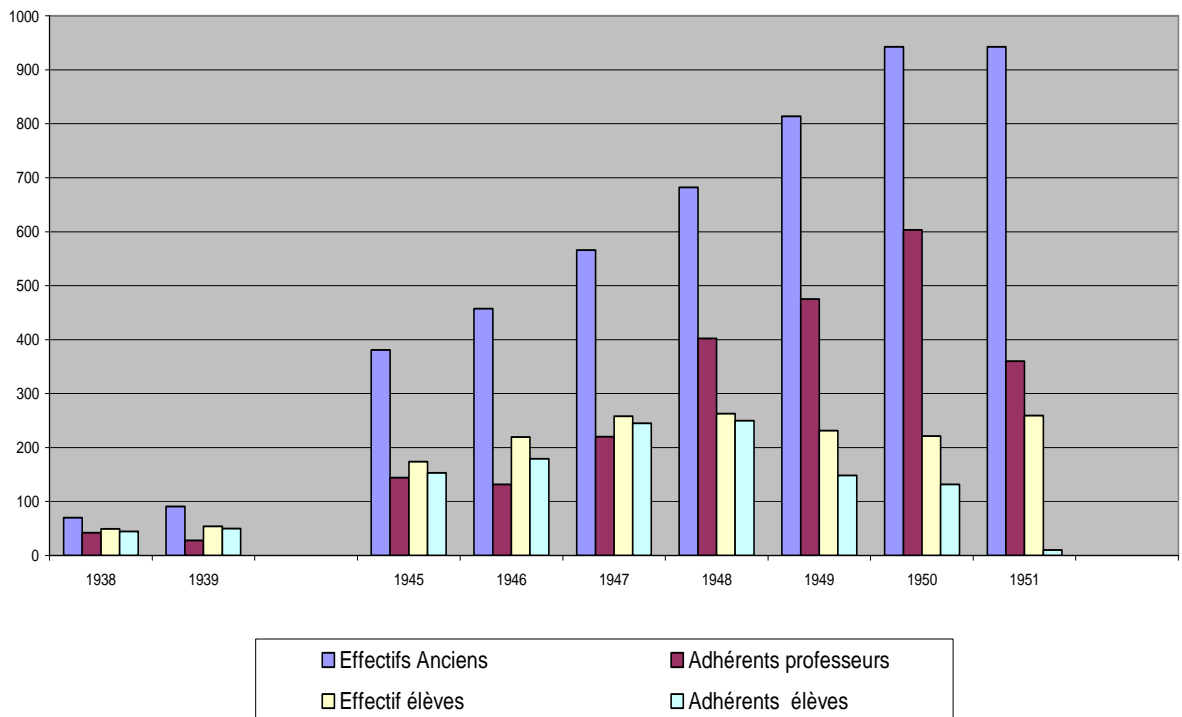
1945	144	381	153	174	38%	88%
1946	132	457	179	219	29%	82%
1947	220	566	245	258	39%	95%
1948	402	682	250	263	59%	95%
1949	475	814	148	231	58%	64%
1950	603	943	132	221	64%	60%
1951	360 (1 ^{er} mai)	943 ¹⁰	10	259		

⁹ Les chiffres ont été obtenus à partir des données du document *Annuaire des anciens élèves de l'ENSEP* et des divers *Bulletins de l'Amicale*, en particulier le n° 24 de mai 1951. Nous avons fait une estimation de ces chiffres à partir de la somme des cotisations mise en recettes et annoncée à chaque AG.

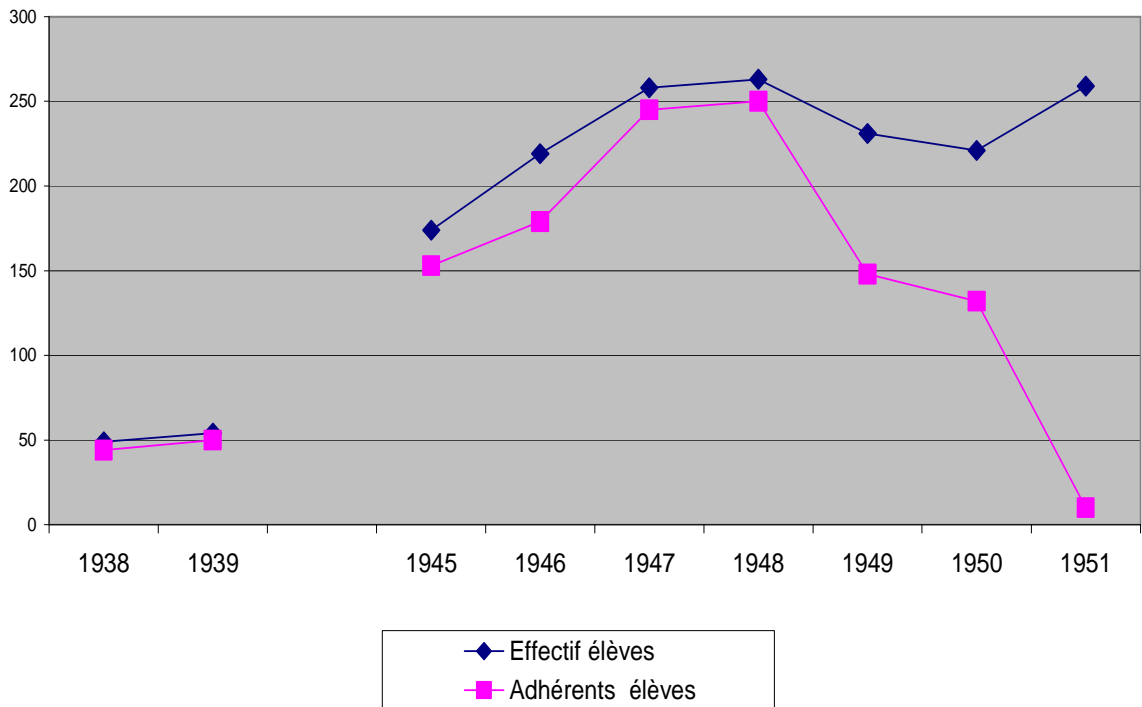
¹⁰ En raison du décalage créé par le passage de la formation à l'ENSEP à 3 ans (décret du 19 juillet 1948)

Cependant, nous remarquons qu'au cours de l'année 1949 se produit une chute sensible des adhésions des élèves. Cette tendance se poursuit l'année qui suit. Les modifications des statuts de l'Amicale et la place faite aux représentants des élèves dans une association en partie restructurée semblent être la cause de cette désaffection. A cette date l'Amicale est-elle encore une structure capable de défendre les revendications des élèves ? Leur volonté d'utiliser les structures syndicales, qu'elles soient celles des grandes écoles ou celle de l'Education physique, montre à l'évidence l'abandon de l'Amicale comme point d'appui des démarches revendicatives des élèves des ENSEPS.

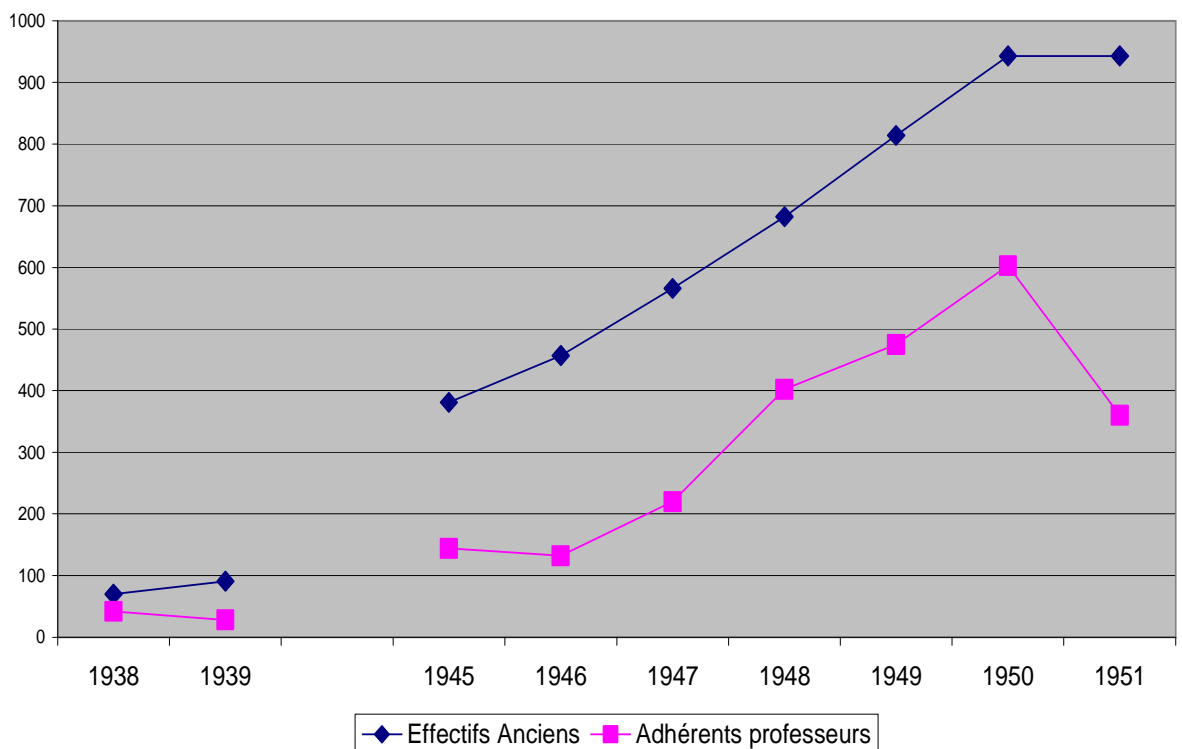
Evolution chiffres des adhésions entre 1938 et 1950



Evolution du nombre d'adhérents élèves par rapport à leur effectif



Evolution du nombre d'adhérents professeurs et du nombre des Anciens



3) Les stages pour convaincre

■ Les projets avortés

Dès le premier bulletin de la reprise d'activité, les membres du Bureau de l'Amicale prévoient dans leur projet un rassemblement pendant les vacances d'été 1945. Il combinerait le désir de rencontre avec celui de formation.

« Notre idée serait d'organiser entre nous et pour nous une série de conférences avec démonstrations sur les différentes spécialités sportives et techniques qui nous intéressent, projections de films, et agrémentées de quelques sorties récréatives¹¹. »

Cependant, en raison de problèmes d'intendance liés à la fermeture du restaurant de l'Ecole, ce premier projet n'a pu se réaliser. Cet échec, imputable sans doute à une mauvaise coordination des différentes structures en raison de la nouveauté de la situation, laisse dans l'expectative les stagiaires prévus devant le renouvellement du projet pour l'année suivante. La confiance envers les membres du Bureau tend à s'émousser d'autant plus rapidement que les espoirs de rassemblement pour l'été 1946 s'amenuisent au fur et à mesure des chroniques des bulletins.

« Nous organiserons cette année encore un stage à la condition que nous soyons vraiment assurés de bénéficier au moins du restaurant de l'Ecole¹². »

Le bureau de l'Amicale, devant faire face cette fois-ci, à une proposition de remboursement de frais de déplacement jugée insignifiante, abandonne son projet de l'été 1946. La Direction générale de l'Education physique et Sports, favorable aux initiatives qui voient le jour à l'Institut National des Sports, y organise des regroupements d'enseignants. Elle contribue ainsi à la diffusion des travaux des enseignants de l'INS et en particulier de Maurice Baquet, sur la conception d'une méthode sportive. Face à ce choix de l'administration et sans doute dépités de devoir céder devant la primauté de l'INS, les membres du Bureau de l'Amicale essaient de « faire bonne figure » :

¹¹ « Nos projets et nos premières rencontres », *Bulletin de l'Amicale* n° 2, mai 1945, p. 5.

¹² « Stage 1946 », *Bulletin de l'Amicale* n° 6, mars 1946, p. 5.

« A notre grand regret, nous délaissions nos projets de stage. La raison en est que la Direction Générale organise pour les professeurs volontaires une série de stages pendant les vacances à l'Institut National des Sports (Pershing) avec remboursement de tous les frais de déplacement et de séjour.

Malgré notre désir de réaliser cette initiative que nous jugions utile et agréable pour tous et l'Amicale, nous pensons qu'il est plus normal de diriger les Anciens vers les stages de la Direction Générale qui leur procureront une information à des conditions qu'il nous est impossible d'offrir¹³. »

Au cours de l'année 1946, le Bureau de l'Amicale ne peut donc compter que sur ses exhortations pour rassembler autour de son projet associatif les Anciens de l'ENSEP.

« C'est à nous qu'il appartient de montrer que nos « bras » même trop peu nombreux sont encore dignes, malgré les apparences, de la mission que notre Ecole nous a confiée, et à nous aussi de conserver les caractères de liberté et de saine tradition pédagogique de son enseignement¹⁴. »

Mais la confiance s'estompe et le nombre d'adhérents diminue. Il passe de 144 pour 381 Anciens en 1945, à 132 pour 457 Anciens en 1946.

■ Les stages de loisirs

Lors de l'hiver 1946, le Bureau de l'Amicale réalise enfin un stage réservé à ses adhérents. Un séjour de ski au Tyrol autrichien s'organise grâce aux démarches de Didier Leduc professeur d'éducation physique au lycée français d'Innsbruck et de Rubelin le trésorier préposé à l'organisation malheureuse des précédents stages. Ce regroupement convivial concerne trente six adhérents qui inaugurent ainsi une conception différente, mais plus sûre, du regroupement d'amicalistes. Les démarches et l'organisation ne dépendent en effet, pratiquement que des membres de l'Amicale eux-mêmes et ne sont pas soumises à la bonne volonté de la Direction générale.

Cependant, l'organisation de ce séjour réservé à une activité de loisir, ne convient pas à tout le monde. Raymond Dessendier, dont nous avons déjà souligné la personnalité, « estime pour sa part que l'Amicale n'a pas à subventionner des activités purement récréatives¹⁵ ». Intransigeant sur les statuts et les finalités de l'Amicale créée pour

¹³ « Projet de stage d'information », *Bulletin de l'Amicale* n° 7, avril 1946, p. 7.

¹⁴ Le Bureau, « Chers camarades », *Bulletin de l'Amicale* n° 6, mars 1946, p. 1.

¹⁵ « Discussion des rapports moral et financier », *Bulletin de l'Amicale* n° 10, juin-juillet 1947, p. 7.

« contribuer au développement de l'EP et des sports¹⁶ », il reproche une contribution de 11 436 francs pour l'organisation d'un tel séjour de vacances, alors que dans le même temps les jeunes gens de l'ENSEPS sont dans une situation d'hébergement et de travail lamentables¹⁷.

Pourtant, cette première initiative est saluée positivement par l'ensemble des amicalistes. De nombreuses demandes affluent pour que l'Amicale réitère ce stage de ski pour Noël 1947. La perspective de retrouver des camarades dans des conditions semblables aux stages de ski organisés par l'Ecole, crée un engouement qui profite à l'Amicale. Les adhésions progressent.

Fort de ce premier résultat encourageant, Rubellin toujours très soucieux comme trésorier, de pouvoir ramener des cotisants à l'association, organise un stage de montagne à Chamonix au cours de l'été 1947. Bien entendu « seuls les membres à jour de leur cotisation ont été avisés¹⁸ ». L'avertissement est clair. Le Bureau de l'Amicale veut bien organiser des séjours d'activités de loisirs. En contrepartie, les Anciens doivent se plier à la règle de l'adhésion. Pour parvenir à ce résultat, Rubellin et Allemandou se sont engagés sans compter. Si l'association commence à obtenir une certaine reconnaissance auprès des Anciens, c'est en grande partie grâce à leur activité. Toutefois, éprouvés par les critiques sur la gestion des fonds de l'Amicale et contre l'enseignement dispensé dans les ENSEPS par les professeurs dont ils sont solidaires, Allemandou et Rubellin démissionnent du Bureau et sont remplacés, en juin 1947, par Jacques Personne à la trésorerie et Robert Mérand au secrétariat.

La recette des stages ainsi éprouvée se perpétue et se développe. En plus des stages de ski et de montagne, le Bureau de l'Amicale met sur pied deux stages de nautisme à Saint-Jean-de-Luz et à Annecy pendant les vacances d'été de 1948. Ces rassemblements conviviaux sont désormais en grande partie à la charge des adhérents. Ils bénéficient de tarifs collectifs avantageux¹⁹. Un voyage en Suède, pressenti, n'aura finalement pas lieu. Par contre, 23 amicalistes font le voyage à Londres organisé par Léger, professeur en

¹⁶ *Bulletin de l'Amicale* n° 10, *idem*.

¹⁷ L'article intitulé « Cri d'alarme » qu'il fait paraître dans le *Bulletin de l'Amicale* n° 8 est très explicite à ce sujet. Ce différend ainsi que son opposition à conserver les *Notes techniques* dans l'enveloppe globale de la cotisation des amicalistes crée les conditions de sa démission du CA de l'Amicale.

¹⁸ « Stage de montagne », *Bulletin de l'Amicale* n° 10, *op. cit.*, p. 14.

¹⁹ L'ensemble des dépenses dues à l'organisation de tous les stages organisés en 1948 est de 13 683 francs, ce qui représente 2,3 % de l'ensemble des dépenses. (« Assemblée générale. Rapport financier », *Bulletin de l'Amicale* n° 14, octobre 1948, p. 3). En comparaison, le stage de ski de Noël 1946 représentait 4,3 % pour un seul stage. On le voit, la part de l'association a nettement diminué dans la prise financière de ces stages.

Angleterre. Mais ces rassemblements autour d'activités de loisirs ou de voyages ne représentent rien face au « grand » projet de l'année 1948. L'organisation d'un véritable stage de perfectionnement technique et pédagogique prend forme. Demandant et obtenant le concours de la Direction Générale, les dirigeants de l'Amicale peuvent enfin prévoir « la réalisation d'un vieux et cher projet utile en même temps qu'agréable²⁰ ».

Pour ce premier stage de perfectionnement 96 amicalistes se déplacent à Dinard. En comptabilisant les participants à l'ensemble des stages, ce sont donc 202 amicalistes qui profitent des stages de l'Amicale au cours de l'année 1948 contre 157 en 1947. Malgré un satisfecit général en faveur de l'Amicale, l'AG qui se tient à la fin du stage de Dinard provoque une remise en cause des fondements de l'association. Cette situation paradoxale est provoquée par une opposition entre deux conceptions du rôle de l'Amicale et de sa production essentielle : *Les Notes techniques*.

Les activités de l'Amicale reprennent après un moment de flottement pendant lequel de nouvelles élections ont lieu pour constituer le CA de l'Amicale²¹. La poursuite de la politique des stages, de nouveau sous la conduite de Rubellin, permet une progression du nombre de ses adhérents en 1949. Pour les 475 amicalistes cotisants de 1949, 180 places de stagiaires sont proposées dans différents regroupements traditionnels d'activités de loisirs comme le ski ou le nautisme ou encore la randonnée en montagne. Cette année-là, le stage de perfectionnement technique n'a pas lieu. En contrepartie, les dirigeants de l'Amicale obtiennent une subvention permettant d'organiser « le déplacement d'un plus grand nombre de camarades intéressés par la Lingiade²² ». Cet événement va fortement marquer les esprits des enseignants d'éducation physique en France.

L'effet positif de l'organisation des stages sur le nombre d'adhésions, entrevu au cours de l'année 1948, s'est prolongé en 1949. A cette date, pour endiguer les effets

²⁰ « Projets », *Bulletin de l'Amicale* n° 11, p. 15.

²¹ À la suite de la réunion du nouveau CA, le Bureau est ainsi constitué : président Paganel, trésorier : Rubellin, qui n'a jamais cessé de s'impliquer dans l'association, et, secrétaire : Mme Bauduret.

« Compte-rendu de la réunion du lundi 7 février 1949 », *Bulletin de l'Amicale* n° 16, avril 1949, p. 8.

²² « Questions diverses », *Bulletin de l'Amicale* n° 17 bis, juillet 1949, p. 3. La Lingiade est un rassemblement international de personnes intéressées par une forme d'éducation physique particulière née en Suède et dénommée la « gymnastique suédoise ». Le terme de Lingiade provient du nom de l'inventeur de la gymnastique suédoise, Ling, un éducateur physique du XIX^e siècle qui le premier structura un ensemble de mouvements de gymnastique à visée médicale. Les partisans de la gymnastique suédoise ont fait évoluer cette méthode tout en respectant certains principes originels. Lors des Lingiades des démonstrations collectives de mouvements d'ensemble ont lieu. C'est donc à la fois une manifestation destinée aux apprentissages techniques et au spectacle, dont le but est la propagation de la méthode suédoise d'éducation physique.

dévastateurs de la réduction des abonnements aux *Notes techniques* et la grogne des élèves, il reste aux dirigeants de l'Amicale, de mieux communiquer auprès des Anciens afin d'éviter une chute des adhésions.

4) Communiquer pour obtenir l'adhésion des anciens et se positionner

Les incidents de l'AG de 1948 à Dinard provoquent une crise morale importante au sein de l'association au cours de l'année 1949 suite à un désaccord profond entre membres du CA.

Les nouveaux dirigeants élus en 1949 posent la question du rôle exact de l'Amicale aux amicalistes eux-mêmes. Le faible nombre de réponses confirme toutefois les grandes orientations données à l'Amicale depuis sa création. Les membres de ce nouveau CA ont une attitude volontariste. Après avoir entériné les événements de l'été, ils comptent donner à l'Amicale de nouvelles ambitions et de nouveaux objectifs en structurant davantage ses activités.

« Ce que certains sont tentés d'appeler désaccord, désunion, nous le qualifions de vitalité, désordonnée sans doute, mais qui ne demande qu'à être canalisée, maîtrisée, disciplinée. (...) Avant tout, nous devons regrouper toutes nos forces, essayer d'en créer de nouvelles, les unir, les dégager de tout intérêt personnel, afin de servir mieux notre cause. Pour cela, une réorganisation de nos statuts paraît nécessaire ; nous nous employons activement à les adapter à la situation actuelle, de façon à pouvoir présenter un projet dans notre prochaine réunion générale.

Ce ne serait pas suffisant et nous devons nous attaquer à notre organisation interne. (...) Notre second objectif sera donc l'organisation du travail avec la collaboration de tous²³. »

Des modifications des statuts sont votées pour en adapter des articles à l'existence de deux ENSEPS et à celle des régionales. Les membres du CA proposent une organisation structurée en acceptant la responsabilité d'actions spécifiques. Chacun ayant un rôle, la bonne marche de l'association semble assurée. Le président Paganel, la secrétaire Mme Bauduret et le trésorier Rubellin sont confirmés dans leurs fonctions. Rubellin prend en charge le secteur des loisirs, le comité des stages composé de Cassagne, Gratereau, Saint-André, Vivés et Thomas, se charge d'organiser en juillet un stage de perfectionnement dont la dominante sera le sport. Raymond Dessendier, très motivé,

²³ Le Bureau, « Vie de l'Amicale », *Bulletin de l'Amicale* n° 16, avril 1949, p. 2 et 3.

s'occupe de créer le comité de défense de l'Ecole. Enfin, le comité d'organisation des *Notes techniques*, composé de MM. Parazols, Cassagne, Cettour, Dessendier, Toulon et Zoro, doit s'occuper en priorité des modalités de leur autonomie vis-à-vis de l'Amicale. Ricard, habitué aux démarches auprès de la Direction Générale, est chargé d'y représenter l'Amicale en remplacement de Paganel, qui habite en province.

L'Amicale semble installée pour poursuivre sa progression à condition que le positionnement vers lequel l'oriente son CA renouvelé et sa nouvelle organisation conviennent à l'ensemble des Anciens de l'ENSEP et les incitent à se rassembler au sein de leur association.

Dans cette démarche, l'intérêt des élèves des ENSEPS semble, en partie, oublié. Leurs revendications apparaissent aux yeux des responsables de l'Amicale comme relevant davantage de structures syndicales. Ce transfert de responsabilité se fait d'autant plus facilement dans l'esprit des responsables de l'Amicale dans la mesure où une partie d'entre eux se situent aussi sur ce terrain syndical. Ainsi, évacuer les actions revendicatives du rôle de l'Amicale, permet à ses dirigeants de pouvoir plus facilement négocier des actions de formation auprès de la DG JS.

Cette mutation de l'Amicale se fait donc en abandonnant son rôle traditionnel de défense des ENSEPS. Pour poursuivre sa progression, cette association a dû s'adapter aux sources d'intérêt des Anciens. Passer d'un mode de rassemblement dont le ressort principal est l'attachement à son école de formation et à la défense farouche des conditions de travail de ses élèves et des professeurs, à un mode d'adhésion basé en partie sur le regroupement possible dans des stages conviviaux, n'est pas anodin. Pourtant, les dirigeants de l'Amicale ne perdent pas de vue la défense de l'Education physique. Elle reste une priorité. Cependant, pour devenir une force de proposition reconnue, l'Amicale doit montrer l'étendue de son pouvoir d'attraction. Cette étape apparaît essentielle aux membres du CA.

L'extension de l'Amicale, souhaitée par le Bureau et le directeur de l'ENSEPS jeunes gens, M. Poirion, transforme peu à peu le caractère interne de l'association. En étendant sa zone de fonctionnement, ses dirigeants doivent aussi prendre en compte ce qui se passe en province. L'Amicale avait jusqu'ici pour objet principal la défense des ENSEPS. Mais, avec des adhérents aux préoccupations professionnelles liées à l'enseignement de l'éducation physique répartis sur tout le territoire, l'Amicale ne peut plus réduire les problèmes de l'Education Physique aux mauvaises conditions de travail de l'Ecole de formation. C'est dans un registre différent que leur Ecole reste au cœur de

leur démarche. Faisant des ENSEPS le symbole emblématique de tout le corps professionnel des professeurs d'éducation physique, le bureau de l'Amicale doit parvenir à en faire le siège central de la recherche en matière de pédagogie de l'éducation physique. L'Amicale, de son côté, peut devenir l'élément majeur de la diffusion de cette recherche pédagogique.

3C / De la défense des ENSEPS aux revendications

1) S'unir contre les mauvaises conditions de vie à l'ENSEPS de Gravelle

« L'Ecole elle-même doit se sentir soutenue par l'Amicale. Les difficultés matérielles sont lentes à vaincre et l'appui des Anciens Elèves peut aider l'Administration à améliorer une situation qui est encore précaire¹. »

En écrivant ces phrases, dans son texte d'appel en ouverture du premier bulletin de la reprise, Michel Poirion annonce clairement sa volonté de s'appuyer sur l'Amicale pour défendre la position des ENSEPS. Il se situe ainsi dans le prolongement du travail d'Ernest Loisel auquel il se réfère. Une des premières actions conjointes de l'Amicale et du Directeur de l'ENSEPS jeunes gens est d'organiser un hommage posthume à Loisel, le 7 janvier 1946. Au cours de cette cérémonie les difficultés d'installation de l'Ecole qu'il avait dirigée sont rappelées. L'occasion est donnée à M. Schlemmer, inspecteur général de l'Education Physique, ancien professeur d'éducation physique, chargé de la Direction de l'Education Physique et des Sports Scolaires et Universitaires à la Direction générale, d'exprimer son sentiment sur l'état matériel de l'ENSEPS :

«Ce n'est pas faute de démarches de sa part que notre Ecole ait dû si longtemps -et ce sera le cas pour quelques années encore malheureusement- se contenter des bâtiments et des installations actuels, qui témoignent d'une sollicitude trop tiède des dirigeants de notre pays à la cause de l'éducation physique et sportive et qui, face aux bâtiments imposants et confortables, nationaux et internationaux, de la Cité Universitaire, continuent à provoquer chez nous quelque honte pour notre prestige national². »

À la rentrée 1945, tardive en raison des bouleversements provoqués par la fin de la guerre, les élèves de l'ENSEP retrouvent en effet leurs installations de fortune du boulevard Jourdan. Les élèves garçons sont logés à l'Hôtel Terminus, porte d'Orléans. Les filles, elles, rejoignent les installations de Châtenay-Malabry qui ont servi pendant la guerre à la formation des moniteurs. Leurs conditions matérielles sont relativement bonnes et laissent espérer des améliorations futures :

¹ M. Poirion, « Le directeur aux anciens de l'Ecole », *Bulletin de l'Amicale*, n° 2, avril 1945, p.1.

² Schlemmer, « Allocution prononcée lors de la cérémonie commémorative du 7 janvier 1946 », *Plaquette Hommage à Ernest Loisel*, p. 14.

« A vrai dire, cette terre d'exil n'a rien d'un bague ; depuis l'an dernier, elle s'est agréablement transformée : locaux agrandis, installation de douches et de chauffage central, accroissement du matériel. (...) Tout n'est pas parfait, bien sûr ; il est certain que les promotions futures trouveront des conditions de travail toujours plus favorables, si l'on en croit les projets en cours ; faute de mieux, il nous suffit de les espérer pour elles, sans nous plaindre du sort³. »

Cette espérance n'est pas un sentiment partagé par les garçons qui voient, au contraire, leur situation se détériorer lorsqu'à la rentrée 1946-1947 l'ENSEPS jeunes gens est transférée à la Redoute de Gravelle. Ce déplacement est amèrement ressenti par les Anciens de l'ENEP. L'Amicale réagit à ce transfert par l'intermédiaire de Dessendier, dont il est le fondateur et professeur à l'ENSEPS garçons. Dans un article lancé comme « un cri d'alarme⁴ », il fustige les responsables qui ont transféré les « jeunes étudiants du cadre supérieur (...) dans un chantier installé dans l'enceinte d'une redoute datant de 1946 et faisant partie des points d'appui des fortifications de Paris avant 1870⁵ ». La solution précaire trouvée par l'administration, dans l'attente des bâtiments devant abriter l'ENSEPS à l'intérieur de l'enceinte de l'INS, représente aux yeux des Anciens de l'ENEP une forme de mépris pour leur profession. Les moniteurs ont leur centre de formation à l'INS, les professeurs ne l'ont pas. De plus, les élèves professeurs sont soumis à l'intérieur de leur internat à un régime militaire qui relève de l'armée et qui ne ressemble pas à au climat libertaire qui règne habituellement dans un univers universitaire. Ce retour fâcheux dans les locaux de l'armée rappelle trop la tutelle militaire sur l'éducation physique des années 1920-1930 dont les Anciens de l'ENEP ont souhaité s'émanciper.

« Ils sont également aux prises avec une autorité qui cherche à leur imposer les règlements et instructions d'esprit militaire en vigueur dans les centres de formation de moniteurs et en particulier au Collège National des Moniteurs. (...) Nous ne pouvons accepter que nos jeunes camarades soient soumis à des contraintes incompatibles avec l'indispensable liberté d'esprit et de corps qu'exige la préparation à leur rôle futur de maîtres de notre jeunesse⁶. »

³ « La vie de Châtenay. Sous le signe de la tradition », *Bulletin de l'Amicale* n° 7, avril 1946, p. 12.

⁴ Dessendier Raymond, « Cri d'alarme », *Bulletin de l'Amicale*, n° 8, décembre 1946, p. 2.

⁵ Dessendier Raymond, *idem*.

⁶ Dessendier Raymond, *idem*.

Les élèves ne manquent pas de réagir au cours de cette année 1946-1947. Ils rencontrent à plusieurs reprises les responsables de la Direction générale qui craignent des réactions possibles devant ces conditions difficiles de travail et d'hébergement. La Direction générale temporise et essaie de convaincre les élèves de l'ENSEPS jeunes gens de patienter quelques temps. Ils s'expriment alors dans le *Bulletin de l'Amicale*⁷ en revendiquant des conditions de travail acceptables et compatibles avec la poursuite de la préparation à leur concours. Ils invitent les responsables de la Direction générale à venir se rendre compte eux-mêmes des conditions dans lesquelles se préparent les futurs éducateurs, en adressant le 8 janvier 1947 une protestation écrite au directeur de l'Ecole qui est transmise à Gaston Roux par Poirion, Cassagne et Ricard. Après avoir lancé « un mouvement de mauvaise humeur et déclenché une manifestation symbolique qu'un journaliste bien informé de *L'Equipe* qualifiait ironiquement de grève perlée⁸ », les élèves de l'ENSEPS reçoivent, dès le lendemain, la visite des autorités de la Direction générale⁹. Cet épisode suffit à étouffer dans l'œuf un mouvement de protestation qui aurait pu conduire au blocage du concours de 1947. Les normaliens de l'Education physique de 1934 avaient réussi une opération semblable qui conduisit au changement d'orientation de la formation des éducateurs physiques. Pour cette action rien de tel. Toutefois, malgré le déplacement des responsables de l'administration, les élèves gardent de cet épisode un sentiment mitigé. Certains sont rassurés, d'autres convaincus « d'avoir manqué le coche¹⁰ ». Rien ne permet aux élèves de penser, en effet, que leur situation va s'améliorer. Au contraire, ils sont persuadés que « l'exil de notre école à la Redoute de Gravelle faisait partie d'un plan dûment concerté¹¹ » dont le but est « tout simplement l'éviction des professeurs d'éducation physique des cadres de l'Education Nationale¹². »

Ces événements contribuent à créer au sein de l'ENSEPS jeunes gens une prise de conscience si ce n'est politique, pour le moins syndicale, dont les répercussions se mesureront quelques mois plus tard.

⁷ « La vie de l'école », *Bulletin de l'Amicale* n° 8 de décembre 1946, p. 16-16 et « La vie des écoles », n° 9 de mars 1947, p. 13-16.

⁸ « La vie des Ecoles. Gravelle », *idem*, p.13.

⁹ « Le lendemain, 9 janvier, Mme Viénot et M. Roux se rendaient à l'Ecole pour constater l'état lamentable des chantiers. A cette occasion, les promesses antérieures furent, une fois de plus, renouvelées. » Cassagne Maurice, « Suite d'alarme », *Bulletin de l'Amicale* n° 9, mars 1947, p. 3.

¹⁰ « La vie des Ecoles. Gravelle », *op. cit.*, p. 13.

¹¹ « La vie des Ecoles. Gravelle », *idem*.

¹² « La vie des Ecoles. Gravelle », *idem*.

Pour l'administration de la DG EPS, l'ENSEPS jeunes gens est perçue comme un foyer subversif pour l'instant inorganisé et pour les élèves de cette école, la DG EPS représente la main armée d'un secrétariat d'Etat qui ruine leurs espoirs de faire partie de l'enseignement à l'égal des professeurs des disciplines intellectuelles. Ils ne sont pas loin de penser également que leurs aînés présents dans le CA de leur Amicale ne défendent pas leur cause avec assez de vigueur.

Lors du CA du 4 novembre 1946, les responsables de l'Amicale décident de réagir en demandant une audience auprès de Mme Viénot pour lui exposer les doléances des élèves. Ils reçoivent des explications justifiant le départ de l'ENSEPS du boulevard Jourdan en raison de la cessation des réquisitions d'hôtels. Son installation à Gravelle n'est que provisoire. Elle durera le temps des travaux prévus au Centre National de Saint-Maur. Ils sont rassurés sur le sort réservé aux élèves qui passent le concours du professorat :

« Les épreuves qui n'auront pu être sérieusement préparées à l'Ecole de Gravelle, en raison de l'insuffisance des installations et, par suite, de l'enseignement, seront supprimées du nombre des épreuves à tirer au sort pour la session 1947¹³. »

En revanche, leur scepticisme se confirme à propos du financement des travaux du nouveau centre destiné à accueillir l'ENSEPS, en raison des compressions budgétaires que subit l'Education physique. Mais, les dirigeants de l'Amicale ne peuvent se permettre une détérioration des bonnes relations avec les responsables de la Direction générale. Même si Gaston Roux a tendance à privilégier l'installation des moniteurs qui se trouvent dans l'environnement de l'INS, il n'est pas totalement défavorable à un corps professoral qu'il respecte, mais qui a le désavantage, en ces temps de restriction budgétaire, de coûter plus cher en formation et en fonctionnement que le corps professionnel des moniteurs. Pour conserver la confiance et l'estime de Gaston Roux les responsables de l'Amicale ne peuvent avancer leurs revendications que dans le cadre de rapports de convenance. Ils ne désirent pas rompre cette relation basée sur la compréhension réciproque en allant à l'affrontement. Aussi, le président de l'Amicale exprime sa position à l'occasion de rendez-vous particuliers ou dans des circonstances convenues, comme lors de la traditionnelle garden-party organisée sous la responsabilité de l'Amicale à l'ENSEPS jeunes filles de Châtenay-Malabry. Lors de cette

¹³ Cassagne Maurice, « Suite d'alarme », *op. cit.*, p. 3.

manifestation, sont invités les représentants de la Direction générale, les Inspecteurs généraux de l'Education Physique et différents responsables du syndicat et des ENSEPS. Des intermèdes sportifs et de danse agrémentent cet après-midi festif où il est de bon ton d'échanger des propos consensuels sur l'avenir de l'Education physique. Dans cette ambiance bon enfant, le président Cassagne peut développer des arguments à propos des conditions difficiles de travail à l'ENSEPS jeunes gens, mais il ne peut prendre le risque de prononcer des paroles trop véhémentes au risque de voir les autorités de l'Education physique décliner son invitation l'année suivante. Son discours de fin de repas est l'occasion de souligner la vitalité de son association :

« Née de l'esprit d'équipe qui animait et anime toujours les pionniers amicalistes des premières promotions de Lacretelle et du boulevard Jourdan, notre association unit aujourd'hui 600 amicalistes¹⁴. »

Il exprime également le lien qui unit les Anciens aux élèves

« Entre Elèves et Anciens l'affectivité n'est pas un vain mot ; elle entretient une solidarité féconde et souvent opportune qui permet à notre caisse de secours de soulager les détreffes passagères¹⁵ »,

et vante les mérites de la principale réalisation pédagogique de l'Amicale, *Les Notes techniques* :

« Plus de deux mille abonnés puisent aujourd'hui dans notre revue professionnelle le fruit d'un enseignement sans cesse évolué à la lumière expérimentale des articles de nos spécialistes et des documents étrangers¹⁶. »

Ce n'est finalement qu'en fin de discours qu'il parle du sort réservé aux élèves de l'ENSEPS jeunes gens à la Redoute de Gravelle :

« Certes, j'aurais le devoir, pour apporter ici la défense bien légitime de nos jeunes de Gravelle, d'épiloguer plus longuement sur l'erreur que représente à nos yeux, et au regard de tout universitaire, le déclassement infligé aux Normaliens murés dans une Redoute militaire¹⁷. »

¹⁴ Cassagne Maurice, « Garden-party, le 30 mai à Châtenay-Malabry » *Bulletin de l'Amicale*, n° 13, juillet 1948, p. 7.

¹⁵ Cassagne Maurice, *idem*.

¹⁶ Cassagne Maurice, *idem*.

¹⁷ Cassagne Maurice, *op. cit.*, p. 8.

Cette défense feutrée de leurs conditions de travail ne satisfait pas totalement les élèves qui estiment qu'une action plus déterminante doit être entreprise.

2) Promouvoir et défendre les ENSEPS

■ La promotion des ENSEPS par l'Amicale

Pour l'Amicale, la défense des ENSEPS ne peut se réduire à la demande permanente de meilleures conditions de travail pour les élèves et les professeurs. Dans l'optique d'un renforcement du statut de l'éducation physique, ce qu'il faut promouvoir c'est l'idée d'une école de formation supérieure, possédant des caractéristiques universitaires. Les sortants seraient alors des professeurs du secondaire avec les mêmes titres et le même traitement que les autres enseignants. La poursuite de cet objectif s'accompagne nécessairement de l'obtention d'autres signes de reconnaissance, comme l'intégration complète de l'Education physique au sein du ministère de l'Education nationale ou le recrutement des Inspecteurs et des Inspecteurs Généraux parmi le personnel enseignant. En fait, l'ENSEPS matérialise l'idéal que se font les Anciens de la formation en éducation physique. C'est une conception éducative, exprimée par leur chef de file Ernest Loisel. Elle contribue au développement intellectuel et physique de l'enfant et de l'adolescent au sein du système scolaire. La reconnaissance de cette école de formation leur permettrait de mesurer en quelle estime les responsables politiques et administratifs tiennent leur conception de l'éducation physique.

Pour les responsables de l'Amicale, le débat se situe à ce niveau conceptuel. En effet, comment allier le positionnement d'une Education physique au sein d'un sous-secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et la place du professeur dans les établissements scolaires relevant de l'Education nationale ? Comment, d'autre part, intégrer les ENSEPS parmi l'ensemble des Grandes Ecoles alors que leurs Directeurs n'ont pas les mêmes titres de prestige que les autres responsables d'établissements nationaux ? De surcroît, de nombreux signes montrent que les décideurs politiques ont sur la question de l'éducation physique, une conception différente des responsables de l'Amicale.

La création d'un sous-secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports qui intègre la Direction générale de l'Education physique et des Sports à la suite des élections de juin 1946, sort la gestion des professeurs d'éducation physique du ministère de l'Education

nationale. Les projets de suppression de postes de professeurs d'éducation physique étudiés par les commissions d'épuration¹⁸, davantage guidées par des soucis d'austérité et de restriction budgétaire que par l'assainissement d'une profession qui n'a pas spécialement failli, font naître des craintes. La reconduction de la formation des moniteurs d'éducation physique et leur recrutement dans les établissements scolaires créent une situation ambiguë.

Dans ce contexte peu favorable, les responsables de l'Amicale participent avec conviction à la promotion des ENSEPS. Ils ne peuvent cependant rester englués dans les revendications strictement matérielles des élèves des ENSEPS, alors que le débat, à leurs yeux, porte sur la démonstration de l'utilité fondamentale de cette Ecole pour l'avenir de la formation en éducation physique. L'avenir des ENSEPS est questionné et avec lui, le choix d'une méthode d'éducation physique pour la jeunesse. Le projet des membres du CA est de participer pleinement à une réflexion d'ensemble sur les ENSEPS. Dès la deuxième assemblée générale, le 2 novembre 1945, l'ordre du jour comprend un rapport sur les ENSEPS et leur enseignement. Dans le compte-rendu qui en est fait¹⁹, il apparaît que cette question centrale a été abordée, mais que l'étendue du sujet nécessite, pour le prochain stage, une contribution plus élargie des Anciens sur les chapitres suivants :

- Le rôle et l'importance des ENSEPS dans le problème de l'Education Physique et des sports en France.
- Les différents facteurs influant sur le fonctionnement de l'Ecole et son enseignement (les locaux, les promotions élargies et le recrutement des professeurs d'éducation physique, les nouvelles carrières de l'éducation physique et des sports, l'évolution des techniques, l'unité de l'Ecole et ses traditions).
- Les réformes et les modifications imposées par ces différents facteurs sur l'Ecole et son enseignement.

Le premier objectif auquel s'attachent les responsables de l'Amicale pour défendre les ENSEPS est d'en parler et de les faire connaître. Ces actions qui, en même temps sont destinées à assurer l'avenir de l'Amicale, passent par la démonstration de la qualité du

¹⁸ La « Commission de la hache », créée le 22 octobre 1947, licencie 134 enseignants. Elle est suivie par la Commission de la « guillotine » du 2 janvier 1948 qui supprime 428 postes de maîtres d'éducation physique et 1 004 postes de professeurs d'éducation physique (Amar Marianne, *Nés pour courir*, PUG, 1987, p. 57).

¹⁹ « Rapport sur l'Ecole et son enseignement », *Bulletin de l'Amicale*, n° 6, mars 1946, p. 2-3.

travail entrepris au sein de l'Ecole Normale et de l'organisation sans faille de son association. Les garden-parties et les bals de l'Education physique en font partie. Les démonstrations des élèves sont de nature à confirmer la valeur du travail accompli. Ces manifestations ne sont pas négligeables non plus pour le trésorier de l'Amicale. Elles contribuent à renforcer la caisse de l'association et permettent ainsi de remplir un autre objectif de l'Amicale, l'aide aux élèves en difficulté financière après un accident.

« Le bénéfice du bal était destiné à la famille de notre camarade Rebierre. Nous tenons à remercier tous ceux qui, par leur présence, ont contribué au succès de cette soirée et tout particulièrement les camarades empêchés ou loin de Paris, qui ont fait parvenir le montant de l'entrée à notre Caisse de Secours²⁰. »

Généralement bien accueillis, les bals de l'Education physique organisés par l'Amicale reçoivent la visite des autorités comme en témoigne les comptes-rendus du 17 mars 1946²¹ et du 18 janvier 1947²². Le bilan financier du bal de 1946 montre un léger déficit d'un peu plus de 1 000 F, malgré les 460 entrées payantes. Il est compensé par le résultat de la garden-party du 16 juin 1946²³. Le bal de 1947 fait un bénéfice de 9 634 francs, celui de 1948, 8 700 francs. Ces gains, réalisés lors de ces opérations de « reconnaissance », représentent une somme équivalente à environ 7 % des recettes des abonnements aux *Notes techniques* et abonnements confondus pour 1946, 2,5 % pour 1947 et 2% pour 1948. Les démonstrations des élèves des ENSEPS ont lieu au cours des intermèdes. Fortement appréciées, elles font la promotion de la qualité de l'enseignement dispensé au sein des Ecoles normales et l'ensemble, par son caractère festif, est destiné à induire chez les spectateurs une impression favorable à l'égard de l'Amicale et des ENSEPS.

²⁰ « Bal de l'Education Physique du 17 mars 1946 », *Bulletin de l'Amicale*, n° 7, avril 1946, p. 4.

²¹ « Au cours d'une réception intime, notre président Cassagne remercia M. le Directeur général accompagné de M. le Directeur de l'E.P. et des Sports scolaires et universitaires, d'avoir accepté la présidence de notre soirée et de nous avoir honoré de sa présence. (...). Etaient également présents : M. l'Inspecteur général Orjolet, M. le Directeur de l'O.S.S.U. Flouret, notre camarade Guimier, directeur des Ecoles de cadres, M. le Directeur de l'ENSEP, Mme la Directrice de l'ENSEP, de nombreux inspecteurs et professeurs d'éducation physique » (« Bal de l'Education Physique du 17 mars 1946 », *idem*).

²² « Mme Viénot s'était fait représenter par M. Roux, directeur général, accompagné de M. Coulon, directeur de l'Education Physique et des Sports Scolaires et Universitaires. Parmi l'assistance, nous avons remarqué : Mme Surrel et M. Poirion, directeurs des Ecoles, MM. Boucoiran, Orjolet, inspecteurs généraux, Goncè, inspecteur principal, Hugué, directeur régional, le docteur Delmas et Mme, Cassagne, président de notre Amicale, Surrel, Ricard, secrétaires du Syndicat des Professeurs d'E.P. » (« Bal de l'ENSEP », *Bulletin de l'Amicale* n° 9, mars 1947, p. 4).

²³ « Assemblée générale du 13 juillet 1946 », *Bulletin de l'Amicale*, n° 8 décembre 1946, p. 5.

■ Actions des élèves

D'autres occasions sont données aux élèves des ENSEPS de faire la preuve de la valeur de la préparation au sein des Ecoles. Jean Guimier, responsable à la DG des Ecoles nationales de formation des professeurs et moniteurs et des Centres régionaux d'éducation physique, organise, le 11 avril 1946, une grande démonstration publique d'éducation physique au Vélodrome d'Hiver. Cet événement a pour but de promouvoir l'éducation physique auprès de l'opinion publique. Ancien éneptien de la première promotion et membre du CA de l'Amicale, il tient sans aucun doute à en faire également une occasion favorable pour valoriser l'Ecole à laquelle il reste très attaché. Il se déplace début avril à l'ENSEPS jeunes gens pour inviter ses jeunes successeurs à se « préparer sérieusement pour offrir un spectacle de qualité²⁴. » Les élèves professeurs sont motivés pour faire la démonstration de leur valeur face aux moniteurs, corps professoral qui a pour l'heure les faveurs de la nouvelle structure responsable de l'Education physique.

« Une sourde rivalité nous opposait aux élèves moniteurs et monitrices et nous voulions nous surpasser dans nos différentes productions. Une course de relais qui opposait des équipes mixtes de chaque école fut passionnément disputée²⁵. »

Les élèves suivent également les traces de leurs aînés sur le positionnement de leur fonction. Ils ne veulent pas demeurer dans le cadre restreint de l'Education physique, convaincus de la nécessité de se situer dans un environnement universitaire. Ils entrent en contact avec les délégués des autres ENS pendant la période de grève de décembre 1947. Ils proposent d'animer une partie de la soirée avec des démonstrations au cours du bal inter-Ecole Normales Supérieures qui se tient le 10 mai 1947. Le rapprochement entre les ENSEPS et les autres Ecoles Normales Supérieures fut sans doute facilité par cette initiative. Lors de la visite de la Commission Nationale Normalienne auprès de la Commission de l'Education Nationale de l'Assemblée Nationale, l'ENSEPS jeunes gens était représentée par un élève de 1^{ère} année, Jean-Louis Guerry, chargé d'établir la liaison entre l'Ecole et les autres ENS.²⁶ Ainsi, les ENSEPS sont acceptées dans l'Union

²⁴ Thibault Jacques, *Itinéraire d'un professeur d'éducation physique*, op. cit., p. 102.

²⁵ Thibault Jacques, *ibid.*, p. 103.

²⁶ « La vie à l'Ecole », *Bulletin de l'Amicale*, n° 10, juin-juillet 1947, p. 19.

des Grandes Ecoles qui groupe toutes les Grandes Ecoles de France en dehors des Facultés. Les élèves et leur représentant auprès des ENS sont fiers de cette réussite :

« Les professeurs d'E.P. ne seront plus des inconnus au sein de l'Université, malgré cet éloignement à Gravelle qui ne favorise guère les contacts avec les autres milieux universitaires²⁷. »

L'année suivante, pour confirmer son intégration dans l'Union des Grandes Ecoles, présidée par Christian Beullac de l'Ecole des Ponts, l'ENSEPS jeunes gens prend en charge la responsabilité de toutes les questions sportives au sein du groupement. Une structure interne destinée à prendre en charge ces problèmes voit le jour autour de Jean-Louis Guerry, Jean Robert, Michel Farraud et Jean Benoits.

■ Premières répercussions, premières reconnaissances

Cette stratégie de promotion des ENSEPS semble aboutir. Les ENSEPS se positionnent petit à petit dans le paysage de l'Education physique. La reconnaissance de la valeur des ENSEPS et du travail accompli dans ce sens par les responsables de l'Amicale se mesure aussi par la nomination à des postes de responsabilités de quelques-uns de ses membres. Répondant au vœu formulé par l'ensemble des présents à l'assemblée générale du 28 décembre 1945, le sous-secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports nomme Mme Surrel, professeur à l'ENSEPS jeunes filles et Ancienne de la première promotion de l'ENEP, à la Direction de l'ENSEPS de Châtenay-Malabry²⁸. Cette décision est considérée comme une marque de confiance envers l'enseignement dispensé dans les ENSEPS et envers les responsables de l'Amicale dont elle fait partie comme vice-présidente.

« Tous les Anciens Elèves de l'Ecole se réjouiront de cette marque de confiance qui nous est accordée par le Sous-secrétariat d'Etat à l'Education physique et à la Jeunesse²⁹. »

Mme Surrel restera en poste à la direction de l'ENSEPS jeunes filles jusqu'en 1967 et imprimera sa personnalité à cet établissement.

Dans le même temps, Michel Poirion, le directeur de l'ENSEPS jeunes gens, est nommé inspecteur principal et des Anciens, actifs à l'Amicale, sont nommés Inspecteurs³⁰. Peu

²⁷ « La vie à l'Ecole », *ibid.*, p. 20.

²⁸ « Nominations », *Bulletin de l'Amicale*, n° 8, décembre 1946, p. 10.

²⁹ « Nominations », *Bulletin de l'Amicale*, n° 8, *idem*.

de temps après, Cassagne, le président de l'Amicale, quitte son poste du lycée Louis-le-Grand pour prendre la direction du Centre de Rééducation Physique de l'Académie de Paris installé dans les anciens locaux de l'ENSEPS, boulevard Jourdan. Gonce, professeur à l'ENSEPS garçons, est nommé Inspecteur principal pour l'académie de Lille³¹.

3) Les revendications

■ Les causes

Les rapports qu'entretiennent les membres influents de l'Amicale et les décideurs de la DG JS sont de nature à favoriser l'entente et la collaboration. Les rencontres entre les personnes sont régulières. En raison de leurs responsabilités syndicales, ces contacts sont multipliés. Pourtant, la situation faite à l'éducation physique par le gouvernement durant ces années d'après-guerre est particulièrement difficile. Les crédits manquent pour améliorer les conditions matérielles d'enseignement. Ce qui est vrai pour les ENSEPS est aussi la réalité quotidienne de tous les enseignants de France, à quelques exceptions près, comme l'indique le témoignage de Jacques Thibault effectuant sa rentrée 1946 à l'ENI de Limoges :

« Pour en revenir au cadre dans lequel j'évoluais à Limoges je disposais donc d'une salle, avantage exceptionnel par suite du climat local tout à la fois rigoureux et pluvieux. Cet abri non chauffé avait à peu près les dimensions d'un petit terrain de basket-ball. (...)

En dehors de cette salle existait un vaste espace, mi-gravier, mi-gazon qui servait de cour de récréation mais qui permettait également des jeux collectifs. (...)

Enfin, la route de campagne peu fréquentée qui desservait l'école normale se transformait dans une ligne droite, entre deux bornes hectométriques, en une piste de vitesse. C'est dans ces conditions qui, aujourd'hui feraient sourire, que je débutai avec enthousiasme un enseignement qui me permit vite d'obtenir des résultats encourageants³². »

³⁰ Il s'agit en dehors de Mme Surrel, d'André Paganel, d'Edmond Legris, tous trois de la promotion 1933-1935, de Paul Mathiotte et Léon Vaugien de la promotion de 1935-1937, de Léon Binet de la promotion de 1939-1941 et enfin de Louis Ripert de la promotion de 1941-1943, fondateur des *Notes techniques* (« Nominations », *idem*).

³¹ « Nominations », *Bulletin de l'Amicale*, n° 9, mars 1947, p. 11.

³² Thibault Jacques, *Itinéraire...op. cit.*, p. 111.

Boutillier, professeur de la région parisienne et représentant syndical, annonce lors d'une entrevue avec Gaston Roux, que « dans certains établissements nos camarades fonctionnent à 4, 5 et parfois 6 classes dans le même gymnase³³. » L'étude faite par Marianne Amar³⁴ confirme ce témoignage. Partout, éducateurs sportifs et enseignants d'éducation physique sont réduits à utiliser le « système D ».

« Ces témoignages épars, qui dressent un bien sombre bilan des efforts entrepris, seront rapidement confirmés par les premières enquêtes statistiques. (...) Tous (les organismes sportifs) soulignent l'extrême pénurie au quotidien et constatent amèrement que la France à nouveau se classe aux derniers rangs de la hiérarchie européenne quand l'Allemagne, déjà, a reconstitué en grande partie son patrimoine détruit³⁵. »

Tout en dénonçant cette situation catastrophique, les dirigeants de l'Amicale et du syndicat voient dans l'avancée de certains dossiers des raisons d'espérer. Les élèves qui ont des échéances en fin d'année, opposent à leur patience raisonnée une volonté ferme de résultats immédiats. Ils expriment leur ressentiment et leur détermination dans le *Bulletin de l'Amicale*, tribune qui leur est ouverte conformément aux statuts de l'association :

« Nous n'entendons plus présentement attendre que l'on veuille bien nous mettre en mesure d'être utiles, mais bien affirmer nos intentions de lutte opiniâtre jusqu'à la victoire de notre cause. Si d'aucuns considèrent notre attitude comme un défi, nous sommes prêts à relever le gant³⁶. »

Cette bataille pour la construction des installations sportives au sein de l'ENSEPS peut donc être présentée comme le symbole d'une lutte dépassant son cadre restreint. Demander des conditions normales de travail et d'étude pour les élèves de l'ENSEPS c'est en quelque sorte revendiquer que la discipline éducation physique dans son ensemble soit pourvue de conditions normales de travail. Le sentiment d'abandon³⁷ que

³³ Boutillier, *Bulletin du SNPEP*, n° 4, mars 1946, p. 11.

³⁴ Amar Marianne, *op. cit.*, chapitre « l'équipement sportif », p. 48-55.

³⁵ Amar Marianne, *ibid.*, p. 50-51.

³⁶ Anonyme, « La vie des Ecoles. Gravelle », *Bulletin de l'Amicale*, n° 9 mars 1947, p. 14.

³⁷ « Malgré notre désir ardent de travailler- car nous travaillons très dur en dépit de ce que pensent les profanes... et aussi les gens qui veulent nous ignorer- il nous sera impossible d'aborder la fin de notre scolarité, c'est-à-dire notre examen nantis du standard normal que l'on peut demander à un professeur d'éducation physique. Et ce serait navrant pour deux raisons : la première, c'est que nous ne méritons pas un pareil ostracisme de la part des pouvoirs publics ; la seconde, que des générations d'enfants auront à souffrir de notre impréparation. » La promotion 1945-1947, « La vie à Gravelle », *Bulletin de l'Amicale*, n° 8 décembre 1946, p. 16.

ressentent les « ensepiens » de Gravelle promotion 1945-1947, peut être partagé par toute une profession devant d'autres marques défavorables à l'Education physique.

La commission d'épuration présidée par M. Cornu, chargée d'éliminer les fonctionnaires qui ont failli pendant l'Occupation n'a pas l'efficacité souhaitée. Bien que le syndicat y revendique sa part de décision et qu'Etienne Orjollet, ancien responsable syndical et nouvel inspecteur général auprès de la DG EPS, y participe, son action ne satisfait pas totalement les représentants de l'Education physique :

« Le renvoi de tout le personnel d'autorité nommé par Vichy s'est avéré impossible. 60 % a été éliminé. Le Ministre a bien voulu entériner les propositions faites par la Commission³⁸. »

Orjollet avoue l'impuissance de la Commission pour quelques cas :

« Des inspecteurs renvoyés à la suite des interventions du syndicat ont été repris par la Direction générale. Ils ont peut-être bénéficié d'appuis particuliers³⁹. »

Constater que les professeurs d'éducation physique vont être inspectés par des fonctionnaires mis en place par le régime de Vichy est durement ressenti par certains enseignants qui ont souffert pendant la guerre. Dessendier, rentré d'un camp de prisonnier, en fait partie⁴⁰. Finalement, le résultat de cette entreprise d'épuration, justifiée certainement par la nécessité de réaliser des économies substantielles dans un budget difficile, contribue à supprimer bon nombre de postes d'enseignants d'éducation physique. La commission dite de « la Hache » élimine 134 enseignants en octobre 1947. Cette orientation est confirmée peu de temps après par la Commission « de la Guillotine » qui supprime 428 postes de maîtres et 1 004 professeurs. C'est plus du quart des postes d'enseignants qui se trouvent rayés du budget, au moment précisément où le pays a besoin d'encadrement en éducation physique. Il faudra une décennie pour retrouver l'équivalent des postes d'enseignants d'éducation physique perdus. Cette situation n'améliore pas l'appréhension des élèves professeurs qui voient dans les maîtres d'éducation physique des concurrents redoutables dans la chasse aux postes budgétaires. Ils ne veulent pas être assimilés à ce corps enseignant, créé sous le régime de Vichy pour combler rapidement le manque d'éducateurs physiques, à qui ils

³⁸ *Bulletin du SNPEP*, n° 3, février 1946, p. 8.

³⁹ *Bulletin du SNPEP*, *idem*.

⁴⁰ Dessendier Raymond, « Cri d'alarme » *op. cit.*

reprochent un déficit de formation, préjudiciable à l'intégration de l'éducation physique au sein de l'Education nationale :

« Nous n'avons rien à gagner au contact de ces « spécialistes » de la technique qui, sans chercher à dominer les questions, se bornent à l'application systématique et servile de procédés ingurgités à doses massives et « manu militari », au cours de leurs dix mois de stage. Car il n'y a de valeur que dans l'homme...

Eh bien ! Non, nous sommes et voulons rester des éducateurs et notre place reste plus que jamais dans les cadres de l'Education nationale⁴¹. »

Atteints par des articles peu élogieux du journal *L'Equipe* qui résolument engagé dans la propagation des épreuves sportives et de ses champions tance le manque de résultat de la grande école d'Education physique, les élèves de la promotion 1945-1947 préparent comme ils le peuvent leur concours de recrutement. Finalement, subissant les conséquences d'un manque de préparation adéquat, un nombre élevé d'élèves de l'ENSEPS jeunes gens ne réussira pas à franchir le cap du CAPEPS en 1947 pour insuffisance de notes ou pour blessures. Cette promotion, qui a inauguré le changement de lieu de préparation dans les conditions déjà précisées, flouée dans son action de protestation, se présente en fin de compte comme une promotion sacrifiée. Dès lors, l'expérience malheureuse acquise au contact de leurs aînés pousse la promotion de 1946-1948 à plus de détermination dans l'action.

■ Les actions revendicatives

Les élèves de l'ENSEPS jeunes gens décident à la fin de l'année 1947 de créer une section syndicale afin de pouvoir suivre les consignes de grève du syndicat de l'Education physique. Leur statut d'élèves professeurs ne leur étant pas encore accordé, ils ne peuvent, pour l'heure, revendiquer leur appartenance au SNPEP. Malgré cette clause restrictive, mais certainement rassérénés par leur intégration à l'Union des Grandes Ecoles, ils poursuivent leur action en entraînant avec eux les filles de Châtenay-Malabry. Leur syndicalisation est un succès. Le secrétaire général, Jean-Louis Guerry, déjà responsable de la liaison avec les autres ENS et transfuge de la promotion 1945-1947, peut compter 96 syndiqués sur 101 jeunes gens et 150 syndiquées sur 153 jeunes filles. Ce taux de syndicalisation exceptionnel, même pour un syndicat de

⁴¹ Anonyme, « La vie des Ecoles. Gravelle », *op. cit.*, p. 14.

l'Education physique toujours fort bien représentatif, permet au secrétaire corporatif de lancer un mouvement de grève le 2 décembre 1947 à partir de 11 h. Votée à la majorité de 93 sur 141 présents, cette action est menée sans qu'un mot d'ordre du SNPEP soit lancé. En fait, plus incisifs et radicaux que leurs aînés du SNPEP, ils répondent « à l'appel du Syndicat de l'Enseignement à toutes les sections de la région parisienne et à la suite d'informations parues dans la presse (*L'Humanité* du mardi 2 décembre, édition de 6 heures)⁴². »

Leur action de protestation est lancée en solidarité avec les instituteurs en grève, « pour le respect de la dignité de la fonction enseignante, contre toute atteinte au droit de grève et aux libertés syndicales⁴³ » et par solidarité avec les élèves de l'ENSET et de l'ENS de Saint-Cloud, pour obtenir « l'assurance d'être nommé à un poste après avoir subi avec succès les épreuves du concours de sortie ; l'obtention d'un traitement de stagiaire fonctionnaire⁴⁴ ». Ce n'est pas une grève réelle puisque les élèves ne cessent pas le travail. Cependant, cette action symbolique est suivie d'un arrêt véritable de cours dès la semaine suivante en raison d'un mouvement lancé par la FEN. Il est prévu jusqu'au 10 décembre 1947 en solidarité avec les élèves des ENS et avec le SNPEP « en lutte pour le relèvement des indices tels que le plan gouvernemental les a fixés⁴⁵ ». Enfin dans leur motion leurs revendications particulières apparaissent :

- « - intégration certaine des Elèves reçus au concours de sortie dans le personnel titulaire de l'enseignement,
- réintégration parisienne des Ecoles (jeunes filles et jeunes gens) au sein même de l'Université,
- aménagement de l'Ecole de jeunes gens...
- insuffisance du nombre de professeurs attachés aux Ecoles,
- apports de modifications aux modalités de concours de recrutement de sortie,
- apports d'une solution aux cas d'élèves blessés⁴⁶... »

Leur protestation se mêle aux revendications sociales du reste du pays. C'est une extension à l'Education nationale du mouvement général des grèves de novembre et

⁴²Promotion 1946-1948, promotion 1947-1949, *Bulletin de l'Amicale*, n° 11, « Action syndicale », p.12-13.

⁴³Promotion 1946-1948, promotion 1947-1949, *idem*.

⁴⁴Promotion 1946-1948, promotion 1947-1949, *idem*.

⁴⁵Promotion 1946-1948, promotion 1947-1949, *idem*.

⁴⁶Promotion 1946-1948, promotion 1947-1949, *idem*.

décembre 1947. Celui-ci, porté par le PCF et la CGT, s'étend à toutes les branches professionnelles. Le secteur de l'enseignement n'échappe pas à ce mouvement.

«Les enseignants communistes parisiens s'emploient à développer et maintenir le mouvement. Celui-ci, solide dans le primaire, selon le témoignage de Georges Cogniot, s'étend partiellement aux lycées, aux établissements techniques, aux Arts et Métiers et à l'ENSET⁴⁷. »

Certains esprits⁴⁸ voient dans ces mouvements sociaux l'essai « d'un mécanisme de grève insurrectionnelle » orchestré par le PCF. L'action de protestation des élèves de l'ENSEPS et la création d'une section syndicale, troublent les responsables de l'Amicale qui y voient une défiance par rapport à leurs actions de défense de l'Ecole. Les responsables syndicaux, qui souscrivent à la thèse du complot, pensent qu'elle est l'œuvre en sous main de la minorité radicale présente au sein du SNPEP. À l'ENSEPS jeunes gens, des professeurs d'éducation physique influents sont en effet des sympathisants reconnus du PCF⁴⁹.

Robert Mencherini interprète ce mouvement d'ampleur nationale en accordant autant d'importance aux explications mettant en avant le mécontentement des grévistes qu'à celles invoquant la thèse d'une action généralisée organisée. Pour lui, à ce stade, le PCF ne contient plus la contestation ouvrière.

« L'analyse montre que la rupture de mai 1947, si elle s'inscrit dans une tension internationale qui va croissant, n'est pas le résultat d'un quelconque complot. En revanche, elle doit beaucoup à la montée du mécontentement des salariés et à la volonté du Parti communiste français de ne pas se couper de sa base ouvrière⁵⁰. »

Cette interprétation est tout à fait justifiée dans le contexte restreint des ENSEPS. Mobilisés contre l'aggravation de leurs conditions de travail et les menaces qui pèsent sur le reclassement indiciaire des professeurs d'éducation physique⁵¹, les élèves des

⁴⁷ Mencherini Robert, *Guerre froide, grèves rouges*, éditions Syllepse, Paris, 1998, p. 60.

⁴⁸ Par exemple, Jules Moch, ministre de l'Intérieur.

⁴⁹ Maurice Lagisquet affirme dans un entretien donné à Gérard Couturier qu'il avait adhéré, tout comme Robert Mérand, au PCF (Couturier Gérard, *L'EPS face au sport. 15 acteurs témoignent*, « entretien Maurice Lagisquet », p. 60).

⁵⁰ Mencherini Robert, *op. cit.*, p. 141.

⁵¹ Le décret du 19 mars 1947 met les professeurs d'éducation physique à parité de traitement avec les professeurs certifiés. Mais cette revalorisation n'aboutit pas à une amélioration de salaire puisque, dans le même temps, celui-ci est revu à la baisse.

ENSEPS s'engagent dans l'action sans projet politique ou syndical, hormis le fait de se rapprocher des étudiants déjà engagés syndicalement dans les autres grandes écoles.

3D/ Le stage de Dinard

1) Objectifs

Le 16 juin, lors du premier CA qui suit l'AG de 1947, Allemandou et Rubellin démissionnent du Bureau. Devant l'impossibilité d'élire un nouveau secrétaire, les membres du CA se quittent avec comme consigne de « provoquer des candidatures¹ » avant de se revoir le 25 juin. « Finalement, Mérand, pressenti, est élu à la fois membre du conseil d'administration et secrétaire de l'Amicale² ». Dans le projet du nouveau Bureau, composé de Maurice Cassagne président, Robert Mérand secrétaire et Jacques Personne trésorier, les stages tiennent une grande place. Rubellin, qui en a la charge, a fait la démonstration au cours de l'année 1946-1947 que les Anciens adhèrent volontiers à l'association, s'ils ont en perspective la possibilité de se retrouver à l'occasion d'un rassemblement ayant pour thème des activités de loisirs. Aussi, l'expérience est amplifiée au cours de l'année 1948 avec la réussite que l'on a retracée plus haut.

Mais, les nouveaux venus au CA nourrissent également le projet de réaliser enfin le regroupement des Anciens au cours d'un stage de perfectionnement annoncé depuis la reprise des activités de l'Amicale. Dans cette période d'après-guerre, les conceptions de l'éducation physique se renouvellent. Le mouvement de la gymnastique suédoise est en effervescence. En effet, au stage de Lillsved, en août 1946, une approche nouvelle de la gymnastique suédoise apparaît. Maurice Cassagne y participe avec le démonstrateur du docteur Fournier, président de la Ligue Française d'Education Physique, Maurice Lagisquet. Celui-ci est enseignant à l'ENSEPS jeunes gens, chargé d'enseigner la méthode suédoise et la rééducation. Il est invité à parfaire ses connaissances dans cette discipline pendant l'année 1946-1947 en Suède³. Considéré dès son retour en 1947 comme le spécialiste français de la néosuédoise, il va militer au sein de l'ENSEPS et de la Ligue Française d'Education Physique pour le développement de cette méthode. Dans le même temps, à l'INS, sous la conduite de Maurice Baquet, se construit et se développe une méthode d'éducation physique d'inspiration sportive. Seule la méthode naturelle, même si elle reste toujours d'actualité en raison de la pénurie des installations sportives, voit son influence diminuer.

¹ « Élection du Bureau 1947-1948 », *Bulletin de l'Amicale*, n° 10 juin-juillet 1947, p. 10.

² « Élection du Bureau 1947-1948 », *idem*.

³ Entretien Maurice Lagisquet, Arcachon, le 10 novembre 2006.

Cette effervescence autour des méthodes d'éducation physique qui s'élaborent en dehors des ENSEPS, inquiète les responsables de l'Amicale qui veulent aussi s'engager dans la modernité.

« La réforme de l'Enseignement général est en cours. L'Institut National des Sports a déjà jeté des bases permettant de bien augurer de son action⁴. »

Le stage de Dinard est présenté aux amicalistes comme un stage de perfectionnement qui a pour but :

« 1/ de donner une documentation approfondie et substantielle, donc utilisable, sur certains points de nos activités,

2/ d'améliorer les connaissances et les pratiques pédagogiques des stagiaires,

3/ d'organiser des débats sur des questions que l'ensemble des stagiaires aura proposées⁵. »

Le véritable projet des organisateurs du stage est de proposer aux participants une approche similaire et méthodique des différentes activités physiques, afin que l'ENSEPS puisse se distinguer des autres centres de formation. Ce projet réplique aux Instructions officielles de 1945 qui, sous le couvert d'une liberté pédagogique dévolue aux enseignants, a laissé la place à un éclectisme méthodologique qui nuit à l'unité pédagogique de l'enseignement de l'éducation physique.

2) Déroulement

Les trois comptes-rendus de ce stage parus dans le *Bulletin de l'Amicale* laissent percevoir que l'objectif a bien été atteint. Les Anciens apprécient la tentative d'aboutir à une conception commune proposée pendant le stage :

« L'équipe Dessandier, Dosjoub, Gudel, Mérand, Lagisquet, a atteint le but qu'elle s'était fixé : Essai de création d'une unité de doctrine par la recherche de principes généraux applicables à toutes les activités⁶. »

⁴ « Examen de conscience », *Bulletin de l'Amicale*, n° 11, janvier 1948, p. 4.

⁵ « Stage de perfectionnement », *Bulletin de l'Amicale*, n° 12 avril 1948, p. 4.

⁶ Paganel, « Notes brèves d'un ancien », *Bulletin de l'Amicale* n° 14, octobre 1948, p. 13.

Cette démarche bouleverse la conception éclectique dominante de l'éducation physique de l'époque. Elle s'oppose au texte des IO de 1945 qui laissent les enseignants libres de choisir leur conception de l'éducation physique. Elle fait la critique de cette solution qui aboutit de nouveau à la juxtaposition de toutes les méthodes connues. Cette liberté de choix est en fait ressentie comme de l'incertitude et comme un abandon face au problème posé par l'éducation corporelle de la jeunesse. Les enseignants sont écartelés entre la gymnastique suédoise qui procure stabilité et ordre conceptuel et l'enseignement des sports qui motive les élèves par l'aspect jeu et rassure les enseignants dans leur rôle d'éducateur par l'apprentissage des règlements.

L'objectif de réaliser une conception unitaire de l'éducation physique n'est pas nouveau. Nous avons rappelé les tentatives de Demeny, puis de l'Ecole de Joinville dont les projets se sont concrétisés dans ce que l'on appelle la Méthode Française, conception éminemment éclectique qui incluait également des éléments de la Méthode naturelle de Georges Hébert. Nous avons retracé le projet de dépassement théorique d'Ernest Loisel qui, en déplaçant le regard vers les sciences humaines et les applications psychopédagogiques, a modifié l'utilisation des différents procédés d'apprentissage des techniques corporelles.

Les Anciens de l'ENEP et de l'ENSEPS sont préparés à la nécessaire évolution de leur enseignement afin de s'intégrer davantage dans le système scolaire. Mais ils ne peuvent se satisfaire de procédés pédagogiques stricts qui annihileraient leur ouverture d'esprit et brimeraient leur possibilité d'adaptation. La formation délivrée par la majorité des enseignants des ENSEPS, imposée par les programmes, ne permet pas toujours de faire évoluer une conception jugée comme rétrograde par d'autres enseignants proches des élèves et conscients des réalités de l'enseignement dans les établissements scolaires :

«Et cependant, il ne s'agit pas de renvoyer des élèves la tête farcie de formules, de préceptes et de lois dont, même à l'Ecole, ils ne peuvent en apercevoir la moindre réalité ; les poches bourrées de progressions et de leçons-modèles ; il faut en faire des hommes à qui l'on aura appris que le monde ne se limite pas à leur seule spécialité, et qui ont conscience que leur savoir ne peut se désintéresser de tout ce qui est humain⁷. »

L'équipe dirigeante du stage de Dinard intervient sur des pratiques et des sujets très différents. Maurice Lagisquet y fait des conférences et des démonstrations sur « le degré

⁷ « Rentrée », *Bulletin de l'Amicale* n° 11, janvier 1948, p. 3.

de perfectionnement technique et pédagogique, atteint par les suédois, dans la connaissance du mouvement humain⁸ », Amédée Dosjoub propose dans l'activité gymnique des séances pratiques aux agrès, René Ricard dirige des séances de handball à 7 et à 11, Robert Mérand conduit des séances sur le thème « comment introduire la notion de corps-obstacle dans l'initiation aux sports collectifs⁹ », Raymond Dessendier mène un débat sur la « compatibilité des lois de la vie saine avec les exigences de la vie sociale¹⁰ » et Jean Guimier fait une conférence sur les rapports de l'éducation physique avec la vie sociale.

Malgré l'étendue et la diversité de ces interventions, les stagiaires ont bien perçu la tentative de présentation unitaire de ces différentes activités. Le travail préparatoire fait par les intervenants avant le stage semble avoir été efficace puisque trois conditions essentielles pour emporter l'adhésion des stagiaires ont été remplies. Premièrement, la proposition des intervenants s'inscrit dans la recherche d'une conception unitaire de l'éducation physique et favorise son intégration à l'Ecole comme discipline enseignée en lui donnant un sens :

« Ce fut la découverte d'une belle unité dans le domaine de l'E.P., d'une méthode claire, intelligente, dont les principes soutiennent la conception et la réalisation de toutes les activités d'E.P. et sportive, le dépassement de la juxtaposition d'ensemble de procédés hétérogènes¹¹. »

Deuxièmement, la présentation de cet ensemble méthodologique s'est effectuée essentiellement au cours de séances pratiques, montrant aux stagiaires l'application effective dans les séances avec leurs élèves. C'est essentiel pour un pédagogue et cela renforce la crédibilité de la proposition.

« Et cela fut acquis, non pas seulement au cours de séances persuasives, mais encore et surtout par la pratique sur le stade, la conviction pénétrant à fond partout l'étude¹². »

Troisièmement enfin, dans chaque activité, les présentations excluaient totalement les recettes d'exercices applicables pour toute circonstance tout en gardant ce caractère pratique et utilisable. Au contraire, l'accent est mis sur la réflexion structurée de

⁸ « Programme du stage », *Bulletin de l'Amicale* n° 12, avril 1948, p. 4-5.

⁹ « Programme du stage », *Bulletin de l'Amicale*, *idem*.

¹⁰ « Programme du stage », *Bulletin de l'Amicale*, *idem*.

¹¹ « Dinard ! », *Bulletin de l'Amicale* n° 14, octobre 1948, p. 12.

¹² « Dinard ! », *Bulletin de l'Amicale*, *idem*.

l'enseignant, guidée par des principes issus de l'étude du mouvement. Une notion importante, la « forme définie du mouvement¹³ » est élaborée pour aboutir au dépassement méthodologique de la solution éclectique:

« Nous n'avons pas quitté Dinard avec des recettes, des procédés ; le travail n'a pas été tout mâché, prêt à utilisation ; mais nous avons reçu des directives précieuses, nous avons pratiqué des aspects typiques de la forme définie du mouvement, et de tout cela nous remercions profondément nos camarades profs à l'ENSEP qui ont animé si magistralement le stage¹⁴. »

Ce rassemblement amicaliste a eu l'heureuse initiative de mettre en contact les anciens élèves de l'ENSEPS et les élèves. Ces derniers, invités comme démonstrateurs, participèrent pleinement au stage. Les échanges ainsi noués firent certainement beaucoup pour la relance des adhésions à l'association. Les élèves se sentent désormais proches de l'Amicale. Cette association n'est plus seulement un moyen de défense de leurs conditions de vie à l'Ecole. Elle devient un élément indiscutable d'échanges de réflexions pédagogiques sur l'éducation physique, voire sur les conceptions théoriques de formation au sein des ENSEPS.

« Le contact avec les anciens nous a été profitable à divers points de vue : nous nous sommes d'abord rendus compte d'une heureuse progression dans la formation reçue à l'Ecole, et nos anciens nous enviaient même, ce qui n'a pas été sans augmenter notre confiance dans un nouvel essor de l'ENSEP. (...)...nous avons pu nous rendre compte de ce que représente l'Amicale des élèves et anciens élèves de l'ENSEP. (...) ...que l'on fera appel en plus largement aux élèves de Gravelle et de Châtenay, ce qui ne manquera pas de justifier le titre de l'Amicale des élèves et anciens élèves de l'ENSEP¹⁵. »

Dans cet ensemble extrêmement positif, il faut souligner toutefois, l'incompréhension de certains Anciens et invités au stage devant quelques expressions utilisées pendant les conférences. Jean Zoro nous a signalé¹⁶ par exemple, l'étonnement de certains de ses camarades de promotion sur l'emploi de l'expression « matérialisme dialectique » lors d'une causerie de Binet, pour expliquer une approche nouvelle des sports collectifs. L'introduction de cette expression marxiste suscitera la suspicion de certains

¹³ « Dinard ! », *Bulletin de l'Amicale*, *idem*.

¹⁴ « Dinard ! », *Bulletin de l'Amicale*, *idem*.

¹⁵ « Rapport de la délégation des élèves de l'ENSEP à Dinard », *Bulletin de l'Amicale*, n° 14, octobre 1948, p.15.

¹⁶ Entretien Jean Zoro du 20/11/2003

amicalistes. La formulation « entreprise unitaire » éveillera alors des soupçons. Elle sera considérée comme une forme de récupération orchestrée par un groupe déterminé d'enseignants d'éducation physique proches du Parti Communiste Français.

3) Remise en question

L'AG de l'Amicale est prévue à la fin du stage de Dinard. C'est une occasion pour le Bureau de pouvoir rassembler une assistance nombreuse. Le rapport financier établi par le trésorier n'amène pas de discussion particulière. Rubellin fait toutefois remarquer que pour la première fois, le nombre d'abonnés aux *Notes techniques* diminue alors que les membres actifs sont en grande augmentation¹⁷. Pour inciter les Anciens à ne pas être « défaillant à leurs devoirs d'amicalistes¹⁸ » et de régler leur cotisation, Paganel propose que « soit institué le système de la cotisation à recouvrement¹⁹ ». Cette mesure est acceptée à l'unanimité.

Le rapport moral de Robert Mérand soulève par contre beaucoup de questions. Si l'énumération des réalisations de l'Amicale pour l'année 1948 appelle le satisfecit, la gestion par le CA des publications de l'Amicale suscite les interrogations. Les organes de communication de l'Amicale, le *Bulletin* et les *Notes techniques* sont gérés, selon le rapporteur, suivant une « conception mutualiste », alors que le travail que ces deux publications réclament est désormais quotidien. Il fait prendre conscience à l'assemblée que « ce sont, d'autre part, les moyens les plus puissants que nous ayons, actuellement, pour nous faire connaître, pour pénétrer, directement ou indirectement, dans les milieux s'intéressant à l'EP, pour faire prévaloir notre point de vue sur notre enseignement et, par suite exercer une réelle influence²⁰ ». Il engage les amicalistes présents à réfléchir sur le rôle du CA de l'Amicale dont la plupart des membres ne sont pas présents à l'AG. Sont-ils réellement actifs ? Dans le même ordre d'idée, il incite l'assemblée à proposer une conception nouvelle des *Notes techniques* dont les articles tournés vers les sujets d'étude trop théoriques et trop spécialisés ne traitent pas des problèmes d'actualité. Il estime que le danger est grand de voir bon nombre d'Anciens se détourner de l'Amicale si elle n'apparaît plus comme une force de propositions pédagogiques. Robert Mérand

¹⁷ Les abonnés aux *Notes techniques* sont des 1170 contre 1550 en 1947. Le chiffre des membres actifs de l'Amicale est passé de 220 en 1947 à 402 en 1948.

¹⁸ « Rapport moral », *Bulletin de l'Amicale* n° 14, *op. cit.*, p. 4.

¹⁹ « Rapport moral », *idem*.

²⁰ « Rapport moral », *ibid.*, p. 5.

fait partie du groupe des organisateurs du stage qui a enchanté la plupart des amicalistes. C'est aussi le principal concepteur de « cette unité d'enseignement en éducation physique²¹ ». Bénéficiant de cette dynamique positive résultant du travail effectué, il emporte l'adhésion de la grande majorité des participants à l'AG qui s'interrogent sur le devenir de l'Amicale. Une commission est alors constituée sur la proposition de Paganel. Elle est chargée d'étudier l'action future de l'Amicale, d'élaborer des propositions et de les soumettre à l'assemblée générale. Elle comprend des professeurs des ENSEPS présents à l'AG et seize enseignants. Paganel, Léon Binet, le directeur du CREPS de Dinard, et Denise Marchand en font partie. Au cours de la réunion de cette commission Dessendier et Paganel interviennent souvent. Dessendier souligne la faiblesse de l'Amicale en raison de la défaillance de son CA. Il se place ainsi dans la ligne de pensée de Mérand. Paganel, plus mesuré, apparaît à cette occasion comme un homme de compromis déterminé à s'investir dans l'association. Sa première remarque importante souligne la nécessité de bien distinguer les actions respectives de l'Amicale et du Syndicat des professeurs. Il entend sans doute, faire taire les réflexions désobligeantes sur l'efficacité limitée des membres du CA face aux problèmes soulevés par les mauvaises conditions de travail des élèves et des professeurs dans les ENSEPS. Les participants à l'AG se souviennent des raisons de la grève des étudiants et de leur désir de créer une section syndicale au sein de l'Ecole. Paganel propose que le rapport de la commission qu'il consent de rédiger soit soumis à l'approbation de l'AG. Les termes de ce texte sont sans complaisance. Il attribue les raisons de l'inefficacité relative de l'Amicale à un manque de moyen et de dirigeants. En conséquence, il met en évidence la nécessité d'élire un nouveau CA et d'en responsabiliser les membres. L'implosion de l'association, redoutée à la fin du rapport de Robert Mérand, est cependant évitée.

« Élire un Conseil d'administration qui ne comprenne que des gens désireux de travailler dans des buts à préciser et nettement délimités²². »

Les tâches des membres du CA sont réparties suivant quatre secteurs : l'Ecole de formation, les *Notes techniques*, les stages et les réalisations diverses. Les revendications susceptibles d'apporter le plus de changements se concentrent sur les

²¹ « Impression de stage », *Bulletin de l'Amicale* n° 14, *op. cit.*, p. 11.

²² « Rapport de la commission », *Bulletin de l'Amicale* n° 14, *op. cit.*, p.7.

ENSEPS. Le rapport propose d'installer à sa direction un universitaire et « obtenir du corps professoral une unité de doctrine. S'il y a lieu, changer certains professeurs²³».

À la fin de la lecture du rapport de la commission, l'assemblée générale demande la démission collective du conseil d'administration en adoptant le texte suivant :

« L'Assemblée générale décide le renouvellement complet du CA par des élections qui auront lieu avant le 15 novembre 1948. Tous les camarades désirant faire partie du nouveau CA sont priés d'adresser leur candidature au Secrétaire général, boîte postale 35, Joinville-le-Pont, avant le 15 octobre²⁴. »

Un engagement important est demandé aux professeurs des ENSEPS pour mener le renouveau de l'Amicale :

« ...la participation de corps professoral des ENSEP est indispensable à l'intégration de l'Amicale dans l'œuvre d'orientation et de réorganisation générale de l'E.P.²⁵. »

À l'évidence, un souffle novateur animé du désir de bouleverser les habitudes s'est propagé pendant les deux semaines de stage à Dinard. À la volonté de changer la conception de l'éducation physique dans une Ecole de formation transformée et adaptée à ce besoin, s'est greffé la question de l'Amicale et de ses dirigeants. Considérée par les Anciens comme une structure intégrée à leurs Ecoles, elle est incluse dans la revendication de ce processus de mutation. À l'issue du stage, chaque amicaliste est convaincu de la nécessité de faire évoluer l'Amicale afin qu'elle devienne une force de proposition. Ce qu'écrit Henry Fromane, un jeune professeur sortant faisant partie de la promotion des « sacrifiés²⁶ » de 1945-1947, résume le sentiment de la majorité des amicalistes.

« L'Amicale qui, à ses débuts, et dans un premier stade, ne pouvait être autre chose qu'une Mutuelle, doit être à présent plus qu'un « rendez-vous d'anciens », dont le Bulletin relate

²³ « Rapport de la commission », *ibid.*, p.6.

²⁴ « Rapport de la commission », *ibid.*, p. 9.

²⁵ « Rapport de la commission », *ibid.*, p. 8.

²⁶ Les élèves de l'ENSEP jeunes gens de la promotion 1945-1947 ont été déplacés au début de l'année scolaire 1946-1947 à la Redoute de Gravelle. Leurs nouvelles conditions de logement et de travail exécrables n'ont pas permis à l'ensemble de cette promotion de préparer correctement les épreuves du concours du CAPEPS 1947. Sur les 62 élèves seuls 45 furent nommés professeurs à la rentrée 1947-1948. « Bilan », *Bulletin de l'Amicale* n° 10, juin-juillet 1947, p. 4.

laconiquement mariages et naissances. Elle est maintenant assez forte pour devenir un instrument de lutte entièrement et uniquement au service de la cause de l'E.P.²⁷. »

Dans cette vision nouvelle de l'action de l'Amicale, le rôle des enseignants des ENSEPS est central et déterminant. Il leur est demandé d'être des enseignants novateurs et de souscrire à un travail collectif, visant à dépasser le cloisonnement des activités enseignées à l'ENSEPS. Leur engagement dans l'Amicale serait de produire dans les *Notes techniques* des articles sur le résultat de leurs travaux et de participer à un stage national comme celui de Dinard. Ils assureraient ainsi auprès des Anciens, le suivi pédagogique concret des recherches effectuées. Dans cet ensemble, les ENSEPS et l'Amicale assumerait des fonctions coordonnées. L'ENSEPS serait le laboratoire de la recherche pédagogique bénéficiant des meilleurs professeurs et des meilleurs élèves. L'Amicale de son côté, serait la structure associative chargée de la diffusion de la pédagogie des ENSEPS, par le truchement de sa revue *Notes techniques* et de son stage annuel de perfectionnement. Elle jouerait ainsi une fonction de transmission du savoir pédagogique et technique de l'enseignement de l'éducation physique. Ce rôle s'exercerait au niveau de la formation initiale et surtout, au niveau de la formation continuée des enseignants d'éducation physique. Nous sommes bien dans une conception centralisée du savoir et du pouvoir, conformément au modèle en vigueur de cette époque.

4) Contrecoups du stage de Dinard 1948

Le stage de Dinard apparaît ainsi comme une césure dans la construction progressive d'une association qui cherche une forme efficace d'organisation. Certaines idées développées lors du stage ont convaincu les participants, d'autres ont inquiété les dirigeants. La forme prise par les débats, les résultats de la commission et la demande de démission de l'ensemble du CA par tous les participants à l'AG, ont fait croire aux absents du stage à une entreprise de conquête de l'Amicale par un groupe déterminé d'enseignants militants.

²⁷ Fromane Henry, « Impression de stage », *Bulletin de l'Amicale* n° 14, *op. cit.*, p. 11.

■ Les membres du CA absents au stage de Dinard n'ont pas particulièrement apprécié que leur engagement et la qualité de leur travail dans l'association soient mis en cause en leur absence. Dans les semaines qui suivent, ils vont s'employer à activer leurs réseaux de relations pour que les décisions prises lors de l'AG ne soient pas préjudiciables à l'exercice de leurs responsabilités dans l'association lors des élections à venir.

En janvier 1949, les candidats qui faisaient partie de l'encadrement du stage de Dinard, Mérand, Binet et Lagisquet ne sont pas élus. Ces élections furent marquées par trois faits : le refus de la candidature de Lagisquet par les membres du CA sortant²⁸, le désistement à la dernière minute de Dessendier et le nombre réduit de votants²⁹. Dans son premier éditorial, le Bureau de la nouvelle équipe dirigeante résume l'effervescence qui suivit l'AG de Dinard de la façon suivante :

« En toute objectivité, nous ne pouvons nier que certains amicalistes ont trouvé la fin d'année 48 fort « pénible », et qu'ils en ont même déduit que l'Amicale était au plus mal³⁰. »

Robert Mérand lui-même en convient. À la façon dont les événements se sont déroulés, les amicalistes absents à Dinard ont pu croire à une récupération de l'association au profit d'un groupe d'enseignants guidé par des intentions éloignées de l'éducation physique.

« A l'AG de 1948, où sont nés des points de vue différents, il fallait envisager le remplacement de quatre membres du CA. Certains amicalistes ont pu croire à un essai de noyautage. Or, aucune action politique n'a été engagée³¹. »

Le nouveau Bureau de l'Amicale cherche à minimiser les répercussions de l'AG qui suivit le stage de Dinard, en invoquant le manque d'expérience combiné à l'énergie débordante des amicalistes :

²⁸ Lagisquet ne fut pas considéré comme un membre actif dans la mesure où celui-ci n'a pas effectué son cycle d'étude à l'ENEP. En effet, admis élève à l'ENEP en 1939, il ne put y entrer pour cause de mobilisation (Couturier Gérard, *L'EPS face au sport. 15 acteurs témoignent*, « L'ENSEP. Contribution écrite de Maurice Lagisquet », Éditions Centre EPS et Société, Paris 1999, p. 60).

²⁹ 110 votants seulement « Assemblée générale du 5 juin 1949 », *Bulletin de l'Amicale*, n° 17 bis, juillet 1949, p. 8.

³⁰ Le Bureau, « La vie de l'Amicale », *Bulletin de l'Amicale*, n° 16, avril 1949, p. 2.

³¹ « Assemblée générale du 5 juin 1949 », « Mérand Robert donne les raisons de sa démission », *Bulletin de l'Amicale*, n° 17 bis, *op. cit.*, p. 8.

« Il en est de l'Amicale comme de l'enfant. Sa croissance se poursuit lentement ; née en 1936, avec ses 14 ans, elle vient peut être de traverser sa crise de puberté, mais la façon même dont elle a réagi doit nous faire heureusement présager de l'avenir. Ce que certains sont tentés d'appeler désaccord, désunion, nous le qualifions de vitalité, désordonnée sans doute, mais qui ne demande qu'à être canalisée, maîtrisée, disciplinée³². »

Cette comparaison ne convient pas à Mérand. Il ne peut accepter que les manifestations de la volonté de changement exprimée à Dinard soient considérées comme des soubresauts anarchiques et mal canalisés d'enseignants puérils. Pour lui, de tels stages éveillent l'esprit critique des participants et il est du devoir de l'Amicale de tenir compte de l'engouement des amicalistes. Dans une lettre ouverte parue dans le *Bulletin de l'Amicale* n° 17, il s'adresse à Pierre Parazols, le nouveau responsable des *Notes techniques* :

« Esprit critique qu'il ne faut pas confondre avec esprit de polémique ou de dénigrement. En ce sens, l'expérience de Dinard se présente comme un stage de type nouveau et le contenu du programme serrait de si près les désirs et les besoins des camarades, que ces camarades ont unanimement manifesté leur satisfaction³³. »

Cette opposition au sujet de la conduite des stages de l'Amicale provoque la démission de Robert Mérand du CA de l'Amicale.

■ La DG EPS avait facilité l'organisation du stage de Dinard en remboursant aux stagiaires une partie des déplacements et de l'hébergement des professeurs. Cependant, l'esprit novateur et les principes sur lesquels s'appuie le groupe des enseignants présentant la démarche de recherche unitaire en éducation physique ne sont pas bien acceptés par les responsables de la Direction générale et par Gaston Roux, en particulier. Ils se montrent pour le moment, réfractaires à une nouvelle proposition de stage national organisé par l'Amicale. Le nouveau Bureau de l'Amicale doit donc regagner leur confiance.

³² Le Bureau, « La vie de l'Amicale », *Bulletin de l'Amicale*, n° 16, *ibid.*

³³ Mérand Robert, « Lettre ouverte de Mérand à Parazols », *Bulletin de l'Amicale* n° 17, juillet 1949, p. 8.

« Ricard pourtant fait remarquer que l'Administration générale paraît peu disposée à renouveler l'expérience Dinard. Elle a reçu des protestations de professeurs non amicalistes et a formulé le reproche que ce stage avait créé un esprit « frondeur » parmi ses professeurs³⁴. »

Mais, malgré une recherche d'appui auprès de M. Boucoiran conseiller technique du ministre, qui ressemble à une tentative d'apaisement, le projet d'un nouveau stage national est repoussé. Les efforts de Jean Vivès, mandaté par le CA, aboutissent à un refus poli mais ferme pour l'année 1949.

« La Direction générale n'est pas opposée à l'idée du stage amicaliste. Mais elle pense que celui-ci ferait double emploi avec les stages déjà organisés. En effet, dans les Centres régionaux et à l'INS, vont se dérouler cet été un certain nombre de stages réservés aux professeurs d'éducation physique³⁵. »

■ Pour comprendre les décisions du groupe d'Anciens du CA à l'égard des professeurs d'éducation physique ayant conduit le stage de Dinard et celles de la Direction générale à l'égard de l'Amicale, il est nécessaire de situer ces événements dans le contexte politico syndical particulier de ces années 1946-1949. La sensibilité politique et syndicale des différents personnages évoqués a de l'importance dans la compréhension des différentes décisions et dans les choix qui ont été faits.

La présence de Gaston Roux³⁶ à la tête du service de la Direction générale chargée de l'Education physique et des Sports dans un sous-secrétariat d'Etat tenu par Andrée Viénot, députée SFIO, donne à ce service une coloration socialiste. En mai 1947³⁷, les députés communistes ont été exclus du gouvernement par le président SFIO du Conseil. Cet évènement qui se déroule peu avant l'adoption du plan Marshall en France suscite une vague anti-communiste dans l'opinion française et a des conséquences sur le plan syndical. En décembre 1947, la tendance syndicale proche de la SFIO, dénonçant une mainmise des communistes, quitte la CGT pour créer une structure syndicale concurrente, la CGT-FO. Le SNPEP, le syndicat des professeurs d'éducation physique,

³⁴ « Compte-rendu de la réunion de lundi 7 février 1949 », *Bulletin de l'Amicale* n° 16, avril 1949, p. 9 ;

³⁵ « Compte rendu de la réunion du 12 mai 1949. Stage de perfectionnement », *Bulletin de l'Amicale* n° 17, *ibid.*, p. 5.

³⁶ Nous avons déjà rappelé que Gaston Roux a été le collaborateur de Léo Lagrange dans les gouvernements du Front populaire.

³⁷ Le président du Conseil, Paul Ramadier demande un vote de confiance le 4 mai devant une opposition des ministres communistes à sa politique économique. Les députés communistes votant contre, le 5 mai les ministres communistes sont renvoyés du gouvernement. Le tripartisme politique a vécu.

subit les conséquences de ce mouvement. Il est peu puissant et sa division serait catastrophique. Ses dirigeants cherchent à conserver son unité et adhèrent à la Fédération de l'Education Nationale (FEN) qui naît de la volonté des enseignants de tous les niveaux de préserver l'autonomie syndicale. Désormais, c'est au sein de chaque syndicat que les problèmes de sensibilités politiques se posent. La conséquence est un regroupement des propositions des différentes tendances sous la forme de courants. Depuis la reprise de ses activités, le SNPEP est dirigé par un Bureau composé essentiellement de personnalités dont les penchants politiques sont favorables à la SFIO. Surrel, Ricard, membres du CA de l'Amicale, sont de ceux-là. Certains syndicalistes du SNPEP et militants communistes fondent au sein de la CGT un syndicat de l'Education physique tout en restant membres du SNPEP. Mérand, Lagisquet et Guimier³⁸ font partie de ces militants. Ils critiqueront, au sein de ce groupe, les différentes actions de la direction du SNPEP qui en s'affiliant à la FEN, se revendique autonome. Cette situation provoque un climat de désunion au sein du SNPEP. Ces deux tendances syndicales sont présentes au sein des ENSEPS et plus particulièrement à l'ENSEPS jeunes gens. Parmi les professeurs syndiqués de la tendance autonome, nous pouvons citer : Mmes Surrel³⁹ et André⁴⁰, Ricard⁴¹, Dutartre⁴², Gonce⁴³, Cassagne⁴⁴ et Rubellin. À l'ENSEPS jeunes gens, Mérand et Lagisquet font partie de la tendance opposée à la direction autonome du SNPEP. Tous deux sont des sympathisants communistes. Ils situent leur action pédagogique dans une perspective plus large que le simple cadre de leurs cours. Ils représentent tous les deux à leur manière, le renouveau de l'éducation physique⁴⁵ et leur

³⁸ Nommé inspecteur de la Jeunesse et Sports après la Libération et particulièrement chargé de la restructuration des Ecoles de Formation en EPS, il est muté dans un service départemental après 1948, à la suite d'un incident au CREPS de Strasbourg. Son militantisme politique au sein du PCF et syndical dans la section éducation physique de la CGT fait de lui un opposant à la tendance autonome du SNPEP et un farouche partisan pour des moyens supplémentaires en EPS. Il défend de meilleures conditions de travail pour les professeurs dans les établissements scolaires. Ancien de l'ENEP, promotion 1933-1945, il participe régulièrement aux travaux du CA de l'Amicale dans lequel il affiche et défend ses orientations. Ses conceptions sur le rôle social de l'éducation physique pour parvenir à changer la société seront partagées par des professeurs d'éducation physique des ENSEPS et membres du CA de l'Amicale tels Lagisquet et Mérand mais aussi comme Maurice Baquet, directeur technique de l'INS ou Binet, directeur du CREPS de Dinard. .

³⁹ Directrice de l'ENSEP filles. Son mari est le secrétaire général du SNPEP.

⁴⁰ Dont le mari, un Ancien de la promotion 1933-1935, est le gérant du Bulletin syndical

⁴¹ Secrétaire corporatif du SNPEP.

⁴² Trésorier du SNPEP.

⁴³ Professeur à l'ENEP puis à l'ENEPS et à l'ENSEPS jusqu'en 1946, année où il fut nommé inspecteur. Il avait tenu la fonction de secrétaire général du syndicat pendant la guerre.

⁴⁴ Président de l'Amicale, il fait partie du CA du SNPEP.

⁴⁵ Maurice Lagisquet est le spécialiste incontesté de la néo suédoise en France. Robert Mérand, par une approche du mouvement et de son apprentissage différentes de ses collègues professeurs envisage des perspectives novatrices en éducation physique.

charisme est tel qu'ils marquent de leur empreinte bon nombre d'élèves de l'ENSEPS. René Deleplace, de la promotion de 1946-1948, puis Marcel Berge⁴⁶ et André Thuriot⁴⁷ de la promotion 1948-1951, qui feront partie de la première liste « unitaire » d'opposition à la liste « autonome » au congrès du SNPEP conduite par Jean Guimier en 1950, seront influencés par l'enseignement et l'action de Robert Mérand.

Les divers mouvements de protestation des élèves de l'ENSEPS jeunes gens, leur volonté de créer une section syndicale sont interprétés comme les signes d'une activité dissidente communiste au sein des ENSEPS dont le but est de déstabiliser les services de l'Education physique. Les événements de l'AG de Dinard sont perçus comme la tentative d'un groupe identifié sympathisant communiste et opposé à la tendance autonome du SNPEP. Elle serait provoquée pour investir l'Amicale et diffuser sa conception de l'éducation physique. Dès lors, les Anciens qui dirigent l'Amicale craignent qu'une rivalité entre deux fractions habitées par des idéologies politiques et syndicales opposées s'installe dans leur association. Cette situation irait à l'encontre de tout le travail de regroupement des Anciens amorcé depuis la reprise.

Après les élections au CA de l'Amicale de janvier 1949, les dirigeants nouvellement élus présentent aux adhérents des modifications des statuts de l'association. Le travail préparatoire à l'AG de 1949 est confié à Cassagne. Au cours de l'AG extraordinaire du 15 juillet 1949⁴⁸, un alinéa ajouté à l'article sur la composition du CA propose la présence d'un représentant élève de chaque promotion de chaque Ecole. Ce qui porte à six le nombre de représentants des élèves au CA. Cependant, un seul représentant des élèves de chaque Ecole a une voix délibérative. Dans l'article concernant l'AG de l'Amicale, les mêmes dispositions ont été retenues. Bien qu'invités en plus grand nombre au CA et à l'AG de l'Amicale, les élèves perdent deux voix délibératives sur trois par rapport aux anciens statuts. Cette modification a son importance dans le contexte contestataire de la période. Les élèves s'interrogent sur la réelle prise en compte de leurs revendications par l'Association des Elèves et Anciens Elèves de l'ENSEP. Leurs délégués ne manquent pas de faire remarquer que cette prise de

⁴⁶ Elève de l'ENSEPS, promotion 1948-1951, il est représentant des élèves au CA de l'Amical. Il sera élu syndical en 1956, représentant la tendance unitaire et deviendra après 1969 secrétaire général du SNEP.

⁴⁷ Elève de l'ENSEPS, promotion 1948-1951, représentant des élèves auprès du syndicat pour la création d'une section spécifique dans les ENSEP, il deviendra élu « unitaire » en 1956 avec Marcel Berge.

⁴⁸ Au cours de l'AG normale du 5 juin 1949, le quorum nécessaire à une décision de changement des statuts n'ayant pas été atteint, cette question particulière fut repoussée à une AG extraordinaire tenue boulevard Jourdan au centre de rééducation dirigé par Cassagne.

décision est peu favorable à leur engagement dans l'Amicale alors qu'ils viennent y trouver une force d'appui face à l'administration.

« Les délégués auprès de l'Amicale ont pu envisager une collaboration plus active avec nos anciens, certains qu'un rapprochement ne peut aboutir qu'à une meilleure compréhension mutuelle dont les effets se ressentiront à l'Ecole. Mais ils ont regretté que les modifications apportées aux statuts de l'Amicale par l'AG du 15 juillet 1949 aient eu pour effet de restreindre les droits qui étaient primitivement accordés aux élèves alors que ces modifications avaient été envisagées pour nous permettre de prendre une place plus importante au sein de l'Amicale⁴⁹. »

La perception négative de cette modification des statuts par les élèves des ENSEPS renforce chez eux un sentiment d'incompréhension. Il se traduit par une désaffection pour cette association qui a été créée à l'origine pour défendre les intérêts de leur Ecole et de l'Education physique. Confondant intérêt de l'Ecole et défense de leurs requêtes, les élèves se placent dans une attitude d'opposition aux membres du CA de l'Amicale. De cette incompréhension réciproque naît l'idée que seul le SNPEP peut défendre leurs positions, à condition que leurs revendications soient portées par les représentants de la tendance opposée aux représentants « autonomes ». Ceux-ci sont proches des dirigeants de l'Amicale. Leurs modes de relation avec l'administration sont jugés similaires. Trop complaisants et considérés comme des rapports de convenance et de collaboration avec l'administration de la DG JS, ils sont mal perçus par les élèves qui se rapprochent ainsi de l'opinion des membres de la future tendance « unitaire » du SNPEP.

⁴⁹ Pour la promotion 48-51, L' « homme de jour », « La vie à l'école », *Bulletin de l'Amicale*, n° 18, octobre 1949, p. 10-11.

Conclusion du chapitre 3

Après la Libération, le redémarrage du fonctionnement de l'Amicale se fait sans heurt. Les activités de ses dirigeants s'intègrent dans le paysage nouveau de l'Education physique.

Le corps professionnel des moniteurs d'éducation physique perdure. Il est remplacé par celui des maîtres d'éducation physique et sportive¹. L'Ecole normale des professeurs est refondée mais scindée en deux écoles normales supérieures d'éducation physique et sportive, une pour les jeunes filles et une pour les jeunes gens. Des Instructions officielles paraissent. La Direction générale de l'Education physique et des Sports se structure momentanément dans le cadre de l'Education nationale. Elle rejoint ensuite un sous-secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Cette période, est marquée par les actions d'épuration, les commissions de "la Hache" et de la "Guillotine" et par des revendications sociales qui n'épargnent pas les ENSEPS. Les conditions de travail, particulièrement à la Redoute de Gravelle pour l'ENSEPS jeunes gens, ne conviennent pas aux élèves et aux professeurs qui se sentent méprisés. Ils s'engagent dans des mouvements de protestation. Les responsables de l'Amicale, par leur position nuancée, continuent d'être des interlocuteurs de la Direction générale. Ils acquièrent la possibilité d'organiser leur stage de formation destiné à rassembler les membres de l'Amicale pendant les vacances.

Mais les débats ne sont pas pour autant exclus des réunions de l'association. Certains, proches des élèves conçoivent mal que leurs revendications ne soient pas satisfaites. Ils souhaitent que l'Amicale les soutienne davantage. Mais, c'est la question pédagogique qui provoque le plus de discussions en réunions. La question de l'unité méthodologique de l'enseignement l'éducation physique est posée. Ceux qui désirent que la formation dispensée dans les ENSEPS ait pour toutes les activités des caractéristiques communes, s'appuient sur des références idéologiques. La grande majorité des dirigeants de l'Amicale, plus prosaïques, refusent d'engager leur association dans une croisade contre l'organisation des écoles normales telle qu'elle est conçue et tiennent à conserver à leur discipline les finalités exclusivement scolaires recommandées par les textes officiels.

¹Le Brevet de moniteur est abrogé à la Libération. Il est remplacé par le diplôme de maître d'EPS. Décret n° 45-2385 du 17 octobre 1945.

Ce débat se poursuit à propos des *Notes techniques*. Cette revue est devenue en quelques années un organe très suivi d'informations sur les techniques et la pédagogie de l'éducation physique. Le projet des dirigeants de l'Amicale dont Robert Mérand fait partie est plus ambitieux encore. Pour eux, les *Notes techniques* doivent devenir la revue diffusant la conception particulière de l'éducation physique, celle des ENSEPS. Faut-il pour cela prescrire l'écriture d'articles présentant les activités sous la forme d'une orientation commune ou bien permettre la publication de points de vue différents ?

La direction collégiale de l'Amicale ne peut prendre ni le risque de la désunion ni celui d'un engagement théorique marqué idéologiquement. L'éclectisme reste encore un mode de pensée auquel se réfèrent les bâtisseurs de systèmes théoriques complexes.

Après une très courte période floue, le bureau de l'Amicale parvient à structurer davantage l'association en faisant appel aux bonnes volontés régionales. Le fonctionnement de l'Amicale, plus démocratique de ce fait, gagne aussi en efficacité. L'expansion de l'association commence. Les relations avec la Direction générale s'apaisent.

Conclusion première partie

La création de l'Amicale des Elèves et Anciens élèves de l'ENEP a été provoquée par la conjonction de la volonté de renforcer la position de l'Ecole Normale d'Education Physique et l'ambition de diffuser une orientation pédagogique et éducative de l'éducation physique. L'existence et la pérennité de l'ENEP passe en effet par sa reconnaissance auprès des structures administratives et de tous les éducateurs. La spécificité de son enseignement doit apparaître. L'Amicale est un vecteur qui permet aux élèves et à l'administration de l'ENEP d'agir et de revendiquer l'amélioration de leurs conditions de travail.

Au début des années 1930, des enseignants souhaitent donner à l'éducation physique une orientation éducative pour la distinguer de la préparation militaire ou de la pratique physique médicale. En arrivant à la direction de l'ENEP, Ernest Loisel renforce cette tendance et œuvre pour qu'elle soit admise par les responsables administratifs et politiques. Pour lui, l'Amicale peut parvenir à renforcer cette option en maintenant vivace l'esprit d'Ecole et en prolongeant l'enseignement qui y est donné. Il essaie de profiter d'un contexte favorable à la pratique physique dans la société française pour faire admettre la place des professeurs d'éducation physique dans le monde enseignant. Mais il est victime du régime de Vichy.

Dès le début, les rassemblements provoqués par l'association de l'ENEP permettent de rapprocher les élèves et les Anciens. Ces échanges, bâtis autour de problèmes communs, renforcent les liens entre les différentes générations de professeurs d'éducation physique. L'état d'esprit ainsi développé, s'épanouit dans les conditions difficiles de l'Occupation. La diffusion des *Notes Techniques* est l'expression de cette solidarité. À la Libération, les activités de l'Amicale reprennent sous la conduite des Anciens. Ils proposent des activités pour rassembler l'ensemble des professeurs formés par l'Ecole normale. C'est tout naturellement que le projet de stages de recyclage s'élabore. Pour pouvoir aboutir, les dirigeants de l'Amicale doivent composer avec l'administration de tutelle des ENSEPS. Cette nécessité condamne ces responsables volontaires à plus de mesure. Ils comptent sur des réalisations fortes et ambitieuses pour gagner en reconnaissance plutôt que sur des actions de protestations, même si elles sont justifiées.

C'est cette position délicate qui provoque l'incompréhension des élèves qui doutent désormais de l'efficacité de leur association pour régler leurs problèmes.

En effet, l'Amicale a évolué. Elle n'est plus exclusivement centrée sur la défense des conditions matérielles de travail des ENSEPS. L'ambition de devenir l'organe quasi officiel de l'enseignement des ENSEPS s'affirme. Ce sont donc des difficultés de natures différentes qui se profilent à la fin des années 1940 pour les membres du conseil d'administration de l'Amicale. L'identification d'une méthodologie de recherche dans le but d'unifier l'approche des activités enseignées dans les ENSEPS est rendue difficile en raison d'une nouvelle guerre des méthodes d'éducation physique. Gênés, devant un choix qui engagerait l'association à reconnaître un point de vue plus politique qu'éducatif, les membres du CA optent pour le principe du respect de toute appartenance, garantissant l'acceptation des échanges. Il leur assure l'aide de l'administration.

Ce sont ces changements sensibles de priorité dans les objectifs qui provoquent une crise interne au cours des années 1948 et 1949. Le fonctionnement que les membres élus du CA vont mettre en place et les actions qu'ils vont entreprendre pour faire aboutir leur dessein font l'objet de la deuxième partie. Le projet reste ambitieux. Convaincus de former un corps professionnel enseignant d'élite, les professeurs d'éducation physique issus de l'ENEP, de l'ENEPS puis des ENSEPS, souhaitent que leur association ait des moyens pour apparaître comme l'organe quasi officiel de l'Education physique.

Deuxième Partie

L'INFLUENCE D'UN CORPS PROFESSIONNEL D'ÉLITE (1950-1967)

« La notion tout à fait extraordinaire "d'esprit de corps", qui rappelle le langage mystique des canonistes (*corpus corporatum incorpore corporato*), désigne donc la relation subjective que, en tant que corps social incorporé dans un corps biologique, chacun des membres du corps entretient avec le corps auquel il est immédiatement et comme miraculeusement ajusté. Cet esprit de corps est la condition de la constitution du capital social, cette ressource collectivement possédée qui permet à chacun des membres d'un groupe intégré de participer au capital individuellement possédé par tous les autres. »

Bourdieu Pierre, *La Noblesse d'Etat, grandes écoles et esprit de corps*, Editions de Minuit, Paris, 1989, p. 258-259.

Introduction de la deuxième partie

Immédiatement après le stage de Dinard, les dirigeants de l'Amicale ont réussi à maintenir intactes les structures de leur association. Leur désir est de la faire vivre en offrant aux professeurs la possibilité de se rencontrer grâce à des stages comme celui-ci. Pour cela, l'aide de la DG JS leur est nécessaire. D'autre part, défendre les écoles de formation reste l'objectif de l'association. Dans bien des cas, tous les membres de l'Amicale, qu'ils soient élèves ou Anciens, se retrouvent dans ce projet. Cependant, des circonstances particulières font naître des disparités. Elles sont parfois de taille lorsque la conception de la formation dans les ENSEPS provoque des oppositions entre élèves et professeurs. Ainsi, malgré un fonctionnement qui apparaît lisse, les relations entre différents groupes d'Amicalistes ne sont pas exemptes de remous. En fait, par le jeu des rapports entretenus avec différentes structures, les dirigeants de l'Amicale sont soumis à des démarches qui apparaissent équivoques. Comment pourront-ils concilier la défense des élèves des ENSEPS tout en gardant la confiance de la DG JS à laquelle ceux-ci s'opposent ? Les élèves qui commencent à affirmer des positions structurées, sont très critiques vis-à-vis de leur formation. Quelle sera la ligne de conduite des dirigeants de l'Amicale dans ce débat fratricide ? Enfin, avec le développement des pratiques sportives, l'Amicale, émanation de deux écoles distinctes depuis 1945, pourra-t-elle représenter encore l'éducation physique des « jeunes filles » et l'éducation physique des « jeunes gens » sans aucune discrimination d'ordre de valeur ?

La forme que va revêtir l'ensemble des décisions prises par les dirigeants de l'Amicale engage l'avenir et la pérennité de cette association. Elle est l'émanation d'un groupe d'enseignants qui depuis sa création doit gérer une situation paradoxale. Ce corps de professeurs d'éducation physique se considère comme une élite. Mais, il a le sentiment que dans le contexte éducatif sa position reste marginale et dérisoire. Pour échapper à un statut de subalterne, les professeurs d'éducation issus des ENSEPS ont l'obligation d'émerger vis-à-vis de leurs collègues d'éducation physique. En même temps, il faut qu'ils arrivent à les convaincre pour les entraîner dans la valorisation de l'enseignement de l'éducation physique. Enfin, face à leur administration de tutelle, ils doivent montrer

leur professionnalisme et leur technicité sans avoir l'air de ravir à ses représentants, les inspecteurs, l'autorité morale qui leur est conférée sur le plan pédagogique. Au cours de la période que nous allons envisager, la mission des responsables de l'Amicale va consister à résoudre ces contradictions. Mais, quelle sera donc la place réservée à la défense des élèves dans ce contexte de choix décisifs pour l'association ? Comment parvenir à diffuser l'enseignement des ENSEPS et en garantir leur primauté ? Les dirigeants de l'Amicale disposent d'un réseau relationnel efficace. Il s'avère nécessaire de l'activer pour le bon fonctionnement et pour l'avenir de l'Amicale.

Chapitre 4

L'installation de l'Amicale des anciens élèves de l'ENSEP (1950 à 1962)

Échaudés par l'expérience malheureuse du stage de Dinard de 1948, les dirigeants de l'Amicale veulent reprendre le contrôle de l'association afin d'éviter une implosion qui la condamnerait. Il s'agit également de conserver la confiance de la DG EPS dont l'aide s'avère si précieuse pour l'organisation d'un stage national. On peut se demander si la décision des responsables de l'Amicale de se rapprocher de l'administration chargée de l'éducation physique ne va pas influencer sur l'évolution des statuts de l'association. En tout cas, cette orientation conduit certainement à éloigner les élèves de l'Amicale. En nous interrogeant sur cette stratégie, nous verrons que les projets des dirigeants de l'Amicale deviennent plus ambitieux. Ce rapprochement auprès des instances de la Jeunesse et aux Sports s'accompagne d'une prise en compte plus importante des activités sportives dans la formation initiale des ENSEPS et dans les stages de recyclage. Beaucoup moins prompts à rompre avec les activités traditionnelles, les femmes développent une forme d'éducation physique distincte de celle des hommes. Il convient d'approfondir les raisons de la résistance des enseignantes à la formation essentiellement sportive de l'éducation physique et de mesurer leurs conséquences dans les activités de l'Amicale.

4A/ Administrer l'Amicale avec sérénité ?

1) Conséquences de Dinard 1948

Les mois qui suivent l'assemblée générale organisée lors du stage de Dinard en 1948, perçue au prime abord comme une période de flottement, s'avère au contraire un laps de temps déterminant pour l'orientation de l'Amicale.

Considérées comme une tentative d'appropriation de l'Amicale par le courant communiste, les motions de l'assemblée générale de Dinard ont pour conséquence un regain d'activité des membres du CA dans le but de conserver l'orientation originelle de leur association. C'est un moment d'intenses discussions entre militants aux positions divergentes. Faut-il faire de l'Amicale et de sa revue un organe de combat pour une conception particulière et précise de l'éducation physique et dans ce cas s'engager dans une lutte pour faire prévaloir ces idées ? Cette orientation fondée sur le choix d'une

méthodologie risque de repousser hors de l'association les enseignants qui y sont réfractaires. L'objectif fondateur de l'Amicale - rassembler tous les professeurs formés dans les ENSEP - serait alors impossible à atteindre.

Les arguments des deux tendances sont résumés dans une série de lettres ouvertes échangées entre deux membres du CA, représentant chacun une conception différente de l'Amicale et de son organe de diffusion, *Les Notes techniques et pédagogiques*.

Au cours de la période de préparation des élections de fin 1948, il a fallu toute l'influence et le tact d'André Paganel pour ramener un climat serein parmi les membres de l'Amicale afin que le scrutin se déroule dans des conditions normales. Il a joué un rôle de médiateur au stage de Dinard en proposant la création d'une commission d'étude sur le devenir de l'Amicale devant la menace d'implosion de l'association. Principal animateur de ce groupe de travail, il en a rédigé le rapport qui prévoyait de nouvelles élections réclamées par les participants avant la fin de l'année 1948.

« Paganel propose qu'une commission soit formée pour étudier l'action future de l'Amicale, ses possibilités, et pour élaborer un certain nombre de propositions à soumettre à l'Assemblée générale¹. »

André Paganel est sans doute, à ce moment-là, la personnalité la plus emblématique parmi les Anciens de l'Amicale. Major de la première promotion de l'ENEP, il a été le chef de file des revendications de 1935 qui se sont traduites par le départ de Chailley-Bert et l'arrivée de Loisel à la tête de l'ENEP². Il a donc tout naturellement l'autorité et le rayonnement pour rassembler autour de sa personne les personnalités importantes de l'association et l'ensemble des adhérents.

Malgré son absence³, il est porté à la présidence de l'Amicale par les membres du CA réunis le 7 février 1949. Il regroupe alors autour de lui un bureau composé d'une

¹ « Rapport moral », *Bulletin de l'Amicale* n° 14, octobre 1948, p. 6.

² Robert Surrel, secrétaire du SNPEP des années 1950, rend hommage à Paganel lors de sa disparition en rappelant les premières années communes à l'ENEP en ces termes : « ...admis ensuite au concours du Cours de Perfectionnement de Paris, prélude à la future ENEP et après le Cours Supérieur du lycée Michelet, entre major de la première promotion de l'ENEP en 1933. Leader incontesté, il confirme son titre de major au professorat deux ans après. (...). À la suite d'une manifestation des élèves, conscients de ce que l'Ecole aurait dû leur apporter, nous avons été exclus pour quinze jours ; trois d'entre nous, considérés comme meneurs avaient dû à leur forte personnalité de se voir sanctionnés d'une exclusion plus longue. (...) C'étaient Dessendier, Guimier et Paganel. » (Surrel Robert, « Paga... mon ami », *Hyper*, n° 110, juin 1976, p. 11).

³ André Paganel est alors en poste à Poitiers.

majorité de « sortants ». Germain Rubellin⁴ accepte de continuer à assumer la tâche de trésorier, Pierre Parazols⁵ de s'occuper de l'organisation des *Notes techniques* à la place de Robert Mérand démissionnaire. Lucienne Bauduret⁶ devient la secrétaire générale. Cette reprise en main de l'Amicale n'est pas acceptée aussi facilement par certains amicalistes aspirant à un changement plus net d'orientation de l'éducation physique et de l'enseignement dispensé dans les ENSEPS. Ils auraient souhaité que l'Amicale évolue autrement. Ils sont convaincus que les membres élus de l'ancien bureau ont manœuvré pour conserver le contrôle de l'association. C'est l'opinion d'un enseignant du CREPS de Dinard, Yannick Léger, de la promotion 1941-1943. Il l'exprime à un ami dans un courrier qui ne laisse aucune ambiguïté sur son appréciation de la situation.

« La lecture du dernier bulletin de l'Amicale m'a profondément choqué.

A travers la sécheresse des communiqués je décèle une action menée contre la tendance active et dynamique qui est née à Dinard et avait enthousiasmé beaucoup d'entre nous.

L'utilisation de ce texte, extrait des statuts en vertu duquel Lagisquet ne peut être candidat au CA est une manœuvre pour l'évincer. Or, Lagisquet est un de ceux qui nous a le plus apporté au stage de l'Amicale. A la suite de cette manœuvre, Mérand qui, avec Lagisquet a été le promoteur de Dinard, se retire, ce qui est logique.

Ces deux gars-là me paraissent avoir quelque chose « dans le ventre », et à mon sens, élargissaient considérablement notre conception de l'E.P. C'est pourquoi les vieilles barbes ou les gens en place, sentant leur tranquillité menacée, s'arrangent pour les tenir à l'écart⁷. »

Yannick Léger, dans son désir de soutenir les propagandistes de l'esprit de Dinard 1948, propose l'organisation d'un nouveau stage en 1949 pour « sauvegarder l'œuvre entreprise⁸ » avec comme objectifs de « poursuivre le travail de perfectionnement professionnel entrepris » et de « clarifier la situation qui résulte des divergences apparues entre nos dirigeants⁹ ».

Son courrier est pris en considération en CA. Le premier objectif du stage requiert l'approbation de tous les membres du CA. Le libellé du second semble poser un problème dans ce nouveau groupe qui cherche à s'organiser et à bâtir l'association sur

⁴ Promotion 1935-1937.

⁵ Promotion 1943-1945.

⁶ Promotion 1938-1940. Elle sera plus tard détachée à la bibliothèque de l'ENSEPS.

⁷ Léger Yannick, *lettre du 8 janvier 1949*, adressée à Jean Zoro, archives de Jean Zoro, dossier 1949.

⁸ Léger Yannick, *lettre du 5 février 1949*, adressée à tous les adhérents, archives de Jean Zoro, dossier 1949.

⁹ Léger Yannick, *idem*.

le regroupement de tous et sur l'esprit de convivialité. Avec le recul, nous pensons que le dessein du groupe en place était de maintenir un certain statu quo plutôt que d'engager l'association vers une forme de modernité qui l'éloignerait du pouvoir administratif. Dans ce cadre assez étroit, le contexte politique et syndical influe sur les décisions à prendre pour les dirigeants d'une association limitée en nombre d'adhérents et qui veut étendre son influence.

La « tendance active et dynamique » qui se veut radicalement novatrice, est portée par des enseignants dont les idées politiques sont proches du Parti Communiste. Dans le SNPEP, ils sont souvent en opposition avec les dirigeants nationaux à qui ils reprochent de pactiser avec le pouvoir en place. En raison de leurs idées politiques, ils sont soupçonnés d'endoctriner les étudiants de l'ENSEPS jeunes gens et de les soutenir activement dans leurs revendications. Le bouleversement qu'ils prônent ne peut avoir de chance d'aboutir, tant l'administration se méfie de leur influence politique.

L'évolution lente et les conceptions classiques de l'éducation physique sont incarnées par des personnalités dont les idées politiques sont, par nécessité ou par conviction, favorables au pouvoir en place ou à la SFIO¹⁰. En relation avec l'administration de la Direction Générale et en collaboration avec le SNPEP, les dirigeants de l'Amicale cherchent à stabiliser l'association en lui donnant les moyens de son extension. Celle-ci s'amorce grâce aux bons rapports entretenus avec la DG JS et Gaston Roux mais au prix d'un renoncement à l'idée forte et ambitieuse de la création d'une conception nouvelle, unitaire et moderne de l'éducation physique.

Cette prise de pouvoir par un groupe « raisonnable » s'effectue sans soulever de contradiction de la part de la grande majorité des adhérents, à l'exception des quelques critiques déjà évoquées. L'ensemble des enseignants d'éducation physique prompts à la revendication lors de l'assemblée générale de 1948 reste silencieux dans les mois qui suivent¹¹. Est-ce un renoncement, une résignation ou un détachement qui caractérise cette forme d'apathie ? Cette passivité est d'ailleurs régulièrement soulevée dans les éditoriaux des secrétaires généraux de l'Amicale. Elle est interprétée comme une

¹⁰ Rappelons que Gaston Roux, Directeur Général de l'Education physique et des Sports, puis à partir de 1949, Directeur Général de la Jeunesse et des Sports, personnage incontournable de ces années 1950, est socialiste. Les principaux représentants syndicaux, Surrel et Ricard entre autres, sont eux aussi sympathisants ou militants SFIO.

¹¹ Après les élections de janvier 1949, les nouveaux membres du CA conviennent de demander leur avis aux adhérents sur l'orientation à donner à l'Amicale, conformément au souhait des participants à l'AG de Dinard 1948. Le faible nombre de réponses au questionnaire, 87 sur 800 amicalistes illustre ce manque de participation (« Réponse au questionnaire de juillet », *Bulletin de l'Amicale* n° 18, p. 3).

indifférence voire un désintérêt. C'est une inertie qui est préjudiciable au développement de l'association, heureusement compensée par une participation très active et dynamique lors des rassemblements et des stages.

2) Nouvelle structuration du CA

Malgré quelques problèmes internes soulevés dans les ENSEPS, les années qui suivent le stage de Dinard sont des années de relative accalmie dans la conduite de l'Amicale. Les membres du Bureau recherchent une stabilité administrative pour pouvoir fonctionner et relever les défis proposés à l'enseignement de l'éducation physique. Il s'agit, en particulier, de s'adapter à de nouvelles formes de pratiques, issues du monde sportif, dont les vertus ont été exaltées pendant le gouvernement de Vichy et qui sont également l'apanage des démocraties occidentales. Cette mutation est une tâche d'autant plus difficile qu'elle doit s'élaborer au sein des ENSEPS dont les enseignants veulent également maintenir l'héritage d'une forme d'enseignement classique, adaptée à la rigueur du système scolaire et qui a fait ses preuves jusqu'à ce jour. Pour répondre aux vœux des adhérents et rénover l'association, le CA de l'Amicale propose aux « bonnes volontés » de prendre des responsabilités dans l'organisation des actions¹².

Les dirigeants nationaux sollicitent leurs collègues de province. Ils les invitent à devenir des délégués régionaux et collaborer ainsi à l'extension de l'Amicale. Cette amorce de décentralisation s'impose pour rassembler tous les Anciens en postes en province. La répartition des rôles des volontaires du CA élargi à quelques enseignants parisiens, permet de structurer l'association en six commissions. Le Comité des loisirs dont le responsable est Rubellin s'occupe du Bal de l'Education Physique et des stages de vacances. Le Comité des groupes sportifs, et c'est une nouveauté, s'engage dans l'organisation de rencontres sportives entre équipes de professeurs en créant deux challenges sportifs de l'Amicale sur la région parisienne. Le Comité d'information pédagogique organise des conférences pédagogiques autour de thèmes choisis parmi les plus demandés. Le Comité des stages pédagogiques propose un stage national d'été de perfectionnement technique et pédagogique. Le Comité des demi-journées d'Education physique entreprend sous la conduite de Mme Surrel d'organiser des moments de

¹² Nous appelons « actions » toutes les formes d'activités de l'Amicale. Ce sont principalement les regroupements de week-end, l'organisation de conférences, les stages. C'est devenu une expression usitée au fur et à mesure des années.

pratiques physiques dans le but d'échanger des compétences techniques ou pédagogiques. Enfin, le Comité des *Notes Techniques* sous la responsabilité de Parazols gère la rédaction et la diffusion de la revue de l'Amicale¹³. Grâce aux relations de ses membres influents, un local au sein de l'établissement de rééducation physique du boulevard Jourdan, est affecté à l'Amicale par la DG JS, pour accueillir les réunions de l'association et le siège de la revue¹⁴.

3) Un nouveau Président, nouvelles difficultés

Considérant que l'association est désormais sur la voie de la réussite André Paganel démissionne de la présidence. Il ne peut régulièrement assister aux réunions du CA en raison de son éloignement de Paris. Heureux d'avoir pu contribuer à resserrer autour de sa personnalité l'ensemble des amicalistes, il souhaite consacrer son énergie à développer des activités dans sa région poitevine. Mais sa succession n'est pas simple. Maurice Cassagne veut bien assurer l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale de 1950 et compte bien se retirer par la suite pour laisser la fonction de président à un enseignant plus jeune. Durant cette année-là, il doit faire face à une situation de nouveau tendue qui oblige les responsables de l'Amicale à des choix difficiles.

Pour donner plus d'influence à la revue de l'Amicale, les membres du CA cherchent à élargir sa diffusion. Cela n'est possible qu'en s'alliant à d'autres structures comme l'INS ou le syndicat des professeurs d'éducation physique. Après diverses tractations qui n'aboutissent pas, c'est finalement la DG JS qui devient le partenaire fondateur de la nouvelle revue *EP.S*.

Cet épisode, nécessaire pour l'évolution de la revue de l'association, aura des répercussions sur les relations avec l'administration. Même si les membres du CA s'en

¹³ « Réunion du CA et des différents comités », *Bulletin de l'Amicale*, n° 18, octobre 1949, p. 7-8.

¹⁴ « Grâce au bienveillant accord de l'Inspecteur général Huguet et de notre ami Cassagne, la maison mère des ENSEP redevient le centre des réunions amicalistes et le P.C. des Notes Techniques. » *Bulletin de l'Amicale*, n° 18, octobre 1949, p. 2. L'acceptation de la fixation matérielle des instances de l'Amicale dans une structure officielle n'est pas une décision anodine. Elle contribue à émanciper cette association des ENSEP, il est vrai en retrouvant ses origines, et à lui donner des moyens pour fonctionner. Par exemple, la retranscription des articles des *Notes Techniques* sera en grande partie assurée par le secrétariat de la structure d'accueil. Mais en même temps, elle oblige les dirigeants de l'Amicale à beaucoup de retenue.

défendent à plusieurs reprises dans les colonnes d'*Hyper*¹⁵, il engage l'Amicale et ses représentants à des échanges de confiance réciproque et de collaboration avec la DG JS et ses responsables. Comment, dès lors, pouvoir appuyer fermement les revendications des élèves de l'ENSEPS jeunes gens ? Dans les différentes réunions de l'Amicale, les élèves de l'ENSEPS montrent leur manque de confiance envers cette association qui désormais leur accorde une représentativité réduite¹⁶. Ceux-ci sont critiques également vis-à-vis de l'enseignement dispensé dans leur Ecole. Les plus actifs, responsables de leur section syndicale et délégués auprès de l'Amicale, se font les porte-parole des élèves en mêlant les critiques particulières sur les ENSEPS à des prises de positions plus globales sur la société française.

« Thuriot présente la motion des élèves de Gravelle demandant que soient inscrits à l'ordre du jour du CA : L'adhésion de l'Amicale au mouvement mondial pour l'interdiction de l'arme atomique. L'étude de moyens propres à propager l'Appel de Stockholm¹⁷. »

Ils participent à la lutte politique au sein de la section du parti communiste créé à l'ENSEPS jeunes Gens.

« Enfin, je devrais dire et surtout, je m'engageais politiquement en octobre 1949 en devenant membre du Parti communiste français. Notre cellule de l'ENSEP garçons comptait en 1950 30 membres - élèves et professeurs.

Les communistes de l'ENSEP participaient avec ardeur aux campagnes sur la question décisive de l'heure : la lutte pour la Paix¹⁸. »

Sans doute sous l'influence de professeurs de l'ENSEPS jeunes gens favorables aux idées de ce parti¹⁹, ceux qui ont les positions pédagogiques les plus novatrices, ils ne se

¹⁵ Le bulletin de l'association prend l'appellation d'*Hyper* à partir du numéro 19 en mars 1950. Ce titre rappelle la deuxième année d'étude à l'ENEPS, celle dont les élèves ont créé les *Notes techniques*. Ainsi l'association leur rend hommage et conserve le souvenir de leur activité au moment où leur revue se transforme et devient *EP.S*.

¹⁶ Les statuts de 1949 accordent aux élèves, malgré la présence de six de leurs représentants, deux voix délibératives en CA seulement.

¹⁷ *Hyper*, n° 21, juillet 1950, « Préparation de l'Assemblée générale de 1950 », p. 4.

¹⁸ Berge Marcel, *A nos marques !*, Édition SNEP, Paris 1984, p. 16.

¹⁹ Dans une contribution écrite concernant l'ENSEPS, pour l'ouvrage de Gérard Couturier, *L'EPS face au Sport*, Maurice Lagisquet écrit : « Deux professeurs adhèrent au Parti Communiste Français, Robert Mérand et moi-même. » (Gérard Couturier, *L'EPS face au Sport*, édition Centre EPS et société, Paris 1999, p. 64).

contentent plus d'écrits comiques et acerbes dans leur rubrique²⁰ d'*Hyper* mais attaquent leurs enseignants en allant sur le terrain de la formation.

Saisissant l'occasion de la création au sein de l'Amicale d'une Commission « enseignement » dont ils ont eux-mêmes proposé l'existence, ils présentent un rapport dense et critique sur leur préparation avec les solutions qu'il faudrait envisager dans la rubrique « Vie à l'École » du numéro 21 de *Hyper* de juillet 1950. Au cours de l'assemblée générale de 1950 réunie à l'occasion du premier stage de Montpellier, Marcel Berge, représentant des élèves, intervient plusieurs fois pour donner la contradiction à Maurice Cassagne à la suite de la lecture du rapport moral. Son attitude critique vis-à-vis du stage qui vient de se tenir se fonde principalement sur la comparaison qu'il fait avec celui de Dinard en 1948. Maurice Cassagne et une partie de l'assemblée sont convaincus de connaître l'origine de cette critique en écoutant cet argumentaire. Aussi, lorsque Marcel Berge insiste pour que soit lu en assemblée générale le rapport des élèves, paru dans le numéro 21 d'*Hyper*, qu'il a lui-même écrit à propos de la préparation à l'ENSEPS, certains responsables de l'Amicale sont réticents à lui donner une tribune supplémentaire. Finalement, après la lecture de ce rapport qui apparaît selon Maurice Cassagne, Gilbert Tressaud et Raymond Gratereau, comme « une critique de l'enseignement de nos collègues de l'ENSEP²¹ » et le signe qu'un malaise s'installe²², une motion présentée par Cassagne repousse l'examen de ce texte. L'assemblée générale décide à ce moment-là que ce sujet est à débattre au sein du Conseil des professeurs de l'ENSEPS exclusivement. Désormais, la divergence de point de vue entre les responsables élus de l'Amicale et les représentants des élèves apparaît au grand jour. Il nous faut toutefois nuancer ce que la position des élèves peut avoir d'extrémiste.

Les représentants des élèves jeunes gens sont en effet d'une critique excessive vis-à-vis de leurs professeurs. Mais les autres élèves, en grande majorité préoccupés par des soucis plus personnels, se désintéressent de ces questions qui les dépassent

²⁰ Dans le *Bulletin de l'Amicale* puis dans *Hyper*, une rubrique intitulée « Vie de l'École » est réservée aux élèves des ENSEPS. C'est un espace destiné à faire le lien entre les Anciens et les élèves. Les commentaires rappellent les principaux épisodes du déroulement de la scolarité à l'École. Les garçons écrivent régulièrement des articles qui, sous le ton de la plaisanterie, masquent à peine leur désapprobation devant l'inertie administrative face à leurs misérables conditions de travail et d'hébergement : « Il n'y a pas que ces divers événements qui prouvent que l'école vit. Non seulement elle se construit encore (...) mais elle évolue sans cesse vers le mieux. En effet, l'avènement du papier de soie dans les cabinets marque un progrès incontestable, fruit d'une persévérante recherche » (« Vie à l'École », *Hyper*, n° 20, mai 1950, p. 16).

²¹ « Compte rendu de l'AG de l'Amicale », *Hyper* n° 22, octobre 1950, p. 5.

²² *Idem*.

momentanément. Ils laissent les plus actifs et donc les plus politisés se charger de ces problèmes, persuadés que ces démarches intempestives n'aboutiront pas aux changements réclamés. En ce qui concerne les jeunes filles de Châtenay c'est différent. Elles ne suivent pas du tout les garçons dans leurs revendications. Leurs conditions de vie sont plus agréables et l'éloignement de Châtenay les rend moins sensibles à l'agitation parisienne et aux actions intrépides des garçons. Leur position est précisée dans *Hyper*²³.

4) Du « rifici » à l'ENSEP

Cassagne est élu président pour l'année 1951, contre son avis de désigner une personne plus jeune. Sans doute que les autres membres réélus du Bureau ne se sentent pas capables de garder l'Amicale sur ses rails face à la crise que prépare un arrêté pris par le secrétariat d'Etat à l'Enseignement technique et à la Jeunesse et aux Sports. Cet arrêté, du 22 septembre 1950, stipule que « Nul ne peut être chargé d'enseignement dans les Ecoles Normales Supérieures d'Education Physique, s'il n'a pas assuré des fonctions d'enseignement de l'éducation physique, pendant cinq années au moins dans un établissement d'enseignement public du Second Degré, y compris les établissements d'enseignement technique, dans une Ecole Normale d'instituteurs ou institutrices, dans une Faculté ou une Grande Ecole. Les dispositions ci-dessus énoncées s'appliqueront à partir du 1^{er} octobre 1951²⁴».

Dans leur rapport, les élèves de l'ENSEPS jeunes gens manifestaient la volonté d'acquérir plus de connaissances pédagogiques auprès de professeurs compétents et expérimentés. Est-ce une réponse à leur demande ? Elle aboutit alors, malencontreusement, à la mise à l'écart des professeurs plébiscités par les élèves les plus revendicatifs car Robert Mérand et Maurice Lagisquet sont concernés par cette décision.

Cet arrêté apparaît comme une manœuvre déguisée pour éloigner momentanément de l'ENSEPS jeunes gens les professeurs dont on soupçonne une influence auprès des élèves meneurs. Le Bureau de l'Amicale réagit en s'associant à la motion émise par le Conseil des professeurs des Ecoles Normales Supérieures d'Education Physique. Il ne

²³ *Idem.*

²⁴ Arrêté du 22 septembre 1950, décision ministérielle n° 601/6/P, « Article premier » et « article 2 ».

peut toutefois s'engager dans une opposition forte à la DG JS alors que l'Amicale obtient de l'aide pour organiser son stage national et diffuser sa revue.

Cette mesure arbitraire met en contradiction certains dirigeants de l'Amicale. Ils regrettent cette atteinte au statut de professeur des ENSEPS mais voient sans déplaisir disparaître du conseil des professeurs les éléments moteurs de la contestation.

La réaction des élèves est, par contre, vive et déterminée. Des manifestations et des grèves sont organisées par les meneurs de l'ENSEPS jeunes gens. Ils entraînent dans leurs actions les filles de Châtenay. Il s'ensuit une période de désorganisation au cours de laquelle les débats présents dans les moments de grèves et de manifestations mêlent à la fois la demande du retour de Robert Mérand à l'ENSEPS, l'opposition contre l'étude de certaines méthodes d'éducation physique jugées obsolètes, la réorganisation de la formation et la nécessité de l'action politique.

Peu pris en compte dans les explications des choix qui vont être faits dans les ENSEPS, les actions des élèves sont pourtant déterminantes. Que leurs revendications soient suivies ou, au contraire, que l'administration s'y oppose, les mouvements des élèves des ENSEPS modifient le bon ordonnancement de la vie des Ecoles et de leur fonctionnement. Ils représentent une forme de menace pour l'administration des Ecoles et pour la DG JS dont le souci est d'apparaître crédible et sans faille auprès des responsables du « grand » ministère de l'Education nationale. Ce sont les garçons qui apparaissent les plus difficiles à contrôler. N'ont-ils pas, par leur apathie dans les cours de Pierre-René David, tourné en ridicule la méthode naturelle au point de pousser cet enseignant, très respecté jusqu'en 1949, à quitter l'ENSEPS jeunes gens ? Il va « trouver refuge » à partir de 1951 à l'ENSEPS jeunes filles, établissement dans lequel les élèves sont plus conciliantes et surtout moins indisciplinées²⁵. La personnalité de leur directrice Yvonne Surrel qui impose Pierre-René David à « ses » filles, compte certainement dans cette acceptation.

Devant l'inertie de l'Amicale, les élèves appuyés par des organisations syndicales étudiantes cherchent à rejoindre le syndicat des professeurs d'éducation physique comme lors des grèves de 1947. Mais les dirigeants du SNPEP, liés politiquement à Gaston Roux, sont réticents à suivre le mouvement et à s'engager dans cette « affaire

²⁵ Dans sa thèse, Bernard Lebrun retrace cet épisode douloureux de la carrière de celui qui est considéré comme le spécialiste le plus éminent de la méthode naturelle après 1945 (Lebrun Bernard, *Les origines d'une éducation physique sportive scolaire 1943-1950*, thèse STAPS, 2006, Université de Rennes 2, dir. Léziart Yvon, « Pierre-René David, un enseignant reconnu en 1940 puis contraint de quitter l'ENSEP en 1950 », p. 226-231).

Mérand ». Les professeurs écartés de l'ENSEPS sont considérés de surcroît, comme des opposants à la direction nationale du SNPEP. Les « cégétistes²⁶ » Mérand et Lagisquet remettent continuellement en cause les décisions prises par la direction « autonome » du SNPEP et sont accusés de pratiquer « l'obstruction systématique²⁷ ».

Les étudiants se sentent plutôt abandonnés par le syndicat qui rencontre la direction de la DG JS par pure forme. Malgré son appel au calme²⁸ ils s'engagent dans une lutte active. Au cours de cette période de manifestations, la situation prend une telle ampleur que les CRS sont envoyés pour investir l'Ecole. Le directeur M. Poirion est convoqué par Gaston Roux. Il est prié de « trouver une raison » pour exclure les meneurs, Marcel Berge et Robert Castagnac. Poirion refuse d'obtempérer et choisit de quitter la direction de l'ENSEPS jeunes gens²⁹. Il est remplacé dès le 8 janvier 1951 par Jacques Flouret. Ce dernier est professeur d'éducation physique. Reçu au CAPEP en 1932, directeur de l'OSSU depuis 1946. Il a le titre d'Inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports. Jacques Flouret est une grande personnalité de l'Education physique. C'est un ancien international d'athlétisme et de basket-ball. Grand, charpenté, il impose à son auditoire sa présence et sa voix. Très charismatique, il n'a pas véritablement de détracteur. Il est nommé à l'ENSEPS jeunes gens pour y ramener l'ordre et le calme. Sa nomination est accueillie avec enthousiasme par les responsables de l'Amicale qui reconnaissent en lui un des leurs.

« Nous sommes heureux de voir enfin un des nôtres mettre au service de notre Ecole et de la cause que nous défendons, ses qualités éprouvées de technicien de l'Education physique et sportive, d'homme d'action et d'administrateur.

L'Amicale s'enorgueillit d'avoir en Jacques Flouret le chef de son Ecole. Son titre lui conférait statutairement la Présidence d'honneur de notre association, mais c'est en ami qu'il a reçu le Bureau et c'est l'ami que nous sommes fiers et heureux de placer à la tête de notre Amicale³⁰. »

²⁶ Ainsi dénommés parce qu'ils font parti de la section éducation physique de la CGT, créée à la suite du schisme de 19.

²⁷ Boutillier, *Bulletin du SNPEP*, n° 22, avril-mai 1950, p. 9.

²⁸ Marcel Berge témoigne de cette différence d'appréciation de la situation entre les élèves et les dirigeants syndicaux : « Je me souviens même m'être fait personnellement « admonesté » par le secrétaire général de le FEN Adrien Lavergne qui m'avait demandé de venir dans son bureau avec quelques camarades qui étaient considérés comme les « meneurs » (Berge Marcel, *op. cit.*, p. 17).

²⁹ Berge Marcel, *idem*. Cet épisode de la vie de l'ENSEPS garçons nous a été relaté, également, par Jean Zoro au cours des différents entretiens que nous avons eus.

³⁰ « Notre Ecole... », *Hyper*, n° 23, février 1951, p. 3-4.

Gaston Roux a fait le déplacement à Gravelle pour présenter le nouveau directeur aux élèves et aux professeurs. Cette petite cérémonie signifie une reprise en mains après les événements des mois d'octobre et de novembre. Elle ne contribua pas à diminuer la détermination des élèves, les actions entreprises ayant favorisé la maturation syndicale et politique de la majorité d'entre eux. Conscients d'être l'objet d'une surveillance étroite, ils estiment cette démarche puérule et infantilisante. Cette opinion est exprimée dans les colonnes d'*Hyper* :

« On parle bien d'une recrudescence de discipline, mais ce ne doit pas être sérieux, car les mesures dont on parle comme éventuelles paraissent à première vue assez peu dignes de nous et, de toute façon, ne pourraient pas nous toucher vraiment. Il s'agit, par exemple, de ne pas sortir de l'école aussi facilement qu'avant³¹. »

Ces nouvelles dispositions disciplinaires n'empêchent pas certains élèves de l'ENSEPS jeunes gens de rejoindre les réunions de la cellule communiste à la mairie de Joinville-le-Pont³².

Les filles de Châtenay plus modérées, perçoivent ces événements comme une petite crise passagère sans réelle conséquence :

« Novembre ! Nuages sombres dans le ciel de l'Ecole : l'agitation avait gagné de proche en proche, le parc retentissait de discussions enfiévrées, et puis le calme est revenu, les esprits se sont apaisés, l'ordre est rétabli.
L'Ecole avait fait sa petite crise³³. »

5) Conséquences de l' « affaire Mérand »

Les suites de cette « affaire Mérand » ne sont pas sans conséquences. L'exclusion momentanée de Mérand de l'ENSEPS jeunes gens, jugée injustifiée, fait de ce dernier « un martyr ». Elle contribue à amplifier son aura et à donner une tribune élargie à ses idées. Au cours de cette période, face à ce qu'ils considèrent comme une injustice, les élèves adhèrent aux idées de leurs responsables étudiants et les suivent massivement dans leurs actions revendicatives. Cette période contribue à donner des ENSEPS et

³¹ Chaplet Pierre, « Vie à l'Ecole », *Hyper*, n° 23, février 1951, p. 16.

³² Berge Marcel, *A nos marques !*, *op. cit.*

³³ « Vie à l'Ecole. A Châtenay », *Hyper*, n° 23, février 1951, p. 17.

particulièrement de l'ENSEPS jeunes gens, une image de structure indisciplinée et de foyer communiste. La représentation qu'auront les responsables de l'Education physique en France, qu'ils soient dirigeants syndicaux ou administrateurs de la DG JS, perdurera de nombreuses années. C'est un des éléments à prendre en compte dans l'attitude des responsables administratifs envers les ENSEPS dans les années qui vont suivre. Cela s'illustrera particulièrement dans la différence de traitement officiel entre ces deux établissements voisins que sont l'ENSEPS et l'INS.

Dans le dynamisme de l'action, les élèves des ENSEPS décident de s'engager syndicalement et d'adhérer au SNPEP. Ils espèrent ainsi avoir plus d'efficacité. Les dirigeants syndicaux y sont réticents. Ils redoutent l'arrivée dans leur organisation de ce groupe important qui risque de devenir une opposition manifeste dans l'académie parisienne. Pourtant, une place doit leur être faite, car depuis l'obtention de leur statut de fonctionnaires stagiaires, les élèves des ENSEPS peuvent adhérer au SNPEP. Finalement, lors du congrès du SNPEP en 1951, ils obtiennent à l'issue d'un vote favorable, la possibilité de créer deux sections d'école indépendantes de la section régionale parisienne. En conséquence, les élèves ont le sentiment de disposer enfin d'une structure de revendication efficace dont ils ont la maîtrise. Ils cessent de ce fait d'intervenir au sein de leur Amicale, association qui a failli à leurs yeux. Ils expriment une certaine opposition en dénigrant l'adhésion qui était alors pratiquement systématique³⁴. La chute brutale des cotisations des élèves à « leur » amicale s'explique ainsi par un ensemble de raisons convergentes, mises en évidence par un évènement singulier certes, mais qui dans d'autres circonstances aurait été loin de focaliser tous les ressentiments des deux ou trois promotions d' « ensepiens ».

Les dirigeants de l'Amicale se trouvent pris au piège d'une décision qui va provoquer à terme un dénouement défavorable pour l'association. Le refus d'adhésion des élèves est jugé par le Bureau de l'Amicale comme une conséquence des dispositions statutaires des assemblées générales de 1949 et 1950. Celles-ci limitent le nombre de voix délibératives en CA à deux pour l'ensemble des élèves. La mise en place de cette clause réglementaire au moment de l'opposition des élèves évite aux responsables de l'Amicale de poser des questions sur l'orientation des études dans les l'ENSEPS. L'action de défense des ENSEPS n'est entrevue que du point de vue des enseignants.

³⁴ Voir tableau 1 : comparatif des adhérents à l'Amicale.

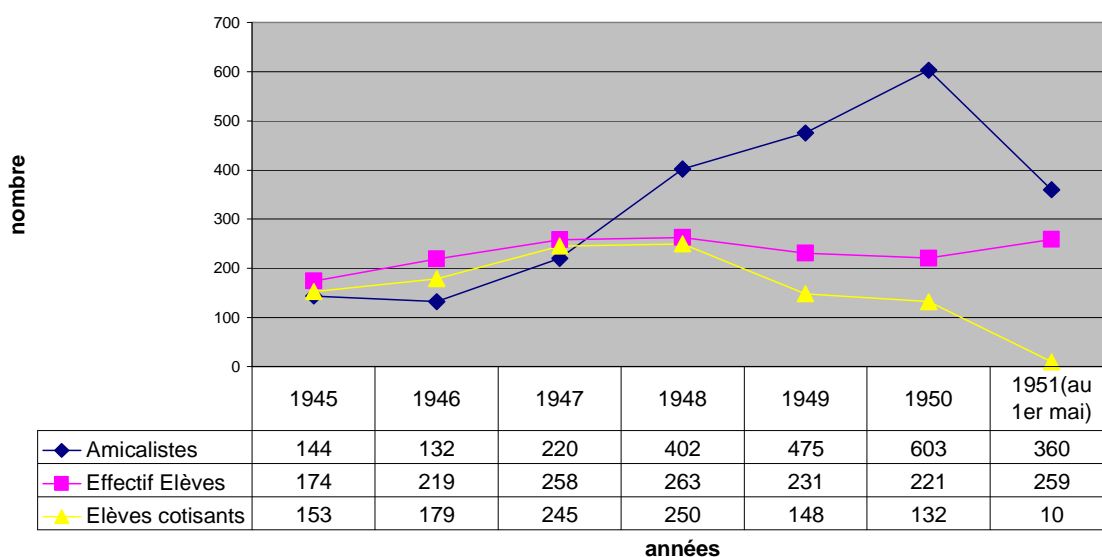
C'est le versant force de proposition et donc recherche de partenariat avec l'administration générale, qui est privilégié.

La décision de faire de l'Amicale une structure destinée à diffuser les savoirs sur l'enseignement de l'éducation physique issus des ENSEPS qui s'élabore peu à peu, engage ses responsables à s'éloigner des suggestions et projets des élèves. Ce sont les prises de positions jugées extrémistes de Marcel Berge, délégué des élèves et l'annonce de sa démission du CA de l'Amicale qui conduisent le président à faire une proposition de modification statutaire dans le sens d'une diminution de la représentativité des élèves.

Tableau 1: Adhérents à l'Amicale, comparaison entre les effectifs des élèves des ENSEPS et les élèves cotisants (années 1945-1951)³⁵

Années	Amicalistes	Effectif Elèves	Elèves cotisants
1945	144	174	153
1946	132	219	179
1947	220	258	245
1948	402	263	250
1949	475	231	148
1950	603	221	132
1951 (au 1 ^{er} mai)	360 puis 380	259	10

Comparaison nombre d'amicalistes, effectif des élèves et leurs adhésions



³⁵ Tableau d'après les renseignements tirés d'*Hyper* n° 24, mai 1951.

En conséquence, le Bureau demande aux adhérents de poursuivre dans la voie de la marginalisation des élèves au sein de l'association en transformant l'association en Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP. Le passage du compte-rendu du CA rendant compte de cette décision mérite d'être reproduit, car il montre bien dans quelle situation de blocage se trouvaient les membres du CA et surtout, le président Maurice Cassagne, face au représentant des élèves de l'ENSEPS jeunes gens.

« Questions diverses »

Berge, représentant des élèves de Gravelle, apporte sa démission. Invité à justifier son geste il explique, qu'à son avis, l'Amicale ne contribue pas à servir la cause de l'Education physique. Une vive discussion oppose Berge, Vivès, Thomas, au sujet des mérites comparés des stages de Dinard et de Montpellier.

Berge estime « qu'on fit un travail intelligent et constructif à Dinard alors que Montpellier n'a rien apporté au progrès et fut un stage de vacances ».

Le CA, unanime, s'étonne qu'un tel jugement soit porté sans arguments objectifs, et Mme André et Thomas, ayant participé aux deux stages, s'élèvent avec véhémence contre ces propos et soulignent que l'ambiance et le travail sérieux ne firent défaut ni à l'un, ni à l'autre.

Cassagne espère que Berge ne parle qu'en son nom personnel.

Vivès demande à Berge de s'expliquer sur les reproches qu'il adresse à l'Amicale en ce qui concerne la défense de l'EP.

Berge : - « Nous estimons que le meilleur moyen de défendre l'EP c'est de lutter pour la Paix. »

Mlle Bacquer, représentante des élèves de Châtenay, fait remarquer que les filles n'ont pas, sur ce point, les mêmes vues que les garçons.

Dessendier estime que les différences de conceptions et d'intérêts entre élèves et anciens élèves nécessitent leur séparation amiable, demandée par lui depuis 1946.

Cassagne constate qu'il y a, effectivement, une situation de fait qui semble imposer cette solution. Il énumère les raisons qui amènent aujourd'hui l'Amicale à reconsidérer sa constitution statutaire dans le sens d'une Amicale d'Anciens comparable aux autres Amicales des Grandes Ecoles. Et il souligne que la création récente d'une section syndicale des élèves permet cette scission amiable sans priver les jeunes d'un organisme représentatif.

Le CA approuve à l'unanimité, moins l'abstention de Berge, une proposition de modification statutaire dans ce sens.

Cassagne demande à Berge d'être l'interprète objectif de ces délibérations auprès des élèves amicalistes de Gravelle en rapportant le caractère amical de cette proposition de séparation imposée par la logique. A la suite de ces propositions et du vote survenu, le CA, décide de porter à

l'ordre du jour de la prochaine AG le projet de modification des Statuts, tendant à la constitution d'une Amicale des Anciens et Anciennes Elèves des ENSEP³⁶. »

Les membres du Bureau cherchent à mettre de la distance entre l'Amicale et les étudiants des ENSEPS les plus revendicatifs pour garder sans doute du crédit auprès de la DG JS. Les représentants des étudiants, obnubilés par la défense de leurs intérêts particuliers d'élèves et par leur engagement politique, ne voient plus quel sens peut avoir pour eux cette association d'Anciens.

Cette séparation « à l'amiable³⁷ » change la nature de l'association. L'Amicale, créée à son origine pour œuvrer principalement à l'amélioration des conditions matérielles d'enseignement à l'Ecole Normale, était par voie de conséquence, une structure de défense des élèves. Les échanges de points de vue sur ces questions étaient débattus entre administration, professeurs et élèves. Le nombre réduit d'élèves et de professeurs permettait ces rapports de proximité que les promotions, désormais bien plus étoffées, rendent difficiles. L'Amicale demeure un organe de défense des ENSEPS et l'affirme. Mais cet objectif qui peut être appréhendé de différentes façons (élèves, professeurs, administration), ne sera poursuivi dans la nouvelle forme de l'Amicale que selon les points de vue des enseignants et de l'administration.

Avec ses statuts modifiés, qui font de l'Amicale une association d'Anciens, l'objectif principal devient la formation prolongée des professeurs et le rayonnement de l'enseignement des ENSEPS et de ceux qui en sont issus. Cette mise à distance des élèves aura des conséquences négatives quelques années plus tard. Devant le manque d'enthousiasme des Anciens issus de ces promotions-là, les membres du CA jugeront nécessaire de regagner le cœur des élèves en allant présenter l'Amicale aux différentes promotions.

³⁶ « Réunion du CA de l'Amicale du 17 avril 1951, questions diverses », *Hyper*, n° 24, p. 7.

³⁷ Selon l'expression employée par Dessendier.

4B/ L'Amicale des « Anciens »

1) De nouveaux statuts pour se rapprocher de la DG JS ?

La modification des statuts de l'Amicale est votée au cours de l'AG de juillet 1951, organisée lors du stage national de Montpellier. Durant les CA d'automne, des personnalités cèdent leur place et Luc Corneloup est élu président. Celui-ci, secrétaire régional de l'OSSU¹ pour l'académie de Paris, est un Ancien de la promotion 1937-1939. Pierre Imberty, Germain Rubellin, Mme Morère et René Ricard demeurent inamovibles dans le CA et nous constatons l'arrivée d'André Augéard et d'Henri Cettour. Sur la suggestion de Jean Vivès, le nouveau CA décide de regrouper la cotisation de l'Amicale et l'abonnement à la revue *EP.S* qui vient d'être créée². L'objectif avéré est de rapprocher encore plus les amicalistes de leur revue. Le bulletin de l'Amicale, qui affiche *Hyper* en en-tête depuis son n° 19, est encarté dans la revue *EP.S*. La cotisation est fixée à 1 000 francs : 600 francs pour la revue et 400 francs pour l'Amicale. Elle est de 1 400 francs pour les couples. Les non amicalistes paient 700 francs pour recevoir la revue *EP.S*. Grande nouveauté, une présentation photographique des membres du CA est affichée à l'occasion de la sortie de ce premier encart. Sur la proposition de Janine Morère, la secrétaire, une commission féminine se constitue dans la région parisienne. Elle est chargée de réunir les collègues pour faire le point sur les méthodes de travail dans les activités à dominante féminines, comme le folklore. Cette commission prendra un essor important dans les années qui suivent sous la direction de Mireille Fromentel. Elle influencera l'éducation physique des jeunes filles en l'orientant vers des pratiques artistiques. C'est une alternative à la montée des activités sportives connotées plus masculines. Cette distinction hommes-femmes est si forte au cours de cette période, que l'éducation physique des filles et celle des garçons prennent, au quotidien, des orientations différentes.

Luc Corneloup qui s'est adjoint Mireille Fromentel comme vice-présidente, essaie de renouer directement avec la DG JS. Il demande un rendez-vous auprès de Gaston Roux. Mais les contacts directs avec le Directeur général sont moins aisés depuis les grèves de fin d'année 1950. C'est M. Schlemmer, inspecteur général, qui reçoit la délégation de

¹ Office National du Sport Scolaire et Universitaire.

² Le premier numéro de la revue *EP.S* sort en juillet 1950 en remplacement des *Notes Techniques et Pédagogiques de l'ENSEP*.

l'Amicale le 9 janvier 1952. Dès le 12 janvier, un courrier apporte les réponses aux questions formulées lors de l'entretien³. La sécheresse du ton laisse supposer la nature difficile des relations. Dès lors, nous comprenons le peu d'empressement manifesté pour accorder de l'aide à l'association. Les subventions destinées au voyage d'étude prévu à Helsinki à l'occasion des Jeux Olympiques et à l'organisation de la « Nuit de l'Education Physique », sont refusées. De même, la nomination d'un professeur pour aider Henri Cettour à la revue n'est pas envisageable⁴. L'accord prévoyant l'achat par la DG JS d'un grand nombre de revues *EP.S* pour ses services extérieurs est malgré tout respecté et renouvelé pour 1952.

La position de la revue nécessite d'être renforcée. C'est l'objectif prioritaire de la présidence de Luc Corneloup. La tentative de fusion avec la revue du cadre de l'INS pour élargir l'audience d'*EP.S* ne convient pas à tous les Anciens du CA, en particulier à René Ricard. Il redoute l'appropriation de la revue de l'Amicale par l'INS. Au contraire, c'est en recentrant les énergies favorables à *EP.S* autour des ENSEPS en accord avec leurs deux directeurs que l'essor de la revue est envisagé.

Pour la première fois en 1952, l'AG se tient au stade Jean Bouin, à l'issue des championnats de France OSSU d'athlétisme⁵. Cette initiative, prise par le responsable OSSU de la région parisienne, permet de rassembler de nombreux amicalistes provinciaux.

L'échec du voyage d'Etudes à Helsinki à l'occasion des Jeux Olympiques ternit un peu les quelques mois de présidence de Luc Corneloup. Mais, il est compensé par le rétablissement de relations désormais normales avec Gaston Roux. Ce dernier accepte l'invitation à la « Nuit de l'Education Physique » du printemps 1952. C'est principalement le développement de la commission féminine et ses réunions de propagande pour les danses folkloriques qui marquent cette année 1952. Au cours du mandat de Corneloup, les finances montrent une certaine stabilité. Cet équilibre est toutefois tributaire des remboursements des contributions et de la DG JS, prévus pour l'organisation du bal de l'Education physique. Tel est le bilan que tire ce

³ Lettre de M. H. Schlemmer adressée à Corneloup, datée du 12 janvier 1952, IG n° 604, archives de l'AEEPS, pièce n° 2, 1952.

⁴ « Désignation d'un professeur pour aider M. Cettour : non, car M. Cettour n'a été autorisé à donner des cours à l'ENSEP qu'à la condition de s'occuper aussi de la revue. Si M. Cettour ne peut tout mener de front, il devra abandonner ses heures à l'ENSEP. ». Lettre de M. H. Schlemmer, *idem*.

⁵ Le 1^{er} juin 1952.

« Président...de passage⁶ » de son action limitée dans le temps. L'acceptation de responsabilités nouvelles en Afrique Occidentale Française le contraint à passer rapidement le relais à Mireille Fromentel. Au cours de cette année le nombre des cotisations à l'Amicale est remonté à 513⁷ certainement grâce au regroupement du bulletin de l'Amicale avec la revue *EP.S*.

Au départ de Luc Corneloup, Germain Rubellin confie la trésorerie à André Augeard tout en continuant à s'occuper des stages.

2) Une position ambiguë

Au cours de l'année 1953 dans les soubresauts de « l'affaire Mérand », les membres du CA de l'Amicale s'engagent et prennent la décision d'envoyer une motion de protestation contre les mesures prises à l'encontre de leur ancien secrétaire. Le « bal de l'Education Physique » ne sera pas organisé cette année-là. C'est une façon pour le Bureau de l'Amicale de s'associer, sans illusion, aux actions en faveur de Robert Mérand. Mais cette mesure a au moins le mérite de rapprocher l'instance décisionnaire de l'Amicale des adhérents. L'Amicale ne veut pas être perçue trop proche de l'Administration. À l'AG du 23 mai 1953, le trésorier André Augeard présente un rapport financier dont les recettes en augmentation prouvent une nette amélioration de la masse des cotisants. Est-ce une conséquence de cette prise de position ou du regroupement du bulletin avec la revue *EP.S*? Ils sont en effet 611 à avoir adhéré à l'association. Ce qui représente plus de la moitié des Anciens. André Augeard affirme que la revue *EP.S* continue son essor, facilité par l'augmentation du nombre d'adhérents et par le travail de qualité effectué par les responsables de la revue. Ce rapprochement entre le nombre d'adhérents et le nombre de lecteurs de la revue apparaît un indicateur favorable aux membres du Bureau. Cet avis n'est pas partagé par André Paganel qui lui y voit au contraire une désaffection de près de la moitié des Anciens. Dans les raisons qu'il invoque, à part l'habituel regret d'inertie des collègues et leur « je m'en foutisme », il énonce, comme une erreur, le fait d'avoir associé les cotisations de l'Amicale et de *EP.S*.

⁶ Expression employée par Corneloup dans son éditorial du n° 28 d'*Hyper*, supplément au n° 12 d'*EP.S*.

⁷ « Les cotisations se sont élevées cette année à 232 000 francs, soit 513 cotisants contre 380 l'an dernier. La régionale de Paris (Augeard) a fourni un gros effort en récupérant 150 cotisations. » (« Assemblée générale du 1^{er} juin 1952 », *Hyper*, n° 28, supplément au n° 12 d'*EP.S*. p. 2).

« La formule actuelle -contre laquelle je me suis toujours élevé- est une erreur. Hyper et EP.S ne doivent pas être associés. Les deux cotisations ne doivent pas constituer un tout. *EP.S*, malgré toutes les affirmations, n'est pas LA revue de l'Amicale –subventionnée par la DG, elle dépend, en tout ou partie, de cette Direction.

Hyper est à nous, exclusivement, et doit redevenir le BULLETIN des temps passés.

Tout amicaliste doit avoir 2 possibilités :

- a) cotiser à l'Amicale
- b) cotiser à l'Amicale et s'abonner à EP.S⁸. »

Il s'explique. La DG JS commande un grand nombre de revues. Elle les transmet à ses services départementaux qui les donnent à ses agents. Cette diffusion gratuite d'*EP.S* par la Jeunesse et Sports nuit à la découverte de nouveaux abonnés. D'autre part, la cotisation unique des amicalistes à l'association et à la revue *EP.S*, crée pour lui, un amalgame entre ce qui relève uniquement de l'Amicale et ce qui relève en partie de la DG JS. Il y voit un risque de confusion dans les esprits des amicalistes et dans ceux des membres de l'administration. Pour Paganel, l'Amicale doit demeurer libre de ses agissements et de ses choix. Il alerte les dirigeants du Bureau sur la situation de dépendance dans laquelle se met l'Amicale envers la DG JS en raison des relations qu'ils entretiennent avec les responsables de cette Direction générale.

André Paganel fait partie de la première promotion de l'ENEP. Il a été un des meneurs de l'action de protestation qui a entraîné le départ du premier directeur de l'ENEP. Il sait que la création de l'Amicale résulte d'un état d'esprit combatif et de protestation face à l'inertie de l'administration dont dépend l'Education physique. Il n'apprécie pas particulièrement les rapprochements trop équivoques entre certains responsables de l'association et celle-ci. Il redoute par-dessus tout qu'à terme, par une suite de compromis de plus en plus évidents, la direction de l'Amicale se dissolve dans la structure d'Etat et que l'association perde son autonomie et finalement disparaisse.

⁸ Lettre d'André Paganel à Henri Cettour, non datée (mais la référence à un courrier d'Augeard sur le nombre d'adhérent de 1953 nous permet de la situer entre juillet 1953 et octobre 1953), *archives de l'AEPS*, pièce 6, chemise 1953.

3) Collaboration en demi-teinte avec la DG JS

Nous constatons l'absence des comptes-rendus des différents CA tenus au cours de l'année 1953. Un problème de communication au sein du Bureau est-il à l'origine de ce manque ? Toujours est-il que Janine Morère, la secrétaire qui s'occupe aussi de la commission féminine de Paris, cède sa responsabilité alors à Pierre Imberty.

Le bureau ainsi reconstitué restera stable pendant quelques années. C'est une période de développement régulier de l'Amicale. L'organisation des stages nationaux se stabilise. Des actions dans les régionales apparaissent, stimulées par de nouvelles conceptions de l'éducation physique. L'association conserve un mode particulier de relations avec la DG JS. Celle-ci fait confiance à l'Amicale pour l'organisation des stages nationaux de perfectionnement qu'elle continue de soutenir et de promouvoir⁹. Des enseignants non adhérents sont d'ailleurs acceptés aux stages de l'Amicale, conformément à la convention établie avec la DG JS. Elle continue d'aider la diffusion de la revue *EP.S*, annoncée comme la revue de l'Amicale et soutient financièrement l'organisation des bals de l'Education physique en cas de déficit. Cependant, cette administration répond rarement à la demande souvent réitérée du Bureau de l'Amicale de participer au choix des représentants de l'Education physique lors des congrès internationaux tenus en France ou à l'étranger. De même, les souhaits de placer à la tête de l'ENSEPS jeunes gens un directeur, professeur d'éducation physique issu de leur rang ou de nommer certains enseignants Inspecteur généraux, ne sont pas pris en compte. Responsable puissant à la tête de son administration, Gaston Roux ne veut en aucun cas voir ses choix dictés par une quelconque représentation de professeurs. Il tient à conserver certaines de ses prérogatives¹⁰. Les responsables de l'Amicale entretiennent à l'égard du Directeur de la DG JS des relations où s'entremêlent dépendance financière, recherche de reconnaissance et souci d'affirmation face à son administration. Cette ambiguïté

⁹ Roux fait parvenir à son homologue le Directeur Général de l'Enseignement du 1^{er} degré l'information selon laquelle l'Amicale organise un stage destiné aux professeurs d'éducation physique des ENI. Il engage son correspondant à informer ses Inspecteurs primaires de la Vienne, département où se déroule le stage, et à les inciter à y prendre part.

Courrier du DGJS au DGE1er degré, 11 juillet 1955. Archives AEEPS, pièce 9, chemise 1955.

¹⁰ Apprenant que des délégués français sont invités à participer au Congrès d'Education Physique des Établissements d'Enseignement de l'Etat au Massachusetts, la présidente de l'Amicale, Mireille Fromentel, fait parvenir un courrier à Roux le 3 mars 1954, lui suggérant respectueusement de choisir pour ce déplacement des professeurs des ENSEPS. La réponse personnelle de Gaston Roux datée du 13 mars 1954 signifie clairement que dans cette affaire, son choix ne donne lieu à aucune discussion (lettres de Mireille Fromentel et réponse de Gaston Roux, archives de l'AEEPS, pièces 3 et 5, chemise 1954).

entretenu ne favorise pas l'émancipation d'une association dont certains de ses membres ont des fonctions administratives.

La série de stages de perfectionnement commencée en 1950 s'est terminée avec celui de Montpellier 1953. Les responsables du CA doivent de nouveau réussir à convaincre Gaston Roux de la nécessité d'organiser des regroupements nationaux. Cette mission n'est pas facile car l'INS met en place des stages de spécialités sportives auxquels les amicalistes peuvent participer. De plus, certaines revendications ne sont pas de nature à entretenir de bonnes relations. Ainsi, au cours d'une réunion qui suit le stage de Montpellier, certains des participants demandent au bureau national de faire parvenir une motion de protestation à la DG JS à propos de son « choix de certaines prestations qui furent parfois douteuses¹¹ » lors du Congrès international de Gymnastique féminine. Ils estiment que la présence de certains spécialistes amicalistes aurait été plus judicieuse. Le « Bureau » obtempère et « regrette la trop faible place laissée à notre enseignement officiel de l'éducation physique et sportive, ce qui n'a pas permis de mettre en valeur la conception française de l'éducation physique et sportive féminine de notre pays¹²».

Comment acquérir des avantages auprès de la DG JS tout en faisant parvenir à son principal responsable des motions de protestations qui mettent en cause ses choix personnels ? La stratégie choisie est semble-t-il, de personnaliser les rôles des différents membres du CA pour les demandes adressées aux responsables des services de la DG JS et au contraire, de faire parvenir les courriers de protestation au titre impersonnel du Bureau ou du CA de l'Amicale¹³. Cette personnalisation des démarches positives, qui a pour objectif de mettre de la distance entre la structure amicaliste et le pouvoir administratif, laisse à l'association sa liberté de parole et d'intervention. Mais cette mise en valeur du prestige personnel, renforce le statut de certaines individualités et leur donne du pouvoir au sein de l'Amicale. Il est certain par exemple, que les responsables de la revue *EP.S*, avec la réussite que leur attribuent l'Amicale et les services de la DG JS, jouissent d'une renommée désormais bien établie. Probablement conscients du

¹¹ « Réunion de CA du 14 octobre 1954, stage de Montpellier 1953 », *Hyper*, n° 34, supplément à *EP.S* n° 18, décembre 1953, p. 1.

¹² *Idem*.

¹³ C'est, par exemple, Jean Vivès qui, à la suite d'une action personnelle, a négocié et obtenu une bourse de voyage pour assister au championnat d'Europe d'athlétisme à Berne.

danger de cet excès de personnalisation pour leur association, certains amicalistes manifestent leur retenue dans les votes des candidats au CA¹⁴.

4) L'Amicale soutenue par la DG JS mais exclue des concertations

En 1954, le bal de l'Education physique a de nouveau lieu. L'Amicale doit assumer seule l'organisation de « La nuit de l'Education Physique ». Malgré la présence de « Maurice Baquet et sa contrebasse », celle de Robert Raynaud le « speaker radio bien connu », le bal n'a pas eu le succès habituel¹⁵. Pourtant comme prévu, des animations ont été assurées par les élèves de Gravelle. Pinok, ancienne élève de l'ENSEPS jeunes filles, y fait un numéro de mime très apprécié. Des raisons très diverses sont évoquées pour expliquer en partie cette désaffection : la chute de Dien Bien Phu, la proximité de l'écrit du professorat, les invitations tardives aux personnalités. Cet échec financier doit être compensé par une aide de la DG JS. Au cours d'une audience, Gaston Roux assure à Mireille Fromentel la participation financière de son administration à l'organisation du Bal 1955¹⁶. Il tient donc à soutenir les activités de l'Amicale et à assurer sa pérennité. Mais par contre, il est toujours hors de question que l'Amicale ait une influence quelconque sur ses décisions.

Ainsi, malgré le vœu formulé par le Bureau de l'Amicale que « le poste de Directeur de l'ENSEPS de Gravelle soit confié à un Inspecteur issu du corps des Professeurs d'Education physique ou à un Professeur d'Education physique en fonction¹⁷ », c'est un agrégé de Lettres, Raymond Boisset, qui est nommé à la direction de l'ENSEPS jeunes gens fin 1954. Sportif convaincu, ancien recordman de France du 400 mètres, il plaide pour l'engagement des étudiants dans la pratique sportive. En compensation, un poste de directeur adjoint est attribué à un Ancien de l'ENSEPS, Henri Rouch, Inspecteur Principal de la Jeunesse et Sports de l'Académie de Rennes.

¹⁴ Pour l'élection au renouvellement au CA, les 4 candidats sortants tirés au sort se représentent. Sur les 132 suffrages exprimés 3 candidats obtiennent une large majorité (Rubellin 115 voix, Fromentel 95 voix et Ricard 94 voix). Le 4^{ème} candidat Vivès responsable de la revue, qui devient à ce titre une personne incontournable par les relations qu'il tisse avec la DG JS, obtient de justesse plus de la moitié des voix (74 voix).

¹⁵ « Le bilan du bal », *Hyper*, n° 37, supplément au n° 22 d'*EP.S.*, octobre 1954, p.1.

¹⁶ « Réunion du CA du 11 janvier 1955. Nuit de l'Education physique », *Hyper*, n° 39, supplément au n° 24 d'*EP.S.*, février 1955, p. 1.

¹⁷ « Réunion du CA du 10 octobre 1954. Vœu adressé à M. le Directeur Général », *Hyper*, n° 38, supplément au n° 23 d'*EP.S.*, décembre 1954, p.1.

Les relations personnelles de la présidente avec le responsable de la DG JS restent satisfaisantes. Mireille Fromentel réussit à obtenir deux audiences successives en janvier 1955 et le compte-rendu relatant la « Nuit de l'Education Physique » de 1955 dans *Hyper* prouve une collaboration réussie. Les très nombreuses personnalités de l'Education, de l'Education physique et du Sport, ainsi que les 500 personnes présentes, ont pu dit-on, admirer dans le cadre de la propagande des ENSEPS, les numéros acrobatiques des garçons et ceux esthétiques des filles¹⁸.

Au cours de cette année 1955, le stage national de l'Amicale est organisé en direction des enseignants travaillant dans les ENI¹⁹. Cette nouvelle approche du stage national, en faveur d'une catégorie particulière d'enseignants, est mal ressentie par la majorité des délégués qui s'expriment lors de l'AG de mai 1955. Pourtant, ce choix est fait pour répondre à ce qui apparaît comme un problème essentiel de la formation physique de la jeunesse. Par exemple, c'est un des thèmes choisis par le représentant du SNPEP lors de sa conférence de presse du 30 mai 1955 : « le problème de l'Education physique à l'école primaire doit être résolu²⁰ ». Ce stage, au demeurant très suivi (85 participants) et très animé, donne lieu à un compte-rendu complet. Il permet à l'Amicale de se situer dans le cadre de la formation physique des jeunes enfants et de se positionner ainsi vis-à-vis du Syndicat National des Instituteurs²¹. Bien disposé à l'égard de l'Amicale mais toujours soucieux d'en contrôler les actions, Gaston Roux informe le Directeur général de l'Enseignement du 1^{er} degré du déroulement de ce stage. Il suggère d'y faire participer les Inspecteurs primaires du département d'accueil²².

L'année suivante, l'association doit se tourner de nouveau vers la DG JS en raison de difficultés provoquées par la revue *EP.S.* Mireille Fromentel, accompagnée des membres du Bureau, avise Gaston Roux des difficultés de l'Amicale. Au cours de l'entrevue, il convient qu'une aide est nécessaire et « donne son accord pour que l'Amicale demande une subvention de fonctionnement²³ ». Pierre Imberty fait parvenir aux services de Gaston Roux une demande de subvention qui représente le déficit prévu

¹⁸ « La nuit de l'Education physique », *Hyper*, n° 39, supplément au n° 24 d'*EP.S.*, février 1955, p. 4.

¹⁹ Ecoles Normales d'Instituteurs et Institutrices.

²⁰ « SNPEP, conférence de presse, 30 mai 1955 », *Hyper*, n° 41, supplément au n° 26 d'*EP.S.*, juin 1955, p. 5-6.

²¹ Courrier de Pierre Imberty adressé à M. Forestier, secrétaire général du SNI, datée du 3 mai 1956, archives de l'AEEPS, chemise 1956, pièce 2.

²² Lettre de Gaston Roux au DG de l'Enseignement du 1^{er} degré, datée du 11 juillet 1955, archives de l'AEEPS, chemise 1955, pièce 9.

²³ « Entrevue avec le Directeur Général », *Hyper* n° 45, supplément au n° 31 d'*EP.S.*, juin 1956, p. 4.

au budget 1956²⁴. En novembre 1956, le trésorier de l'Amicale reçoit 300 000 francs par l'intermédiaire du Comité National des Sports²⁵. Cette opération apparaît dans le bilan financier de l'année 1956-1957 présenté lors de l'AG du 9 juin 1957. Elle permet d'équilibrer les comptes de l'association qui auraient été largement débiteurs en raison d'une avance conséquente de 400 000 francs à la revue *EP.S*²⁶. Cette somme représente l'équivalent de 300 adhérents.

5) L'Amicale n'est plus une structure d'intercession pour les élèves

Ces bonnes dispositions envers l'Amicale ne sont pas permanentes. Dès la rentrée 1955-1956, les relations se tendent de nouveau à propos des ENSEPS. Gaston Roux réagit vivement aux mauvais résultats des élèves des ENSEPS au CAPEPS de 1955. Il supprime un tiers des postes d'enseignants des ENSEPS car il attribue la baisse du niveau à une qualité médiocre du travail des professeurs. Les dix professeurs concernés par ces mesures sont réaffectés dans le secondaire. Les dirigeants de l'Amicale protestent. Aussitôt, le Bureau fait parvenir à Gaston Roux un courrier par l'intermédiaire de son secrétaire André Augéard dans lequel l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP émet le souhait que « ces mesures hâtives soient rapportées » pour éviter « les conséquences les plus graves sur l'unité de l'école, la qualité de l'enseignement qui y est donné et l'avenir de notre corporation²⁷ ».

C'est bien le problème de la formation des futurs professeurs d'éducation physique qui en effet, est ainsi brutalement posé par la suppression des postes d'enseignants. Par recoupements, nous déduisons que la décision de Gaston Roux est influencée par une lettre adressée au directeur de l'ENSEPS et signée par quarante trois élèves sur quarante cinq de la promotion jeunes gens 1952-1955²⁸. Ce courrier, naïvement rédigé,

²⁴ *Demande de subvention adressée le 5 juillet 1956*, archives de l'AEEPS, chemise 1956, pièce n°11.

²⁵ « Suivant les instructions de M. le Directeur Général de la Jeunesse et des Sports, nous avons l'honneur de vous adresser un chèque sur la Banque Transatlantique n°77940 de 300.000 francs sur le Fond National Sportif. » (Courrier de M. Libaud adressé au trésorier de l'Amicale, daté du 15 novembre 1956, archives de l'AEEPS, chemise 1956, pièce n°14).

²⁶ « Rapport financier », *Hyper*, n° 49, supplément au n° 37 d'*EP.S*, novembre 1957, p. 5.

²⁷ Augéard André, courrier adressé à M. Gaston Roux le 18 octobre 1955, archives de l'AEEPS, chemise 1955, pièce 10.

²⁸ Guilhem Véziers fait de ce courrier, qui parvient à Gaston Roux par l'intermédiaire du directeur de l'ENSEP jeunes gens, le déclencheur de la décision de suppression des postes d'enseignants dans les ENSEP.

commente leur préparation. Il réclame d'une manière générale l'amélioration de leur formation. Il est destiné à une diffusion interne mais il parvient à Gaston Roux après un passage sur le bureau du directeur de l'ENSEPS jeunes gens et débouche ainsi sur une crise importante. L'Amicale n'a pu jouer son rôle modérateur : le directeur de l'ENSEPS jeunes gens ne l'a pas sollicitée et les élèves l'ont ignorée.

Cet événement marque un palier de plus dans la séparation des élèves avec les Anciens de l'Amicale. Les élèves n'ont pas eu l'attitude de leurs prédécesseurs en réagissant d'abord au sein de l'Amicale de leur Ecole. Dans cette structure associative, fondée pour créer le dialogue entre professeurs et élèves, les problèmes auraient pu trouver une solution. Avec cet épisode, l'Amicale cesse définitivement d'avoir un rôle modérateur entre les élèves et leurs professeurs. Cette perte de confiance provoque la réaction spontanée des élèves qui ne mesurent pas dans l'instant, les conséquences à long terme de leur action.

En raison de la décision de Gaston Roux de supprimer le tiers des postes des enseignants des ENSEPS, les élèves provoquent indirectement une crise²⁹ dans leurs établissements. Cette mesure va à l'encontre de la crédibilité de la profession dans laquelle ils se sont engagés.

Cependant, l'action du SNPEP conjuguée à celle de l'Amicale parvient à infléchir³⁰ la décision de Gaston Roux. Mais, l'organisation des ENSEPS reste à l'ordre du jour. Elle est prévue pour le premier trimestre 1956. Le changement de gouvernement qui a lieu le 1^{er} février 1956 se prête mal à une intervention du Bureau de l'Amicale. Cependant, les membres réunis en CA le 21 mars 1956 décident « que l'Amicale doit prendre nettement position dans la situation actuelle, sur la réforme du professorat et qu'elle doit s'appuyer sur ceux de ses membres qui sont parvenus à des postes de direction, et qui, de ce fait, peuvent faire facilement entendre leurs voix³¹ ». Ce vœu apparaît dérisoire aux yeux d'Yvonne Surrel. Elle regrette que le Bureau de l'Amicale n'ait pas

Vézières Guilhem, *Histoire du syndicalisme des professeurs d'éducation physique entre 1880 et 2002*, op. cit., p. 190-191.

²⁹ Le SNEP s'engage vigoureusement dans la mobilisation contre les mesures de restriction de postes à l'ENSEP.

³⁰ « A titre provisoire, et jusqu'à une date qui ne pourra dépasser la fin de la présente année scolaire, les Professeurs d'Education Physique inscrits sur la liste d'aptitude à l'enseignement dans les ENSEP et dont l'affectation à l'un de ces établissements n'avait pas été maintenue en exécution des dispositions de l'arrêté du 29-9-55 susvisé, conserveront leur affectation antérieure. Toutefois leur horaire de service sera complété par un service partiel dans un établissement d'Enseignement public de Seine ou de Seine-et-Oise. » (Arrêté ministériel du 9 novembre 1955, *Hyper*, n° 42, supplément au n° 28 d'*EP.S*, décembre 1955, p. 3).

³¹ « Réunion de conseil d'administration », *Hyper*, n° 44, supplément au n° 30 d'*EP.S*, avril 1956, p. 4.

essayé d'imposer davantage sa présence dans les commissions pédagogiques³². Mireille Fromentel rappelle les résultats médiocres des épreuves écrites du concours de classement. Le chiffre d'admissibles étant inférieur à celui des postes budgétaires, elle demande d'étudier la question d'une seconde session possible pour mettre au concours les postes qui ne seront pas pourvus. Une action à entreprendre dans ce sens est votée. Un courrier est envoyé au ministre de l'Education nationale. Il aboutira : en octobre 1956, un second concours a lieu pour pourvoir les postes restés disponibles après le concours de juillet. Cette décision du ministre de l'Education nationale, René Bilières, contredit quelque peu le discours qu'il tient devant le Parlement³³. Mais les arguments économiques et financiers ont sans doute joué en faveur des recalés de la première session. Ils sont ainsi près d'une cinquantaine sur une promotion de 127, jeunes gens et jeunes filles confondus³⁴, à avoir échoué au concours de classement. Comment laisser hors du circuit de l'enseignement des élèves professeurs pour lesquels l'Etat a engagé trois années d'études ? Il valait mieux créer ce second concours plutôt que de prendre le risque de voir ces élèves professeurs arrêter leur carrière. En effet, ouvrir pour l'année suivante un nombre de postes supérieurs n'est pas la meilleure solution sachant que le niveau général de la promotion suivante ne sera pas obligatoirement meilleur.

6) Des renoncements qui fragilisent l'Amicale

■ L'AG de mai 1956 est marquée par une discussion très âpre à propos du projet marquant les vingt-cinq ans de l'ENSEP. Jean Guimier, personnage charismatique et figure de l'éducation physique d'après-guerre, est à l'origine d'un projet ambitieux. Il se présente aux élections du CA pour renforcer sa place dans l'Amicale et faire aboutir cette idée de commémoration. Mais il est soupçonné de vouloir faire de cette célébration un événement politique³⁵. Il n'obtient que 100 voix sur les 182 possibles. Il

³² « Réunion du CA 30 mai 1956 », *Hyper*, n° 46, supplément au n° 32 d'*EP.S*, novembre 1956, p. 1.

³³ Guilhem Véziers écrit qu'à la suite d'un courrier de Gaston Roux affirmant que l'amélioration de la formation des enseignants d'Education physique est nécessaire, René Bilières s'exprime devant l'Assemblée Nationale en considérant « qu'on ne peut, sans améliorer le niveau des candidats, augmenter les créations de postes », Véziers Guilhem, *op. cit.*, p. 191.

³⁴ Dans ce calcul, nous avons mis de côté les candidats des promotions antérieures qui ayant échoué à la fin de leur troisième année obtenaient un poste cette année-là.

³⁵ « Il faut recueillir également l'engagement de ceux qui y participeront, de ne pas en faire un mobile politique ». En effet, au cours de l'AG, s'engage une discussion entre Guimier et les membres du CA à propos de son projet. Le recueil du résumé des conversations montre l'incertitude de certains adhérents et membres du CA sur ses motivations réelles. Il lui est rappelé en particulier l'état d'esprit dans lequel

n'est pas élu. Il entre toutefois momentanément dans le CA de l'Amicale à la rentrée 1956-1957 en remplacement de Mlle Combes, décédée accidentellement en août 1956³⁶. Conforté par cette acceptation, il se rend au premier CA de l'année scolaire 1956-1957 au cours duquel son projet est de nouveau présenté par André Thuriot. La mise en place d'un comité d'organisation est envisagée. Mais le projet est abandonné définitivement à la suite d'un vote en CA le 29 novembre 1956.

Cette année 1957 commence dans la morosité. L'abandon du projet des « 25 ans de l'ENSEP » entraîne la démission de Jean Guimier du CA et provoque l'incompréhension et la déception des élèves des ENSEPS. Ils comptaient sur le projet des « 25 ans de l'ENSEP » pour faire connaître leur établissement de formation. Ce renoncement condamne leur établissement à l'anonymat et à la disgrâce. En effet, face aux attaques d'une partie de la presse contre « des professeurs qui ne travaillent pas du tout », le choix d'une grande manifestation pour faire connaître les ENSEPS pouvait, dans leur esprit, retourner l'opinion. Cette situation complexe est due sans aucun doute, à des problèmes de relations entre plusieurs personnalités de l'Amicale. Constatant que la décision d'abandonner le projet des « 25 ans de l'ENSEP » a été prise sans la consultation de tous ceux qui s'y étaient engagés, Mireille Fromentel veut donner sa démission de présidente. Il lui paraît très délicat dans les conditions présentes, d'aller annoncer à Gaston Roux le renoncement du projet alors que des fonds pour le financer ont été acceptés. Elle souhaite toutefois rester membre du CA pour s'occuper de la commission féminine délaissée par Mme Morère. Le numéro d'*Hyper*, préparatoire à l'AG de 1957 n'est pas particulièrement optimiste. Le secrétaire général Pierre Imberty, ne cherche pas à minimiser la responsabilité des dirigeants de l'Amicale dans l'abandon du projet concernant les « 25 ans de l'ENSEP » ou encore le manque d'énergie de la commission pédagogique à propos du concours du CAPEPS.

« Des critiques, voire même des blâmes, pourront nous être adressés et nous y serons sensibles, s'ils viennent de la poignée de camarades qui nous avaient proposé leur concours³⁷. »

s'était déroulé le Congrès du Sport de 1946 dont il avait été l'instigateur. À cette époque, Jean Guimier était en poste de responsabilité au ministère (« Vingt-cinq ans de l'ENSEP », *Hyper*, n° 45, supplément au n° 37 d'*EP.S.*, juin 1957, p. 3).

³⁶ « Imberty fait part de la décision du Bureau de demander à Guimier d'occuper au CA la place vacante (accepté à l'unanimité). » *Hyper*, n° 46, supplément au n° 32 d'*EP.S.*, novembre 1956, p. 2.

³⁷ « Avant l'assemblée générale », *Hyper*, n° 48, avril 1957, supplément au n° 34 de la revue *EP.S.*, p. 1.

Toutefois, dans son éditorial, il se plaint du manque d'investissement et de l'indifférence de la grande masse des adhérents qui conduisent les membres du CA à une prudence excessive.

« Cette apathie de l'ensemble, illustrée par le peu de directives qui nous sont données à chaque Assemblée générale crée un état de fait : une petite équipe anime l'Amicale avec le maximum de bonne volonté et maintient le gouvernail vers ce qu'elle croit être l'intérêt commun de notre Ecole et de l'Education Physique.

Recevant un minimum d'encouragements et encore moins de critiques, cette équipe mène un cabotage prudent le long des côtes qui lui sont familières³⁸. »

Il insiste sur la nécessité de se regrouper toujours plus nombreux pour peser davantage sur l'avenir de l'Education physique en France. Au cours de l'AG du 9 juin 1957, suivie seulement par 58 personnes ayant le droit de vote, le projet des 25 ans de l'ENSEP est malheureusement officiellement et définitivement abandonné.

■ La revue *EP.S* est en difficulté. Sa rédaction demande beaucoup de travail. Devant ce problème qui ne peut trouver une solution sans l'appui de la DG EPS, Henri Cettour, responsable de son bon fonctionnement, veut démissionner. Il espère ainsi, que l'Assemblée générale de la revue se positionne pour en organiser le fonctionnement autour d'un secrétaire général et d'un rédacteur dont les tâches seraient précisées. Augmenter le nombre d'adhérents est un objectif constant pour les membres du CA. Mais au cours de cette année 1957, il est particulièrement essentiel de convaincre de nouveaux collègues. L'équilibre financier de la revue *EP.S*, donc de l'association, est fragile. La DG JS décide en effet, de réduire le nombre d'abonnements consentis traditionnellement pour ses services extérieurs. Cette disposition confirme l'abandon progressif de l'aide de la DG JS à la revue.

■ Au chapitre des renoncements, nous relevons le nombre des *Hyper* réduit à trois, reflétant le manque d'activité et d'engagement des adhérents à l'association.

Les votes pour les élections au CA confirment la présence des « anciens » comme René Ricard, Pierre Imbert, Mme Grenet et l'arrivée de Mmes Charton, Achart et M. Saint-Laurens. Jean Guimier n'est pas élu. Sa déception est grande. Dans ces conditions, il a

³⁸ « Avant l'assemblée générale », *idem*.

du mal à demeurer adhérent de l'Amicale. Malgré sa demande de démission, la première réunion du CA qui suit l'AG confirme Mireille Fromentel à la présidence de l'association, Pierre Imberty comme secrétaire général et André Augeard au poste de trésorier.

En raison d'un trop grand nombre de désistements, les stages de vacances ne sont pas au programme de 1957. Cependant, renouant avec la tradition, le stage national annuel est tout de même organisé à Montpellier. Il se compose de deux parties. La première est consacrée à l'activité tennis. Sur soixante candidats, le CA doit se résoudre à utiliser une procédure pour en désigner dix-huit. Finalement, ce sont ceux qui se sont engagés à suivre la deuxième partie, dite de perfectionnement, qui sont prioritairement choisis. Ainsi, trente cinq enseignants dont sept auditrices libres participent au stage de quinze jours sous la responsabilité de dix enseignants des ENSEPS. Au tennis, Gilbert Omnès, André Charton et André Paganel mettent en chantier une approche nouvelle de l'apprentissage technique et pédagogique. Chaque demi-journée démarre régulièrement par une séance d'initiation sportive animée par Justin Tessié. Les autres activités se partagent entre les danses folkloriques avec Odette Thomas et les sports collectifs qu'encadrent Jean Pinturault, Gilbert Saint-André, Robert Langlois, Gérard Dufau et Pierre Imberty.

7) Des mesures jugées vexatoires et provocatrices

■ L'année scolaire 1957-1958 débute par une décision de l'administration de l'Education nationale accueillie comme un véritable camouflet par les professeurs d'éducation physique des ENSEPS. Les indices des professeurs certifiés enseignant à l'ENSET (école nationale supérieure de l'enseignement technique) et dans les ENP (école normale professionnelle) sont relevés. Leur traitement se rapproche ainsi de celui des professeurs agrégés. Cette mesure renforce le statut de ces professeurs qui enseignent dans un établissement d'élite. Elle prend en compte le surcroît de préparation et la qualité supérieure de leur travail par rapport à leurs collègues enseignant dans le secondaire. Seuls, les professeurs des ENSEPS ne bénéficient pas de cette mesure. Ils conservent donc la même échelle indiciaire que les élèves professeurs sortants qu'ils forment. L'oubli des professeurs des ENSEPS dans le cadre de cette valorisation du travail des enseignants formateurs montre une fois de plus, que les établissements de

formation des professeurs d'éducation physique ne sont pas considérés comme les autres établissements nationaux. L'éducation physique, discipline pourtant enseignée dans les établissements scolaires, n'est donc pas traitée à l'égal des autres matières.

En prenant connaissance de cette mesure, les professeurs d'éducation physique mesurent combien les acquis professionnels réellement obtenus ou en voie de l'être sont fragiles. Les griefs traditionnels envers une administration non reconnaissante ressurent. L'Amicale dont la création a été guidée par le besoin de défense des professeurs d'éducation physique de l'ENSEPS et de l'Education physique en général, réagit immédiatement en attirant l'attention de toute la profession sur cette affaire. Bien qu'elle ne concerne qu'un nombre réduit d'enseignants, elle devient symbolique par la discrimination qu'elle produit. En signe de protestation, les professeurs d'éducation physique des ENSEPS cessent d'assurer leurs cours théoriques à partir du 1^{er} décembre 1957. Ils se contentent de faire pratiquer leur spécialité physique et sportive sans enseigner les connaissances théoriques qui vont avec.

Une note d'information est diffusée le 16 décembre 1957 par le Bureau de l'Amicale à tous les adhérents et sympathisants.

« Soucieuse de défendre au premier chef, le rayonnement de notre école, comme la réputation et la valeur de ses élèves, la CA fait appel de cette mesure devant M. le Directeur Général d'abord, et devant M. le Ministre de l'Education Nationale, si besoin est. Déjà une entrevue a été demandée à M. le Directeur Général³⁹. »

Ce positionnement favorise-t-il une prise de conscience des Anciens ? Ceux-ci perçoivent-ils la nécessité de se regrouper davantage pour peser sur les décisions administratives et politiques ? En tout état de cause, le nombre d'adhérents au cours de l'année 1957-1958 passe de 610 à 974. Ce ne sont pas, cette année-là, les stages de vacances ni ceux de perfectionnement qui amènent de nouveaux adhérents. Le stage de Lillved bien eu lieu, mais après bien des difficultés dues à de nombreuses défections. La situation est identique pour le rassemblement de perfectionnement d'été. Le manque de candidatures féminines a conduit les responsables à annuler le stage principal et à limiter son activité au tennis uniquement.

³⁹ « Défense de notre école », *Hyper*, n° 50, mars 1958, supplément au n° 39 de la revue *EP.S*, p. 1.

■ Des projets concernant la revue *EP.S* désarçonnent les Anciens

Cette revue, régulièrement appréciée par ses lecteurs, est pourtant paradoxalement fragilisée en raison de son succès. Sa croissance constante réclame un travail accru que ne peut fournir un seul rédacteur. Un poste supplémentaire pour aider Henri Cettour est soumis à l'approbation de la DG JS. Dans un premier temps, l'administration refuse cette création. Son aide à la diffusion de la revue est de plus en plus réduite, elle aussi. La suppression d'un grand nombre d'abonnements pour les services extérieurs de la DG JS contraint finalement les responsables de la revue à augmenter les tarifs.

Face à ces difficultés, les responsables de l'Amicale envisagent, un moment, une collaboration avec la revue des cadres de l'INS. Leur but est d'améliorer la présentation de la revue et d'accroître le nombre d'articles. Ils pensent ainsi parvenir à augmenter le nombre de lecteurs. Nous pouvons aisément imaginer la réaction des Anciens de l'ENSEP à la lecture de cette proposition. Ils n'ont eu de cesse au cours de leurs études de se démarquer de la formation dispensée à l'INS. Ce projet de fusion avec la revue de l'INS est vécu comme une provocation. Il leur apparaît contraire aux intérêts de leur corps professionnel. Ils se proposent de le contrecarrer en renforçant « leur » revue et sont plus nombreux à cotiser.

C'est donc bien, à notre avis, un réflexe communautaire face à l'adversité et à l'infortune qui amène les Anciens à adhérer davantage à l'Amicale et en conséquence à s'abonner à la revue *EP.S*. Ils donnent ainsi plus de représentativité à leur association. Une fois de plus, bien que divisés ou peu actifs, les Anciens réagissent spontanément lorsqu'ils sentent leur structure de formation et leur revue fragilisées en faisant bloc à travers elles.

Relevons parmi les faits positifs de cette année scolaire 1957-1958, les nombreux pourparlers favorables entre l'Inspection générale, l'USEP et l'Amicale, représentée pour la circonstance par Jean Tirman, en vue de réaliser un ouvrage sur l'éducation physique dans le premier degré. Ce projet est né lors du stage national tenu à Poitiers en 1955 pour les enseignants d'ENI.

8) Une nouvelle donne politique, de nouvelles alliances ?

Alors qu'un changement gouvernemental important a lieu en 1958, aucune marque particulière ne rappelle cet avènement dans les bulletins de l'Amicale. Fidèles à leur

principe de neutralité politique, les membres du CA de l'Amicale ne gardent aucune trace de leurs commentaires à propos de la naissance de la V^e République dans les comptes-rendus des réunions. Le numéro de novembre 1958, qui fait chronologiquement parlant, la liaison entre la période de la IV^e République et le début de la V^e République est d'une platitude révélatrice d'un refus de commentaire et d'engagement. Ce numéro n'évoque pas les réunions du CA de juin 1958. Il rend compte laconiquement du stage de juillet 1958 à Toulouse et sa rubrique « en famille » reproduit seulement les annonces des naissances et des mariages concernant les Anciens.

Ainsi, c'est dans l'absence de commentaire, donc en creux si l'on peut dire, qu'apparaît l'importance de l'événement politique. Accueilli avec une extrême prudence, le changement de structure administrative de l'Education physique ne marque pas à priori, une rupture fondamentale dans le fonctionnement de l'Amicale. Exclusivement centrés sur le fonctionnement des ENSEPS et leur existence qui ne leur paraît absolument pas remise en cause, les responsables de l'Amicale sont davantage attentifs aux changements des responsables des différents services qu'aux bouleversements des structures et à la conception de l'éducation physique qui va naître de ces modifications essentielles.

Les rapports avec la DG JS et son directeur Gaston Roux, étaient devenus si difficiles au cours de l'année 1957-1958 que les dirigeants de l'Amicale ne s'émeuvent pas outre mesure de l'arrivée de Maurice Herzog à la tête d'un Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Si le projet de fusion de la revue *EP.S* et celle du cadre de l'INS avorte au cours de l'été 1958 à la suite d'une série d'évènements internes qu'il nous faudra relater par ailleurs, la raison n'est pas à rechercher dans le remaniement des structures de l'Education physique et du Sport. La prudence et la méfiance des dirigeants de l'Amicale sont certainement des causes à évoquer à propos de cette occasion ratée de rapprochement entre l'éducation physique des ENSEPS et le sport éducatif de l'INS. Mais les événements politiques de l'automne 1958 ne sont à notre avis, en aucune façon la raison du renoncement des membres de l'Amicale à ce projet.

Au début de l'année scolaire 1958-1959 et après les élections du Bureau lors du CA du 17 novembre 1958, Mireille Fromentel demeure présidente de l'Amicale aidée de René Ricard à la vice présidence. Gabriel Boigegrain est élu secrétaire, conformément au souhait de Pierre Imberty et Augéard demeure le trésorier. La question du secrétariat de

la revue *EP.S* reste posée à la suite du départ d'Henri Cettour. René Ricard en accepte l'intérim pour un temps et André Rebe est chargé des problèmes administratifs.

Malgré son succès évident, la revue *EP.S* est toujours fragilisée et menacée dans son existence. Pour faire face à des difficultés de trésorerie, son abonnement est de nouveau augmenté et porté à 1 250 francs. La cotisation des amicalistes qui comprend l'abonnement à la revue, se monte à 1 500 francs. Cette hausse de 25 % est la plus importante depuis la création de la revue. Une aide du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports est-elle envisageable ?

Les responsables de l'Amicale avaient tissé depuis des années des liens avec les responsables administratifs de la DG JS. Grâce à sa position à la fédération de Handball, René Ricard par exemple, pouvait obtenir un rendez-vous sans difficulté avec Roux et être entendu. Forts de cet usage, la première mission des membres du CA est d'obtenir une entrevue avec Maurice Herzog. Ils désirent nouer des relations de confiance réciproque qui leur permettraient d'obtenir un appui pour organiser des stages de formation et pérenniser la parution de leur revue. Cette démarche se solde par de nombreux échecs. Les membres du CA y voient une forme nouvelle de mépris particulièrement grave pour l'association. La défense des ENSEPS, mission essentielle de l'Amicale, s'annonce délicate.

« Les démarches sont rendues difficiles pour l'instant car l'Amicale n'est pas reçue par le Haut-commissaire⁴⁰. »

Certaines décisions adoptées par le HC JS⁴¹ n'engagent pas les responsables de l'Amicale à davantage de sérénité. Ainsi, les stages de plein air, alpinisme, ski et nautisme en direction des élèves des ENSEPS, sont supprimés à l'arrivée de la nouvelle administration. Les membres du CA commentent avec interrogation doublée d'une certaine impertinence, l'annulation des stages d'alpinisme :

« Il semble curieux que l'arrivée de Herzog coïncide avec la suppression de ces stages. Il y aurait là matière à un éditorial qui provoquerait peut-être des explications⁴². »

⁴⁰ « Défense des ENSEP », *Hyper*, n° 54, mai 1959, supplément au n° 45 de la revue *EP.S*, p. 2.

⁴¹ Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

⁴² « Stages » *Hyper*, n° 54, mai 1959, supplément au n° 45 de la revue *EP.S*, p. 1.

Par un arrêté du 17 mars 1959, Raymond Gratereau, professeur à l'ENSEPS jeunes filles et Ancien de la promotion 1938-1940, est détaché comme directeur à l'ENSEPS jeunes gens en remplacement de M. Lorrain. Cette affectation répond au principe défendu depuis longtemps par l'Amicale : avoir un professeur d'éducation physique à la tête de chaque ENSEPS. Si cette nomination d'un des leurs satisfait pleinement les Anciens de l'Amicale, son statut et la façon dont il est introduit dans ses fonctions les remplissent d'amertume. Ils sont attachés à un cérémonial digne d'une Grande école nationale de formation universitaire. Or ce n'est pas le cas pour l'investiture de Gratereau.

« La Présidente exprime la satisfaction de l'Amicale devant la nomination de R. Gratereau, qui porte un ancien de notre école à la Direction de l'ENSEP. Elle adresse au nom du CA, nos compliments à R. Gratereau.

Par ailleurs, le CA regrette que des circonstances particulières fassent que le nouveau Directeur de l'ENSEP ne soit pas présenté à l'ENSEP par le Haut-commissaire lui-même (un Inspecteur Général, M. Orjollet, est prévu pour assurer la présentation).

L'Amicale interviendra auprès du Haut-commissaire pour protester contre cette négligence de formes qui rompt avec les traditions universitaires. (Lettre prévue de Ricard en même temps que la demande d'audience)⁴³. »

Pour Maurice Herzog à l'évidence, une Ecole normale de formation et son amicale sont davantage du ressort de l'Inspection pédagogique et de son administration que du secteur politique dont il est avant tout un représentant.

En avançant la date de rentrée des ENSEPS au 15 septembre, alors que pour l'ensemble des Ecoles normales supérieures celle-ci est fixée au 1^{er} octobre, la nouvelle administration de la Jeunesse et des Sports ne considère-t-elle pas les ENSEPS comme des établissements relevant du régime du second degré ? Est-ce une erreur d'appréciation ou un refus de distinguer un établissement d'élite parmi les structures chargées de la formation des cadres de la Jeunesse et Sports ? Est-ce tout simplement de la réticence à accepter un corps supérieur d'enseignants d'EPS ?

Les rapports des responsables de l'Amicale avec l'Inspection générale sont au contraire plus étroits grâce au projet ambitieux du répertoire d'exercices pour l'Ecole primaire

⁴³ « A propos de la nomination de Raymond Gratereau à l'ENSEP », *Hyper*, n° 54, mai 1959, supplément au n° 45 de la revue *EP.S*, p. 2.

dont nous parlerons plus loin. Il provoque des discussions fréquentes et constructives entre l'Inspecteur général Orjollet et le secrétaire de l'Amicale. Elles permettent de concevoir une collaboration pour présenter aux éditions Bourrelier un produit achevé et validé. Mais il semble bien en dernier avis, que la décision de publication soit liée au patronage de la Jeunesse et Sports et donc de Maurice Herzog.

9) Le nombre d'adhérents

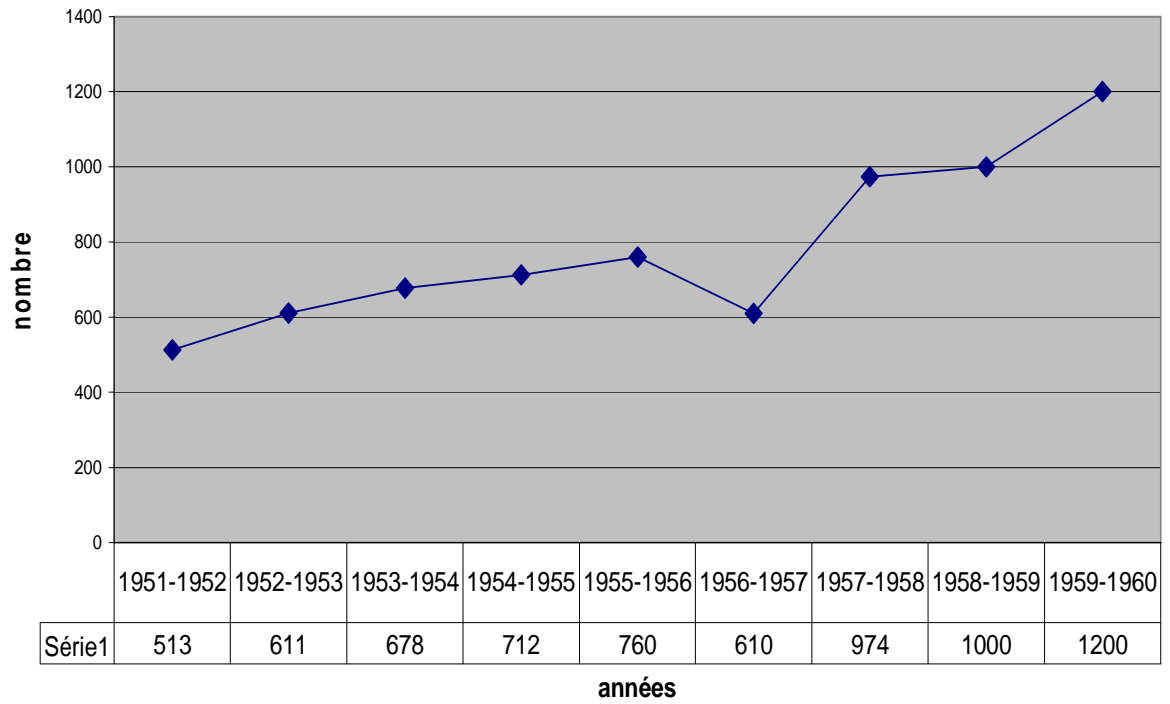
Au cours des premières réunions de rentrée 1959-1960, la principale préoccupation des membres du CA est de préparer une entrevue auprès de Maurice Herzog afin de faire valoir leur point de vue sur la réforme générale de l'EPS et sur les statuts des ENSEPS. L'enjeu de la rencontre est également l'obtention d'un accord et d'une aide pour la réalisation des différentes actions annuelles habituelles.

La préparation d'un voyage à Rome à l'occasion des Jeux Olympiques mobilise Jean Vivès qui reçoit au cours de l'année 190 demandes d'inscription. Cette organisation favorise l'augmentation du nombre de cotisations à l'Amicale, ce qui est un objectif prioritaire puisqu'il conditionne la bonne marche de l'association et la survie de la revue *EP.S*. En annonçant le chiffre de 1 000 adhérents pour l'exercice 1959, le secrétaire général Gabriel Boigegrain montre sa satisfaction d'avoir réussi à confirmer la tendance qu'avait suscitée la diffusion du premier annuaire des Anciens de l'ENSEP l'année précédente. Il est également porteur d'une bonne nouvelle. Plusieurs enseignants non issus des ENSEPS souhaitent constituer un groupe de sympathisants au sein de l'Amicale. Ouvert aux professeurs ou maîtres d'éducation physique qui suivent régulièrement les stages, ce groupe serait distinct de celui des membres d'honneur. Le vote qui suit entérine sa création. C'est la première action d'ouverture de l'association en direction d'un personnel non issu des ENSEPS. Celle-ci est confirmée par une modification des statuts de l'Association votée lors de l'AG de décembre 1960.

L'orientation donnée à l'Amicale par des dirigeants proches de la rédaction de la revue *EP.S* semble profitable. Ils estiment que leur vision de l'éducation physique correspond au projet de la nouvelle structure politique qui gère leur discipline. Même si les premières entrevues avec Maurice Herzog s'avèrent délicates, leur position et la certitude de représenter l'élite de la profession les rendent confiants.

Graphique 1 : Les adhérents à l'Amicale entre 1950 et 1960

Graphique de l'Evolution du nombre d'adhérents à l'Amicale entre 1950 et 1960



4C/ L'Éducation physique féminine

1) La place des femmes dans l'Amicale

L'Amicale poursuit son objectif de promotion de l'enseignement dispensé dans les ENSEPS et le diffuse à travers ses stages et sa revue. Mais, attendre le mois de juillet pour assister à un stage qui donne des indications pour renouveler son enseignement apparaît une période trop longue pour des enseignants avides de nouveautés. Par ailleurs, si les articles de la revue sont de nature à informer l'ensemble des collègues enseignant dans leurs différentes structures éducatives, ils n'ont pas la dimension directe et interactive que procure une information dispensée *in vivo*. Aussi, lors d'une réunion extraordinaire des amicalistes de la région parisienne tenue le 20 octobre 1951, la secrétaire Janine Morère propose de concevoir « au moins dans la région parisienne, des réunions d'anciens au cours desquelles on pourrait confronter les méthodes de travail : échanges d'idées pédagogiques, techniques, danses folkloriques, etc...¹ ». Elle décide de tenter ce type de rassemblement avec le personnel féminin. La quatrième commission de l'Amicale, la Commission féminine, est créée au cours du CA qui suit cette réunion.

Quelles sont les raisons qui expliquent le désir plus ardent des enseignantes de se retrouver pour échanger leurs connaissances et leurs expériences sur l'enseignement de l'éducation physique ? Les femmes ne sont pas très représentées dans le CA de l'Amicale. Elles aspirent certainement à assurer une présence plus active au sein de l'association. Lors de la reprise des activités de l'Amicale en 1945, quatre femmes font partie des douze membres élus du CA, conformément aux statuts déposés en 1936². Mais à part Mireille Fromentel qui est vice-présidente, aucune autre femme ne fait partie du Bureau. À la suite de la proposition d'offrir la présidence d'honneur à Yvonne Surrel, le Bureau de 1949 comporte alors deux femmes. En 1951, après le retrait de Janine Rinaldi du CA, trois femmes demeurent dans le CA de l'Amicale en attendant les

¹ « Réunion extraordinaire des amicalistes de la région parisienne », Hyper, n° 24 bis, supplément à *EP.S* n° 8, novembre 1951, p. 1.

² L'article 5 du paragraphe II stipule en effet que « l'association est administrée par un Conseil composé de douze membres, élus au scrutin secret, pour trois ans par l'assemblée générale et choisis dans les catégories de membres dont se compose cette assemblée. Quatre femmes au moins feront partie de ce Conseil. » (*Statuts de l'association Amicale des anciens élèves et élèves de l'École normale d'Éducation physique*, archives de l'AEEPS, dossier statuts).

élections qui auront lieu lors de l'AG de 1952. Leurs rôles sont subalternes. Janine Morère, secrétaire, est chargée de rédiger les comptes-rendus des différents CA et de présenter le bilan des différentes actions de l'association au cours de l'assemblée générale. Aucune responsabilité importante ne semble lui être proposée. Elles sont l'apanage des hommes. Imberty s'occupe des stages en relation directe avec Rubellin le trésorier et le trio, Cettour, Vivès et Parazols gère la revue *EP.S*. C'est sans doute une des raisons qui poussent Janine Morère à prendre la responsabilité d'une activité particulière.

Pour afficher la spécificité de l'éducation physique féminine il nous faut tenir compte de l'évolution de l'enseignement à l'ENSEPS jeunes filles, qui dans les années 1950, se démarque de celui de l'ENSEPS jeunes gens. Fin 1951, cet établissement sort d'une crise marquée par des manifestations et ponctuée par le départ de son directeur. Le réquisitoire des élèves de l'ENSEPS jeunes gens sur la qualité de l'enseignement dispensé dans leur Ecole a été sévère pour leurs professeurs. Il a pris la forme d'un rapport sur l'ensemble de leurs études qui est présenté à l'administration³. Les élèves ont souligné le manque d'unité méthodologique et le manque de préparation harmonieusement répartie sur l'année pour leur permettre de faire face à la période d'examen de chaque fin d'année universitaire. La cause principale de cette absence est l'insuffisance de coordination entre les professeurs de l'ENSEPS jeunes gens. Chaque activité physique et sportive est en effet traitée indépendamment des autres. Chaque professeur régent son enseignement comme s'il était seul⁴. Cette caractéristique est accentuée par la conception sportive des activités physiques enseignées. Petit à petit depuis 1945, chaque activité est vécue et enseignée comme un tout, dans l'ignorance pour ne pas dire en rivalité, avec les autres spécialités. Au même moment, la formation à l'ENSEPS jeunes filles n'est pas vécue de la même façon. Les cours semblent plus coordonnés. Un véritable projet est porté par la direction de l'établissement. Concevoir l'enseignement en organisant des échanges est l'usage à l'ENSEPS jeunes filles. C'est sans doute cette modalité qui rend les rassemblements de professeurs habituels à l'ENSEPS jeunes filles. L'intérêt pédagogique qu'ils procurent et l'exemple transmis par leurs professeurs engagent les enseignantes à se rencontrer pour échanger.

³ Il est reproduit dans le n° 21 d'*Hyper* de juillet 1950.

⁴ Dans un entretien, Jean Pinturault qui fut professeur à l'ENSEP jeunes gens de 1951 à 1970 affirme : « L'Ecole était la « cathédrale ». Dans chaque sport, le spécialiste faisait la loi : au basket Mérand, au volley Omnès, puis Chauffier etc... » (Gérard Couturier, *L'EPS face au sport. 15 acteurs témoignent*, « ENSEP, jeunes gens. Entretien avec Jean Pinturault », p. 77).

L'aspiration des femmes à s'émanciper de l'orientation donnée par les hommes dans les actions de l'Amicale doit être également reliée aux caractéristiques théoriques de la formation reçue à l'ENSEPS de Châtenay-Malabry.

2) La conception d'une éducation physique féminine

Yvonne Surrel dirige dès 1946 l'ENSEPS jeunes filles avec la conviction que l'éducation physique est une discipline éducative qui englobe et transcende l'ensemble des activités physiques qui la composent. Il n'y a pas d'exclusive. C'est une conception différente de la formation qui se déroule à l'ENSEPS jeunes gens. Le sport par exemple, est compris comme une activité au même titre que la méthode naturelle ou la gymnastique suédoise. Bien sûr à l'ENSEPS jeunes gens, ces deux activités sont également enseignées. Mais elles ne bénéficient plus à la fin des années 1940 du même engouement que les pratiques sportives. À l'ENSEPS jeunes gens, une pratique qui mène à la compétition est de plus en plus valorisée. C'est la différence essentielle avec la conception développée à l'ENSEPS jeunes filles. Pour Yvonne Surrel, les jeunes filles ne doivent pas s'orienter prioritairement vers le sport de compétition.

« Madame Surrel pensait que les filles ne devaient pas faire de la compétition. Qu'elles devaient faire de l'Éducation physique pour l'entretien de leur corps, être bien dans sa peau, mais la compétition, elle n'aimait pas trop⁵. »

Denise Mottuel qui a été professeur d'éducation physique à l'ENSEPS jeunes filles dès 1952, puis directrice adjointe ensuite jusqu'en 1970, affirme⁶ par exemple, qu'elle est entrée à l'ENSEPS jeunes filles comme spécialiste d'athlétisme et compétitrice⁷. Mais quelques années plus tard, son approche du métier avait évolué au contact d'Yvonne Surrel. Elle revendiquera par la suite en priorité son statut d'enseignante d'éducation physique.

⁵ Lebrun Bernard et Léziard Yvon, « La formation de professeures d'éducation physique à l'ENSEP, 1943-1950 : analyses à partir de la revue *Les Notes techniques de l'ENSEP* », in Saint-Martin Jean et Terret Thierry, *Sport et genre- volume 3*, l'Harmattan, Paris, 2005, p. 263-282 et Mottuel Denise, entretien du 30 octobre 2003, à Châtenay-Malabry.

⁶ Denise Mottuel, entretiens du 27 octobre 2002 et du 24 janvier 2003.

⁷ Denise Mottuel a été plusieurs fois championne de France de lancer de disque.

La conception développée par Yvonne Surrel prend appui sur sa formation à l'ENEP et surtout sur ses premières années d'enseignante dans cet établissement dirigé alors par Ernest Loisel. Ce dernier a eu une influence considérable sur sa compréhension des problèmes de l'éducation physique. L'orientation donnée à la formation des jeunes filles à l'ENSEPS ne peut se comprendre sans concevoir cette filiation.

Yvonne Surrel, élève attentive de Loisel, affectionne les concepts qu'il développe sur l'éducation physique et admire son action. Elle demeure ensuite fidèle à son enseignement et essaie de prolonger l'essentiel de ses idées. Elle fait paraître dans la revue *EP.S* la reproduction d'un exposé radiodiffusé fait par Loisel le 26 janvier 1939⁸. Ce texte, consacré à l'apprentissage du mouvement, vient renforcer un autre article qu'elle publie, toujours dans la revue *EP.S*, sur la distinction et l'utilisation des mouvements naturels et des mouvements construits en éducation physique⁹. Dans sa présentation, elle affirme son désir de s'inscrire dans la continuité de l'enseignement d'Ernest Loisel.

« Nous regroupons ses cours, ses articles et, aujourd'hui, les lecteurs « d'Education Physique et Sports » apprécieront dans une causerie faite, il y a déjà 14 ans, la justesse de l'analyse présentée par l'auteur qui avait su joindre aux qualités d'un théoricien précurseur, celle d'un pédagogue aux idées modernes que les années n'ont pas démenti¹⁰. »

3) L'influence d'Ernest Loisel

Pour Loisel, le sport fait partie de l'éducation physique au même titre que les autres activités physiques à condition qu'il soit contrôlé par les enseignants. En quelque sorte, que les exigences de sérieux et de mesure lui soient appliquées.

« Je pense que le problème du sport, qui se pose aujourd'hui en dehors de nous, aura tout à gagner à entrer dans l'organisation scolaire. Placé sous surveillance médicale, canalisé, freiné, maintenu dans ses limites raisonnables et soumis à une culture physique généralisée, le sportif recevra aussi

⁸ Loisel Ernest, « L'apprentissage du mouvement », *EP.S* n° 20, avril 1954, p. 2-5.

⁹ Surrel Yvonne, « Feu, la guerre des méthodes », *EP.S* n° 15, avril 1953, p.8 et 9.

¹⁰ Surrel Yvonne, présentation de l'article de Loisel Ernest « L'apprentissage du mouvement », *EP.S* n° 20, p. 3.

de maîtres actifs et vigilants son initiation et son orientation, en dehors de toute emprise et de tout arbitraire¹¹. »

Dans son ouvrage, Loisel, considérant trois périodes successives dans la vie de l'enfant, prend position pour une distinction à la période pubertaire entre l'éducation physique des garçons et celle des filles. Se basant sur les études médicales du Dr Boigey sur la force développée par les filles et les garçons aux différents âges, il affirme :

« Nous plaçant sur le terrain de l'éducation physique, nous retiendrons seulement que, à l'âge de la puberté, les gestes, les mouvements et les attitudes que l'on impose à la femme ne sont pas ceux qui conviennent au sexe masculin¹². »

Il établit cette discrimination sous l'aspect de l'intensité des actions que la pratique de l'activité physique génère, et non de l'activité elle-même. Par exemple en athlétisme, le saut en longueur proscrit pour les femmes est celui pratiqué avec élan car à ce moment-là l'intensité de l'effort d'impulsion sollicite trop les muscles chez la jeune femme pubère.

« Il faut en conséquence, doser attentivement la quantité du travail féminin, réduire les courses en longueur et en durée, alterner les efforts intenses avec les efforts modérés. Aux exercices de lever et de défense on préférera le lancer, l'équilibrisme, la natation ; en général on réduira les performances et enfin on recherchera des attitudes et des mouvements gracieux et esthétiques¹³. »

Ces recommandations étayées par des observations du corps médical¹⁴ seront prescrites au-delà des années 1950.

¹¹ Loisel Ernest, « L'éducation physique et le sport dans l'enseignement », extrait d'une conférence faite le 23 novembre 1937 au Palais de l'Enseignement à l'Exposition Internationale, archives de l'AEEPS, carton Yvonne Surrel, chemise Ernest Loisel, p. 10.

¹² Loisel Ernest, *Les bases psychologiques de l'éducation physique*, éditions Bourrelier, Paris, 1955, p. 31.

¹³ Loisel Ernest, « Les méthodes d'Education physique féminine », *causerie faite au poste de la Tour Eiffel le 20 mars 1938*, archives de l'AEEPS, carton Yvonne Surrel, chemise E. Loisel, p. 2.

¹⁴ Nous avons relevé dans deux thèses de médecine consacrées au sujet, des passages qui attestent ces recommandations : « Le docteur Jeudon qui constate que la fillette voit sa puissance dynamométrique musculaire relative diminuer progressivement pour n'être plus qu'à 16 ans que les deux tiers de celle de l'adolescent mâle conclut : « c'est pourquoi au moment de la puberté, le garçon recherche d'instinct l'activité musculaire intense, tandis que la fille devient timide et réservée ; on écartera donc pour celle-ci les exercices qui ne visent qu'au développement musculaire et son éducation sera essentiellement hygiénique pendant cette période qui fera l'objet d'une surveillance spéciale. » (Perrin Denyse, « La femme devant l'éducation physique », thèse pour le doctorat en médecine, imprimerie Delmas, Bordeaux 1943, p. 27).

À l'ENEP l'enseignement est mixte. Mais il semble qu'en dehors des cours théoriques, les activités féminines et masculines soient distinguées et séparées. Les qualités à exercer ne sont pas considérées comme identiques pour les garçons et pour les filles. Pour les hommes, la pratique des activités physiques doit développer l'audace et la virilité tandis que chez les femmes, c'est la grâce dans le mouvement qui est recherchée.

« Or, la virilité c'est par définition et par étymologie, l'ensemble des vertus du sexe masculin, alors que la féminité est faite de douceur, d'harmonie, et de toutes les qualités que l'on résume d'un mot : la grâce¹⁵. »

Afin que les objectifs de la pratique féminine soient poursuivis dans son établissement, Loisel a fait appel dès sa prise de fonction, à une spécialiste de danse et de rythmique, Mireille André-Fromentel¹⁶. Dès 1941, Yvonne Surrel l'a rejointe à l'ENEPS où elles ont toutes les deux poursuivi la mise en place d'activités typiquement féminines. Ainsi, Mireille André-Fromentel s'est chargé des cours de danses folkloriques, de rythmique, de correctrice et de pédagogie et Yvonne Surrel a enseigné l'éducation physique pour les jeunes filles¹⁷. Toutes deux ont développé au sein de cette Ecole, un enseignement de pratiques corporelles essentiellement féminines tel qu'il a été orienté et théorisé par Loisel.

Pendant la guerre, l'idéologie de la Révolution nationale prônée par le gouvernement de Vichy a favorisé l'essor de la pratique physique féminine. La mise en valeur de la fonction sociale vitale de la femme et surtout l'exaltation de la mère ont été des thèmes de prédilection véhiculés par la propagande du régime de Vichy. Le retour aux valeurs du passé s'est accompagné paradoxalement, d'éléments de modernité. La nette incursion des femmes dans le domaine sportif date de cette période. La très catholique société sportive du *Rayon Sportif Féminin*, qui comptait 60 000 gymnastes avant la

« On évitera de fatiguer le cœur par des courses trop longues : 200 mètres, et à plus fortes raison 400 ou 800 mètres. La pratique des jeux sportifs deviendra une véritable initiation sportive, mais on leur apprendra à s'entraîner pour leur plaisir, sans aucune idée de compétition ou de record à battre. Les efforts exigés dans ces conditions surpassent les ressources physiologiques féminines ; ils ne sont pas salutaires à l'organisme de la femme et la fatiguent. » (Haramburu Marie-Simone, « Education physique et puberté féminine » thèse pour le doctorat en médecine, imprimerie Delmas, Bordeaux, 1949, p. 48).

¹⁵ Loisel, Ernest, *op. cit.*, p. 172.

¹⁶ Mireille André-Fromentel fait partie de la première promotion de l'ENEP. Elle en sort major en 1935 et rejoint aussitôt le groupe des professeurs dirigé par Ernest Loisel.

¹⁷ « Programme de l'École Nationale d'Éducation Physique et Sportive », tiré du rapport du Directeur pour le Commissaire général à l'Éducation générale et aux Sports, 20 juillet 1942, archives de l'AEPS, carton Mme Surrel.

guerre, a vu ses effectifs portés à 100 000 en 1941. Laurence Munoz, à qui nous devons ces chiffres, signale qu'au sein de cette fédération « les sociétés nouvelles s'inscrivent à la cadence de 35 par mois. Il faut dans le seul été 1941, organiser 61 sessions en France (31 en zone occupée, 30 en zone libre) dans lesquelles passent environ 2 500 monitrices¹⁸ ». Les pratiques physiques devinrent non seulement accessibles aux femmes, mais perçues comme un devoir national. Elles rejoignirent les thématiques de santé et de maternité liées au rôle social de la femme.

Au cours de cette période, les activités enseignées par Mireille André-Fromentel et Yvonne Surrel se sont différenciées de celles des garçons et se sont clairement identifiées comme telles. Cette distinction est tout le contraire d'une soumission. C'est l'affirmation d'activités particulières à la nature féminine, celles dans lesquelles la femme excelle souvent, contrairement aux hommes. Le sens du rythme, le mouvement gracieux et harmonieux, l'esthétique des formes en déplacement sont visés par cette approche féminine de l'éducation physique. Elle prend appui sur les principes d'une philosophie essentialiste pour laquelle il existe une nature féminine et une nature masculine¹⁹. Mais entre ces deux concepts, il n'y a aucune hiérarchie ; simplement des différences qui s'expriment.

4) La distinction féminine en éducation physique

À la Libération, cette idée de distinction a fait son chemin aidée par la décision de séparer les Ecoles de formation en éducation physique. En 1945, s'est créée une ENSEPS jeunes filles à Châtenay-Malabry. Dès 1946, Yvonne Surrel a été appelée à la direction de cet établissement. Prenant appui sur une équipe d'enseignants composée en majorité de femmes, ce qui est sans doute une particularité pour l'époque²⁰, elle mit en

¹⁸ Laurence Munoz, « *Le Rayon Sportif Féminin*, de l'éducation physique aux sports (1937-1967) », in Saint-Martin Jean et Terret Thierry, *Sport et genre*, volume 3, L'Harmattan, 2005, p. 156.

¹⁹ Sur cette problématique, se reporter au tome 4 de *l'Histoire des femmes en occident*, dirigé par Georges Duby et Michelle Perrot (Plon, 1992) et, plus particulièrement, au paragraphe traitant de la « métaphysique des sexes » du chapitre 9 écrit par Françoise Collin, « La métaphysique des sexes, qu'on peut aussi qualifier d'essentialisme, affirme une différence essentielle, voire naturelle, entre les femmes et les hommes, et définit leurs spécificités respectives. »

Collin Françoise, « Différence et différent : la question des femmes en philosophie » in, *Histoire des femmes en occident*, chapitre 9, tome 5, Thébaud Françoise (sous la dir.), collection dirigée par Duby Georges et Perrot Michèle, Plon, Paris, 1992, p. 244.

²⁰ Dans son ouvrage *La République des universitaires*, Christophe Charle relate, dans son chapitre intitulé « La femme indésirable », comment le milieu universitaire a toujours refusé l'ascension des femmes.

place une formation des professeurs femmes en accord avec sa conception éclectique de l'éducation physique féminine. Le sport avec son aspect compétitif édulcoré y est considéré comme un élément de l'éducation physique au même titre que les autres activités. En dehors des pratiques traditionnelles de méthode naturelle et de gymnastique, elle s'appuie sur des activités physiques spécifiques aux jeunes filles comme la rythmique et la danse.

Dans la société du début des années 1950, d'autres idées apparaissent sur le positionnement de la femme dans la société. Avec la diffusion de l'ouvrage de Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, la question de l'identité féminine s'envisage sous des approches nouvelles. Prenant, en quelque sorte, la suite de Virginia Woolf²¹, Simone de Beauvoir, tout en détaillant la description des nombreux problèmes auxquels la femme se heurte aux différents stades de sa vie, redéfinit le concept d'identité féminine comme le résultat d'une action culturelle. Elle remet ainsi en question une des évidences les plus ancrées dans la conscience collective.

« On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin²². »

Cette nouvelle approche constructive de la féminité renverse la conception essentialiste du rapport masculin-féminin. Et paradoxalement, tout en modifiant la représentation de la féminité dans ce sens, elle renforce l'approche spécifique de la formation des professeurs femmes d'éducation physique en donnant de la valeur aux pratiques féminines. Celles-ci, loin d'être acquises par nature, sont considérées devant être apprises et transmises comme des constructions culturelles. Dans les établissements scolaires la mixité n'est pas de rigueur, surtout en éducation physique. L'éducation corporelle de la jeune fille doit se faire à partir d'activités particulières qu'enseigne un corps professionnel de professeurs féminins formé spécifiquement pour cela. Ces pratiques séparées et distinguées contribuent à marquer socialement les filles et les

Charle Christophe, *La république des universitaires (1870-1940)*, Éditions du Seuil, Paris, 1994, 521 pages.

²¹ Dans *Une chambre à soi* écrit en 1929, Virginia Woolf analyse les écarts de condition entre les hommes et les femmes.

Woolf Virginia, *Une chambre à soi*, Éditions 10-18, Paris, 2001.

²² De Beauvoir Simone, *Le deuxième sexe, tome II*, Folio essais, Paris, 1999, p. 13.

garçons. Les sports, plutôt réservés aux garçons, sont sources de virilité et les pratiques de rythmique et de danse l'émanation de la grâce.

La formation des professeurs d'éducation physique féminine se développe au sein de l'ENSEPS jeunes filles distinctement de celle des jeunes gens. Peut-on dire pour autant que ces deux approches de la formation s'affrontent ? Nous ne le croyons pas. Nous pensons simplement qu'elles se sont construites séparément. Leurs conceptions diffèrent sans doute, mais la rivalité que l'on a pu déceler a une autre cause²³.

Au cours de ces années 1950, la direction de l'ENSEPS jeunes gens est changée régulièrement alors que celle de l'ENSEPS jeunes filles est remarquablement stable. Si au cours de ces années, les relations entre les deux ENSEPS peuvent être caractérisées de délicates à certains moments, ces difficultés proviennent davantage des personnalités des directeurs alors en postes et de l'inimitié qui a pu se créer entre eux, plutôt que d'une opposition sur leurs conceptions de l'éducation physique.

5) La réalité de la commission féminine...

Créée à la fin de l'année 1951, la commission féminine de l'Amicale rassemble les amicalistes femmes de la région parisienne le premier vendredi de chaque mois. Le programme mensuel prévoit un débat sur un sujet pédagogique et de la pratique physique. Pour la deuxième réunion tenue au lycée Fénelon, vingt trois amicalistes ont écouté Pierre-René David exposer les principes directeurs du plein air avant de réviser des danses folkloriques. Cette activité, rendue obligatoire par les Instructions Officielles²⁴ du 1^{er} octobre 1945 à raison d'une demi-journée par semaine, permet la pratique d'une éducation physique orientée sur les grands jeux, l'hébertisme ou le scoutisme. Cette séance d'information peut être considérée comme un prolongement des cours de l'ENSEPS jeunes filles. Elle fut sans doute suggérée par Yvonne Surrel, régulièrement présente aux différents CA de l'Amicale.

²³ Bernard Lebrun, s'appuyant sur un entretien de Denise Mottuel, parle d'une rivalité entre les deux écoles normales. Il perçoit dans ces relations décrites comme difficiles l'opposition entre deux approches différentes de l'éducation physique (Lebrun, Bernard, *op. cit.*, p. 237).

²⁴ Dans les Instructions Officielles, il est prévu que chaque classe ait une fois par semaine dans son emploi du temps un après-midi dédié au « plein air ». C'est l'occasion pour les enseignants de faire pratiquer des activités à base de grands jeux. Parfois pour certains c'est un moment pour initier leurs élèves aux sports collectifs.

Pierre-René David, dont l'enseignement basé sur la méthode naturelle ne « passe » plus au sein de l'ENSEPS jeunes gens, a été appelé par Yvonne Surrel à la rentrée 1950-1951 pour renforcer l'équipe pédagogique de l'ENSEPS jeunes filles²⁵. Cette prise de position de la directrice de l'ENSEPS jeunes filles montre bien l'importance qu'elle accorde à un enseignement éclectique dans lequel toutes les formes d'éducation générale de l'enfant ont leur place, y compris la méthode naturelle. Yvonne Surrel et Pierre-René David font preuve d'une certaine communauté d'opinion à propos d'éducation physique. Influencés tous deux par l'enseignement et la personnalité de Loisel, ils contribuent à prolonger ses idées éducatives. Le plein air est pour eux un temps fort qui permet de viser une forme d'éducation générale et globale de l'enfant mêlant des activités physiques et des activités de recherche. C'est une autre façon de reparler de *l'Éducation intégrale* dont la conception avait été développée avant la Seconde Guerre mondiale. À quelques mois d'intervalle, tous deux font connaître leurs conceptions en matière de plein air : Yvonne Surrel dans un ouvrage intitulé *Plein air. Éducation physique et activités dirigées*²⁶ qui paraît au deuxième trimestre 1947 et Pierre-René David dans un article des *Notes techniques* de janvier, puis de février-mars 1947. Leurs références sont identiques. Ils font appel aux écrits des pédagogues utilisant les « méthodes actives » d'éducation et préconisent les mêmes types de procédés. Pour eux, le plein air est indispensable. Il permet de mettre en place des activités faisant appel à des opérations de synthèse de connaissances comme dans la vie car elles mettent en jeu l'ensemble des capacités des élèves. Leur but est identique, faire du plein air un moment fort de l'éducation des enfants au cours duquel le rôle du professeur d'éducation physique est valorisé.

« Le plein air doit viser à une éducation de toutes les facultés²⁷. »

« Il s'agit là de disciplines qui doivent avoir effet sur l'être entier dont elles mobilisent à certains moments toutes les ressources²⁸. »

Que la commission féminine de l'Amicale invite à l'occasion de ses premiers rassemblements Pierre-René David est assez symptomatique et montre bien l'osmose

²⁵ Lebrun Bernard, *op. cit.*, p.230.

²⁶ Surrel Yvonne, *Plein air. Éducation physique et activités dirigées*, éditions Bourrellet, Paris 1947.

²⁷ David Pierre-René, « Le plein air », *Notes techniques et pédagogiques de l'ENSEP*, numéro de janvier 1947.

²⁸ Surrel, *op. cit.*, p. 5.

entre l'enseignement dispensé à l'ENSEPS jeunes filles et la Commission féminine de l'Amicale.

Au cours de la réunion de novembre 1952, Mireille Fromentel, avec le souci de donner aux amicalistes de la « matière » pour agrémenter leurs cours, propose une initiation aux « ballondes ²⁹ ». Ce sont des engins qui permettent l'exécution d'exercices de manipulation en gymnastique rythmique. Son intervention auprès de la commission féminine fait suite à un article paru dans la revue *EP.S*. Visant la sensibilisation, il suscite l'intérêt des amicalistes. La séance réalisée dans le cadre de l'Amicale est une façon de relier un article, dont l'information reste théorique, à un enseignement pratique. La réalité de l'activité fait ainsi suite à la connaissance théorique. Il étaye la réflexion et matérialise les schémas et exercices décrits. Faut-il en déduire une conception sur la manière d'apprendre ? La forme « écrite » devant précéder la forme « vécue » ? Il est vrai qu'à cette époque, la pratique physique succédait toujours un exposé théorique dont le discours donnait l'apparence d'un contenu savant. Bien souvent, la théorie décrite comptait plus que la pratique physique considérée alors simplement comme une application.

Pour l'enseignement des pratiques physiques féminines il s'agit bien d'autre chose. Notre exemple illustre dans quel esprit l'enseignement se faisait. Des connaissances existent puisqu'il s'agit d'une forme de pratique nouvelle. Mais, l'exposé théorique seul ne suffit pas. En l'occurrence, il agit uniquement comme procédé incitateur. C'est une phase de sensibilisation à la nouveauté. Le véritable apprentissage passe par le vécu, la pratique. C'est toute la part du sensible, du concret qui est mise en avant. Cette façon de concevoir l'apprentissage d'une technique en éducation physique, cette forme de diffusion du savoir où le ressenti égale le cognitif, est une caractéristique de la conception féminine de l'éducation physique diffusée par l'ENSEPS jeunes filles et par la Commission féminine de l'Amicale.

Au moment où les professeurs masculins accaparent les responsabilités dans la revue *EP.S* et où ils rivalisent pour publier des articles sur leurs spécialités sportives respectives, les féminines poursuivent leur quête de spécificité en se regroupant

²⁹ Les « ballondes » sont des engins issus de l'entraînement athlétique adoptés par les Allemands ou les Anglais. Ils portent le nom de *slingball*. Ils sont inconnus en France. Adapté par Mireille Fromentel pour une utilisation en gymnastique rythmique, ce ballon retenu pas une lanière tenue en main, « par sa masse et l'élargissement dans l'espace qu'il détermine, il amplifie le mouvement, affine le rythme, oriente l'élève vers une sensibilité plus évidente : du poids du corps, de la forme globale du mouvement des phases élan-impulsion » (Fromentel Mireille, « les ballondes », *EP.S*, n° 11, juin 1952, p. 24).

régulièrement autour d'activités pratiquées collectivement, suscitant échanges et questionnements pédagogiques.

Au cours de l'AG de 1953, Pierre Imberty faisant le bilan des stages en rappelle le faible taux de fréquentation. Mireille Fromentel bien au contraire « donne l'exemple de la Commission féminine de Paris qui organise régulièrement des séances de perfectionnement suivies par de nombreuses Amicalistes³⁰ ». Alors que son fonctionnement permet de rassembler toujours aussi régulièrement les adhérentes féminines, cette commission ne parvient pas à intéresser la majorité des membres du CA de l'Amicale. Les activités sportives doivent y faire leur apparition pour que les enseignants masculins y voient une pratique « sérieuse ».

« Charton³¹ sera pressenti pour une séance de travail aux barres à double hauteur. Des rencontres sportives amicales pourraient opposer les anciennes élèves de Châtenay (volley, basket)³². »

Mais ce sont toujours les pratiques à connotation féminine qui restent le support essentiel des rassemblements de cette commission.

« Les rencontres mensuelles de l'Amicale féminine autour d'une séance d'information intéressant notre enseignement, ont amené les participantes à souhaiter unanimement une succession de cours de danses folkloriques par des spécialistes³³. »

Pour la grande majorité des membres du CA de l'Amicale, composée en grande partie de professeurs masculins, le débat sur l'éducation physique qui se développe dans le champ disciplinaire ne passe pas par les aspirations des enseignantes. Il se situe dans un environnement ayant toutes les caractéristiques de l'univers masculin. Les pratiques physiques préconisées alors sont essentiellement sportives. Face à l'enseignement traditionnel, constitué de cours sur la Méthode naturelle de Hébert ou à partir d'exercices de Gymnastique suédoise préconisés par la Ligue Française d'Education Physique, les enseignants de l'ENSEPS jeunes gens développent un enseignement basé sur les activités sportives.

³⁰ « Assemblée générale, 24 mai 1953 », *Hyper*, n° 32, juin 1953, supplément au n° 16 d'*EP.S*, p. 3.

³¹ Professeur homme enseignant à l'ENSEP jeunes filles la gymnastique aux agrès de 1946 à 1973.

³² « Commission féminine », *Hyper*, n° 40, avril 1955, supplément au n° 25 d'*EP.S*, p. 3.

³³ Parat Madeleine, « Section féminine » *Hyper*, n° 41, avril 1956, supplément au n° 30 d'*EP.S*, p. 6.

Nous savons que l'Amicale a pour objectif de propager l'enseignement dispensé dans les ENSEPS par les stages et par la revue *EP.S*. Le choix des articles paraissant dans *EP.S* est orienté vers cette cause. L'étude de Michaël Attali sur l'origine des différents auteurs des articles confirme le rôle insignifiant des pratiques féminines au sein de l'Amicale dans le débat sur le renouveau de l'éducation physique en France.

« Entre 1950 et 1959, 90,6 % des articles sont rédigés par des rédacteurs contre 8 % à des auteures. Si dans le premier numéro, Mireille Fromentel rédige une contribution sur les « Jeux de plage », les années 1951 et 1958 ne voient aucune femme écrire dans la revue *EP.S* alors que pour les années 1950 et 1954, une seule auteure est présente parmi une écrasante majorité de rédacteurs. Cette situation traduit la nette prédilection des enseignants de l'ENSEP garçons dans cette revue en vue de promouvoir un modèle sportif d'enseignement dont les compétences semblent à l'évidence se situer uniquement chez les hommes³⁴. »

Malgré tout, les activités de la Commission féminine remarquées pour leur bon fonctionnement sont financées par la direction de l'Amicale. Une ligne budgétaire est réservée à ces réunions des adhérentes féminines dans l'exercice financier de l'année 1955³⁵. La somme attribuée à cette rubrique est augmentée l'année suivante. Elle passe de 0,88 % à 2,83 % des dépenses totales. Mais cette place semble insuffisante à Janine Morère. Considérant sans doute que dans le débat sur l'éducation physique la parole des enseignantes est étouffée au sein de l'Amicale, elle décide de ne plus s'occuper d'organiser les réunions de la Commission féminine en 1956-1957³⁶. Mais chez les enseignantes de l'Amicale, pragmatiques, le désir de pratiquer précède et supprime les discussions parfois stériles. L'attrait de pratiques nouvelles et la volonté de rassemblement sont si forts que Mireille Fromentel remet en route le groupe de travail de la Commission féminine au cours de l'année 1957-1958. Mais les activités de celle-ci restent circonscrites à la régionale Parisienne. Du coup, elles n'apparaissent pas comme une alternative au contenu sportif de l'éducation physique. Au contraire, celui-ci prend de l'essor. Même si les activités sportives sont appréhendées d'une autre manière que chez les hommes, le fait est bien là. Au cours de l'année scolaire 1959-1960, sur les

³⁴ Attali Michaël, « Le genre dans la revue *EP.S* », in Saint-Martin, Jean et Terret Thierry, *Sport et genre-volume 3*, l'Harmattan, Paris, 2005, p. 283-302, p. 286-287.

³⁵ « Rapport financier », *Hyper*, n° 41, juin 1955, supplément au n° 26 d'*EP.S*, p. 3.

³⁶ « La présidente rapporte que Mme Morère, estimant que le CA se désintéresse de cette activité, a décidé d'abandonner l'organisation de ces réunions » (« Réunion du Conseil d'administration », *Hyper*, n° 48, avril 1957, supplément au n° 34 d'*EP.S*, p. 3).

six rassemblements de la Commission féminine, quatre séances sont consacrées au handball, une à l'athlétisme et enfin une seule à de la danse³⁷.

³⁷ « Assemblée générale 10 décembre 1960 », « Sur le plan régional », *Hyper*, n° 60, janvier 1961, supplément au n° 53 d'*EP.S*, p. 4.

Conclusion du chapitre 4

En se rapprochant de la DG JS les dirigeants de l'Amicale font évoluer leur association. Ses caractéristiques changent. Elle devient une Amicale des Anciens de l'ENSEP et les élèves y ont une représentativité diminuée. En s'opposant aux décisions de la DG JS, leurs délégués troublent les responsables des Anciens qui voient dans leurs actions un écueil pour l'Amicale. Repoussant les élèves des organes décisionnaires de l'Amicale, ils prennent le risque de voir les plus actifs d'entre eux s'éloigner définitivement de l'association. Ils rejoindront le syndicat dans lequel ils auront un rôle actif dans les rangs de l'opposition à la tendance majoritaire. Au cours de cette période, l'ENSEPS jeunes gens semble accaparer toute l'attention de l'Amicale. Il est vrai que les conditions de travail y sont alors particulièrement médiocres. L'ENSEPS jeunes filles basée à Châtenay-Malabry, est à l'abri des soubresauts parisiens. L'ENSEPS jeunes gens, en intégrant en 1955 l'enceinte du Centre National d'Education Physique où est implanté l'INS depuis 1945, subit la concurrence de cet établissement sur le plan sportif. L'enseignement de l'ENSEPS jeunes gens est tourné vers les pratiques sportives. Cette orientation se renforce sous l'effet de cette rivalité. Il va même se radicaliser et l'éducation physique qui y est proposée devient un panorama hétéroclite des pratiques sportives. A l'ENSEPS jeunes filles, au contraire, une démarche organisée d'éducation physique se développe autour de pratiques féminines spécifiques. Malgré une Commission féminine dont les réalisations se fortifient d'une année à l'autre, son action pour une éducation physique structurée passe presque inaperçue. Les activités proposées à l'Amicale prennent les caractéristiques dominantes de l'ENSEPS jeunes gens. L'association devient progressivement une structure dont les réalisations se caractérisent par des contenus sportifs. Ce faisant, elle acquiert un statut d'institution quasi officielle et gagne en puissance. Ce sont les facteurs de ce développement que nous devons présenter maintenant.

Chapitre 5

Les structures de formation de l'Amicale

Au cours de la décennie 1950-1960, l'Amicale a une position et une activité reconnues. Des problèmes demeurent dans les ENSEPS et en particulier à l'ENSEPS jeunes gens. Sans totalement se décharger de son rôle d'intercesseur, l'association va développer des projets susceptibles d'influer sur l'orientation de l'éducation physique en France. L'élite de la formation des enseignants d'éducation physique est représentée par les ENSEPS. Dans ces établissements, se formalise une conception de l'enseignement, qui sans être très élaborée, témoigne d'un certain état d'esprit. En sortant des ENSEPS, CAPEPS en poche, les Anciens rejoignent les établissements scolaires de province ou les structures de la Jeunesse et Sports de leur région d'origine. Marqués par leurs années d'étude, ils conservent l'esprit des ENSEPS. Ils constituent chacun à leur manière des « têtes de pont », des relais pour l'Amicale. Tout un réseau dont les membres sont liés par des souvenirs communs, se constitue ainsi au cours de ces années. Cette structure aurait pu n'être qu'un réseau relationnel de plus entre anciens élèves de grande école ravivé de temps à autre par un rassemblement d'anciens. L'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP, c'est aussi cela. Mais l'ambition des responsables nationaux donne à cette association une dimension bien plus grande. Le réseau existe, mais il ne déboucherait sur aucun projet ambitieux si des actions en rapport avec le métier d'enseignant n'étaient mises en place pour l'activer.

Les ENSEPS demeurent les établissements de formation de l'élite des enseignants d'éducation physique. Les professeurs qui en sortent restent toujours minoritaires. Ce sont les professeurs formés dans les IREPS ou dans les CREPS et les maîtres d'éducation physique qui constituent le contingent le plus important d'enseignants. D'autre part, en l'absence de doctrine vraiment officielle d'éducation physique, chaque structure qui s'occupe de formation élabore ses propres contenus. L'ensemble concurrence les ENSEPS qui se considèrent dépositaires de la conception officielle d'éducation physique. L'Amicale qui en est l'émanation doit donc nécessairement s'activer pour diffuser les techniques et l'enseignement des professeurs des ENSEPS ou de ceux qui en sont issus. Les dirigeants de l'Amicale vont porter leurs efforts sur la création puis la diffusion élargie d'une revue dont le contenu s'adresse à l'ensemble des professionnels en charge d'éducation physique ou de sport. Le réseau constitué doit faire connaître la revue et inciter les enseignants à s'abonner. Le deuxième volet du

projet des dirigeants de l'Amicale est l'organisation d'actions de sensibilisation et de formation en éducation physique.

Il convient d'examiner ces deux formes de réalisations, d'en approfondir les enjeux et les mises en forme, afin de nous rendre compte si le résultat obtenu est à la hauteur de l'ambition du projet.

5A/ Des Notes Techniques et Pédagogiques de l'ENSEP à la revue EP.S

La revue *Les Notes Techniques et Pédagogiques de l'ENSEP*¹ remplit bien son rôle de diffusion de l'enseignement des ENSEPS. Mais, malgré l'intérêt qu'elle suscite, elle reste marginale et n'est pas lue massivement en dehors du cercle relativement restreint des Anciens. Ses abonnements stagnent. Pour s'imposer face à la concurrence, les responsables de l'Amicale doivent viser un public plus large.

1) La fin programmée des Notes Techniques et Pédagogiques de l'ENSEP

Le nombre des abonnements aux *Notes techniques et pédagogiques* est en nette diminution au cours de l'année 1949 alors que ses coûts d'impression et d'envoi ont encore augmenté (voir les tableaux 1 et 2). Lors de l'assemblée générale du 5 juin 1949, la question de poursuivre la diffusion de cette revue est donc posée. L'abonnement à la revue est jumelé avec la cotisation de l'Amicale pour les membres actifs. La qualité de la revue diminuant, son manque d'intérêt rejaillit à la fois sur le nombre d'abonnés et le nombre des adhérents. C'est bien dans ce sens qu'il faut interpréter la réflexion de Robert Mérand lors de cette assemblée générale, faisant « ...remarquer que la courbe est décroissante. Lors de la dernière AG, j'avais averti qu'une amélioration des N.T. était nécessaire pour attirer un plus grand nombre d'adhérents et demandé au CA qu'un travail soit effectué dans ce but² ». La comparaison des chiffres des années 1947, 1948 et 1949 semble lui donner raison. Un invendu de 1 600 collections des *Notes techniques et pédagogiques* reste encore à placer en juin 1949. Un tel reliquat représente un important

¹ Lors du numéro de décembre 1946 la revue *Notes techniques de l'ENSEP* prend l'appellation de *Les Notes techniques et pédagogiques de l'ENSEP*.

² « Assemblée générale du 5 juin 1949 », *Bulletin de l'Amicale*, n° 17 bis, juillet 1949, p. 6.

manque à gagner pour l'association. Bien que les raisons évoquées pour justifier cette chute ne soient pas unanimement acceptées, tout le monde s'accorde sur le fait que peu d'enseignants proposent des articles à diffuser dans la revue. Ce manque de matière, technique ou pédagogique, s'avère être un problème crucial pour obtenir une reconnaissance auprès des enseignants de terrain en cette période de grande réflexion sur la méthodologie de l'éducation physique. Et ce, d'autant plus, que la concurrence au cours de cette période est forte. En effet, les différents courants d'éducation physique diffusent, avec le concours de structures administratives officielles ou grâce à une organisation fédérale, des revues de qualité qui ont un impact certain auprès des professeurs d'éducation physique.

La LFEP (Ligue Française d'Education Physique), dont le concept de Gymnastique rationnelle repose sur l'utilisation de la Gymnastique suédoise, propose la revue *L'Homme sain*. La FFEP (Fédération Française d'Education Physique) diffuse la Méthode naturelle de Georges Hébert et publie la revue *Education Physique. INS*, revue du cadre de l'établissement national du bois de Vincennes, contribue à promouvoir l'idée d'une éducation sportive conçue par Maurice Baquet et mise en œuvre par ses collaborateurs. Enfin, la revue *Héraclès* est proposée sous l'égide de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports.

Les enseignants des ENSEPS et par conséquent les responsables de l'Amicale, bousculés par la concurrence entre les différentes méthodes d'éducation physique, doivent réagir. Ils travaillent, en effet, pour que l'enseignement dispensé dans les ENSEPS soit considéré comme l'enseignement officiel de l'éducation physique en France. Leur appartenance à l'Ecole normale, structure centralisatrice, autorise ce projet qui date de la création de l'ENEP. Pour que l'enseignement dispensé par les ENSEPS continue de se faire connaître auprès des enseignants d'éducation physique, la revue *Les Notes Techniques et pédagogiques* doit continuer son parcours et refléter cette ambition. Robert Mérand proposait, fin 1948, d'édifier les bases d'une nouvelle conception de l'éducation physique s'appuyant sur des principes communs à l'ensemble des activités physiques enseignées. Ce projet, construction théorique nouvelle, devait s'appuyer sur la revue promue alors « organe de combat³ ». L'option choisie, celle de Pierre Parazols, est de conserver une caractéristique éclectique à la revue pour y fédérer toutes les méthodes d'éducation physique. Cette démarche apparaît difficile pour dégager une

³ Selon l'expression employée par Robert Mérand.

spécificité aux *Notes techniques et pédagogiques*. Car, à chaque méthode connue correspond une revue particulière qui diffuse ses conceptions. La désaffection pour la revue au cours de l'année 1949 provient sans doute du fait que les lecteurs préfèrent aller s'informer à la source de chaque approche méthodologique.

L'autre écueil auquel se heurte la rédaction des *Notes techniques et pédagogiques* est la difficulté pour obtenir des articles d'enseignants de terrain. L'appel à contribution se révèle peu efficace.

« ...vous engage dans une action à mille aspects divers, depuis la simple campagne d'abonnements jusqu'à l'envoi de manuscrits en passant par le « cercle d'étude » - entre amis - où critiques et suggestions prendront corps ; nous vous engageons alors à nous les adresser, trop heureux de connaître nos faiblesses et d'étudier avec vous le remède à apporter au mal⁴. »

Le Comité de rédaction engage pourtant résolument le dialogue avec ses lecteurs par des écrits volontaristes et ponctue sa demande en donnant des exemples précis.

« Vous serez amenés à nous faire connaître, au cours de cette année vos propres problèmes :
 les difficultés que vous rencontrez
 les efforts que vous poursuivez
 les résultats que vous obtenez
 dans votre enseignement, à quelque poste que ce soit.
 Ensemble nous chercherons le véritable but et les véritables formes dont doit se munir l'éducation physique au sein d'une œuvre éducative, en attendant que soit édifiée cette vaste synthèse souhaitée par tous⁵. »

Un numéro consacré à l'organisation de l'éducation physique dans l'enseignement marque un changement net de la problématique des *Notes techniques et pédagogiques*. Construit autour d'une thématique illustrée d'articles d'enseignants de terrain, il expose une partie des problèmes pratiques auxquels peuvent être confrontés des enseignants souhaitant faire évoluer leur conception de l'éducation physique.

Le numéro 33 des *Notes techniques et pédagogiques*, plus classique, paraît fait à la hâte. Le Comité de rédaction y délivre une nouvelle fois son message d'appel à contribution. Il signifie la fin de parution des *Notes techniques et pédagogiques de l'ENSEP* et pour

⁴ Le comité de rédaction, « Qu'en pensez-vous », *Les Notes techniques et pédagogiques*, n° 26, mars 1949, non paginé.

⁵ Le Comité de rédaction, « Vers une éducation physique renouvelée », *Les Notes techniques et pédagogiques*, n° 31, janvier-février 1950, non paginé.

établir un trait d'union avec la nouvelle revue, engage ses lecteurs à faire d'*EP.S* un organe consacré en grande partie aux expériences réalisées par des enseignants dans les établissements scolaires.

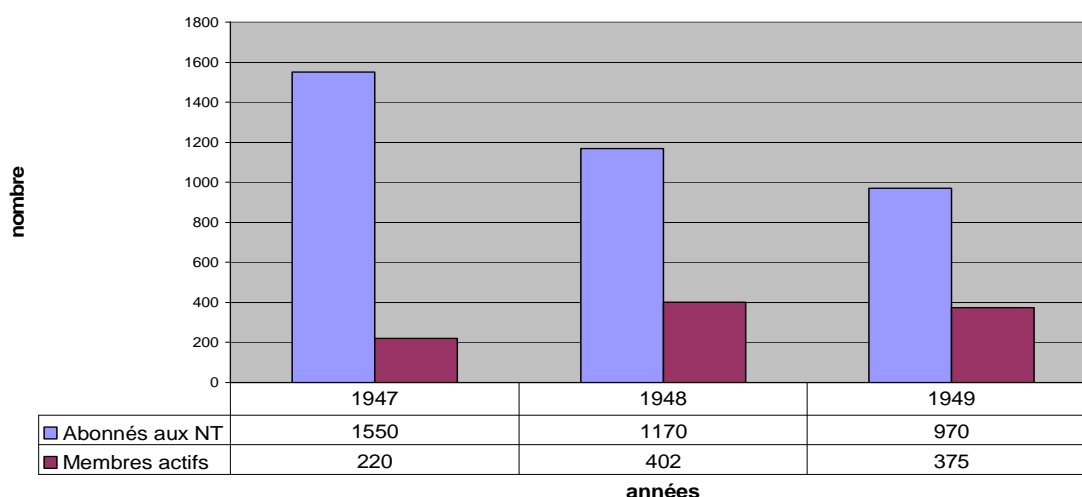
« La revue « Education physique et sport » fera appel aux personnalités les plus qualifiées dans les domaines pédagogique et technique, et se préoccupera de donner audience aux suggestions des usagers⁶. »

Conséquence directe de la création de la revue *EP.S*, le bulletin de l'Amicale prend le titre de *Hyper*. Au moment de leur transformation, cette appellation demeure une trace du souvenir de la création des *Notes techniques* par les élèves de la deuxième année de l'ENEPS qui se désignaient comme les « Hyper » vis à vis des premières années considérées comme les « Hypos ».

Tableau 1 : Nombre d'abonnés aux NT et nombre de membres actifs⁷

Années	Abonnés aux NT	Membres actifs
1947	1 550	220
1948	1 170	402
1949	970	375

Evolution des abonnements aux Notes Techniques et des membres actifs



⁶ Le Comité de rédaction, *Les Notes techniques et pédagogiques* n° 33, mai-juin 1950, non paginé.

⁷ Chiffres donnés par le secrétaire général Rubellin lors de l'AG de juillet 1949. *Bulletin de l'Amicale* n° 17 bis, juillet 1949, p. 6.

Evolution des abonnements aux Notes Techniques et des membres actifs

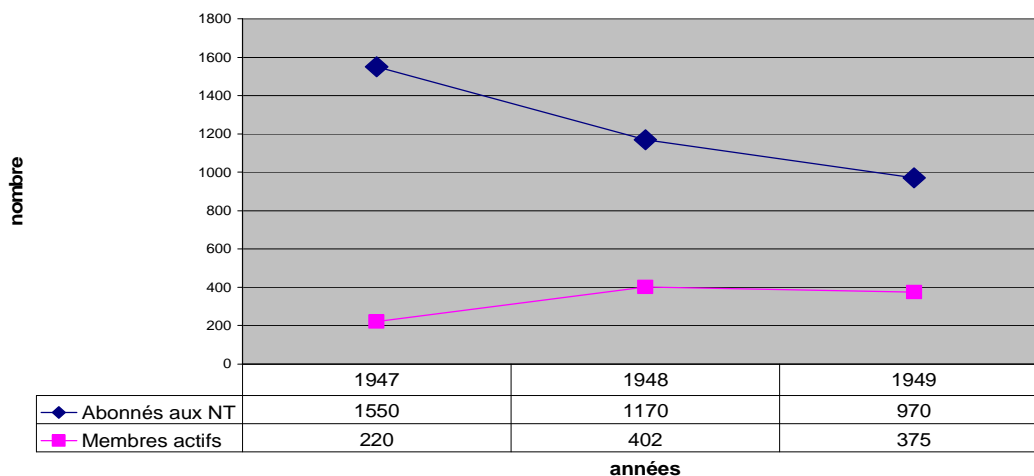
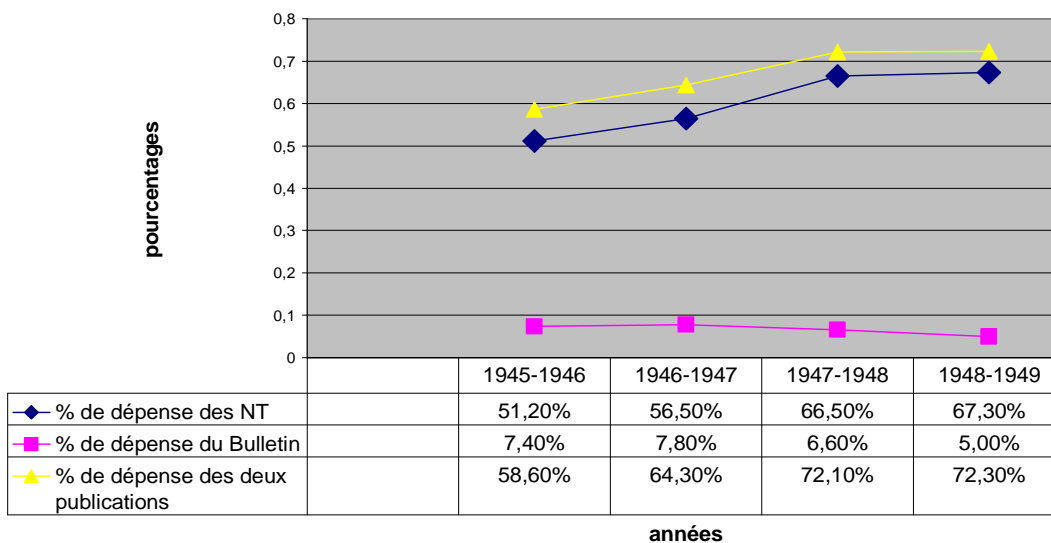


Tableau 2 : Exercice financier : dépenses de l'Association

Années	Coût de revient NT	Coût de revient Bulletin	Total des dépenses	% NT	% Bulletin	% publications
1944-1945	7 028 F (n° de juillet)	7 123 F	37 765,10 F			
1945-1946	97 415 F	13 979 F	190 213 F	51,2 %	7,4 %	58,6 %
1946-1947	147 898 F	20 384 F	261 989 F	56,5 %	7,8 %	64,3 %
1947-1948	382 497 F	37 774 F	573 915 F	66,5 %	6,6 %	72,1 %
1948-1949	394 825 F	29 514 F	586 818 F	67,3 %	5 %	72,3 %

Evolution des dépenses (en pourcentage) consacrées aux Notes Techniques



2) Le kaléidoscope des revues d'éducation physique

Les IO de 1945, voulant mettre fin au dirigisme d'Etat du gouvernement de Vichy en matière d'éducation physique, se caractérisent par une liberté de pratique pédagogique accordée aux enseignants d'éducation physique.

« Tout enseignant peut laisser libre cours à sa personnalité et à son initiative, en vue d'obtenir les meilleurs résultats, ceux-ci comptant plus en définitive que l'observance impersonnelle, souvent inféconde, d'une quelconque orthodoxie doctrinale⁸. »

Pour mettre fin à « la guerre des méthodes », le texte des IO propose une juxtaposition de celles-ci dans la séance d'éducation physique. Cependant, cet éclectisme « ouvert » va raviver les oppositions idéologiques des différentes conceptions de l'enseignement de l'éducation physique. Dès lors, tous les organismes s'engagent à montrer la supériorité de leur conception et créent des revues qui cherchent à capter l'attention des enseignants.

■ La Ligue Française de l'Education Physique

La revue *L'Homme sain* est la revue de la LFEP, dont la méthode s'inspire de la gymnastique suédoise mise au point par Ling. Issue d'un courant médical de l'éducation physique et fondée par le Dr Philippe Tissier, la LFEP est en 1950, présidée par le Dr Fournié. Elle comporte quatre commissions principales : la Commission scientifique tenue par le professeur Debeyre, la Commission de rééducation physique présidée par M. Pézat, la Commission des lendits tenus par M. Berthoumieu et la Commission éducation physique et sport. Son champ d'intervention est donc très large et couvre tous les secteurs dans lesquels l'éducation physique peut intervenir. Elle est organisée en groupements dans quinze régions de France et deux au Maghreb. La revue de la LFEP a donc une possibilité de diffusion importante. Les idées de la LFEP sont particulièrement bien implantées dans le milieu de l'enseignement primaire grâce à une application de la méthode de la Ligue en éducation physique scolaire. Un travail de synthèse est réalisé par Pierre Seurin le directeur du CREPS de Bordeaux. Cet ouvrage, intitulé *Vers une*

⁸ Instructions Officielles de 1945.

*éducation physique méthodique*⁹, co-signé par Roger Marchand, directeur du CREPS de Besançon, Haure-Placé et Sère tous deux Inspecteurs d'éducation physique, est publié par la LFEP en 1949. Il marque fortement les enseignants d'éducation physique. À cette date, la LFEP décide d'étendre son influence en transformant la revue *L'Homme sain. Revue médicale d'Education physique en La revue latine d'Education physique et de Médecine appliquée-L'Homme sain*, organe des pays latins et de la LFEP. Le Comité directeur de la revue est constitué de Pierre Seurin et de médecins français, d'Amérique latine, de Belgique, de Suisse et du Portugal¹⁰. Bien que le titre ait changé, les thèmes des rubriques restent les mêmes. Ce sont, en dehors des comptes-rendus des assemblées générales et des chroniques des activités de la Ligue, des articles sur les questions relatives à l'anatomie et la physiologie du mouvement écrits en grande majorité par des médecins. Mais à la suite de la publication de *Vers une éducation physique méthodique*, la partie « technique gymnastique » propose des articles sur l'enseignement de l'éducation physique scolaire.

Lorsque la revue de la LFEP diffuse des articles sur l'éducation physique médicale dont l'application est réservée aux centres de rééducation physique, elle n'entre pas véritablement en concurrence avec *Les Notes techniques et pédagogiques*. La gymnastique suédoise est enseignée dans les ENSEPS. Des professeurs comme Vinot ou Lagisquet collaborent avec la LFEP. D'ailleurs Lagisquet a été nommé à l'ENSEPS garçons parce qu'il était le démonstrateur du Dr Fournié. Mais, avec la publication de *Vers une éducation physique méthodique*, qui propose une expérimentation à grande échelle avec pour but l'élaboration d'un programme général d'éducation physique scolaire¹¹, les établissements nationaux de formation d'éducation physique vacillent. Un membre de la LFEP, professeur d'éducation physique certes, mais non issu des

⁹ Seurin Pierre, Haure-Placé, Sère, Marchand, *Vers une éducation physique méthodique*, imprimerie Bière, Bordeaux, 1949, p. 107 et p. 150. Ce travail collectif dont la synthèse a été réalisée par Seurin est constitué de deux fascicules. Dans le premier sont énoncés les principes généraux de la méthode et l'énoncé des programmes aux différentes périodes de la vie. Le second consacré aux différentes progressions d'exercices s'avère une application de la méthode.

¹⁰ « Revue latine d'Education physique », *Revue médicale d'éducation physique-l'Homme sain*, n° 4 d'octobre 1949, p. 1.

¹¹ Faisant le compte-rendu des travaux de la Commission Education physique et Sport, Seurin rappelle les actions de la Ligue et les objectifs de *Vers une Education physique méthodique* :

« 1) Nécessité d'un programme d'E.P. pour agir avec plus de méthode sur le plan national ;

2) Possibilité théorique et pratique de réaliser une unité dans une E.P. rationnelle ;

3) Élaboration de ce projet de programme par une large équipe d'éducateurs (...);

4) Nécessité de mettre au point ce programme grâce à une large et loyale expérimentation par le plus grand nombre possible d'éducateurs dans des conditions diverses » (Seurin Pierre, « Compte rendu des travaux de la Commission EP et Sport », *L'Homme sain*, n° 4 octobre 1950, p. 223 et 224).

ENSEPS, a mis en forme et réalisé le projet auquel s'assignent les représentants des ENSEPS. Il leur faut réagir afin que la revue diffusée par l'Amicale de l'ENSEP continue à représenter efficacement l'alternative technique et pédagogique délivrée par les grandes Ecoles de cadres de l'éducation physique en France.

■ Le Bulletin de l'INS

Créé en 1946, *le Bulletin de l'INS* vient avec un peu de retard, mais avec beaucoup de détermination, participer au débat sur l'éducation physique et le sport¹². Pour son 3^{ème} numéro de juillet 1947, ce bulletin se présente comme la revue de l'Institut National des Sports et s'annonce comme l'organe officiel de la DG JS. Son objectif est d'apporter aux entraîneurs, dirigeants de clubs et aux moniteurs des Centres régionaux d'EPS des informations sur les techniques sportives et sur les procédés d'entraînement des différentes spécialités sportives. L'Institut National du Sport poursuit les missions que lui a confiées le sous-secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Il doit devenir « un centre scientifique de recherches sportives, dont la France a un urgent besoin, et un organisme susceptible d'épauler l'action éducative des Fédérations et Sociétés Sportives, dont l'excellent travail a été ignoré si longtemps par les milieux officiels¹³ ». Dans cet éditorial, la fonction des cadres de l'INS est clairement présentée et située en direction du sport fédéral. De plus, l'auteur précise pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté, que leur action n'est pas à confondre avec celle des enseignants d'éducation physique chargés de travailler dans les établissements scolaires.

« L'Institut National des Sports ne fait pas double emploi avec l'Ecole Normale d'Education Physique (hommes et femmes) non plus qu'avec les Collèges Nationaux de Moniteurs et Monitrices, chargés qu'ils sont, les uns et les autres, de former des éducateurs pour les établissements scolaires et universitaires¹⁴. »

Cependant, en raison de la personnalité du directeur technique de l'INS, Maurice Baquet, le projet général d'Education sportive dont il est porteur peut faire craindre aux responsables des *Notes Techniques* une concurrence redoutable auprès des enseignants d'éducation physique dont les regards se portent vers le sport. Dès ce premier numéro

¹² « Certains s'étonneront, sans doute, qu'il ait fallu attendre si longtemps avant de voir s'établir une liaison entre ceux qui participent à la libération de l'Education française. »

Mercier Elie, « Editorial », *Bulletin de l'INS*, numéro spécial de création, p. 1.

¹³ « Ce qu'est l'Institut National des Sports », anonyme, *INS*, premier numéro, p. 2

¹⁴ « Ce qu'est l'Institut National des Sports », *idem*.

d'*INS*, Baquet dévoile le but de son action à l'*INS* : mettre en place une méthode nouvelle d'enseignement des exercices physiques : l'Education sportive¹⁵. L'*INS* est donc sur le point de mettre en chantier une conception d'éducation physique par les activités sportives. En affirmant ainsi ses intentions, le directeur technique de l'*INS* place son établissement à l'avant-garde de la recherche pédagogique en éducation physique. Il prend de court les enseignants de l'*ENSEPS* jeunes gens qui cherchent encore la stratégie adéquate pour synthétiser les principes des différentes activités pratiquées dans leurs écoles.

Ce projet d'envergure attire des remarques désobligeantes. Il provoque une ambiguïté à tel point qu'Élie Mercier, directeur de l'*INS* et créateur du *Bulletin*, défend le rôle de son établissement dès le 2^{ème} numéro en s'adressant directement aux responsables de la structure concurrente, l'*ENSEPS* jeunes gens.

« L'action de l'Institut National des Sports est diversement appréciée. Ceux qui l'ont comprise sont encore un petit nombre dans lequel, fort heureusement, se comptent des hommes de qualité. Certains ont voulu voir dans son Institution et son travail, je ne sais quelle mainmise sur des droits à l'Education considérés comme acquis et imprescriptibles.

Cependant, ses animateurs, techniciens avertis des milieux scolaires universitaires, militaires, fédéraux et privés, n'ont d'autre ambition que d'apporter au patrimoine français le fruit d'expériences de tous ordres destinés à harmoniser l'Education¹⁶. »

Le numéro de juillet 1947 donne le résultat d'une étude consacrée aux exercices de développement musculaire et d'assouplissement. C'est le premier article sur les procédés de la méthode sportive mise au point sous la conduite d'Auguste Listello. Il se présente comme une suite de descriptions d'exercices illustrés par des schémas. Cette présentation claire et facile à comprendre, aux exemples numérotés, attire l'œil des éducateurs qui trouvent dans ce répertoire un contenu directement applicable. Dans le numéro 2 de novembre 1947, un modèle de séance est proposé aux éducateurs qui veulent bien utiliser la méthode d'Education Sportive comme procédé d'éducation. La diffusion de la méthode sportive de l'*INS* est interrompue fin 1947. La revue de l'*INS* cesse momentanément de paraître à cette date.

Le parcours d'*INS* reprend en 1949. La publication, qui conserve le même format et une présentation identique aux numéros précédents, devient la revue de l'Amicale du Cadre

¹⁵ Baquet Maurice, « Esquisse d'une doctrine d'Education Sportive », *INS*, premier numéro, p. 4-9.

¹⁶ Mercier Elie, « Editorial », *INS*, n° de mars 1947, p. 1.

de l'Institut National des Sports. Les enseignants et techniciens de l'INS, collectif dénommé « cadre de l'INS », se constituent en association amicale et décident de publier cette revue sous la forme de cahiers techniques et pédagogiques. Le rapprochement avec l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP et leur revue, *Les Notes Techniques et Pédagogiques*, n'est pas fortuit. Il y a, de la part des responsables de la nouvelle Amicale du Cadre de l'INS, une volonté certaine de concurrencer les professeurs issus des ENSEPS. Ils obtiennent le patronage d'honneur de leur ministre de tutelle, André Morice, secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports. Gaston Roux, supérieur hiérarchique direct des directeurs des ENSEPS et de l'INS, leur accorde également sa confiance sans toutefois prendre partie. Avec ce nouveau démarrage, les responsables de la revue *INS* comptent bien s'adresser à tous les éducateurs physiques mais également aux enseignants.

«La nouvelle revue s'adressera non seulement aux athlètes, aux entraîneurs et aux éducateurs physiques mais à tout le corps enseignant, et à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent au sport, sous tous ses aspects : philosophique, artistique, scientifique, littéraire¹⁷. »

Cette affirmation en guise d'avertissement aux « professeurs » de l'ENSEPS jeunes gens, montre une volonté d'étendre la Doctrine de l'INS. Elle retentit dans la revue de l'Amicale de l'INS au moment même où celle de l'Amicale des Anciens élèves de l'ENSEP accuse une chute brutale des abonnements. Les rédacteurs d'*INS*, tout en se targuant du parrainage des personnages politiques et administratifs les plus importants de la période, désirent montrer l'esprit novateur qui anime la Commission d'Education sportive.

« Le temps est venu de modifier certaines de nos conceptions et méthodes. Il faut non seulement instruire nos enfants, les éclairer, leur donner la connaissance d'eux-mêmes, mais leur apprendre à vivre, c'est-à-dire à jouer leur rôle dans le présent pour l'avenir¹⁸. »

En 1950, ils vont s'adjoindre l'aide matérielle et morale du Comité National des Institutions de Loisirs et de Culture Populaire qui rassemble dix associations regroupant deux millions d'adhérents au total¹⁹. Les relations qu'entretiennent Joffre Dumazedier le

¹⁷ « Editorial », anonyme, *Cahiers Techniques et Pédagogiques de l'INS*, n° 1 janvier 1949, p. 1.

¹⁸ Baquet Maurice, « Comment orienter notre éducation », *INS*, novembre 1947, p. 2.

¹⁹ Denis G, « L'audience d'*INS* s'élargit », *INS*, n° 10, juillet-août 1950, p. 1.

président de ce Comité et Maurice Baquet le directeur technique de l'INS comptent certainement dans ce rapprochement²⁰.

■ *L'Education Physique*, revue de la FFEP²¹

L'Education Physique est une ancienne revue, fondée par Théodore Vienne en 1902, « ayant pour objectif la diffusion et la propagation de l'Education physique et des Sports²² ». Georges Hébert l'a prise en charge en 1922. Elle contribue à diffuser les principes de la doctrine de la Méthode Naturelle. Les auteurs des rubriques de la revue manient la critique à l'égard de tous ses opposants. Avant la Seconde Guerre Mondiale, la Méthode Naturelle d'Hébert était très prisée. Le 20 mai 1937, à l'initiative de Raoul Dautry, s'est tenu l'assemblée générale constitutive du Groupement hébertiste pour l'éducation physique virile et morale par la Méthode Naturelle²³. Ce Groupement dont le « but est de répandre et de vulgariser dans tous les milieux, par tous les moyens utiles l'idée d'une éducation physique, virile et morale, synthétisée par la « Méthode Naturelle » de Georges Hébert²⁴ », lança une revue mensuelle, *La vie hébertiste* en complément de *L'Education Physique*. Son succès fut considérable. En 1938, on comptait 20 386 membres adhérents. 1 067 lecteurs étaient abonnés à *La vie hébertiste* et 529 à la revue *L'Education Physique*²⁵. Pendant les années de l'Occupation, les revues du Groupement hébertiste n'ont plus paru par manque de moyen et surtout en raison de l'interdiction de publier. Cependant, en 1943, sous la pression du colonel Pascot, la FFEP a été créée en l'incluant. La méthode Naturelle dont les principes ont été utilisés par le régime de Vichy est dénigrée à la Libération. L'action de la FFEP reste cependant crédible grâce à la personnalité de ses dirigeants. Ils publient de nouveau la revue *L'Education Physique*. Georges Hébert en reprend la direction et affirme le renouveau de son courant dans la « série libération ». Mais sa diffusion reste limitée. De

²⁰ Baquet partage avec Joffre Dumazedier des points de vues identiques sur l'acquisition d'une culture populaire. Le sport fait partie de celle-ci. L'ouvrage collectif publié par « Peuple et Culture », *Regards neufs sur le sport*, sous la direction de Joffre Dumazedier, en 1950, et auquel ont participé Baquet et Jean Guimier, en est l'illustration.

²¹ Fédération Française d'Education Physique.

²² Couverture du premier numéro de la revue *L'Education Physique* 1902.

²³ *Procès verbal de l'AG constitutive du Groupement du 28 mai 1937*, Archive de la FFEPGV, dossier non coté.

²⁴ *Article 1 des statuts du Groupement hébertiste, déclaration du 14 juin 1937*, récépissé n° 174956, Archives de la FFEPGV, dossier non coté

²⁵ Chiffres fournis par Terret Thierry, dans Arnaud Pierre, Terret Thierry, Saint-Martin Jean-Philippe, Gros Pierre, *Le sport et les français pendant l'occupation*, « Du Groupement hébertiste à la Fédération Française d'Education Physique ou l'institutionnalisation d'un idéal (1937-1945) », p.133-150.

plus, les principes de la Méthode Naturelle ont été si largement diffusés et appliqués dans le milieu de l'éducation physique que les enseignants n'éprouvent plus de curiosité ou d'engouement pour la revue de la FFEP qui continue de reprendre inlassablement toujours les mêmes thèmes. *L'Education Physique* n'est donc pas directement en concurrence avec la revue des Anciens de l'ENSEP.

■ *Héraclès*²⁶

Cette revue, créée en mars 1946 et publiée sous le patronage de la DG EPS dès sa deuxième année²⁷, paraît jusqu'au mois de février 1950. C'est une revue au contenu éclectique qui s'adresse à « tous ceux qui s'intéressent directement et indirectement à l'éducation physique et aux sports²⁸ ». Elle aurait pu devenir la grande revue d'éducation physique que tout le monde semble attendre. Elle s'annonce délibérément ouverte et désireuse d'unir tous les professionnels de l'Education physique. Mais elle permet surtout aux enseignants de l'INS d'exprimer leur conception de l'Education sportive.

« Notre revue n'entend pas être la tribune d'un petit groupe de praticiens ou de théoriciens, mais, au contraire, nous désirons qu'elle soit l'organe naturel où pourront s'exprimer, sur tel ou tel problème, des opinions particulières, sous réserve qu'elles aient le respect des opinions d'autrui et s'inscrivent dans le cadre du sport fédéral et de notre ligne d'action²⁹. »

En 1946 pour son premier numéro, ce mensuel traite aussi bien de la doctrine d'Education sportive que du Brevet sportif populaire. Par la suite, des articles relatent les formes d'éducation physique utilisées dans les pays étrangers. Y figurent, l'Angleterre dans le numéro 3, la Belgique dans le numéro 4 et la Roumanie dans le numéro 7. Le contenu technique sportif y a sa place de même que la pratique physique à l'Ecole primaire. Cette revue consacre une partie de ses articles aux problèmes matériels et aux équipements sportifs. Au fur et à mesure des numéros le contenu technique et pédagogique de la revue baisse. Les auteurs préfèrent sans doute donner leurs

²⁶ Une statue d'Héraclès archer orne l'entrée de l'Institut National du Sport. Elle n'a pas inspiré le titre de la revue puisque ce bronze de Bourdelle sera installé en 1956. Mais ce personnage avait sans doute pour destinée de représenter l'activité sportive de l'INS.

²⁷ « La meilleure réponse qu'aient pu souhaiter ceux qui ont collaboré à *Héraclès* depuis sa fondation vient de leur être décernée par la Direction générale de l'Education physique et des Sports, qui accorde à la revue son patronage officiel... » (Susse Jean, « *Héraclès continue* », *Héraclès*, n°15, juillet 1947, p. 2).

²⁸ « Editorial », non signé, *Héraclès*, n° 3, décembre 1948, p. 18.

²⁹ « Editorial » non signé, *Héraclès*, n° 5, juillet 1946, p. 2.

productions aux revues fédérales ou à celles des structures de formation auxquelles ils sont attachés. Par exemple, lorsque les enseignants du Cadre de l'INS fondent leur propre revue, ils cessent de collaborer avec *Héraclès*. Seuls, des sujets consacrés à l'enseignement primaire et à la rééducation physique continuent d'être abordés à ce moment-là³⁰.

Dans cette période de reprise de la « Guerre des méthodes », il n'est pas opportun d'être neutre pour diffuser une revue. Cette remarque vaut principalement pour une structure d'Etat dont la logique, pourtant, voudrait qu'elle prenne part au débat et indique clairement des directives pour l'enseignement de l'éducation physique. La composition même de la Direction Générale de l'Education physique et des Sports empêche le Directeur général, Gaston Roux de prendre position. En effet, son administration gère aussi bien l'Education physique dans l'enseignement, l'activité physique dans les structures chargées de la Jeunesse ou encore le Sport fédéral.

■ Le Sport et l'Homme

C'est un projet similaire à celui de la revue *Héraclès* ou des *Notes Techniques et Pédagogiques de l'ENSEP* qu'un groupe d'enseignants d'éducation physique de la région marseillaise élabore en créant la revue *Le Sport et l'Homme*. Réuni autour d'Alain Lafargue, ce collectif souhaite respecter l'orientation des Instructions officielles et traiter les sujets se rapportant à l'enseignement de l'éducation physique en incluant tous les courants de pensée. La revue de ce Centre d'Etudes d'Education Physique, dont l'orientation est clairement en faveur d'une solution éclectique, paraît dès le mois de juin 1946. Les articles, au contenu essentiellement pratique, sont destinés à donner des exemples de leçons aux enseignants d'éducation physique. Par la suite, les numéros de la revue sont thématiques pour donner un éclairage varié sur un sujet particulier de l'éducation physique.

En 1950, en s'associant avec *Les Notes Techniques et Pédagogiques de l'ENSEP* pour créer *EP.S*, la revue *Le Sport et l'Homme* cesse de paraître.

³⁰ Lapiere André, « Les fondements de gymnastique orthopédique », Toulet Bernard, « Les activités physiques et éducatives en colonies de vacances », Lerousseau G., « Ensellure lombaire ou lordose et gymnastique correctrice », *Héraclès*, n° 27, juillet 1948, p. 4 et 5, p. 8-11, p. 14 et 15, Lapiere André, « L'habitus lordotique », Lerousseau G., « Préparation au ski », Loudes J., « Une expérience de maintien », Toulet Bernard, « Les jeux sportifs et l'éducation physique à l'école primaire », *Héraclès*, n° 42, décembre 1949, p. 3-5, p. 4-10 et p. 19-23.

3) La création de la revue *EP.S*

Ayant acquis leur autonomie de trésorerie et de gestion³¹, *Les Notes Techniques et pédagogiques* peuvent être plus facilement diffusées à l'ensemble des enseignants d'éducation physique et, plus globalement, à toutes les personnes s'intéressant aux problèmes techniques et pédagogiques de l'éducation physique et du sport. Cette « *autonomie relative*³² » souhaitée par Parazols, prend tout son sens avec l'installation du bureau de la rédaction au 40, boulevard Jourdan à Paris.

Face à la concurrence des autres revues, *Les Notes Techniques et Pédagogiques* doivent se doter de moyens techniques et administratifs professionnels pour pouvoir prospérer. En même temps, les responsables des *Notes Techniques et Pédagogiques* pensent qu'il est utile que des revues ayant les mêmes objectifs se regroupent. Promouvoir l'enseignement dispensé dans les ENSEPS ou des enseignants qui en sont issus, reste leur objectif prioritaire. Pour l'ensemble des Anciens, c'est de l'Ecole Normale Supérieure, lieu d'excellence, que les directives en matière de technique et de pédagogie de l'éducation physique doivent se propager. Cet état d'esprit dominateur, qui s'explique dans le contexte de la période, oblitère quelque peu le désir évoqué de regrouper les moyens des revues similaires.

Au cours du premier trimestre 1950, les responsables³³ du Comité des *Notes Techniques et Pédagogiques* délégués par le CA participent à des pourparlers pour aboutir à la création d'une grande revue d'éducation physique³⁴. Ces différentes démarches ont lieu auprès d'instances officielles et en direction des diverses revues.

Le syndicat des professeurs d'Education physique (SNPEP) est contacté en premier. Sa Commission pédagogique devrait être intéressée par le projet de rassembler l'ensemble des moyens et des forces de réflexion autour d'une publication unique. En effet, lorsque Philippe Néaumet devient président de la Commission pédagogique du SNPEP, il souhaite développer une action importante en sollicitant l'ensemble de la profession. Il est convaincu que la reconnaissance de la discipline éducation physique et de ses professeurs passe par la qualité de leurs réalisations pédagogiques.

³¹ « Réunion du CA », *Le Bulletin de l'Amicale*, n° 18, octobre 1949, p. 8.

³² Selon l'expression employée par le secrétaire de l'Amicale dans le compte-rendu du CA du 13 janvier 1950.

« Notes Techniques », *Hyper* n° 19, mars 1950, p. 6.

³³ Il s'agit de Vivès, Cettour et Parazols.

³⁴ « *Notes Techniques* », *Hyper* n° 19, *op. cit.*, p. 6.

« Cette consécration ne viendra que par nous, si nous sommes capables malgré les difficultés qui nous entravent (matériel, horaire, contrôle médical, etc...) de forcer la considération publique, la routine et les préjugés par nos résultats³⁵. »

Son opinion est en totale conformité avec les Anciens de l'ENSEP qui ne comptent ni sur l'administration centrale, ni sur l'inspection, pour promouvoir leur discipline. La conception pédagogique développée par Philippe Néaumat correspond à l'idée dominante de la période. Il est favorable à un projet de rassemblement éclectique des différentes méthodes.

« L'accord semble se faire sur le fait que si nous essayons d'élaborer une doctrine d'action, celle-ci devra faire appel aux divers systèmes existants afin de puiser en chacun d'eux les moyens les plus propres à nous faire atteindre les buts recherchés³⁶. »

Pour faire émerger une unité conceptuelle en éducation physique, sa stratégie est identique à celle développée par Parazols à propos des *Notes Techniques et pédagogiques*. C'est à partir des réalisations des enseignants de terrain que doit s'élaborer la méthode unitaire d'enseignement de l'éducation physique en France. Pour cela, il crée des commissions pédagogiques régionales dont la mission est de susciter le débat sur les problèmes de pédagogie et de rassembler les propositions de collègues. Pour que l'animation et la diffusion du travail soient plus efficaces, les objectifs de cette nouvelle organisation sont exposés dans une circulaire :

« ...doit permettre à tous les camarades de se perfectionner et à chacun de faire profiter les autres de son expérience, elle doit nous imposer indiscutablement au sein du corps enseignant français, auprès des pouvoirs publics et de nos collègues étrangers en extériorisant notre action et nos procédés d'enseignement³⁷. »

Philippe Néaumat est toutefois conscient des limites financières du syndicat pour diffuser largement les travaux de la Commission pédagogique. Son projet est pour l'heure condamné à la modestie. Aussi, la proposition de René Ricard retient toute son attention lorsque celui-ci lui suggère d'envisager la participation de la Commission

³⁵ Néaumat Philippe, *Bulletin du SNPEP*, n° 10, octobre 1947, p. 10.

³⁶ Néaumat Philippe, *Bulletin du SNPEP*, n° 19, septembre-octobre 1949, p. 20.

³⁷ Néaumat Philippe, « Circulaire aux responsables régionaux de la Commission pédagogique », *Bulletin du SNPEP*, n° 16, décembre 1948-Janvier 1949, p. 22-24, p. 23.

pédagogique du SNPEP à la réalisation d'une revue d'éducation physique d'envergure. L'apport de l'expérience des *Notes Techniques et pédagogiques* est, en effet, une garantie. Cette demande de collaboration est officialisée lors de la séance de la Commission pédagogique du SNPEP du 25 janvier 1949. Jean Vivès et René Ricard représentant l'Amicale proposent « un regroupement des efforts actuellement trop dispersés dans de multiples publications³⁸ ». Philippe Néaumet leur répond « qu'une collaboration entre Notes Techniques et C.P. peut et doit être envisagée³⁹ ».

Cette alliance entre l'Amicale et la Commission pédagogique du SNPEP apparaît comme une nécessité. La mise en commun de moyens et la similitude de point de vue sur la recherche d'une unité de conception en éducation physique rapprochent les deux structures. Plus encore, la composition de la Commission pédagogique du SNPEP montre qu'il ne peut en être autrement. La grande majorité des ses membres sont des Amicalistes ayant des rôles importants⁴⁰.

Mais le projet n'aboutit pas. Philippe Néaumet ne souhaite pas courir le risque que sa Commission pédagogique soit contrôlée par l'Amicale.

« Quand à la possibilité de coopérer à la création d'une « grande revue », on ne peut la concevoir sans demander de sérieuses garanties. Si sa gestion nous échappe, nous aliénonons notre liberté d'expression⁴¹. »

En refusant l'adhésion de la Commission pédagogique du SNPEP au projet proposé par la Commission pédagogique de l'Amicale, Néaumet se réserve ainsi la possibilité de continuer le travail d'organisation pédagogique qu'il a commencé au sein du syndicat. Il en amplifie les moyens et l'action. Pour cela, il va même jusqu'à interdire pratiquement toutes les actions de la Commission pédagogique de l'Amicale, en invoquant le fait qu'elle entre en concurrence avec celle du syndicat.

³⁸ « Séance du 25 janvier 1949. Proposition de l'Amicale de l'ENSEP », *Bulletin du SNPEP*, n° 17, février-mars 1949, p. 25.

³⁹ « Séance du 25 janvier 1949. Proposition de l'Amicale de l'ENSEP », *ibid.*, p. 26.

⁴⁰ Mlle Foissac, MM. Ricard, Rubellin, Gratereau, font partie du CA de l'Amicale, M. Léon (promotion 1940-1942), M. Lebot (promotion 1940-1942), Mme Jacquot (promotion 1944-1946), Mlle Bazet (promotion 1933-1935), Mlle Rinaldi (promotion 1942-1944), M. David, professeur à l'ENSEP, M. Lagisquet, professeur à l'ENSEP, M. Surrel, (promotion 1933-1935), Mlle Aubert (promotion 1934-1936), M. Dutartre (promotion 1933-1935), professeur à l'ENSEP, M. Rolland (promotion 1936-1938), sont d'anciens élèves ou professeurs à l'ENSEP. Ainsi 15 membres de la Commission Pédagogique sur 21 participent directement aux actions de l'Amicale.

⁴¹ « Séance du 25 janvier 1949. Proposition de l'Amicale de l'ENSEP », *op. cit.*, p. 26.

« Après une visite de Néaumet, nous constatons que nous ferions de la concurrence au syndicat : aussi nous contenterons-nous de faire des réunions de travail (nombre restreint de professeurs) sur un sujet donné⁴². »

Le responsable de la Commission pédagogique de l'Amicale, Roger Toulon, obtempère et convient d'exposer le résultat de ses travaux aux journées d'information du syndicat. Mais au bout de quelques temps, Néaumet doit admettre que la Commission pédagogique du syndicat, malgré son ardeur et l'organisation qu'il a mise en place, a du mal à mobiliser les enseignants. Devant l'étendue des problèmes soulevés et le manque d'intérêt des enseignants, il lui faut faire des choix. C'est ainsi que seule la question du baccalauréat sera abordée lors du rapport d'activité préparatoire au Congrès des 15 et 16 mai 1951. Les enseignants d'éducation physique n'accordent pas la prédominance au syndicat lorsqu'il s'agit de questions relatives à la pédagogie de l'éducation physique. Si bien qu'à l'issue des réunions de la Commission administrative de 1952, la Commission pédagogique du SNPEP donne la priorité à la question des équipements⁴³. Cet épisode sur la transformation des *Notes techniques* permet de mettre en évidence les domaines de prédilection qu'ont accordés les professeurs aux deux structures. Le partage semble assez bien établi sur les questions d'ordre pédagogique. L'Amicale se charge de promouvoir une conception nouvelle de l'éducation physique et en diffuse les travaux par l'intermédiaire de sa revue et de ses stages de perfectionnement. La Commission pédagogique du SNPEP se préoccupe des modalités pratiques de mise en œuvre de l'enseignement de l'éducation physique, tels les horaires ou les textes relatifs aux examens. Au syndicat les conditions matérielles et réglementaires de travail, à l'Amicale la réflexion sur les objectifs et les contenus de l'éducation physique. La collaboration envisagée entre les *Notes techniques* et la Commission pédagogique du SNPEP, offrait, à ce moment-là, la possibilité de réaliser dans un même ensemble, la jonction des deux pôles interdépendants de la maîtrise pédagogique. Sans doute, la marche vers une conception unitaire de la discipline éducation physique en aurait été facilitée. La perspective de coopération avec la Commission pédagogique du SNPEP oriente la Commission des *Notes techniques* vers la création d'un Comité d'Information et d'Etudes des problèmes de l'Education Physique⁴⁴.

⁴² « Journées d'information », *Hyper* n° 19, mars 1950, p. 5.

⁴³ « Commission Pédagogique », *Bulletin du SNPEP*, n° 31, octobre-novembre 1952, p. 16.

⁴⁴ « Notes techniques » *Hyper* n° 19, mars 1950, p. 8.

Cette association ne verra pas le jour avec le SNPEP qui s'est donc désisté après le renoncement de Philippe Néaumet, mais avec la Direction Générale de l'Education Physique, sollicitée par Jean Vivès. Bien entendu, ni la revue de l'INS ni *Héraclès* ne s'associeront au projet des amicalistes de l'ENSEP. Par contre, ils ont le soutien d'Alain Lafarge, président du Centre d'Etudes d'Education physique et animateur principal de la revue *Le sport et l'homme*.

Lors du CA de l'Amicale du 31 mars 1950, Vivès rappelle les pourparlers engagés avec la DG EPS en vue de la création d'un Comité d'Etudes et d'Information Pédagogiques de l'Education Physique. M. Dujean, professeur d'éducation physique et chef adjoint du Service d'Information de la DG JS représentant la Direction générale, est alors introduit afin que soient mis au point les statuts de la future association. L'assemblée générale constitutive est fixée au 21 avril 1950⁴⁵.

Au cours de celle-ci, le Directeur général de l'Education Physique et aux Sports est élu président. Henri Cettour, devient le secrétaire général du nouveau groupement. L'inspecteur principal Orjollet propose que le titre de la revue soit l'objet d'un concours auquel participeraient les élèves des ENSEPS et des CREPS. Finalement le 19 mai 1950, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, il est décidé que la revue du Comité d'Etudes et d'Information Pédagogiques de l'Education Physique et du Sport, destinée à continuer l'œuvre poursuivie par les *Notes techniques et pédagogiques de l'ENSEP*, s'intitulerait *Education Physique et Sport*. Elle doit paraître cinq fois par an et la sortie de son premier numéro est fixée au mois de juillet 1950. Son siège est situé au 53, rue Saint Dominique à Paris dans les locaux de la DG JS⁴⁶.

Dans l'éditorial du premier numéro, nous pouvons lire un texte présenté comme une profession de foi :

« L'Amicale de l'ENSEP a bien voulu constituer le noyau de départ d'une équipe animée par un véritable esprit sportif et cherchant plus à faire une bonne revue qu'une affaire commerciale⁴⁷. »

Quelques Amicalistes sont réticents au patronage de la DG JS. Le secrétariat d'État à l'Enseignement technique et à la Jeunesse et aux Sports ne vient-il pas de faire paraître l'arrêté qui éloigne Robert Mérand et deux enseignants de l'ENSEPS ? Cette mesure

⁴⁵ « Comité d'information et d'études », *Hyper* n° 20, mai 1950, p. 5.

⁴⁶ « Education Physique et Sport », *Hyper* n° 21, juillet 1950, p. 4.

⁴⁷ « Editorial », *EP.S* n° 1, juillet 1950, p. 1.

désorganise l'enseignement à l'ENSEPS jeunes gens et provoque fin 1950-début 1951 les mouvements de protestation des élèves. Ils estiment que la traditionnelle indépendance de leur association vis-à-vis de toute tendance politique et de tout pouvoir institutionnel se trouve quelque peu écornée par cette collaboration. Ils craignent que ce lien resserré avec l'institution ne finisse par étouffer leur organe de diffusion. Ainsi liées financièrement, comment deux structures de natures différentes et aux points de vue opposés peuvent-elles défendre efficacement les ENSEPS?

Pour apaiser ces craintes, les membres du CA de l'Amicale font paraître dans *Hyper* un texte intitulé « Ce que représente, pour nous Amicalistes, notre revue *Education Physique et Sport*⁴⁸ » qui précise la position de l'Amicale par rapport à la revue *EP.S*. Reprenant les critiques des perplexes, les arguments déployés montrent la volonté des Amicalistes favorables au partenariat avec la DG JS de réaliser une œuvre commune dont le centre névralgique reste les ENSEPS et leur association d'Anciens. Les structures extérieures de la Jeunesse et Sports viennent renforcer la position des membres du CA de l'Amicale qui demeurent intangibles dans leur choix et convaincus de l'intérêt de leur action.

« Les Notes techniques ont suivi depuis leur naissance, voici huit ans, la progression croissante de notre Amicale. Celle-ci aujourd'hui est majeure : sa revue le devient. (...) »

Avons-nous, dans cette transformation, perdu notre indépendance, comme semble le craindre quelques camarades ? (...)

A ceux-ci nous demandons :

- Pensez-vous que nos camarades du Bureau n'ont pas pris toutes les garanties avant de s'engager ? Songez qu'ils ont la majorité au sein du Comité d'administration de la revue. N'est-ce pas rassurant ? Par ailleurs, le Syndicat des Professeurs d'Education physique suit notre effort avec intérêt et nous pouvons vous affirmer qu'il nous fait confiance.

Le Centre d'Etudes, qui publiait « le Sport et l'homme », avec son Président Lafarge, est venu à nous après avoir compris le sens de notre action.

Les Professeurs de la Ville de Paris, les Francs et Franches Camarades, avec M. Seneze, sont représentés au Comité de rédaction.

D'autres se joindront bientôt à nous.

Le Syndicat des Instituteurs, lui-même, nous délègue un membre de son Bureau pour marquer tout l'intérêt qu'il attache à notre travail.

Voilà pour le présent.

⁴⁸ « Ce que représente, pour nous Amicalistes, notre revue *Education Physique et Sport* », *Hyper* n° 23, février 1951, p. 13.

Dans l'avenir notre revue sera un moyen d'union et d'unification toujours plus efficace. Nous avons bon espoir de voir se réaliser une collaboration franche et efficiente entre tous ceux qui ont pour mission l'éducation physique de notre jeunesse⁴⁹. »

Ainsi, malgré ces quelques désapprobations vite repoussées, le démarrage de la revue *EP.S*, semble donner raison au trio Vivès, Parazols et Ricard d'avoir trouvé auprès de la DG JS le partenaire permettant de développer une action de propagande efficace. Les conditions paraissent réunies pour que divers organismes se reconnaissent à travers la nouvelle revue. Alain Lafarge, convaincu que le Comité d'Etudes et d'Information Pédagogiques « peut aspirer devenir dans sa spécialité le premier groupement français⁵⁰ », explique son ralliement dans l'éditorial du n° 3 d'*EP.S* et en renforce le projet. Depuis la parution du premier numéro, les animateurs de la revue ont continué leur démarche de séduction. Les deux organisations syndicales de l'éducation physique, professeurs et maîtres, les professeurs de la Ville de Paris⁵¹ et le syndicat des instituteurs décident de se joindre à l'entreprise⁵². Même l'Amicale de l'INS souhaite rejoindre la revue *EP.S*. Mais cette dernière proposition⁵³, bien qu'examinée et donnant lieu à discussions, ne sera pas admise par les amicalistes réunis lors de l'AG du 21 juillet 1951. Un professeur s'exprime, résumant le sentiment général. Il « craint que l'INS, prenne le pas sur l'ENSEP s'il y avait cohabitation⁵⁴ ». C'est dire, malgré le démarrage réussi de la revue, combien le concept d'Education sportive issu du cadre de l'INS apparaît comme une menace pour la diffusion des références pédagogiques des ENSEPS et de ses Anciens. En effet, l'absence de ligne pédagogique cohérente de la revue s'avère une faiblesse même si la plupart des enseignants estiment que le regroupement de conceptions pédagogiques différentes, à condition qu'il soit fait de façon organisée, peut créer l'unité conceptuelle qu'ils appellent tous de leurs vœux.

Au Comité de rédaction se joignent désormais Letessier, professeur de la ville de Paris et Seneze, délégué général aux Francs et Franches Camarades. Mais, c'est une équipe

⁴⁹ « Ce que représente, pour nous Amicalistes, notre revue *Education Physique et Sport* », *idem*.

⁵⁰ « Editorial », *EP.S* n° 3, p. 4.

⁵¹ Les professeurs de la Ville de Paris sont des enseignants d'Education physique chargés d'assurer l'enseignement d'éducation physique dans les écoles primaires de Paris. Ils sont recrutés par concours spécifique. En raison de leur nombre et la particularité de leur fonction, ils forment un « corps enseignant » particulier.

⁵² « Editorial », *op. cit.*, p. 3.

⁵³ Le président de l'Amicale de l'ENSEP, Cassagne, a reçu une lettre du président de l'Amicale de l'INS, Mercier, « faisant état d'une fusion éventuelle des Revues ».

« Revue *EP.S* », *Hyper* n° 24, mai 1951, p. 7.

⁵⁴ « Revue *EP.S* », *idem*.

de rédaction réduite⁵⁵ et plus précisément le trio Parazols, Vivès, Cettour qui va conduire la destinée d'*EP.S* pendant plusieurs années.

La première année de diffusion d'*EP.S* se déroule en pleine crise des ENSEPS. Pour parvenir à monter le projet avec le partenariat de la DG JS, il a fallu faire des choix. Certains qui désiraient que leur action aboutisse, ont dû choisir le parti de la DG JS dans son affrontement face aux manifestants élèves. Cette décision est une faille, plus latente qu'apparente, qui s'insinue entre les amicalistes. Elle aura des conséquences importantes plus tard pour l'association, au moment de choix déterminants.

⁵⁵ La composition de l'équipe de rédaction : MMmes André-Fromentel et Alice Foissac la trésorière, professeurs à l'ENSEP jeunes filles, MM. Dujean, chef-adjoint du service d'Information de la DG JS, Pierre Parazols, professeur d'Education physique au lycée Michelet, Jean Vivès, professeur à l'INS et Henri Cettour, secrétaire.

5B/ Le Parcours d'*EP.S*

En comparant le nombre des tirages des numéros de la revue et en constatant l'évolution de la qualité de la présentation d'ensemble, nous constatons une progression régulière. Le projet initial s'est donc bien développé. Toutefois, l'étude attentive des comptes rendus des CA de l'Amicale montre que le démarrage et l'expansion d'*Education Physique et Sport* sont réalisés avec des difficultés de plusieurs natures, surmontées la plupart du temps grâce à la contribution des adhérents.

1) L'appel aux Amicalistes

Dès la création de la revue, une relance aux Amicalistes négligents paraît dans *Hyper*¹. La cotisation pour les trois numéros de 1950 est de 250 francs et de 400 francs pour l'année 1951². Cet appel insiste sur la nécessité de faire connaître *EP.S* dans son entourage et de grouper les commandes des nouveaux abonnés. Cette action est présentée comme un devoir aux Amicalistes.

« Si vous faites -et sans attendre- tout votre devoir, notre revue verra croître considérablement ses moyens, moyens que nous emploierons, intégralement, à son amélioration, tant qualitative que quantitative.

Nous soutenir et nous aider c'est soutenir et aider notre Amicale. C'est aussi travailler pour vous, qui aurez en « Education Physique et Sport » un organe d'information et de travail de premier ordre³. »

Cette exhortation s'impose pour les membres du CA. Le nombre d'adhérents au cours de l'année 1950-1951 a dangereusement chuté en effet. Doit-on l'envisager comme une conséquence des actions revendicatives dans les ENSEPS ou comme une mauvaise perception de la transformation des *Notes Techniques et pédagogiques* en *EP.S*, revue ouverte à des publics différents ?

¹ « Education Physique et Sport », *Hyper* n° 21, juillet 1950, p. 5.

² La cotisation à l'Amicale est de 300 francs pour un professeur, et de 500 francs pour un couple. Avec l'abonnement à la revue *EP.S*, la somme passe donc à 700 francs pour un professeur et à 900 francs pour un couple d'Amicalistes.

³ « Education Physique et Sport », *Hyper* n° 22, octobre 1950, p. 16.

Les chiffres montrent une chute de 37 % du nombre d'adhérents parmi les Anciens et de 99 % pour les élèves⁴. Le refus d'adhésion des élèves apparaît comme une volonté de marquer leur désapprobation à la suite du mouvement de revendications de l'hiver 1950-1951⁵. Quelques amicalistes évoquent en CA d'autres raisons qui corroborent la réserve de certains Anciens. Ceux-ci se méfient du patronage de la DG JS. Ils craignent d'être dépossédés de leur revue car *EP.S* n'est pas éditée par leur Ecole et s'ouvre à d'autres publics que celui des ENSEPS et de ses Anciens. Au cours de l'AG de juillet 1951, « Gratereau remarque que les élèves ne sont plus amicalistes depuis que les Notes Techniques ne sont plus éditées par l'Ecole⁶. »

La conjoncture économique et la nécessité d'améliorer sans cesse la présentation des articles et la pagination de la revue pour faire face à la concurrence, rendent le financement des tirages des numéros régulièrement délicat. Au cours de sa séance du 31 octobre 1951, le CA de l'Amicale décide de grouper la cotisation de l'Amicale et l'abonnement à la revue pour convaincre les Anciens qu'*EP.S* reste assurément leur revue et pour imposer à tous les adhérents de s'y abonner. Ainsi *Hyper* le bulletin de l'Amicale, est désormais encarté dans *EP.S*. Le taux de la cotisation est fixé à 1 000 francs pour un amicaliste (600 francs pour la revue et 400 francs pour la cotisation à l'Amicale), à 1 400 francs pour un couple et l'abonnement à la Revue est porté à 700 francs pour les non amicalistes.

Dans le but de regagner la confiance des Anciens, les membres du comité de rédaction et quelques professeurs des ENSEPS se réunissent les 26 et 27 avril au CREPS de Reims sous la présidence conjointe des deux directeurs des ENSEPS. L'équipe de rédaction propose que les articles de la revue soient rédigés sur des thématiques enseignées dans les ENSEPS. Des objectifs sont fixés pour les deux années à venir. En contrepartie, la responsabilisation et l'engagement de chaque amicaliste sont souhaités. Il est redemandé à chacun par exemple, de « trouver au moins un abonné nouveau⁷ ». A la fin du séminaire, les membres du CA de l'Amicale affirment ainsi que « la Revue redevient véritablement l'œuvre de l'ENSEP et de ceux qui en sortent⁸ ».

⁴ 603 adhérents amicalistes en 1949-1950 et 380 en 1950-1951 ; 132 adhérents élèves sur 250 en 1949-1950 et 10 sur 275 en 1950-1951. Voir tableau 1, chapitre 4.

⁵ Évènements évoqués dans le paragraphe 4 du 4A.

⁶ « Compte-rendu de l'AG tenue à Montpellier le 21 juillet 1951 », *Hyper*, n° 24 bis, *EP.S* n° 8, novembre 1951, p. 2.

⁷ « Journées d'étude au CREPS de Reims », *Hyper*, n° 27, n° 10 de *EP.S*, avril 1952 p. 1

⁸ « Corneloup Luc, « Actualité », *Hyper*, n° 26, n° 11 de *EP.S*, juin 1952 p. 2

Les appels aux amicalistes sont réguliers dans *Hyper*. Peu à peu les cotisations des adhérents ne suffisent plus à financer la revue *EP.S*. Au fur et à mesure des années, la logique financière liée à l'ambition des rédacteurs de réaliser une revue de prestige, transforme l'œuvre amicaliste en une réalisation commerciale. Les apports financiers de la publicité permettent d'améliorer la mise en page, d'ajouter de la couleur et surtout des photographies de grand format. Cette fuite en avant engage constamment l'équipe de rédaction dans de nouveaux projets de plus en plus coûteux.

2) L'aide de la DG JS

La revue n'a pas été créée pour devenir une entreprise commerciale. Mais, sans le pourcentage important du nombre d'abonnements consentis par la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports, qui alimente ainsi ses services extérieurs, la Revue n'aurait sans doute pas pu survivre⁹. Grâce à cet apport essentiel, *EP.S* continue son parcours. Le nombre d'Amicalistes augmente au point de représenter plus de 50 % des Anciens au cours de l'année 1952-1953. Le trésorier André Augeard y voit des signes encourageants pour l'association et sa revue. Cet avis n'est pas partagé par André Paganel qui se prononce fermement contre le rapprochement excessif des rédacteurs de la revue avec l'administration. Le nombre important d'abonnements acceptés par la DG JS est pour lui un risque évident. Il estime que l'association devient ainsi excessivement dépendante de la DG JS.

Cependant, la ligne de conduite décidée en assemblée générale et en CA est maintenue. L'aide de la DG JS est acceptée car, en contrepartie, ses représentants siègent au Comité d'Etudes et d'Information. De même, comment refuser la diffusion de la revue au sein des services extérieurs de la DG JS ? Alimentée par les Anciens de l'ENSEP, ne fait-elle pas pénétrer ainsi leurs conceptions auprès des éducateurs sportifs ? D'autres éléments, en revanche, font craindre un manque d'indépendance de la revue à l'égard de la DG JS. Le siège d'*EP.S* se situe dans les locaux de la DG JS, au 34, rue de Châteaudun. Les avantages matériels que procure cette situation ne sont pas négligeables. Les difficultés pour trouver un local à Paris sont régulièrement évoquées

⁹ Dès février 1952, dans son éditorial d'*Hyper*, encarté désormais dans *EP.S*, le président Corneloup annonçait que le budget serait bouclé grâce aux abonnements pris par la Direction générale. Le chiffre de ces abonnements est le même que celui de 1951.
Hyper, n° 25, supplément à *EP. S*, n° 9, février 1952, p. 1 et p. 3.

pour l'expliquer. D'autre part, Henri Cettour a été recruté à l'ENSEPS jeunes gens à la condition de s'occuper de la revue. Cependant, ce soutien déguisé ne suffit plus en raison de la quantité de travail qui augmente régulièrement. Il faut au rédacteur en chef beaucoup d'imagination et un sens aigu des relations humaines pour parvenir à trouver une aide supplémentaire à proximité du siège de la revue. La situation au cœur de la DG JS facilite, sans doute, grandement sa tâche. Malgré l'intérêt qu'il porte à la rédaction de la revue, Cettour affirme être épuisé par sa double charge. Il demande à être remplacé ou au moins secondé officiellement. Une demande est présentée dans ce sens par le président Luc Corneloup à Gaston Roux. La réponse parvient à l'Amicale par le canal de l'Inspection générale. Cette aide supplémentaire est refusée, Roux estimant que l'effort de son service est suffisant.

« M. Cettour n'a été autorisé à donner des cours à l'ENSEP qu'à la condition de s'occuper aussi de la Revue. Si M. Cettour ne peut tout mener de front, il devra abandonner ses cours à l'ENSEP¹⁰. »

Posant à de nombreuses reprises la question de sa succession, Cettour accepte malgré tout de continuer son activité devant l'insistance du Bureau de l'Amicale. Il sait qu'il peut compter sur le soutien de Vivès et de Parazols. L'équipe de rédaction de la revue est très solidaire. Les trois enseignants qui la composent ont appris au fur et à mesure des numéros d'*EP.S* à travailler ensemble. Ils se répartissent les tâches et les responsabilités. Avec la recherche des articles auprès des enseignants, leur collecte, la mise en page, les contacts avec les différents annonceurs et partenaires, leurs domaines d'intervention s'élargissent. Les membres du Bureau de l'Amicale sont au conseil d'administration de la revue. Mais celui-ci se réunit peu souvent. Le développement de la revue se confirme d'année en année. La confiance est régulièrement renouvelée à l'équipe de rédaction lors des assemblées générales de l'Amicale. *EP.S* devient la fierté de l'association.

« La revue « Education Physique et Sport » reste notre première arme de propagande à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Amicale. Le dévoué triumvirat : Cettour, Parazols, Vivès en a fait une revue d'une remarquable tenue, dont la suprématie n'est plus discutable en France et qui peut soutenir brillamment la comparaison avec n'importe quelle édition étrangère.

¹⁰ Lettre de M. Schlemmer, Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, adressée à M. Corneloup Luc, président de l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP, datée du 12 janvier 1952. Archives de l'Amicale, dossier 1952, pièce 1952-2.

Cette équipe infatigable, jamais satisfaite des résultats qu'elle obtient, élargit toujours le cercle de ses activités¹¹. »

Dans ces conditions, comment refuser les initiatives de l'équipe de rédaction ? En octobre 1951, paraît un numéro spécial d'*EP.S* sur les accidents scolaires, sportifs et du travail. En 1953, à la suite du II^e Congrès international d'Education physique féminine, un fascicule *Aspect de l'Education physique féminine* est édité. Désormais, des photographies pleine page de gestes sportifs apparaissent en début et fin de revue. A ces éléments décoratifs et techniques s'ajoutent les nouveaux moyens d'analyse de la technique sportive : les décompositions du geste par la kinophotographie. Cette course au progrès n'a pas que des avantages. Ces compléments augmentent le prix de revient de chaque numéro, toujours sans opposition du CA de l'Amicale. La confiance dans les rédacteurs de la revue est totale. Pourtant, lorsque Cettour propose lors du CA du 7 avril 1954, de séparer *Hyper* de *EP.S* pour faire des économies et donner plus de liberté de ton à la revue, il se heurte à une opposition ferme. Il conserve malgré tout sa fonction, mais sa volonté d'ouvrir davantage la revue reste intacte. Il propose, sans qu'il y ait de suite, de s'allier à divers organismes militant pour l'éducation physique, tels la FFEP, la LFEP et INS, pour former un « Comité d'Etudes ». Il s'appuie sur le fait que désormais, le nombre d'abonnés à la revue dépasse largement le chiffre des Amicalistes¹². Lors de l'assemblée générale du 29 mai 1955, il signale par exemple, que « la première édition (tirée à 2 000) des dépliants sur les gestes sportifs est presque épuisée¹³ ». Mais comment s'émanciper de l'Amicale alors que des difficultés financières se présentent ? Au cours de l'année 1956-1957, la revue évite un déficit important, et donc à terme une faillite, grâce à un appoint financier substantiel de l'Amicale¹⁴. Mais cela ne suffit pas et l'année 1957 s'annonce difficile car le partenaire institutionnel traditionnel diminue son aide. En effet, la DG JS décide de réduire le nombre d'abonnements consentis pour ses services extérieurs. Pour éviter une lourde perte, Pierre Imberty propose au Directeur général de la Jeunesse et Sports de diminuer pour ses services le montant de l'abonnement qui passerait de 1 000 à 900 francs et de réduire le nombre

¹¹ « Le rapport moral » *Hyper*, n° 37, *EP, S*, n° 22, octobre 1954, p. 2.

¹² Le nombre des Amicalistes pour l'année 1954-1955 est chiffré à 718 sur 1234 Anciens.

« Assemblée générale », *Hyper*, n° 41, *EP, S*, n° 26, juin 1955, p. 3.

¹³ « Assemblée générale », *ibid.*, p. 1.

¹⁴ Une somme de 400 000 francs est versée à la revue pour que les comptes de l'année 1956 soient équilibrés. Cette somme apparaît dans le rapport financier de l'AG de l'Amicale du 9 juin 1957 (« Assemblée générale », *Hyper* n°49, *EP.S* n° 37, novembre 1957, p. 5).

d'abonnements de 3 400 à 3 200¹⁵. Cette proposition s'adapte à la décision des services financiers de la DG JS. Mais la diminution de la contribution de la DG JS est perçue par les membres du CA comme une attaque contre l'Amicale¹⁶. Malgré une nouvelle audience de René Ricard auprès de Gaston Roux, la situation ne peut évoluer favorablement. Bien au contraire, Ricard y apprend « qu'un Comité interministériel a réduit considérablement le nombre de revues que les ministères peuvent aider sous forme de subventions ou d'abonnement » et que « la revue EP.S a été éliminée de la liste¹⁷ ». Peu à peu, la DG JS cesse d'aider la revue. L'importance qu'elle a prise grâce à ses productions annexes met la DG JS en porte à faux car son activité s'apparente désormais à celle d'une société d'édition. Son soutien est donc à la limite de la légalité administrative. *EP.S* est en quelque sorte, victime de son succès. Il faut alors prévoir de compenser ce manque à gagner. La qualité de sa présentation et la gestion de ses publications annexes ont sérieusement épuisé ses fonds de réserve. C'est pourquoi la rédaction s'adresse aux abonnés une nouvelle fois. Le prix de l'abonnement à la revue doit être augmenté¹⁸. Ce sont donc les lecteurs qui doivent contribuer à renflouer ses caisses. L'abonnement est porté à 1 250 francs et la cotisation des amicalistes, qui comprend l'abonnement, est haussée à 1 500 francs pour 1958-1959. Ainsi, en l'espace de quelques mois, de mars 1957 à novembre 1958, l'abonnement passe de 700 francs à 1 250 francs. L'augmentation est donc de 79 %. Certes les prix d'impression et du papier augmentent considérablement au cours de cette période. Mais les nouveaux tarifs ne sont pas uniquement liés à la conjoncture économique¹⁹.

En conséquence, la part de la cotisation qui contribue directement au fonctionnement de l'association passe à 250 francs au lieu de 400 francs pour un amicaliste et à 550 francs au lieu de 800 francs pour un couple. Le financement de l'Amicale est donc réduit d'un tiers.

¹⁵ Courrier du secrétaire général de l'Amicale, Pierre Imberty à M. le Directeur général de la Jeunesse et Sports, daté du 14 mars 1957, Archives de l'AEEPS, chemise 1957, pièce 5.

¹⁶ À cet égard, nous constatons qu'au cours du mois de janvier 1957, le nombre d'abonnements consentis par la DG JS à la revue du cadre de l'INS a été augmenté. Il est vrai de ce chiffre est passé de 100 abonnements à 250 (« A nos lecteurs », *INS*, n° 54, novembre-décembre 1957, p. 3).

¹⁷ CA du 21 mai 1957, *Hyper*, n° 49, novembre 1957, supplément au n° 37 de la revue *EP.S*, p. 2

¹⁸ Les lecteurs de la revue doivent « accepter de bonne grâce que, à partir du 15 mars 1957, le montant de l'abonnement passe de 700 francs à 1 000 francs pour la France, et de 1 000 francs à 1 300 francs pour l'étranger. » (« Amis lecteurs », *EP.S* n° 34, mars 1957, p. 1).

¹⁹ À titre d'exemple, la revue *INS*, concurrente d'*EP.S*, augmente le tarif de son abonnement qui passe de 800 francs à 1 000 francs. La progression n'est que de 25 %. (« A nos lecteurs », *INS*, *op. cit.*, p.3).

Tableau 3. Évolution des prix de l'abonnement à *EP.S*

Dates extrêmes	Numéros des revues	Prix abonnement France non Amicalistes	Prix abonnement France Amicalistes
Juillet 1950 – Décembre 1950	1 - 3	250 F	
Février 1951 → Octobre 1951	4 - 7	500 F	500 F
Décembre 1951 → Décembre 1956	8 - 33	700 F	600 F
Mars 1957 → Juillet 1958	34 - 41	1000 F	1000 F
Novembre 1958	42	1250 F	1250 F

Tableau 4. Évolution des prix de la cotisation à l'Amicale comprenant l'abonnement à *EP.S*

Dates	Prix de la cotisation		Part de l'Abonnement à <i>EP.S</i>	Part qui revient à l'Amicale	
	Amicaliste	Couple		Amicaliste	Couple
1950-1951	300 F (sans EP.S)	500 F (sans EP.S)	500 F	300 F	500 F
1951-1952	1000 F	1400 F	600 F	400 F	800 F
1952-1953	1000 F	1400 F	600 F	400 F	800 F
1953-1954	1000 F	1400 F	600 F	400 F	800 F
1954-1955	1000 F	1400 F	600 F	400 F	800 F
1955-1956	1000 F	1400 F	600 F	400 F	800 F
1956-1957	1000 F	1400 F	600 F	400 F	800 F
1957-1958	1200 F	1500 F	1000 F	200 F	500 F
1958-1959	1500 F	1800 F	1250 F	250 F	550 F

Malgré l'appel aux lecteurs et principalement aux membres de l'Amicale, la revue *EP.S* est régulièrement fragilisée et toujours menacée dans son existence. Cependant, les Amicalistes n'hésitent jamais à assurer sa sauvegarde. C'est leur création. Ils sont fiers de ce qu'elle est devenue. C'est l'organe de diffusion de l'enseignement de leur chère Ecole Normale Supérieure.

La question d'une fusion avec une autre revue se pose à nouveau. La prise de contact avec l'Amicale de l'INS est envisagée une nouvelle fois.

3) Tentatives de fusion avec INS

Lorsque les ventes des *Notes Techniques et pédagogiques de l'ENSEP* chutent en 1949, *INS*, qui avait cessé de paraître, renaît en devenant la revue du cadre de l'INS²⁰. Elle obtient aussitôt le patronage d'André Morice, secrétaire d'État à l'Enseignement technique, à la Jeunesse et aux Sports et celui de Gaston Roux. Son avenir semble assuré. La Commission d'Education Sportive, par la plume du directeur technique de l'INS, Maurice Baquet et avec l'aide de Auguste Listello, Pierre Clerc et Roger Crenn, continue d'y diffuser la méthode d'Education sportive chargée de renouveler la conception de l'éducation physique.

Le projet des Anciens de l'ENSEP et leur revue transformée en *EP.S* ne peut intéresser les responsables de l'Amicale de l'INS. Les deux Amicales ont chacune un objectif majeur différent. Elles ne peuvent collaborer à un projet commun. Au contraire, leurs deux revues vont être rivales. Lorsque l'audience d'*INS* s'élargit en s'alliant le concours de Joffre Dumazedier, président du Comité National des Institutions de Loisirs et de Culture populaire, la revue du cadre de l'INS présente une avance certaine.

Quelle est donc la raison qui pousse au cours du printemps 1951 le président de l'Amicale de l'INS à écrire au président de l'Amicale de l'ENSEP pour réfléchir sur l'éventualité d'une fusion des deux revues ? Nous savons que les relations entre les sociétaires des deux institutions ne sont pas des plus cordiales. Seul, le désir ardent d'asseoir définitivement la suprématie de la méthode sportive et d'en permettre l'utilisation dans les établissements scolaires²¹ peut justifier cet empressement.

Les Anciens de l'ENSEP ont du mal à accepter cette idée. Réunis lors de l'AG du 21 juillet 1951 à Montpellier, les Amicalistes votent une motion qui prouve le climat de méfiance. Ils évitent le rapprochement entre les deux revues.

²⁰ Le premier numéro de cette revue, qui n'est donc plus une revue officielle de la DG JS, paraît en janvier 1949.

²¹ Les cadres de l'INS en raison de leur statut ne pouvaient pas agir en direction de l'enseignement secondaire.

« L'Assemblée générale fait confiance à la CA pour poursuivre avec prudence les pourparlers concernant la fusion éventuelle des deux revues et demande à la CA de ne prendre ses décisions qu'en accord avec l'AG²². »

En 1957, lorsque les difficultés de trésorerie d'*EP.S* deviennent de plus en plus apparentes, la question de la fusion avec la revue de l'Amicale de l'INS est de nouveau posée. Les deux revues ont à résoudre le même problème d'augmentation des frais d'édition. La réalisation d'une revue unique comblerait les rédacteurs d'*EP.S* qui souhaitent depuis plusieurs années le rassemblement de toutes les structures s'occupant d'éducation physique. Contacté par Vivès et Cettour, Joseph Mercier, le président de l'Amicale de l'INS, répond favorablement à cette perspective²³. Mais un désaccord sur le titre de la nouvelle revue et surtout la gestion d'une nouvelle crise dans les ENSEPS²⁴, suspendent le projet pendant l'hiver 1957-1958. Lorsque les négociations reprennent au mois de mai 1958, les deux amicales demeurent sur leurs positions. L'Amicale des Cadres de l'INS désire que le siège social du nouveau comité soit établi dans un lieu neutre et que les titres des revues soient remplacés par une appellation inédite. Au cours d'une réunion tenue le 21 mai dans les locaux de l'OSSU, Robert Bobin, le nouveau directeur de l'INS, rappelle les conditions de l'Amicale des Cadres de l'INS et la volonté d'aboutir à une collaboration des deux revues. Ce rapprochement lui semble inéluctable car l'Amicale s'est séparée de son éditeur. La question du siège social ne pose pas de problème pour l'Amicale de l'ENSEP. En revanche, Vivès souhaite maintenir le titre *Education Physique et Sport* qui a été choisi « en fonction de sa généralité ». Les Anciens de l'ENSEP y tiennent. Robert Bobin revendique une orientation plus sportive, conformément à la position de l'INS. Il affirme que l'apport des quelques 1 500 à 2 000 abonnements le justifie. Les deux parties se séparent sur un accord de principe qui ne sera définitif qu'après l'assemblée générale de l'Amicale de l'ENSEP. Les Anciens cherchent à gagner du temps. Ils se demandent dans quelle mesure ils vont bien pouvoir tirer un bénéfice de l'association des deux revues sans perdre l'identité d'*EP.S* et de son contenu auquel ils tiennent par-dessus tout.

²² « Compte rendu », *Hyper* n° 24 bis, novembre 1951, p. 2.

²³ Lettre de Joseph Mercier adressée à Pierre Imberty, datée du 14 juin 1957, archives de l'Amicale, dossier 1957, pièce 1957-22.

²⁴ À propos de l'oubli des professeurs des ENSEPS dans le relèvement indiciaire des professeurs des Ecoles normales.

Une partie se joue alors au sein même de l'Amicale de l'ENSEP. Il est certain que les rédacteurs de la revue *EP.S* ont un intérêt personnel à voir grandir leur entreprise. Celle-ci a prospéré grâce à leur travail et leur acharnement. Toutefois, ils doivent cette progression au soutien sans faille de l'Amicale et à l'engagement constant de ses membres au moment où les difficultés se sont présentées. Ils sont à la tête d'une publication importante dans sa catégorie et dans son milieu spécifique. Ils sont reconnus auprès de leurs collègues dont ils se distinguent par leur statut particulier et sont appréciés par l'Administration. Sollicitant des articles de personnalités de l'Éducation physique qu'ils choisissent souvent en fonction de critères personnels, ils orientent, finalement, ce qu'il faut lire et penser en éducation physique. L'exploitation de la revue leur donne un certain pouvoir. Le sentiment de puissance qu'ils ressentent dans l'exercice de leur fonction s'alimente à différentes sources. Ils forgent « l'opinion » d'une grande partie du petit monde de l'éducation physique et ils accèdent facilement aux cabinets des responsables de l'Administration. Confiants, en raison de multiples précédents, dans une issue qui devrait leur être favorable, les responsables de la revue poursuivent les discussions avec les responsables de l'INS. Le 4 juillet 1958 les deux parties se réunissent pour préparer un regroupement de leurs deux revues. Devant l'attachement des Amicalistes au titre d'*EP.S*, ils s'accordent sur « la parution de deux revues en alternance : *Éducation Physique et Sport* et *Sport et Entraînement*. Elles émaneraient du même groupe de travail²⁵ ».

Des essais de couverture pour la nouvelle revue ont été réalisés par Madeleine Grenet. Tout semble prêt début juillet 1958 pour la sortie en octobre du premier numéro de la nouvelle revue. C'est alors que René Ricard, vice-président de l'Amicale et grande figure de l'association, alerte le secrétaire général Gabriel Boige grain par un courrier daté du 18 juillet 1958. Il y a incompatibilité entre le projet défendu par Henri Cettour et les décisions prises lors de l'assemblée générale du mois de mai²⁶. Il lui demande d'être

²⁵ « Réunion du CA », *Hyper*, n° 53, *EP.S*, n° 43, janvier 1959, p. 1.

²⁶ « Avant de quitter Paris, j'ai passé quelques heures avec Vivès qui, de retour de Bruxelles, m'a mis au courant des tractations « Amicale ENSEP-Amicale INS ». Nous avons fait le tour des questions ce qui m'a amené, en fonction des décisions de notre Assemblée Générale, à lui faire les observations qui suivent :

- 1) La Revue EP et Sport ne peut être que l'expression de notre Amicale.
- 2) Le Comité d'Études et d'Information de notre revue doit rester tel qu'il est et ne doit en aucun cas être renforcé par des représentants de l'Amicale de l'INS.

Le lancement avec notre appui d'une 2^{ème} revue « Sport et Entraînement » équivaldrait à un véritable suicide car son caractère technique entraînerait la lente asphyxie d'Éducation Physique et Sport. » (« Lettre de Ricard adressée à Boige grain », datée du 18 juillet 1958, archives de l'AEEPS, dossier 1958, pièce 1958-26).

le porte-parole du CA pour « arrêter la mise en route du prochain numéro de la revue sur les bases fixées à la suite de la dernière réunion Amicale ENSEP-Amicale INS et d'écrire à l'Amicale de l'INS pour leur soumettre de nouvelles propositions²⁷ ».

Partie prenante dans la rédaction de la revue, Gabriel Boigegrain est embarrassé. Il transmet tout de même à Henri Cettour les recommandations de René Ricard. Malgré l'importance de leurs fonctions, les membres de la rédaction d'*EP.S* restent soumis à la volonté du CA. René Ricard, en raison de son rôle historique dans l'Amicale a de plus une autorité morale incontestable sur eux. Il est de la promotion 1934-1936. Il a fait partie du noyau d'Anciens qui ont créé l'Amicale et maintenu les traditions de l'Ecole pendant la période de l'Occupation. Il a été président de l'Amicale en 1938 après Dessendier. À la Libération, il a contribué au renouveau de l'association grâce à son expérience et son activité dans plusieurs structures. C'est une figure du syndicat des professeurs d'éducation physique dans lequel il s'est investi dès 1945. Il a participé à son renouvellement et à sa progression. Professeur à l'ENSEPS jeunes gens, Ricard importe le handball et en fait une activité essentielle dans le cursus des élèves. Il est responsable de l'équipe de France de handball. C'est une personnalité importante de la fédération. Il fait preuve d'une activité incessante ayant continuellement à répondre aux sollicitations de tous ordres. En raison de ses multiples responsabilités, il entretient des relations régulières avec la DG JS. Gaston Roux le reçoit souvent sans la procédure des sollicitations d'usage. Pour les responsables de la revue un écart aux instructions de Ricard serait suicidaire. Pour lui, la direction de la revue de l'INS doit accepter qu'un encart intitulé « Sport et Entraînement », bénéficiant du parrainage des deux amicales, soit joint dans chaque numéro de la revue *EP.S*. Le numéro d'*EP.S* d'octobre ne pourra paraître qu'en respectant cette condition. Cettour ne cache ni son amertume ni sa déception à la réception du courrier de Gabriel Boigegrain. Il répond à son ami et collaborateur dans des termes qui montrent bien les espoirs qu'il avait mis dans la revue, pour l'Amicale mais aussi, par répercussion, pour lui-même. Fort de l'expérience de coopération avec la DG JS dans le cadre du Comité d'Etudes et d'Information, il soutient l'idée qu'une collaboration avec l'Inspection générale et l'INS aurait dû être envisagée dès le début de la création de la revue *EP.S*. C'était pour lui, un moyen fort pour s'imposer à toutes les instances traitant d'éducation physique et pour parvenir ainsi, à ce que les ENSEPS et l'Amicale contrôlent par leur rayonnement toutes les

²⁷ *Idem.*

structures de l'Education physique en France²⁸. Pour expliquer ce qu'il considère comme un manque d'ambition de l'Amicale, il invoque la politique suivie par le syndicat dont est très proche René Ricard. Se sentant désavoué, puisque son opinion « ne pèse pas lourd au CA de l'Amicale²⁹ », il annonce à Boige grain qu'il prend la décision ferme et irrévocable « ...de cesser toute activité au sein de la revue et de l'Amicale à partir du 1^{er} octobre³⁰ ».

Les injonctions de René Ricard imposent des conditions draconiennes au rapprochement avec l'INS. Non seulement il n'est favorable qu'à un encart - « Sport et Entraînement » - pour permettre aux auteurs de l'INS de s'exprimer, mais en plus, ce rajout serait contrôlé par les rédacteurs des deux amicales. Son initiative révèle que la participation du Cadre de l'INS est difficilement acceptée. Pour rompre définitivement cette alliance, des raisons financières sont invoquées. Une étude prospective effectuée par André Augeard le trésorier de l'Amicale de l'ENSEP, ruine définitivement le projet. D'après ses calculs, « l'adjonction à la Revue d'un encart tel qu'il est prévu, d'une vingtaine de pages, représente effectivement une charge très lourde qui, en quelques numéros, mettrait en jeu la sortie même de notre Revue³¹ ». La présidente Mireille Fromentel a donc la tâche ingrate de devoir annoncer au président de l'Amicale du Cadre de l'INS Joseph Mercier, la décision du CA de ne pas donner suite à la perspective de collaboration. Cette démarche est d'autant plus difficile qu'elle conclut négativement des discussions entamées depuis quinze mois entre deux amicales dont les membres se côtoient quotidiennement sur des installations voisines³².

C'est avec une amertume non feinte que Joseph Mercier reçoit les excuses et les regrets de Mireille Fromentel. Il souligne le manque d'unité directoriale au sein du CA de l'Amicale de l'ENSEP et décline l'offre mesquine d'ouverture des colonnes de la revue *EP.S* aux auteurs de la revue *INS*.

²⁸ « Pour ma part, je dis que nous avons intérêt à collaborer avec tous, même si nous devons jeter un peu de lest au départ. C'est pour cette raison que je dis que : - nous aurions dû collaborer avec l'Inspection Générale dès le début pour mieux la contrôler, - nous aurions dû investir l'INS (nous en serions en ce moment les maîtres et le problème du centre d'études ne se poserait plus). Nous aurions dû pousser certains de nos collègues pour prendre les postes de moniteurs nationaux. Nous aurions dû soutenir fortement nos collègues inspecteurs. Etc... » (« Lettre de Cettour à Boige grain », datée du 2 août 1958, archives de l'AEPS, dossier 1958, pièce 1958-31).

²⁹ « Lettre de Cettour à Boige grain », *idem*.

³⁰ « Lettre de Cettour à Boige grain », *idem*.

³¹ « Réunions du CA, 7 octobre 1958 », *Hyper*, n°53, *EP.S* n°43, janvier 1959, p. 2.

³² Depuis 1955, l'ENSEP jeunes gens a rejoint les installations de l'INS.

« Nous regrettons que le manque d'unité entre administratifs et techniciens de votre Amicale n'ait pas permis l'exécution d'un projet auquel semblait adhérer la majorité des responsables de votre Revue.

Le problème financier n'ayant pas été étudié en commun nous nous étonnons qu'il ait pu être la raison essentielle de votre décision³³. »

Ce faisant, ce projet avorté met en évidence des divergences d'objectifs entre les rédacteurs de la revue et les membres du CA de l'Amicale.

4) Les auteurs et le contenu des articles d'*EP.S*

Education Physique et Sport est une revue destinée à un public varié s'intéressant au domaine du sport et de l'éducation physique. Toutefois, *EP.S* reste une revue professionnelle. Dans l'éditorial du premier numéro, le Comité d'Etudes et d'Informations Pédagogiques de l'Education Physique et du Sport s'engage à « faire appel aux personnalités les plus qualifiées dans les domaines pédagogique et technique et se préoccupera en outre de donner audience aux suggestions des usagers³⁴ ».

Pierre Arnaud a fait un relevé précis des articles de la revue qui traitent de pédagogie au cours de la période 1950-1960³⁵. Il montre que cette ligne de conduite, annonçant un partage équitable entre les formateurs et les professeurs d'établissements scolaires, a bien été respectée³⁶. Nous pourrions en conclure que les points de vue personnels sur l'enseignement de l'éducation physique trouvent une tribune ouverte dans les colonnes d'*EP.S*. Il nous faut cependant nuancer sérieusement cette remarque après une étude plus approfondie de l'origine des auteurs.

Plus que le contenu de l'article lui-même, l'établissement dans lequel a été formé l'auteur ou son lieu d'exercice sont des éléments clés pour la détermination de son orientation pédagogique. Pierre Arnaud remarque que parmi les articles écrits par les formateurs issus des écoles de cadres, la part des ENSEPS est outrageusement prépondérante. En traduisant les chiffres en pourcentage, nous avons 81 % d'auteurs

³³ « Lettre de Joseph Mercier à Mireille Fromentel », datée du 21 octobre 1958, *archives de l'AEPS*, dossier 1958, pièce 1958-36.

³⁴ "Editorial", *EP.S*, n° 1, juillet 1950, p. 4.

³⁵ Arnaud Pierre, série d'articles intitulée « La revue EPS et l'innovation didactique », *EP.S* n° 192, 194, 198, 200-201, mars-avril 1985, juillet-août 1985, mars-avril 1986 et juillet-octobre 1986.

³⁶ « Entre 1950 et 1960, professeurs d'E.P. d'établissement secondaire (E.S.) et formateurs de formateurs (F.F.) se partagent également les pages de la revue » (Arnaud Pierre, « La revue EPS et l'innovation didactique », *EP.S* n° 192, *op. cit.*, tableau A p.33).

d'articles qui enseignent dans les ENSEPS. Ce pourcentage monte à 90 % si l'on considère les ENSEPS comme établissement de formation des auteurs en poste dans les établissements scolaires. Si bien que durant la première décennie de parution d'*EP.S*, les articles traitant de pédagogie de l'éducation physique sont presque exclusivement écrits par des enseignants formateurs dans les ENSEPS ou ayant subi leur influence pendant leur temps de formation.

Entre 1950 et 1960, les ENSEPS sont les centres de formation par excellence. Ils n'assument pas la totalité de la formation des professeurs d'éducation physique mais le pourcentage des candidats reçus au concours de classement issus des ENSEPS est important³⁷. Détail encore plus marquant, les enseignants des autres centres de formation sont pratiquement tous issus des ENSEPS. Cette situation constitue un véritable monopole. Les formateurs des ENSEPS contribuent à diffuser pendant la formation et par l'intermédiaire de la revue, un contenu pédagogique et technique qu'ils sanctionnent en quelque sorte, à l'occasion des concours de recrutement.

La répartition équitable entre les théoriciens et les praticiens qui pourrait être perçue comme l'émanation de l'ensemble du panorama pédagogique de l'éducation physique n'existe donc qu'en surface. Dans la revue *EP.S*, ne s'expriment pratiquement que les enseignants des ENSEPS ou ceux qui en sont issus. Elle demeure donc, dans la continuité des *Notes techniques et pédagogiques*, la revue d'éducation physique des ENSEPS.

Les Instructions officielles de 1945 préconisant l'emploi des trois courants d'éducation physique (la néo-suédoise, la méthode naturelle, les jeux et sports), leurs procédés doivent apparaître dans les leçons des professeurs. Pourtant, au cours de cette période, les articles de la revue consacrés aux problèmes techniques et pédagogiques portent presque exclusivement sur le traitement des activités sportives. Les différents auteurs, qu'ils soient des ENSEPS ou d'établissements scolaires, font la démonstration que les activités sportives peuvent être à la base de contenus à enseigner. Pierre Arnaud le relève dans son étude:

³⁷ Nous avons suivi le devenir d'une promotion, celle de 1957-1960. Sur les 70 garçons qui entrent à l'ENSEP en 1957, 61 réussissent le concours de classement (87 %) sur 190 postes (32 %), et 40 se classent dans les 85 premiers. (« La vie à l'Ecole », *Hyper*, n° 48, supplément au n° 37 de *EP.S*, novembre 1957, p.10 et « Examens et concours », *Hyper*, n° 50, supplément au n° 53 de *EP.S*, janvier 1961, p. 8).

« La presque quasi-totalité des articles didactiques (à destination du second degré, rappelons-le) ne concerne que des spécialités sportives³⁸. »

Il n'y a pas beaucoup de place pour les deux autres courants. L'explication est à rechercher sans doute dans l'existence d'une revue spécifique pour chacun d'eux. *L'Education physique, revue d'enseignement et de critique* pour le courant hébertiste et *L'homme sain, revue latine d'éducation physique et de médecine appliquée* pour le courant néosuédois.

Il faut également faire une remarque qui gomme encore davantage l'existence des autres courants méthodologiques. *EP.S* se présente comme la revue de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'éducation physique et du sport³⁹ avec l'objectif prioritaire de rassembler et de synthétiser⁴⁰. Le Comité d'Etudes et d'Informations Pédagogiques de l'Education Physique et du Sport ne peut s'engager à diffuser des articles présentés par les différents courants d'éducation physique au risque de raviver une "guerre de méthodes" sous-jacente. Les auteurs des articles déclinent leur identité et indiquent leur lieu d'affectation. Leurs propos sont ressentis comme le compte rendu d'une expérience vécue et non comme l'exaltation partisane d'un courant de pensée. C'est en quelque sorte la transposition personnelle des propositions d'un courant d'éducation physique. Ainsi, les articles de Mireille André-Fromentel sur les jeux de plage⁴¹ et de Pierre-René David sur la poutre d'équilibre⁴², n'apparaissent pas comme les propositions du courant hébertiste. Ils évoquent pour le lecteur, l'option d'enseignants qui se servent d'une méthode particulière, conformément aux IO, pour développer des contenus à apprendre.

La marque des ENSEPS, école de formation institutionnelle à la pointe de l'éducation physique en France, s'illustre dans l'ensemble des articles présentés dans la revue. Il s'agit d'un véritable monopole. Même si *EP.S* « n'est pas une chapelle »⁴³ et si son Comité de rédaction reste ouvert à toutes les bonnes volontés puisqu'il s'engage toujours

38 Arnaud Pierre, « La revue EPS et l'innovation didactique », *EP.S*, n° 194, juillet-août 1985 p. 22.

39 « ...créer une revue technique apte à satisfaire, non seulement l'initié, mais à séduire tous les amis de la Jeunesse et du Sport. (...). Destinée à tous ceux qui désirent s'informer sur: la situation actuelle de l'éducation physique et du sport en France et à l'étranger, les études et projets en cours,... »

« Editorial », *EP.S*, n° 1, juillet-août 1950, p.1.

40« ...au moment où se manifeste de toutes parts un désir de synthèse et d'unité... » (« Editorial », *EP.S*, *ibidem*).

41 Fromentel Mireille, « Jeux de plage », *EP.S*, n° 1, juillet-août 1950, p. 30-32.

42 David Pierre-René, « La poutre d'équilibre », *EP.S*, n° 2, octobre-novembre 1950, p. 10-12.

43 « Editorial », *EP.S*, n° 17, octobre 1953, p. 1.

« à publier tous les articles de valeur qui nous seront adressés »⁴⁴, les contributions sont filtrées.

Nous percevons bien alors le pouvoir que possédaient les membres du Comité de rédaction de la revue en acceptant la publication des articles. Sur les treize membres du comité de rédaction, dix sont membres de l'Amicale et parmi ceux-ci, trois aux postes clés de rédacteur en chef ou de rédacteur adjoint. Au cours de cette période, les responsables de l'Amicale contrôlent leur organe de diffusion et parviennent ainsi à essaimer l'enseignement des ENSEPS.

EP.S par sa position administrative (revue patronnée par la direction générale de la Jeunesse et des Sports), apparaît comme un organe semi-officiel destiné à l'information et au perfectionnement de l'ensemble de « tous les amis de l'éducation physique et du sport⁴⁵ ». Elle est ainsi dans cette perspective, le vecteur essentiel de la propagation d'un enseignement quasi officiel et devient désormais la référence en matière de contenus novateurs élaborés dans les ENSEPS. Le Comité de rédaction de la revue (essentiellement son rédacteur en chef et ses adjoints) demeure en étroite dépendance avec le conseil d'administration de l'Amicale. En raison de l'influence de ses choix rédactionnels, il peut être considéré comme le centre de décision d'une forme nouvelle d'enseignement de l'éducation physique habilitée par la Direction générale mais qui est bien celle des ENSEPS. Les responsables du Comité de rédaction peuvent être tentés d'agir sur le choix des articles. Faut-il coller au plus près des lecteurs et de leurs tendances ou bien les orienter par des décisions individuelles et ainsi influencer les transformations de l'éducation physique ?

Développant cette problématique⁴⁶, Pierre Arnaud ne peut y répondre clairement devant l'absence de documents. Les membres du Comité de rédaction ne fixent pas de politique rédactionnelle bien définie dans la période qui nous intéresse. Toutefois, le règlement du problème que René Ricard nomme dans sa lettre « les tractations Amicale ENSEP-Amicale INS⁴⁷ » montre bien l'influence que pouvaient s'octroyer les uns, placés aux postes clés et la difficulté des autres pour renverser une action déjà fort bien entreprise.

44 « A nos lecteurs », *EP.S*, n° 1, juillet-août 1950, p. 3.

45 « A nos lecteurs », *idem*.

46 Arnaud Pierre, « La revue EPS et l'innovation didactique », *EP.S*, n° 192 mars-avril 1985, p. 37.

47 Lettre de Ricard à Boigegrain du 18 juillet 1958, Archives de l'Amicale, dossier 1958, pièce n° 26-1958.

Parfois lorsqu'un auteur fait l'unanimité, le Comité de rédaction n'hésite pas à faire la promotion de ses écrits. C'est le cas de Justin Tessier dont le travail sur les activités sportives débouche sur un *essai de systématique*. Son projet devient l'alternative des ENSEPS à la *Doctrine d'éducation sportive* de l'INS. Les colonnes de la revue lui sont proposées à plusieurs reprises dans les numéros 9, 11, 13, 14, 18, 20, 29, 30, 31 et surtout dans les numéros 37, 38, 39, 40, 41, 43-44. Il y développe une conception d'éducation physique qui utilise les activités sportives. Nous voyons dans cette forme de « plébiscite » (16 apparitions sur 35 numéros, pratiquement 1 sur 2) la volonté manifeste de la rédaction de la revue de faire partager à tous les enseignants d'éducation physique l'approche pour elle la plus contemporaine, celle qui est développée à l'ENSEPS jeunes gens.

Le projet de peser sur l'enseignement de l'éducation physique en France n'apparaît pas comme une action concertée entre des décideurs bien identifiés. Mais l'attitude volontariste, affirmée par l'ensemble des responsables de l'Amicale, montre les signes évidents d'un désir de susciter, sans toutefois imposer, un mode d'enseignement novateur. Il est présenté comme un ensemble respectueux des Instructions officielles et concrétisé par la recherche technique. Il fait également référence aux nouvelles sciences humaines sur lesquelles il s'appuie. Le travail de la rédaction d'*EP.S* favorise, tout en agaçant, l'objectif poursuivi par l'ensemble des membres du CA de l'Amicale.

5C/ Les actions de formation de l'Amicale

Se positionnant clairement sur le domaine pédagogique, le CA de l'Amicale se structure afin d'avoir une influence sur tous les sujets touchant à l'enseignement de l'éducation physique. Lorsque les dirigeants de l'Amicale ont proposé un stage annuel dans le but de regrouper les Anciens, ils ne se doutaient pas de l'importance que ce rassemblement allait avoir au fur et à mesure des années. Les caractéristiques de l'expansion de ces stages doivent être analysées. Mais il convient, pour comprendre les raisons de cette attraction, de déterminer également le contenu qui y est proposé.

1) L'activité des différents comités

Après le rassemblement de Dinard de juillet 1948 et l'image frondeuse dégagee par l'AG qui suivit le stage, les conditions ne sont plus remplies pour organiser un regroupement national. La DG EPS qui a facilité le stage de Dinard en remboursant en partie le déplacement et l'hébergement des amicalistes, ne veut plus contribuer à favoriser des événements qui déstabilisent ses services. L'administration tient à faire respecter un des principes de base de la fonction publique. Les professeurs d'éducation physique, au service de l'Etat, ne doivent pas débattre de sujets politiques dans leurs rassemblements car ils sont toujours dans le cadre de leur profession. En sollicitant l'aide de la DG EPS et en étant de plus, l'association de l'Ecole Normale d'EPS, l'Amicale doit s'engager à respecter ces principes.

L'équipe qui a organisé le stage de Dinard a-t-elle failli dans l'application stricte de ces principes ? En recherchant une méthodologie d'approche identique de l'enseignement des différentes pratiques en éducation physique, Robert Mérand, Léon Binet et Maurice Lagisquet sont dans leurs rôles d'enseignants. Cependant, ils ont voulu intégrer les différentes activités physiques dans un contexte sociétal plus large pour leur donner du sens. Leur méthodologie, faisant appel à des données plus larges que celles utilisées exclusivement en éducation physique, est apparue suspecte à la DG EPS. Leur projet a été perçu par l'administration comme une entreprise de déstabilisation en raison de leur engagement politique.

Après la crise provoquée par l'AG de Dinard en 1948, les élections qui suivent permettent de constituer un CA dont la composition s'apparente à l'évidence, à une

opération de reprise en mains. Les premières tâches des membres du CA sont de structurer l'association et de lui donner un point d'appui symbolique fort, un local au sein du bâtiment du boulevard Jourdan, ancien lieu de l'ENEP.

« Naturellement, d'ailleurs, cette liaison se trouve grandement facilitée par la mise à notre disposition d'un bureau dans les locaux du boulevard Jourdan. Grâce au bienveillant accord de l'inspecteur général Huguet et de notre ami Cassagne, la maison mère des ENSEP redevient le centre des réunions amicalistes et le P.C. des Notes Techniques¹. »

Les différentes commissions peuvent ainsi coordonner leurs travaux régulièrement et assurer un fonctionnement efficace du CA. Afin d'agir en parfaite harmonie avec l'ensemble des amicalistes, celui-ci propose aux adhérents un questionnaire destiné à recueillir leurs avis sur le but et le fonctionnement de leur association. Les réponses, peu nombreuses mais suffisantes, permettent de clarifier le rôle de l'Amicale. Il ressort de cette consultation que le but de l'association « doit être mixte, concourant à la fois au maintien des liens d'amitié (organisation des loisirs) au perfectionnement de ses membres et au développement de l'EP (stages, notes techniques)...² »

Les stages de vacances tiennent une place essentielle pour renforcer les liens des amicalistes. Ils favorisent la continuité de l'esprit des ENSEPS bien après la sortie de l'Ecole. Cependant, ce qui va faire l'originalité de l'action de l'Amicale, c'est son engagement dans la formation technique et pédagogique de ses membres après qu'ils aient obtenu le CAPEPS et qu'ils soient entrés en fonction.

■ Le Comité des loisirs

L'ambitieux programme de l'Amicale est décliné à travers la constitution de différents comités. Chacun est sous la responsabilité d'un enseignant chargé d'organiser des actions et de faire le lien avec les membres du Bureau. Germain Rubellin prend en charge le Comité des loisirs. Il organise le bal annuel de l'Education physique et les stages de vacances. Au cours de cette période, le bal aura lieu régulièrement chaque année. Cet événement toujours attendu par les élèves des ENSEPS sert de moyen de propagande pour les Ecoles. À cette occasion, les élèves présentent les éléments les plus spectaculaires des activités physiques pratiquées pendant leurs études. Le « bal de

¹ Le Bureau, « Vie de l'Amicale », *le bulletin de l'Amicale*, n° 18, octobre 1949, p. 2.

² « AG extraordinaire », *le bulletin de l'Amicale*, n° 18, octobre 1949, p. 3.

l'Éducation Physique » est le lieu privilégié de rencontre avec des personnalités politiques, administratives et fédérales. Pour donner du prestige à cette manifestation, les responsables de l'Amicale louent des salles illustres et onéreuses. Ils cherchent ainsi, à renforcer l'image de leurs chères écoles de formation.

■ Le Comité des groupes sportifs

Afin de développer entre adhérents l'esprit convivial par la pratique sportive, le Comité des groupes sportifs crée deux challenges sportifs. L'organisation des rencontres inter établissements scolaires permet de rassembler des enseignants d'éducation physique et des disciplines intellectuelles. Mais les responsables se heurtent vite à des problèmes de gestion de salles et à la concurrence des fédérations affinitaires. Les salles de sports sont attribuées en priorité aux associations sportives municipales pour les entraînements et les matches. Les rencontres sont gérées par les fédérations sportives dirigeantes ou affinitaires. L'Amicale, qui est une organisation nationale non fédérale, n'a pas la priorité d'utilisation des lieux sportifs. Assez rapidement, le Comité des groupes sportifs devra abandonner un projet qui aurait pu se développer si chaque établissement scolaire avait été doté de ses propres installations sportives.

■ Les Comités des actions de formation

Quatre autres comités ont la charge des actions de formation. En dehors du Comité des *Notes Techniques*, qui administre et rédige la revue de l'Amicale, les trois autres comités s'occupent des actions de terrain.

Le Comité d'information pédagogique, dirigé par Roger Toulon, innove en créant des journées de discussions pédagogiques sur un sujet traité par quelques amicalistes. Les échanges proposés à la fin des exposés doivent permettre d'alimenter la réflexion des participants et faire évoluer leurs pratiques enseignantes. Assez rapidement, l'action de Toulon se heurte au président de la Commission pédagogique du SNPEP, Néaumet. Il lui recommande de réduire son activité pour éviter de faire de la concurrence à l'action du syndicat³.

³ «Après une visite de Néaumet, nous constatons que nous ferions de la concurrence au Syndicat ; aussi nous contenterons-nous de faire des réunions de travail (nombre restreint de professeurs) sur un sujet donné» (« Journées d'information », *Hyper*, n° 19, mars 1950, p. 5).

■ Le Comité des demi-journées d'éducation physique

Un projet plus ambitieux et ouvert aux thématiques générales, celui du Comité des demi-journées d'Education physique, a pour objectif d'aborder des sujets historiques ou sociologiques. Des conférences données par des spécialistes reconnus permettent de présenter l'éducation physique comme une matière au contenu culturel évident. Yvonne Surrel met à profit ses relations pour obtenir la participation de l'historien Henri-Irénée Marrou, notamment. Il intervient à la première de ces demi-journées organisée à la Sorbonne sur le thème bien évocateur de « l'athlétisme féminin ». Pour l'année 1950-1951, des écrivains comme Jules Romain ou des chercheurs de renom comme Jean Rostand sont invités. Cependant, les élèves des ENSEPS ont eu du mal à convaincre leurs homologues étudiants parisiens de se rendre en nombre à ces conférences. C'est avec désappointement que le CA de l'Amicale « émet un vœu défavorable à la poursuite de cette activité qui n'a pas atteint son but de propagande de l'EP, seul, ou à peu près, le personnel de l'EP ayant suivi les conférences 1950⁴ ».

■ Le Comité des stages techniques et pédagogiques

Finalement, c'est sur la réalisation des stages techniques et pédagogiques que va se concentrer assez rapidement toute l'énergie de l'action pédagogique des responsables de l'Amicale. Chaque année, dans la période étudiée, ils organisent un stage pendant les vacances d'été. Son but est l'amélioration des connaissances techniques et pédagogiques des professeurs d'éducation physique. Il s'agit de s'adapter aux nouvelles pratiques et à l'évolution de l'enseignement. Globalement, nous pouvons distinguer trois genres de stages qui correspondent à des objectifs différents. D'abord, les stages de recyclage lors des premières années, destinés à informer et remettre à niveau les Anciens au sujet des pratiques sportives. Ils se transforment ensuite en stages de perfectionnement, complétés par la pratique du tennis. Vécu comme une activité de loisir mais dont le contenu peut alimenter une pratique de spécialisation, le tennis est ajouté à des enseignements plus traditionnels ou au contraire novateurs. Enfin deux stages, très constructifs, en direction des enseignants en postes dans les ENI, sont les points de départ d'expérimentations à grande échelle qui débouchent sur une production écrite remarquable.

⁴ « Comité des demi-journées d'EP », *Hyper* n° 23, février 1951, p. 7.

2) Les stages de recyclage

En 1949, les responsables de la DG JS ne désirent pas favoriser la reproduction de l'expérience de Dinard. Ils s'arrangent pour faire avorter la tentative de stage prévue par l'Amicale l'été 1949. Mais, tenaces, les membres du CA soumettent de nouveau pour l'été 1950, le projet d'un stage amicaliste à l'approbation de la DG JS. Rassuré par les personnalités et les convictions de Roger Thomas, Raymond Gratereau, Saint-André Gilbert, porteurs du programme, Gaston Roux accepte d'aider l'Amicale à réaliser ce projet. La prise en charge du voyage et une partie des frais de séjour des enseignants sont assujettis à une condition : l'association doit accepter la participation de personnels enseignants n'étant pas passés par les ENSEPS et donc, non amicalistes. Le stage, dirigé par Tharaud, a lieu du 16 au 31 juillet 1950 au CREPS de Montpellier. Ses buts sont l'information technique et le perfectionnement pédagogique des professeurs d'éducation physique titulaires. Les conditions de travail fixées par la DG JS ne font pas songer à un séjour de vacances⁵.

« Liberté samedi après-midi et dimanche, soit entre les 16 et 31 juillet inclus : 11 jours pleins, à raison de 6 heures de travail ou de présence effectifs aux cours pratiques et théoriques. En conséquence...les amateurs de farniente intégral sont priés de s'abstenir..., mais nous pensons que cet avertissement amical est superflu⁶. »

Malgré ces conditions exigeantes, la perspective de se retrouver, ainsi que le programme prévu, séduisent les amicalistes. Alors que 60 places sont offertes aux stagiaires, les organisateurs reçoivent 150 candidatures. Si bien que durant le mois d'avril 1950, les responsables de l'Amicale doivent prévoir dans l'urgence, un véritable plan de formation. Celui-ci porte sur trois ou quatre ans, à raison de 50 stagiaires par an, afin de satisfaire l'ensemble des demandes. Il est décidé, en accord avec la DG JS, d'accueillir les stagiaires en tenant compte de l'ancienneté de promotion. Le premier stage est réservé aux premières promotions, celles de 1935 à 1944 et ainsi de suite jusqu'en 1949-1950, pour le quatrième stage⁷.

⁵ Pour tous les renseignements concernant ce stage, se référer à « Stage de Montpellier », *Hyper*, n° 19, mars 1950, p. 13-15.

⁶ « Inscriptions », », *Hyper*, n° 19, mars 1950, p. 15.

⁷ « Stage de Montpellier », *Hyper*, n° 20, mai 1950, p. 8 et 9.

Finalement, en juillet 1950, l'effectif des stagiaires s'est élevé à 93 enseignants dont 31 professeurs non issus des ENSEPS.

Une discussion s'engage à propos de ces stagiaires non amicalistes lors de l'AG de juillet 1950. Elle permet de clarifier leur situation au sein du stage amicaliste. Certaines personnalités, dont Raymond Gratereau, soutiennent la décision d'accepter de nouveau leur présence en raison de la qualité de leur travail. Sur ce point, Maurice Cassagne reçoit l'appui de Robert Surrel le secrétaire national du SNPEP⁸. En défendant l'idée que ces enseignants, qui ne sont pas passés par les ENSEPS, ne doivent pas être abandonnés, il cautionne l'action formatrice de l'Amicale. La certitude de gagner ainsi ces professeurs à leur cause, conduisit l'ensemble des amicalistes à décider de reproduire pour 1951 la même procédure de recrutement.

3) Le programme des stages de recyclage

Le programme de ces stages satisfait la demande des amicalistes. Il est essentiellement sportif. Pour convenir à la DG JS et se conformer aux IO de 1945 en vigueur, des plages horaires consacrées aux exercices de maintien et de rééducation sont prévus. Ils représentent une petite part, 6 % pour chacune, alors que les activités sportives, individuelles et collectives hormis la natation, représentent près de 40 % de l'ensemble des activités (tableau 5 du programme de Montpellier, 1950).

En 1952, au cours du stage qui se tient à Aix-en-Provence, le pourcentage des horaires consacrés aux activités sportives et, principalement aux sports collectifs, s'accroît (voir tableau 6 du programme d'Aix-en-Provence, 1952). Sur un total de 112 heures d'enseignement, tous groupes de stagiaires confondus, les activités sportives représentent 66 % de l'horaire total de pratique physique. Par exemple, un stagiaire masculin a pratiqué 24 heures de sports collectifs et quatre heures d'éducation sportive pour six heures de maintien et de mouvement construit, sur 48 heures de pratique au total.

⁸ « Sur 1 700 professeurs en France, 350 environ ne sont pas passés par Normale. Ne les abandonnons pas » (Surrel Robert), « Rapport moral » *Hyper*, n° 22, octobre 1950, p. 3).

Tableau 5. Programme de Montpellier, 1950

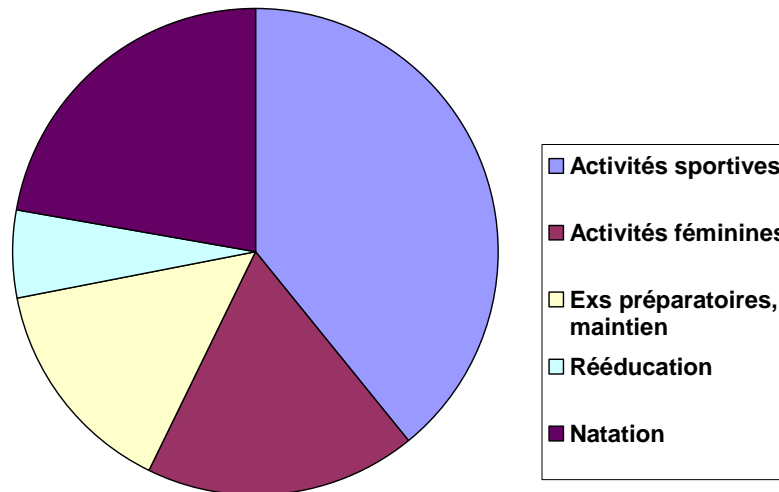
Répartition horaire	activités	cadres	stagiaires	%horaire/ total H et F distingués	
14 h : 21%	Basket-ball	Gratereau, Léger, Langlois Robert	H et F	25,5%	47,5%
	Handball	Ricard, Pinturault	H et F		
	Volley-ball	Alignan, Saint- André	H et F		
12 h : 18%	Lancers	Gratereau, Saint- André	H	22%	
	Perche	Thomas	H		
12 h : 18%	Rythmique	Mmes André, Ballet-Rousset, Roger	F		22%
	Agrès féminins	Latte	F		
6 h : 9%	Exercices préparatoires	Toulon, Mme Toulon	H et F	11 %	18%
4 h : 6%	Maintien	Cassagne, Mme Roger	H et F	7%	
4 h : 6%	Rééducation	Cassagne, Mme Choulat	H et F		7%
15 h : 22%	Natation	---	H et F		27%
67 h					

Tableau 6. Programme d'Aix-en-Provence, 1952

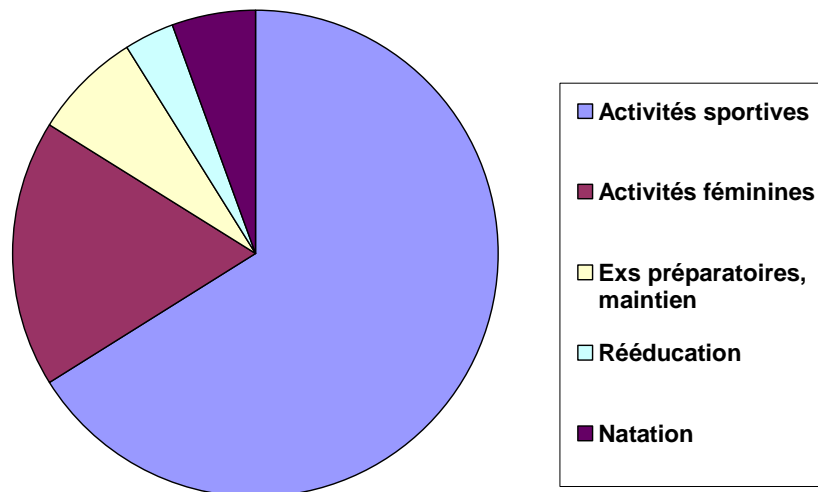
Répartition horaire	activités	cadres	stagiaires	%horaire/ total H et F distingués	
16 h	Basket-ball	Gratereau	H + F	46,5%	66%
16 h	Handball	Pinturault	H + F		
16 h	Volley-ball	Imberty	H + F		
4 h	Causerie Sports Collectifs				
4 h	Hauteur	Gratereau	H + F	14%	
12 h	Lancers	Tessié	H + F		
6 h	Education Sportive	Tessié	H + F	5,5%	
8 h	Rythmique	Mme Meunier	F	18%	18%
12 h	Agrès féminins	Charton	F		
8 h	Mouvement construit	M. et Mme Roger	H + F		7%
4 h	Maintien et Rééducation	Hivert	H + F		3,5%
6 h	Natation	Tessié	H + F		5,5%
112 h					

Comparaison du pourcentage attribué aux différentes activités physiques lors des stages de 1950 et de 1952

Stage de Montpellier 1950



Stage d'Aix 1952



L'activité de ces stages reprend les usages de l'enseignement des ENSEPS. C'est un assemblage de pratiques physiques variées mais sans lien véritable entre elles. Chaque enseignant est responsable de sa discipline et y règne en maître. Il est considéré par les

stagiaires et les organisateurs comme étant le spécialiste incontesté⁹. Représentant la nouveauté en matière d'enseignement de l'éducation physique, les activités sportives sont abordées sous leurs aspects techniques et pédagogiques. Les sports collectifs sont l'objet d'une attention particulière. Les traditionnels tournois de fin de stage¹⁰ entre participants ou avec d'autres stagiaires présents au CREPS aux mêmes dates donnent l'occasion d'appliquer les techniques apprises à partir de modèles proposés par les enseignants. À leur retour dans les établissements scolaires, les enseignants les mettront à profit principalement dans les activités pratiquées à l'OSSU¹¹. La réussite de leurs élèves dans les rencontres du sport scolaire donne du crédit à l'enseignement des stages de l'Amicale. Mais, si la volonté de moderniser l'enseignement à l'aide des activités sportives et particulièrement des sports collectifs répond parfaitement à l'attente de la majorité des stagiaires, elle pose toutefois des problèmes récurrents. Les enseignants qui se perfectionnent dans les activités sportives sont convaincus d'être dans le sens du progrès et conscients d'entretenir une motivation nouvelle auprès de leurs élèves. Mais, leur vision n'est pas partagée par le corps des inspecteurs, majoritairement favorables à une éducation physique plus traditionnelle représentée par la conception de la LFEP. Cette forme d'intransigeance est évoquée dans le bilan du stage d'Aix-en-Provence, comme pour prendre à témoin les responsables encadrant le stage¹².

Cette période est agitée par la recherche d'un aménagement nécessaire des Instructions officielles de 1945 qui ne sont plus suivies à la lettre par le corps enseignant. A l'occasion de leurs visites, les inspecteurs sanctionnent durement ces dérives à tel point

⁹ « L'Ecole était « la cathédrale ». Dans chaque sport, le spécialiste faisait la loi : au basket Mérand, au volley Omnès, puis Chauffier etc... »

Couturier Gérard, *L'EPS face au sport*, Edition Centre EPS et société, 1999, « Entretien avec Jean Pinturault », p. 71-81, p. 77.

¹⁰ Des commentaires retranscrits ensuite dans *Hyper* montre leur importance pour les stagiaires. Les situations sont décrites avec le ton savoureux qui témoigne de la qualité de l'ambiance générale. « Entre temps, nos cadres, assistés des meilleurs stagiaires masculins, essayaient deux défaites successives : la première en handball devant les jeunes Sarrois. « L'effroyable puissance de l'artillerie adverse », nous dit par la suite Pinturault, dit Pinpin, eut cependant grand mal à vaincre une équipe de qualité mais peu homogène » (« Compte rendu d'une stagiaire », *Hyper*, n° 28, supplément EP.S n° 12, p. 4).

¹¹ Office du Sport Scolaire et Universitaire. Un volume forfaitaire de travail pour faire fonctionner une association sportive affiliée à l'OSSU est intégré dans l'emploi du temps de la semaine d'un enseignant d'EPS.

¹² « Émus par l'excès de sectarisme dont font preuve certains Inspecteurs Généraux dans leur conception de la forme d'enseignement à donner à l'Education physique, ils demandent au syndicat de veiller avec vigilance :

1° - à la défense de tous ceux d'entre leurs collègues qui se trouvent retardés de façon illégitime dans leur avancement et handicapés ainsi dans leur avenir par une note d'inspection injuste» (*Compte rendu stage Amicale ENSEP*, archives de l'Amicale, dossier 1951, pièce n° 1951-16, p. 3).

que certains enseignants présentent, stratégiquement en cas d'inspection, une leçon conforme, mais inhabituelle, préparée à l'avance au cas où¹³.

Au cours du stage d'Aix, deux causeries organisées sur le thème du « mouvement construit » et sur « le congrès de Bordeaux¹⁴ » sont l'occasion d'échanger sur les intérêts respectifs de deux méthodes différentes. Gaston Roger présente les conceptions de la Ligue Française d'Education Physique qui prône une éducation physique fondée sur un ensemble d'exercices s'appuyant sur la connaissance anatomique du corps humain. Les déplacements des segments du corps sont rationalisés. Les mouvements qui en découlent doivent être corrigés pour être efficaces. Le mouvement construit est l'aboutissement d'une théorie de l'exercice rationnel. Justin Tessié, son principal opposant, conçoit la leçon d'éducation physique comme une préparation physique. Elle s'effectue à l'aide d'exercices utilisant les différents gestes issus de la nomenclature sportive. La recherche de l'efficacité est assimilée au projet de développement des qualités physiques de l'individu (la force, l'adresse etc...) par les exercices.

Le débat contradictoire donne lieu à des échanges vifs, résultat de la personnalité et de la conviction des protagonistes :

« Le lundi suivant voyait notre nombre accru de quelques congressistes de Bordeaux. La « Construction » était en plein essor et Roger, le soir même, dans une causerie pleine d'intelligence et de philosophie, nous exposait les fruits du congrès et de son propre travail. Une discussion s'ensuivit, élégante bataille de termes et de méthodes : Mouvement construit pour Roger, Education sportive pour Tessié : le premier servant de « base » à l'éducation dans le domaine physique en général, la seconde au sport ; tous deux aboutissant à un même résultat : l'analyse et la synthèse du geste à travers le rythme¹⁵. »

La série des stages de recyclage de l'Amicale se termine en septembre 1953 à Montpellier où le groupe des intervenants avait pris ses habitudes. Ces professeurs issus des cadres des ENSEPS ont consacré chaque année une partie de leurs vacances pour

¹³ « Certains vont même jusqu'à admettre que lorsque l'inspecteur leur rendait visite, ils respectaient ce qu'il nomme parfois leur « dada » (comme pour dire qu'il s'agissait plus d'une lubie d'inspecteur que d'une orientation légitime) ».

Michon Bernard, Caritey Benoît, « Histoire orale d'une profession : les enseignants d'éducation physique », *Une histoire de l'éducation physique*, Spirale n° 13-14, CRIS, 1998, p. 11-39, p. 24.

¹⁴ En juillet 1952 s'est tenu à Bordeaux le congrès de la Ligue Française de l'Education Physique auquel assistait Gaston Roger. De retour au CREPS d'Aix, où il est professeur, il participe avec Mme Roger au stage de l'Amicale. Ils interviennent pour présenter les avancées de la LFEP dont ils sont membres.

¹⁵ « Compte rendu d'une stagiaire », *Hyper*, n° 28, *op. cit.*, p. 3.

prolonger l'enseignement donné à l'École. Environ trois cents stagiaires, dont un tiers de non amicalistes, ont suivi la formation de recyclage.

Tableau 7. Nombre de participants aux stages de recyclage¹⁶

Année	Personnels d'encadrement		Stagiaires Amicalistes	Stagiaires non amicalistes	Total de participants
	fem	masc			
1950 à Montpellier du 16 au 31 juillet	5	10	62	31	93 + 15
1951 à Montpellier du 6 au 21 juillet	6	11	58	30	88 + 17
1952 à Aix-en-Provence du 15 au 27 juillet	4	9	39	9	48 (25 H et 23 F) + 13
1953 à Montpellier du 14 au 26 septembre	2	10	37 (13 H et 24 F)	13	50 + 12
					Total : 336

Ces stages de l'Amicale sont propices aux échanges et aux dialogues entre enseignants sortis de la même école de formation et qui, confrontés à la réalité quotidienne et à ses

¹⁶ « Compte rendu stage d'Aix 1952 », dossier 1952, pièce 17-1952 et 18-1952, archives AEEPS et *Hyper* n° 33 octobre 1953, *Hyper* n° 37 octobre 1954.

problèmes, ont fait évoluer leur enseignement au cours des années. Mais si ces rassemblements sympathiques, prolongements des années d'étude, permettent de poser les questions pédagogiques dans leur acuité, ils n'apportent pas de solution d'ensemble. L'unité de l'éducation physique est toujours une préoccupation d'actualité à laquelle quelques tentatives disjointes tentent de répondre. Trouver une solution à la dispersion des pratiques enseignées s'avère une nécessité que les enseignants amicalistes sont prêts à entendre. Mais, il faut désormais intégrer une nouvelle contingence. Les professeurs d'éducation physique ne veulent pas évacuer de leur enseignement les activités sportives qui donnent de l'intérêt à leurs cours et motivent les élèves. Au contraire, ils souhaitent en augmenter la pratique.

4) Les stages de perfectionnement

■ L'éducation physique du CREPS de Dinard

La première vague de stages de recyclage concernant tous les anciens étant terminée, les responsables de l'Amicale souhaitent avoir l'avis des adhérents pour entreprendre une autre série de stages. Ceux-ci sont dénommés stages de perfectionnement car ils s'adressent à tous les professeurs sans distinction d'âge et n'abordent pas des activités ignorées par les stagiaires. Finalement, les réponses au questionnaire diffusé par la revue *Hyper* (138 réponses auxquelles il faut ajouter une quarantaine de conjoints) ne procurent pas d'éléments particuliers pour changer la formule du stage annuel d'été. La question sur la façon d'envisager le travail de l'activité « mouvement construit » ne soulève aucun avis déterminant. Par contre, cette expression qui est la traduction des Instructions officielles donnée aux exercices physiques de la méthode suédoise, laisse planer beaucoup d'interrogations. Cette pratique a été longuement abordée au cours de la formation à l'ENSEPS. Son contenu, issu de principes rigoureux, apparaît comme figé, immuable. Il ne préfigure donc ni la modernité ni la nouveauté en éducation physique que viennent rechercher les participants à un stage de perfectionnement. D'où la disparité des réponses à cette question précise.

« Ce terme officiel et pourtant malvenu a dû rebuter 57 Amicalistes qui ne fournissent aucun avis sur cette question et apporte une grande confusion dans les réponses qui portent à la fois sur la

forme du travail souhaité (théorique ou pratique) et sur les tendances. Il est donc très difficile de dégager une idée directrice¹⁷. »

En fait, ces deux phrases sibyllines masquent mal la réalité du sentiment des Anciens élèves des ENSEPS envers l'activité physique que recouvre l'expression « mouvement construit ». Cette pratique, statique, sérieuse, pour ne pas dire empesée, ne plaît pas. Pourtant les Anciens sont convaincus de sa nécessité. Elle est considérée comme un apprentissage indispensable, support de toutes les autres formes d'applications. En osant une comparaison entre l'éducation physique et la littérature, le mouvement construit représente la base grammaticale à acquérir pour que les différentes formes d'expression écrites puissent s'extérioriser. Les amicalistes acceptent donc que cette pratique physique soit programmée dans les stages mais, à petites doses. Elle est considérée comme un passage obligé accepté avec résignation, avant d'aborder les activités intéressantes du stage.

Précédemment au cours des stages de recyclage, les exercices de gymnastique rationnelle ont été abordés et présentés sous le vocable de « maintien », « rééducation » et « exercices préparatoires ». Ce sont des professeurs issus de l'École normale¹⁸ et Hivert, directeur du Centre de Rééducation Physique de Brest, après qu'il soit devenu membre d'honneur de l'Amicale, qui en ont assuré l'enseignement. Toutefois, les références essentielles de ces enseignants sur le « mouvement construit » ne proviennent pas exclusivement des cours de l'ENSEPS où officie M. Vinot. Ces enseignants sont membres de la FFGE, fédération issue de la Ligue Girondine de l'Éducation Physique, créée par le Docteur Tissié en 1888¹⁹, dont le projet est de propager la gymnastique suédoise en France. Depuis 1945, la Ligue Française de l'Éducation Physique a beaucoup œuvré pour que les idées d'une gymnastique suédoise

¹⁷ « Enseignements tirés des réponses au questionnaire sur les stages de perfectionnement », *Hyper* n° 36 bis, supplément à *EP.S* n° 21, juin 1954, p. 3.

¹⁸ Jacqueline et Gaston Roger de la promotion 1944-1946 et Suzanne et Roger Toulon, promotion 1942-1944 pour le stage d'Aix en 1952

¹⁹ Le docteur Tissié a créé la Ligue Girondine de l'Éducation Physique (LGEP) en 1888. Pour avoir une audience nationale, la LGEP s'est transformée en Ligue Française de l'Éducation Physique en 1910. En 1953, la LFEP devint une fédération, la Fédération Française de Gymnastique Educative (FFGE). L'expression « Education physique » n'apparaît plus dans le sigle et est remplacée par celui de « Gymnastique Educative » en raison de l'existence d'une fédération concurrente qui s'intitule Fédération Française d'Éducation Physique. Plus tard, en 1972, ces deux fédérations vont se rapprocher, et la FFGE absorbera la FFEP. La nouvelle association devient la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV). Entre temps, en effet, en 1964, la FFGE créant le mouvement de Gymnastique Volontaire en France est devenue, la Fédération Française de Gymnastique Educative et de Gymnastique Volontaire (FFGEGV).

nouvelle soient connues et acceptées. La Lingiade de 1949, à laquelle assistaient de nombreux amicalistes, a eu un grand retentissement et a contribué à faire connaître la LFEP. Depuis, la Ligue, sous l'impulsion de Pierre Seurin, a franchi une étape pour conquérir le milieu de l'enseignement. *Vers une éducation physique méthodique*²⁰, travail de synthèse réalisé par Pierre Seurin²¹, se présente comme une proposition pour élaborer un programme d'enseignement national.

« Au moment où toutes les tendances convergent, nous pensons qu'il est de notre devoir, en tant que responsables de la Commission d'E.P. de la Ligue, de préciser notre position et de fournir ainsi aux éducateurs un Programme d'enseignement qui, s'il était généralisé et officialisé, pourrait être la poutre maîtresse de la formule rationnelle que tous nous réclamons²². »

Cet ouvrage a un grand retentissement dans le milieu de l'éducation physique²³. De plus, en décembre 1953, l'assemblée générale prend la décision de transformer la Ligue en Fédération Française de Gymnastique Éducative pour s'engager davantage dans la diffusion de ses conceptions. De nombreux inspecteurs d'éducation physique²⁴ sont au Comité directeur de la FFGE ou membres des différentes commissions.

Les dirigeants de l'Amicale ont milité depuis la reprise des activités de l'association à la Libération pour une éducation physique renouvelée. Cette nouveauté s'est essentiellement portée sur l'étude des contenus des activités sportives pour remettre à niveau les professeurs des premières promotions. Mais, pour cette nouvelle série de stages, les responsables de l'Amicale ne peuvent plus ignorer l'importance du mouvement engagé en faveur de la conception de la FFGE. En effet, le projet avancé par Pierre Seurin, énoncé comme un programme général d'enseignement, se situe à la hauteur d'une conception générale et unitaire de l'éducation physique en France. Ce vieux rêve joinvillais, poursuivi depuis des générations d'éducateurs, verrait-il le jour en dehors des Ecoles Normales d'Education Physique, et sans que l'expression de leur

²⁰ Ouvrage co-présenté par les inspecteurs d'Education physique Haure-Placé et Sère, par Marchand, directeur du CREPS de Besançon et par Pierre Seurin, directeur du CREPS de Bordeaux

²¹ « A tout seigneur, tout honneur. M. Seurin a été l'artisan de ce travail... M. Seurin a réalisé lui-même toute la besogne, puis l'a soumise aux camarades choisis pour y collaborer et aussi à d'autres personnes qualifiées pour contrôler et compléter son œuvre » (Fournié Raoul, président de la LFEP, « préface », *Vers une éducation physique méthodique, op. cit.*, p. 1).

²² Seurin Pierre, Sère, Haure-Placé, Marchand, « Avant-propos », *op. cit.*, p. 9.

²³ La première édition qui représente 5000 exemplaires est rapidement épuisée. C'est un engouement exceptionnel pour la période et pour le sujet (Seurin Pierre, *Compte rendu de l'AG de la LFEP de décembre 1953*, « Rapport moral », p. 24).

²⁴ Berthoumieu qui est inspecteur général, Haure-Placé, Forgues, Saint-Germès sont inspecteurs.

formation prolongée, l'Amicale, n'y ait d'aucune manière participé ? C'est bien entendu sans compter sur la volonté et l'opiniâtreté des dirigeants de l'Amicale.

Comment faire appel à des procédés découlant d'une conception construite du mouvement sans être dépendant de la FFGE tout en assurant la filiation avec les ENSEPS ?

Deux Anciens de l'ENSEP, professeurs au CREPS de Dinard, ont conceptualisé leur enseignement dans deux petits ouvrages édités sous l'appellation « progression du CREPS de Dinard ». C'est une formalisation de leur activité pédagogique, engagée dans le cadre de leurs cours et dans leurs interventions auprès des instituteurs des académies de Caen et de Rennes. Le premier, Yannick Léger²⁵, responsable de l'enseignement de la gymnastique de maintien, a réalisé avec l'appui des Inspecteurs de l'Enseignement Primaire une expérimentation du principe des « Cinq minutes journalière de maintien dans la salle de classe » à l'Ecole primaire. Cette expérience a été relayée par Hivert²⁶, directeur du Centre de Rééducation Physique de Brest dans son département. Le second enseignant, Jean Le Boulch²⁷, utilise la distinction de Seurin entre « Gymnastique construite dans un but principal de formation²⁸ » et « Gymnastique fonctionnelle d'application dans un but principal d'éducation, c'est-à-dire d'entraînement en vue du plus grand développement et du meilleur rendement²⁹ ». Il propose d'harmoniser en un ensemble organisé, les différents éléments pour la partie fonctionnelle des programmes d'éducation physique.

« Dans ce qui suit nous proposons :

- 1) de préciser les buts que l'on peut se fixer en gymnastique fonctionnelle (souvent ce terme est employé comme synonyme de gymnastique sollicitant l'appareil cardio-pulmonaire ce qui lui donne un sens restrictif que nous n'acceptons pas ici).
- 2) de classer les exercices et techniques mis en œuvre en fonction du but poursuivi.
- 3) d'apporter certaines suggestions sur la façon d'envisager les progressions en éducation physique fonctionnelle.

²⁵ De la promotion 1941-1943.

²⁶ Hivert a été le responsable administratif des stages de recyclage de l'Amicale de 1950 à 1953. En raison de son engagement à la cause de l'Amicale, il est devenu membre d'honneur, et a donc été accepté comme amicaliste, bien que n'étant pas issu de la formation de l'Ecole Normale d'Education Physique. Il a été reconduit dans sa fonction de responsable pédago-technique pour le stage de 1954.

²⁷ De la promotion 1945-1947.

²⁸ Seurin Pierre, *Vers une éducation physique méthodique*, « Avant-propos », *op. cit.*, p. 7.

²⁹ Seurin Pierre, *idem*.

- 4) de montrer comment gymnastique construite et gymnastique fonctionnelle se complètent et concourent au même but final³⁰. »

La nouvelle série de stages commence donc à Dinard du 4 au 7 juillet 1954. Soixante huit stagiaires y assistent, dont douze non amicalistes. Ils sont encadrés par douze intervenants. Des activités sportives sont au programme. Les enseignantes féminines révisent les bases de la rythmique sous la conduite de Mireille Fromentel. André Charton traite les agrès de la gymnastique féminine. La nouveauté est donc bien la présentation des conceptions de Yann Léger et de Jean Le Boulch. Elles suscitent l'intérêt des stagiaires à tel point que les responsables de l'encadrement pensent faire appel à eux pour les prochains stages³¹. Mais, l'intermède du stage réservé aux professeurs des ENI en 1955 coupe cet élan.

■ Les stages de perfectionnement « nouvelle formule »

La série de stages de perfectionnement reprend en septembre 1956 à Montpellier. Le programme est bouleversé. Le tennis y occupe une place importante. Cette activité est couplée avec la pratique journalière de séances d'initiation sportive animées par Justin Tessié et avec celles des danses folkloriques. C'est en quelque sorte le moyen d'associer le loisir et le travail. Initialement, ces deux stages étaient prévus disjoints. Mais les circonstances délicates de ces derniers mois dans les ENSEPS n'ont permis de programmer qu'un seul stage. Ils sont donc jumelés. Ainsi, certains amicalistes participent pendant la première semaine au stage de tennis et au cours de la deuxième semaine au stage de perfectionnement. D'autres, ne sont présents que la deuxième semaine. En tout, cinquante-neuf stagiaires dont sept auditrices libres se retrouvent à Montpellier. La proportion habituelle de deux tiers de femmes pour un tiers d'hommes se rééquilibre, l'activité tennis attirant plus d'hommes que de femmes.

En raison du succès rencontré par la pratique de cette activité, c'est de nouveau autour du tennis que se structurent les stages de 1957. Trois stages de catégorie dite de perfectionnement sont proposés pendant l'été 1957. Deux y incluent le tennis. Le premier, en juillet, est complété par d'autres activités. Il est réservé à l'initiation. Le suivant est proposé en septembre pour le perfectionnement technique et pédagogique

³⁰ Le Boulch, Jean, *L'Education physique fonctionnelle à l'Ecole primaire*, publication du CREPS de Dinard, 1953, p. 6.

³¹ Hivert Yvan, « Stage de Dinard », *Hyper*, n° 37, supplément à *EP.S*, n° 22, octobre 1954, p. 4.

des plus aguerris. Le troisième stage est un séjour à Lillsved en Suède pour permettre aux amicalistes motivés de s'imprégner de l'esprit dans lequel se pratique la nouvelle gymnastique suédoise dont il est souvent question dans les colloques et congrès. Toutefois, la multiplication des stages n'entraîne pas plus d'inscriptions. Elles sont rendues difficiles en raison de la dégradation des relations de l'Amicale avec la Direction générale. Une cinquantaine de participants pour les trois stages bravent les atermoiements et autres modifications qui surgissent à la dernière minute. Le renoncement mortifiant au projet de la célébration des 25 ans de l'ENSEP, les menaces de restriction pesant sur la revue *EP.S* et, pour couronner le tout, les attaques que subit la corporation des professeurs dans la presse sportive, affaiblissent l'enthousiasme des membres du CA de l'Amicale.

L'année 1958 voit des changements politiques importants. Malgré quelques difficultés d'organisation habituelles, nous constatons le retour d'une prépondérance d'activités plus scolaires dans le stage de perfectionnement général. Elles restent toujours associées au tennis qui reste l'activité porteuse. Ce stage accueille 63 amicalistes au CREPS de Toulouse. Les sports collectifs et principalement le handball sont au programme. Ce sont toutefois les séances d'initiation sportive de Justin Tessier qui retiennent notre attention. Il y expose sa conception d'une éducation physique générale à dominante sportive, dont les aspects théoriques nouveaux ouvrent des perspectives aux professeurs d'éducation physique. Ses recherches d'éléments conceptuels destinées à faire le lien entre les différentes activités sportives semblent aboutir.

En 1960, en plus du voyage organisé à l'occasion des Jeux olympiques de Rome pour 190 amicalistes, l'association a reconduit à Montpellier le stage traditionnel de tennis, d'éducation physique moderne et d'éducation rythmique. Quarante six stagiaires y assistent du 3 au 13 juillet 1960.

■ Le programme des stages de perfectionnement « nouvelle formule »

Nous constatons que les activités du stage de perfectionnement portent désormais prioritairement sur l'enseignement des sports collectifs. Les activités féminines comportent toutefois encore les danses folkloriques. Cette orientation vers les sports collectifs est constatée par Vivès qui remarque que « l'athlétisme est un peu négligé dans le programme de ces stages ³² ». Les exercices de maintien et préparatoires ont

³² "Stage de Montpellier", *Hyper*, supplément au n° 32 d'*EPS*, novembre 1956, p. 2.

totalemment disparu du programme des stages de perfectionnement tennistique ou général.

Cette tendance vers l'utilisation des activités sportives et principalement des sports collectifs reflète l'évolution de l'enseignement de l'éducation physique. Certains y voient un danger de transformation de l'éducation physique, considérée comme une discipline de travail, en une activité exclusivement ludique. D'autres, rompus aux problèmes que pose le sport et ses débordements, redoutent de voir s'immiscer dans l'enseignement les aspects négatifs de la pratique sportive.

Il devient nécessaire devant ce malaise, de faire des recherches susceptibles de satisfaire à la fois les partisans d'un modernisme de l'éducation physique favorables aux pratiques sportives et les adeptes d'un enseignement réfléchi et structuré. Les propositions de Justin Tessié arrivent au bon moment.

Le stage de 1958 au CREPS de Toulouse est une nouvelle occasion de faire le point de ses travaux. Ses interventions ont un impact profond à cette occasion car elle est précédée par les articles publiés dans *EP.S*. Leur écriture a permis à Justin Tessié de développer et de faire mieux connaître les arguments scientifiques de sa conception.

« Au cours de la première semaine, Tessié illustra par des séances de travail ses conceptions de l'Education physique et sportive, développée dans les n° 37, 38, 39, 40 et 41 de notre Revue. Somme d'une carrière déjà avancée et toute consacrée à rendre plus efficaces les moyens mis à la disposition des éducateurs physiques, les cours de notre camarade Teissié passionnèrent les stagiaires qui trouvèrent trop court le temps imparti à ses séances³³ »

Parmi l'équipe d'encadrement de ces stages, un groupe d'enseignants reste stable : Gilbert Omnès pour le tennis, Jean Pinturault pour les sports collectifs et Justin Tessié pour l'éducation physique moderne. Ces enseignants prennent une partie de leurs vacances pour animer les stages gratuitement. Les stagiaires professeurs viennent pour s'informer en payant une partie de leur hébergement et de leur déplacement. Au retour dans leurs établissements, ils deviennent par leurs témoignages des courroies de transmission de l'enseignement des stages. Ils participent ainsi au projet initial de renouvellement technique et pédagogique en s'affirmant meneurs au sein des équipes d'établissement. Si bien que les retombées pédagogiques de ces stages dépassent

³³ Imberty Paul, « Le stage de perfectionnement, » *Hyper*, supplément au n° 42 d'*EP.S*, novembre 1958, p. 2.

largement l'activité des quelques jours de formation. Par la qualité des interventions et, sans doute, par l'état d'esprit qui règne dans ces rassemblements estivaux, le milieu professionnel identifie ces stages de perfectionnement comme des regroupements « amicalistes ». Pourtant, les seules marques de reconnaissance officielle sont les quelques phrases anodines relevées à la fin de certains comptes-rendus. C'est méconnaître l'importance de l'action jouée par tous ces enseignants militants pour la cause de l'éducation physique dans ce que l'on nommera plus tard la formation professionnelle continue.

■ La systématique de Justin Tessié

La nécessité de trouver une solution au problème de la dispersion des pratiques en éducation physique s'avère désormais une nécessité. Ce sont les sports collectifs qui mobilisent la grande part réflexive de la nouveauté pédagogique. Faut-il se contenter d'initier aux sports collectifs en leur réservant les parties récréatives de séances ou bien se spécialiser dans l'étude d'un seul sport collectif ? Comment apprendre et enseigner autant de gestes techniques ? C'est dans les échanges informels des stages, la plupart du temps lors des repas, que s'échafaudent les réflexions théoriques les plus prometteuses. Les idées se fortifient dans la confrontation.

Justin Tessié occupe une place à part parmi les cadres qui dirigent les stages de l'Amicale. Il propose une forme nouvelle et moderne d'éducation physique qui s'appuie sur les sports collectifs et sur l'athlétisme. Ses conceptions paraissent dans la revue *EPS*³⁴ grâce à l'insistance de Jean Vivès³⁵. Le rôle de Tessié dans les stages de l'Amicale ne cesse de grandir. Cantonné, lors de ses premières interventions, à des séances de début de journée pour servir de mise en train, il anime des cours dits « d'éducation physique moderne » lors du stage de Montpellier en 1960. Devant l'intérêt suscité par ses nouvelles « leçons d'éducation physique »³⁶, une diffusion particulière est envisagée. Elle verra le jour après le décès accidentel de son auteur sous le titre

³⁴ Justin, Tessié, « essai d'éducation sportive », *EPS* n^{os} 37, 38, 39, 40, 41, 43 et 44, 1958-1959.

³⁵ Rédacteur en chef de la revue *EPS*, il a largement contribué à son expansion.

³⁶ « Les cours de Monsieur Tessié dont les vues originales séduisirent les camarades réunis, prouvèrent immédiatement leur efficacité, l'intérêt grandit, les échanges furent nombreux, et Monsieur Tessié voulut bien envisager à la demande de tous, une diffusion de ses leçons d'Education Physique qui sera entreprise dans le cours de l'hiver », Gabriel, Boigegrain, « Rapport de stage », envoi effectué à Monsieur le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports le 16/01/1961, archives AEEPS, stages-Montpellier 1960.

*Méthode sportive. Essai d'une systématique*³⁷. C'est l'aboutissement d'une tentative de structuration de l'éducation physique qui rapproche plusieurs points de vue. Pour Tessié, la préparation écrite du professeur, la leçon, est prédominante. Elle s'élabore en utilisant le contenu des activités sportives. Ses propositions sont originales dans le milieu de l'ENSEPS jeunes gens dont les enseignements sont attribués à des spécialistes. Ceux-ci, cloisonnés dans leur activité, n'échangent guère sur leur spécialité avec leurs homologues, chacun étant persuadé d'être dans un domaine particulier et clos. Le premier mérite de Tessié est d'avoir fissuré l'ensemble du bloc « activités sportives » en amenant le contenu des leçons sur la recherche de ce qu'il appelle les maîtrises. Il distingue la maîtrise des déplacements, du corps propre, des engins et enfin de l'opposition. Plusieurs activités sportives peuvent être utilisées dans une même leçon pour rechercher le perfectionnement d'une maîtrise. Son second mérite, celui qui nous paraît le plus important, c'est d'avoir changé le regard de l'enseignant. Jusque-là, celui-ci prenait en compte essentiellement la forme gestuelle des réalisations de ses élèves. Ses consignes de remédiation consistaient à mettre en relation la forme estimée idéale du mouvement de celle obtenue par l'élève. D'où l'importance extrême accordée à la démonstration. En introduisant une analyse de l'exécution des gestes par des facteurs de coordination et des facteurs structuraux, Tessié change le regard du pédagogue. Il le sensibilise au détour nécessaire de l'acquisition de qualités physiques pour atteindre l'efficacité gestuelle. De l'observation de la forme, on passe à la recherche de « moyens » qui sous-tendent la technique du mouvement. Sa tentative est motivée par le désir de « ...s'écarter de la juxtaposition, du cloisonnement et de l'éclectisme qui ont trop longtemps présidé aux destinées de l'Education physique et de l'Education sportive en France³⁸ ».

L'originalité de l'Amicale est de permettre à des positions particulières de s'exprimer dans le climat convivial des stages et d'avoir un auditoire averti à séduire. Spécialiste lui-même de football, Tessié n'avait aucun problème de compétence à démontrer pour délivrer une proposition de synthèse en éducation physique à ses collègues. Il représentait, semble-t-il, une alternative à l'éclectisme et à l'éducation sportive, juxtaposition de toutes les activités sportives. Sa proposition, bien accueillie par le

³⁷ Tessié Justin, *Méthode sportive. Essai d'une systématique*, supplément n° 109 d'EP.S, mai-juin 1971, 39 p.

³⁸ Justin, Tessié, *Méthode sportive. Essai d'une systématique*, *idem*, p. IV.

milieu amicaliste, pouvait devenir la méthodologie sportive et l'option pédagogique des ENSEPS.

5) Les stages pour les professeurs d'Education physique des ENI³⁹

Le CA de l'Amicale, réuni le 10 octobre 1954, rompt le cycle des stages de perfectionnement en décidant d'organiser, pour 1955, un rassemblement en direction des professeurs d'éducation physique enseignant dans les ENI. Doit-on conclure que la nouvelle série de stages dits de perfectionnement, commencée à Dinard en juillet 1954, est un échec ?

Malgré des conditions de travail pas toujours très bien appropriées, particulièrement en raison de l'absence de gymnase et de douches journalières et bien que la charge du programme de travail soit importante, les stagiaires semblent avoir apprécié de retrouver une ambiance studieuse et malgré tout sympathique pendant ces vacances d'été 1954. Le nombre de participants, limité par la DG JS et la capacité d'accueil du CREPS de Dinard, montre que ce stage au contraire, a été bien accueilli par les amicalistes. La continuité des stages de formation semble assurée.

Il faut donc plutôt s'interroger sur l'enjeu et l'intérêt que revêt l'enseignement de l'éducation physique dans les ENI et par voie de conséquence dans l'enseignement primaire, pour comprendre la décision du CA de l'Amicale.

Depuis la circulaire du 30 octobre 1946, l'horaire hebdomadaire d'éducation physique est fixé à trois heures dans les Ecoles Normales Primaires. Cet horaire est complété par un « réveil musculaire » journalier d'un quart d'heure et par deux heures consacrées aux activités sportives le jeudi après-midi. En plus des cours de pratique physique, les futurs instituteurs sont formés pédagogiquement à l'enseignement de l'éducation physique. Enfin, ils suivent chaque année un stage de 15 jours dans un CREPS pour renforcer les bases acquises durant leur formation.

Les professeurs d'éducation physique nommés dans les ENI enseignent ainsi à des élèves aguerris. Ils préparent le baccalauréat et sont sensibilisés à la pédagogie puisqu'ils se destinent à la carrière d'instituteur. Ces postes sont appréciés. Ce sont des postes de prestige puisque l'on y dispense aussi des cours d'apprentissage théorique destinés à de futurs enseignants. N'oublions pas qu'un nombre important de professeurs

³⁹ Écoles Normales d'Instituteurs.

d'éducation physique a été formé dans les Ecoles Normales. La perspective d'y revenir comme professeur ajoute un intérêt affectif qu'il faut prendre en considération. Ils deviennent à leur tour des stimulateurs pour certains de leurs élèves. Ils les encouragent à tenter eux aussi le concours d'entrée à l'ENSEPS. Les épreuves physiques y sont de très loin plus sélectives que celles demandées au concours d'instituteur. Cette perspective de préparer des élèves à ce concours est, pour certains, enthousiasmante au point d'oublier que leur action doit s'orienter vers la formation pédagogique destinée à la totalité des futurs enseignants du premier degré⁴⁰. Malgré la légère déviation de certains enseignants, au demeurant trop zélés, l'ensemble du contenu de l'enseignement de l'éducation physique est bien assuré par les professeurs nommés qui estiment leur mission importante et bien considérée.

La valeur de l'enseignement de l'éducation physique dans les ENI semble répondre à la volonté des responsables des dirigeants de la IV^e République de promouvoir cet enseignement dans le primaire. Pour développer la pratique de l'éducation physique à l'Ecole primaire et faire respecter les programmes consacrés à cette discipline, il semble évident en effet, d'assurer la formation des instituteurs dès les premières années de leurs études⁴¹. Si des problèmes dans l'application des directives ou si des anomalies subsistent dans l'enseignement de l'éducation physique dans le primaire, la raison n'est pas située au niveau des Ecoles Normales Primaires.

Devant la vague démographique non anticipée qui commence à toucher l'enseignement du premier degré en 1953, les Ecoles Normales Primaires, aux places limitées, « ne peuvent assurer qu'une partie (35 à 40 %) de la formation des futurs instituteurs⁴² ». D'autre part, la plupart des instituteurs en place ont tendance à laisser de côté cette activité qui les embarrasse pris par l'urgence des programmes à respecter, s'ils ne sont

⁴⁰ « Mais certains témoignages soulignent a contrario que l'enseignement de l'éducation physique en école normale s'orientait plutôt vers une formation physique et « technico-sportive » personnelle des élèves-maîtres, négligeant une préparation pédagogique à l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école primaire et en font reproche », Solal Edouard, *L'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école primaire (1789-1990). Un parcours difficile*, éditions revue EP.S, dossier EPS n° 45, Paris, 1999, p. 249.

⁴¹ Edouard Solal, dans son étude sur l'Education physique et sportive à l'école primaire, affirme avoir obtenu des témoignages qui attestent le sérieux de l'application de cette formation : « Presque tous les témoignages que nous avons recueillis sur la période confirment l'existence réelle de l'horaire réglementaire d'éducation physique (avec un minimum de 2heures sur les 3 heures), « du réveil musculaire » (avec, quand même, quelques absences), de « l'après midi de plein air du jeudi », consacré aux activités sportives (avec très peu d'exceptions) et, souvent, d' « initiation aux tâches extrascolaires ». Seules les « leçons d'applications pédagogiques » semblent moins respectées que ne l'avaient prévu l'arrêté du 7 juin 1946 » (Solal, Edouard, *idem*, p. 249).

⁴² Solal Edouard, *ibid.*, p. 247.

pas foncièrement convaincus de la nécessité d'une pratique physique organisée. Aussi, l'éducation physique est réduite la plupart du temps à la mise en place d'un jeu ou, bien souvent, au prolongement du temps de récréation. Un nombre important de municipalités met à la disposition des écoles des moniteurs municipaux chargés de « faire le cours de gymnastique » à la place des instituteurs, bien heureux de cette bonne fortune. A la fin de son étude sur la période de la IV^e République, Edouard Solal est ainsi obligé de constater, avec un certain dépit que :

« Ainsi, si le cadre institutionnel et si les raisons d'un progrès de l'enseignement de l'éducation physique à l'école primaire existent bien, les raisons défavorables subsistent et l'emportent très largement. Au cours de la IV^e République, l'éducation physique n'est toujours assurée que dans une minorité de classes⁴³. »

L'enseignement primaire a toujours été considéré comme le lieu stratégique pour la pratique de l'éducation physique. « Il faut commencer à la base ! », est une expression qui revient continuellement dans les propos des enseignants qui discutent sur les solutions à apporter aux problèmes récurrents de l'éducation physique en France. Les préoccupations du moment se concentrent sur l'enseignement de cette matière dans le Primaire, sans doute en raison des différentes expérimentations tentées⁴⁴.

Le ministre de l'Education nationale, André Marie, n'a-t-il pas présenté en 1953, un projet de réforme de l'enseignement dans lequel il compte donner toute sa place à l'éducation physique, y compris à l'école primaire ? Ne cite t-il pas en exemple dans une conférence de presse tenue le 3 septembre 1953⁴⁵, « l'expérience de Vanves » pour

⁴³ Solal Edouard, *ibid.*, p. 249.

⁴⁴ Les expériences de « mi-temps pédagogiques et sportif » ont débuté en 1950 à l'initiative du docteur Fourestier, médecin scolaire à Vanves. Ces expériences se poursuivent en 1951 et 1952 en s'étendant à d'autres communes de la région parisienne. S'informant sur les effets positifs d'un programme scolaire dans lequel l'éducation physique est massivement présente, André Marie, ministre de l'Education nationale depuis août 1952, tente de généraliser le système en demandant aux recteurs (circulaire n° 2123 du 1^{er} octobre 1953) de favoriser des opérations semblables dans leurs académies lorsque les conditions s'y prêtent. Mais des difficultés d'ordre financier et matériel empêcheront le développement d'un projet qui demeurera seulement expérimental. Ces différentes expériences feront l'objet d'un petit fascicule édité sous l'égide du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports par l'intermédiaire de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports. Intitulée, *Influence des activités physiques et sportives sur le développement intellectuel et physique en milieu scolaire*, cette étude du docteur Philippe Encausse, chef des services médicaux de la D.G., retrace les différentes expériences menées et leurs résultats (Encausse Philippe, Service du contrôle médical sportif et de la rééducation physique, *Influence des activités physiques et sportives sur le développement intellectuel et physique en milieu scolaire*, Imprimerie nationale, ministère de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports Paris, 1957 (deuxième édition).

⁴⁵ Revue *EP.S*, n° 17, octobre 1953, p. 45

les progrès sur le plan physique et intellectuel des enfants ? Cette expérimentation, tentée à la rentrée scolaire de 1950 sur une classe de fin d'étude, avait pour but de rendre compte de l'incidence de l'augmentation sensible de l'horaire consacrée aux exercices physiques sur le développement physique et intellectuel de ces enfants âgés de 12-13 ans. Pour cela, l'horaire hebdomadaire de travail intellectuel de vingt cinq heures a été réduit à seize heures trente minutes et le temps consacré à l'éducation physique est passé de deux heures trente minutes à douze heures. Les résultats de « l'expérience de Vanves » montrent une amélioration physique incontestable des enfants soumis à l'expérimentation et leur réussite à leur examen du CEP⁴⁶ est tout à fait normale.

Les conclusions de cette expérimentation ont un retentissement considérable chez les enseignants d'éducation physique. La preuve est faite une nouvelle fois⁴⁷, que la pratique régulière de l'éducation physique, loin de fatiguer les enfants et d'amoinrir leur réussite scolaire, est favorable à leur développement physique et à leur santé, tout en contribuant à leur épanouissement intellectuel. Le ministre André Marie demande aux recteurs d'académie « de bien vouloir étudier la possibilité de réaliser une expérience semblable dans votre Académie et de m'en rendre compte rapidement⁴⁸ ». Il essaie de généraliser ce qui se réalise à Vanves.

En cette fin d'année 1953, l'évènement en matière d'éducation physique se situe donc bien au niveau de l'enseignement du premier degré. L'Amicale doit prendre la mesure de ce qui se fait dans l'actualité de l'éducation physique en France. D'autant plus que d'autres structures, dans d'autres contextes, ont déjà travaillé sur l'enseignement de l'éducation physique dans les classes du Primaire. Elles ont toutes intégré l'enseignement primaire comme le secteur-clé de la réussite de leur conception de l'activité physique et sportive. L'Amicale ne peut négliger ce secteur de l'enseignement, même si le professeur d'éducation physique intervient principalement dans le secondaire. Pour jouer un rôle majeur dans la construction d'une éducation physique nouvelle, l'Amicale doit avoir une action en direction de l'Ecole primaire et de ses enseignants. La demande est forte. La mise en place du stage de Poitiers de 1955 correspond à ce besoin et à cette ambition.

⁴⁶ Encausse Philippe, *op. cit.*

⁴⁷ Nous rappelons qu'avant la seconde Guerre mondiale à Lyon, avec le professeur Latarjet, puis dans le Loiret et dans l'Aude sous l'autorité de M. David, inspecteur de l'Education nationale d'autres expériences d'aménagement du temps scolaire avec une augmentation de la pratique des exercices physiques avaient été tenté et avaient abouti à des conclusions semblables.

⁴⁸ Marie André, *Courrier du ministre de l'Education nationale à MM. Les recteurs*, Encausse Philippe, *op. cit.*, p. 29.

■ Le stage de Poitiers 1955

Même si la mission des ENSEPS ne porte pas essentiellement sur ce secteur scolaire, comment les Anciens de l'Amicale peuvent-ils négliger de marquer de leur empreinte ce secteur de l'enseignement alors que bon nombre de professeurs d'éducation physique sont affectés dans les ENI ?

Il serait inexact d'écrire que les adhérents de l'Amicale ne se sentent pas concernés par l'éducation physique du primaire. Depuis sa création, la revue *EP.S* a publié de nombreux articles sur le sujet⁴⁹. Au cours du stage de Dinard de 1954, deux Anciens de l'ENSEP, Luc Léger et Jean Le Boulch, n'ont-ils pas rendu compte de travaux effectués avec les instituteurs ?

Le stage de septembre 1955 en direction des professeurs d'éducation physique enseignant dans les ENI est destiné à faire le point sur leurs actions et les rendre plus efficaces.

« Confrontant leur expérience nos camarades des EN chercheront à rendre cohérent l'enseignement de l'éducation physique dans ce secteur dont dépend directement la formation physique de toute la population scolaire primaire⁵⁰. »

L'organisation de ce stage basé à Poitiers, est confiée à Agathon Lepeve (promotion 1945-1947). Quarante-cinq professeurs y participent. Des séances de pratique physique y apportent les moments de respiration salutaires entre les temps réservés aux confrontations d'expériences et à l'évocation des problèmes rencontrés. Le rapport final rédigé à l'issue du stage, s'il ne « permet d'évoquer ni la richesse, ni l'acharnement des débats, suggère un certain nombre de solutions considérées comme valables par la grande majorité⁵¹ ». Par précaution, un préambule stipule que ce travail consiste à suivre et « utiliser au maximum la législation et les conditions de travail⁵² ». Il n'est pas une action revendicative. C'est une suite organisée de thèmes de réflexions et de souhaits que les professeurs d'éducation physique espèrent faire partager à leurs collègues

⁴⁹ Des exemples : Meyer J., « L'athlétisme à l'école primaire. Les triatlons par équipes », *EP.S* n° 5, avril 1951, p. 12-14. Gantheret François, « L'éducation physique dans le premier degré », *EP.S* n° 3, décembre 1950, p. 11-13, « Pour l'enseignement primaire », *EP.S* n° 7, octobre 1951, p. 15-17, « L'éducation physique dans le premier degré », *EP.S*, n° 7, octobre 1951, p. 18-19.

⁵⁰ Imberty, Pierre, *courrier adressé à Lepeve Agathon*, archives de l'AEEPS, pièce n° 20-1954.

⁵¹ J.T. « Journée d'étude sur l'éducation physique dans les écoles normales d'instituteurs », *Hyper* n° 42, *EP.S*, n° 28, décembre 1955, p. 4.

⁵² Collectif, *Rapport des journées d'études*, archives de l'AEEPS, pièce 2-1955.

absents et aux responsables qui ont en charge l'éducation physique dans l'Ecole primaire à tous les niveaux. Pour cela, le rapport final ronéoté est envoyé aux Inspecteurs du Primaire, aux directeurs des Écoles normales, aux Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports et aux représentants syndicaux des instituteurs. Dans le paragraphe concernant « les problèmes de l'Education physique à l'Ecole normale », le rapport souligne l'existence d'un nombre important d'instituteurs ayant bénéficié de « régimes spéciaux ». Ce sont des maîtres recrutés sans être passés par le cursus complet des ENI ou qui sont suppléants. Le rapport recommande que leur formation pédagogique en éducation physique soit nettement accentuée. Un autre souhait émerge : retirer de la formation pédagogique les stages effectués dans les CREPS. Le souci d'unification de la formation est ainsi posé.

Des réflexions sur « l'éducation physique à l'Ecole primaire », ressort la volonté de traduire les textes officiels pour constituer un programme à la terminologie simple et précise destiné à faciliter la tâche des instituteurs. La décision de conduire avec certaines classes des écoles d'application une expérimentation au niveau national s'impose. C'est Jean Tirman⁵³, professeur d'éducation physique à l'ENI de Privas, qui se charge de coordonner cette commission des programmes.

Le rapport recommande de suivre à la lettre l'esprit qui se dégage des Instructions officielles à propos des activités de l'USEP du jeudi après-midi. Pour bien montrer leur réticence à l'envahissement de la méthode sportive, la totalité d'un passage du Mémento qui s'y oppose, est reproduite⁵⁴. Le rappel de ce passage apparaît comme un acte de résistance vis-à-vis de l'utilisation de cette méthode. Donnant de l'importance au jeu, celle-ci est perçue comme un prolongement de la récréation des écoliers et un équivalent du laisser-faire. D'ailleurs, le titre de l'ouvrage de Listello et de ses collaborateurs *Récréation et Education physique sportive* est très ambigu de ce point de vue. Il constitue un argument essentiel pour ses détracteurs. Ceux-ci, dont fait partie la majorité des professeurs des ENI rassemblés à Poitiers, opposent au jeu une éducation

⁵³ De la promotion 1946-1949.

⁵⁴ Ce passage du *Mémento d'éducation physique* sur les techniques sportives et les sports collectifs recommande « une étude méthodique et correcte des techniques sportives, avec le souci constant de limiter l'effort des élèves à la mesure de leurs moyens physiques. (...) Ainsi, loin de prétendre faire des élèves de l'école primaire des « sportifs » on a voulu simplement les initier à une activité sociale qui trouve sa place dans les moindres bourgades et leur apprendre les principes d'une vie collective adaptée à leurs goûts et à leurs possibilités, au lieu de les laisser se livrer à une agitation désordonnée et épuisante avec le seul souci de cabotinage qui est l'opposé du véritable esprit sportif. » (Ministère de l'Education nationale, *Mémento d'éducation physique*, Direction générale de la Jeunesse et des Sports, imprimerie nationale, Paris, 1949, p. 11).

physique sérieuse. Le jeu n'est programmé qu'en fin de leçon, comme dérivatif, voire comme une récompense, lorsque les séquences de travail ont été accomplies. À ce moment-là, les formes de jeux sportifs peuvent être utilisées. L'expérimentation qui se met en place n'aura donc rien de révolutionnaire. Les professeurs réunis à Poitiers ont indiqué que leur travail « cherche à utiliser au maximum la législation ». Ils se situent clairement dans le cadre des Instructions et des recommandations énoncées dans le *Mémento d'éducation physique* de 1949.

Les professeurs d'éducation physique issus des ENSEPS cherchent à se distinguer des éducateurs de l'INS. Leur projet ne peut s'élaborer que sur des caractéristiques de l'éducation physique considérées comme sérieuses. La représentation de l'éducation physique comme discipline essentielle passe par cette exigence. En éducation, ce qui est important doit être sérieux. Pour l'heure, c'est la FFGE, grâce au projet développé par Seurin, qui concrétise le mieux les valeurs d'une éducation physique essentielle. Dans *Vers une éducation physique méthodique*, Seurin propose une expérimentation à grande échelle. Le *Livret de l'instituteur* est conçu pour faciliter cette tâche de mise en œuvre à l'École primaire. Il faut donc que les professeurs d'éducation physique de l'Amicale, tout en adhérant à une éducation physique qui serait méthodique et sérieuse, produisent un travail particulier et différent de celui de Pierre Seurin. Jean Tirman coordonne ce travail sur le Primaire. Membre du comité directeur de la FFGE⁵⁵ : il ne fait aucun doute que son engagement va peser sur l'orientation donnée au travail.

■ Le stage de 1959 destiné aux professeurs des ENI

L'expérimentation proposée à la suite du stage de Dinard de 1955 a été suivie par 31 enseignants. Elle a porté ses fruits. A partir des résultats du travail de ses collègues, Tirman a réalisé un document prêt à être imprimé. Devant l'intérêt porté à ce travail, il semble nécessaire de programmer un nouveau stage pour 1959. Cette initiative est accueillie avec enthousiasme, d'autant plus que le traditionnel stage national de perfectionnement de 1958 ne connaît pas son affluence habituelle. Pour expliquer les raisons de cette désaffection passagère, les responsables du CA hésitent entre la lassitude engendrée par la formule et la réticence de certains envers l'activité principale, le tennis. Lors du stage précédent, la pratique de cette activité est apparue davantage comme l'occasion de s'améliorer individuellement plutôt qu'un moment pour se

⁵⁵ « Compte rendu de l'Assemblée générale des 23 et 24 décembre 1953 », *L'Homme sain*, n° 1 janvier 1954, p. 30.

perfectionner professionnellement. Il faut d'ailleurs que les responsables du stage de 1957 justifient longuement leurs choix dans le bulletin de l'Amicale. Ils concluent notamment que « cette exclusivité dont a joui le tennis en 1957, ne fut qu'accidentelle et restera exceptionnelle⁵⁶ ».

L'organisation du stage réservé aux professeurs des ENI est difficile. Une première tentative, décidée pour la période du 21 au 27 septembre 1959 au CREPS de Reims, doit être annulée en raison d'un changement de date de la rentrée scolaire et de l'indisponibilité des CREPS. Toutes les semaines ouvrables dans les CREPS sont récupérées par les mouvements de jeunesse et la préparation olympique. C'est une période difficile pour l'Amicale qui voit ses prérogatives remises en question par la nouvelle structure chargée de la Jeunesse et des Sports.

Toutefois, grâce à des contacts, et en particulier par l'intermédiaire de J. Druon le directeur du CREPS de Paris, situé dans l'enceinte de l'INS, ce stage peut avoir lieu du 6 au 13 septembre 1959. Il est organisé précipitamment par Lepève et réunit tout de même 58 stagiaires et huit cadres⁵⁷. Dans le compte-rendu envoyé à Maurice Herzog, le secrétaire de l'Amicale présente le travail des différentes commissions sur l'étude des Instructions officielles à l'Ecole Primaire et sur le travail de synthèse réalisé par Tirman concernant l'expérimentation mise en place après le stage de Poitiers.

Au cours de ce stage, l'Inspecteur général Orjollet eut l'occasion d'exposer le projet de diffusion du « programme complet » d'éducation physique pour les écoles primaires. Il doit prolonger le « programme minimum » mis au point par la commission Technique nationale de l'USEP, placée sous la responsabilité de Hauré-Placé, Inspecteur général de la Jeunesse et Sports et membre du Comité national de la FFGE. Présidant la séance de clôture du stage, ce dernier a l'occasion de commenter les Instructions officielles pour l'enseignement du premier degré parues le 10 septembre. Faut-il y voir une incitation pour que les professeurs en stage s'inspirent du programme de l'USEP en appliquant les Instructions officielles ?

Le souhait de voir le résultat de l'expérimentation des professeurs des ENI se concrétiser sous forme de publication est fortement souligné dans le rapport de stage. Il est diffusé à l'ensemble des Ecoles normales ainsi qu'aux structures et personnalités s'intéressant à l'Enseignement primaire. Les enseignants amicalistes qui ont participé à

⁵⁶ « Stages 1957 », *Hyper*, n° 50, supplément au n° 39 *EP.S*, mars 1958, p. 3.

⁵⁷ *Lettre de J. Druon*, Directeur du CREPS de l'académie de Paris à G. Boigegrain, datée du 22 janvier 1960, archives de l'AEEPS, dossier 1960, pièce 1960/26.

ce travail et qui se considèrent comme issus de la plus haute Ecole de formation en éducation physique, espèrent donc que leur travail sera reconnu officiellement.

« De 1955 à 1959, les profs d'EP d'ENI ont expérimenté et mis au point un programme illustré d'éducation physique pour école primaire. Ils souhaitent que ce document devienne le programme officiel à l'école primaire et qu'il soit diffusé immédiatement à tous les instituteurs⁵⁸. »

La conjoncture propice au renouvellement de l'éducation physique dans l'Ecole primaire a donné lieu à un ensemble de réalisations marquées chacune par un courant. Elles ont vu le jour grâce à des structures indépendantes de la Jeunesse et Sports ou de l'Inspection générale⁵⁹. Chacun ressent désormais la nécessité qu'une structure officielle s'engage dans la mise en forme d'un fascicule qui détaille un programme complet d'éducation physique pour l'Ecole primaire. Les amicalistes se sentent investis de cette mission puisqu'ils sont issus des ENSEPS qui sont des structures de la Jeunesse et des Sports et surtout parce que leur expérimentation a été conduite au sein des établissements publics en toute transparence.

Nous allons voir que la publication de cet ouvrage tant souhaité se fera tardivement et avec bien des difficultés. Elle provoque quelques remous au sein même de l'Amicale alors que les responsables et les adhérents actifs sont fiers de sa conception.

⁵⁸ *Journée d'études des 7 au 13 septembre*, Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP, document ronéoté, archives de l'AEEPS, dossier 1959, pièce 1959/30, p. 1.

⁵⁹ Nous avons déjà cité la plupart de ces réalisations. Rappelons dans l'ordre chronologique le fascicule de Seurin, *Le livret de l'instituteur*, les progressions du CREPS de Dinard de Yann Léger (1952) et de Jean Le Boulch (1953), un ouvrage de R. Huguet et F. Dimanche, *Comment enseigner l'éducation physique* publié par Nathan en 1957, les travaux de Listello et ses collaborateurs à l'INS, ceux de l'USEP. Le *Memento* publié par la Direction générale de la Jeunesse et des Sports en 1949 et le fascicule intitulé *L'éducation physique et sportive dans l'enseignement du premier degré* du ministère de l'Education nationale, du Haut commissariat à la Jeunesse et aux Sports, appelé le « programme réduit », sont des réalisations officielles.

5D/ Le Premier degré d'éducation physique

1) Les ouvrages des structures concurrentes

■ La LFEP

Au sein de la Ligue Française d'Education Physique, l'enseignement de l'éducation physique à l'Ecole primaire est un sujet prioritaire. Le docteur Tissié fondateur de la Ligue Girondine d'Education Physique a créé les lendits, rassemblements de scolaires de l'enseignement primaire. Dans *Vers une éducation physique méthodique*, Pierre Seurin s'adresse à tous les éducateurs physiques pour tenter une expérimentation dont le principe directeur est d'« essayer d'apporter un peu de méthode dans l'utilisation des divers systèmes¹ » d'enseignement de l'éducation physique. Il considère que « le problème de l'EP à l'Ecole primaire est capital² » car, ajoute-t-il, « c'est à l'âge de la formation, à l'âge scolaire, que l'on oriente un développement, que l'on bâtit véritablement la santé physique et morale³ ». Le rôle de l'instituteur, seul à même de bien enseigner l'éducation physique dans sa classe, est selon lui, primordial.

Seurin, vice-président de la LFEP est aussi directeur du CREPS de Bordeaux. Il reçoit en stage les instituteurs en formation. Au cours des années qui suivent la publication de *Vers une éducation physique méthodique*, il leur présente avec l'aide de quelques professeurs d'éducation physique du CREPS de Bordeaux, la conception tirée de cet ouvrage. Il les incite à expérimenter dans leurs classes les acquis de cette formation. L'influence des propositions de la LFEP et de Seurin est considérable. En peu de temps, 5 000 exemplaires des deux tomes de l'ouvrage coordonné par Seurin sont vendus, ce qui est un énorme succès pour un ouvrage de ce type et pour l'époque. Aiguillonné par cette réussite et pour renforcer son action auprès des instituteurs, Seurin publie peu après, toujours sous le patronage de la LFEP et en accord avec l'USEP⁴, *Le livret de l'instituteur*. Il y propose « des indications techniques et une série progressive

¹Seurin Pierre, Haure-Placé, Sère, Marchand, *Vers une éducation physique méthodique*, premier cahier, imprimerie Bière, Bordeaux, 1946, 126 p, p. 26.

²Seurin Pierre, Haure-Placé, Sère, Marchand, *ibid.*, p. 104.

³Seurin Pierre, Haure-Placé, Sère, Marchand, *ibid.*, p. 105.

⁴ USEP : Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} Degré. C'est la fédération affinitaire qui rassemble les associations sportives des établissements du 1^{er} degré. Elle est chargée de l'organisation des manifestations sportives en direction de ces établissements le jeudi après-midi. Son influence sera grandissante tout au long des années de la IV^e République.

d'exercices simples, soigneusement étudiés et dont la valeur formative est reconnue⁵ » pour tous les niveaux de classe.

Le projet de la LFEP est écrit. Il a un lien direct avec certaines structures de formation en éducation physique. Il est donc en marche. Les stages de la LFEP attirent chaque année de plus en plus de professeurs d'éducation physique. Des partisans de la LFEP font partie des membres très actifs de l'Amicale.

Lors de certains rassemblements de l'Amicale, des discussions âpres retentissent. Des divergences d'opinions exprimées par des adhérents influents de l'Amicale sur les conceptions de l'enseignement de l'éducation physique⁶ sont à l'origine de débats passionnés.

■ L'INS

Dès sa création, au début de 1945, l'INS s'est vu confier la mission « de répondre à un besoin essentiel qui est le perfectionnement de l'élite et de la masse, grâce à la pratique du sport⁷ ». Son directeur technique, Maurice Baquet y poursuit l'élaboration d'une « méthode sportive » d'éducation physique. C'est un projet qu'il a amorcé à l'ENEPS pendant la Seconde Guerre Mondiale et dont rend compte son premier ouvrage, *Education sportive*⁸. Les principes généraux de cette méthode sportive vont être repris et mis en application par une équipe d'éducateurs physiques regroupés autour d'Auguste Listello. Au fur et à mesure que cette méthode s'élabore, de nombreux articles paraissent dans les numéros du *Bulletin de l'INS*, puis du cadre de l'INS. Nous percevons bien que petit à petit le public auquel s'adressent Maurice Baquet et ses collaborateurs se diversifie. Les étapes de l'Education Physique Sportive comprennent l'initiation sportive et l'entraînement sportif. Elles sont déterminées par le niveau de pratique et par l'âge des enfants auxquels elles s'adressent.

« Quand et par quoi commencer l'initiation sportive ? Il faut commencer dès l'âge tendre, c'est-à-dire vers 6 ou 7 ans, et débiter par les formes jouées⁹. »

⁵ Seurin Pierre, *L'éducation physique méthodique. Livret de l'instituteur*, éditions Bière, Bordeaux, non daté, mais postérieur à 1949, p. 1.

⁶ Le stage de recyclage d'Aix-en-Provence en 1952 est assez révélateur à cet égard.

⁷ Mercier Elie, *Bulletin de l'INS*, n° 1 « Ce qu'est l'Institut National du Sport », p. 2.

⁸ Baquet Maurice, *Education sportive. Initiation et entraînement*, éditions Godin Paris 1942, 274 p.

⁹ Baquet Maurice, « Principes d'Education Physique Sportive Généralisée », *INS*, n° 13 janvier-février 1951, p. 12.

Poursuivant leur conquête des éducateurs de l'enfance, les promoteurs de l'Education Physique Sportive Généralisée traitent des jeux traditionnels en suggérant de transformer petit à petit la « forme jouée » en « forme sportive ».

« Si nous considérons le jeu comme la forme élémentaire du sport, il faut qu'il puisse avoir sur l'enfant, et à son insu, une valeur technique élémentaire dans l'esprit du jeu le plus absolu, car c'est une erreur que de vouloir faire pratiquer les sports sous leur forme complète dès le début¹⁰. »

Les propagateurs de la méthode sportive ont situé leur propos en dehors de l'Ecole pour ne pas sortir de leur attribution. « Il est évident que l'éducation sportive a tout naturellement sa place dans le club civil¹¹ ». Cependant, leur tentation est grande de vouloir en étendre l'influence à tous les milieux, y compris le domaine scolaire.

« Certains prétextent que l'éducation sportive ne peut être appliquée que dans tel ou tel milieu. Pour l'avoir expérimentée sur des enfants et adolescents (sous la forme d'initiation) et sur des sportifs adultes (sous la forme entraînement) nous pouvons affirmer que des éducateurs formés à cette discipline peuvent l'appliquer dans tous les milieux : scolaires et universitaires, post-scolaires, groupements ou mouvements de jeunes, formation prémilitaire¹². »

C'est par la voie de l'USEP que la méthode sportive tente de pénétrer l'enseignement primaire. À l'issue du stage national de 1951¹³ qui s'est déroulé à l'INS, Auguste Listello semble avoir acquis à sa cause M. Haure-Placé, Inspecteur d'éducation physique et Président national de la Commission technique de l'USEP. C'est effectivement sous le patronage de l'USEP que sont regroupés les travaux de l'équipe de l'Education Physique Sportive Généralisée. Ils prennent la forme d'un ouvrage, *Récréation et éducation physique sportive*¹⁴, qui s'adresse aux instituteurs, sans toutefois indiquer si le livre se situe dans le cadre des activités de l'USEP ou de celui de la classe et donc des cours d'éducation physique. Il sera distribué aux instituteurs œuvrant dans le cadre des épreuves USEP du jeudi après-midi.

¹⁰ Listello Auguste, Clerc Pierre, Crenn Roger, « Activités physiques récréatives. Les jeux », *INS*, n° 16 juillet-août 1951, p. 10.

¹¹ Listello Auguste, « Précisions sur la doctrine d'éducation sportive », *Bulletin de l'INS*, n° 2 mars 1947, p. 4.

¹² Listello Auguste, « Précisions sur la doctrine d'éducation sportive », *idem*.

¹³ Un article de *INS*, n° 17, septembre-octobre 1951, rend compte de ce stage national. Il est signé par Haure-Placé.

¹⁴ Listello Auguste, Clerc Pierre, Crenn Roger, Schoebel Emile, *Récréation et éducation physique sportive*, éditions Bourrelier, Paris, 1956, 304 p.

2) Publication du *Premier degré d'éducation physique*

La publication du *Premier degré d'éducation physique* marque une étape dans la vie de l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP. Cet essai engage l'activité des acteurs de l'Amicale sur d'autres perspectives. La réalisation de ce livre prouve que l'association peut s'ouvrir à d'autres milieux éducatifs et servir la cause de l'éducation physique autrement que par la revendication. Elle montre que les stages de l'Amicale permettent de dépasser les problématiques intra ENSEPS. Cet ouvrage est la concrétisation d'un projet mis au point lors d'un stage et dont la réalisation synthétisée par Tirman est l'émanation d'un collectif. Cependant, la genèse de son élaboration est symptomatique de la modification des rapports engagés entre l'Amicale et la structure administrative de tutelle des ENSEPS.

À la suite du stage de Dinard en 1955, une assez forte proportion de professeurs s'engage dans l'expérimentation proposée par Jean Tirman. À l'issue des deux années que dure celle-ci, trente et un enseignants rédigent les fiches qu'il a mises au point. Il en fait une première synthèse et propose aux responsables de l'Amicale de réunir « un petit comité de camarades » pour en parfaire l'ébauche. Il a le souci de terminer le travail pour lequel des enseignants se sont investis. D'ailleurs, ceux-ci s'interrogent sur son devenir. Ils considèrent que le résultat écrit de leur expérimentation a la valeur d'un programme pour l'école primaire. Deux solutions se profilent. La première, ronéoter le document de synthèse et le diffuser en interne aux professeurs des ENI. Elle est rapide, satisfierait les professeurs des ENI mais limiterait l'impact du travail des expérimentateurs. L'Amicale de l'ENSEP ne sortirait pas auréolée par cette réalisation de petite envergure. L'autre solution, faire une impression de qualité et à grand tirage, pose plusieurs problèmes. En dehors du coût, il y a au préalable, la nécessité de rechercher l'assentiment à ce projet de toutes les structures s'occupant d'éducation physique. Ce qui éviterait à posteriori un jugement négatif de circonstance et surtout des différences d'appréciation formulées par des structures ayant des intérêts généraux divergents. Pour donner un exemple, Tirman souligne le problème particulier posé entre le SNI et le SNPEP à propos du projet des disques de Robert Raynaud pour l'école primaire¹⁵. Au début de 1958, il suggère au secrétaire de l'Amicale la nécessité d'avoir

¹⁵ Tirman fait allusion ici au projet des disques microsillons pour des leçons d'éducation physique. Jean Raynaud, animateur de radio bien connu pour ses réveils matinaux avec des exercices physiques rythmés, a proposé à la Direction générale de la Jeunesse et des Sports des enregistrements sous forme de disques

l'avis de l'USEP, celui des inspecteurs généraux et, « si nous voulons éviter toute cabale inopportune, de gagner les sympathies du syndicat¹⁶ ». Il propose que la commission chargée de travailler sur la maquette en sa possession, soit composée en plus d'une représentation des enseignants ayant participé à l'expérimentation, des membres de l'Inspection générale de l'USEP et du SNPEP afin qu'ils s'approprient la réalisation de l'ouvrage.

« L'avis des uns et des autres serait peut-être précieux à avoir avant que ne sorte l'ouvrage pour éviter que l'un ou l'autre ne le torpille dès sa naissance. Ayant participé à la gestation peut-être seraient-ils moins enclins à la destruction¹⁷. »

Il doit exprimer son point de vue devant le CA de l'Amicale consacré à cette question, le 22 avril 1958.

Entre temps, Tirman se rend à Boulouris au stage de l'USEP organisé pour mettre au point *Les Cahiers techniques de l'USEP*¹⁸. Il y rencontre Haure-Placé et surtout, J. Druon, directeur du CREPS de Paris, chargé de coordonner le travail de ces cahiers. Il se rend compte qu'il y a convergence de point de vue entre l'USEP et le groupe de travail de l'Amicale¹⁹. Tirman estime avoir trouvé un partenaire de choix.

Mais, à la fin de son exposé en CA, l'éventualité d'un travail en commun avec l'USEP n'apparaît pas souhaitable aux responsables de l'Amicale. Les membres du CA, tout comme les enseignants expérimentateurs, désirent que le résultat de leur travail soit reconnu comme l'œuvre de professeurs adhérents de l'Amicale de l'ENSEP. À cet égard, certains comme Thuriot, présent lors du CA, posent la question de l'originalité réelle du travail alors qu'il est obtenu avec le concours de collègues « d'obédience

microsillos pour être utilisés pour les cours d'éducation physique à l'Ecole primaire. Cette réalisation très diversement appréciée fut l'objet d'une importante divergence de vue entre le SNI et le SNPEP. Ce projet, en place d'aboutir, donna lieu à une démonstration sur le stade de l'ENSEPS jeunes gens devant un parterre d'inspecteurs de la Jeunesse et Sports et de l'Education nationale. Il montre combien le problème de l'enseignement de l'éducation physique à l'Ecole primaire préoccupait les autorités au point d'imaginer les solutions les plus extrêmes (« Education physique...sans professeurs » *Hyper* n° 45, supplément d'*EP.S* n°31, juin 1956, p. 1).

¹⁶ Courrier de Jean Tirman du 31 janvier 1958, archives de l'AEEPS, dossier 1958, pièce 1958/3.

¹⁷ Courrier de Jean Tirman du 8 février 1958, archives de l'AEEPS, dossier 1958, pièce 1958/5.

¹⁸ Ceux-ci, après des modifications de structure et des ajouts inévitables, sont devenus le Programme réduit Officiel de l'ouvrage connu sous le titre de *l'Education physique et sportive dans l'Enseignement du premier degré* édité sous l'égide conjointe du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports et de la Direction générale de l'Enseignement du Premier degré.

¹⁹ Ce n'est donc pas un hasard si J. Druon proposera in extremis l'accueil du stage de l'Amicale réservé aux professeurs des ENI en 1959 alors que toutes les possibilités envisagées se dérobaient aux responsables de l'Amicale.

doctrinale similaire²⁰ » à celle de Tirman. Ils craignent que ce travail, estampillé « Amicale de l'ENSEP », soit uniquement l'expression de collègues dont les opinions sur l'éducation physique se rapprochent et parfois même, pour certains, se confondent avec celles émises par la FFGE. Ils demandent que l'avis des instituteurs soit sollicité.

Nous mesurons précisément dans cette affaire un des freins aux réalisations écrites de l'Amicale. Alors qu'un rassemblement d'enseignants aux idées similaires sur l'éducation physique dans l'Enseignement du premier degré permet de réaliser un ouvrage dense et de qualité, cette approche commune apparaît aux yeux de quelques-uns comme contestable. Elle ne représenterait pas la conception de l'ensemble des adhérents de leur Amicale. Pour ces détracteurs, le risque est que leur association soit considérée comme inféodée à une doctrine particulière. L'Amicale s'est constituée sur le rassemblement de professeurs aux options pédagogiques différentes et sur la volonté de partage et de dialogue. L'ensemble des amicalistes désire par-dessus tout conserver la pluralité des opinions dans l'Amicale.

La solution qui s'élabore alors en Assemblée générale consiste à faire accepter cette réalisation finale comme un document officiel conçu par des enseignants de l'Amicale des Anciens élèves de l'ENSEP. Pour cela, il est nécessaire que la Direction générale de la Jeunesse et des Sports décide de cautionner l'ouvrage. Pour l'obtenir, l'avis d'Etienne Orjollot, Inspecteur général, s'avère primordial. Sollicité, il est favorablement impressionné par le travail réalisé et propose de le présenter à la maison d'édition Bourrelier. Le projet global est en bonne voie.

Mais fin 1958, les structures responsables de l'Education physique changent²¹. La présentation du répertoire d'exercices pour l'école primaire doit être reprise. C'est désormais M. Bazennerye, sous-directeur de l'Education Physique qui devient l'interlocuteur adéquat pour toutes ces questions, comme l'indique clairement le compte-rendu de l'audience accordée par Maurice Herzog aux responsables de l'Amicale. En septembre 1959, un entretien réunit dans les locaux de Bazennerye, Orjollot, Boigegrain, Ladegaillerie, Tirman et Mlle Cassagnol à propos de l'édition du répertoire d'exercices pour l'Ecole primaire. Les amicalistes apprennent que le Haut-commissariat ne peut prendre à sa charge l'édition de leur livre en plus de celle du « Minimum USEP ». Pour aider sa diffusion, Bazennerye propose d'acheter 3 000

²⁰ « Réunion du conseil d'administration », *Hyper* n° 50, supplément à *EP.S* n° 41, juillet 1958, p. 1.

²¹ Maurice Herzog est nommé Haut-commissaire en charge de la Jeunesse et des Sports de la Ve République le 27 septembre 1958.

exemplaires de l'édition du répertoire d'exercices pour l'école primaire, appelé *Répertoire complet*, réalisé par les soins d'un éditeur privé. Tirman et ses collaborateurs sont déçus par cette prise de position qui privilégie le fascicule de l'USEP. Il sera, lui, distribué à raison de 200 000 exemplaires²².

Les professeurs qui ont participé à la rédaction du répertoire ont le sentiment d'être floués par la décision du Haut-commissariat. Ils estiment en effet, que le *Minimum* réalisé par l'USEP leur doit beaucoup. Ils constatent, amèrement, que ce fascicule ne mentionne ni leur travail ni le concours de l'expérimentation due à l'Amicale. Ce sentiment désagréable ne sera pas atténué par la suite, bien au contraire.

Une réunion de travail, rassemblant différents protagonistes dont Tirman et des responsables de l'Amicale, leur fait naître quelque espérance sur la considération accordée à leur travail par la nouvelle administration. Le but de cette réunion, tenue les 5 et 6 février 1960 au CREPS de Paris à Joinville, sous la présidence de l'Inspecteur général Haure-Placé, est en effet de parvenir à une harmonisation du « *Minimum* » et du *Répertoire complet*²³. Les collègues de travail de Tirman peuvent donc encore espérer, en confiance, que le résultat de leur expérimentation soit considéré officiellement comme une suite plus aboutie du *Programme minimum d'éducation physique*. Or, quelque temps après, au mois de mars 1960, paraît une brochure de 206 pages publiée par le ministère de l'Éducation nationale intitulée : *L'éducation physique et sportive dans l'enseignement du premier degré. Programmes d'études, d'examens et de concours*. Elle est bientôt appelée *Programme réduit* en raison des termes employés dans la préface signée par Michel Lebette, Directeur de l'Enseignement du premier degré et Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports.

« Le programme réduit s'inspire des grands courants pédagogiques qui font honneur à notre pays.
(...) Le programme réduit est une première étape²⁴. »

D'après Edouard Solal²⁵, ce document est distribué en avril et mai 1960 « dans toutes les écoles primaires à chaque instituteur ou institutrice avec inscription au registre-

²² Une circulaire, datée du 10 septembre 1959, ajoute aux Instructions précédentes datant du 1er octobre 1946 une annexe 2 indiquant de le diffuser à « tout le personnel du premier degré par le canal de MM. Les inspecteurs d'académie. »

²³ « Questions diverses. Livre répertoire d'exercices pour l'école primaire », », *Hyper*, n° 58, supplément au n° 50 d'*EP.S*, mai 1960, p. 3.

²⁴ Ministère de l'Éducation nationale. Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Direction générale de l'Enseignement du Premier degré, *L'éducation physique et sportive dans l'enseignement du Premier degré*, « Préface », p. 4.

inventaire de la classe ainsi qu'à tous les inspecteurs d'académie, inspecteurs primaires, inspecteurs Jeunesse et Sports, directeurs d'école normale primaire et professeurs d'EPS d'école normale primaire²⁶ ».

Avec sa volonté de changer l'image de l'éducation physique et sportive, Maurice Herzog met des moyens importants pour en réformer l'enseignement à l'école primaire. Mais ils doivent être investis à bon escient. Or, l'enseignement de l'éducation physique à l'école primaire n'est pas assuré par tous les instituteurs par manque de compétence ou par manque de motivation. Les causes de l'échec partiel de l'enseignement de l'éducation physique à l'école primaire à la fin de la IV^e République est analysé de façon identique par Edouard Solal et Marianne Amar²⁷. Le manque de formation et le sempiternel programme qui contraint les instituteurs à privilégier les matières considérées comme plus importantes annihilent la volonté du plus grand nombre. Il faut donc que Maurice Herzog rassure. En apportant un outil simple et efficace à l'ensemble des instituteurs, ils n'ont désormais, plus aucune excuse à invoquer.

« Pour se consacrer à cette tâche essentielle, beaucoup de maîtres manquaient d'informations suffisantes ou s'égarèrent au milieu de manuels divers et trop copieux. La diffusion d'une documentation simple répond à une nécessité²⁸. »

Mais, avec cette grande opération, il n'y a plus les moyens, ni réellement le désir, de financer un ouvrage plus complet, œuvre de spécialistes, pour des enseignants déjà aguerris. Au niveau de la Direction de l'Enseignement primaire ou à celui du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, personne ne s'oppose pourtant à la parution d'un tel ouvrage. Michel Lebetre et Maurice Herzog vont même annoncer, dans le texte de la préface du *Premier degré d'éducation physique*, qu'il s'agit du « programme

²⁵Ce dernier a été un acteur de l'évolution de la mise en place de l'éducation physique à l'école primaire. Il participa de 1959 à 1961 en tant que responsable du service de l'Education physique et des Sports d'Alger à une expérience de temps transformé à l'école, connue comme « l'expérience d'Alger » et qui préfigure ce qui deviendra plus tard sous son impulsion le tiers temps pédagogique.

²⁶Solal Edouard, *L'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école primaire (1789-1990). Un parcours difficile*, éditions revue EP.S, dossier EP.S n° 45, p. 262.

²⁷ Dans son ouvrage consacré à l'histoire du phénomène sportif, Marianne Amar juge l'échec du primaire en matière d'enseignement de l'éducation physique sous la IV^e République : « L'échec du primaire n'est guère surprenant ; pour réussir il fallait moins contraindre, ou innover en rompant avec l'unicité du maître. Mais s'en remettre à la bonne d'instituteurs souvent âgés, peu motivés par un sport dont ils ignorent tout, relevait à l'évidence de l'inconscience ou de l'hypocrisie. » (Amar Marianne, *Nés pour courir*, PUG, Grenoble, 1987, p. 56).

²⁸ Ministère de l'Education nationale. Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Direction générale de l'Enseignement du Premier degré, *op. cit.*, p. 3.

complet ». Cependant, l'Education nationale n'en assurant pas la publication, il ne peut être considéré comme tel. D'autre part, la diffusion à grande échelle de ce manuel ne peut être garantie.

Malgré sa déception, Tirman accepte de présenter le résultat de son travail dans un article paru dans *EP.S*. Les responsables de l'Amicale s'engagent à éditer l'ouvrage au compte de l'association ayant la promesse de Bazennerye d'acheter 3 000 exemplaires. Dans son introduction, Tirman situe bien le problème auquel il a été confronté. Nous percevons dans ces quelques lignes combien il lui a fallu refréner son argumentaire pour trouver de la mesure dans son texte :

« La Commission ministérielle qui a élaboré le Programme réduit d'éducation physique et sportive pour l'enseignement du premier degré, maintenant diffusé dans les écoles, avait également un autre objectif. S'appuyant sur les travaux de l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (U.S.E.P.), elle a, dans une première étape, établi un programme très simple à l'usage des instituteurs les moins informés des questions d'éducation physique et sportive. Parallèlement, elle projetait de diffuser officiellement un document semblable mais plus complet à l'usage des normaliens et maîtres sortis des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices. Ce deuxième manuel de l'instituteur ne paraîtra pas par la voie officielle du moins dans l'immédiat et dans la forme conçue par cette équipe. Le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports qui en avait approuvé le contenu par la voix de ses Inspecteurs généraux n'a pu trouver les fonds nécessaires à l'impression par l'Institut Pédagogique National. Comme ce travail attendait depuis trois ans l'heure de paraître, les responsables de sa destinée ont finalement résolu de le donner à une maison d'édition. C'est cet ouvrage, à paraître début 1961, que nous voudrions vous présenter en primeur et à toutes fins utiles.

Genèse et évolution :

Au stage de Poitiers, organisé pour eux en 1955 par l'Amicale de l'ENSEP, les professeurs d'éducation physique des Ecoles Normales d'Instituteurs et d'Institutrices ont décidé d'expérimenter d'abord puis de mettre au point une liste non limitative d'exercices d'éducation physique et sportive, classés par familles et par âges qui devait, à l'origine, être un instrument de travail facilitant leur tâche dans la formation pédagogique du futur instituteur. L'expérimentation s'est déroulée sur trois années. Puis une commission élue a centralisé les fiches de résultats et rédigé la maquette de l'ouvrage primitif.

Ce travail était prêt fin 1958. La Commission Nationale Technique USEP travaillant alors à un document s'adressant également à l'enseignement primaire mais plus particulièrement aux animateurs de sections sportives, des contacts ont été pris à ce moment-là pour que les deux ouvrages traduisent une conformité de vues et, surtout, se complètent harmonieusement. Il n'est pas dans l'objet de cet article de dire comment les Cahiers Techniques de l'USEP sont devenus, après des modifications de structure et des adjonctions inévitables, le Programme réduit officiel

que l'on connaît, et pourquoi le Répertoire établi par les professeurs d'EN ne deviendra jamais ce qu'on leur avait proposé qu'il fût : un Programme officiel, lui aussi, mais destiné à un auditoire plus expérimenté et qu'on aurait appelé « Complet ». Toujours est-il que, depuis avril 1960, leur sort n'est plus lié dans les intentions officielles et que les auteurs du Répertoire retrouvaient, par là même, avec les ambitions limitées, leurs soucis d'impression. Ils remirent le travail à l'Amicale de l'ENSEP qui en devint le propriétaire et qui décida de le proposer à un éditeur²⁹. »

Premier degré d'éducation physique paraît en 1961. Sa diffusion n'est pas du tout semblable à celle du fascicule officiel, *L'éducation physique et sportive dans l'Enseignement du premier degré*, dont la distribution prend la forme d'un « matraquage ». Cependant, les enseignants qui acquièrent cet ouvrage le font en connaissance de cause et parce que la consultation de ce livre correspond à un besoin. Leur achat est un acte délibéré. Ce n'est pas un fascicule officiel que l'on reçoit et que l'on met de côté après l'avoir feuilleté distraitemment. *Premier degré d'éducation physique* est un répertoire que l'on peut ouvrir à n'importe quelle page et y trouver une réponse immédiate si l'on a un problème de contenu pour l'enseignement de l'éducation physique. Son succès ne s'est pas démenti d'année en année. Ce livre a été édité régulièrement jusqu'en 1979. Nous en connaissons dix éditions.

Dans la préface de la cinquième édition, celle de 1968, reproduite lors de la dixième édition de 1979, Georges Belbenoit, Inspecteur d'académie, atteste de ce succès :

« Ce manuel est paru en 1961, préfacé conjointement par le Directeur de l'Enseignement Élémentaire et le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports ; il a fait depuis l'objet de quatre éditions : c'est dire le succès, amplement mérité qu'il a connu. »³⁰

Ainsi, contrairement à un fascicule officiel distribué à tous les enseignants qui prend alors, la forme d'une action d'autorité, le répertoire, œuvre des professeurs d'ENI rassemblés par l'Amicale et coordonnée par Jean Tirman, s'est répandu peu à peu parmi la profession enseignante du premier degré. L'ensemble des exercices proposés par cet ouvrage est ainsi devenu au fur et à mesure des années, une référence indiscutée du contenu scolaire de l'éducation physique du premier et même des premières classes du second degré.

²⁹ Tirman Jean, « Education physique élémentaire. Vers un premier degré d'éducation physique et sportive », *EP.S* n° 52, novembre 1960, p. 14-18, p. 14-15.

³⁰ Belbenoit Georges, *Premier degré d'éducation physique et sportive*, « Préface », Éditions Bourrelier, dixième édition, 1979, p. 5.

Conclusion du chapitre 5

Au cours de la décennie 1950-1960, les dirigeants de l'Amicale mettent en forme deux projets pour assurer le développement de leur association et en faire l'organe de diffusion de l'enseignement des ENSEPS : la revue *EP.S* et les stages annuels pour les enseignants.

La création de la revue *EP.S* sous l'égide de la Direction générale de la Jeunesse et aux Sports est un élément d'expression remarquable réservé presque exclusivement aux enseignants des ENSEPS ou aux professeurs d'éducation physique qui en sont issus. Son essor est en grande partie assuré grâce aux amicalistes qui aident la revue lorsqu'elle est en difficulté. Elle véhicule un contenu qui devient au cours des années principalement réservé aux activités sportives.

Les stages annuels pour les enseignants des premières promotions sont considérés comme du recyclage. C'est ensuite de perfectionnement dont il est question. Le contenu de ces stages se révèle majoritairement sportif. Justin Tessié y élabore une conception d'éducation physique considérée comme moderne car elle utilise des éléments d'activités physiques sportives. C'est une approche nouvelle et synthétique qui organise ces contenus différents, dans un plan type de leçon.

L'orientation nettement sportive diffusée par l'Amicale traduit la volonté de ses dirigeants de faire entrer l'éducation physique dans la modernité. C'est en quelque sorte prendre en compte l'évolution des pratiques physiques sociales révélée par l'augmentation de la pratique des sports. Toutefois cette orientation pose problème. À part la tentative de Justin Tessié, aucune autre méthodologie ne propose l'organisation du contenu sportif pour donner à cette forme d'éducation physique moderne les caractéristiques d'une discipline d'enseignement. Cela reste l'un des objectifs prioritaires des Anciens de l'ENSEP.

En contre point de cette évolution, d'autres enseignants de l'Amicale, se situant essentiellement sur le pôle scolaire, proposent une autre approche méthodologique qui s'inspire des idées développées par le courant de la gymnastique néo-suédoise de la FFEPGV. Mais cette orientation qui prend des formes de « grammaire d'éducation physique » n'est plus appréciée dans les stages de l'Amicale. Seules les enseignantes qui établissent une relation avec la rythmique plébiscitent cette pratique.

Positionnés également sur le pôle scolaire, les amicalistes en postes dans les ENI projettent de contribuer à résoudre le problème de l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles primaires. Leur réflexion est conduite par le sens pratique de ce qui se fait et de ce qui « marche ». Après une expérimentation, ils élaborent un ouvrage sous la direction de Jean Tirman. Ce traité servira de guide à plusieurs générations d'instituteurs. Les ventes de ce *Premier degré d'éducation physique* contribueront grandement au développement de l'association en assurant l'équilibre financier nécessaire à la conduite de projets.

Les structures de formation de l'Amicale concourent à façonner un prototype d'enseignant titulaire qui complète la formation initiale des ENSEPS. Celui-ci doit posséder des qualités physiques qui font de lui un professeur « complet » et polyvalent. À l'inverse du spécialiste, il offre alors de « meilleures garanties dans l'enseignement classique¹ » et est capable de s'adapter à une grande diversité de situations pédagogiques. Ses réalisations doivent être excellentes car « sur le plan physique, l'éducateur doit être et rester un démonstrateur² ». Il doit incarner une référence pour que ses élèves puissent s'en inspirer. Un bon niveau de culture générale est également indispensable pour qu'il devienne un enseignant aux qualités pédagogiques reconnues. Si la vocation est considérée comme un don, la valeur pédagogique s'acquiert grâce à l'expérience acquise par l'observation des anciens et par la recherche. Pour devenir expérimenté et curieux, le professeur d'éducation physique doit avoir à sa disposition les moyens de développer sa formation. Pour cela, «...il apparaît de plus en plus urgent que des publications officielles précisent l'évolution de nos activités et que des stages maintiennent l'unité de notre action³ ». L'enseignant consciencieux doit être soucieux de s'améliorer sans cesse, condition nécessaire à son efficacité. Il est régulièrement en formation, par nécessité. L'Amicale joue ainsi un rôle essentiel en lui proposant des stages de perfectionnement. Empirisme et rationalité caractérisent ainsi un métier d'enseignant d'éducation physique en transformation. L'Amicale se situe dès lors, à l'articulation de ces deux principes en étant un lieu de mémoire et de diffusion de la modernité pédagogique. Cependant, ce modèle n'est rapidement plus opérationnel au début des années 1960 car avec l'importance que prennent les contenus sportifs dans la

¹ Gratereau Raymond, «La formation du professeur d'éducateur physique », *Hyper*, n° 31, supplément à *EPS* n° 15, avril 1953, p. 3-4.

² Gratereau Raymond, *idem*.

³ Gratereau Raymond, *idem*.

leçon, le professeur d'éducation physique ne peut plus être un démonstrateur de qualité dans toutes les spécialités, malgré sa participation régulière aux stages nationaux d'été. Limités à une session dans l'année, ces rassemblements sont conformes à la conception centralisatrice de l'enseignement des ENSEPS. Cette approche montre sa limite. En effet, ce sont davantage les préoccupations d'organisation des contenus qui se posent maintenant aux enseignants que les contenus eux-mêmes.

La réalisation du *Premier degré d'éducation physique* a montré la voie. C'est aussi avec les enseignants en postes que les réponses aux pratiques de terrain doivent être recherchées. La diffusion centrifuge des enseignements des ENSEPS par le biais de la revue *EP.S* n'est plus le modèle adéquat. Les dirigeants de l'Amicale doivent élaborer une stratégie plus active et mieux adaptée aux attentes des responsables des différentes régionales de l'association.

Chapitre 6

La décentralisation et la régionalisation de l'Amicale

Entre 1950 et 1958, grâce à des relations privilégiées mais sans complaisance, nouées entre ses dirigeants et l'administration, l'Amicale a sa place parmi les structures associatives d'éducation physique. Les anciens de l'ENSEP, responsables dans les directions régionales ou départementales de la Jeunesse et des Sports ont soutenu l'organisation de rassemblements conviviaux qui permirent le maintien de l'état d'esprit des années de formation. Les stages nationaux de perfectionnement s'inscrivent dans une démarche de mise au point continue des procédés d'enseignement si bien que l'administration en favorise la mise en place.

Facilitée par ce même canal, la diffusion de la revue *EP.S* est le souci continu des dirigeants de l'Amicale. Elle est un élément majeur de la propagation de l'enseignement sportif des professeurs des ENSEPS.

En étant présents dans toutes les structures, syndicale, pédagogique et administrative en charge de l'éducation physique, les Anciens de l'ENSEP ont le sentiment de contrôler l'évolution et le devenir de l'éducation physique en France. Ils se considèrent comme faisant partie d'une élite. Ils ont été formés pour devenir les meilleurs professeurs et pour prendre des responsabilités. Leurs écoles de formation possèdent tous les attributs des grandes écoles françaises. Seule la reconnaissance institutionnelle tarde à venir.

Aux lendemains de 1958, la situation de l'éducation physique est totalement nouvelle. En nommant une personnalité comme Maurice Herzog à la tête d'un Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, le nouveau gouvernement de la V^e République montre l'importance accordée à ce domaine. Cette situation semble favorable à tous les acteurs de ce secteur, y compris les professeurs d'éducation physique. Mais elle débouche sur une période d'attente et de flottement malgré les changements d'orientation opérés dès la nomination de Maurice Herzog.

Dans la mesure où les rapports entre les dirigeants de l'Amicale et le cabinet de Maurice Herzog se modifient défavorablement, il convient d'examiner comment le CA de l'Amicale réagit à cette nouvelle situation et quelles en sont les conséquences pour le devenir de l'association. La volonté du Haut-commissariat d'ouvrir l'école aux contenus sportifs semble correspondre à l'évolution de l'enseignement des ENSEPS, dont les professeurs, plutôt prédisposés aux problématiques nouvelles, sont soutenus par l'Amicale.

Il nous semble essentiel de comprendre pourquoi les propositions d'orientations sportives validées par l'Amicale sont antinomiques avec le projet du gouvernement et en quoi il faut les distinguer des offres d'autres organisations, un moment en phase avec les objectifs du Haut-commissariat.

6A/ L'Amicale contrainte à s'émanciper

Les dispositions nouvelles adoptées par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports à l'égard de l'Amicale sont considérées comme autant de mesures vexatoires et néfastes. Elles engendrent un malaise dans le Bureau de l'association. Dans le CA, les opinions diffèrent sur la conduite à tenir à l'égard du pouvoir. Comment la reprise en main de l'association par les rares bonnes volontés qui se manifestent pourra-t-elle freiner momentanément et éviter ensuite, dans un contexte lourd, une crise interne ?

1) L'Amicale à la recherche d'alliés

Convaincus de la stabilité de leur position, tout en entretenant des relations mitigées avec la Direction générale de la Jeunesse et aux Sports, les dirigeants de l'Amicale s'émeuvent peu de l'avènement du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports créé par le nouveau pouvoir. Ce changement qui s'avère pourtant radical intervient à un moment particulier où le bureau de l'Amicale appelle l'ensemble de la profession à soutenir les professeurs des ENSEPS qui ne bénéficient pas des dispositions prévoyant le relèvement indiciaire des professeurs des Ecoles normales supérieures.

Lorsque Maurice Herzog est nommé à la tête des services de la Jeunesse et des Sports, son arrivée est considérée comme une décision pouvant améliorer la représentation de l'éducation physique et des centres de formation des enseignants. Maurice Herzog, le vainqueur de l'Himalaya, n'est-il pas en quelque sorte un peu de la famille ? N'a-t-il pas honoré de sa présence le bal annuel de l'Education physique, en 1955 ? Son prestige est alors intact. Les membres du bureau de l'Amicale désirent se positionner comme des interlocuteurs privilégiés. La renommée des ENSEPS, la qualité de l'enseignement dispensé par ses professeurs et surtout la valeur de la revue *EP.S*, sont à leurs yeux des arguments de poids. Ils multiplient les amorces de dialogue mais se heurtent à des

réponses polies, administratives et sans équivoque : l'emploi du temps du haut-commissaire est bien trop chargé.

Les dirigeants de l'Amicale cherchent donc des alliances pour accéder au cabinet de Maurice Herzog. Leur penchant naturel les conduit à se tourner vers des personnalités ayant des postes d'autorité au sein des structures gérant l'éducation physique et le sport. Les représentants de l'Inspection générale, Orjollet et Marchand, rencontrés à de nombreuses reprises pour la mise en forme du *Répertoire d'exercices pour l'enseignement primaire*, sont souvent sollicités. Jacques Flouret, ancien directeur de l'ENSEPS jeunes gens et responsable de l'OSSU, se propose d'intercéder en faveur de l'Amicale et d'accompagner ses représentants lors d'un entretien prévu avec Maurice Herzog¹. Malheureusement, ces alliances ne sont pas vraiment de nature à favoriser les rapports entre l'Amicale et le haut-commissaire. La méfiance de Maurice Herzog vis-à-vis de l'Inspection générale à la suite du torpillage des Instructions Officielles de 1959, et surtout son inimitié envers Jacques Flouret, discréditent davantage l'Amicale à ses yeux plus qu'elle ne la sert.

■ Le rôle de l'Inspection générale dans la constitution des IO de 1959

Le texte des IO de 1959 est généralement présenté comme une rupture plus rhétorique qu'effective par différents auteurs². Commandé par Maurice Herzog à l'Inspection générale, ce texte est destiné à mettre un terme à la liberté méthodologique que les IO de 1945 accordent à chaque enseignant. Il s'agit désormais d'unifier l'enseignement de l'éducation physique par une doctrine commune. Cependant, le corps d'inspection qui comprend un contingent de membres actifs de la FFGE, tels Berthoumieu, Haure-Placé, Marchand, Sère, Forgues ou Saint-Germes, libelle un texte largement inspiré par les travaux de leur fédération et plus particulièrement par l'ouvrage de synthèse de Pierre Seurin³. L'unité méthodologique consiste en fait, dans le choix d'une organisation méthodique de la leçon en deux parties distinctes : la première consacrée aux exercices

¹ À propos de la date des vacances, de la rentrée des ENSEP et des statuts des ENSEP, Flouret, approché par Vivès, Augeard et Boige grain, adopte le point de vue de l'Amicale et se déclare prêt à soutenir ses représentants et à les accompagner à l'audience demandée à Maurice Herzog. « Réunion du CA du 27 mai 1959 », *Hyper*, n° 56, supplément au n° 47 de *EP.S*, novembre 1959, p.1.

² M. Herr, *Education physique et sport en France. 1920-1980*, « Les textes officiels et l'Histoire. Analyse de trois textes relatifs à l'Education physique », in, Arnaud Pierre, Clément Jean-Paul et Herr Michel (textes réunis par), *Education physique et sport en France 1920-1980*, AFRAPS, Clermont-Ferrand, p. 281-293.

³ Seurin Pierre, Sère, Haure-Placé, Marchand *Vers une éducation physique méthodique*, cahiers de la LFEP, imprimerie Bière, Bordeaux, 1949.

de la gymnastique construite, la deuxième à la gymnastique fonctionnelle incluant les procédés de la Méthode naturelle et les jeux sportifs. À l'éclectisme syncrétique des IO de 1945 se substitue ainsi un éclectisme synthétique⁴. Si les IO de 1945 organisaient l'assemblage des différentes méthodes dans un hypothétique programme annuel, les IO de 1959 imposent le regroupement des exercices qui en sont issus dans un cadre unitaire : celui de la leçon d'éducation physique. Cette volonté de rationalisation permet d'exercer un contrôle plus strict sur le travail des enseignants. Si cet aspect du texte va dans le sens d'un des objectifs de Maurice Herzog, il ne satisfait pas du tout sa volonté de moderniser l'enseignement de l'éducation physique. Le texte préparé par l'Inspection générale fait allusion aux pratiques sportives et principalement, aux séances de plein air. Mais il conserve le côté empesé d'une éducation physique traditionnelle. Pour les partisans de la Fédération Française de Gymnastique Éducative, il s'agit principalement de lutter contre l'aspect récréatif qui se dégage des pratiques sportives. Ils lui opposent la valeur éducative des exercices construits. Ceux-ci sont fastidieux car leur efficacité demande de la répétition. Ils sont considérés, à l'instar de la grammaire ou des gammes musicales, comme une ascèse nécessaire pour permettre, une fois le corps de l'enfant suffisamment éduqué, la libération rassérénée des énergies. Cette conception rétrograde tranche avec l'aspect novateur et motivant que certains veulent introduire dans l'éducation grâce à l'éducation physique et sportive. Maurice Herzog mesure rapidement que la réforme qu'il veut initier à partir des pratiques sportives devra passer sans tenir compte de l'avis de l'Inspection générale.

En ayant recours à l'Inspection générale, le CA de l'Amicale n'obtient pas de soutien efficace pour améliorer ses relations avec le haut-commissaire. Au contraire, la proximité des responsables de l'Amicale et des inspecteurs généraux a pu faire naître une confusion dans l'esprit de Maurice Herzog. Il a sans doute associé, dans un même ensemble, la structure de l'Inspection générale et celle de l'Amicale de l'ENSEP

■ Le soutien fatal de Jacques Flouret

À de nombreuses reprises, le secrétaire général Gabriel Boigegrain, utilise le même mode de fonctionnement qu'avec l'ancienne administration et sollicite une entrevue auprès de Maurice Herzog pour évoquer « ...les problèmes extrêmement importants concernant la vie et l'avenir de nos Ecoles Normales Supérieures d'Education

⁴ Voir pour plus de détail sur cette distinction l'article de Jacques Prévost, « Éloge de l'éclectisme », dans STAPS, préparation au CAPEPS, ADCRAPs, Clermont-Ferrand, 1987, p. 35-64.

Physique... »⁵. Il se heurte d'abord à des refus polis et les responsables de l'Amicale en sont décontenancés. Ils obtiennent enfin une réponse favorable pour le 29 juin 1959. Cette audience importante est préparée au sein du CA du 9 juin 1959. Contrairement à la stratégie développée auprès de Gaston Roux, dans laquelle chaque entrevue était l'objet d'une question précise, ils tentent de rassembler toutes les demandes et questions du moment pour cet entretien. Dans le contexte de la période et compte tenu de la représentation que se fait Maurice Herzog de l'Amicale, le projet des membres du CA se révèle très ambitieux, voire démesuré. Après une présentation classique de l'Amicale, il s'agit, ni plus ni moins que protester contre les décisions prises par Herzog à propos des ENSEPS⁶ et d'exiger que « l'Amicale soit consultée pour tout ce qui touche aux questions de l'éducation physique ; la réforme du professorat, les programmes, les nominations dans les ENSEPS »⁷. La réaction de Maurice Herzog est vive. Les représentants de l'Amicale sont aussitôt interpellés « ...au sujet des élèves des Ecoles Normales Supérieures d'Education Physique, éliminés lors du concours de classement de mai 1959, comme de la vacuité du petit bureau dont nous disposons dans les locaux du Haut-commissariat pour abriter notre revue Education Physique et Sport⁸ ».

Jacques Flouret s'est proposé, fidèle à sa promesse, d'accompagner le groupe des amicalistes composé de Mireille Fromentel, André Augéard, Gabriel Boigegrain et Jean Vivès, pour renforcer leurs propos par sa présence. Cette initiative des membres du CA peut être considérée comme une erreur fatale. Aux yeux des amicalistes, tout portait à croire pourtant qu'un équilibre devait s'établir dans cette partie de face à face qui se jouait entre le pouvoir politique et les techniciens de l'éducation physique en place depuis des années et qui faisaient parfaitement fonctionner les divers rouages de l'Education physique et du Sport. Mais, c'était sans compter sur les conséquences induites par les agissements et les sentiments des différentes personnalités en présence.

Jacques Flouret, ancien directeur de l'ENSEP jeunes gens, de 1951 à 1954 est directeur de l'OSSU⁹ depuis 1938. C'est un ancien professeur d'éducation physique qui a été international d'athlétisme et capitaine de l'équipe de France de basket-ball. Vice-

⁵ Boigegrain Gabriel, *Courrier adressé à Monsieur le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports*, 15 mai 1959, archives de l'AEPS, pièce 1959-21.

⁶ En dire plus...

⁷ « Audience de M. Herzog », *Hyper*, n° 56, supplément à *EP.S* n° 47, p. 2.

⁸ Boigegrain Gabriel, *Courrier adressé à Monsieur le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports*, 9 juillet 1959, archives de l'AEPS, pièce 1959-33.

⁹ Office du Sport Scolaire et Universitaire.

président de la Fédération française de Basket-ball, il est très reconnu dans les milieux de l'Éducation physique et du Sport. Il jouit d'une grande autorité morale à son poste de directeur de l'OSSU. N'oublions pas qu'il a été appelé en 1951, à la direction de l'ENSEPS jeunes gens en remplacement de Poirion, pour régler un problème majeur d'autorité suite à des manifestations d'élèves. Sous sa responsabilité, la fédération scolaire et universitaire s'est grandement développée. C'est un homme d'une grande stature, physique et morale. L'ensemble de la profession le surnomme « le Grand ». Il parle fort, parfois crûment. Il est écouté et craint. Dans les réunions auxquelles il assiste, son opinion est attendue et souvent décisive. Il partage ses bureaux de l'OSSU, rue de Châteaudun, avec ceux du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Sa personnalité contraste avec celle de Maurice Herzog. Ils ne s'apprécient pas. L'emprise que possède Flouret sur le sport scolaire et universitaire gêne le projet de Maurice Herzog. Ce dernier souhaite établir une filiation directe entre le sport civil et le sport scolaire et universitaire, afin que cet organisme devienne réellement le réservoir des clubs sportifs français. Or, Flouret prenant appui sur sa grande expérience du milieu sportif, préconise de faire une distinction très nette entre le sport professionnel et le sport éducatif. Au cours d'un débat organisé le 9 juin 1959 par le comité Pierre de Coubertin il expose les idées qu'il a précédemment développées dans un rapport demandé par le Comité National des Sports¹⁰. Il n'y a aucune ambiguïté dans son rapport. En proposant la séparation du sport scolaire et universitaire du sport spectacle professionnel, il veut aboutir à montrer la différence des objectifs de ces deux orientations sportives. Cette discrimination nette et franche tranche avec le projet de Maurice Herzog de mettre au service de la réussite sportive de la nation la composante scolaire et universitaire. Ainsi, selon le journal *l'Équipe*, cette position fait de l'organisme sportif scolaire et universitaire un « état dans l'état », une « Bastille à prendre ».

En août 1959, un prétexte politique donne l'occasion à Maurice Herzog de se débarrasser de Flouret et d'envisager la refonte de l'OSSU. Cet épisode devient « l'affaire des visas »¹¹. Lors des Jeux universitaires de Turin, l'Italie ne remet pas aux étudiants de la Chine populaire et de la Corée du Nord leurs visas pour leur permettre de

¹⁰ *Revue de l'OSSU*, non datée, « Faut-il séparer le sport professionnel du sport éducatif ? », archives personnelles de Jean Zoro. Rappelé par Jean Guilhem dans « Pour que vive l'OSSU », article du journal *La Dépêche*, daté du 17 octobre 1959.

¹¹ Arnaud Pierre, *Sport-Histoire*, n° 2, « L'affaire des Visas. De l'OSSU à l'ASSU. Le conflit Flouret/Herzog », PUB (Bordeaux), 1992, p. 40-74.

se déplacer à la manifestation sportive organisée par la FISU¹². Le 18 août, à la demande de M. Dreyer, président du bureau permanent de l'OSSU, Jacques Flouret expédie un télégramme de protestation au ministère des Affaires étrangères italien. Cette démarche est en parfaite harmonie avec la ligne de conduite de la FISU qui proteste auprès du comité d'organisation et demande que l'Italie exécute les engagements pris pour la délivrance des visas. Cependant, Flouret n'a pas averti le Haut-commissariat. C'est une faute diplomatique grave aux yeux de Maurice Herzog qui peut, selon lui, mettre la diplomatie française en danger.

« M. Flouret aurait donc commis une faute en expédiant le télégramme...sans au préalable en avoir averti le Haut commissariat. Et, ajoutait M. Herzog, cette action était de nature à mettre la diplomatie française en difficulté devant l'ONU où, sur la question algérienne, la Corée du Sud pouvait désormais prendre une position hostile à la France¹³. »

Plusieurs journalistes soulignent que cet argument avancé par M. Philip, le directeur de cabinet de Maurice Herzog, ne peut tenir. En effet, à cette date, la Corée du Sud ne fait pas partie de l'ONU. Commence alors un bras de fer entre Maurice Herzog et Jacques Flouret. Leur confrontation a des répercussions sur le fonctionnement des compétitions scolaires et universitaires. Cet épisode devient alors « l'affaire Flouret ».

En raison de sa forte personnalité et de ses idées contraires au projet de Maurice Herzog, Flouret n'est donc pas le meilleur appui possible pour les dirigeants de l'Amicale lors de leur entrevue décisive auprès du haut-commissaire ce 29 juin 1959.

■ Insistance du secrétaire général de l'Amicale

Lors de l'entretien du 29 juin, agacé sans doute par l'aplomb des amicalistes, Maurice Herzog pour clore l'entretien, invite le secrétaire général de l'Amicale à lui rappeler par courrier les différents points évoqués au cours de l'entretien. Il souhaite sans doute donner l'occasion aux amicalistes d'atténuer leur propos. Mais Gabriel Boigegrain reste dans la logique de la confrontation. Son courrier du 9 juillet est très édifiant sur ce sentiment de certitude qui habite les dirigeants de l'Amicale. Ses expressions ne traduisent pas du tout un désir de soumission à l'autorité du haut-commissaire. Bien au

¹² Fédération Internationale du Sport Universitaire.

¹³ M. Philip Olivier, directeur de cabinet de Maurice Herzog, *L'OSSU*, du 20 octobre 1959.

contraire, les verbes employés sont forts et montrent une insistance déplacée¹⁴. Boigegrain reprend les arguments et les demandes développés en CA. Le ton de ce courrier convient aux membres consultés du CA. Jean Vivès ajoute même au dos d'une copie du courrier, des encouragements à l'égard de Boigegrain pour l'esprit et la qualité de la rédaction de sa lettre.

Ces expressions fortes, impérieuses, à l'adresse du personnage politique choisi par le général de Gaulle pour régenter leur profession, situent la volonté des membres du CA de l'Amicale d'être des partenaires, certes situés professionnellement dans l'action pédagogique, mais dont la représentativité les hisse à la hauteur des décideurs. La pratique quotidienne du métier, l'autorité que dégage l'enseignant d'éducation physique des ENSEPS, la réussite qui s'y attache, sont des éléments qui forment la conviction profonde d'une position morale irremplaçable. Ce sentiment traduit toutefois une certaine candeur qui ne sera désormais plus la caractéristique essentielle des relations qui s'installeront entre le haut-commissaire et ses différents partenaires. À notre avis, cette entrevue et la suite qui lui est donnée par Boigegrain sont des erreurs décisives sur le plan relationnel avec Maurice Herzog. À partir de cette date, les responsables de l'Amicale ne feront que subir les décisions prises par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports sans pouvoir en influencer les orientations.

■ Après la rencontre du 29 juin 1959, les responsables de l'Amicale ne pourront plus s'entretenir directement avec Maurice Herzog. Ils seront désormais reçus par M. Bazennerye, le sous-directeur de l'Éducation physique, des Sports et du Plein air. Certains des points abordés dans la lettre de Boigegrain à Maurice Herzog seront d'ailleurs réglés avec les représentants syndicaux. La demande d'extension des bureaux pour la revue *EP.S* devait se concrétiser au cours de la redistribution des locaux du Haut-commissariat, rue Châteaudun. Une réponse différente, mais conforme à l'état d'esprit des relations du moment, est donnée :

« Malheureusement, des nécessités impérieuses m'ont contraint d'affecter au rez-de-chaussée de l'immeuble sis rue de Châteaudun, deux pièces à la Sous-direction de la Jeunesse et de l'Éducation

¹⁴ Boigegrain Gabriel, *courrier adressé à M. le Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports*, daté du 9 juillet 1959, archives de l'AEEPS, dossier courrier 1959, pièce 1959-33.

populaire. Il en résulte pour l'Inspection générale et pour la revue « Education Physique et Sport » une gêne momentanée que je n'ignore pas¹⁵. »

Ainsi, lors d'une opération dite de restructuration, l'Inspection générale et l'Amicale, unies dans une même disgrâce, subissent les « foudres » de Maurice Herzog. D'autres décisions seront prises dans le même esprit. Elles attestent la volonté de Maurice Herzog de se passer des organisations qui représentent un frein pour sa politique sportive en direction de la jeunesse. Toutes les structures administratives qui touchent à l'Education nationale doivent être contournées. L'Inspection générale de l'Education physique, les ENSEPS et leur Amicale, qui sont très attachées à l'intégration complète de l'éducation physique au sein de l'Education nationale, sont de celles-là.

2) Des décisions équivoques du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports

Malgré de nouvelles rencontres repoussées et mises au compte d'un emploi du temps chargé, les élus du bureau espèrent en des jours meilleurs. Mais, certaines déconvenues naissent à la suite de décisions aigres douces comme celle de la présentation du nouveau directeur de l'ENSEPS jeunes gens. Raymond Gratereau est un Ancien de l'ENSEP. Cela satisfait les représentants de l'Amicale qui revendiquaient la nomination d'un des leurs. Cependant, Gratereau n'est pas intronisé par Maurice Herzog, mais par Orjollet, Inspecteur général.

Des faits positifs par la suite, viennent reconforter le bureau de l'Amicale. De nombreuses personnalités des ENSEPS reçoivent des distinctions honorifiques au cours de l'année 1960. Palmes académiques, Mérite sportif ou médailles d'honneur de la Jeunesse et des Sports échoient en nombre sur les professeurs et le personnel administratif des ENSEPS¹⁶. Pourtant, pratiquement au même moment, un décret réglementant les « conditions dans lesquelles les professeurs d'éducation physique sont appelés à donner un enseignement dans les ENSEPS¹⁷ » introduit des limitations drastiques à l'exercice des professeurs des ENSEPS et écorne leur statut. Désormais, il

¹⁵ Herzog Maurice, *Courrier à l'attention de M. Boigegrain, secrétaire général de l'Amicale des Anciens Elèves de l'ENSEP*, daté du 7 octobre 1959.

¹⁶ « Distinctions honorifiques », *Hyper*, supplément au n° 52 d'*EP.S*, novembre 1960, p. 6.

¹⁷ Décrets n° 60-18 et 60-19 du 9/01/1960, concernant le statut des ENSEP et le diplôme supérieur, *J.O.* du 15/01/1960, p. 464-465.

est reconnu aux professeurs des ENSEPS une haute qualification puisqu'un diplôme supérieur devient nécessaire pour y enseigner. Cependant, ce diplôme ne sera accordé qu'à la moitié seulement des enseignants en fonction depuis plus de cinq ans. De plus, l'affectation dans les ENSEPS devient limitée à cinq années, renouvelables une fois seulement.

Nous avons la conviction que Maurice Herzog, indisposé par les mouvements de revendication des élèves des Ecoles normales au cours des années qui ont précédé sa nomination, tente de prendre le contrôle de ces établissements. Cette reprise en main passe nécessairement par celle des professeurs qui y exercent. En limitant leur temps d'exercice, il évite leur sclérose pédagogique et surtout une accoutumance aux lieux. Exerçant dans un temps plus court, les professeurs sont moins attachés à leur établissement d'exercice. Leur approche est moins affective et par voie de conséquence, l'acharnement à le défendre moins véhément. De plus, les enseignants deviennent soumis à une décision administrative en raison des conditions de renouvellement. En accordant des distinctions à certains, il fait un *distinguo* parmi les enseignants : il accorde aux uns sa confiance et montre son agacement aux autres. Ces différentes décisions, qui paraissent en opposition, nous semblent au contraire faire partie d'une stratégie organisant le recadrage des structures et des personnels. Ainsi, Maurice Herzog, en quelque sorte, souffle le froid et le chaud sur les ENSEPS. Il éteint les passions d'un côté et attise le feu sacré du sport de l'autre.

Face à ces décisions contradictoires à leurs yeux, les responsables de l'Amicale demeurent dans l'expectative. Bien entendu, le CA de l'Amicale réagit à la suite de la publication des décrets de janvier 1960 sur les ENSEPS. Mais, la motion proposée et votée au CA du 16 février 1960 montre bien l'ambiguïté et la déstabilisation du groupe amicaliste. Dans le texte le CA constate avec satisfaction les articles des décrets qui accordent du prestige à leur Ecole mais s'élève avec force sur les conséquences induites par d'autres articles concernant le statut des professeurs¹⁸.

Le Haut-commissariat n'a pas une ligne directrice égale devant les projets soumis à son approbation par les responsables de l'Amicale. Dans cet ensemble de décisions, accordant pour certains programmes une aide et pour d'autres opposant un refus, il nous faut pour comprendre, tenir compte de la personnalité de chaque porteur de projet. Chaque action est en effet organisée par un responsable qui est la personne de référence.

¹⁸ « Motion », *Hyper*, supplément au n° 50 de *EP.S*, mai 1960, p. 2.

Le voyage à l'occasion des Jeux olympiques de Rome organisé par Jean Vivès est favorablement accueilli par le Haut-commissariat. Par contre, la célébration du trentenaire de l'ENSEP, proposée par Jean Guimier, est acceptée avec une grande méfiance. Elle n'aboutira pas. C'est ainsi que les membres du Bureau de l'Amicale voient au fur et à mesure des événements leur position se marginaliser, sans véritablement saisir, tout du moins au début, les bouleversements stratégiques dont ils se sentent victimes.

Désormais, les décisions de Maurice Herzog prennent effet. L'Amicale devra déménager dans l'enceinte de l'INS le local abritant la revue *EP.S*. La rentrée des ENSEPS s'alignera sur les petites classes de l'enseignement secondaire. Ce sont des exemples de mesures d'autorité considérées comme vexatoires. D'autres seront plus spécifiquement axées sur les ENSEPS et sur la structuration technique de la revue, amoindissant l'autorité symbolique qu'avaient gagnée les représentants de l'Amicale au cours de la IV^e République. Les pratiques en vigueur sous la IV^e République sont révolues. Il s'agit, avec la création d'un Haut-commissariat, d'une reprise en main par l'État de ses structures administratives. Elle passe par la mise à distance de certaines personnalités extérieures au service.

« ... la création simultanée de la Vème République et du haut-commissariat sonne le glas de bien des pratiques institutionnelles en usage sous la IVème République¹⁹. »

3) La stratégie de Maurice Herzog néfaste à l'Amicale

Comme le rappelle Jean-Luc Martin²⁰, Maurice Herzog utilise l'arme de la séduction pour parvenir à convaincre toutes les structures auxquelles l'orientation de sa politique va être confrontée. Jean-Luc Martin le décrit comme un décideur habile et prudent agissant tout en finesse. Il n'est issu ni du monde de l'enseignement ni de celui du sport malgré sa passion pour l'alpinisme. Son engagement au sein du Club alpin français l'a davantage orienté vers des actions en faveur de la jeunesse ou du sport loisir. Son

¹⁹ Cette phrase de Jean-Luc Martin qui met un terme à un paragraphe consacré à l'affaire Flouret dépeint le climat général dans lequel se nouent désormais les relations entre les anciens partenaires. Cf. Martin Jean-Luc, *Histoire de l'éducation physique sous la Vème République. L'élan gaullois, 1958-1969*, Vuibert, Paris, 2004, p. 26.

²⁰ Martin Jean-Luc, *ibid.*, plus particulièrement chapitre 3 : prudence et habileté : la stratégie de la séduction.

activité principale se situe au sein de groupes industriels français prestigieux tels que Thomson et Kléber Colombes²¹. C'est un administrateur reconnu, un chef de file et un meneur d'hommes.

Au cours des deux premières années de son mandat, Herzog jauge les forces en présence avant d'avancer une stratégie pour atteindre les objectifs fixés au Haut-commissariat. Les professeurs d'éducation physique sont sous l'autorité de ses services et il tient à les y garder²². Avec les maîtres d'éducation physique, ce sont les seuls acteurs du domaine des activités physiques formés professionnellement. Il espère pouvoir compter sur eux, leur statut de fonctionnaire les y contraignant. Selon l'expression même de Maurice Herzog, le corps enseignant d'éducation physique constitue une « petite armée ²³ » mise à sa disposition.

Les enseignants d'éducation physique sont constitués de deux corps professionnels distincts. Les maîtres d'éducation physique sont destinés à enseigner à l'origine dans le secteur postscolaire et les professeurs d'éducation physique dans l'enseignement secondaire. Parmi les professeurs se distinguent ceux qui sont passés par les ENSEPS et ceux qui ont été formés par les IREPS²⁴ ou les CREPS²⁵. L'Amicale est une association qui concerne presque exclusivement les professeurs formés par les ENSEPS. Que représente-t-elle, numériquement parlant, dans cet ensemble de professionnels qui assurent l'éducation physique de la jeunesse française ?

Sur les 6 818 postes d'enseignants inscrits au budget 1958 de la Jeunesse et aux Sports²⁶, Michaël Attali distingue 3 679 postes de professeurs et 2 091 postes de maîtres d'EPS. Les autres postes budgétaires sont partagés entre les chargés d'enseignement,

²¹ Martin Jean-Luc, *ibid.*, p. 17.

²² Depuis 1956, le SNPEP, dans le cadre de la réorganisation de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports, lance une campagne en faveur de la création au sein de l'Education nationale d'une Direction de l'Education physique scolaire et universitaire de façon indépendante de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports. M. Billeres, ministre de l'Education nationale, comme l'atteste les comptes-rendus d'audience accordée aux représentants du SNPEP, semble disposé à ce changement structurel. Cette action syndicale, loin de s'arrêter à la création du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, est au contraire relancée dès le printemps 1958. Herzog qui tient à garder les enseignants d'éducation physique sous sa responsabilité use d'arguments convaincants auprès de Néaumet. Lors de l'audience du 17 décembre, il répond à Néaumet qui l'interroge sur ce point : « Je connais votre mandat et je comprends vos scrupules, mais je tiens à vous dire que je pense profondément que ce serait une lourde erreur de votre part que de quitter cette maison dans laquelle je me considère comme devant être votre défenseur ». « Compte rendu de l'audience du 17 décembre 1958 », *Bulletin du SNPEP*, n° 65, p. 4.

²³ Herzog Maurice, témoignage du 13 octobre 1994, in Martin Jean-Luc, *op. cit.*, p.37.

²⁴ Instituts Régionaux d'EPS.

²⁵ Centres Régionaux d'EPS.

²⁶ Michael Attali, *Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique. 1945-1981*, L'Harmattan, Paris 2004, p. 112.

618 postes, et les maîtres auxiliaires qui sont des personnels ayant la plupart du temps effectué des études en EPS dont le parcours s'est interrompu avant le CAPEPS.

À la rentrée 1958, on compte 1 594 professeurs formés dans les ENEPS depuis la création de l'ENEP en 1933. Les Anciens n'occupent pas tous un poste d'enseignant. Nous avons vu par ailleurs que leurs carrières se sont parfois orientées vers des postes de responsabilité administrative. La proportion est de l'ordre de 30 % approximativement pour l'ensemble. De plus, tous les anciens n'adhèrent pas à l'Amicale malgré les appels incessants du Bureau. En 1958, il y a 810 membres adhérents. Nous percevons bien que l'Amicale ne représente pas une force numériquement puissante pour un administrateur raisonnant à l'appui de statistiques.

Sans vouloir humilier cette association qui revendique une position d'interlocuteur privilégié, Maurice Herzog l'ignore. Il va flatter ses dirigeants tout en signifiant que les décisions importantes en matière d'éducation physique et sportive se situent désormais à un autre niveau. Il n'est pas question, semble-t-il - et ce sera la règle pour tous les problèmes administratifs et économiques traités par les responsables de la V^e République - que les problèmes de l'enseignement de l'éducation physique soient débattus et réglés ailleurs que dans le giron ministériel.

Jean-Luc Martin, analysant le bilan de Maurice Herzog à la tête des services de la Jeunesse et des Sports de 1958 à 1966, trace un portrait plutôt hagiographique de ce personnage politique passionné par son action²⁷. Il le présente comme « ...un homme qui abhorre les conflits, prône sans relâche la concertation et dont la démarche est le plus souvent empreinte de prudence et de diplomatie²⁸ ». Pour lui, il ne fait aucun doute que « l'accusation d'autoritarisme dont la postérité semble avoir abusivement entaché sa gestion²⁹ » est due aux médias. Lors de son départ en 1966 faisant le bilan de son action, certains journaux jugent sa gestion autoritaire vis-à-vis du mouvement sportif. Pour Jean-Luc Martin, les journalistes confondent autoritarisme et utilisation de l'autorité de l'État lorsque toutes les voies de la négociation sont épuisées. Récusant fermement les accusations de manichéisme de Maurice Herzog, il concède toutefois que son « habileté manœuvrière n'est guère appréciée par ses adversaires³⁰ ». Quant à nous, nous avons la

²⁷ « Ce n'est pas un poste que je quitte. Ce n'est pas un poste, ni un métier, c'est une mission, une passion ». Guy Lagorce, « Le nouveau ministre semble surtout intéressé par la jeunesse », *L'Équipe* du 12 janvier 1966.

²⁸ Martin Jean-Luc, *op. cit.*, p. 136.

²⁹ Martin Jean-Luc, *ibid.*, p. 144.

³⁰ Martin Jean-Luc, *ibid.*, p. 122.

conviction que son acharnement sur les personnes qui représentaient un frein à la mise en place de sa politique, était au moins aussi intense que son habileté à utiliser tous les rouages légaux possibles pour éviter que les problèmes soulevés deviennent directement conflictuels. Son opinion faite, il n'affronte pas directement ses adversaires mais cherche le moyen légal pour intervenir sur eux.

Maurice Herzog doit cependant convaincre les enseignants d'EPS pour associer ce corps professionnel de qualité à son projet. S'allier les syndicats des enseignants est la seule réponse possible à son obligation de recherche de partenaires.

4) Transformation des relations de l'Amicale avec le SNPEP

■ L'harmonie...

L'Amicale et le syndicat des professeurs d'EPS ont toujours entretenu des liens étroits tout en différenciant leurs approches des problèmes de l'Education physique. A la Libération, lors de la reprise des activités, certains enseignants ont pu voir un moment dans l'Amicale un ersatz de syndicat, en raison de ses objectifs affirmés de défense des ENSEPS et de l'Education physique. Une mise en garde très nette du secrétaire général les engagea aussitôt à faire une distinction entre les deux structures :

« Je vous mets en garde contre certaines idées que se font quelques camarades de l'Amicale. Ce n'est pas une succursale de syndicat ; autrement dit nous ne nous occupons pas des questions administratives qui regardent seulement les organismes accrédités pour s'occuper de vos intérêts personnels. L'Amicale a un autre sens ; elle fait son possible pour établir un lien moral entre tous les ex-normaliens, maintenir l'esprit de l'Ecole et ses traditions ; elle a un rôle d'entraide et de secours à remplir et c'est surtout là son véritable sens³¹. »

Par la suite, cette séparation des rôles des deux organismes ne posa aucun problème. Nous avons montré dans un chapitre précédent comment les actions des deux structures se sont volontairement distinguées et précisées sur la ligne suivante : au syndicat les problèmes administratifs et réglementaires de la profession et à l'Amicale la défense des ENSEPS et les questions de nature pédagogique et de formation.

Cette répartition harmonieuse des rôles a été favorisée par l'engagement simultané de nombreux professeurs dans les deux structures. La privation des droits syndicaux des

³¹ Allemandou André, « Le coin du secrétaire », *Bulletin de l'Amicale*, n° 2, p. 3.

années d'Occupation et l'espoir qu'a fait naître la Libération ont provoqué une vague importante d'engagement militant et associatif. Ces années d'après-guerre ont été particulièrement marquées par l'esprit de solidarité et de militantisme. Il s'est exprimé aussi dans le domaine de l'Education physique. C'est pourquoi les Anciens participent à la fois au fonctionnement de l'Amicale et du syndicat. Ils y occupent les fonctions principales comme le montrent les tableaux suivants :

Tableau 1 : Composition du bureau syndical en 1946

Noms	Promotions de l'ENEP et ENSEP	Fonction au SNPEP
Surrel	1933-1935	Secrétaire général
Ricard	1934-1935	Secrétaire corporatif
Dutartre	1933-1935	Trésorier
Lhez	1933-1935	secrétaire administratif adjoint
Léon	1940-1942	Secrétaire corporatif adjoint
André	1933-1935	Gérant du bulletin
Roland	1936-1938	Gérant adjoint du bulletin
Gonce	Professeur à l'ENSEP	Responsable commission pédagogique
4 membres du Bureau syndical sur 8 sont des anciens de l'ENEP ou de l'ENEPS : Mmes Bazet (1933-1935) et Aubert (1934-1936) et MM. Deschamp (1939-1941) et Cortot (1940-1942)		

Tableau 2 : Composition du Bureau syndical en 1952³²

Noms	Promotions de l'ENEP et ENSEP	Fonction au SNPEP
Surrel	1933-1935	Secrétaire général
Ricard	1934-1935	Secrétaire corporatif
Dutartre	1933-1935	Trésorier
Le Bot	1940-1942	secrétaire administratif adjoint
Léon	1940-1942	Secrétaire corporatif adjoint
Boutillier	Non ENEP	Gérant du bulletin
Mme Trouette	Non ENEP	Trésorière adjointe
6 membres de la Commission Administrative sur 10 sont des anciens de l'ENEP ou de l'ENEPS : Cassagne (1933-1935), Germain (1939-1941), Mascret (1940-1942), Ochin (1941-1943), Piollet (1944-1946) et Trincal (1950-1953). Sur 17 secrétaires régionaux du SNPEP, 11 sont des anciens et 1, Hivert, sera fait membre d'honneur de l'Amicale.		

³² *Bulletin SNPEP* n° 28, décembre 1951-janvier 1952.

Tableau 3 : Composition du bureau syndical en 1954³³

Noms	Promotions de l'ENEP et ENSEP	Fonction au SNPEP
Boutillier	Non ENEP	Secrétaire général
Ricard	1934-1935	Secrétaire corporatif
Dutartre	1933-1935	Trésorier
Surrel	1933-1935	Secrétaire général adjoint
Le Bot	1940-1942	Trésorier adjoint
Néaumet	Non ENEP	Secrétaire corporatif adjoint
Sapin	1940-1943	Gérant du bulletin
Germain	1939-1941	Gérant adjoint du bulletin
Lepève	1945-1947	Responsable des questions pédagogiques
4 membres de la Commission Administrative sur 7 sont des anciens de l'ENEP ou de l'ENEPS : Mme Ruault (1935-1937), MM Cassagne (1933-1935), Carbonnel (1952-1955 élève), Mascret (1940-1942). Sur 17 secrétaires régionaux du SNPEP, 13 sont des anciens de l'ENEP, de l'ENEPS ou de l'ENSEP.		

■ ...Altérée par les répercussions politiques

Cette entente entre les deux organisations se prolonge jusqu'au milieu des années 1950 malgré les soubresauts provoqués par les revendications des élèves des ENSEPS lors des mouvements sociaux de novembre et décembre 1947. En 1948, la création de la FEN à laquelle s'affilie le SNPEP, évite une polarisation politique du mouvement syndical dans l'enseignement, comme c'est le cas dans d'autres domaines d'activités. Les différends politiques se règlent donc en interne dans les organisations enseignantes. Cependant, une partie des adhérents du SNPEP sont militants ou sympathisants communistes. Ils fondent un syndicat spécifique de l'Education physique au sein de la CGT, tout en restant adhérents au SNPEP. Le SNPEP est alors composé de deux tendances, l'une « autonome » et apolitique, en réalité sympathisante socialiste et l'autre, minoritaire, communiste affirmée. Malgré les divergences d'opinion exprimées dans les ENSEPS, à l'Amicale ou au SNPEP entre les syndicalistes proches de la SFIO et ceux du Parti communiste, les structures amicaliste et syndicale travaillent en complémentarité et surtout sans rivalité, tant que les membres dirigeants de ces deux structures font partie du même courant d'idées.

Ce sont alors les « autonomes »³⁴ qui détiennent l'essentiel des postes à responsabilité dans les trois structures : au conseil des professeurs des ENSEPS, à l'Amicale et au

³³ *Bulletin SNPEP* n° 37, mars-avril 1954

SNPEP. Cependant, cette autonomie n'est qu'apparente car à la direction des différentes structures enseignantes, se placent souvent des sympathisants de la SFIO.

« La profondeur des liens existants entre la SFIO et les directions des syndicats enseignants relève de l'évidence, notamment par l'entremise de l'adhésion de nombreux dirigeants de la FEN à ce parti³⁵. »

Mais le combat en interne des « cégétistes »³⁶ existe bel et bien dans ces trois structures de l'éducation physique. Lorsqu'en 1954 le Parti communiste demande aux militants de rejoindre les rangs des syndicats de la FEN pour s'y grouper et parvenir aux postes de direction, cette lutte interne se radicalise. Elle se concrétise avec la présentation de candidats « cégétistes » aux élections du congrès du SNPEP de novembre 1955³⁷. La situation dans les ENSEPS et particulièrement les conséquences du traitement syndical de l'arrêté du 29 septembre 1955 sur l'organisation de l'enseignement dans les ENSEPS créent des conditions favorables à l'émergence d'un climat syndical revendicatif plus radical. Les « cégétistes » parviennent à rassembler une liste d'opposition qu'ils nomment « Liste d'union syndicale ». Dans cette liste, figurent des anciens de l'ENSEP, un professeur de l'ENSEPS jeunes gens et des élèves des ENSEPS³⁸. Ils demandent dans leur motion d'orientation que l'élection de la commission administrative du SNPEP soit organisée selon les modalités du scrutin de liste à la proportionnelle. À leurs yeux, cette mesure ouvrirait à leurs mandants des postes de responsabilité. À partir de ce moment-là, les relations entre les ENSEPS, leur Amicale et le syndicat sont écornées.

³⁴ Sont caractérisés ainsi les partisans favorables à une autonomisation du mouvement syndical enseignant par rapport aux partis politiques.

³⁵ Frajerman Laurent, « Pratiques et représentations de l'indépendance syndicale dans la FEN (1944-1959), communication présentée au colloque « Cent ans après la Charte d'Amiens : la notion d'indépendance syndicale face à la transformation des pouvoirs », colloque organisé par le Curapp avec l'UMR Triangle et l'Institut de sociologie de l'ULB, Amiens 11, 12, 13 octobre 2006.

³⁶ C'est le terme employé pour caractériser les adhérents du SNPEP syndiqués également à la CGT.

³⁷ À la liste présentée par la majorité sortante viennent s'ajouter cinq autres candidats : Mme Biard, MM. Castan, Deleplace, Guimier et Mérand, *Bulletin du SNPEP*, n° 45, octobre 1955, « Élections à la CA » p. 11.

³⁸ Guimier (promotion 1933-1935), Gravier (promotion 1949-1952), Cassagne (promotion 1933-1935), Mérand (promotion 1940-1942), Mlle Richet (promotion 1943-1945), Gardet Jacques (promotion 1953-1956), Henry Nicole (promotion 1954-1957), Deleplace René (promotion 1946-1948), Langlois Robert (promotion 1942-1944), Thuriot André (promotion 1948-1951). Soient 10 membres sur 15.

Tableau 4 : Les effectifs enseignants et syndicaux entre 1948 et 1958³⁹

	1948	1950	1952	1954	1955	1957	1958	1959
Professeurs (Postes budgétaire)	2885	2404	2639	2769	2919	3399	3679	3929
Total du Personnel Enseignant	5042	4413	4833	5173	5528	6448	6818	7308
Syndiqués	1085	1212	1314		1549			1700
Nombre d'Anciens adhérents à l'Amicale	475	360		678	712	974	1000	1200
Pourcentage des amicalistes/Pers Ens	9,5%	8,15%		13,1%	12,8%	15,1%	14,6%	16,4%
Nombre d'élèves des ENSEP cotisants	148							

■ ...A la brouille

Les enseignants des ENSEPS sont divisés selon leur appartenance à un ou l'autre courant syndical. Pour cette raison, la ligne défensive des enseignants face aux propositions de réforme de Maurice Herzog n'est pas unitaire.

Des actions individuelles sont menées par deux membres de la CA du SNPEP, Maurice Cassagne et Jean Guimier, auprès de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports⁴⁰ avant la tenue du comité technique paritaire réservé à la question de l'organisation des ENSEPS. Jean Guimier appartient à la tendance opposée à celle de la majorité. Pour le secrétaire général du SNPEP, Boutillier, il ne fait aucun doute que ces démarches ont affaibli l'autorité morale et l'unité du syndicat. Il démissionne « effrayé par tant d'illogisme et de désinvolture à l'égard des questions aussi essentielles⁴¹ ». Philippe Néaumet, qui le relaie à partir du congrès de 1956, garde à l'esprit la conviction que la plupart des professeurs des ENSEPS sont opposés à la direction « autonome » du SNPEP et qu'ils œuvrent auprès de leurs étudiants pour renverser la majorité dirigeante qu'il représente. Robert Mérand et Maurice Lagisquet sont principalement visés. Effectivement, les votes et les dispositions prises dans leurs sections par les élèves des ENSEPS ont de quoi interroger. Au congrès de novembre 1956, les élèves de la section de l'ENSEPS jeunes filles sont partagées et votent à égalité pour les deux listes. Les

³⁹ Attali Michaël, *Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique. 1945-1981*, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 62 et 112.

⁴⁰ Comité Technique Paritaire du 7 mai 1956. *Bulletin du SNPEP*, n° 49, avril-mai 1956.

⁴¹ Néaumet Philippe, « Editorial », *Bulletin du SNPEP*, n° 52, novembre 1956, p. 2.

élèves de la section de l'ENSEPS jeunes gens votent à 70 % pour la liste « cégétiste » qui prend le qualificatif de « liste d'union ». L'élection de leur bureau qui suit le congrès national se fait sur un programme appelé « Programme de la liste d'union 1956-1957⁴² ».

Le climat de brouille va s'accroître avec le problème des ENSEPS. Robert Mérand, responsable de la sous-section syndicale des professeurs de l'ENSEPS jeunes gens, demande au secrétaire général du SNPEP de prendre position sur « les principales questions en face desquelles nous nous trouvons placés et pour lesquelles nous estimons nécessaire de déterminer une ligne syndicale claire, précise, applicable par tous⁴³ ». Devant le manque de décision et ce qui apparaît comme de l'inertie syndicale, les élèves du cercle des étudiants communistes de l'ENSEPS prennent l'initiative d'appeler l'Amicale à la rescousse. Ils s'adressent à son vice-président qui est également un des responsables syndicaux de la tendance majoritaire. Il s'agit ni plus ni moins de créer « un Comité de défense de l'ENSEPS au sein duquel se ferait le rassemblement de tous ceux que l'avenir de notre école préoccupe, comité le plus large possible, le plus efficace possible⁴⁴ ». L'ensemble de ces initiatives et appels lancés dans toutes les directions compliquent la situation et ne favorise pas une action unitaire. Philippe Néaumet commence son mandat de secrétaire général du SNPEP dans des conditions difficiles. Des professeurs s'opposent au courant autonome. Le centre de cette opposition, se situe, selon Néaumet, dans les ENSEPS. Elle se renforcera les années suivantes.

Dans tous les entretiens que nous avons eu avec Jean Zoro portant sur les relations entre les ENSEPS, l'Amicale et le syndicat, il nous affirme que « Néaumet ne portait pas les ENSEPS dans son cœur⁴⁵ ». Nous pouvons en comprendre une des raisons. En dehors du fait qu'il ne put jamais entrer à l'ENSEPS jeunes gens comme élève, Néaumet a certainement nourri tout au long de sa carrière syndicale un ressentiment à l'égard d'une institution qui a fourni les bataillons les plus importants à son opposition syndicale. Cette aversion est aussi nourrie par l'antagonisme politique. Néaumet est un militant socialiste SFIO et signe des articles dans son bulletin sous le pseudonyme de Gaston

⁴² Néaumet Philippe, « Votre syndicat », *Bulletin du SNPEP*, n° 53, décembre 1956, p. 2.

⁴³ Mérand Robert, *Lettre adressée au Secrétaire général du SNPEP, copie faite au Secrétaire général de l'Amicale*, datée du 29 juin 1959, archives de l'AEEPS, pièce 1959-29.

⁴⁴ *Lettre manuscrite parvenue à Ricard*, datée du 13 mai 1960, archives de l'AEEPS, pièce 1960-20.

⁴⁵ Entretiens du 20 avril 2006 et 16 juin 2006 à Croissy.

Jacques⁴⁶. Le contexte politique de la période alimente abondamment la rivalité entre les deux principaux partis de gauche. Au sein du SNPEP, Philippe Néaumet est opposé aux membres de la tendance « liste d'union » dont la plupart des membres, professeurs à l'ENSEPS, élèves et anciens élèves de l'ENSEP, sont des militants ou sympathisants communistes⁴⁷. La totalité des enseignants des ENSEPS n'est cependant pas « unitaire ». Les deux tendances du syndicat existent au sein des ENSEPS. Mais la tendance « unitaire » est nettement la plus active. Si bien qu'en occupant tout l'espace, elle apparaît comme dominante pour un observateur extérieur.

Le CA de l'Amicale est loin de représenter une opposition à la tendance majoritaire du SNPEP. Principalement, parce qu'au sein de l'association les problèmes politiques et syndicaux ne sont pas abordés. Les enseignants d'éducation physique qui militent à l'Amicale s'engagent avant tout sur des questions pédagogiques. Seul, le sujet de la défense des ENSEPS déborde ce cadre. Il demeure un problème qui préoccupe les Amicalistes car le devenir de leurs écoles est lié à celui de leur association. Il n'y a donc aucune confusion de rôle entre l'Amicale et les membres de la tendance « unitaire » des ENSEPS. Les membres du bureau du SNPEP ont toutefois de la difficulté à considérer cette association comme totalement neutre. En 1958, seulement quatre membres sur sept sont des Anciens de l'ENSEP. Et parmi les neuf Anciens présents dans le conseil d'administration du SNPEP, cinq sont de la tendance « liste d'union ». Cette représentation des Anciens dans le SNPEP a de quoi faire douter les membres du bureau du SNPEP des bonnes intentions des Anciens de l'Amicale à leur égard. Cette suspicion a d'ailleurs des répercussions directes sur la composition du CA de l'Amicale. Certains membres du CA de l'Amicale, élus sur la liste syndicale « autonome », négligent leur activité associative persuadés d'être dans une structure « ennemie ». À la suite d'un amical rappel à l'ordre, ils préfèrent démissionner⁴⁸. Si bien que les membres du Bureau syndical ne font plus partie en 1958 du CA de l'Amicale comme c'était le cas jusqu'à la

⁴⁶ Il écrit en particulier un article intitulé « Education physique, Sports-Loisirs, Education populaire » dans un supplément à la *Documentation politique* n° 162 du 25 décembre 1954, et qui sert de programme en matière d'Education physique et de Sport pour le parti socialiste SFIO.

Attali Michaël, Saint-Martin Jean, *L'éducation physique de 1945 à nos jours*, Armand Colin, Paris, 2004, p. 61.

⁴⁷ Citons Guimier, Mérand, Deleplace, Berge.

⁴⁸ C'est le cas de Thuriot, élu amicaliste et élu de la liste « autonome » du syndicat. *Courrier de Boigegrain* du 17 avril 1959, archives de l'AAEPS, p. 1959-13.

moitié des années 1950. C'est en qualité d'invité officiel, que le secrétaire général du SNPEP participe comme observateur aux assemblées générales de l'Amicale⁴⁹.

Renforcé par les nombreux témoignages de considération que prodigue Maurice Herzog aux responsables du SNPEP, à Philippe Néaumat en particulier, ceux-ci s'enhardissent et commencent à considérer leur organisation comme toute puissante et prête à suppléer l'Amicale. Ils sentent que le moment est venu de se séparer du contrôle serré exercé par cette association qui, tout en défendant son école de formation, engage derrière ses directives pédagogiques ses adhérents et une grande partie de la profession.

5) Les ENSEPS : dernière cause à défendre pour l'Amicale ?

Après 1958, les amicalistes essaient de tenir leur objectif de défense des ENSEPS pendant quelques mois. Les membres du CA de l'Amicale restent vigilants et cherchent à s'informer sur toutes les nouvelles dispositions qui touchent leurs anciennes écoles. Mais le calendrier de rentrée des ENSEPS et la suppression du stage d'alpinisme pour leurs élèves sont des sujets mineurs à évoquer auprès du haut-commissaire pour une organisation qui se veut représentative de l'élite de l'éducation physique française.

La motion de protestation sur le nouveau statut des enseignants des ENSEPS, rédigée par les membres du CA réunis le 16 février 1960, en réaction au décret du 9 janvier 1960, demeure la dernière action revendicative en direction du Haut-commissariat. Le ton montre les signes d'un certain essoufflement :

« Aussi les membres de notre Amicale ne comprendraient pas que, par le biais d'un décret, il puisse être porté atteinte à leurs collègues des Ecoles Normales Supérieures d'Education physique, en leur infligeant un grave préjudice professionnel et moral⁵⁰ »

qui contraste avec celui quelque peu péremptoire employé dans l'éditorial du numéro de mars 1958, intitulé « Défense de notre Ecole » :

« Nous estimons indispensable que satisfaction nous soit donnée que notre Ecole, témoignage vivant de notre qualité professionnelle, soit considérée à son vrai rang, son corps professoral à sa vraie place, et qu'ainsi une porte soit ouverte à une promotion supplémentaire pour les meilleurs

⁴⁹ Courrier du secrétaire général de l'Amicale, Boigegrain au secrétaire général du SNPEP, Néaumat du 14 mai 1959. Archives de l'AEEPS, pièce 1959-18.

⁵⁰ « Motion », *Hyper*, n° 58 mai 1960, supplément à *EP.S*, n° 50, p. 2.

d'entre nous appelés à déployer toute leur expérience et leur valeur, pour former nos futurs collègues, professeurs d'Education physique de demain⁵¹. »

Finalement, c'est du seul syndicat que les enseignants des ENSEPS attendent une action efficace.

« Il convient donc de mettre tout en œuvre pour qu'il n'y ait aucune divergence entre les professeurs des ENSEPS et le Bureau national. C'est très important si nous voulons obtenir satisfaction, c'est pourquoi à l'ENSEP nous attendons les ordres syndicaux. Notre sort est réellement entre vos mains⁵². »

En 1959, le syndicat de l'Education physique est désormais bien structuré et fort d'un grand nombre d'adhérents. Par sa position de partenaire social, il représente une organisation importante à ne pas négliger dans les négociations. Choissant le syndicat des professeurs d'éducation physique comme interlocuteur privilégié, Maurice Herzog fait part à ses responsables de ses projets en matière d'éducation physique⁵³. Les problèmes relatifs aux ENSEPS, prérogative jusqu'alors de l'Amicale, sont discutés entre Herzog et le SNPEP. C'est ainsi que « la question de l'indemnité des professeurs des Ecoles normales supérieures d'EPS qui achoppe depuis plusieurs mois⁵⁴, est réglée favorablement dès cette première audience⁵⁵ ». Mais ce n'était qu'un leurre, puisque quelque temps après, sur cette question des indices des professeurs des ENSEPS « Les progrès se heurtent à de grosses difficultés. L'affaire est reprise sur d'autres bases, en recherchant d'autres comparaisons et dans l'optique d'un réexamen de nos moyens pédagogiques⁵⁶ ». Ce point particulier est à inclure dans la partie de « bras de fer » plus apparente que réelle qui se déroule entre Maurice Herzog et les responsables du SNPEP où chacun joue son rôle respectif.

⁵¹ « Défense de notre Ecole », *Hyper*, n° 50, Mars 1958, supplément à *EP.S* n° 39, p. 1.

⁵² Mérand Robert, « intervention au Conseil national du 31 janvier 1960 », *Bulletin du SNPEP*, n° 72, janvier-février 1960, p. 31.

⁵³ « Sortant de son mutisme, il donne aux syndicats d'enseignants la primeur de l'annonce... »

Martin Jean-Luc, *op. cit.*, p.55.

⁵⁴ L'historique de cette question est fait par Ricard au cours du Congrès national du SNPEP des 30, 31 mars et 1^{er} avril 1958, *Bulletin du SNPEP* n° 61, mars-avril 1958, p. 21-22.

⁵⁵ « Le jour même de l'audience avec le Haut-commissaire, la question de l'indemnité aux professeurs des ENSEP et des établissements nationaux fut réglée favorablement. » (Néaume Philippe, « Un climat nouveau, mais nos objectifs demeurent », *Bulletin du SNPEP* n° 62-64, mai-octobre 1958, p. 1).

⁵⁶ M. le Haut-commissaire, *Compte rendu de l'audience de Monsieur le Haut-commissaire*, du 20 janvier 1959, *Bulletin du SNPEP* n° 66, janvier-février 1959, p. 3.

Après leur dernier texte de protestation, les membres du CA de l'Amicale se cantonnent dans des actions de défense passive, comprenant que leur position n'est plus considérée en haut lieu comme déterminante. L'opération qui s'organise alors au sujet du petit local qui tient lieu de siège pour les réunions du CA et pour la rédaction de la revue *EP.S*, est très symptomatique de cette inflexion. Désormais, les membres de l'Amicale ne peuvent compter que sur leur enthousiasme.

6) Le local dernier bastion de résistance, germe du renouveau

■ Comment conserver l'attribution du Local ?

Évacuée des structures partenaires en raison de la position de méfiance de Maurice Herzog, l'Amicale perd son prestige au moment même où le SNPEP acquiert une grande représentativité. En 1962, il ne reste plus à l'Amicale qu'un seul point matériel particulier où exprimer sa résistance face à l'administration : un petit local attribué depuis des années par la Direction générale de la Jeunesse et des Sports et que Maurice Herzog souhaite voir se libérer. L'Amicale doit-elle se résigner à l'évacuer ? C'est un point matériel d'une importance toute relative qui focalise l'attention des responsables de l'Amicale alors que se noue l'évolution de l'Education physique en France. Le comité de rédaction de la revue *EP.S* est installé depuis 1950 dans un bureau au 34 de la rue Châteaudun dans les bâtiments de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports. Cette disposition a été possible car *EP.S* s'est créée sous le patronage de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports. Des représentants de l'administration font partie du Comité d'Etudes et d'Informations pédagogiques de l'Education physique et du Sport. La situation de ce local interroge les amicalistes qui désirent par-dessus tout conserver à « leur » revue l'indépendance qui sied à la liberté de publication. Cette question a été soulevée à de nombreuses reprises par les amicalistes au cours des assemblées générales⁵⁷. Elle est suffisamment cruciale pour les amicalistes, à tel point que les rédacteurs de la revue et membres du CA doivent à plusieurs reprises affirmer leur entière indépendance d'esprit⁵⁸. Le choix de demeurer dans les locaux de l'administration est conditionné par des difficultés pour trouver un bureau à Paris. Cet

⁵⁷ « Un amicaliste déplore que la Revue n'ait pas un local indépendant. L'AG émet le vœu que la Revue Education physique et Sport trouve un siège social distinct de la Direction générale. », *Hyper* n° 24 bis, supplément à *EP.S* n° 8 novembre 1951, p. 2.

⁵⁸ « Cettour tient à affirmer l'indépendance de la Revue. Le siège 34, rue de Châteaudun, est conditionné par la difficulté à trouver un local à Paris. », *Hyper* n° 28, supplément à *EP.S* n° 12, octobre 1952, p. 2.

état de fait est accepté par l'ensemble des amicalistes qui apprécient le développement de « leur » revue aidé par les abonnements consentis par la Direction générale de la Jeunesse et des Sports. Et cela d'autant plus aisément que ce bureau la plupart du temps, est utilisé pour les réunions du CA de l'Amicale.

La création du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, qui utilise les bâtiments de l'ancienne Direction générale de la Jeunesse et des Sports, modifie l'ordonnancement des différents bureaux rue Châteaudun et leurs attributions. Forts et fiers de l'intérêt que leur revue suscite auprès de tous les professionnels de l'Education physique et du Sport, les dirigeants de l'Amicale veulent saisir l'opportunité de cette modification des structures pour asseoir davantage la position stratégique d'*EP.S*. Ils demandent à Maurice Herzog la possibilité « d'obtenir un second bureau pour la revue *EP.S*. » au cours du fameux entretien du 29 juin 1959⁵⁹. Ils en obtiennent la promesse. Maurice Herzog n'a-t-il pas écrit dans l'éditorial du n° 42 d'*EP.S* de novembre 1958 que « la revue Education physique et Sport apporte à l'œuvre en faveur de la jeunesse une contribution que je suis heureux de souligner⁶⁰ ».

Le secrétaire général de l'Amicale, Boigegrain, ne manque pas de rappeler cette promesse à Maurice Herzog dans un courrier daté du 1^{er} octobre 1959⁶¹. Mais la réponse rapide et négative ne tarde pas⁶². Il est impératif que la rédaction de la revue *EP.S* déménage dans un autre local bien plus petit. Les responsables de la revue temporisent pensant une amélioration possible des relations dans un avenir proche. Mais la décision de Maurice Herzog de déménager le local de la rédaction d'*EP.S* du bâtiment de ses services est, semble t-il, définitivement prise. Il ne lui reste qu'à saisir l'occasion opportune pour éviter d'apparaître trop autoritaire.

Lorsque le 10^{ème} Bureau est dissout en mai 1961 et malgré l'avis de l'assemblée générale extraordinaire de l'Amicale réunie par René Ricard le 31 mai 1961 qui fait apparaître tous les inconvénients que ce déménagement hors de Paris provoque à *EP.S*, le Haut-commissariat demande à l'Amicale d'évacuer son local pour le transférer aux établissements de Joinville avant le 1^{er} juillet. André Rebé, le rédacteur principal de la revue, est affecté d'office à l'INS quelques jours après. En raison des circonstances, la

⁵⁹ *Hyper* n° 56, supplément à *EP.S* n° 47, novembre 1959 p. 3.

⁶⁰ Herzog Maurice, « Editorial », *EP.S*, n° 42, novembre 1958, p. 3.

⁶¹ Archives de l'AEEPS, dossier courrier 1959, pièce n° 1959-35.

⁶² Herzog Maurice, *Courrier du 7 octobre 1959*, archives de l'AEEPS, dossier courrier 1959, pièce 1959-36 et réponse immédiate de G. Boigegrain qui tente une dernière démarche pour repousser l'échéance du déplacement. Boigegrain Gabriel, *Courrier du 7 octobre 1959*, archives de l'AEEPS, dossier courrier 1959, pièce 1959-37.

date de l'assemblée générale est avancée. Au cours de celle-ci les amicalistes confirment leur attachement à leur revue et décident d'augmenter le prix de la cotisation pour en améliorer encore la présentation et en asseoir ainsi son prestige. Ils renouvellent leur confiance au CA pour les actions à mener pour maintenir la direction et l'administration de la revue sur Paris. Les participants à cette assemblée générale sont confortés par le soutien total de l'Inspection générale de l'Education physique représentée par Orjollet et Marchand.

■ Un local indépendant ; un symbole

Le trésorier André Augeard se met aussitôt à la recherche d'un local dans Paris et Boige grain lance par circulaire une souscription auprès des amicalistes et des lecteurs de la revue *EP.S*⁶³. Cette opération est un véritable succès. Les chèques des amicalistes et des lecteurs de la revue arrivent par dizaines puis par centaines, accompagnés souvent de petits mots d'encouragement pour l'esprit de résistance et d'indépendance manifestés. Ce sont bientôt quelques 534 amicalistes dont les noms sont publiés dans l'*Hyper* de mai 1962 et 340 abonnés à la revue *EP.S*⁶⁴, qui permettent aux dirigeants de l'Amicale de constituer un capital pour envisager l'achat d'un local à Paris en toute indépendance.

Dans les courriers reçus, nous relevons, outre les marques de sympathie, la surprise des amicalistes face à la situation qu'ils viennent de découvrir par circulaire. Ils s'étonnent alors que la direction de l'Amicale ne leur ait pas fourni des informations plus précises bien avant.

« Vous auriez dû nous apporter des informations plus précises. C'est le vrai et le seul moyen d'intéresser les amicalistes. Le succès de l'appel lancé serait plus assuré, si chacun, au lieu de recevoir un S.O.S. imprévu à trois jours des vacances, avait pu participer plus tôt « aux jours très difficiles de notre revue⁶⁵. »

⁶³ « Nous faisons appel à tous. Chacun d'entre vous, en nous adressant un don que nos besoins nous font évaluer à 10 NF, se manifesterait ainsi entièrement solidaire de notre action, dans l'esprit du mandat unanime de l'Assemblée générale du 21 mai 1961 (10 NF au moins) » (Boige grain Gabriel, *circulaire datée du 22 juin 1961*, archives de l'AEEPS, dossier courrier 1961, pièce n° 1961-55).

⁶⁴ Liste des donateurs publiée dans les *EP.S* n° 58 et 59 de janvier et mars 1962, p. 66 et 64.

⁶⁵ Lionnet Maurice, professeur au lycée Nord de Marseille, *Lettre adressée au secrétaire général*, datée du 28 juin 1961, archives de l'AEEPS, pièce 1961-60.

« Vous devez évacuer le local dont vous disposiez depuis 10 ans. Pourquoi ne pas dire pourquoi. S'agit-il d'un immeuble dont les appartements sont mis en vente ? Ou vous met-on dehors ? Et pourquoi ? Nous avons déjà prouvé que nous sommes capables de nous battre, s'il le faut⁶⁶. »

Ces reproches adressés par des amicalistes de province prouvent qu'éloignés de Paris la majorité des enseignants laissent les responsables du CA de l'Amicale gérer les problèmes de leur association, convaincus que leur position ne présente pas de difficultés majeures, en raison de l'histoire et du prestige de leur école de formation. C'est donc pour eux une réelle prise de conscience de s'apercevoir, à travers les déboires subis par l'association des Anciens et leur principale réalisation la revue *EP.S*, que l'influence de leurs ENSEPS est toujours discutée.

■ Le local, le déclic

À travers les témoignages recueillis lors de la collecte pour le local, les membres du CA ont bien perçu la nécessité de mettre en place une communication plus efficace entre le centre névralgique de l'association et les amicalistes. En 1958, Boigegrain avait lancé un appel en vain pour faire de *Hyper* « un bulletin plus riche d'interventions, de suggestions...un lien vivant »⁶⁷ entre tous les amicalistes. Les amicalistes ne se mobilisent pas. Ils laissent le soin à la direction parisienne de l'Amicale de régler l'ensemble des problèmes liés à l'association.

Pour prolonger l'esprit d'ouverture, des modifications des statuts de l'association sont votées à une grande majorité par l'assemblée générale du 11 décembre 1960. Elles permettent aux élèves de 3^{ème} année des ENSEPS et aux professeurs non formés dans les ENSEPS, dénommés membres associés, de rejoindre les rangs des amicalistes⁶⁸.

Ainsi, face aux difficultés que les rapports avec la nouvelle administration de la Jeunesse et Sports occasionnent, les responsables de l'Amicale sentent confusément qu'il leur faut se rapprocher de leur base amicaliste et revenir aux principes fondateurs de leur mouvement. À notre avis, cette démarche est l'aveu d'une erreur de jugement. Les membres du bureau pensaient pouvoir compter sur le soutien des structures de la

⁶⁶ Colo Georges, professeur à Nîmes, *Lettre adressée au secrétaire général*, datée du 29 juin 1961, archives de l'AEEPS, pièce 1961-61.

⁶⁷ Boigegrain, G., « La tribune est ouverte », *Hyper* n° 52, supplément à *EP.S*, n° 42, novembre 1958, p. 1.

⁶⁸ « Vote concernant l'admission des membres associés : pour : 98, contre : 15, abstentions : 11, nuls : 2. Vote concernant l'admission des élèves de 3^{ème} année : pour : 107, contre : 14, abstentions : 4, nuls : 2. » (« Résultats des votes », *Hyper* n° 60, supplément à *EP.S*, n° 53, janvier 1961, p. 5).

Jeunesse et des Sports. Ils imaginaient que leur association et leurs actions personnelles apparaîtraient comme indispensables à Maurice Herzog. Il leur faut désormais, envisager le fonctionnement national de l'association avec plus de simplicité et plus de modestie. La prise de conscience de leur faiblesse numérique et le désaveu non déguisé de Maurice Herzog leur imposent une attitude d'humilité face à l'administration.

« Le jour n'est pas loin où les anciens élèves de l'ENSEP seront une minorité parmi les professeurs d'EP en France. Il faudra plus encore nous réunir et nous organiser pour que de notre école et parce que nous en sommes, naisse notre force⁶⁹. »

L'influence morale des dirigeants nationaux s'est estompée. Il leur faut maintenant l'appui sans faille de l'ensemble des amicalistes pour reconstruire une association dont les atouts principaux restent les liens privilégiés que ses membres dirigeants ont tissés avec des personnalités secondaires de l'administration et avec les responsables de la plupart des structures régionales de formation de l'éducation physique.

L'éditorial d'*Hyper* de janvier 1961, intitulé « Revenons aux sources », est un appel pour reconstituer le réseau amicaliste. Dans le numéro qui suit, l'opération « Il nous faut des départementaux⁷⁰ » manifeste la volonté de l'échelon national de morceler davantage ses responsabilités et de laisser à ses dirigeants régionaux plus d'initiatives. Il est très révélateur de constater que c'est de la province la plus éloignée et la plus critique que viendra le modèle d'invitation lancé à tous⁷¹. Les rapports directs et amicaux entre adhérents redeviennent l'élément moteur de l'association.

« Nous accordons en effet la première place à ce réseau, car nous croyons beaucoup plus à l'efficacité des contacts humains directs, qu'à celle des correspondances lointaines, et nous sommes persuadés que la vie de l'Amicale doit s'exprimer d'abord à l'échelon régional. C'est pourquoi toutes nos informations ou circulaires vous sont maintenant transmises par nos Délégués régionaux⁷². »

⁶⁹ Boigegrain Gabriel, « Revenons aux sources », *Hyper* n° 60, supplément à *EP.S*, n° 53, janvier 1961, p. 1.

⁷⁰ Boigegrain Gabriel, « Il nous faut des départementaux », *Hyper* n° 61, supplément à *EP.S*, n° 54, mars 1961, p. 1.

⁷¹ Modèle de circulaire réalisée par Sarrazin, responsable régional de l'académie d'Aix-Marseille, daté du 5 janvier 1961. Archives de l'AEEPS, pièce 1961-2.

⁷² Boigegrain Gabriel, « Rapport moral », *Hyper* n° 67, supplément à *EP.S*, n° 66, juillet 1963, p. 2.

Pourtant, jusqu'à la collecte de fond pour le local, les amicalistes sans doute surpris par un tel changement de cap n'avaient pas répondu à la sollicitation.

■ Changement de ton

Pour relancer le mouvement de démocratisation de l'Amicale, une enquête est diligentée auprès des responsables régionaux. Son but est d'ajuster les projets de l'équipe nationale avec les désirs des amicalistes de base. Mais une fois encore, l'enseignant de terrain, même formé dans les ENSEPS, n'éprouve pas le besoin de participer par écrit à l'amélioration des rouages de son Amicale. Les quelques 197 réponses traitées à l'échelon régional ne permettent pas d'infléchir d'une façon décisive les actions des membres du CA. Les enseignants qui se donnent la peine de répondre s'avouent satisfaits à 90 % du choix des formules retenues. Est-ce à dire que les détracteurs n'osent pas donner leur avis afin d'éviter que leur jugement négatif ne décourage les actifs ? Cela concourrait à laisser vacants les postes de responsabilités que peu d'enseignants veulent occuper. Que ce soit par nonchalance ou bien par scrupule attendrissant, les faits sont là. Pas ou peu d'idées nouvelles pour faire évoluer cette bonne Amicale qui, bon gré mal gré, continue de fonctionner grâce à l'engagement généreux de quelques-uns. Quel contraste avec l'empressement à répondre à l'appel lancé pour l'acquisition du local !

C'est la raison pour laquelle le Bureau national veut voir dans l'acquisition enfin réalisée de ce fameux local, l'expression d'une espérance en des jours meilleurs. Elle est en tout cas mieux perçue que la constitution problématique du réseau départemental et régional de l'Amicale. C'est enfin détachés de toute tutelle administrative que les responsables de l'Amicale désirent en véritable indépendance entrer dans une ère nouvelle, celle de l'autonomie de leurs moyens. En ce sens, leur association après un quart de siècle d'existence, conquiert sa majorité. Malgré le demi-échec de la consultation nationale, les membres du Bureau national souhaitent transformer cet élan salvateur en un mouvement ample et réfléchi. Il se fonde de nouveau sur la participation volontaire de l'ensemble des Anciens de l'ENSEP organisé en réseau.

« Que cette expression matérielle de notre « Majorité » se situe au moment où les anciens élèves de l'ENSEP deviennent minorité au sein des professeurs d'EP, doit constituer pour nous un signal.

Par le rassemblement des volontés et des moyens qu'il a suscités, ce mouvement représente pour nous une nouvelle prise de conscience de nos possibilités, comme de nos devoirs⁷³. »

Mais, pour parvenir à rassembler d'une façon aussi large et aussi consensuelle, la direction de l'Amicale doit être perçue comme irréprochable et donc être représentée par une figure tutélaire et historique de l'association. Le présent Bureau de l'Amicale n'a pas ce poids symbolique. Son action depuis 1958, beaucoup trop centralisée et marquée par la poursuite de distinctions personnelles, a conduit à une mise à distance de l'amicaliste de base. Cette propension a nuit à la mise en place d'un réseau efficace de relais régionaux et départementaux. Comment ce glissement imperceptible s'est-il produit ?

7) La rupture

■ Rupture de positionnement

L'importance que prend l'acquisition d'un nouveau local par l'Amicale symbolise un véritable changement d'état d'esprit. Il montre à quel point les perspectives apparaissent désormais fermées pour les amicalistes. Leur association est lâchée par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Le SNPEP n'est plus un allié fiable. La représentativité de l'Amicale baisse. Seule la revue *EP.S* garde intacte son rayonnement. Son positionnement est cependant menacé. Une action au prestige modeste, l'achat d'un local pour assurer la continuité Amicale et revue *EP.S* représente le minimum vital. C'est toutefois, en raison d'une opération de solidarité d'une réussite exemplaire, le saut dans l'indépendance. Cette autonomie est acquise grâce à la reconnaissance affirmée par la grande majorité du corps professoral de la nécessité de l'existence de l'association.

■ Rupture structurelle

Depuis la reprise des activités après la Libération, le fonctionnement de l'Amicale a toujours été vécu comme celui d'un organisme centralisateur. La nature même de l'association fondée autour de l'Ecole Normale d'Education Physique donne une place

⁷³ Boigegrain Gabriel, « Majorité », *Hyper* n° 65, supplément à *EP.S*, n° 62, novembre 1962, p. 1.

considérable aux enseignants parisiens. Les principales fonctions sont tenues par les professeurs qui restent en contact avec les Ecoles normales.

Les membres du CA se réunissent régulièrement, mais l'administration et la gestion de l'association reviennent aux principaux membres du bureau, le président, le secrétaire général et le trésorier. Bien sûr, la marche de l'association est contrôlée de CA en CA par les membres élus et par les membres de droit, anciens présidents ou directeurs des ENSEPS, qui donnent leurs avis régulièrement. Mais toutes les démarches officielles sont effectuées par les trois membres du bureau. Ils ont une grande responsabilité car, d'AG en AG, ils engagent derrière leurs actions l'ensemble des adhérents.

Si le travail du trésorier ne varie guère pour essayer d'équilibrer le budget, l'importance de ceux du président et du secrétaire général dépend souvent de leurs personnalités. Mireille Fromentel a accepté la présidence en 1952 à la suite du départ de Luc Corneloup en Outre-mer parce qu'il fallait sans doute qu'un enseignant des ENSEPS soit à la tête de l'association. Ce n'est pas de gaîté de cœur qu'elle accepte cette tâche redoutable. Davantage préoccupée par le fonctionnement de la commission féminine et par l'animation pédagogique, secteurs dans lesquels elle excelle, Mireille Fromentel délègue la plupart des charges administratives à Pierre Imberty, le secrétaire général. En 1956, après l'échec de l'opération « 25 ans de l'ENSEP », Mireille Fromentel qui s'était engagée auprès de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports, souhaite donner sa démission. Ses camarades du CA insistent pour qu'elle reste en fonction. À partir de cette date, nous remarquons que c'est principalement René Ricard, le vice-président, qui obtient des entrevues auprès de Gaston Roux. C'est encore René Ricard qui a une action essentielle dans la mise en cause du rapprochement Amicale de l'INS et Amicale de l'ENSEP à propos d'une collaboration éventuelle pour une revue commune.

Lorsque Gabriel Boigegrain devient secrétariat général, en 1958, c'est lui qui se charge désormais des démarches administratives essentielles auprès de tous les partenaires de l'Amicale.

Le bureau de l'Amicale est attentif au développement de la revue *EP.S*. Elle est administrée par une structure particulière, émanation de l'Amicale et de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports. L'équipe de rédaction de la revue a carte blanche pour atteindre les objectifs qu'elle se fixe. Il convient de conserver les acquis de la revue dans le contexte nouveau créé par le Haut-commissariat. L'équipe de rédaction ne doit pas déplaire pour rester en place. La ligne éditoriale nécessite un ajustement qui convienne au projet du Haut-commissariat. Le rapprochement du bureau restreint de

l'Amicale avec la rédaction de la revue est inévitable. Indépendantes administrativement⁷⁴ l'une de l'autre mais tributaires dans leur fonctionnement, il faut à ces deux structures des objectifs concordants. C'est donc bien souvent lors des réunions de CA de l'Amicale, que le secrétaire général et les responsables de la revue, Pierre Parazols, André Rébé et Jean Vivès, armés d'arguments identiques, s'entendent pour prendre des décisions engageant les deux structures. Ce centralisme décisionnel agace quelque peu les Anciens de l'Amicale tel René Ricard, désormais vice-président. Il se sent écarté des décisions prises par cette forme de gouvernance. Il a la sensation d'être évincé des réunions et le sentiment qu'au cours de celles-ci le véritable esprit amicaliste ne souffle plus. Il reproche également à la direction de l'Amicale un manque réel d'engagement et il l'écrit.

« Tout en estimant logique que tu poursuives une action pour laquelle tu es mandaté, je suis cependant étonné que la parution des décrets du 9/1/1960, traitant de l'organisation et du personnel enseignant des ENSEP, n'ait amené aucune réaction du Secrétaire général de notre Amicale. Dès que tu as eu connaissance de ces décrets, je crois qu'il aurait été bon que tu réunisses d'urgence le Bureau pour qu'il les étudie, les porte à la connaissance des amicalistes accompagnés des commentaires qui ne pouvaient manquer de se dégager. Enfin, le cas échéant, de prendre position près du Haut commissariat⁷⁵. »

Pour éviter l'affrontement avec le Haut-commissariat, le secrétaire général donne à ses courriers et éditoriaux un ton compassé qui ne convient pas aux figures historiques de l'association, plus volontaristes.

« Mon cher Boigegrain tout est à mettre en œuvre. Votre action, ou plus exactement votre peu d'action, me déçoit légèrement⁷⁶. »

« J'ai lu, avec attention, ton éditorial d'Hyper. Très bien, cependant ton dernier paragraphe manque de « corps » ; tu n'insistes pas assez sur cette nécessité impérative, vitale, de nous regrouper et de lutter pour accroître le prestige de nos ENSEP car la situation, non seulement des Anciens, mais

⁷⁴ André Augeart le trésorier de l'Amicale est aussi le trésorier de la revue. À plusieurs reprises, il clame toutefois l'indépendance des deux trésoreries.

⁷⁵ Ricard René, *courrier manuscrit adressé à Boigegrain Gabriel*, daté du 29 janvier 1960, archives de l'AEEPS, dossier courrier 1960, pièce 1960-5.

⁷⁶ Paganel André, *courrier manuscrit adressé à Boigegrain Gabriel*, daté du 20 novembre 1962, archives de l'AEEPS, dossier courrier 1962, pièce 1962-50.

aussi de tous les autres, est étroitement liée à cette bagarre. J'emploie ce mot volontairement car, en fait, ce sont nos écoles supérieures de formation qui gênent le Haut commissariat⁷⁷. »

Essuyant des reproches il saisit des occasions plus banales pour intervenir. C'est ainsi qu'en 1962, le texte du secrétaire général de l'Amicale, qui croit bien faire en fustigeant les nominations des inspecteurs pédagogiques régionaux, éloigne davantage les anciens qui en avaient acquis le titre. Cette maladresse est due essentiellement à la difficulté pour le secrétaire général de se positionner. Il doit composer entre son mandat et la nécessité de conserver avec la structure administrative dirigeante des relations personnelles cordiales.

Ces façons d'agir gênent les Anciens et principalement André Paganel qui sent « son » Amicale se diriger dans des orientations de complaisance, révélées par des actions et des textes prudents vis-à-vis du Haut-commissariat. Il s'engage alors de nouveau dans le CA de l'Amicale et en 1963 remplace Mireille Fromentel, en proie à des problèmes de santé et qui n'est plus la présidente revendicative du début des années 1950. Le secrétaire général Boigegrain, sentant l'autorité qu'il avait conquise au cours des quatre dernières années s'étioler face à Paganel, préfère laisser sa place à Claude Magnin.

C'est ainsi un Bureau renouvelé qui se lance à la reconquête des adhérents de l'Amicale. La nouvelle équipe, soucieuse de partager les prises de décisions et d'établir plus de liens avec les correspondants régionaux, entreprend une véritable décentralisation de l'Amicale. L'orientation nouvelle qui en découle constitue à nos yeux un changement de cap important. C'est une véritable rupture structurelle dans l'organisation de l'association.

⁷⁷ Paganel André, *courrier manuscrit adressé à Boigegrain Gabriel*, daté du 25 novembre 1962, archives de l'AEEPS, dossier courrier 1962, pièce 1962-50 bis.

6B/ Reconstitution du réseau de l'Amicale : la décentralisation

Le secrétaire général, Gabriel Boigegrain, comprend que le salut de l'association peut venir de la constitution d'un réseau régional de correspondants. Il sollicite pour cela des amicalistes de province. Lorsqu'il laisse le secrétariat à Claude Magnin, dans chaque région des correspondants ont été contactés. Mais ce réseau est fictif, artificiel et inopérant. Comment l'activer et donner des perspectives nouvelles aux professeurs d'éducation physique face à un pouvoir politique qui, sans ignorer totalement les anciens de l'ENSEP, cherche à en diminuer les prérogatives ?

1) L'orientation nouvelle sous l'influence d'André Paganel

Le ton du nouveau secrétaire général Claude Magnin, est tout de suite différent de celui de son prédécesseur. Enjoué, cherchant à attirer par des plaisanteries les lecteurs du bulletin, Magnin utilise volontiers le langage du potache ou de l'ancien pensionnaire de l'ENSEPS. Son « place aux jeunes », pour qualifier leur arrivée au Bureau de l'Amicale, alors qu'avec Paganel ils sont des premières promotions d'Anciens¹, est caractéristique de l'esprit dans lequel il aborde chacun de ses éditoriaux. Cependant, même s'il est écrit sur un ton léger l'objectif est clairement exprimé.

« Heureusement c'est du provisoire ! Le Président a dit « On remet la machine (lisez l'Amicale) en marche, après ça on se retire dans nos terres ». Lui, il en a, les miennes sont au 4^{ème} étage, dans le 6^{ème} arrondissement...alors des tours de manivelle on en donnera au plus pendant 2 ans (la durée du service militaire à l'époque) parce qu'à nos âges le tennis-elbow nous guette comme un perceur sentimental ; après aux jeunes de jouer². »

Très vite le contact est noué avec les lecteurs de la Revue. Chaque numéro d'*EP.S* contient un numéro d'*Hyper*. Cet objectif énoncé par Magnin dès sa prise de fonction est atteint et tenu. Du numéro 66 de juillet 1963 au numéro 78 de février 1966, chaque adhérent de l'Amicale peut s'informer de la marche de l'association en ouvrant les feuillets détachables d'*Hyper* contenus en pages centrales de la revue *EP.S*. Cette initiative qui n'avait pas encore été prise par un secrétaire général et qui correspond à un

¹ André Paganel est de la promotion 1933-1935 et Claude Magnin de la promotion 1935-1937.

² Magnin Claude, « Place aux jeunes », *Hyper* n° 68, supplément à *EP.S*, n° 68, janvier 1963, p. 1.

effort important, marque positivement les esprits des Amicalistes. Elle montre le désir de l'équipe de direction d'établir le dialogue avec tous les adhérents et la volonté de rendre compte régulièrement de l'activité du Bureau et du conseil d'administration.

Mais, pour que le dialogue s'installe davantage, le CA ne doit plus apparaître comme un cercle réservé à des Anciens proches de l'administration ou soumis à la rédaction de la revue *EP.S*. La modification des statuts de l'association poursuit cet objectif. Sa composition est élargie de douze à dix-huit membres actifs et désormais le vote par correspondance est admis pour renouveler tous les ans le tiers du conseil d'administration. Il comprend trois professeurs de l'ENSEPS jeunes filles et trois professeurs de l'ENSEPS jeunes gens. Cette modalité permet d'intéresser les enseignants des deux écoles de formation à la vie de l'association. Pour se rapprocher davantage des pensionnaires des ENSEPS, une action d'information en direction des élèves est envisagée. Elle doit avoir lieu à chaque rentrée scolaire. Le réseau amicaliste est présenté comme un élément leur permettant de trouver un appui dans la région de leur premier poste. Les responsables régionaux ou départementaux sont là pour les aider à résoudre les problèmes rencontrés lors de leur première installation. Pour compléter le dispositif d'entraide amicaliste, le conseil d'administration décide de confier à André Augéard, le trésorier, la tâche de réaliser rapidement un annuaire comportant la carte scolaire des Anciens de l'Amicale.

La présence de l'ensemble de tous les délégués régionaux lors de l'AG extraordinaire de janvier 1964 est la première réponse satisfaisante délivrée au bureau de l'Amicale. En dehors du vote des nouveaux statuts, ce rassemblement national est prévu pour organiser l'action de l'Amicale au cours de l'année à venir. Jusqu'à présent, l'AG avait lieu au mois de juin, en fin d'année scolaire, à l'occasion des championnats de France scolaires et universitaires d'athlétisme. C'était une assemblée générale au cours de laquelle le conseil d'administration justifiait l'activité de l'Amicale de l'année scolaire écoulée et demandait par un vote de pure forme du rapport moral l'accord de principe pour mener à bien les actions futures.

Désormais, l'assemblée générale aura lieu en début d'année scolaire, le lendemain de la réunion des délégués régionaux. Ainsi, le projet de l'association pour l'année à venir est envisagé et discuté avec les délégués régionaux. Ceux-ci deviennent donc partie prenante des décisions de fonctionnement de l'Amicale. Ils ne sont plus perçus comme les éléments périphériques d'une organisation centrale. Ayant désormais la possibilité

de s'exprimer avant que les actions soient entreprises, ils peuvent avoir une influence sur la conduite de leur association et s'y intéresser.

André Paganel souhaite une Amicale semblable à celle des premières années, possédant les caractéristiques qu'il a connues comme élève de l'ENEP. Une Amicale combative certes, mais qui reste avant tout imprégnée de l'esprit de convivialité, de rencontre et de partage entre les professeurs d'éducation physique de tous âges et de toutes régions. Il est conscient que le développement de l'association passe par la mise en place des conditions de diffusion de la revue *EP.S*. Mais pour lui, toute l'activité de l'Amicale ne doit pas être investie, pensée et réalisée en fonction de la bonne marche de sa revue, au risque de voir son fonctionnement stagner. Pour que l'association soit vivante, l'ensemble des adhérents doit pouvoir participer à l'organisation de ses activités. Alors elle concernera tous les amicalistes. En un mot, elle sera plus démocratique. Claude Magnin résume bien ce projet dans un de ses premiers éditoriaux.

« La parfaite conscience de cette évolution nous fait croire que l'Amicale doit être plus que « la Revue », si belle soit celle-ci, et si doux soit le privilège de la payer un peu plus cher que les autres : le réseau régional destiné principalement aux jeunes est une étape vers l'Amicale que nous souhaitons : celle qui crée des liens professionnels et amicaux plus solides que celui du carnet de chèques ouvert une fois par an³... »

À la lecture des divers comptes-rendus de réunions, il nous apparaît que ce qui caractérise le plus cette nouvelle équipe, c'est sa volonté de faire véritablement appel aux amicalistes de province et de favoriser leur organisation.

2) Orientation nouvelle des actions nationales traditionnelles de l'Amicale

■ Les stages de loisirs

Chaque fin d'année scolaire, pendant les vacances, les responsables de l'Amicale organisent des stages destinés à rassembler les Anciens. Ces regroupements se font sur la base d'activités de loisirs à dominante conviviale ou sur des pratiques enseignées. L'objectif est le perfectionnement des connaissances techniques et pédagogiques des professeurs. Des voyages à l'occasion d'événements particuliers comme les Jeux olympiques ou les championnats d'Europe d'athlétisme font aussi partie des actions à la

³ Magnin Claude, « Place aux jeunes », *Hyper*, n° 68, supplément à *EP.S*, n° 68, janvier 1964, p. 1.

fois conviviales et d'étude que le conseil d'administration de l'Amicale met à la portée des Amicalistes. Des enseignants passionnés prennent volontiers en charge l'organisation de ces séjours qui sont devenus au cours des années des activités traditionnelles de l'association. C'est le cas de Jean Vivès qui prend la tête d'une délégation d'amicalistes à chaque grand rendez-vous d'athlétisme. Il réussit souvent à obtenir pour ces voyages des aides de l'administration qui accepte le principe du « voyage d'études », comme c'est le cas pour les jeux olympiques de Mexico. Ces actions conviviales ne sont pas à négliger pour la bonne marche de l'association. Elles donnent aux stagiaires des perspectives plaisantes. Les rapports entretenus alors avec l'amicale ne peuvent être qu'agréables. Consciente de l'avantage que peut retirer l'esprit amicaliste de ces séjours récréatifs, l'équipe Paganel prospecte pour en étendre le principe. Des lieux privilégiés sont investis ainsi par les amicalistes. Le centre de Bombannes à Carcan-Maubuisson accueille les activités nautiques de voile en 1964 et 1965. Pour les activités nautiques de rivière, c'est le centre de plein air de Vallon-Pont-d'Arc qui est choisi. Au moment où se développe la pratique des activités de loisirs en France, ces stages auraient pu devenir un moyen pour intégrer ces activités dans l'enseignement traditionnel de l'éducation physique. Mais, ces séjours amicalistes n'ont pas véritablement de perspectives d'enseignement scolaire. Ils restent irrégulièrement organisés en raison de l'absence d'un coordonnateur de ces pratiques.

L'alpinisme est un bon exemple de l'importance du rôle qu'un responsable passionné peut tenir dans l'organisation régulière des stages d'une pratique de loisir. Passionné de haute montagne, Pierre Imberty, installé désormais à Briançon, prépare chaque année un séjour consacré à l'alpinisme. Ces stages, implantés à l'ENSA⁴ de Chamonix en 1963, ou dans les Pyrénées en 1964, permettent à des amicalistes montagnards d'acquérir des compétences de chef de cordée. Le compte-rendu du séjour d'alpinisme qui paraît régulièrement dans *Hyper* atteste la volonté de Pierre Imberty de faire partager sa passion pour la montagne et pour l'association dont il fut un des responsables nationaux. Ces stages, organisés pour un contingent limité d'amicalistes, ne peuvent devenir une structure de formation plus étendue. Sans être réservés à une élite d'anciens, ils regroupent toutefois souvent les mêmes enseignants qui en font un prétexte de retrouvailles.

⁴ Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme basée à Chamonix.

■ Les stages nationaux de formation

Le projet des membres du Bureau est maintenant plus étendu, plus complet. Il doit être approprié à l'enseignement scolaire de l'éducation physique. Leur objectif est de proposer une formation pour les professeurs d'établissements dans les activités physiques où les avancées pédagogiques sont les plus évoluées. L'introduction d'épreuves cotées aux épreuves du diplôme du baccalauréat pose des problèmes de notation et d'organisation de la classe pour l'éducation physique. Le stage national de l'Amicale organisé au CREPS de Strasbourg au mois de septembre 1961 est consacré à ces questions. Il répond ainsi aux attentes conjuguées du Haut-commissariat et de l'Inspection générale. Il aborde les sujets pratiques auxquels sont confrontés les professeurs d'éducation physique face aux nouvelles exigences de l'Administration centrale. Le programme de ce stage comporte aussi l'activité « sports collectifs » qui, sans être l'objet principal du stage, canalise les énergies d'un grand nombre de stagiaires⁵. Mais c'est bien de l'organisation de l'éducation physique dans les établissements scolaires dont il sera question régulièrement au cours de ces dix jours.

«L'étude critique des essais de travail en groupes homogènes déborda largement son sujet, et sous l'impulsion de Pierre Parazols les stagiaires s'attaquèrent à l'organisation de l'Éducation Physique dans le cadre de l'établissement⁶. »

Des arguments en faveur du meilleur apprentissage des élèves et les moyens permettant leur évaluation individuelle lors des contrôles trimestriels sont développés. Les groupes homogènes et le contrôle du travail par fiches personnelles sont des sujets traités. Ces idées développées par Parazols⁷ appellent à un bouleversement des usages dans la conception des emplois du temps des établissements scolaires. L'organisation de l'éducation physique sur cette base casse la norme pédagogique d'une classe attribuée à un enseignant.

Finalement ces dispositions, qui mettent en application les circulaires émises par la Direction générale de l'organisation et des programmes scolaires⁸, seront utilisées par

⁵ Boigegrain Gabriel, « Stage de perfectionnement de Strasbourg, rapport du responsable. », *Hyper* n° 63, supplément à *EPS* n° 58, janvier 1962, p.1-2.

⁶ Boigegrain Gabriel, *ibid.*, p.1.

⁷ Parazols Pierre, « Pour une éducation physique méthodique », *Cahiers pédagogiques*, 15 avril 1959, Comité universitaire d'information pédagogique, p.17-20.

⁸ Circulaire n° 853 EPS/ 3 du 25 juin 1959 et du 14 juin 1960 qui stipulent : « Il s'agit de libérer aux mêmes heures, en fonction des possibilités en personnel et en installations, la totalité ou un certain

des enseignants pour d'autres applications. Elles vont permettre l'émergence de tentatives de nouvelles formes pédagogiques, formulées par des enseignants de terrain qui valorisent l'aspect compétitif des activités sportives. Ces adaptations jettent momentanément le trouble dans les rangs des responsables de l'Amicale, en décalage avec ces nouvelles approches d'enseignement.

■ Des stages nationaux nouveaux

Le nouveau Bureau décide de ne plus choisir le thème de son stage national en fonction des recommandations faites par l'administration. Il choisit d'implanter les stages nationaux dans les ENSEPS pour limiter les frais de déplacements et d'hébergement. C'est également pour démontrer que la nouveauté de l'enseignement de l'éducation physique en France part toujours et encore des ENSEPS. C'est dans cet état d'esprit que sont rassemblés en septembre 1963 à l'ENSEPS jeunes gens, les professeurs enseignant outre-mer. Le rassemblement annuel est désormais sous-tendu par un projet plus ambitieux et plus conforme à l'esprit de l'association. Les contenus de l'éducation physique changent sans cesse. Les dirigeants de l'Amicale doivent trouver enfin les conditions pour réaliser le dessein que certains mûrissent depuis des années : faire de l'Amicale une structure de formation continuée pour les enseignants en postes. Raymond Gratereau, un des premiers à avoir développé cette idée, exprime bien ce projet en accueillant comme directeur de l'ENSEPS jeunes gens, les stagiaires en 1963 :

« Ce stage est la réalisation d'un projet, l'accomplissement d'une promesse. La réalisation d'un projet car, vous le savez, l'Amicale n'a jamais considéré la formation des professeurs comme définitive le jour du dernier examen et s'est efforcée, chaque année, d'organiser des stages sur le plan national⁹. »

Mais les restrictions des aides du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports freinent l'engagement des enseignants. Si ceux-ci sont prompts à payer pour accéder aux stages récréatifs, ils sont moins enthousiastes pour payer les stages nationaux de formation. Ils ont été habitués à une contribution de l'État qu'ils trouvent normale. Le contenu des stages nationaux doit donc être attractif et novateur et contribuer à apporter des

nombre de divisions d'une même classe. Les élèves sont alors répartis par groupes homogènes d'aptitude physique par le professeur d'EPS chargé de la coordination, sous le contrôle du médecin de l'Établissement et en fonction de critères de valeur physique et de tests physiologiques. »

⁹ Gratereau Raymond, « Rapport du responsable », *Hyper* n° 67, supplément à *EP.S* n° 67, novembre 1963, p. 2.

solutions au questionnement issu des réflexions engendrées par de nouvelles pratiques en classe. Il doit répondre à un besoin.

Les stages de danse et de rythme de 1963 et 1964 sont une alternative singulière à une éducation physique dont les contenus sont recherchés dans les activités sportives. Au moment même où se réunit régulièrement la Commission qui planche sur la Doctrine du sport, Mireille Fromentel, secondée par d'anciennes élèves devenues danseuses, propose une forme d'éducation physique différente. Elle puise ses racines dans les disciplines artistiques de rythme et d'expression. Maurice Lagisquet, toujours prompt à travailler sur des formes d'expression physique ayant le rythme comme support, intervient au cours du stage de 1964. Sa présence cautionne et draine un contingent non négligeable de professeurs hommes. Sept sont présents pour cinquante huit femmes.

Au cours de ce stage intitulé « rythme et mouvement », les enseignants trouvent matière à réfléchir sur une éducation physique qui abandonne le chronomètre, le décamètre et le sifflet. Le tempo musical remplace la mesure des performances physiques. La gestuelle, détachée de toute contingence notée, permet de s'approcher et pour certains, d'accéder à une dimension artistique. La forme que revêt le mouvement se réalise dans une unité corporelle que toutes les récentes données sur les sciences humaines appellent à réaliser. Dans l'enseignement de certaines activités sportives, l'atteinte de cette harmonie semble difficile tant les techniques sportives sont différentes. Des conditions de regroupement doivent permettre de jeter les bases d'une méthodologie commune.

Le stage sur les sports collectifs et les sports de combat de septembre 1965 est de ceux-là. L'enseignement des sports collectifs et les nouvelles modalités du CAPEPS qui font une place plus importante à ce groupe d'activités, attirent un nombre impressionnant de stagiaires. Sont retenus ceux qui enseignent dans les CREPS, les d'IREPS ou dans les classes préparatoires à P1. Aux spécialistes des sports collectifs, se joignent ceux des sports de combat. Ils se retrouvent bientôt 150 amicalistes à l'ENSEPS jeunes gens sous la responsabilité de Boigegrain et encadrés par l'aréopage des professeurs des ENSEPS. Mais, face aux nombreuses initiatives que prennent les professeurs d'EPS dans l'exercice de leur métier pour conjuguer la transformation des directives pédagogiques et leurs aspirations nouvelles, l'unique stage national de l'Amicale peut-il être la seule référence ?

Vécus par tous les participants comme la recherche d'une unification des pratiques d'enseignement dont l'épicentre est l'ENSEPS, les stages nationaux de l'Amicale doivent se prolonger dans les régions où des centres de formation au professorat

d'éducation physique se sont ouverts. Les enseignants responsables des classes préparatoires à P1, des CREPS, des IREPS et des lycées, qui sont bien souvent des Anciens, demandent la multiplication de ces rencontres qui font progresser leur travail de réflexion pédagogique. C'est tout le sens du compte-rendu d'une participante au stage « rythme et mouvement » de 1963 :

« Et pour celles qui enseignent dans les CREPS, qui ont pour mission de former de futurs professeurs, il faut arriver à élargir notre enseignement. C'est de l'ENSEPS, notre école que doit partir ce travail d'unification, de documentation, puisque c'est elle qui, étant à Paris, reste le plus au courant de toute l'évolution de ces méthodes. Nous, provinciales, le regrettons un peu ; il faudrait faire un essai de décentralisation. Nous sommes prêtes à nous atteler au travail¹⁰. »

Il reste aux dirigeants de l'Amicale à trouver l'énergie et les bonnes volontés pour réussir à établir cette liaison espérée entre les ENSEPS et les régions sur le plan de la réflexion pédagogique.

3) L'activation du réseau des correspondants régionaux

■ Premières actions de décentralisation

Le réseau amicaliste s'est constitué selon les directives de Gabriel Boigegrain. Présentée comme une nécessité, « Il nous faut des départementaux »¹¹, cette injonction permet de compléter dans un premier temps le niveau régional. Le réseau de l'Amicale publié dans l'*Hyper* de novembre 1961 montre que le territoire national et d'outre-mer, saturé régionalement, n'est quadrillé départementalement qu'aux deux tiers. L'appel pour devenir un « départemental » se fait plus pressant. Mais cette opération passe au second plan face au problème du local de la revue *EP.S* qui centralise de nouveau à Paris l'activité essentielle des responsables de l'Amicale. Lorsque la nouvelle équipe s'installe, le nombre de départementaux reste à deux éléments près le même.

La tâche que s'assigne cette nouvelle équipe est d'animer le réseau amicaliste plutôt que d'attendre qu'il soit entièrement constitué. Poussé davantage à l'action qu'à la contemplation d'un schéma formel de régionales aux activités ronronnantes, le président

¹⁰ Hahn Marie-Claude « Stage national de danse », *Hyper* n° 67, supplément à *EP.S*, n° 67, novembre 1963, p. 3.

¹¹ Boigegrain Gabriel, éditorial d'*Hyper* n° 60, supplément à *EP.S*, n° 54, mars 1961, p. 1.

Paganel donne l'exemple en invitant en novembre 1963¹², dans sa province du Poitou, Mireille Fromentel et Aline Roux, pour un week-end d'enseignement sur l'activité danse rythmique moderne. Le stage national de septembre 1963 a suscité beaucoup d'intérêt. Il en est le prolongement. Cette opération de décentralisation de l'enseignement des ENSEPS se poursuit de nouveau Au CREPS de Poitiers. Un dimanche est consacré au volley-ball sous la conduite de Jacqueline Marsenach, enseignante à l'ENSEPS jeunes filles et nouvelle élue du CA de l'Amicale.

D'autres responsables académiques, sans doute aiguillonnés par ces exemples, ne tardent pas à proposer eux aussi à leurs adhérents des journées de formation, mêlant même comme à Limoges les danses folkloriques et le volley-ball. Cette journée d'action est organisée sous l'égide conjointe de la FFGE et de l'Amicale. Cette politique de décentralisation des activités de l'Amicale et de l'enseignement des ENSEPS est la priorité de la nouvelle équipe.

« Nous pensons multiplier les stages départementaux et régionaux de courte durée (week-end ou dimanche). Tout en laissant l'initiative à ses délégués régionaux, le Conseil d'administration leur adressera la liste des spécialistes amicalistes disposés à les aider¹³. »

Pour encourager ces initiatives, Claude Magnin propose à chaque responsable régional une procédure détaillée sur la manière d'organiser un stage sur les plans financier et pratique. Nous constatons que l'encadrement est bénévole en raison de la diminution de l'aide apportée par l'administration à l'Amicale. Cette disposition est un frein évident au développement de cette stratégie encouragée par le président André Paganel. Mais chacun semble faire un effort pour contribuer au développement de « son » Amicale. Les Anciens de province trouvent sympathique que les enseignants de la grande Ecole daignent descendre dans leurs provinces promulguer la formation qui est dispensé à Paris. Ils retrouvent dans leur environnement leurs camarades de promotion et d'autres Anciens. Cela incite au rapprochement et à faire vivre des projets communs dans la région. Au nombre des intervenants, hormis les spécialistes de danse telles Mireille Fromentel, Aline Roux, Monique Durand et Mathilde Dumont et la présence de Maurice Lagisquet en musculation naturelle et exercices au sol, les sports collectifs sont

¹² Stage du samedi 16 et dimanche 17 novembre 1963. *Hyper* n° 68, supplément à *EP.S*, n° 68, janvier 1964, p. 3.

¹³ Magnin Claude, « Rapport moral », *Hyper* n° 73, supplément à *EP.S*, n° 73, janvier 1965, p. 4.

représentés par Jacqueline Marsenach en volley-ball et Robert Mérand en basket-ball. Des articles concernant la vie des régionales apparaissent dès lors dans *Hyper*. Des académies comme celle de Nancy ou de Grenoble envoient des comptes-rendus d'activités. La matière est fournie par les commentaires des différentes journées de formation. Les résultats des compétitions auxquelles participent les élèves des ENSEPS y sont aussi rapportés. Bref, il nous semble, à la lecture de numéros d'*Hyper* des années 1963 à 1965, que le contact est rétabli avec l'amicaliste de base.

■ La décentralisation s'accélère

Les régionaux font de plus en plus appel aux différents intervenants tant la demande des amicalistes est forte. Si bien qu'il s'avère opportun dans certaines régionales, comme à Strasbourg, de faire une enquête sous forme de questionnaire écrit pour faire des propositions cohérentes de stages. C'est également un moyen de montrer à l'administration l'étendue des besoins de formation des enseignants¹⁴.

Il devient alors nécessaire que le Bureau national coordonne l'ensemble des journées régionales de stages¹⁵. C'est ainsi que le conseil d'administration de l'Amicale présente avec une certaine fierté dans le numéro 80 d'*Hyper* de novembre 1966, le programme des journées régionales d'information prévues pour l'année scolaire 1966-1967. C'est un témoignage sans équivoque de la réussite de la relance de l'Amicale par l'opération de décentralisation régionale. Dans les vingt-deux académies, les régionales de l'Amicale, sans compter celle de Paris, proposent des stages sous la forme d'une ou deux journées d'information. Ainsi, ce sont 45 stages répartis sur 65 journées d'information que les différentes régionales proposent à leurs adhérents.

Cette offre de formation, car c'est bien de l'information pédagogique qui circule dans ces journées, est présentée uniquement en fin de semaine, en dehors du temps de travail des enseignants. Cette particularité fondée sur le volontariat des organisateurs, des formateurs et des stagiaires, surprend sans doute le personnel administratif. Ce qui fait écrire au secrétaire général, sous une forme qui s'apparente à de la provocation déguisée, un article au titre volontairement ambiguë de « Curieuse Amicale ».

¹⁴ Les résultats de ce questionnaire enquête montre que la demande des 123 enseignants qui ont répondu sur les 400 circulaires envoyées, s'oriente en premier sur un stage long sur la Psychocinétique de Jean Le Boulch, puis ensuite viennent presque à égalité les stages sur le rythme et la danse et l'athlétisme (« Dépouillement du questionnaire enquête », *Hyper* n° 80, supplément à *EP.S*, n° 83, novembre 1966, p. 5).

¹⁵ Tâche décidée et confiée au Secrétaire général par la CA et l'Assemblée des responsables régionaux du 22 mai 1966. « Les stages de l'Amicale », *Hyper* n° 79, supplément à *EP.S*, n° 80, juin 1966, p. 18.

« Curieux stages... Toujours un samedi ou un dimanche...ou pendant les vacances (grandes ou petites)...

Et puis il faut payer...pour les conférenciers que l'on reçoit...pour son propre voyage...pour ses frais de séjour...pour se perfectionner pendant ses loisirs...

Eh oui ! Chers amicalistes, chez nous il faut payer pour ses loisirs studieux, pour accroître son potentiel de bon serviteur de l'Etat !...Curieuse Amicale. Mais l'esprit est satisfait : nous vivons conscients et organisés. Et puis quelle ambiance...quel tonus et quelle tenue...Une vie nouvelle parcourt nos académies : 150 stagiaires à Strasbourg, 160 à Aix, 180 à Toulouse, 50 ici, 80 là¹⁶... »

Le conseil d'administration de l'Amicale veut mettre l'accent sur l'intérêt et le bénévolat de toutes les actions régionales ou nationales. Ce choix déterminé a pour but de distinguer les stages entrepris par l'Amicale et les propositions faites par l'administration. Certains régionaux observent, en effet, que devant l'engouement suscité par la volonté de formation des enseignants l'administration essaie de court-circuiter les actions régionales de l'Amicale ou même parfois d'entretenir la confusion sur l'origine des stages à son avantage. Les IPP¹⁷, corps d'Inspection nouvellement créé par Maurice Herzog, ont en effet reçu comme mission, en dehors de leur tâche d'inspection, l'animation pédagogique de leur secteur d'intervention. Le désir des enseignants responsables de l'Amicale de trouver auprès des directions régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports une aide pour les actions de formation et la volonté des IPP de remplir leur rôle peuvent générer des conditions favorables de propositions de stages. Cependant, sur qui va rejaillir le mérite de l'action de formation si celle-ci a lieu pendant le temps de travail des enseignants ?

Les dirigeants de l'Amicale sont animés d'une volonté farouche de couper les liens avec une administration qui ne leur accorde plus d'aide pour organiser leurs journées d'information. Le temps où le conseil d'administration de l'Amicale collaborait avec l'administration au point d'apparaître comme une structure quasi officielle est révolu. Désormais, les dirigeants amicalistes cherchent à apparaître et à se singulariser.

¹⁶ « Stages », *Hyper* n° 81, supplément à *EP.S*, n° 84, février 1967, p. 21.

¹⁷ Inspecteurs Principaux Pédagogiques.

■ Accord Amicale-FFGEGV

Un respect mutuel anime les responsables de l'Amicale et ceux de la FFGE. Pour éviter les concurrences entre deux structures dispensatrices de formations, un accord entre la FFGEGV¹⁸ et l'Amicale est conclu. Il évite que les journées de stage aient lieu aux mêmes dates. Cette disposition est rendue nécessaire car un intervenant majeur, Jean Le Boulch, participe aux journées des deux structures. Cet accord se transforme en action commune comme à Limoges en 1965. Il est bientôt paraphé dans un communiqué commun, ce qui lui fait prendre une importance significative.

« L'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique et Sportive, la Fédération Française de Gymnastique Éducative et de Gymnastique Volontaire, conscientes de poursuivre les mêmes buts élevés au service de la jeunesse, de l'éducation physique et du sport, et d'assurer par des voies qui leur sont propres des missions complémentaires d'information et de perfectionnement des éducateurs physiques ; dans le souci de renforcer leur action et de se garantir de toutes divisions que pourraient contribuer à créer des initiatives prises avec des intentions autres que la seule promotion de l'éducation physique et du sport décident d'un commun accord de resserrer les liens amicaux existant déjà entre leurs deux organisations, d'établir de plus étroites relations pour : assurer une coordination des informations par l'intermédiaire des publications qu'elles animent, harmoniser également les calendriers et les programmes des stages nationaux et internationaux qu'elles organisent, provoquer conjointement des réunions ayant pour objet l'information et le perfectionnement sur les plans régional, départemental et local¹⁹. »

C'est dans cet esprit de partage et d'échanges entre ces deux organismes que sont organisées dans l'Académie du Nord, à Lille « Les journées Albert Debeyre », les 7 et 8 mai 1966. Cette manifestation, animée par Jean Le Boulch, secondé par Mme Essoux, rappelle le souvenir du professeur Albert Debeyre, professeur à la Faculté de médecine de Lille, directeur fondateur de l'Institut Régional d'Education Physique de Lille, président de la Fédération Française de Gymnastique et apôtre de l'éducation physique. Cet accord entre les deux plus anciennes structures associatives engagées dans la formation des enseignants d'éducation physique est également réalisé pour spécifier le territoire de la pédagogie à l'extérieur du syndicat des enseignants. En effet, dans son entreprise de conquête syndicale des enseignants d'éducation physique, les organisations syndicales sous la conduite du SNEP ont cherché à intégrer la dimension pédagogique comme un élément attractif. De cette volonté est née la SIEPEPS dont

¹⁸ La FFGE est devenue en 1964 la FFGEGV.

¹⁹ « Communiqué », *Hyper*, n° 79, supplément au n° 80 de *EP.S*, p. 2.

L'ambition est de rassembler toutes les structures s'intéressant à l'Education physique et au Sport. La création de cet organisme qui publie une revue, est mal vécue par les dirigeants de l'Amicale qui y voient une atteinte à leur légitimité pédagogique, acquise par l'ancienneté, la longévité et la réussite de leur revue *EP.S*.

Par ce communiqué commun et par l'annonce des actions réalisées avec la FFGEGV, diffusées abondamment dans les feuillets d'*Hyper*, les dirigeants de l'Amicale veulent porter un coup à l'entreprise du SNEP. Il conclut une année difficile de recherches d'appuis pour parvenir finalement à affirmer l'identité de l'Amicale.

■ Affirmation de l'identité de l'Amicale

Le projet des responsables de l'Amicale est clair, accepté et reconnu par l'ensemble des adhérents. L'Amicale s'affirme avant tout par son projet ambitieux d'information puis de perfectionnement technique et pédagogique des professeurs. Cette caractéristique lui est reconnue par une grande partie des professeurs d'éducation physique. En mars 1965, lorsque le bureau de l'Amicale décide de consulter l'ensemble des amicalistes à propos de l'affaire de la SIEPEPS, ce sont quelque 1 100 réponses qui parviennent au conseil d'administration de l'Amicale²⁰ en moins de quinze jours. Toutes ces réponses, favorables à l'Amicale dans le conflit qui l'oppose à la SIEPEPS, encouragent ses responsables à poursuivre les actions de décentralisation.

Le Bureau de l'Amicale poursuit son orientation et pour l'année 1967-1968, sans compter la régionale de Paris, 49 stages sont proposés. Par l'intermédiaire de L'Amicale, les enseignants de province peuvent s'inscrire à 85 journées de formation de types différents.

4) La régionale de Paris

Dans cette opération de régionalisation, il nous paraît nécessaire de faire une place à part à la régionale de Paris. L'Amicale, comme la plupart des structures nationales françaises, a un fonctionnement centralisé. Son rattachement aux ENSEPS renforce cette caractéristique. Les responsables nationaux sont, par tradition et par commodité, issus de la régionale de la région parisienne. Elle a toujours eu de ce fait un statut à part dans l'organigramme national. En étant proche du pouvoir central, en incluant dans son

²⁰ Magnin Claude, « Vite et bien », *Hyper* n° 75, supplément à *EP.S*, n° 75, mai 1965, p. 1.

territoire d'intervention les ENSEPS et le siège de la revue, la régionale de Paris est associée voire confondue dans l'esprit des amicalistes avec la direction nationale de l'association. En donnant une importance accrue aux régionales, le Bureau de l'Amicale casse le modèle d'une association à la structure pyramidale. Ce changement perçu dans les régions ne s'impose pas d'emblée dans la régionale parisienne.

Dans un premier temps, contrairement à leurs homologues provinciaux, les amicalistes parisiens n'éprouvent pas la nécessité de s'engager dans l'organisation d'actions spécifiques à leur région. Cette situation désespère Robert Savin, le délégué régional, qui exprime son désarroi dans la rubrique « Vie régionale » de *Hyper*.

« Vie régionale encore nulle cette année. L'académie de Paris qui ne comporte que la Seine, la Seine et Oise et la Seine et Marne, n'a pas de délégués départementaux du fait que 80% environ des Amicalistes sont dans la Seine et Seine et Oise²¹. »

Pour animer une régionale qui compte malgré tout 242 cotisants sur 300 anciens environ en décembre 1965, il estime nécessaire de constituer une équipe de responsables, car affirme-t-il, le délégué régional ne peut assurer seul la responsabilité d'une telle académie.

Au cours de l'année suivante, Jean Zoro, très attaché à l'Amicale, décide de se lancer dans la structuration et l'organisation de la régionale de Paris. Prenant l'initiative d'une réunion en direction de tous les professeurs de l'Académie de Paris, en partenariat avec la Direction régionale de l'ASSU. La petite équipe de l'Amicale organise un débat sur le thème « Organisation actuelle du sport scolaire sur le plan de l'Académie de Paris » et en profite pour décrire le projet de l'Amicale. Une esquisse de programme est présentée pour l'année scolaire 1966-1967. La venue de Jean Le Boulch en novembre 1966 lance véritablement les activités de cette académie.

« La personnalité et l'œuvre de Jean Le Boulch furent certes un puissant élément moteur pour remuer les parisiens²². »

Habilement prévu à l'ENSEPS jeunes gens, ce qui donne l'occasion pour certains Anciens de retrouver le lieu de leur jeunesse et, pour d'autres, le plaisir de fouler des

²¹ *Hyper*, n° 79, supplément au n° 80 d'*EP.S*, juin 1966, p. 4.

²² *Hyper*, n° 81, supplément au n° 84 d'*EP.S*, février 1967, p. 19.

installations de prestige, ce rassemblement attire plus de deux cents personnes. En janvier 1967 des journées sont consacrées à la gymnastique sportive. Des séances présentent l'entraînement des équipes nationales masculines et féminines en phase préparatoire pour les Jeux olympiques de Mexico. Elles sont suivies par des moments consacrés à la pratique des stagiaires sous la conduite des entraîneurs nationaux professeurs d'éducation physique, Monique Baelden pour les femmes et Louis Thomas pour les hommes. Lors de ces journées consacrées à la gymnastique, la Fédération Française de Gymnastique est partenaire de l'Amicale.

La régionale de Paris connaît au cours de l'année 1966-1967 un essor considérable qui ne se démentira pas les années suivantes. Elle va devenir un modèle pour les autres régionales. Pour activer les enseignants de la régionale de Paris, le petit groupe organisateur joue sur la communication et sur la diversification des actions. Dans les faits, il s'agit d'un double quadrillage qui s'appuie pour la communication sur les établissements scolaires et pour le choix des différents types d'actions sur l'intérêt des enseignants.

A l'occasion des journées « Le Boulch », Jean Zoro propose aux enseignants présents de répondre à un questionnaire. Il porte sur la préférence des typologies d'actions qui se déclinent entre séance théorique, pratique ou mixte et pour l'organisation des manifestations sur le choix des jours de la semaine. Ce sondage en direction de tous les enseignants d'éducation physique se poursuit ensuite par courrier. Il est envoyé aux professeurs coordonnateurs contactés lors des deux premières journées. Plus qu'une aide pour déterminer des choix, ce questionnaire est une forme de mobilisation de l'ensemble des professeurs d'éducation physique de la région parisienne. En effet, le Bureau de la régionale de Paris ne s'adresse pas qu'aux seuls enseignants formés dans les ENSEPS. Il essaie de prendre en compte l'immense désir des enseignants de modifier leurs pratiques et de susciter leur volonté de prendre part aux actions de l'Amicale. Le Bureau de la régionale fait apparaître « les possibilités d'un recyclage permanent auquel chacun aspire²³ ». Pour permettre la participation de chacun des enseignants à au moins une action, le programme proposé aux enseignants de la régionale de Paris comporte effectivement l'ensemble des éléments pris en compte dans les réponses fournies au questionnaire. Pour l'année scolaire 1967-1968, la régionale de Paris est ainsi organisée et structurée. Un responsable est désigné pour chacun des

²³ Circulaire de la régionale de Paris, datée du 26 octobre 1966, archives personnelles de Jean Zoro, dossier circulaires Paris-1966-1967.

départements de la couronne autour de Paris et pour trois secteurs spécifiquement parisiens. En plus de Jean Zoro, le président et Robert Savin, le trésorier, onze personnes assurent l'acheminement des informations, le recrutement des collègues enseignants et l'organisation des actions de formation. Celles-ci, ouvertes à tous les enseignants d'EPS, professeurs et maîtres, répondent à tous les besoins répertoriés. Des cycles réguliers de travail pratique d'activités comme le folklore, la danse ou le volley-ball se déroulent tout au long de l'année avec régularité. Des thèmes d'études portant sur des sujets divers sont abordés lors de soirées dites techniques. Enfin, des petits stages ont lieu en fin de semaine pour accueillir des intervenants qui proposent des approches novatrices dans leur spécialité ou sur l'enseignement de l'éducation physique en général. C'est l'occasion pour Jacques De Rette, un Ancien de la promotion 1946-1949, de venir en décembre 1967, présenter l'expérience connue sous le nom de République des Sports qu'il réalise à Calais depuis 1965. Les Amicalistes avaient pris connaissance du projet de Jacques De Rette intitulé alors *Aspects et problèmes de l'Éducation physique* dans le n° 54 d'*Hyper*, de juillet 1959. Arrivé à maturité, étendu à toute une ville, le travail de Jacques De Rette, par la singularité du rôle des élèves, tour à tour acteurs et organisateurs de leur pratique sportive, montre une alternative pédagogique possible de l'enseignement de l'éducation physique.

L'ensemble du programme de la régionale de Paris représente 69 journées ou soirées à coordonner. Il constitue un total de 110 heures de formation et environ 2 000 participants, dont certains, bien entendu, viennent à plusieurs soirées ou journées (Voir le tableau 5).

Une action d'une nature différente, fait l'objet d'un soin tout particulier, celle consacrée aux mouvements gymniques du BAC et du BEPC. Aux épreuves d'éducation physique du Baccalauréat et du BEPC, une épreuve de gymnastique au sol a été choisie pour évaluer le travail des élèves. Cet enchaînement de mouvements transmis par écrit et par figurines pose des problèmes d'interprétation à la majorité des professeurs d'éducation physique chargés des classes d'examen. La régionale de Paris prend l'initiative d'organiser des soirées de démonstration des enchaînements des mouvements gymniques du BAC et du BEPC afin d'en éclaircir les apprentissages et d'en harmoniser la notation. Dans le cadre de cette action, l'Amicale se substitue complètement aux services de la Direction Régionale de la Jeunesse et Sports chargés de la coordination de ce dossier. Les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux, enchantés

par cette initiative, encouragent cette action, y participent et y invitent les Chefs des services départementaux de la Jeunesse et des Sports.

Tableau 5 : Programme de la régionale de Paris pour l'année 1967-1968

Cycles réguliers d'activités pratiques

	Activités	Professeurs	Lieux	Jours et horaires	Calendrier				
					No	Dé	Ja	Fé	Ma
1	Folklore	Mmes Thomas et Coquenpot	Lycée Folie St James	V. 20h-21h30	10	8	12	9	8-23
2		Mmes Coquenpot et Colakovic	Lycée Cl. Monet	Ma. 20h-21h30	28	19	30	27	23-26
3		Mmes Coquenpot et Colakovic	Lycée de Montreuil	L. 20h-21h30	20	18	22	19	18-1/4
4	Danse mod.	Mme Cannet Aline	Lycée Cl. Monet	M. 18h30-20h	15	13	17	7	13
5	Expr. corporelle	Mmes Dumont et Bertrand	Lycée H. de Balzac	J. 18h30-20h	9	7	11	8	7
6	Gymn. F	Mme Baelden	Lycée.J.C. . Nanterre	L. 20h30-22h	6	4	8	5	4
7	Gymn . H	M. Thomas			6	4	8	5	4
8	Volley-ball	Mlle Marsenach et M. Chauffier	Lycée J.C. Nanterre	J. 18h-20h	23	14	25	22	21
9			Lycée de Montreuil	L. 18h-20h	13	11	15	19	11
10	Relaxation	Mlle Leenhardt	Lycée Cl. Monet	V. 18h-19h30	3-10-17-24 Nov.			1-8-15 Déc.	
11		Mlle Perin	Lycée F St James	Ma.18h-19h30	7-14-21-28 Nov.			5-12-19 Déc.	
12	Natation	Professeurs ENSEPS	ENSEPS JG	S.14h-15h30	2 et 30 mars			4 mai	

Stages de fin de semaine

Intitulé du stage	Professeurs	Lieu	Période
Pédagogie des jeux sportifs collectifs avec exemple au niveau scolaire. Football et Rugby	MM. Dufour et Rubelin	ENSEPS JG	S. 25 et D. 26 Novembre 1967
La République des Sports	J. De Rette		S. 16 et D. 17 Décembre 1967

Neuf lycées de la région parisienne sont sollicités comme centres d'accueil (Voir tableau 6). Ce sont les élèves des ENSEPS, sous la direction de leurs professeurs Mme Baelden et Maurice Lagisquet, qui assurent les démonstrations. Un apprentissage collectif en direction des participants est prévu. Une nouveauté dans la conception de l'apprentissage est proposée par Maurice Lagisquet et René Fourdan, le rythme musical. René Fourdan, qui a expérimenté dans les classes d'école maternelle la liaison entre la comptine enfantine et les mouvements spontanés chez les jeunes enfants, propose l'apprentissage des mouvements gymniques sur un support de phrases chantonnées. Le rythme imposé par la voix, en correspondance avec celui de l'enchaînement des éléments gymniques favorise la mémorisation de l'ensemble. Les enseignants de la région parisienne se rendent en grand nombre à ces organisations de l'Amicale. Dans ce cas très précis, l'action de formation est manifeste. La régionale de Paris se substitue à l'administration qui n'a pas pris le soin de prévoir un recyclage pour les enseignants en modifiant les conditions de notation de l'épreuve d'éducation physique du Baccalauréat et au BEPC.

Tableau 6: Nombre de participants aux séances de démonstration des mouvements gymniques des examens.

Dates	Horaires	Lieux	Nombre de présents
22 Janvier	18h30	Lycée Buffon	175
23 Janvier	19h	Lycée de Montreuil	95
23 Janvier	19h	Lycée Hoche de Versailles	101
25 Janvier	18h30	Lycée H. de Balzac	138
26 Janvier	20h	Lycée de Melun	78
29 Janvier	20h	Lycée de Corbeil	80
30 Janvier	20h	Lycée d'Argenteuil	48
1 ^{er} Février	19h	Lycée J. Curie de Nanterre	85
2 Février	19h	Lycée Romain Roland d'Ivry	70
			870 présents

Ce type d'action, très proche des préoccupations des enseignants d'éducation physique, apporte un crédit considérable à la régionale de Paris et à ses responsables. Les Inspecteurs de la Jeunesse et Sports sont favorablement impressionnés par la capacité importante de mobilisation des enseignants et par les moyens humains mis à la disposition immédiate de cette action de formation à grande échelle. Cette démonstration de savoir faire servira énormément à Jean Zoro plus tard lors de ses démarches auprès des Directions Départementales et Régionale de la Jeunesse et des Sports. Pour les enseignants d'éducation physique, la preuve est faite que les propositions de formation de l'Amicale sont reconnues par l'administration et qu'ils peuvent y participer. Dans cette période où les enseignants s'interrogent sur le devenir des contenus en éducation physique, sur la conformité de leur enseignement en cas d'inspection, des certitudes de cette nature sont rassurantes.

Une certaine effervescence se crée en raison de toutes ces actions auxquelles un nombre important d'enseignants d'éducation physique participe. L'Amicale, à travers la régionale de Paris et la légitimité qu'acquiert celle-ci vis-à-vis de l'administration, apparaît comme une structure pédagogique pratiquement officielle. Pourtant, les actions proposées par l'Amicale ne sont pas gratuites et se déroulent toujours hors du temps de travail des enseignants.

5) Le nombre d'adhérents : un indicateur pertinent de la validité du projet

■ De la difficulté à connaître le nombre d'adhérents

À chaque AG, le nombre d'adhérents est communiqué à l'ensemble des présents. Il doit figurer dans les comptes-rendus. Mais, en raison du mode d'adhésion pratiqué dans l'association, le calcul annuel des adhérents a toujours posé quelques problèmes.

Les adhérents cotisent souvent pour participer aux différents stages et bénéficier des avantages liés à la condition d'amicaliste. La période d'affluence est sans conteste le dernier trimestre de l'année civile, celui qui correspond à la rentrée scolaire et au renouvellement de l'abonnement à la revue *EP.S*.

Lors des assemblées générales de 1958 et de 1961, tenues chacune au mois de mai, le nombre d'adhérents de l'association est indiqué de façon précise. Entre ces deux années, les chiffres communiqués dans les comptes rendus d'AG sont approximatifs. C'est également le cas pour les années 1962 et 1963.

À partir de 1964 les assemblées générales ont lieu en début d'année scolaire. La période de changement perturbe le recensement des adhésions. De plus, avec la multiplication des stages et les adhésions qui vont avec, la comptabilité annuelle n'est pas précise. C'est la raison pour laquelle nous nous servons d'un outil indirect pour calculer les adhésions. Nous avons également utilisé le travail effectué par Michel Godard, amicaliste de longue date, qui a été responsable de *Hyper* de 1981 à 1996 et à qui nous devons le rangement des ouvrages et des archives de l'AEEPS.

■ Des recettes au nombre d'adhérents

Le chiffre des recettes communiqué lors de chaque assemblée générale est l'indicateur qui nous a permis d'apprécier l'évolution des effectifs. Il nous a fallu tenir compte des tarifs individuels et par couple et leurs modifications au cours de la période étudiée. Les années pour lesquelles le décompte précis a été fait sont des jalons précieux pour vérifier la validité de notre mode de calcul. Enfin, afin d'effectuer une opération de contrôle supplémentaire, nous avons relevé dans les cahiers de compte existants, les inscriptions des cotisations, mois après mois, sur les années sûres. Cela a conforté la validité de notre mode de calcul.

Comme le laisse deviner l'évolution du fonctionnement de l'Amicale, le nombre d'adhérents augmente très sensiblement. Grâce au choix de la décentralisation régionale, le chiffre des cotisations évolue très favorablement. Si l'on prend les deux extrêmes, entre 1957 et 1967, le nombre d'adhérents a triplé. D'une façon générale, sous la présidence de Paganel, l'Amicale a gagné à sa cause 120 adhérents environ par an. Cet indicateur est tout à fait pertinent pour juger de la valeur de la stratégie du bureau de l'association. Mais plus encore que le nombre d'adhérents, l'esprit qui semble souffler sur toutes les actions de formation de l'Amicale valide assurément le projet impulsé par André Paganel et porté par l'ensemble du conseil d'administration.

L'ensemble des renseignements que nous possédons nous a permis de construire le tableau suivant :

Tableau 7 Nombre d'adhérents de 1957-1958 jusqu'en 1966-1967

Années	Nombre d'adhérents indiqué en AG	Nombre calculé	Recette cotisations	Prix cotisations	
				Indiv	Couple
1956- 1957	610 (AG 57) n° 50	610	691.000 F	1000 F	1400 F
1957- 1958	974 (AG 58) n° 50 p. 3	974	1.258.435 F	1200 F	1500 F
1958- 1959	1 000 (AG 1959)	1020	1.318.201 F	1200 F	1500 F
1959- 1960	1 200 environ (AG 1960)	1 067	14.978,90 NF	12 NF	15 NF
1960- 1961	1 085 (AG 1961) n° 61	1 085	15.229,45 NF	12 NF	15 NF
1961- 1962	1 500	1 003	22.416,20 NF	20 NF	23 NF
1962- 1963	1 400	1 156	25.847,85 NF	20 NF	23 NF
1963- 1964	1 700	1 449	43.692,20 NF	30 NF	33 NF
1964- 1965		1 808	54.499,72 NF	30 NF	33 NF
1965- 1966		2 226	86.814,30 NF	35 NF	40 NF
1966- 1967		1 839	71.729,85 NF	35 NF	40 NF

6) L'engagement des délégués régionaux et départementaux

- Du délégué régional, simple correspondant du bureau national...

Le développement des actions de formation de l'Amicale est tout simplement spectaculaire. Cette association vivait en organisant jusqu'au début des années 1960 un stage national par an en direction d'une élite du corps professoral des enseignants d'éducation physique. Ses possibilités de fonctionnement sont alors limitées par la suppression des subventions accordées pour l'organisation de ses stages. En cinq ans, les responsables de cette association ont réussi à lui donner une identité reconnue par l'ensemble du corps professoral. Triplant le nombre des adhérents en proposant un nombre sans précédent de journées de formation, les responsables de l'Amicale réussissent positionner leur association comme la structure de formation et de perfectionnement par excellence des professeurs d'éducation physique. Pour parvenir à

ce résultat, ils en ont changé le fonctionnement qui ne s'organisait qu'à Paris. Ils ont réussi en décentralisant les journées d'information et en associant les responsables régionaux aux organes de décision. La structure s'est ainsi démocratisée. Pour que cela puisse se pérenniser encore faut-il que les régionaux et les départementaux soient à la hauteur de l'espérance que met en eux la nouvelle équipe qui prend en charge l'évolution de l'Amicale en 1963-1964.

Élu président une première fois à la suite de la crise interne de 1948, Paganel avait décidé d'organiser l'Amicale de façon plus démocratique en faisant appel aux Anciens en poste en province. Cette décentralisation purement administrative avait pour objectif de recueillir le plus complètement et le plus rapidement possible les cotisations des adhérents dans les régions.

« Cette décentration administrative fera que toutes les cotisations et abonnements, pour les années à venir, rentreront régulièrement dans la caisse centrale avant le 1^{er} janvier, ce qui nous permettra connaissant nos possibilités, de prévoir et d'agir²⁴. »

Cette première forme de décentralisation de l'association nécessitait l'engagement d'Anciens en poste dans les régions pour trouver les solutions amenant les enseignants à cotiser. Ce rôle de rassembleur s'appuyait généralement sur des activités conviviales et, la plupart du temps, c'est autour d'une bonne table que se retrouvaient les amicalistes pour parler des années d'ENSEPS. Le responsable régional profitait de cette opportunité convenue pour encaisser les cotisations. Le compte-rendu du responsable de la région d'Aix-Marseille donne un exemple savoureux des pratiques en vigueur.

« Janvier 1950. Le premier regroupement de l'amicale Aix-Marseille eut pour centre d'intérêt : la fourchette ! Un repas fort congru, à un prix raisonnable, réunit ce soir-là 13 amicalistes et apparentés autour de la même table.

L'ambiance fut des plus sympa, et le responsable -votre serviteur- en profita pour encaisser incontinent, à l'heure euphorique du digestif...le montant des cotisations 1950²⁵. »

Ainsi, jusqu'en 1960, le rôle du délégué régional s'est borné à n'être qu'un correspondant du bureau national dont l'unique tâche, certes importante, était de rassembler les cotisations et de les faire parvenir au trésorier national.

²⁴ Paganel André, « Le président est bien content », *Hyper* n° 19, mars 1950, p. 2.

²⁵ Sarazin Charles « Vie régionale », *Hyper* n° 20, mai 1950, p. 10.

■ ...au délégué régional, organisateur actif

En 1960, Paganel, observant la stagnation de l'Amicale, fait parvenir au conseil d'administration la proposition consistant à rassembler les délégués régionaux au cours de l'assemblée générale. Il peste de constater que l'activité de l'association tourne essentiellement autour de la revue et des problèmes qu'elle engendre. Ce centralisme oblitère l'esprit amicaliste fondé sur l'entraide et le rassemblement. Il estime que l'association doit être le reflet d'une activité plus dense s'appuyant sur le dynamisme des délégués régionaux.

Réunis la veille de l'assemblée générale de 1960, ils apportent effectivement une diversité et une fraîcheur qui contrastent avec le ton empesé relatant les problèmes du conseil d'administration avec le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Évoquer les problèmes de terrain que rencontrent les professeurs en poste et les espoirs qui naissent de l'enthousiasme collectif est un véritable retour aux sources de l'Amicale. Boige grain admet bien volontiers comme une nécessité de faire évoluer le fonctionnement de l'Amicale en faisant appel aux valeurs symboliques originelles.

« La fin de l'année 1960 nous a permis de réunir à Paris les délégués régionaux et ensemble nous avons réalisé un large tour d'horizon des activités de notre Amicale, de ses buts, de ses espoirs. Ce bilan nous a donné l'occasion de nous apercevoir qu'emportés par notre élan, qu'il s'exprime par notre Revue, nos stages, nos réunions, trop rares, nous oublions l'esprit même de notre Association. »²⁶

Les délégués régionaux participent ainsi à la vie de l'association. Par leur présence active, ils rappellent aux responsables nationaux que le but de l'Amicale est la constitution d'un réseau animé par des relations centripètes et pas seulement centrifuges. Pour poursuivre dans le sens de la dynamique générée par l'AG de 1960, les délégués régionaux vont être davantage sollicités. Puisqu'ils attendent écoute et sollicitude de la nationale, ils doivent eux aussi constituer un réseau départemental pour multiplier la présence de l'Amicale le plus près possible des collègues enseignants. Pour convaincre, le secrétaire national Gabriel Boige grain reprenant la circulaire départementale de Charles Sarazin, dévoile alors la recette de la charge qui « ne réclame

²⁶ Boige grain Gabriel, « Revenons aux sources », *Hyper* n° 59, supplément à *EP.S* n° 53, janvier 1961, p. 1.

qu'un peu d'enthousiasme, un soupçon d'initiative, un petit doigt de communicative chaleur...et un grand verre de rigolade²⁷ ». Elle restera tout de même essentiellement administrative.

C'est sous l'influence de la nouvelle équipe de 1963 et sous l'impulsion de Claude Magnin que le rôle des délégués régionaux est redéfini. Ils ne doivent plus seulement être de bons administratifs capables d'écrire des circulaires ou donner des coups de téléphone aux cotisants retardataires. Leur contribution à la régionalisation de l'Amicale doit se concrétiser également par leur participation efficace à l'animation pédagogique de leur région. Avec l'aide des personnes ressources de la « nationale », c'est à eux qu'il revient de concocter l'organisation de journées de formation dont les thèmes dépendent des besoins locaux. Il suggère à tous de donner ensemble une réponse à la question maintes fois posée : à quoi sert cette Amicale ?

■ Le charisme d'André Paganel

Fin 1960, l'Amicale est une organisation structurée sur la construction d'un réseau de correspondants qui a la tâche principale de recueillir les cotisations. Le conseil d'administration prend toutes les décisions importantes pour ordonnancer des actions de portée nationale. Structure inerte et convergente, l'Amicale est devenue en quelques années une organisation s'appuyant sur un réseau actif d'animateurs régionaux. Ils redoublent d'ardeur pour offrir aux enseignants locaux des journées d'information et de formation pédagogiques animées par des conférenciers proposés et coordonnés par le conseil d'administration national.

Cette mutation profonde n'aurait pu se produire sans l'enthousiasme communicatif de tous les délégués régionaux et sans le charisme d'André Paganel, aidé dans son entreprise par l'action communicative de Claude Magnin puis d'André Germain. Celui que tous les amicalistes appellent respectueusement « Paga » fit beaucoup pour qu'un souffle novateur, démocratique et sincèrement amical passe sur l'Amicale. Il sut convaincre bon nombre d'Anciens, habitant en province, de le suivre dans son entreprise de rénovation. Son dynamisme et sa sympathie rayonnante étaient communicatifs, comme l'exprime André Germain dans un billet écrit lors du décès d'André Paganel en 1976.

²⁷ Boigegrain Gabriel, « Il nous faut des départementaux », *Hyper* n° 60, supplément à *EP.S* n° 54, mars 1961, p. 1.

« Un beau jour, il était venu me convaincre de « prendre du service » à l'Amicale : son dynamisme convaincant, la profonde et vieille amitié qui nous liait ne me firent guère hésiter à servir l'Amicale sous son autorité naturelle et souriante. Ses idées étaient claires, justes et résolues : il s'agissait d'évoluer et d'engager l'Amicale sur la voie constructive de la promotion, du recyclage, de l'information permanente et de haut niveau où nous la voyons atteindre aujourd'hui. C'est alors que, conscient d'avoir largement rempli sa tâche, Paga transmis sa charge sur des épaules plus jeunes²⁸... »

Mais, en février 1968, en raison de problèmes de santé importants, Paganel doit se résoudre à abandonner la présidence de l'Amicale. Peu de candidats se présentent pour prendre sa relève. Henri Cettour, un des vice-présidents et ancien responsable de la revue, est désigné par ses collègues parce qu'il fallait occuper le poste. Ainsi, à la veille du mouvement de mai 1968 aux incidences cruciales sur l'éducation physique et les ENSEPS, la direction de l'Amicale est fragilisée par le départ d'une de ses figures les plus marquantes.

²⁸ Germain André, « Paga nous a quitté », *Hyper* n° 110, juin 1976, p. 10.

6C/ La participation de l'Amicale au renouveau pédagogique des années 1960

Les enseignants d'éducation physique des années 1960 sont interpellés dans leur pratique par de nouvelles approches pédagogiques. À la période des oppositions systématiques provoquées par la Guerre des Méthodes, succède celle de la réfutation des conceptions. Armé de justifications scientifiques, chacun amorce des réflexions dont le point de départ provient de l'évolution des connaissances en sciences humaines. L'action menée par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports pour développer la pratique des activités sportives à l'École n'est pas étrangère à cette immense soif de connaissances qui naît des interrogations posées sur la profession et sur les pratiques physiques.

1) Renouveau imposé par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports

En arrivant à la tête du Haut-commissariat, Maurice Herzog s'est bien gardé de dévoiler tous ses projets¹. En décembre 1958, après avoir donné la primeur de ses déclarations aux représentants du SNPEP, il expose son plan d'action au cours d'une conférence de presse d'une heure. Des journalistes de *L'Équipe* font le compte-rendu de cet exercice périlleux pour « un homme neuf dans l'administration ». Maurice Herzog laisse une impression d'honnêteté, mais d'excessive concision, et déçoit ceux qui attendaient des révélations.

« Il s'agissait plus d'un catalogue de bonnes intentions canalisant, orientant des initiatives déjà existantes que l'annonce de conceptions révolutionnaires. Et sans nul doute ceux qui espéraient un bouleversement de fond en comble de l'administration du sport français étaient déçus². »

En matière d'enseignement de l'éducation physique, il convient toutefois « qu'il n'existe pas de méthode définie » et que si les professeurs d'éducation physique, spécialistes d'un sport, l'enseignent, les autres se contentent de la leçon classique statique. Il ajoute enfin, qu'il « a provoqué l'étude d'une méthode uniforme à base d'initiation sportive ».

¹ Différents numéros du journal *L'Équipe* d'octobre 1958.

² « Un exposé honnête », *L'Équipe*, décembre 1958.

Le projet de mettre le sport au cœur de l'enseignement de l'éducation physique est l'objectif assigné à l'Inspection générale dès son arrivée. Mais les inspecteurs généraux détournent le projet initial de Maurice Herzog en produisant des Instructions Officielles³ qui perpétuent la tradition de l'enseignement éclectique des méthodes traditionnelles. Contre attaquant, il obtient de haute lutte, face au monde universitaire, l'instauration d'une épreuve d'éducation physique au baccalauréat en octobre 1959⁴.

À partir de 1962, le projet de Maurice Herzog pour l'éducation physique et ses enseignants se traduit par la promulgation de nouveaux textes. La demi-journée de plein air est transformée en demi-journée de sport⁵ et les Instructions officielles d'août 1962 confortent la transformation des pratiques scolaires. Cette liaison entre les pratiques sportives des Français et l'éducation physique des scolaires, que le quotidien *L'Équipe* appelle de ses vœux, est clairement affirmée par la mission confiée au Haut Comité des Sports. Il s'agit d'élaborer une doctrine⁶ dont les principes doivent servir de cadre au développement du sport français.

Cette volonté politique de faire entrer l'éducation physique dans la modernité, bouleverse l'ensemble des données de cette discipline. Du contenu des cours au nombre d'enseignants, en passant par la formation des professeurs, les anciens repères sont chamboulés.

« Inévitablement, les rapports entre les sports et l'éducation physique scolaire sont redéfinis en provoquant un accroissement considérable des débats théorico-idéologiques, révélateurs de la modification des enjeux internes de la discipline, à l'interface de sport et de l'école⁷. »

L'action de Maurice Herzog ne peut toutefois expliquer à elle seule le phénomène de transformation qui se produit au milieu des années 1960. En effet, dans les ENSEPS par exemple, des professeurs nouveaux, spécialistes sportifs avérés, commencent à s'intéresser à la technique de leur discipline. Toutefois, les décisions que prend le haut-commissaire produisent l'accélération d'un phénomène qui était alors en gestation. Herzog cherche à rapprocher l'enseignement de l'éducation physique du phénomène

³ Les IO du 20 juin 1959.

⁴ Arrêté du 5 octobre 1959.

⁵ Circulaire du 1^{er} juin 1961.

⁶ Le résultat du Haut Comité : *Essai de doctrine du sport* est publié en 1965.

⁷ Clément Jean-Paul, Defrance Jacques, Pociello Christian, *Sports et pouvoirs au XXème siècle*, PUG, Grenoble, 1994, p. 91.

sportif. Dans cette entreprise, il trouve, paradoxalement dans le SNEP, un allié de circonstance.

2) L'Amicale et le SNEP, rivaux sur le terrain de la pédagogie

■ La pédagogie, nouvel enjeu pour le SNEP

Nous avons déjà montré comment les relations entre l'Amicale et le SNEP se sont petit à petit détériorées au fur et à mesure que Maurice Herzog, lâchant les inspecteurs généraux et dédaignant l'association des anciens élèves des ENSEPS et leurs écoles, entretient avec le syndicat des professeurs d'éducation physique des relations assidues et parfois privilégiées. Néaumet, secrétaire général du SNEP⁸, est reçu à de nombreuses reprises au Haut-commissariat. Il acquiert assez rapidement la conviction que la revendication du positionnement de l'Education physique à l'Education nationale, par le truchement de la création d'une Direction autonome de l'Education Physique Scolaire et Universitaire (EPSU), voulue par les enseignants d'éducation physique, ne peut aboutir. Le projet de Maurice Herzog est de disposer des enseignants d'éducation physique pour former à l'école une large base de sportifs afin d'en mener l'élite au sommet. Il assure à Néaumet que son intention est d'organiser la profession de professeur d'éducation physique et d'offrir aux enseignants les débouchés auxquels ils ont droit⁹. Même si quelques faits ne provoquent pas l'enthousiasme du bureau national du SNEP, comme « l'affaire Flouret » ou la création d'un corps d'inspecteurs principaux pédagogiques régionaux à la Jeunesse et aux Sports, les responsables syndicaux trouvent des motifs de satisfaction. Ainsi, après une stagnation en 1959 et 1960, le nombre de postes créés au budget augmente sensiblement à partir de 1962, puis très significativement en 1963 et 1964¹⁰.

Les différents chantiers ouverts par le Haut-commissariat (les épreuves d'éducation physique au baccalauréat, l'étendue du recrutement des élèves professeurs, les modifications prévues du CAPEPS et les nouvelles Instructions officielles), donnent au

⁸ Le Syndicat National des Professeurs d'Education Physique de l'Enseignement Public devient le Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public après le congrès de mars-avril 1958.

⁹ « Compte rendu de l'audience de Monsieur le Haut-commissaire », *Bulletin du SNEP*, n° 66, janvier-février 1959, p. 3.

¹⁰ Nombre de poste au concours 1958 : 250, 1959 : 74, 1960 : 80, 1961 : 200, 1962 : 192, 1963 : 549, 1964 : 850, d'après Michaël Attali, *Le syndicalisme des enseignants d'Education physique, 1945-1981*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.112.

secrétaire pédagogique, Claude Pineau, l'opportunité de relancer sa commission Pédagogique qui, bien que structurée régionalement depuis juin 1959, ne produit pas de document important. Il organise les 24 et 25 février 1962 des journées pédagogiques dont les questions à l'ordre du jour sont les épreuves physiques au baccalauréat et les épreuves de sélection pour l'entrée dans les établissements préparant l'entrée à P1¹¹. Ces questions sont abordées sous l'angle réglementaire qui sied logiquement à une organisation syndicale. Mais, quand la Commission pédagogique met au programme des journées de 1963¹² des thèmes professionnels comme la fiche d'éducation physique, les classes à mi-temps ou l'organisation du travail du corps professoral dans les ENSEPS, les dirigeants de l'Amicale considèrent que le SNEP déborde des prérogatives que les deux organismes se sont mutuellement attribuées.

Désormais, l'administration de la Jeunesse et des Sports aborde également les questions pédagogiques. Les inspecteurs principaux pédagogiques, nouvellement installés, créent dans certaines académies des commissions pédagogiques constituées d'enseignants chargées d'élaborer des progressions et des programmes pour l'ensemble de leur académie.

Ainsi, au moment même où l'Amicale se régionalise véritablement, l'administration et surtout le SNEP activent des réseaux régionaux pour prendre des initiatives dans le domaine pédagogique. Claude Pineau et Philippe Néaumet perçoivent que dans l'effervescence provoquée par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, les questions pédagogiques vont être d'une importance cruciale. Elles conditionnent les avancées corporatives car les IPP¹³ impulsent des structures pédagogiques régionales. Le SNEP, tout en participant à l'élaboration de celles-ci, invoque alors la nécessité pour tous les professeurs d'éducation physique de travailler dans des conditions de travail identiques et acceptables. L'argument tient au fait que les programmes et les progressions sont prescrits les mêmes pour tous les établissements. Les épreuves physiques au baccalauréat ou les épreuves d'entrée dans les classes préparatoires à P1, doivent également, sur le plan de l'équité, pouvoir se dérouler dans des établissements correctement équipés. L'administration veut aller dans le sens de l'uniformisation d'une méthode sportive d'enseignement. Elle se donne les moyens du contrôle des enseignants

¹¹ Première partie du CAPEPS.

¹² Les 9 et 10 février 1963. Compte-rendu dans le *Bulletin du SNEP* supplément au n° 90, janvier-février 1963.

¹³ Inspecteurs Principaux Pédagogiques.

avec les IPP. Les questions pédagogiques deviennent ainsi rapidement une pierre d'achoppement et le dénominateur commun permettant de justifier les revendications syndicales.

« Il n'est pas concevable qu'un Inspecteur pédagogique ou général impose une méthode, un procédé, ou un système à un professeur d'EPS. L'Inspection doit porter essentiellement, et par définition, sur la personnalité pédagogique et professionnelle » de l'enseignant, c'est-à-dire sur sa valeur pédagogique générale appréciée objectivement¹⁴... »

En maintenant « la position de principe », selon laquelle chaque enseignant doit être évalué en fonction de ses conditions de travail, cette recherche d'uniformité des pratiques enseignantes sert bien le SNEP. Mais pour maîtriser totalement l'orientation pédagogique de la discipline, il faut aux responsables syndicaux une structure efficace de diffusion des avancées pédagogiques syndicales.

■ Création de la SIEPEPS

Enhardi par la réussite de ses journées pédagogiques et par les initiatives que prennent désormais les responsables pédagogiques de chaque région, Claude Pineau, le secrétaire pédagogique national, souligne l'effort considérable effectué par le SNEP dans le domaine pédagogique. Il propose alors la création d'une association para-syndicale, la SIEPEPS¹⁵, « ayant pour but de favoriser les échanges inter régionaux, les colloques ou stages nationaux, voire les échanges internationaux, en un mot, d'élargir notre champ d'action dans le domaine pédagogique¹⁶ ». La SIEPEPS est en fait une association nationale qui se décline en associations régionales. Elle recouvre ainsi chaque commission pédagogique régionale. Mais la création de cette structure, acceptée par tous les délégués du Congrès National de 1964, provoque toutefois des réactions. La diffusion de son bulletin jette le trouble dans les rangs des enseignants d'éducation physique habitués à considérer la revue *EP.S* de l'Amicale comme l'organe majeur de la diffusion des problèmes techniques et pédagogiques de leur profession. Dans le premier numéro, Néaumet place la création de cette revue dans un continuum historique qui a

¹⁴ Pineau Claude, « Journées pédagogiques des 7 et 8 février 1964 », *Bulletin du SNEP*, n° 96, janvier-février 1964, p. 4.

¹⁵ Société d'Informations et d'Etudes Pédagogiques en Education Physique et Sportive, créée le 9 juin 1964.

¹⁶ « Création d'une association ayant pour objet le développement de l'information, des échanges et des études pédagogiques », *Bulletin du SNEP*, n° 96, janvier-février 1964, p. 9.

débuté en 1948, lorsqu'il était lui-même secrétaire de la commission Pédagogique. Il rappelle comment, à la suite d'un long débat, la Commission pédagogique nationale avait mandaté son secrétaire pour rechercher des moyens d'expression. Il avait approché alors le président de l'Amicale et le gérant des *Notes techniques et pédagogiques* pour envisager une collaboration. Celle-ci n'étant pas possible, il avait réitéré la demande en 1949, auprès d'Albert Lafarge, président du Centre d'Etudes d'Education Physique et Sportive et sa revue *Le Sport et l'Homme*, toujours sans succès. Finalement les deux revues qu'il avait contactées ont fusionné en 1950 pour fonder la revue *EP.S*. Faut-il deviner un esprit de revanche dans les propos de Néaumet, président de la SIEPEPS, lorsqu'il écrit :

« Le secrétaire néophyte de la Commission Pédagogique Syndicale ne pensait pas, alors, que tout cela resterait lettre morte. (...) Après de longues années d'un travail de construction difficile, de prises de contacts et de rapprochements syndicaux, les moyens étant enfin réunis, les camarades informés puis consultés, en étant unanimement d'accord, le SNEP a créé la SIEPEPS¹⁷. »

Les responsables de l'Amicale ne réagissent pas tout de suite face à la création de cette association et de sa revue, concurrente à *EP.S*. Ils se placent en situation d'attente et d'observation, forts de leur position d'antériorité. Ils justifient cette attitude en invoquant leur volonté de ne pas diviser la profession. Mais à l'issue d'une réunion de concertation, les dirigeants de l'Amicale estiment que le compte rendu rédigé par Philippe Néaumet et publié sans leur accord ne traduit pas exactement les débats. Ils réagissent vivement par une lettre ouverte. Le conflit est évident. Lorsque le président de la SIEPEPS invite l'Amicale à adhérer à son association comme membre associé, le conseil d'administration de l'Amicale soumet sa réponse aux votes des amicalistes. Le scrutin est dépouillé lors de l'assemblée générale de décembre 1964. Son résultat montre que les amicalistes rejettent très majoritairement la proposition de Philippe Néaumet¹⁸. Cette opposition fait dire à René Ricard, président du Comité de la revue *EP.S*, vice-président de l'Amicale, et pourtant syndicaliste de la première heure au SNPEP, dont il fut le secrétaire corporatif des années 1950 :

¹⁷ Néaumet Philippe, « L'Education physique et le sport maîtres de leur destin », revue *SIEPEPS*, n° 1, novembre-décembre 1964, p. 1.

¹⁸ Sur 662 votants dont 6 bulletins nuls et 61 abstentions, 554 amicalistes se prononcent contre l'adhésion de l'Amicale à la SIEPEPS (« Résultat des votes », *Hyper* n° 73, supplément à *EP.S* n° 73, janvier 1965, p. 138).

« L'Amicale se doit de rejeter tout ce qui divise, or la SIEPEPS risque d'être une source de division. Ceci dit, je suis très satisfait des résultats du vote qui montre la « maturité » de nos Amicalistes. »

Et il ajoute :

« Nous sommes l'Amicale ; nous en sommes fiers et nous restons l'Amicale¹⁹. »

■ Division interne

Dans les rangs syndicaux, la situation provoquée par la création de la SIEPEPS est pour le moins curieuse. Pourtant plébiscitée au cours du Congrès de 1964, la SIEPEPS déclenche une agitation insoupçonnée. La première critique portée lors du Congrès national d'avril 1965 concerne les termes de la constitution des statuts de cette nouvelle association. Les membres fondateurs ont été inscrits comme personnes et non comme responsables syndicaux. La plupart des délégués, comme Lionnet d'Aix-Marseille, souhaitent une modification prochaine des statuts de l'association pour corriger cette erreur. Lionnet se fait également le porte-parole de ses camarades pour demander qu'un terrain d'entente avec l'Amicale soit recherché. Les réserves du délégué de Clermont sont plus précises encore. Il soutient que le « contenu du bulletin contient des exposés d'ordre technique, exposés qui se superposent effectivement à la revue de l'Amicale de l'ENSEP, ce qui ne va pas sans alimenter le courant de polémique qui s'est engagé entre la SIEPEPS et l'Amicale et renforce, en définitive, la thèse de cette dernière qui trouve là une revue concurrente²⁰ ». Cette critique est reprise au sein même du CA de la SIEPEPS lors de la première assemblée générale tenue le 18 décembre 1965. Claude Pineau est contraint de céder. Une délégation est mandatée pour rencontrer les responsables de l'Amicale et de la revue *EP.S*. Mais la situation provoquée est inextricable et malgré la bonne volonté affichée par les deux parties, chacun reste sur ses positions de principe. La division, si redoutée entre membres d'une même communauté éducative à propos de l'existence de deux revues qui auraient dû être complémentaires, est totale.

Constatant cette issue à laquelle pouvait s'attendre Philippe Néaumat, nous nous interrogeons sur cette volonté de créer une revue avec un projet aussi ambitieux. Claude Pineau aurait pu continuer à divulguer le travail des différentes commissions régionales en produisant des numéros spéciaux sur les problèmes pédagogiques comme ce fut le

¹⁹ « Résultat des votes », *Hyper* n° 73, *idem*.

²⁰ « Congrès national », *Bulletin du SNEP*, n° 103, mars-avril 1965, p. 13.

cas, par exemple, avec les numéros 90 et 96 ou 102 de la revue syndicale. L'hypothèse que Néaumet poursuit encore en 1964, le projet imaginé en 1949 au début de son activité syndicaliste et qu'il voit enfin, son syndicat ayant gagné en influence sur l'Amicale, le moyen d'assouvir une vengeance personnelle, nous effleure l'esprit, attentif que nous sommes à certains témoignages. Cependant, elle ne peut entièrement satisfaire notre vision plus générale de la situation posée par le contexte syndical et politique du moment.

■ Faire connaître une nouvelle conception de l'éducation physique

La volonté du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports de rapprocher l'éducation physique et le sport est partagée par les dirigeants du SNEP qui, finalement y voient les conditions pour faire entrer cet enseignement dans une ère moderne. Loin de cantonner les activités physiques au seul domaine scolaire, le secrétaire pédagogique du SNEP, Claude Pineau, cherche à en élargir les horizons.

« La vie physique de l'écolier, de l'étudiant, du jeune travailleur et du travailleur adulte, l'entraînement sportif de l'athlète et du recordman, sont autant d'aspects d'un même problème²¹. »

En rassemblant au sein de la SIEPEPS les organisations syndicales, les fédérations sportives et autres mouvements en faveur du sport, son ambition est de faire connaître la véritable activité des enseignants d'éducation physique. C'est le sens de son éditorial du numéro 4 de la revue de la SIEPEPS, intitulé « L'information » qui interpelle les organes d'information²². Il vise particulièrement la presse écrite, en souhaitant plus d'objectivité lorsqu'elle ouvre ses colonnes aux questions relatives à l'éducation physique et au sport. Cet appel est également destiné à renforcer la confiance des enseignants d'éducation physique. Pineau les exhorte ainsi lors des journées pédagogiques de janvier 1965 :

« Nous sommes à peu près dix mille professeurs, maîtres et inspecteurs - « les techniciens de l'EPS » - encore mal connus et peu écoutés. Ne nous connaissant pas, on nous méconnaît. Trop souvent nous sommes appelés « professeurs de sémaphore » ou « ès quadrupédie » par une presse qui, en définitive, n'est que le reflet de certaines opinions.

²¹ Pineau Claude, « La venue du temps », *revue de la SIEPEPS*, n° 1, novembre-décembre 1964, p. 3.

²² Pineau Claude, « L'information », *revue de la SIEPEPS*, n° 4, juin-juillet-août 1965, p. 1.

Si nous savons ce que nous sommes, si nous savons ce que nous pourrions apporter à l'éducation des jeunes avec les moyens nécessaires, nous restons encore trop isolés pour le faire savoir à tous, et il est redoutable de penser que notre action puisse être jugée sur ce qu'il nous est parfois imposé de tenter avec une classe de quarante-cinq élèves dans une cour de dix mètres sur quinze mètres, dans la boue et sans matériel²³. »

Mais la SIEPEPS c'est aussi l'organe de diffusion d'une conception élargie de l'éducation physique que la tendance « Autonome » du SNEP développe petit à petit, de congrès en congrès. Pour les responsables du SNEP l'éducation physique se conçoit au-delà des objectifs de santé. Elle doit « offrir également à chacun les moyens de culture permettant l'utilisation des loisirs pour la détente saine et l'enrichissement physique et intellectuel personnel²⁴ ». L'ensemble des activités sportives est annoncée comme la référence culturelle des enseignants d'éducation physique. C'est une manière d'insérer la fonction et le rôle des enseignants d'éducation physique dans une action sociale et socialisante plus large, de démocratiser donc, l'accès à une forme de culture, celle qui est véhiculée par le sport.

■ Proposer une alternative sportive aux opposants internes

Cette conception qui intègre les recommandations récentes de l'Unesco se perçoit comme une réponse aux idées développées par la tendance « Unitaire » du SNEP.

La majorité dirigeante du SNEP, dirigée par Néaumet, est contredite depuis quelques temps par les « unitaires » qui gagnent à eux régulièrement des suffrages de syndicalistes. Ils développent une conception de l'éducation physique conforme aux thèses marxistes de changement de la société. Certains, membres du PCF, ont créé une section Education physique et Sport au sein du Cercle d'Etudes et de Recherches Marxistes²⁵. Ils écrivent dans les *Cahiers du CERM* consacrés à l'éducation physique et au sport²⁶. Les chefs de file de ces enseignants « unitaires » développent dans le cadre de la FSGT²⁷ des actions de formation lors de rencontres et de stages auxquels les enseignants d'éducation physique participent en nombre.

²³ Pineau Claude, *Bulletin du SNEP*, supplément au n° 102, spécial pédagogie, janvier-février 1965, p. 7.

²⁴ « Motion pédagogique. Le Congrès du SNEP », *Bulletin du SNEP*, n° 102, spécial pédagogie, janvier-février 1965, p. 7.

²⁵ Il s'agit de René Deleplace, Yvon Adam, Jacques Rouyer et René Moustard.

²⁶ *Les Cahiers du CERM*, n° 43, de 1966.

²⁷ Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

Afin de ne pas être débordés sur le plan syndical par les « unitaires » qui font de la pédagogie un élément fort pour mobiliser des enseignants, les « autonomes » doivent réagir. Les bulletins du SNEP, réservés aux syndicalistes, n'ont pas la diffusion élargie d'une revue pour avancer des idées sur la pédagogie de l'éducation physique. Une revue supra syndicale, accessible à tous les publics, permettrait de rendre compte de pratiques nouvelles d'enseignement et d'avancer des options conceptuelles sur la liaison entre l'éducation physique et la pratique sportive. La création de la SIEPEPS nous paraît un argument majeur et décisif pour marquer l'intérêt de la direction majoritaire du SNEP envers la dimension pédagogique de l'éducation physique et lui donner une orientation. C'est une manière forte pour mieux s'affirmer dans la lutte d'influence qui se déroule au sein du SNEP entre les différents courants syndicaux, un moyen pour dépasser d'une façon décisive leurs adversaires. Mais, malgré un appel à tous les syndiqués pour adhérer en masse à la SIEPEPS, la revue ne tiendra pas. Le dernier numéro paraît en février 1968. Son arrêt est prévisible dès 1966. Le contenu des articles devient assez disparate. Les numéros paraissent irrégulièrement. Le conflit avec l'Amicale a-t-il été la cause directe de l'échec de cette association para syndicale ?

■ La pédagogie dans la lutte entre les courants syndicaux

La concurrence créée avec la revue *EP.S* a décontenancé les syndiqués qui tenaient ce périodique comme la meilleure revue sur l'éducation physique et le sport en France et même à l'étranger. Nous n'avons pas trouvé dans les archives de l'AEEPS des traces sur les rapports Amicale-SIEPEPS après 1966. Il semble donc que les responsables de l'Amicale restant sur leur position de bon droit, n'aient pas tenu à poursuivre cette affaire.

Par contre, la tension entre la SIEPEPS et l'Amicale s'est poursuivie au sein même du SNEP tout au long des années 1965-1967. Lors des congrès ou lors des commissions administratives, les syndicalistes de la tendance « Unitaire » relèvent souvent les problèmes que rencontrent les dirigeants syndicaux avec les responsables de l'Amicale.

« Puisque notre camarade Pineau aborde ce problème, j'aurais aimé qu'il fasse allusion à une lettre reçue par certains hier et aujourd'hui²⁸. »

²⁸ Adam Yvon, « Congrès national », *Bulletin du SNEP*, n° 103, mars-avril 1965, p. 5.

« Concernant les rapports SIEPEPS-Amicale, il est indispensable de préciser le rôle des deux organisations afin que leurs objectifs respectifs soient précisés aux yeux des collègues, et que les confusions disparaissent. »²⁹

Dans l'optique de la préparation du congrès de 1966, Marcel Berge, membre de la CA du SNEP de la tendance « Unitaire », rédige une « tribune libre »³⁰. Il reprend dans son texte les arguments invoquant les conditions de la création de la SIEPEPS comme foyer de discord. Au cours du congrès du SNEP de mars 1966, il revient sur ce sujet en dénonçant l'attitude des responsables nationaux. Il met en balance dans le vote des syndiqués leur capacité à dissiper ou non le malaise qui divise les camarades du syndicat. Les élèves de l'ENSEPS jeunes gens, dont nous avons constaté depuis la création de leur section leur opposition majoritaire à la direction « Autonome », sont très explicites. Ils affirment clairement par la voix de leur délégué Guerlain que la politique syndicale « se matérialisait dans la SIEPEPS » et que c'était la raison de leur vote contre le rapport d'activité. Pour eux, « La SIEPEPS a semé la zizanie dans la profession, s'est révélée en faveur de la division »³¹.

Il nous apparaît que ce conflit a été utilisé à des fins électoralistes et de lutte d'influence par les syndiqués de la tendance « Unitaire ». Il arrive à bon escient pour montrer que l'action syndicale de la majorité « Autonome » divise la profession et les syndiqués. Les « unitaires » se présentent comme une tendance capable de rassembler l'ensemble des professeurs syndiqués. Avec le conflit « Amicale-SIEPEPS », ils font la démonstration que la majorité « Autonome » ne peut plus prétendre atteindre cet objectif qui devient plus que jamais leur principale ligne d'action. Forte de sa nouvelle position au sein du syndicat, la tendance « Unitaire » change sa tactique électorale³² et présente au congrès de 1967 une liste aux suffrages des enseignants.

Dans la motion syndicale de la tendance « Unitaire », dite « pour un renforcement de l'unité et de l'action dans un syndicat vraiment démocratique », préparatoire au congrès de 1967, les conditions de la mise en place de la SIEPEPS sont utilisées comme des éléments d'attaque explicites contre la majorité « Autonome ».

²⁹ Adam Yvon, « Commission administrative », *Bulletin du SNEP*, n° 106, septembre-octobre 1965, p. 7.

³⁰ Berge Marcel, « Tribune libre », *Bulletin du SNEP*, n° 108, janvier-février 1966, p. 18-19.

³¹ Guerlin (ENSEP jeunes gens), Congrès national, *Bulletin du SNEP*, n° 109, mars-avril 1966, p. 15.

³² Elle consistait depuis 1962 à fusionner sa liste avec celle de la tendance majoritaire.

« Après trois ans d'existence, la SIEPEPS telle que l'a conçue et créée dès l'origine le Bureau national, n'a pas pu répondre à ce besoin.

Elle a de plus constitué un terrain de discorde au sein de la corporation.

Il est nécessaire de réexaminer dans son ensemble cette question. Nous souhaitons que la possibilité soit donnée à tous les syndiqués de s'exprimer pour permettre une large confrontation susceptible de dégager les solutions pour résoudre le problème posé.

Aujourd'hui, il s'agit de renouer avec des organisations telles que l'Amicale de l'ENSEP, la FFGE, etc, le dialogue fructueux souhaité par tous les enseignants d'EPS³³. »

En voulant engager la Commission pédagogique du SNEP dans le mouvement de réflexion sur la pédagogie de l'éducation physique, Claude Pineau et Philippe Néaumet pensent que le moment est venu de créer un organisme supra syndical de diffusion technique et pédagogique. Le projet est de réaliser également le rassemblement syndical des enseignants d'EPS autour des réflexions pédagogiques. L'écueil dans le bouillonnement d'idées des années 1960 est de présenter les options pédagogiques à des fins électoralistes. Le risque d'associer à chacune des tendances une conception pédagogique est réel. L'erreur est de mettre les questions pédagogiques au cœur d'une dynamique de lutte dans l'intention d'exercer un pouvoir de contrôle du syndicat. Comment une tendance syndicale dont le projet des membres dirigeants est de rassembler le plus largement possible sur des consensus communs, peut-elle utiliser un élément aussi délicat et personnel que l'option pédagogique de l'enseignant ? Les professeurs d'éducation physique ont toujours souhaité séparer la pratique de leur métier de leurs idées politiques ou même syndicales. Lorsque les dirigeants syndicaux s'affirment en faveur d'une utilisation particulière des activités sportives ou proposent des formes d'organisation de la classe, bref envisage donc les questions pédagogiques autrement que d'un point de vue réglementaire, les enseignants s'étonnent. Ils ont le sentiment que leur syndicat, qui leur demande par ailleurs de suivre des directives corporatives, va leur imposer également une ligne de conduite sur le plan pédagogique. Si dans la lutte syndicale le « tous unis » est nécessaire pour l'efficacité des revendications, le « tous pareil » pédagogiquement parlant est perçu comme une atteinte à la liberté des procédés d'enseignement auxquels les professeurs d'éducation physique sont très attachés. Les conditions matérielles de travail sont des contingences

³³ « Motion syndicale pour un renforcement de l'unité et de l'action dans un syndicat vraiment démocratique », *Bulletin du SNEP*, n° 114, janvier-février 1967, p. 39.

pédagogiques qui peuvent être des arguments dans une lutte syndicale. Mais, faire entrer ce qu'il y a de plus personnel pour un enseignant, c'est à dire ses procédés pédagogiques, dans une stratégie de conquête ou de maintien du pouvoir s'avère très aventureux pour le syndicat en 1967.

L'autre risque que les responsables de la majorité du SNEP n'ont pas mesuré en prônant le rapprochement de l'Education physique et du Sport dans une revue généraliste est celui d'apparaître comme une organisation syndicale qui collabore au projet de développement du Sport national du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Ce conflit SIEPEPS-Amicale, qui aura secoué les professeurs d'éducation physique pendant trois ans, met en évidence l'importance que revêtent les questions de pratique pédagogique au milieu des années 1960. Ce bouillonnement d'idées se cristallise autour du contenu renouvelé des cours d'éducation physique. Chacun s'accorde pour changer le support des leçons. Quelle place accorder aux activités sportives et comment les enseigner? Les réflexions des enseignants d'éducation physique se nourrissent désormais de l'apport des sciences humaines tout comme de celui des sciences biologiques.

3) Des stages nationaux de l'Amicale aux journées régionales de formation

La décentralisation de l'Amicale s'est opérée dans un premier temps par la constitution d'un réseau de correspondants régionaux. Dans un deuxième temps, l'animation de ce réseau grâce à des actions menées dans les régionales souvent par les enseignants d'éducation physique des ENSEPS, représente la véritable régionalisation de l'Amicale. Ils proposent des contenus rénovés.

■ La recherche de l'unité en éducation physique par la danse

L'opération de décentralisation consiste à organiser en province des journées de formation dans la continuité des stages nationaux réalisés dans les ENSEPS. Cela permet aux professeurs n'ayant pu se rendre au stage en raison du nombre limité de places, de bénéficier de cette formation nouvelle. L'ENSEPS qui se rend en province, en est le principe³⁴. Le premier stage de cette nature est organisé en novembre 1963 au

³⁴ C'est bien ainsi qu'est vécu ce premier stage décentralisé de l'Amicale effectué par les professeurs de l'ENSEPS, comme l'atteste ce passage d'un compte rendu d'une stagiaire : « Puisque Paris ne veut pas de

CREPS de Poitiers par André Paganel qui en bon président donne l'exemple. Le contenu de ces journées est la réplique réduite du stage national de danse organisé un mois plus tôt à l'ENSEPS jeunes filles. Cette initiative de Mireille Fromentel a eu pour but de reconsidérer les bases essentielles de la danse au niveau scolaire. Elle répondait à un besoin du milieu enseignant. Sur 307 candidatures parvenues aux organisateurs, 60 seulement sont retenues en raison de la place réduite. Le compte-rendu de ce stage est paru dans *EP.S* quelques jours avant le rendez-vous de Poitiers³⁵. Mireille Fromentel y explique la démarche qui a présidé à l'élaboration du stage et les objectifs poursuivis. Différentes techniques sont abordées. C'est une mise au point des connaissances du moment. Le prolongement à cet inventaire est la recherche d'une synthèse. L'éducation physique féminine a évolué en mettant l'accent sur le rythme et la danse. Mais la multiplication des écoles et des techniques de danse trouble les enseignantes à la recherche de progressions pour leurs cours. Cette variété rend nécessaire la mise en forme des éléments de base des différents systèmes pour en faciliter la compréhension.

« C'est cet esprit de synthèse qui a animé ce stage conçu pour des éducateurs troublés par la diversité des techniques et des écoles, et soucieux de donner un enseignement qui tienne compte des besoins psychophysiques des enfants, et de l'évolution du monde moderne³⁶. »

Les quelques heures des cinq séquences de travail des deux demi-journées de Poitiers ne peuvent pas correspondre au contenu des neuf jours entiers du stage national. Aussi, les cours de solfège corporel selon la méthode Dalcroze et de danse classique ont été évités au profit de la danse moderne. La technique proposée par Aline Canet-Roux, ancienne élève de l'ENSEPS et danseuse, est inspirée de la conception de Karin Waehner, professeur à la Schola Cantorum. Elle est très intense et athlétique. Elle semble très bien adaptée aux enseignantes d'éducation physique car elle peut convenir aux garçons comme aux jeunes filles. Les stagiaires de Poitiers, un peu surprises par cette forme de danse qu'elles croyaient limitée aux formes gracieuses, peinent physiquement.

« Nos pauvres muscles, traditionalistes, souffrent de ce régime d'exercices nouveaux et sournoisement se préparent de sérieuses courbatures. Car la danse moderne, telle que la conçoit

nous comme stagiaires, c'est Paris qui vient à nous. Heureux premier essai de décentralisation. » (Bault Simone et Moyen Jeanne, « Décentralisation ou week-end au château », *Hyper* n° 68, supplément à *EP.S* n° 68, janvier 1964, p. 3).

³⁵ Fromentel Mireille, « Le stage national de danse », *EP.S*, n° 67, novembre 1963, p. 57-61, p. 58.

³⁶ Fromentel Mireille, *idem.*, p. 58.

Karin Waehner, très athlétique, réclame souplesse et puissance ; pour un premier stage nos techniques restent encore très approximatives³⁷. »

Cette conception permet ainsi aux enseignants d'éducation physique de faire un rapprochement intéressant entre la danse et le sport. Claude Pujade nous révèle que le travail des impulsions et des chutes peut très bien être utilisé en athlétisme et dans les exercices acrobatiques de gymnastique au sol. La technique des bras, par exemple, ne se limite pas à l'aspect esthétique. Leurs actions d'allègement lors de l'élan préparatoire au saut ou d'amortissement lors des passages au sol, participent d'une façon précise à l'ensemble du travail corporel.

Les enseignants ressentent cette volonté de mettre en évidence par le truchement de la technique, des liens qui s'élaborent ainsi entre des disciplines physiques aussi diverses. La nécessité de parvenir à garder une unité à l'éducation physique apparaît donc. De là à faire de la danse moderne une activité qui permette aux enseignantes de régler en partie, le problème épineux de l'éclectisme méthodologique, il n'y a qu'un petit pas à franchir.

« Si la danse moderne nous a paru utilisable en éducation physique, il ne faudrait pas en conclure qu'il faille la limiter à une gymnastique : au contraire, elle nous paraît le moyen de faire tomber les cloisonnements entre danse et sport, gymnastique et danse, « rythmique » et danse ; elle nous montre qu'il n'y a pas de rupture. De même, dans cette perspective, la traditionnelle opposition du construit et du fonctionnel mériterait d'être reconsidérée³⁸. »

La recherche de dépassement accompli par un mouvement chargé de signification permet d'atteindre l'être dans sa « totalité » et évacue ainsi la conception d'une danse qui ajouterait superficiellement de l'expression à une gymnastique rythmique.

■ Une démarche nouvelle dans les sports collectifs

Cette première tentative ayant comme support la danse est suivie rapidement, toujours à Poitiers, par une journée d'information sur l'activité volley-ball³⁹. Là encore, il s'agit d'établir un lien direct avec l'enseignement de l'ENSEPS. C'est Jacqueline Marsenach, professeur à l'ENSEPS jeunes filles, qui encadre techniquement la journée. Son

³⁷ Bault Simone, Moyen Jeanne, *op. cit.*

³⁸ Pujade Claude et Dumont Mathilde, « Le stage national de danse. La danse moderne », *EP.S*, n° 67, novembre 1963, p. 62-65, p. 63.

³⁹ Le 24 mai 1963.

intervention propose une approche pour le niveau scolaire du volley-ball. Le contenu de la journée n'a pas pour objectif de prétendre à apprendre le volley-ball à des professeurs qui en connaissent l'essentiel. Reprenant les exercices destinés aux élèves de l'ENSEPS qui travaillent avec les classes d'application⁴⁰, Marsenach montre aux professeurs présents les nouvelles procédures d'enseignement mises en place à l'ENSEPS. Le contenu de cette « initiation au volley-ball » est l'illustration vécue de la présentation d'un article paru dans *EP.S* n° 64 de mars 1963. Ainsi, les stagiaires abonnés à *EP.S* viennent de lire l'essentiel des idées fortes qui ont permis de construire la progression d'apprentissage qui leur est proposée. Marsenach fait le compte-rendu de l'expérimentation qui lui a permis de constater que la juxtaposition classique du jeu et de l'apprentissage méthodique des gestes techniques crée un décalage important entre la réalité du jeu et l'étude technique. Ce problème, que les enseignants tentent habituellement de résoudre par le jeu adapté, ressurgit dans les conditions réglementaires normales. Marsenach s'appuie sur les connaissances de l'apprentissage déduites des théories du conditionnement⁴¹. Elle propose de se servir de la situation de compétition pour déterminer quels sont les exercices favorables à l'apprentissage. Celle-ci est également utilisée comme source de motivation pour les élèves. Partant de l'hypothèse que « la compétition est la source et le contrôle de l'entraînement »⁴², elle suggère une initiation basée sur l'observation des matches et non pas sur un hypothétique niveau technique auquel la méthode analytique doit permettre d'accéder. Ici, il ne s'agit pas seulement d'améliorer la technique du joueur, mais d'en changer le comportement pour transformer son niveau de jeu⁴³.

Deux nouveautés sont à souligner dans cette démarche. C'est la première fois mais sous le contrôle d'un enseignant-chercheur, Raymond Hiriartborde, que la méthode

⁴⁰ À l'ENSEPS, en 2^{ème} et 3^{ème} année, les élèves font, sous l'autorité d'un professeur, leur apprentissage de l'enseignement dans des classes d'établissement du premier et du second degré. Ces classes qui accueillent les élèves-professeurs sont appelées classes d'application.

⁴¹ Ses références sont Le Ny, *Le conditionnement*, PUF, Paris, 1960 et Fessard, M.A., Gastaud, H., Léontiev, A.-N., de Montpellier, G., *Le conditionnement et l'apprentissage*, PUF, Paris, 1958. Edmond Hiriartborde, professeur de psycho pédagogie de l'ENSEPS jeunes filles a cosigné cet article ainsi que Pierre Berjaud.

⁴² Marsenach Jacqueline, Berjaud Pierre, Hiriartborde Edmond, « Initiation au volley-ball », *EP.S*, n° 64, mars 1963, p. 45-52, p. 46.

⁴³ Il faut comprendre cette expression comme l'a formulée Robert Mérand dans un article d'*EP.S*, intitulé « Basket-ball. Une expérience pédagogique », dans lequel il écrit à propos du niveau des joueurs : « Pour cela l'analyse doit tenir compte du comportement total des joueurs, ce que nous appellerons le « niveau de jeu ». Ce niveau de jeu ne s'exprime pas simplement dans le rapport des joueurs avec le ballon et les partenaires, mais dans le jeu lui-même, dans une situation où partenaires et adversaires sont inséparables. » (Mérand Robert, « Basket-ball. Une expérience pédagogique » *EP.S* n° 59 de mars 1962, p. 44-47, p. 44).

expérimentale est utilisée en volley-ball pour valider une approche pédagogique. Il s'agit donc d'une expérimentation véritable⁴⁴. C'est également la première fois que le principe sportif d'alternance de compétitions et d'entraînements est proposé comme procédé pédagogique à des professeurs dans le cadre d'un stage d'information. Dans cette expérimentation, la succession des matches et des entraînements ne sert pas seulement à motiver les élèves. Parce qu'il montre des situations révélatrices du véritable niveau des joueurs, le match fournit des indications précieuses pour les exercices à venir, à condition que l'observation du professeur soit efficace. La progression de l'équipe et des joueurs est ainsi véritablement permise. Pour expliquer sa démarche et montrer l'interdépendance entre jeu et exercices, Jacky Marsenach emploie les expressions « jeu compétitif et exercices dérivés du jeu⁴⁵ ».

Cette journée d'information, au cours de laquelle Marsenach remet en question la procédure traditionnelle de l'enseignement du volley-ball, reste malgré tout basée sur l'échange entre collègues. C'est la condition indispensable pour susciter le désir d'utiliser de nouvelles méthodes de travail. Cette nouvelle méthode pédagogique basée sur la recherche active de contenus techniques n'apporte pas de solutions toutes prêtes. C'est une démarche plus qu'une application de recettes techniques. Sa mise en place est basée sur l'acceptation d'un travail personnel de recherche. Pour être validée, cette procédure nouvelle demande l'adhésion d'un certain nombre de professeurs volontaires. Nous ne sommes plus ici dans la configuration classique et traditionnelle des stages de l'Amicale dans laquelle un professeur inculque un savoir. Ici, l'intervenant a nécessairement besoin de l'expérience des enseignants qui adhèrent à la démarche. Le rapport qui découle des échanges est automatiquement différent. La situation de communication qui était jusqu'à présent frontale imposait des échanges linéaires. Avec cette modalité elle devient circulaire et provoque ainsi des relations diamétrales entre tous les participants.

⁴⁴ Une expérience a été réalisée précédemment par des élèves de l'ENSEPS jeunes gens sous la conduite de Robert Mérand dans l'activité basket-ball. Mais, de leur aveu, ils n'ont pas bâti une véritable expérience. Ils n'ont pas eu de classes témoins et ils n'ont pas respecté les règles d'apprentissage. Cette « pré expérience » comme ils l'intitulent met tout de même en évidence le rôle de la compétition comme source de motivation, et l'observation des matches pour en déduire les exercices d'entraînement. L'organisation de la classe se fait sur la base d'équipes stables et le cycle devient une alternance de séances de compétition et de séances d'entraînement (Dufour Philippe, Tersac Christian, Rat Michel, « Basket-ball. Une expérience pédagogique », *EP.S*, n° 56, juillet 1961, p. 53-58).

⁴⁵ Marsenach Jacqueline, Berjaud Pierre, Hiriartborde Edmond, *op. cit.*, p. 51.

L'année suivante, encouragé par l'expérience régionale réalisée à Poitiers, Bernard Santana, le délégué de Dijon, inscrit au programme de sa régionale deux journées d'information avec Robert Mérand et Maurice Lagisquet.

■ Stages Le Boulch

L'objectif de Jean Le Boulch est de dépasser théoriquement le dualisme corps-esprit qui est entretenu par toutes les conceptions des méthodes d'éducation physique et de bâtir un système scientifique d'éducation physique. Il poursuit son travail sur le développement des facteurs de l'adresse commencé au CREPS de Dinard et résumé dans son premier ouvrage, *L'éducation physique fonctionnelle*⁴⁶, qui aboutit à une thèse de médecine soutenue en 1960⁴⁷.

Dans celle-ci, il étudie les facteurs de la valeur motrice en adoptant une démarche scientifique afin de « remettre en question un certain nombre d'affirmations doctrinales jusqu'ici admises sans aucune démonstration⁴⁸ ». Son travail est sous-tendu par l'idée de chercher l'amélioration de la motricité des élèves dans le cadre des leçons d'éducation physique. Cette thèse, qui remet en question la conception éclectique de l'éducation physique, lui permet d'en redéfinir le but fondamental d'une manière très techniciste :

« C'est faire du corps un fidèle instrument d'adaptation au milieu biologique et social par le développement de ses qualités biologiques, motrices et psychomotrices, permettant d'atteindre la maîtrise corporelle, élément de la « maîtrise du comportement⁴⁹. »

Le Boulch développe ses idées sur *L'éducation par le mouvement*⁵⁰ dans l'enseignement primaire. Sa position de professeur au CREPS de Dinard, qui reçoit de façon régulière les instituteurs pour des stages de formation sur l'éducation physique, lui offre le moyen de toucher régulièrement ce public. Dès 1961, il a pu expérimenter sa conception dans le cadre des écoles techniques de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Il y coordonne le travail d'une trentaine de professeurs d'éducation physique répartis dans

⁴⁶ Le Boulch Jean, *L'éducation physique fonctionnelle à l'Ecole primaire*, publication du CREPS de Dinard, (Imprimerie Livril) 1952, 168 p.

⁴⁷ Le Boulch Jean, *Les facteurs de la valeur motrice. Analyse expérimentale de certains de ces facteurs. Interprétation d'un point de vue physiologique*, thèse de doctorat de médecine, faculté de Rennes, 1960.

⁴⁸ Le Boulch Jean, « Les facteurs de la valeur motrice », *EP.S*, n° 50, mai 1960, p. 10-14, p. 10.

⁴⁹ Le Boulch Jean, *ibid.*, p. 11.

⁵⁰ Titre de son ouvrage consacré à l'enseignement primaire, paru en 1971. Cet ouvrage aura un succès important. Nous en avons répertorié treize éditions.

Le Boulch Jean, *L'éducation par le mouvement*, éditions ESF, Paris, 1971, 243 p.

sept écoles de la région parisienne qui appliquent ses idées sur la recherche méthodique de la maîtrise corporelle.

Ses interventions aux colloques de Vichy de 1964 et 1965, organisés par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, lui ouvrent les portes du monde de l'entraînement sportif. Ses études sur la motricité et sa formalisation de l'éducation physique commencent à être diffusées. Pour les professeurs d'éducation physique, la conception de Jean Le Boulch a l'intérêt d'être étayée par un support théorique de connaissances scientifiques. Elle devient ainsi novatrice. Face aux idées diffusées par la FFGE, qu'il critique sans ménagement, Le Boulch incarne la nouvelle génération de théoriciens qui fonde un enseignement d'éducation physique sur les données médicales. Bien qu'il ne soit pas professeur à l'ENSEPS, ses recherches contribuent à lui assurer une certaine notoriété dans la profession. Les articles publiés dans une nouvelle revue *Les cahiers scientifiques d'éducation physique* dont il signe le premier article intitulé « L'avenir d'une éducation physique scientifique ⁵¹ », fait connaître un projet solide et ambitieux. Son approche ne peut être ignorée. L'Amicale lui offre dès 1965, la possibilité d'intervenir lors des stages régionaux coordonnés par le conseil d'administration national ⁵².

Les stages animés par Jean Le Boulch sont très suivis. Dans l'académie de Strasbourg par exemple, une enquête réalisée auprès des enseignants sur les besoins en formation révèle que sur les 123 réponses renvoyées, le « stage long Le Boulch » arrive largement en tête ⁵³. Dans le programme de l'année 1966-1967, Jean Le Boulch est programmé sur dix stages dans un ensemble de quarante-huit, dans neuf régionales sur vingt et une. Dans l'académie de Paris, trois demi-journées « information Le Boulch », organisées les 19 et 20 novembre, rassemblent plus de deux cents personnes dans l'enceinte de l'ENSEPS jeunes gens.

⁵¹ Le Boulch Jean, « L'avenir d'une éducation physique scientifique », *Les cahiers scientifiques d'éducation physique*, n° 1, décembre 1961, édition Procel, Bordeaux, p. 3-17.

⁵² « Deux organisations, la FFGE et l'Amicale de l'ENSEP me donnèrent la possibilité d'exposer mes conceptions et de les illustrer par des séances pratiques, aidé dans ce domaine par Mme Renée Essieux. Bien que ces journées se déroulèrent ou le dimanche, ou au cours des vacances scolaires, la participation des professeurs d'éducation physique fut considérable, plus de 2 000 en trois ans, ce qui révèle le dynamisme de cette profession soucieuse d'évolution. » (Le Boulch Jean, *Face au sport*, éditions ESF, Paris 1977, p.116).

⁵³ Le dépouillement du questionnaire donne les résultats suivants : Stage long Le Boulch : 85 demandes, Stage Rythme et Danse 68 réponses, Athlétisme 62 réponses à égalité avec la Gymnastique. Viennent ensuite des activités sportives collectives autour de 50 demandes (« Académie de Strasbourg. Dépouillement du questionnaire enquête », *Hyper*, n° 80, supplément à *EP.S* n°83, p. 5).

Jean Le Boulch possède un charisme indéniable et sa personnalité est affirmée. Il cherche à être convainquant et bouscule ses collègues enseignants d'éducation physique. Les idées qu'il développe sont communément admises. Cependant, l'argumentaire scientifique déployé par Jean Le Boulch rebute un corps professoral peu préparé à ce genre de discours. Des confusions naissent de ce décalage entre un auteur qui vient de finir sa thèse de médecine et son public d'enseignants préoccupés par les questions quotidiennes de la classe.

« Nul doute que ce stage, trop court pour des informations de cette importance, a été extrêmement profitable à tous ; et s'il ne convainc pas tout le monde, Le Boulch, par son œuvre et ses réalisations, a le grand mérite de faire réfléchir et de bousculer la confortable routine dans laquelle beaucoup de nous s'installent⁵⁴. »

Cette phrase extraite d'un compte-rendu des journées de stage que Jean Le Boulch effectue dans l'académie de Paris en 1966, illustre et résume parfaitement les résultats des entretiens effectués auprès de collègues ayant assisté à des stages animés par l'auteur de la psychocinétique. La compréhension de sa conception paraît difficile sans l'acquisition rapide de connaissances théoriques psychophysiologiques. Son application nécessite également une rigueur qui transforme, dans l'esprit des enseignants, leurs cours en séances expérimentales. C'est beaucoup pour des professeurs qui ne sont pas préparés par leurs études à ces procédures rigoureuses. De ce fait, ils se sentent dépossédés du contenu de leurs leçons. La forme de travail que Jean Le Boulch propose apparaît comme un retour, sous une forme différente toutefois, à la période médicale de l'éducation physique lorsque celle-ci était sous le contrôle strict des médecins.

Désirant rester maître de leur enseignement, de la recherche des contenus à leur mise en œuvre, les professeurs d'éducation physique vont se détourner des hypothèses de Jean Le Boulch malgré leur enthousiasme de départ. En effet, des propositions différentes voire antinomiques et surtout davantage en prise avec les activités sportives, vont faire oublier l'ambitieux projet d'une « éducation physique scientifique » à la manière de Jean Le Boulch.

⁵⁴ P.S. « Compte rendu des journées Le Boulch », Hyper, n° 81, supplément à EP.S n°84, février 1967, p. 19.

Nous avons mis en avant la personnalité de Jean Le Boulch et la complexité de ses propositions pour expliquer la mise à l'écart de sa conception scientifique par les professeurs d'éducation physique. Cependant, en constatant la rapidité avec laquelle cette désaffection des professeurs se révèle nous ne pouvons nous satisfaire de ce niveau explicatif.

Sa trajectoire professionnelle fait de Jean Le Boulch une exception parmi les professeurs d'éducation physique des années 1960. Pourtant, il n'est pas le seul professeur d'éducation physique qui recherche une légitimité en poursuivant des études de médecine. Cependant, il est incontestablement un des seuls dont la thèse est en relation directe avec une méthodologie de l'enseignement. Lorsque la revue de la Société des Professeurs d'Education physique Médecins est créée, ce n'est pas un hasard si Le Boulch signe l'article principal du premier numéro. Le Boulch a un projet et il cherche à le diffuser. Son activité est importante et ses propositions ne laissent personne indifférent. Mais un engagement, aussi sincère soit-il, provoque des répercussions dans un monde aussi fermé que celui de l'Education physique qui freine à quatre fers pour éviter tout bouleversement intempestif⁵⁵. Et, si les années 1960 sont celles d'un changement des contenus de l'éducation physique, celui-ci s'opère dans une logique évolutive qu'a préparée la décennie précédente. Le projet de Le Boulch, parce qu'il englobe tous les aspects de la profession de professeur d'éducation physique, passant de la justification théorique au concours de recrutement, renverse les certitudes qui émergent çà et là des organisations qu'elles soient étatiques, syndicales ou associatives. La faiblesse de Jean Le Boulch est de penser que la valeur de son projet et la force de conviction dont il se sent capable peuvent se confronter à armes égales aux raisonnements des structures collectives dont les arguments sont bien étayés et les procédures parfaitement rodées.

Lorsque Le Boulch essaie de déterminer une spécificité de l'éducation physique en rejetant le dualisme cartésien et en pourfendant les méthodes éclectiques, y compris celle de la FFGE, il est très écouté par les tenants des propositions d'éducation physique sportive. Nous sommes au début des années 1960. Le Boulch est invité par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports au colloque de Vichy de 1964. Il est également

⁵⁵ Nous avons déjà souligné comment l'Inspection générale de l'Education physique avait détourné la tentative de réforme demandée par Maurice Herzog en proposant avec les IO de 1959 une continuité de l'éclectisme en vigueur depuis 1945 et une conception rigoureuse de la leçon, s'opposant ainsi au contenu sportif, plus attractif, mais plus aventureux.

invité par la FSGT à participer au stage des dirigeants de 1964⁵⁶. Bon joueur, Pierre Seurin propose à Jean Le Boulch de venir expliciter ses idées sur la gymnastique de maintien au stage national de la FFGGE de juillet 1964.

Ainsi, Le Boulch est écouté dans tous les milieux de l'Éducation physique. Pour lui, l'objet de l'éducation physique est d'aboutir à une éducation du corps. Par la définition qu'il donne de l'éducation physique, il se distingue des partisans d'une discipline dont le contenu est assujéti à l'apprentissage des techniques et des règles des différentes activités sportives, support d'un fond culturel humain universel. Malgré ses demandes, relayées par l'Inspection générale de l'Éducation physique, Le Boulch ne peut mener des expérimentations à grande échelle, comme il l'avait souhaité. Il se heurte régulièrement à des refus polis de l'administration qui prépare une réforme en profondeur de l'enseignement de l'éducation physique par l'écriture de nouvelles Instructions officielles. Dans son combat pour ses idées mené dans la sphère de l'Éducation physique, il subit la controverse des professeurs d'éducation physique adhérents de la FSGT et du SNPEP.

La critique la plus virulente provient des défenseurs d'une éducation physique basée sur l'utilisation des activités sportives ayant une conception marxiste de la société. Utilisant Henri Wallon, les défenseurs de ce courant considèrent que le milieu social et culturel façonne la personnalité d'un enfant. Ils reprochent à l'apport théorique de Jean Le Boulch de déboucher exclusivement sur les aspects psychomoteurs de la conduite motrice. Pour eux, la pratique des activités sportives parce qu'elle est ancrée sur la vie et sur la culture universelle a davantage de valeur que des exercices artificiels. Ils considèrent ceux de Le Boulch centrés exclusivement sur le développement hypothétique d'une motricité coupée de la réalité. Par l'intérêt qu'elle suscite, l'approche que développe Le Boulch gêne les tenants marxistes d'une éducation physique par le sport. À leurs yeux, cette conception qui est tournée sur l'individu, prend les allures d'une vision bourgeoise du développement de la personne. Ce qui est à l'antipode idéologique de la finalité dont se sont emparés les professeurs d'éducation physique marxistes. De fortes critiques vont s'opposer à la croisade entreprise par Jean Le Boulch⁵⁷. Elles situent la hauteur de l'enjeu que constitue l'évolution de l'éducation physique dans l'enseignement.

⁵⁶ Le Boulch Jean, *Face au sport, op. cit.*, p. 148 et 149.

⁵⁷ En dehors des interventions au CREPS de Dinard, Jean Le Boulch intervient à de nombreuses reprises entre 1965 et 1967 dans les stages de la FFGGE et de l'Amicale.

Monique Vial, professeur agrégée de philosophie de l'Université, est chargée d'apporter la contradiction à Le Boulch sur le plan théorique. Son article publié en 1966, dans le numéro 43 des *Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes*, met en question la validité de la méthode de travail qu'il utilise dans sa thèse. Or, Le Boulch fonde l'authenticité de sa conception scientifique de l'enseignement de l'éducation physique en se servant de son travail de thèse. Au cours de ses exposés et conférences, le message qu'il délivre est argumenté à partir des connaissances acquises durant son doctorat. Il affirme sa conception de l'éducation physique à partir des conséquences déduites de la méthodologie expérimentale qu'il a utilisée dans sa thèse. Si l'axe central de sa conception vacille, alors l'ensemble de son projet s'écroule. Monique Vial critique essentiellement la méthodologie qu'utilise Le Boulch lorsqu'il étudie les facteurs de base de la valeur motrice.

« Le moment central dans la recherche de Le Boulch est son étude de ce qu'il appelle les « facteurs de base » de la valeur motrice. C'est en effet sur leur énumération et leur classification qu'est construite toute la méthode⁵⁸. »

Elle lui reproche d'avoir choisi un protocole de travail qui réintroduit la nécessité du morcellement de l'individu pour promouvoir un enseignement qui lui effectivement considère l'être dans sa totalité. Elle soutient que pour construire la motricité d'un sujet, Le Boulch s'adresse à des parties distinctes de son « schéma corporel ». Ce qui est, pour elle, une aberration pédagogique.

« Il semble donc que cette quête des « facteurs de base de la valeur motrice » soit une voie sans issue pour la pédagogie. Car pourquoi s'arrêter en chemin, si ce n'est arbitrairement ? La pédagogie, elle, a à s'occuper non pas de tels ou tels facteurs choisis au gré du statisticien, mais de l'enfant total⁵⁹. »

En quelque sorte, elle fait à Le Boulch le reproche méthodologique d'avoir construit sur des connaissances scientifiques justes, une procédure de travail erronée. Ce qui, écrite, conduit Le Boulch à proposer une conception de l'enseignement de l'éducation

⁵⁸ Vial Monique, « Les « facteurs de la valeur motrice », fondement d'une éducation physique scientifique », *revue de la SIEPEPS*, n° 9, p. 33.

⁵⁹ Vial Monique, « Les « facteurs de la valeur motrice », fondement d'une éducation physique scientifique », *revue de la SIEPEPS*, n° 10, p. 7.

physique rétrograde, dont les formes d'apprentissage vont à l'encontre des avancées récentes de la pédagogie.

« Il semble donc que l'action pédagogique doive se baser sur la personnalité totale de l'enfant à un moment donné. Et si, comme le dit Le Boulch lui-même, il faut toujours s'adresser à « l'homme total », ce n'est pas seulement pour des raisons de motivation, c'est parce qu'il ne peut en être autrement⁶⁰. »

Cette critique s'avère orchestrée car cet article prévu pour les *Cahiers du CERM*, paraît également à la demande de René Deleplace⁶¹, dans les *Cahiers scientifiques d'Education physique*, au mois de décembre 1966 et peu de temps après dans la revue de la SIEPEPS.

Les partisans d'une éducation physique ayant le sport comme support et plus particulièrement les enseignants d'éducation physique soutenant les propositions sportives de la FSGT, opposent à Le Boulch un combat idéologique qui se manifeste souvent à l'occasion de ses interventions. Dans cette campagne de dénigrement, Jean Le Boulch trouve peu de défenseurs. Les circonstances ne lui sont pas favorables. François Missoffe, qui a remplacé début 1966 Maurice Herzog au ministère de la Jeunesse et des Sports, désire faire paraître des Instructions Officielles inspirées de *l'essai de Doctrine du sport* sur lesquelles travaille une commission depuis quelques années. Les activités sportives font l'unanimité. Elles vont devenir la source et le contenu d'une éducation physique renouvelée.

« La qualité de l'enseignement suppose la variété des moyens utilisés et le souci d'intéresser tous les niveaux de la personnalité. Mais, d'une façon générale, la priorité doit pourtant être reconnue sans ambiguïté, dans l'éducation physique et sportive, à la pratique des sports⁶². »

Toutes les autres formes de pédagogie qui utilisent les exercices d'autres méthodes ne trouvent plus grâce aux yeux des chantres de la nouveauté en éducation physique qui passe obligatoirement par le sport.

⁶⁰ Vial Monique, *ibid.*, p. 9.

⁶¹ Professeur d'Education physique, ancien de l'ENSEPS. Il est, au moment des faits, membre de la FSGT, de la tendance « unitaire » du SNPEP et du Parti Communiste.

⁶² Commission de la Doctrine du sport, *Essai de doctrine du sport*, Haut-comité des sports, 1965, p. 34.

« Certes, le bon pédagogue peut obtenir l'adhésion totale de ses élèves pour l'exécution d'exercices sans caractère de jeu. Mais si, bien souvent, la répétition d'exercices fonctionnels adaptés peut donner sur le plan physiologique les mêmes résultats –et dans certains cas des résultats meilleurs- que la pratique des sports, elle n'aura jamais les mêmes incidences psychologiques et morales. Le sport est incontestablement l'activité physique la plus complète, sur le plan de l'éducation générale⁶³. »

Manifestement, l'éducation physique proposée par Jean Le Boulch n'est pas en harmonie avec les dispositions prises par toutes les structures qui se sont accordées pour faire entrer définitivement et de manière officielle l'enseignement de l'éducation physique dans l'ère sportive.

Cette mise à l'écart de la conception de Le Boulch se fait sentir également dans les rangs des Amicalistes, soumis eux aussi aux influences du moment. Dans le programme des journées régionales d'information de l'Amicale de 1967-1968, trois régionales seulement proposent des stages sur la psychocinétique avec Jean Le Boulch. Deux parmi elles l'avaient déjà invité l'année précédente⁶⁴. En 1968-1969, seule la régionale de Clermont-Ferrand propose de nouveau un stage avec Le Boulch. La désaffection est indéniable. La régionale de Strasbourg reconduit une enquête pour orienter les choix des stages. Le dépouillement du questionnaire montre une orientation évidente vers l'enseignement des sports collectifs animé par Robert Mérand⁶⁵. La régionale de Paris, qui s'est véritablement organisée grâce à la venue en nombre des enseignants en novembre 1966 pour un stage intitulé « Le Boulch », a été contrainte l'année scolaire suivante d'annuler un nouveau stage « Le Boulch » prévu pour février 1968⁶⁶.

En l'espace de six ans, Jean Le Boulch est passé du statut de professeur d'éducation physique le plus courtisé de France à celui de « paria » de la profession. Se sentant exclu par l'ensemble d'un corps professoral, accaparé, envoûté selon lui, par des alternatives privilégiant les activités sportives, il se met lui-même en marge, convaincu que les Instructions officielles de 1967 sont une erreur fatale pour l'Education physique.

⁶³ Commission de la Doctrine du sport, *ibid.*, p. 35.

⁶⁴ « Programme des Journées régionales d'information », *Hyper*, n° 83, supplément à *EP.S* n°89, novembre 1967, p. 12-13.

⁶⁵ 226 enseignants renvoient le questionnaire à réponses ouvertes, 144 demandent un stage sur les sports collectifs animé par Robert Mérand, 62 souhaitent un stage de psychocinétique sur le 2^{ème} degré et enfin 58 sur le premier degré (« Dépouillement de l'enquête », *Hyper*, n° 83, supplément à *EP.S* n°89, novembre 1967, p. 23).

⁶⁶ *Circulaire générale n°8 de la régionale de Paris*, datée du 10 janvier 1968, archives personnelles de Jean Zoro, circulaires Paris, dossier 1967-1968.

« Dans l'impossibilité d'accomplir en conscience ma tâche de professeur d'éducation physique après la promulgation des instructions officielles de 1967, je rompais tout contact avec ma discipline de départ pour créer la psychocinétique⁶⁷. »

Tableau 8 : Nombre des journées régionales de formation entre 1966 et 1968

Académies	1966-1967	1967-1968	1968-1969 Incomplet
Aix-Marseille	2	4	4
Amiens	2	2	3
Besançon	1	2	
Bordeaux		4	
Caen	6	6	7
Cl-Ferrand	3	3	6
Dijon	3	3	
Grenoble	4	4	
Lille	4	4	4
Limoges	2	2	
Lyon	3	3	
Montpellier	1	3	
Nancy	6	6	3
Nantes	2	2	
Nice	3		
Orléans	3	3	
Poitiers	4	3	
Reims	3	3	2
Rennes	4	5	
Rouen		6	3
Strasbourg	4	6	
Toulouse	5	2	
Total	65 journées	76 journées	

4) Des colloques de Vichy 1964, 1965...au stage de l'Amicale

■ Les sports collectifs au CAPEPS

⁶⁷ Le Boulch Jean, *op. cit.*, p. 138

La place réservée aux sports collectifs au concours de la première partie du CAPEPS a nettement évolué depuis le texte de 1955. Jusqu'en 1959, les candidats admissibles passaient deux épreuves de pédagogie pratique parmi les épreuves de la deuxième partie du concours. La première offrait le choix entre la direction d'un grand jeu ou d'un sport collectif. L'autre, une épreuve de démonstration des techniques de base portait sur les sports individuels et les sports collectifs. Aucune épreuve particulière en situation de jeu collectif n'était envisagée. En 1964, les épreuves de pédagogie pratique ont été supprimées. Les candidats doivent démontrer dans la deuxième partie du concours les techniques de base des sports collectifs en situation de jeu réel. Le candidat n'est plus seul en face du jury. Il est évalué en même temps que d'autres candidats dans une épreuve physique spécifique. Le jury apprécie donc des capacités différentes. Jusqu'en 1959, ce qui est reconnu, au-delà d'une rapide démonstration individuelle hors du contexte réel d'affrontement collectif, c'est la valeur pédagogique des candidats. Le jury note l'arbitrage et l'animation pédagogique du candidat qui dirige des élèves qui jouent. En 1964, ce sont les candidats qui sont en situation de jeu. Ils doivent faire la preuve qu'ils ont bien intégré les contenus techniques et tactiques des sports collectifs. Les critères de jugement ne portent plus sur la gestuelle du démonstrateur. Il s'agit d'analyser davantage le comportement des candidats dans des situations sportives complexes.

Comment être juste et échapper à la tentation d'utiliser la méthode de « l'œil du maquignon » ? Les candidats ont le choix entre plusieurs sports collectifs. Comment harmoniser la notation en prenant pour chacun des sports collectifs les mêmes critères observables ?

C'est dans le but de répondre à ces questions et également pour chercher à définir des objectifs de formation identiques dans chaque classe préparant P1⁶⁸ que les responsables de l'Amicale proposent le stage de sports collectifs de septembre 1965.

Ces questions préoccupent les examinateurs de ces épreuves de sports collectifs depuis le changement du texte du concours de P1. Lucien Millereau⁶⁹, professeur d'EPS au lycée Dumont d'Urville de Toulon et responsable d'une classe préparatoire, alerte les responsables administratifs du concours dans un article faisant le compte-rendu de

⁶⁸ Concours de la première partie du CAPEPS. Il se passe une année après le Bac.

⁶⁹ Lucien Millereau est un Ancien de l'ENSEPS jeunes gens, promotion 1951-1954. Il est le coordonnateur de l'équipe des enseignants EPS du lycée Dumont d'Urville et responsable d'une classe préparatoire à P1.

l'épreuve de sports collectifs de la première partie du CAPEPS. Il leur signale « qu'il est apparu aux membres du jury que les candidats n'avaient pas suffisamment de précisions sur la nature de l'épreuve qu'ils avaient à subir⁷⁰ ». Il est convaincu en conséquence, qu'« il conviendrait que soit établi un programme précis pour la préparation aux examens⁷¹ ». Ne se contentant pas d'un constat posant problème, il fait une proposition en énonçant des progressions en difficulté dans chacun des sports collectifs tenant compte des éléments fondamentaux du jeu. Chacun des niveaux est encadré par des notes, également en progression. Cet article lance le débat d'une réflexion collective sur la normalisation des épreuves de sports collectifs à P1. Sollicités par les Anciens enseignant dans les classes préparatoires à P1, les responsables de l'Amicale se sont emparés du problème devant l'inertie de l'administration.

L'administration de la Jeunesse et Sports est singulièrement agacée par cette nouvelle initiative de l'Amicale qui une fois de plus prend de vitesse ses services et ses inspecteurs. Car dans les faits, les responsables de l'Amicale, en conviant les professeurs enseignant les sports collectifs dans les classes préparatoires à P1, cherchent à orienter le programme de formation et les conditions et procédures d'évaluation.

Afin d'éviter d'interférer avec les directives de l'administration de la Jeunesse et aux Sports et de veiller à conserver leur statut de partenaire, les enseignants des ENSEPS responsables du stage se gardent bien d'affirmer cette ambition. Au contraire, prenant appui sur les colloques organisés par les services de la Jeunesse et aux Sports à Vichy en 1964 et plus particulièrement celui de 1965 consacré aux Sports collectifs, le groupe qui rédige le compte-rendu du stage le situe dans la même perspective. D'où le choix du titre des articles qui paraissent dans *EP.S*⁷².

■ Le stage de mise au point de l'enseignement des Sports Collectifs et des Sports de Combat

Nous avons déjà souligné que les sports collectifs avaient une place particulière dans les stages organisés par l'Amicale lors des rassemblements nationaux des Anciens de l'ENSEP. Bien sûr, lors des séquences de sports collectifs il y avait un contenu à retenir.

⁷⁰ Millereau Lucien, « Les sports collectifs au CAPEPS première partie », *EP.S*, n° 65, mai 1963, p. 47-50, p. 48.

⁷¹ Millereau Lucien, *idem*.

⁷² Amicale des anciens élèves de l'ENSEP, « Des colloques de Vichy 1964, 1965...au stage de l'Amicale. », *EP.S*, n° 77, novembre 1965, p. 5 à 8, n° 78, janvier 1966, p. 19 à 38, n° 79, mars 1966, p. 31 à 43, n° 80, mai 1966, p. 47 à 65.

Mais leur pratique était plutôt considérée comme un moment de détente par les stagiaires. Ils avaient par ailleurs, des séances d'activités dont la rigidité des exercices donnait du sérieux à la matière. En sport collectif, il est principalement question de jouer. Ni les exercices techniques, ni les principes tactiques appris puis appliqués, ni le règlement du sport à retenir, ne changent l'esprit des amicalistes qui restent attachés au côté ludique des sports collectifs. Chaque responsable de sport collectif intervient à peu près de la même façon lors des stages. Il fait une « causerie » sur les nouveautés en matière de technique, de tactique ou de règlement. Elle est suivie de quelques exercices démontrés par certains puis exécutés par tous et enfin par du jeu. « On faisait notre laïus, comme à l'ENSEPS, puis après on jouait. Mais après le stage de 1965 c'était plus pareil, il y avait quelque chose de nouveau ⁷³», nous dit lors d'un entretien une des plus notoires figures professorales de ces stages de l'Amicale, Jean Pinturault.

La nouveauté du stage de 1965 sur les sports collectifs et les sports de combat dépend avant tout du public auquel il s'adresse. Il n'est pas question pour ce stage d'inviter n'importe quel adhérent de l'Amicale. Ce stage est proposé « en direction des professeurs responsables sports collectifs des Ecoles de Cadres et Classes préparatoires à P1 ⁷⁴ ». Au cours des mois de préparation, les professeurs des sports de combat de l'ENSEPS jeunes gens souhaitent rejoindre le groupe des intervenants. Initialement prévu pour concevoir des principes d'harmonisation de l'enseignement puis de la notation prévue au concours de la première partie du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive, son objectif se transforme pour devenir « un stage de mise au point de l'enseignement des Sports Collectifs et des Sports de Combat ⁷⁵ ».

Les participants au colloque de Vichy de 1965 ont été favorablement impressionnés par l'exposé d'un professeur roumain, Léon Téodorescu, enseignant à l'Institut National des Sports. Ce dernier propose d'adopter une terminologie commune des éléments tactiques et stratégiques de tous les sports collectifs afin d'en faciliter la compréhension et l'utilisation mutuelle par tous les formateurs ⁷⁶.

⁷³ Entretien Jean Pinturault du 20 décembre 2004 au Cannet.

⁷⁴ Calendrier des stages, *Hyper*, n° 74, supplément à *EP.S* n° 74, p. 118.

⁷⁵ Liste des participants, document préparatoire non daté intitulé « Stage de mise au point de l'enseignement des Sports Collectifs et des Sports de Combat », archives de l'Amicale, chemise stage 1965 et courrier de M. Cheminaud représentant le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, daté du 14/10/1965 qui utilise également cet intitulé pour évoquer ce stage.

⁷⁶ Téodorescu Léon, « Principes pour l'étude de la tactique commune aux jeux collectifs et leur corrélation avec la préparation tactique des équipes et des joueurs », in *Compte rendu du colloque*

Les auteurs du compte-rendu soulignent l'effort réalisé au cours du colloque de 1965 pour mettre en évidence « la nécessité de l'effort de synthèse, le besoin impérieux d'études cohérentes et collectives des problèmes posés en même temps que l'urgence de lever l'hypothèque de l'opposition périmée entre hommes de terrain et théoriciens⁷⁷ ».

La réflexion sur la formation et sur l'évaluation des futurs candidats à P1 se trouve ainsi posée d'une manière sensiblement identique aux problèmes évoqués à Vichy par les différents théoriciens et techniciens des sports collectifs. La nécessité d'une plus grande cohérence s'impose à tous. Celle-ci va résolument vers la recherche d'une méthodologie commune de l'enseignement et de l'évaluation en sports collectifs. La confrontation des professeurs d'éducation physique aux problèmes soulevés plus haut met l'ensemble du groupe des stagiaires dans un état d'esprit favorable pour dégager une unité dans l'enseignement des sports collectifs.

« De la sorte une des caractéristiques les plus intéressantes qui s'est dégagée de ce stage est l'UNITE de l'enseignement, UNITE recherchée par une équipe solide, expérimentée et cohérente, qui a voulu également associer les stagiaires à ses travaux, en sollicitant les avis, les observations, les critiques⁷⁸. »

Cette nouvelle approche pour étudier et concevoir un programme de recherche des contenus sportifs est innovante. Elle bouscule la démarche traditionnelle qui considère chaque spécialité sportive comme une entité particulière et isolée qui fait du spécialiste la personne ressource incontestable. Cette recherche de points communs fait des sports collectifs un ensemble d'activités à étudier conçu comme un tout.

« De fait, rompant résolument avec la tradition, l'équipe d'encadrement n'a pas craint d'opter pour une orientation audacieuse. Renonçant à étudier chaque spécialité comme un tout isolé, à traiter séparément la formation du débutant et la progression du champion, les professeurs des ENSEPS, dans le but d'assurer une liaison plus efficace entre théorie et pratique, se sont efforcés :
de dégager les principes communs à tous les Jeux Sportifs Collectifs et à tous les Sports de Combat ;
d'envisager, sans solution de continuité, la formation de « l'athlète » depuis le stade primaire de l'initiation, jusqu'à (et y compris) celui de la grande compétition ;

international sports collectifs de Vichy, 1965, ministère de la Jeunesse et des Sports, Paris, 1967, p. 122 à 138.

⁷⁷ « Des colloques de Vichy 1964, 1965...au stage de l'Amicale. », *EP.S*, n° 77, novembre 1965, p. 5 à 8, p. 5.

⁷⁸ « Des colloques de Vichy 1964, 1965...au stage de l'Amicale. », *op. cit.*, p. 6

d'atteindre le pratiquant par l'intermédiaire de celui qui a mission de l'éduquer, de le guider dans l'assimilation de telle ou telle spécialité⁷⁹. »

Le programme de ce stage destiné à réaliser une synthèse se compose de quatre étapes qui se complètent pour l'équipe d'encadrement. La première étape a pour objectif de jeter les bases d'une méthodologie des sports collectifs. La deuxième, de faire le point sur les connaissances scientifiques et la troisième, de chercher des éléments pédagogiquement exploitables. Enfin, il est prévu que les conséquences de cette approche renouvelée des sports collectifs sur les programmes et les examens soient étudiées dans une quatrième étape.

Cette conception de l'enseignement s'avère partagée par l'ensemble des participants. Elle est le résultat d'un travail collectif des intervenants du stage. Prenant conscience de l'intérêt d'en diffuser les travaux, les responsables de l'Amicale sollicitent la revue *EP.S*. Le développement d'une approche théorique de la progression de l'exercice, directement issue du travail réflexif du stage, fait l'objet d'un article. Son auteur, Robert Mérand, aborde ainsi un travail de synthèse de l'enseignement de l'EPS auquel il aspire depuis le stage de Dinard en 1948.

Ce faisant, les conditions semblent enfin réunies pour un travail collectif engageant les enseignants des ENSEPS vers une approche commune. C'est bien ainsi qu'il faut comprendre l'enthousiasme qui se dégage des premières phrases du compte-rendu du stage.

« Le choix des questions abordées, qui concernent directement tous les éducateurs physiques, la participation de 140 enseignants, la plupart responsables de la formation des cadres de l'Education physique et du Sport, enfin, les résultats obtenus, donnent à penser qu'un tel stage fera date⁸⁰. »

Effectivement, la problématique dégagée par cette initiative des responsables de l'Amicale est un « point de départ », comme le souligne le deuxième article d'*EP.S* consacré à ce stage. Elle se donne comme objectif de susciter le changement avec trois intentions. La première, renouveler l'étude de chaque sport collectif dans le sens d'une liaison plus étroite théorie et pratique. La deuxième, proposer une réorganisation des programmes de formation et des modalités des examens et concours de recrutement des

⁷⁹ « Des colloques de Vichy 1964, 1965...au stage de l'Amicale. », *op. cit.* p. 5.

⁸⁰ « Des colloques de Vichy 1964, 1965..., *idem*.

professeurs d'éducation physique. La troisième orientation enfin, concerne la mise au point nécessaire des instructions officielles sur l'enseignement des jeux sportifs collectifs des établissements scolaires.

Mais, le projet de modifier en profondeur l'enseignement ne peut être tenu sans la constitution d'une équipe stable travaillant à l'approfondissement des perspectives engagées. Les responsables de l'Amicale ont donc suscité la création d'un Cercle d'Etudes des problèmes de l'enseignement et de la pratique des Jeux Sportifs Collectifs. Ce groupe, constitué au départ par les intervenants du stage de 1965, évoluera au cours des années. Mais son objectif affirmé de favoriser l'émergence de formes de travail différentes et adaptées, conditions essentielles de l'innovation pédagogique, se poursuivra et orientera la constitution d'une identité enseignante propre à l'Amicale de l'ENSEP puis à l'AEEPS.

Conclusion du chapitre 6

Après 1960, dans un climat relationnel nouveau imposé par Maurice Herzog, les responsables de l'Amicale ne gagnent rien à regrouper leurs activités autour du fonctionnement des ENSEPS.

Pour l'heure, si les responsables de l'Amicale veulent que leur association conserve encore une influence, c'est dans le domaine pédagogique et tout particulièrement sur l'élargissement de l'enseignement des ENSEPS qu'il leur faut porter leurs efforts. C'est bien cette stratégie qui guide le retour d'André Paganel aux affaires de l'Amicale. Lorsqu'il reprend la présidence en 1963, il renforce le réseau amicaliste de province et surtout, l'active. Les responsables de la revue *EP.S* perdent pendant cette période de l'importance. La propagation de la revue reste un objectif prioritaire, mais toute l'activité de l'Amicale ne doit pas se résumer à sa diffusion. L'organisation d'un stage national permettant le regroupement des Anciens pendant le temps de vacances est également nécessaire. Mais, il doit être davantage perçu comme un vecteur essentiel du travail pédagogique des ENSEPS. Des orientations nouvelles de l'enseignement de l'éducation physique provoquées par l'administration de la Jeunesse et des Sports sont en gestation. Une synthèse méthodologique ayant comme support les activités sportives doit émerger. Cette orientation n'est pas contradictoire avec le contenu proposé dans les ENSEPS et à l'Amicale, bien au contraire. Justin Tessier a montré la voie. Les professeurs femmes, qui ont freiné un temps l'intrusion des spécialités sportives, commencent avec les pratiques de danse à formuler des rapprochements avec le sport. Plus que jamais les stages nationaux doivent être le moment privilégié pour proposer des solutions nouvelles et les faire connaître. C'est alors que le réseau régional prend tout son sens. Le prolongement des stages nationaux dans les régions s'élabore avec l'organisation d'actions pendant les week-ends ou en semaine grâce à la bonne volonté des enseignants des ENSEPS et celle des responsables locaux. Cette décentralisation de l'enseignement des ENSEPS en province a un effet extrêmement positif sur l'esprit des amicalistes et sur l'ensemble du corps enseignant d'éducation physique. Elle permet de résister contre la tentative du secrétaire national du SNEP, Philippe Néaumet et du

secrétaire pédagogique Claude Pineau, lorsqu'ils essaient d'inclure la réflexion pédagogique dans les prérogatives du SNEP en lançant la SIEPEPS et sa revue.

Quelquefois, des articles de la revue *EP.S* anticipent les stages. Ils agissent comme un support théorique préparatoire et suscitent le besoin chez les enseignants. Les comptes-rendus qui paraissent ensuite dans *Hyper* rappellent l'ambiance mais également les grandes lignes du contenu du stage. Cette forme novatrice de stratégie de diffusion est particulièrement bien perçue avec le stage de « mise au point de l'enseignement des sports Collectifs et des sports de combat de 1965 ». Elle permet aux idées développées grâce à la structure amicaliste et à son organisation, de peser sur l'évolution de l'éducation physique. Les réflexions qui s'ébauchent dans le « Cercle d'Etudes des problèmes de l'enseignement et de la pratique des Jeux Sportifs Collectifs », qui se structure à la suite du stage de 1965, vont nourrir la recherche pédagogique pendant plusieurs années.

.

Conclusion de la deuxième partie

Nous avons souligné dans les chapitres précédents comment la dimension réduite des structures de l'administration dirigeante de l'Education physique en France et du syndicat des professeurs d'Education physique permettait aux dirigeants de l'Amicale d'entrer rapidement et directement en relation avec les responsables de ces organismes. Ces rapports chaotiques mais facilités permettent de mener à bien des projets prévus. La création de la revue *EP.S* est un bel exemple de collaboration aboutie avec l'administration. Devant l'importance nationale que prend l'Amicale grâce à ses actions, ses responsables ont le sentiment de diriger une structure quasiment officielle et dépositaire de l'enseignement de l'éducation physique.

Après 1958, avec l'avènement de la V^e République et la création d'une administration particulière se chargeant des problèmes du Sport, de la Jeunesse et de l'Education physique, les conditions pour entrer en relation ne sont plus les mêmes. De plus, Maurice Herzog choisit le syndicat des professeurs d'éducation physique comme interlocuteur privilégié. Les Amicalistes ne comprennent pas immédiatement les effets de ce changement. Ils considèrent que leur présence dans les ENSEPS et la diffusion de leur revue *EP.S* suffisent à assurer une position forte et stratégiquement incontournable. Mais des dispositions nouvelles prises par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports envers les ENSEPS, considérées comme des attaques par les responsables de l'Amicale, jettent le trouble parmi les Amicalistes. Les ENSEPS et en particulier l'établissement abritant les jeunes gens sont envisagées par l'administration comme des foyers subversifs communistes qu'il faut assainir. L'introduction de considérations politiques et idéologiques, sources de division, sapent le moral des dirigeants de l'Amicale qui cherchent à préserver la neutralité de leur association, son objectif de rassemblement et la convivialité de ses regroupements.

Lorsque Maurice Herzog exige que le bureau d'*EP.S* déménage de la rue de Châteaudun où les rédacteurs de la revue avaient pris leurs habitudes dans les bâtiments de l'administration, l'ensemble des amicalistes retrouve les vertus de l'unité et se cotise

pour doter leur revue d'un local et leur association d'un lieu de réunions indépendants dans Paris.

De même, lorsque le SNPEP tente une incursion dans le domaine pédagogique et cherche à créer une revue concurrente à *EP.S*, l'ensemble de la profession se mobilise pour soutenir l'Amicale.

Ces différentes crises font apparaître la fragilité du fonctionnement de l'Amicale. Les décisions importantes sont prises au niveau du bureau national et par le noyau des membres du conseil d'administration les plus représentatifs. Les rédacteurs de la revue *EP.S* en font partie. Leur souci principal est de continuer à faire paraître leur revue qui dépend également de l'administration de la Jeunesse et des Sports. Ils argumentent inlassablement en conseil d'administration et dans les assemblées générales sur l'intérêt que représente la revue pour l'association. Concilier les prérogatives de la revue, les actions de défense des ENSEPS et s'impliquer dans les nouvelles orientations initiées par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports¹ semble bien difficile à la direction de l'Amicale. Les plus expérimentés des Amicalistes perçoivent le flottement dans l'absence de prises de positions fermes. Le nombre d'adhérents décline, l'esprit amicaliste se perd.

Pour « remettre la machine en marche² », André Paganel reprend du service. Sa stratégie est simple. Il faut s'appuyer sur les nombreux Anciens répartis en province. Relier les régions à la source de l'Amicale, les ENSEPS, ne peut se faire que par la responsabilisation accrue des correspondants régionaux. Ils sont sollicités pour constituer une structure régionale susceptible d'organiser des actions de formation en relation avec les stages nationaux. Les professeurs des ENSEPS sont invités pour des stages courts pendant le week-end.

Cette décentralisation provoque l'ouverture des formations de l'Amicale à d'autres intervenants comme Jean Le Boulch ou Jacques De Rette qui proposent d'autres formes d'enseignement de l'éducation physique.

Si « la gym de grand père est morte³ », comme l'affirme Jacques De Rette, les objectifs éducatifs pour conserver à l'éducation physique des caractéristiques scolaires⁴

¹ Dans le troisième gouvernement de Georges Pompidou, à partir du 11 juin 1963, le Haut-Commissariat de Maurice Herzog est transformé en secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Ses activités prennent plus d'importance.

² Selon l'expression employée par Claude Magnin dans son éditorial du n°68 d'*Hyper*, de janvier 1964.

³ Titre de l'article de Jacques De Rette publié dans *EP.S*, n° 61 de juillet 1962, p. 20 à 23.

demeurent la priorité des représentants de l'Amicale. Ils s'efforcent de chercher des compromis entre le développement de la pratique des activités sportives à l'école et la nécessité d'un contenu de formation. Ainsi, ils demeurent plus que jamais présents dans le chantier de l'Education physique, bouleversée par les nouvelles approches initiées par la circulaire du 21 août 1962⁵. Son objet, « l'organisation des activités du sport : initiation, entraînement, compétition », laisse entrevoir les résultats de « la commission de la doctrine du sport » présidée par Jean Borotra.

À quoi sert l'Amicale ? Voilà le défi relevé par une nouvelle équipe dirigeante de l'Amicale au moment où l'orientation sportive de l'éducation physique en France se confirme. L'utilisation des pratiques sportives ne désoriente pas les Anciens de l'ENSEP habitués par les stages de l'Amicale des années 1950 à la pratique et à l'initiation sportive. La montée en puissance des activités sportives dans l'enseignement de l'éducation physique se traduit surtout par une considération nouvelle accordée aux sports collectifs. Ils vont prendre plus d'importance dans les épreuves de recrutement et la formation des professeurs d'éducation physique.

Les premières réalisations pédagogiques d'une conception sportive d'éducation physique sont finalement davantage des adaptations organisationnelles que le résultat de projets conceptuels ourdis sur la base de théories nouvelles. Certains existent, mais sont dépassés ou inopérants. D'autres en gestation, permettront de révéler la force de conviction de leurs auteurs, richesse insoupçonnée née d'idées généreuses alliées au travail collectif. Le but des enseignants est bien de dépasser l'utilisation des pratiques sportives comme procédé organisationnel. La compétition inhérente au contenu sportif n'est plus perçue comme le seul moteur de progrès.

Cette exigence est facilitée par le début du développement des sciences humaines qui permettent de dépasser le dualisme cartésien. Si l'élève est considéré dans sa totalité, alors la motricité a sa place dans les apprentissages scolaires. Cette requête de Jean Le Boulch survivra au promoteur de la psychocinétique même si sa conception de l'éducation physique est balayée par les tenants du sport éducatif. La période se caractérise par la recherche d'une unité de conception autour de la motricité englobant la dimension psychologique.

⁴ Pour définir ces caractéristiques scolaires de l'éducation physique, Pierre Arnaud emploie l'expression « orthodoxie scolaire » de l'éducation physique (Arnaud Pierre, « Contribution à une histoire des disciplines d'enseignement : la mise en forme scolaire de l'éducation physique », *Revue française de pédagogie*, n° 89, oct-nov-déc, 1989, p. 29-34).

⁵ B.O. n° 37, 8 octobre 1962.

À l'ENSEPS jeunes filles, cette unité est principalement recherchée autour de la corporéité⁶, dimension développée à travers les activités de danse et de rythme. À l'ENSEPS jeunes gens dont l'enseignement est plus sportif, elle est rendue nécessaire pour des raisons de synthèse pédagogique. Regroupées par familles, les activités sportives font l'objet d'une étude visant à en débusquer les principes communs. Cette démarche intellectuelle ébauchée par Justin Tessié se perpétue principalement par le Cercle d'Etude des Jeux Sportifs Collectifs animé par Robert Mérand et rassemblé par l'Amicale.

Ainsi l'Amicale s'affirme comme une structure permettant à des enseignants motivés de mettre en commun leurs connaissances et leurs conceptions de l'enseignement de l'éducation physique. En même temps que s'amorce ce mouvement de rapprochement entre les diverses spécialités sportives et entre les diverses activités physiques artistiques, les responsables de l'Amicale proposent des actions traditionnelles conviviales de formation et d'animation qui sont le ciment de l'esprit amicaliste. Sous la conduite d'une équipe dynamique, la régionale de Paris devient un exemple d'organisation de formations continues. Elle offre un éventail considérable de pratiques en soirées et en fin de semaine et supplée l'administration.

Ces caractéristiques font de l'Amicale une structure singulière. Ses représentants ne délivrent pas de message idéologique à travers l'enseignement de l'éducation physique. Ils ne défendent pas une méthode comme certaines structures fédérales. Ils s'efforcent au contraire, de montrer l'ensemble des propositions connues, à commencer par celles des professeurs des ENSEPS. Leur objectif est désormais de rassembler une majorité de professeurs d'éducation physique sans exclusive. L'ouverture de l'Amicale aux enseignants associés, professeurs qui ne sont pas passés par la formation des ENSEPS, témoigne de ce nouvel état d'esprit. Cette disposition est sans doute vécue comme une nécessité pour la plupart des Anciens. Mais comment afficher le projet de devenir une structure dispensatrice de formations continues alors que les statuts de l'association ne permettent pas le contact avec l'ensemble des enseignants d'éducation physique, si ce n'est par l'intermédiaire de la revue *EP.S* ?

⁶ Définition de la corporéité donné par Jean-Michel Berthelot : « ensemble des traits concrets du corps comme être social ». Berthelot Jean-Michel, « Corps et société. Problèmes méthodologiques posés par une approche sociologique de corps », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXIV, 1983, p. 119-131.

Avec les instructions officielles de 1967 les activités sportives deviennent les contenus de l'éducation physique scolaire. Il y a une convergence entre les activités physiques scolaires et la pratique sportive des clubs. Les éditoriaux de la revue *EP.S* mettent régulièrement en perspective des faits ou des décisions prises par l'administration de la Jeunesse et des Sports. Les idées ébauchées sont de-ci de-là, représentatives de l'opinion générale des amicalistes. Mais, lorsque les prises de position de ses rédacteurs et administrateurs renforcent le projet de l'administration sans faire appel en assemblée générale à l'avis des amicalistes, une crise interne éclate au sein du conseil d'administration de l'Amicale et pose la question du devenir de l'association face à la suppression envisagée des ENSEPS.